This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

X109

Soc. 3974 e. 135
1858-9

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VII

Années 1858-1859

DIJON
IMPRIMERIE J.-E. RABUTOT
place Saint-Jean, 1 et 3.
1859

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

UNE COMÉDIE DE THÉOCRITE
ou
LES SYRACUSAINES
(XV^e^ idylle de ce poëte)

PAR M. STIÉVENART.

INTRODUCTION.

La riche variété des poésies que le temps nous a transmises sous le nom de Théocrite, présente de *petits tableaux* animés de la nature, de la passion et de la vie. Quelques-unes de ces gracieuses peintures, naïves encore à une époque d'imitation artificielle, s'élèvent à la hauteur de la vie héroïque ; descendant beaucoup plus bas, d'autres, plus nombreuses, dans un cadre plus resserré, ont pour personnages de simples pêcheurs, ou plus souvent des pâtres, et pour fond un paisible vallon au pied de l'Etna fumant, un troupeau paissant sur la lisière d'un bois, une cabane de roseaux, une barque amarrée au rivage de la mer de Sicile, réfléchissant les feux du soleil couchant. Entre ces deux degrés extrêmes de la vie antique vient se placer, au sein d'une grande ville, un petit *drame bourgeois*, où le poëte s'efface complètement derrière ses interlocuteurs. C'est sur cette dernière œuvre que nous essayons une étude nouvelle.

Digitized by Google

Deux jeunes et jolies femmes de Syracuse, d'un rang peu élevé, sont venues, avec leurs maris, passer quelque temps à Alexandrie. La belle reine d'Egypte, Arsinoé, épouse et sœur de Ptolémée-Philadelphe, a fait orner avec pompe son palais ouvert au peuple, pour solenniser la fête allégorique d'Adonis ressuscité, c'est-à-dire du Soleil qui, de ses doux rayons, est venu rendre la vie à la nature. Adonis, entre tous les jeunes hommes le plus merveilleusement doué de beauté, quel objet de curiosité pour deux jeunes femmes, pour deux étrangères! Sans chercher philosophiquement le sens caché sous un symbole traditionnel, ces têtes légères prendront à la lettre, comme tant d'autres dans cette grave Egypte, une fête voluptueuse, célébrée somptueusement aussi par des courtisanes enrichies, au risque d'assister peut-être à des joies fort peu chastes. D'ailleurs, ne se trouvent-elles point, par bonheur, dans la cité où, avec Byblos, Antioche et Athènes, le culte du héros adolescent est le plus honoré?

Nous voyons, au début, les deux amies s'apprêter à sortir ensemble, pour aller, au fond du splendide quartier du Bruchium, à la demeure du Souverain. Sortir sans leurs maris! sortir un pareil jour, oubliant le précepte fait surtout pour elles, Θορύβους ὀχλώδεις φεῦγε! Aucune considération ne les arrêtera. Elles jasent entre elles de la foule qui passe sous leurs fenêtres et inonde les rues; elles jasent de leur logement; elles savourent le plaisir de dire du mal de leurs époux absents. Mais il y a là un enfant *terrible*, qui entend tout, pourra bien tout redire, et auquel il faut subtilement donner le change : il fait si bon mentir à propos!

Digitized by Google

Rien n'est plus gai, plus naturel que ce babil de femmes. On voit qu'elles étaient, il y a plus de deux mille ans, aussi curieuses de voir et d'être vues, aussi occupées des mêmes soins qui les occupent aujourd'hui. Ces Syracusaines aimaient assez légèrement leurs maris; mais, en revanche, elles aimaient beaucoup la parure, les fêtes, tous les plaisirs. Celle que sa compagne est venue chercher s'habille : de là mille prétextes pour traiter sa *femme de chambre* à peu près comme la comtesse d'Escarbagnas fait Andrée, sa suivante. L'autre, de son côté, y trouve l'occasion de parler toilette. L'opération terminée, avec l'intrépidité de nos Parisiennes, elles se mettent en campagne, suivies chacune d'une esclave, à travers la foule dont les flots grossissent, à travers les chevaux qui se cabrent, et dont l'une d'elles ne laisse pas d'avoir grand'peur. Mais auparavant, la nourrice, qu'on laisse prudemment au logis, a reçu des recommandations pressantes pour le *petit*, pour *Azor*, pour la porte, qui restera bien close : voici, dans les maisons désertes, une si bonne journée pour les filous!

Chemin faisant, nous entendons ces caillettes faire l'éloge de Ptolémée, qui vient de réformer la mauvaise *police* de sa capitale; nous sourions de la volubilité de leur langue, de leurs exclamations naïves sur tout ce qu'elles rencontrent. Une vieille Egyptienne, qui se retire de la bagarre, excite, par une malicieuse réponse, nos deux *provinciales* à s'y enfoncer plus avant. Il y a *queue* aux portes du palais; et, au moment d'entrer, elles sont, malgré leur hardiesse à se faire place, en danger d'étouffer. Que la curiosité coûte cher! L'auteur de la *Panhypocrisiade*, voulant rendre le mouvement d'une

Digitized by Google

foule sur le passage de François Ier, semble s'être ressouvenu de Théocrite :

Rangez-vous ! place ! place ! — Holà ! ciel ! — Je rends l'âme !
— Au voleur ! — Insolent, respectez une femme !
— On m'étouffe ! — Poussons ! enfonçons ! — Je le voi !
— Vivat ! — Je suis rompu, mais j'ai bien vu le roi !

Pour qu'elles parviennent à voir Adonis, un *monsieur* complaisant a aidé nos deux étrangères à entrer, et elles le comblent de bénédictions; un *monsieur* impatient et bourru, qu'ennuie leur caquet sur la magnificence des décorations, se raille de ce *patois* dorien; et, dans la royale demeure remplie de monde, oubliant qu'*à l'étranger surtout sied la modestie*, qu'*il doit se taire et non crier*, ces Syracusaines, qui se piquent de noblesse, lui répondent en style de *dames des halles*, mais *le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères*.

Trêve de querelles : le silence s'établit; on écoute un morceau lyrique, sorte d'épithalame éolien, que chante une musicienne célèbre, *lauréat* d'un précédent concours, en l'honneur de Vénus et du jeune et beau chasseur rendu enfin par la jalouse Proserpine. A la poétique description de cet appareil de fête, plein de fraîcheur et d'originalité, la Corinne du jour mêle délicatement l'apothéose de Bérénice, et l'éloge d'Arsinoé, sa fille.

Nos curieuses marchent ainsi d'enchantement en enchantement. Mais, ô malheur ! au milieu de ces délices, l'une d'elles s'avise qu'il est tard. Or, son intraitable époux, comme le *Béotien* de Diphile, a l'appétit ouvert avant le jour. Elle croit l'entendre aussi s'écrier : « Elles ont bu et mangé; et moi, pauvre affamé, quel

Digitized by Google

jeûne on me fait subir ! » Vite, il faut s'arracher à une fête dont on venait jouir à si grand'peine ; il faut renoncer à entendre d'autres chants, à voir figurer, dans de brillants *ballets*, la reine et les dames de sa Cour ; il faut regagner tristement le logis !

Ce *proverbe dramatique*, écrit en hexamètres dactyliques pétillants d'esprit, est un des tableaux les plus vifs, les plus frais que nous ait légué la muse grecque : peinture mouvante, imitée de ces *mimes* perdus de Sophron, dont Platon faisait ses délices. Composés en dialecte dorien, comme cette pièce, les mimes tendaient, pour ainsi dire, la main à la comédie sicilienne, fondée par Epicharme, dont Théocrite était grand admirateur. Le gai modèle de notre poëte avait pour titre *les Spectatrices des Jeux Isthmiques*. Un critique allemand a eu raison de dire que cette pièce, représentée peut-être dans les festins de la cour d'Hiéron II, suffirait seule pour élever Théocrite au rang des maîtres qui ont excellé à peindre la vie. Ainsi, le même poëte a su offrir dans une petite comédie la vive peinture de ridicules bourgeois, et ailleurs de ravissants tableaux de la nature : deux talents peu compatibles d'ordinaire, deux souffles bien différents dont la Muse a rarement touché la même tête dans les temps modernes. Le jugement de Quintilien n'est-il donc pas trop exclusif quand l'illustre rhéteur dit de Théocrite : « *Musa illa rustica et pastoralis non forum modo, verum ipsam etiam urbem reformidat?* »

Du reste, il n'est pas étonnant que le bucoliaste syracusain ait voulu essayer du poëme dramatique : un de ses talents les plus remarquables, et c'est celui qui distingue tous les grands écrivains, est de peindre les

Digitized by Google

actions des personnages qu'il introduit dans ses *idylles* avec une vivacité qui les met en scène dans l'imagination du lecteur. A cette brillante faculté de son génie joignez l'art inépuisable de leur conserver à tous, dans ces poésies *dialoguées*, leur caractère propre, avec une constance qui ne se dément jamais. On s'attend bien que, dans sa course rapide, un drame aussi court que celui des *Syracusaines* ne pourra qu'effleurer les caractères; mais un regard attentif n'en reconnaît pas moins le soin qu'a mis l'auteur à observer la grande loi qui veut que ces caractères soient conséquents. La servante Eunoé, par exemple, ne dit pas un mot; eh bien! dès le commencement, au milieu, vers la fin, son indolence perce toujours dans les paroles d'une autre : elle est lente à servir sa maîtresse, lente à se garer des chevaux qui vont l'écraser, lente à se dégager de la foule qui l'étouffe. Elle est le type fugitif, et cependant saisissable, de la paresseuse pleine de gaucherie, comme Praxinoé est celui de la femme laborieuse et agile, Gorgo de la curieuse hardie et bavarde.

Indépendamment de la forme, le sujet que traite ici Théocrite devait l'attirer vivement; car la légende d'Adonis n'était guère moins répandue parmi ses bergers que celle de Daphnis, également gracieuse et triste. L'amant de Vénus était de leur famille :

Et formosus oves ad flumina pavit Adonis,

dit Virgile, d'après Théocrite lui-même.

Les *Syracusaines* soulèvent un coin du voile qui nous cache la vie intérieure des Grecs. Aussi cet ingénieux reflet du drame mimique touchait-il encore, par plusieurs

Digitized by Google

points, à la comédie dorienne et à la comédie attique, surtout à celle de l'ère de Ménandre, qui se jouait à Alexandrie comme sur le théâtre d'Athènes. A tous les âges et sous toutes les transformations de ce bel art, des poëtes nombreux avaient emprunté, comme ici, leurs sujets à des fêtes ou à des traditions religieuses : c'était la fête des *Pots* (Χόες ou Χύτραι), en l'honneur de Bacchus, par Epicharme ; c'était la *naissance* de quelque divinité, comme nous trouvons, chez Théocrite, la *résurrection* d'un demi-dieu ; c'était une intrigue amoureuse, ourdie en une *veillée de fête*, cohue non moins grande et plus licencieuse que celle qui se pressait autour de la statue élégamment décorée du fils de Cinyras. Comme ici encore, des femmes célèbrent gaiement une solennité, mais mêlée plus ou moins de politique, tandis que toute la politique de Théocrite se borne à louer adroitement un roi et son épouse. Ces femmes vont à la fête dans le mime dorien, elles en revenaient dans un drame de Platon le Comique. Ce même Platon, et, après lui, Araros, semblent avoir offert une large place à l'amant de Vénus dans deux compositions dramatiques. Le vieux Cratinus parle de faire jouer une comédie à l'occasion des fêtes d'Adonis. Philétère, Nicostrate, Philippide, avaient introduit sur la scène des femmes regardant ou exécutant les mouvements très-divers de cette même solennité ; et, dans la pièce du dernier, la toilette fournissait, comme à nos *Syracusaines*, un des plus intéressants sujets de conversation.

Autre rapprochement : les habitants de chaque petite capitale de la Grèce, surtout les Athéniens, aimaient à rire de ces étrangers, grecs ou barbares, qui venaient,

Digitized by Google

nouveaux débarqués, étaler parmi eux la singularité de leurs manières et de leur langage. C'est sans doute à l'un de ces originaux, dont nous retrouvons les portraits plus tard encore, que s'adressait le précepte délicat, retourné de plusieurs façons par Aristote :

Οὐκ ἂν γένοιο μᾶλλον ἢ σε δεῖ ξένος,

Ne soyez pas plus étranger qu'il ne sied ; ne poussez pas notre curiosité étonnée à s'écrier : *Comment peut-on être Persan?* Nos *Syracusaines*, si neuves, si empruntées dans Alexandrie, n'auraient-elles pas ainsi une analogie sensible, toujours politique à part, avec le rôle, j'ai presque dit avec le patois, du Mégarien dans les *Acharniens* d'Aristophane; avec les *Etoliens* et la *Messénienne* de Criton; l'*Ephésien*, la *Béotienne* de Ménandre; sa comédie du *Crétois*, où quelque Ariste conseillait sensément de *s'accommoder au plus grand nombre*, et de n'afficher nulle part le dédain des usages reçus; enfin, avec tant d'autres pièces plus anciennes, dont plusieurs appartenaient au théâtre sicilien, et dont le titre et divers fragments indiquent assez que la place d'honneur et le privilége du ridicule revenaient de droit à quelque étranger de l'un ou de l'autre sexe, bien éloigné sans doute de se croire si plaisant?

Les adages populaires sont semés dans le mime de Théocrite : n'abondaient-ils pas chez tous ces poëtes comiques qui, depuis Magnès jusqu'à Diphile, aimaient, eux aussi, à *rendre au public ce qu'il leur avait prêté?* Tel fragment nous est même parvenu, qui rappelle au docte Meinecke le langage de Sancho Pança. Si le proverbe n'était pas un produit spontané du bon sens et de

Digitized by Google

l'expérience chez tous les peuples, on le trouverait encore en Grèce, et on l'y trouverait sous sa forme parfaite, grâce au tour d'esprit de cette nation, et à l'heureuse concision dans laquelle sa langue se resserre sans effort.

Enfin, une Chanteuse remplit presque toute la troisième scène du même dorien : or, donnant leur nom à des pièces entières, une musicienne, un joueur d'instruments y avaient souvent occupé le principal emploi.

Puisqu'il tient par tant de rapports à la comédie attique, d'ailleurs beaucoup plus développée, le tableau dramatique des *Syracusaines* peut être interprété, éclairci en maint endroit à l'aide de ces débris nombreux recueillis et classés par de savantes mains, et sous lesquels se cache et semble palpiter encore la vie d'une société depuis longtemps éteinte. C'est ce que nous avons essayé.

Nous voulons tous être amusés, même les plus graves, dit-on dans ce siècle ennuyé; et si le grec, qui charme peu nos enfants, sourit encore moins à leurs pères, adieu le grec! Ce qu'il nous faut, ce sont de rapides récits, des émotions vives, fussent-elles peu délicates; et, là-dessus, grand bruit de ce qu'on appelle *réalisme* dans les arts. Dégageant de ce mot étrange son acception la plus brutale, répondons hardiment : Le voici, le réalisme, dans la poésie antique! Oui, c'est bien la vie réelle, la vie prise sur le fait. Et même, à part une solennité disparue, ne reconnaissez-vous pas ici la vie de tous les temps? *Mutato nomine, de te fabula narratur.* J'ai vu Gorgo, j'ai vu Praxinoé; elles sont même pour moi d'anciennes connaissances. Accourues du midi de la

Digitized by Google

France à Paris pour jouir du spectacle d'une de nos grandes fêtes nationales ou de l'Exposition universelle, ces deux vives Provençales sortaient un beau jour de leur modeste hôtel, et fendaient péniblement la presse, pour gagner, sous la protection d'une police meilleure encore que celle de Ptolémée, les Champs-Elysées ou les Tuileries. C'est même moi, sans vanité, qui, touché de leur embarras, οἰκτίρμων ἀνήρ, ai recueilli leurs vœux reconnaissants, pour m'être jeté entre elles et le cheval d'un grenadier de la Garde, prêt à les écraser; j'ai vu le voile déchiré; j'ai entendu des plaintes lamentables; je connais, mais je serai discret, ce personnage peu courtois dont leur caquetage de haut goût, assaisonné d'un accent marseillais, a si fort agacé les nerfs. Sans mon intervention, ces deux dames, lestes à la réplique, allaient soulever une émeute. Que contemplait Praxinoé, quand elle s'écria, toute ravie, ἔμψυχ', οὐκ ἐνυφαντά? une magnifique tapisserie des Gobelins. Quelle mélodieuse voix lui arrachait cet autre cri d'admiraition, πανολβία ὡς γλυκὺ φωνεῖ? C'est, n'en doutez pas, celle de M^me^ Borghi. La brusque fin de cette petite *scène de la vie réelle* inquiétera peut-être le bénévole lecteur : qu'il se rassure! préoccupé de l'intérêt que m'inspirent mes deux protégées, je viens d'apprendre qu'à son retour précipité à l'hôtel, cette étourdie de Gorgo avait trouvé son mari à table, partant peu grondeur, et fortifiant son âme contre les dangers que courait sa moitié.

Mais retournons à Alexandrie : voyez-vous comme, chez le poëte grec, tout ce *réalisme* est relevé par le choix exquis des traits, ennobli et varié par le lyrisme, un peu positif encore, de la fin? Ce peintre, si ami du vrai, met

Digitized by Google

à ses tableaux la perspective, qui en atténue la crudité. Le secret antique du réel et de l'idéal se soutenant par un enchaînement naturel, serait-il perdu à jamais? Je ne le crois pas.

Ainsi que toutes les pièces de Théocrite, cette délicate critique des ridicules de *province* est voilée de quelques obscurités. Diphile, dans sa comédie de *Thésée*, présentait trois jeunes filles de Samos se proposant des énigmes à table, pendant les fêtes d'Adonis : passe-temps qui serait fort peu dramatique parmi nous, mais auquel la bonne société d'alors prenait un aussi grand plaisir que Cathos et ces *Précieuses* qui s'envoyaient visiter par un rondeau ou une charade. Ici, c'est mieux encore, c'est le poëte lui-même qui se donne cet étrange amusement avec le lecteur moderne. Sans espérer un succès complet, je n'ai rien épargné pour répandre un peu de lumière sur son œuvre. J'indique nettement la division en scènes, vaguement remarquée par tous les commentateurs, et que semble suppléer l'imagination, ce merveilleux machiniste; j'explique certains proverbes jetés dans ces trois scènes rapides; je m'attache surtout à montrer le mouvement et le jeu qui devaient animer chacune d'elles, ici par quelque rare et précieux fragment de didascalie grecque, là d'après la coupe de dialogue admise dans les éditions les plus estimées, ailleurs un peu à l'aide de conjectures. « Rechercher et imaginer, a-t-on dit avec raison, mettre la vie et le mouvement dans l'étude, le signe de notre temps est là; et l'érudition du XIX^e^ siècle a vertu de création. Elle anime ce qu'elle analyse; elle ressuscite ce qu'elle exhume : il est vrai qu'elle commence par l'aimer. » Enfin, des

Digitized by Google

notes, où j'évite la profusion, pourront être consultées avec fruit par ceux qu'une rapide lecture ne satisférait pas. A ceux-là je dirai : Bien des doutes planent encore sur le texte de Théocrite : les éditions que j'ai interrogées avec le plus de confiance et de profit, malgré leur grande diversité, sont celles de Brunck, t. I de ses *Analecta*, 1776; Walckenaër, 1789; Boissonade, 1823 et 1837; Schæfer, 1829; Ameis (*Biblioth. græco-lat.* de Didot), 1846; Léon Renier, 1847. J'ai même examiné de près les témérités savantes de M. Ahrens, 1855 et 1856. Sur ce terrain trop remué, j'ai cru devoir marcher pas à pas; et, dans les principaux passages controversés, j'indique, avec motifs, la leçon que j'ai cru devoir préférer. Si, pour les autres lecteurs, j'ai un peu rajeuni cette charmante esquisse de mœurs sans en altérer le caractère; si j'ai pu leur faire lire une petite comédie grecque, plus véritablement comédie pour nous que les fantaisies d'Aristophane, élégantes impuretés, soufflées à ce vieil esprit conservateur par le démon de la démocratie; s'ils ont trouvé quelque attrait à ce drame rapide et léger, écrit pour l'amusement intime de la haute société de Syracuse et d'Alexandrie, et qui pouvait être aux compositions d'Epicharme ou de Ménandre ce qu'un *proverbe* de Théodore Leclercq est à notre grande comédie; si enfin leur goût entrevoit les grâces de l'original à travers la faiblesse et les perfidies involontaires de la traduction, le plaisir que j'ai goûté à un travail dont je ne m'exagère point la portée, n'aura pas été des plus frivoles. Toutefois le dirai-je? pleine de mouvement et de variété, cette pièce, satire des femmes de Syracuse, éloge d'un roi et de son épouse, description poétique d'une fête, est un petit diamant nu et de la plus belle

Digitized by Google

eau; et les vrais connaisseurs, je le crains, seront tentés de me reprocher de le tailler un peu à facettes, et d'avoir essayé de le monter. La philologie a ses sceptiques; et peut-être, dans plusieurs parties de cette *étude*, n'aurai-je fait que leur donner raison.

Un homme dont le savoir et le goût délicat égalent la complaisance, M. Garsonnet, inspecteur de l'Académie de Dijon, a bien voulu m'aider de ses conseils et de ses doutes : après avoir profité des uns, et librement examiné les autres, j'ai trouvé, ici lumière, là confirmation de mes scrupules; et il m'est doux de l'en remercier publiquement.

Digitized by Google

PERSONNAGES

PRAXINOÉ, GORGO, } Syracusaines.
UNE VIEILLE FEMME DU PEUPLE.
PREMIER ETRANGER.
SECOND ETRANGER.
UNE CHANTEUSE.

ZOPYRION, petit enfant, fils de Praxinoé.
PHRYGIA, sa nourrice.
EUNOÉ, servante de Praxinoé.
EUTYCHIS, servante de Gorgo.

L'action se passe à Alexandrie, vers l'an 275 avant notre ere, dans la première moitié d'une belle journée de printemps.

Digitized by Google

LES SYRACUSAINES

OU

LA FÊTE D'ADONIS.

SCÈNE PREMIÈRE.

La chambre de Praxinoé.

GORGO; — PRAXINOÉ, ayant près d'elle des corbeilles remplies de laines, des fuseaux, et filant; — ZOPYRION, près de sa mère; — EUNOÉ, partageant le travail de sa maîtresse; — PHRYGIA, s'occupant de l'enfant; — EUTYCHIS.

GORGO,
en grande toilette, paraissant fatiguée, et entr'ouvrant la porte.

Praxinoa est chez elle?

PRAXINOÉ,
se levant et quittant ses fuseaux.

Chère Gorgo, qu'il y a longtemps!... Si elle y est!... Mais c'est miracle que tu sois venue, même maintenant. — Cherche un siége, Eunoa. Ici! mets-y un coussin.

GORGO.

C'est très-bien comme cela.

Digitized by Google

PRAXINOÉ.

Assieds-toi donc.

GORGO, assise.

Heureuse l'âme sans corps! C'est à grand'peine que je suis arrivée vivante, Praxinoa. Que d'embarras! que d'attelages à quatre chevaux! Partout chaussures de guerre, partout costumes de cavaliers; et un trajet d'une longueur! Vraiment, tu demeures trop loin de moi.

PRAXINOÉ.

C'est mon extravagant qui m'est venu loger au bout du monde, dans une tanière, non dans une maison. Et cela, tout exprès pour que nous ne fussions pas voisines. Le vilain homme! son humeur tracassière ne le quitte jamais.

GORGO,
se penchant vers elle, et à voix basse.

Chut! parler ainsi, ma chère, de Dinon, ton mari, devant le petit! Vois quels yeux il te fait! — (*Haut, à l'enfant.*) Sois tranquille, Zopyrion, mon cœur : ce n'est point du papa qu'elle parle.

PRAXINOÉ.

Par Proserpine! il comprend déjà, ce marmot!

GORGO, d'un ton caressant.

Il est gentil, ton petit papa.

PRAXINOÉ.

Cet oison, l'autre jour (car il nous faut dire *l'autre jour* à propos de tout) s'en va à la foire pour acheter de la soude et du fard; et il m'apporte, quoi? du sel : bêtise pyramidale!

GORGO.

Et mon Dioclidas! voilà encore un bourreau d'argent, celui-là! Sept drachmes pour des cuirs pelés, qui avaient

Digitized by Google

recouvert quelque antique besace : telle est l'emplette qu'il a faite hier de cinq toisons, toisons de chiens et non de brebis, sales guenilles, qui exigeront un travail ! — Mais voyons, mets ta robe et ta mante, et allons au palais de l'opulent roi Ptolémée, voir Adonis. J'entends dire que la reine a préparé une fête magnifique.

PRAXINOÉ.

Chez les grands tout est grand. — Me voici. — Mais des choses que tu as vues et dont tu parlais, tu pourrais à qui n'a rien vu...

GORGO,

se levant soudain, et l'interrompant.

Il serait temps de partir.

PRAXINOÉ.

Allons ; aux oisifs toujours fête ! — Eunoa, enlève mon ouvrage, et avise-toi de le planter-là, au beau milieu de la chambre, comme tu as déjà fait, grande indolente ! Chatte aime à dormir mollement. — Remue-toi donc ! vite, de l'eau. — (*La servante présente du savon.*) De l'eau avant tout ! et c'est du savon qu'elle m'apporte ! — (*Eunoé fait un pas pour le remporter.*) Donne toujours. — (*Elle fait jaillir l'eau en la versant sur les mains de sa maîtresse.*) Pas si fort ! finiras-tu ? Malheureuse ! tu as inondé ma tunique. Les dieux soient contents, me voilà bien lavée ! — La clef du grand coffre, où est-elle ? apporte-la moi. — (*Elle en tire une robe, et s'en revêt.*)

GORGO.

Praxinoa, cette robe à agrafe et à longs plis te sied à ravir. A combien t'en revient l'étoffe ?

PRAXINOÉ.

Ne m'en parle pas, ma chère ! à plus de deux mines

Digitized by Google

de bon argent; et encore, pour la façon, me suis-je tué le corps et l'âme.

GORGO.

Du moins, cela t'a réussi.

PRAXINOÉ.

Oui, assez bien. — (*A Eunoé.*) Ma mante, mon ombrelle! et arrange ma coiffure dans le dernier goût. — (*A Zopyrion, qui regarde sa mère d'un air suppliant.*) Mon fils, je ne t'emmène pas. Et Croquemitaine! Ça mord, un cheval! — (*L'enfant se met à pleurer.*) Pleure tant que tu voudras, je n'ai pas envie de te faire estropier. — Partons. — Phrygia, prends le petit et amuse-le. Fais rentrer le chien; ferme au verrou la porte de la cour.

(Elles sortent.)

Digitized by Google

SCÈNE II.

Une large rue aboutissant au palais du Roi. Elle est encombrée de peuple, de voitures et de soldats.

LES MÊMES, moins Phrygia et l'enfant; — UNE VIEILLE FEMME; — UN PREMIER ÉTRANGER.

PRAXINOÉ.

Dieux! quelle foule! Comment percer cette maudite cohue? C'est une immense fourmilière. — (*Levant les yeux vers une statue du Souverain.*) Que tu as fait de grandes choses, ô Ptolémée! depuis que ton père est au rang des Immortels! Nul malfaiteur ne se glisse plus près du passant pour le voler; plus de ces jeux à l'égyptienne; plus de ces maîtres jurés filous, tous de même trempe, mauvais garnements, tous forts en gueule.

(Un corps de cavalerie, en brillante tenue, approche et défile en occupant presque toute la largeur de la rue.)

Ah! chère Gorgo, qu'allons-nous devenir? Voici la Garde à cheval! — (*Plusieurs chevaux vifs s'écartent du rang. A un cavalier.*) Mon ami, ne m'écrase pas! — Comme il se cabre, ce cheval roux! qu'il est méchant! — (*Eunoé semble ne rien voir.*) Chienne d'imprudente! Eunoa! tu ne te rangeras point? — Il va tuer son cavalier! — Que j'ai bien fait de laisser mon enfant à la maison!

Digitized by Google

GORGO, souriant.

Rassure-toi, Praxinoa : ils sont passés, et ont repris leurs rangs.

PRAXINOÉ.

Enfin !... je respire. Depuis mon enfance, le cheval et le froid serpent ont toujours été mes bêtes d'aversion. — Hâtons le pas. — (*Montrant la place sur laquelle s'élève l'habitation royale.*) Quelle multitude va tomber sur nous !

GORGO,

à une vieille femme qui fait partie de cette foule.

Venez-vous du palais, la mère ?

LA VIEILLE.

Oui, mes enfants.

GORGO.

Y peut-on pénétrer ?

LA VIEILLE.

A force d'essayer, les Grecs pénétrèrent dans Troie, ma belle. Avec des efforts on vient à bout de tout. — (*Elle continue son chemin.*)

GORGO, avec une gravité ironique.

La Pythonisse s'en va en nous laissant un oracle !

PRAXINOÉ.

Troie ! les Grecs ! Ces femmes savent tout, même comment Jupiter s'y prit pour épouser Junon.

GORGO.

Vois, Praxinoa, comme on s'étouffe autour des portes.

PRAXINOÉ.

C'est à faire trembler ! — Gorgo, donne-moi la main. Eunoa, tiens celle d'Eutychis ; ne la quitte pas des yeux, et prends garde de te perdre. — (*Sur le seuil du palais.*)

Digitized by Google

Toutes ensemble entrons! Ferme, Eunoa! serre-toi contre nous. — Ah ciel! voilà mon voile en deux morceaux! — (*A un homme poussé contre elle par le flux et le reflux de la foule.*) Au nom de Jupiter, ô étranger! ménagez ma mante, et que le ciel exauce vos vœux!

L'ÉTRANGER.

Il ne dépend pas de moi; cependant j'y prendrai garde.

PRAXINOÉ.

Quelle presse! quel tumulte! Ils se bousculent comme des pourceaux.

L'ÉTRANGER,

après avoir fait effort pour les aider à entrer.

Courage, madame : nous voici au port. — (*Eunoé reste encore engagée dans la foule avec sa compagne.*)

PRAXINOÉ.

Et l'an prochain, et en tout temps, généreux étranger, soyez heureux, vous qui nous avez prêté secours! — (*Il s'éloigne.*) — (*Tâchant de réparer le désordre de sa toilette.*) Brave homme! âme compatissante! — Mais on écrase Eunoa. Allons, poltronne! joue des coudes à ton tour! — (*Les deux suivantes parviennent à entrer.*) Très bien! « Toutes dedans! » comme dit l'autre, en tirant le verrou sur la mariée.

Digitized by Google

SCÈNE III.

L'intérieur du palais splendidement orné pour la fête, et rempli de curieux qui circulent dans les galeries.

LES MÊMES, moins la Vieille, etc.; — UN SECOND ÉTRANGER; — UNE CHANTEUSE.

GORGO.

Praxinoa, viens de ce côté. — Considère d'abord ces broderies : quelle délicatesse! quelle grâce! Dirait-on pas des vêtements tissus pour les dieux?

PRAXINOÉ.

Auguste Minerve! quelles ouvrières ont exécuté ce charmant travail? quels artistes ont tracé ces vivantes peintures? Vérité dans les poses, vérité dans les mouvements : c'est la vie elle-même, et non son image. Que l'homme a d'industrie!

(Elles s'approchent d'une haute estrade, couverte de riches tapis, et entourée d'un double rang de larges *jardinières* d'argent, remplies de fleurs simples, de jeunes laitues, consacrées par une tradition qui rappelle les amours et les regrets de Vénus, et de tendres arbrisseaux, prémices de la végétation renaissante. Au milieu de l'estrade est couchée la statue d'Adonis ressuscité, symbole du Soleil à l'équinoxe du printemps.)

— Et qu'il est beau, étendu sur son lit d'argent, avec ce doux visage qu'ombrage un poil léger, cet Adonis admirable, aimable, adorable, même sur le noir rivage!

Digitized by Google

L'ÉTRANGER,

contrefaisant leur langage et leur accent.

Finirez-vous, causeuses impitoyables? — (*A part.*) Ces tourterelles, au caquetage intarissable, prolongent, bec ouvert comme celui des canards, leurs syllabes criardes.

GORGO,

se redressant et le regardant fièrement.

Par la Terre, ma mère! d'où sort-il celui-là? Que t'importe notre babil? Commande à tes esclaves; mais toi, commander à des Syracusaines! Afin que tu le saches, nous sommes Corinthiennes pur sang, ni plus ni moins que Bellérophon. Nous avons l'accent du Péloponnèse? Eh bien! aux Doriennes le parler dorien!

PRAXINOÉ.

Douce Proserpine, préserve-nous d'un second maître! Un seul, c'est bien assez. — (*A l'Etranger, qui, sans se déconcerter, les regarde en souriant, comme une curiosité.*) Ne vas-tu pas me la raser vide?

GORGO,

lançant un dernier regard à l'Etranger, et attirant vers elle son amie.

Attention, Praxinoa! Vois-tu la fille d'Argia, l'habile musicienne couronnée pour sa complainte sur Sperchis? C'est elle qui va chanter l'hymne: certainement ce sera beau. — La voilà qui se prépare en minaudant.

(Avec la foule des spectateurs, les deux Syracusaines et leurs suivantes se pressent, pour mieux entendre, autour de l'estrade, où Vénus est figurée près d'Adonis par une jeune femme exprimant, avec une vive pantomime, sa joie du retour de son amant.)

Digitized by Google

LA CHANTEUSE,

à la tête d'un chœur de femmes du plus haut rang, et s'accompagnant de la lyre.

« Souveraine qui chéris Golgos, les hauts sommets d'Eryx, Idalie, et qui, en te jouant, subjugues tout avec l'or, Vénus! voici ton bel Adonis : des bords de l'intarissable Achéron, après douze mois, les Heures aux pieds délicats l'ont ramené. Déités chéries, ces lentes filles du ciel viennent toujours, appelées par nos vœux, apporter quelque don à tous les humains.

» O Cypris! c'est toi, disent les peuples, qui as doué d'immortalité la mortelle Bérénice, en versant dans son sein quelques gouttes d'ambroisie. Pour toi, dans sa reconnaissance, déesse aux mille noms et aux mille sanctuaires, Arsinoé, sa fille, belle comme Hélène, entoure avec une pieuse tendresse ton jeune amant de toutes les richesses de la terre.

» Près de lui s'étalent dans leur maturité les plus beaux fruits qui pendent aux branches de nos vergers; près de lui fleurissent de frais jardins dans d'élégantes corbeilles d'argent; pour lui des vases d'or exhalent la myrrhe de Syrie. Ici s'offre tout ce qu'apprête la main des jeunes beautés, mêlant à la blanche farine l'essence variée des fleurs, et le doux miel, et les sucs onctueux de l'olive : délicates pâtisseries, qui empruntent la forme du quadrupède et de l'oiseau.

» De verdoyants berceaux vous voyez le léger édifice, couvert des tiges flexibles de l'aneth parfumé. Sur ces bosquets élevés par enchantement voltigent de jeunes Amours, semblables aux petits de Philomèle essayant

Digitized by Google

leur ailes de rameau en rameau. Salut, richesses de l'ébène et de l'or! Salut, couple d'aigles, de l'ivoire le plus pur, qui portez au fils de Saturne l'échanson adolescent!

» Là-haut, ces tapis de pourpre sont plus doux que le sommeil! s'écrieraient et la Milésienne et le pâtre de Samos. C'est la couche du bel Adonis. Cythérée la partage avec l'amant aux bras de rose qui ne compte pas vingt printemps. Rien n'altère la douceur de ses baisers: à peine un tendre duvet dore ses lèvres charmantes.

» En ce jour sois heureuse, ô Vénus! ton époux t'est rendu. Demain, dès que l'Aurore viendra verser ses pleurs, toutes ensemble nous le porterons près de la mer au rivage écumant. Là, les cheveux épars, la robe flottante, le sein découvert, nous entonnerons l'hymne sonore :

» Seul entre les demi-dieux, oui, seul, cher Adonis, tu vois tour à tour et la terre et les sombres bords : honneur dénié au fier Agamemnon, au grand Ajax, héros aux terribles colères, à Hector, le plus illustre des vingt fils d'Hécube, à l'intrépide Patrocle, à Pyrrhus, heureux vainqueur de Troie, à ces hommes des anciens jours, Lapithes, famille de Deucalion, Pélages, souche glorieuse des Pélopides et d'Argos.

» Sois-nous maintenant favorable, cher Adonis! sois-le jusqu'au printemps nouveau! Tu es vènu chéri de tous, ô Adonis! Chéri de tous tu reviendras encore. »

Digitized by Google

GORGO.

Praxinoa, quel chant!

PRAXINOÉ.

Femme heureuse! le beau talent! la mélodieuse voix!

GORGO,

brusquement, après avoir regardé le degré de l'ombre au gnomon.

Mais il est temps de retourner au logis : Dioclidas est à jeun, et le personnage est tout fiel et vinaigre. Malheur à qui l'aborde quand il a faim!

PRAXINOÉ,

se laissant entraîner, mais se retournant pour contempler Adonis encore une fois.

Adieu, notre Adon bien-aimé. Sois en joie; et, à ton retour, trouve la joie parmi nous!

(Elles se retirent.)

Digitized by Google

NOTES.

INTRODUCTION.

La fête allégorique d'Adonis ressuscité, etc. — Longepierre *le translateur*, homme d'un véritable savoir, a réuni, dans une note de sa traduction de Bion et de Moschus, p. 40 et suiv., les principaux témoignages de l'antiquité sur la Fête d'Adonis.

*

Adonis, entre tous les jeunes hommes le plus merveilleusement doué de beauté. —

Ὦ Κυθήρα, βασιλεῦ Κυπρίων...
παῖς σοι κάλλιστος μὲν ἔφυ θαυμαστότατός τε
πάντων ἀνθρώπων.

(Platon le Comique, Ἄδωνις. Meinecke, *Fragm. Poet. Com. Ant.*, p. 615.)

*

Une fête voluptueuse, célébrée somptueusement aussi par des courtisanes enrichies. —

Πολυτελῶς Ἀδώνια
ἄγουσ' ἑταίρα μεθ' ἑτέρων πορνῶν χύδην.

(Fragm. de la Comédie du *Peintre*, de Diphile.)

*

Au risque d'assister peut-être à des joies fort peu chastes. — Ezéchiel, chap. VIII, v. 13 et 14. — Cf. M. Guigniaut, *Religions de l'Antiquité*, liv. IV, chap. 3, 2, p. 55. — Ovide

Digitized by Google

parle des fêtes d'Adonis à Rome comme d'un rendez-vous de femmes galantes et de coureurs d'aventures. (*Art. amat.*, l. I, v. 75.)

*

Θορύβους ὀχλώδεις φεῦγε. — « Fuis le tumulte des assemblées confuses. » (Menandri *Gnom. monost.* 239.)

*

Il fait si bon mentir à propos! —

Καιρῷ τιθέμενον ψεῦδος εἰς κέρδος φέρει.

(Diphile. *Fabul. incert.* Fragm. XXX.)

*

Que la curiosité coûte cher! —

Τὸ πολλὰ πράττειν κώδύνας πολλὰς ἔχει.

(Menandri *Gnom. monost.* 723.)

*

Rangez-vous! place! place! etc. — Cité par M. Sainte-Beuve (3e art. sur Théocrite, *Journal des Débats*, 16 décembre 1846).

*

Oubliant qu'à l'étranger surtout sied la modestie, etc. —

Ξένῳ μάλιστα συμφέρει τὸ σωφρονεῖν.
Ξένῳ δὲ σιγᾶν κρεῖττον ἢ κεκραγέναι.

(Menandri *Gnom. monost.* 392, 401.)

*

Comme le Béotien *de Diphile, etc.* — Meinecke, *Fragm. Poet. Com. Nov.*, p. 385.

*

Elles ont bu et mangé, etc. —

Δεδειπνήκασιν· ὁ δὲ τάλας ἐγώ·
κεστρεὺς ἂν εἴην ἕνεκα νηστείας ἄκρας.

(Diphile, *Les Femmes de Lemnos.*)

Digitized by Google

Epicharme, dont Théocrite était grand admirateur. — Voy. la 17e *Epigramme* de notre poëte.

*

Les Spectatrices des Jeux Isthmiques. — Παρίπλασι δὲ τὸ ποιημάτιον ἐκ τῶν παρὰ Σώφρονι θεωμένων τὰ Ἴσθμια. (*Schol.*)

*

Cette pièce, représentée peut-être dans les festins de la Cour d'Hiéron II, etc. — Voy. les *Origines du Théâtre moderne*, introd., p. 219. — M. Magnin considère aussi deux autres idylles de Théocrite, *la Magicienne* et *l'Amour de Cynisca*, comme « d'admirables échantillons de la poésie mimique. »

*

Le jugement de Quintilien, etc. — Instit. orat., l. X, c. 1.

*

La servante Eunoé ne dit pas un mot. — Une scholie, citée par Walckenaër, suppose que c'est Eunoé qui dit, au premier vers, Γοργοῖ φίλα, ὡς χρόνῳ ! Ἐνδοῖ. Mais ce ton familier rend la chose invraisemblable. Walckenaër lui-même rend ces paroles à Praxinoé, et, dans toutes les bonnes éditions postérieures, son exemple a été suivi.

*

Dit Virgile, d'après Théocrite lui-même. — *Eglogue* X, v. 18. *Idylle* I, v. 106.

*

C'était la naissance de quelque divinité. — Διὸς γοναί, Ἀθηνᾶς γοναί, Ἀπόλλωνος καὶ Ἀρτέμιδός γοναί, κ. τ. λ. — Cf. Meinecke, t. I, p. 279, sqq.

Digitized by Google

Une intrigue amoureuse, ourdie en une veillée de fête. — Παννυχίς, *la Nuit sacrée,* de la moyenne et de la nouvelle Comédie.

*

Des femmes célèbrent gaiement une solennité, etc. — *Les Femmes à la fête de Cérès,* d'Aristophane; *à la fête de Bacchus,* de Timoclès; etc.

*

Elles en revenaient dans un drame de Platon le Comique. — Ce drame avait pour titre Αἱ ἀφ' Ἱερῶν.

*

Ce même Platon, et, après lui, Araros, etc. — Fragments de l'*Adonis* de chacun de ces deux poëtes. Meinecke, t. II, p. 615; t. III, p. 273.

*

Le vieux Cratinus parle de faire jouer une comédie à l'occasion des fêtes d'Adonis. — Διδάσκειν εἰς Ἀδώνια. (Fragm. de la pièce des *Bouviers.*)

*

Et, dans la pièce du dernier, etc. — Sur les Ἀδωνιάζουσαι de Philippide, contemporain de Ménandre, voy. Meinecke, t. IV, p. 467; et sur les drames nombreux dont Adonis avait fourni le sujet, Bast, *Lettre critique,* p. 46, note. — Selon le Scholiaste d'Aristophane, ce même titre avait été donné, mais à tort, à la comédie de *Lysistrata.*

*

Le précepte délicat, retourné de plusieurs façons par Aristote. — Rhétorique, liv. III, c. 11.

*

N'afficher nulle part le dédain des usages reçus. — Τὸ γὰρ σύνηθες οὐδαμοῦ παροπτέον.

Digitized by Google

Avec tant d'autres pièces plus anciennes, dont plusieurs appartenaient au théâtre sicilien, etc. — La *Mégarienne,* les *Perses,* les *Troyens,* d'Epicharme, pouvaient se ranger peut-être dans cette catégorie. Voy. Epich. *Fragm.*, ed. H. Polman Kruseman, Harlem, 1834.

*

Les adages populaires n'abondaient-ils pas chez tous ces poëtes comiques, etc.? — Les *Cléobulines* de Cratinus, variété de *Femmes savantes,* ou plutôt de *Chercheuses d'esprit,* ne parlant que par apophthegmes; le *Carion-Sphinx* d'Eubule, ou le *Valet amateur d'énigmes,* αἰνιγματιστής; la *Sappho,* parodie écrite par Antiphane; surtout l'*Homme aux proverbes,* Παροιμιαζόμενος, du même poëte. Ajoutons, pour la scène dorienne, le *Sphinx* d'Epicharme, travestissement de la fable du monstre vaincu par Œdipe. — Toutes ces pièces semblent avoir été les vénérables aïeules de la *Comédie des Proverbes,* de Montluc.

*

Donnant leur nom à des pièces entières, une musicienne, un joueur d'instruments, etc. — Dans les deux derniers âges de la Comédie Attique, on compte jusqu'à quinze drames intitulés Αὐλητής, Αὐλητρίς, Αὐλητρίδες, Κιθαριστής, Κιθαρίστρια, Κιθαρῳδός, Ψάλτρια.

*

Ne reconnaissez-vous pas ici la vie de tous les temps? — Cette idée a déjà été présentée, avec quelques développements, par Cros, p. 230 de sa Traduction de Théocrite, publiée en 1822.

*

Diphile, dans sa comédie de Thésée, etc. — Meinecke, *Fragm. Poet. Com. Nov.,* p. 399.

Digitized by Google

La division en scènes, vaguement remarquée par tous les commentateurs. — Voy. le Scholiaste, sur le v. 44. — « Plures hujus carminis *constituendæ sunt* partes, sive *scenæ*, etc. » Argum. de Walckenaër.

*

« *Rechercher et imaginer, etc.* » — M. Ed. Thierry, *Moniteur*, 1er septembre 1857.

SCÈNE PREMIÈRE.

Praxinoa est chez elle? — J'ai cru devoir conserver aux noms propres la désinence dorienne que leur donnent ces étrangères.

Beaucoup de noms d'hommes terminés en νοος, de femmes en νόη, étaient, dans l'origine, des *qualificatifs :* ils avaient été formés pour exprimer le degré d'intelligence, le tour d'esprit ou le caractère, νοῦς. Horace, I, *Carm.* 11, conseille à une *Leuconoé* (*esprit candide et crédule*) de ne plus consulter les devins. *Praxinoé* aurait signifié primitivement *femme active,* ou peut-être *rusée, faiseuse de pratiques*, comme aurait dit Molière. — *Gorgo* (Velocitas, Agilitas) était, entre autres applications, un des noms de Minerve. Ce nom, un peu étrange pour nos oreilles, avait été porté par une femme d'excellent conseil, fille de Cléomène, roi de Sparte, et épouse de Léonidas. (Hérodote, liv. V, c. 51; liv. VII, c. 239.)

Zopyrion, gracieux diminutif, nom donné ici à un enfant qui avait peut-être des taches de rousseur au visage (ἐκπυρούμενον ἐν τῷ προσώπῳ, *Schol.*) C'est par erreur que Pape et M. Pillon, dans leurs estimables Vocabulaires des noms propres chez les Grecs, croient que Théocrite désigne ainsi un esclave.

Digitized by Google

Phrygia. Les Grecs et les Romains donnaient souvent aux serviteurs des deux sexes des noms tirés de leur pays natal : *Thratta, Syra, Carion, Afer, Messenio.* Nous avons eu de même nos *La Brie,* nos *Champagne,* etc.

Eunoé. D'après son caractère, tel qu'il est esquissé, la servante qui porte ce nom pouvait l'avoir reçu comme l'équivalant de Εὐήθης, *Sotte.*

Eutychis. Nom de femme, pour lequel Pape cite *Inscript.* 504. Εὐτυχία, *Bonne chance.* Un bon serviteur est en effet une *heureuse trouvaille.* Le traducteur Servan de Sugny prend à tort Eutychis, personnage muet, pour la vieille Egyptienne. Voy. la scholie sur le vers 67. — *Eutychis* est notre *Félicie* ou *Félicité.*

*

Qu'il y a longtemps! — Ὡς χρόνῳ ! Scholiaste : ἀντὶ τοῦ ὡς διὰ χρόνου ! Platon (*Hipp. maj.*, init.) comblera l'ellipse : Ὡς διὰ χρόνου ἡμῖν κατῆρας εἰς τὰς Ἀθήνας ! Nous disons dans le même sens : *Il y a un siècle qu'on ne vous a vu.*

*

Ici! — Ancienne leçon, αὐτᾷ ou αὐτῇ. M. Boissonade l'explique ingénieusement. « Αὐτῇ dictum cum emphasi ad servam de muliere libera et quæ, heræ amica, est heræ æqualis. Notum pronomen αὐτός de hero, de magistro. *Idyll.* XXIV, 50, Amphitryo servos compellat, aitque moræ impatiens : αὐτὸς ἀϋτεῖ. Sic discipuli Pythagoræ de magistro, ut servi de domino, dicebant αὐτὸς ἔφα. » Ainsi, le sens serait : *Eunoa, un siége à madame.* — Je lis, avec M. Ahrens, αὐτεῖ, forme dorienne de αὐτόθι, *ici même, près de moi.*

Quelqu'un disait, dans une comédie d'Apollodore : « Entrez-vous dans la maison d'un ami? l'affection du maître pour vous se fait voir dès que vous touchez le seuil. Le portier vous montre un visage riant; le chien

Digitized by Google

vous vient caresser en remuant la queue ; un serviteur accourt, et vous offre avec empressement un siége, sans en attendre l'ordre. »

Ὑπαντήσας δέ τις
δίφρον εὐθέως ἔθηκε, κἂν μηδὲὶς λέγῃ
μηδέν.

(Mein., *Frag. Poet. Com. Nov.*, p. 455.)

Eunoé méritera donc tout à l'heure d'être accusée de lenteur par sa maîtresse. — Plaute et Molière se seraient-ils souvenus de ce *chien du logis*, l'un dans les paroles de Cléérète (*Asinaria*, v. 169) ; l'autre dans la réponse pleine de modestie et de séduction qu'Henriette adresse à Clitandre (*Femmes savantes*, acte I, sc. 3) ?

*

C'est très-bien comme cela. — Ἔχει κάλλιστα, disent encore les Grecs aujourd'hui. Ces mots ne s'appliquent qu'au coussin, espèce d'*oreiller*, ποτίκρανον, que Gorgo refuse :

Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin.

— D'une comédie de Cléarque (*Pandrose*) nous possédons ce petit bout de dialogue entre deux personnes qui, à table, vont passer au second service :

Λάβ' ὕδωρ κατὰ χειρός. — Μηδαμῶς· καλῶς ἔχει.
— Λάβ', ὦγάθ' · οὐδὲν χεῖρον.

« Prenez de l'eau pour vos mains. — Non, non, c'est bien comme cela. — Prenez, mon cher, ce ne sera pas plus mal. » — Cf. Plutarque, *de Aud. Poet.*, 6. — Ce καλῶς ou κάλλιστα, c'est le *recte*, le *benigne* des Latins, exprimant aussi une négation :

Rogo num quid velit.
« Recte » inquit.

« Ne désirez-vous rien de plus ? — Non, dit-il. » (Térence, l'*Eunuque*, acte II, sc. 4.)

..... At tu quantumvis tolle. — Benigne.

Digitized by Google

« Emportes-en tant que tu voudras. — C'est trop d'obligeance. » (Horace, *Epître* 7, l. I.)

*

Heureuse l'âme sans corps! — Ὦ τᾶς ἀδεμάτω ψυχᾶς! Nous disons dans le même sens : *Que ne suis-je petit oiseau!* pour voler, sans encombre, au-dessus de la multitude. — D'autres lisent ἀλεμάτω. *O vanam animam! Quelle folie j'ai faite!*

*

Vraiment, tu demeures trop loin de moi. — Ἑκαστατέρω μεῦ. Ce mot est pour ἑκαστέρω. « C'est peut-être une forme populaire, ou une faute que Théocrite a commise volontairement, à l'exemple de Sophron, qui, ainsi que nous l'apprend l'*Etymol. magn.*, p. 774, 43, ἑκοντὶ ἥμαρτε, τὸ ἄκακον τῆς γυναικείας ἑρμηνείας μιμησάμενος. » (*M. Léon Renier.*) — Si nous lisons, avec M. Ahrens, μασσοτέρω, le sens changera. Cet adverbe n'exprime pas la *distance*, mais la *longueur* : « Ton appartement est *plus grand* que le mien. » Or ce sens est repoussé par la réponse de Praxinoé.

*

Au bout du monde. — Ἐπ' ἴσχατα γᾶς. Comme dans ces vers de Piron, cités par M. Boissonade :

> Et j'allais chez vous, Monseigneur,
> A pied, comme un petit rimeur :
> Vous demeurez au bout du monde!

*

Dans une tanière, non dans une maison. — Ἰλεὸν, οὐκ οἴκησιν. M. Boissonade rencontre la même hyperbole populaire dans ces lignes des *Entretiens* de J.-L. de Balzac : « On m'est venu représenter, de la part d'une pauvre fille, la triste image du lieu où elle se trouvoit : un trou, une tanière, un tombeau, qu'on appelle improprement une chambre. »

Digitized by Google

Le vilain homme! — Φθονερὸν κακόν, *invidiosum scelus*. De même, *idylle* XIV, vers 36, ἐμὸν κακόν, *mea pestis, fléau de ma vie*. — Un scrupule cependant. Si le mari de Praxinoé tient les deux amies éloignées l'une de l'autre, n'est-ce point parce qu'il serait *jaloux* de leur mutuelle affection? Un tel travers n'est pas sans exemple. Alors il faudrait traduire, *ce monstre de jalousie*. Le Scholiaste se tait.

*

Devant le petit. — Τῷ μικκῷ παρεόντος. — Μικκός, dorien, pour μικρός. De là, chez les Latins, *mica;* d'où notre *mie*. Théocrite emploie ailleurs ce mot comme adverbe : μικκὸν ἄκουσον, *écoute un peu* (*idylle* V, v. 66). Le *n'écoutez mie* de La Fontaine (liv. IV, *fable* 16), est donc à la fois du vieux français et du grec.

*

Par Proserpine! — Ναὶ τὰν πότνιαν, *Oui, par la vénérable* (*déesse*). La Sicile, patrie de Praxinoé, était consacrée à Cérès et à Proserpine ; elle passait pour avoir été le principal théâtre de l'enlèvement de cette dernière. (M. Guigniaut, *Relig. de l'Antiq.*, liv. VIII, sect. I, chap. 5.) De là, l'habitude des Siciliennes de jurer par Proserpine.

*

Il est gentil, ton petit papa. — Καλὸς ἀπφύς. Servan de Sugny gâte ce trait, en supposant fort gratuitement que c'est à son amie que Gorgo s'adresse :

> Tout le monde, ma chère,
> Vante de ton époux les rares qualités.

Comment n'a-t-il pas compris que Gorgo veut donner le change à l'enfant, comme Harpagon à Elise et à Cléante? « O ciel! je me serai trahi moi-même! la chaleur m'aura emporté, et je crois que j'ai parlé haut, en raisonnant tout seul.... Vous avez entendu?... Je disois

Digitized by Google

qu'il est bien heureux qui peut avoir dix mille écus chez soi.... Plût à Dieu que je les eusse, dix mille écus! » (L'*Avare*, acte I, sc. 5.)

Ἀπφύς, ἀπφίον, ἀπφάριον, ἀπφίδιον, ἄττα, τίττα, πατρίδιον, mots enfantins, termes de caresse, pour πάππας ou πατήρ. Il semble étrange qu'il y en ait moins pour désigner la mère, μᾶ, μάμμα, ἀπφά. — L'emploi de ces ὑποκόρισματα était quelquefois moins chaste : témoin ces courtisanes

τοὺς μὲν γέροντας ὄντας ἐπικαλούμεναι
πατρίδια, τοὺς δ' ἀπφάρια, τοὺς νεωτέρους.
(Xénarque, Fragm. du Πένταθλος.)

*

Car il nous faut dire l'autre jour *à propos de tout*. — Nous parlons toujours, dans nos causeries, de faits déjà éloignés : nous nous voyons si rarement! Cette interprétation, qui était celle de M. Boissonade, a seule l'avantage de ne rien changer ni forcer dans le détail du texte. — Avec M. Ahrens, je lis κίπφος μὰν τῆνος. Littéralement, *cette mouette, ce goëland;* c'est-à-dire, *cet imbécile*. « Κίπφος proverbialiter dicitur ἐπὶ τῶν ἀλογίστων ἀνδρῶν καὶ ἀνοήτων. » (*Thesaur. Græcæ Ling.*, ed. Didot.) Dans le *Plutus* d'Aristophane, v. 909 et suiv., le bonhomme Chrémyle reproche à un Sycophante de se mêler de ce qui ne le regarde pas. A quoi l'autre répond : « Cela ne me regarde pas, vieux goëland, ὦ κίπφε, de faire à ma patrie tout le bien que je puis? » Le proverbe Κίπφος ᾠδίνει, *la mouette pond*, s'appliquait aux faiseurs de promesses inconsidérées.

*

Pour acheter de la soude et du fard. — Ces deux objets entraient, dit le Scholiaste, dans les préparatifs de toilette des femmes. Le νίτρον (*natron*, sorte de soude) servait à nettoyer le linge et les robes, et faisait peut-être partie de quelque cosmétique.

Digitized by Google

Le censeur Appius, qui avait beaucoup de taches à effacer dans sa conduite, affectait une rigidité extrême. « Persuasum est ei, écrit plaisamment Célius à Cicéron, censuram lomentum aut *nitrum* esse. Errare mihi videtur. Nam sordes eluere vult; venas sibi omnes et viscera aperit. » (*Epist. ad famil.*, VIII, 14.)

Un des poëtes de l'Anthologie, Lucillus, nous fait confidence des artifices des femmes grecques pour relever leur beauté, ou *pour réparer des ans l'irréparable outrage :*

Τὰς τρίχας, ὦ Νίκυλλα, τινὲς βάπτειν σε λέγουσιν,
ἃς σὺ μελαινοτάτας ἐξ ἀγορᾶς ἐπρίω.
Par une imposture secrète
Nicylla prête à ses cheveux
Ce beau noir qui charme les yeux....
Erreur ! Nicylla les achète.

A une autre coquette, plus cruel encore, il disait :

Ἠγόρασας πλοκάμους, φῦκος, μέλι, κηρόν, ὀδόντας.

« Boucles de cheveux, fard, miel, vernis, dents, tu as acheté tout cela ! » (*Anthol. Palat.*, XI, 68 et 310.) Cf. Böttiger, *Sabine.* — Dans sa comédie de l'*Héritier ridicule*, Scarron fait une énumération semblable :

Blanc, perles, coques d'œufs, lard et pieds de moutons,
Baume, lait virginal, et cent mille autres drogues,

dont l'aspect importunait tant Arnolphe et Gorgibus !

*

Bêtise pyramidale! — Ἀνὴρ τριςκαιδεκάπαχυς, *homme de treize coudées; grand nigaud.* Ἐπισκώπτει αὐτὸν εἴς τε μῆκος καὶ ἄνοιαν, *Schol.* Elle se moque à la fois de sa taille en gaîne, et de sa sottise. Dinon est un peu de la famille du *grand flandrin de vicomte*, du *Misanthrope*.

*

Sept drachmes, pour des cuirs pelés, etc.! — Chicaneau, préoccupé d'une autre idée :

.... Deux bottes de foin cinq à six mille livres!

Plaideurs, acte I, sc. 7.) — La drachme valait 93 cen-

Digitized by Google

times. Ἑπταδράχμως, prix exorbitant en effet, dit M. Léon Renier, si l'on admet avec Spohn, qui a fait une étude particulière de cette question, qu'à Alexandrie le prix moyen des brebis vivantes était de dix drachmes.

*

Qui exigeront un travail! — Littéralement, *travail sur travail*, ἔργον ἐπ' ἔργῳ. *Pour les nettoyer*, dit la scholie : δὶς καὶ τρὶς διόμενα καθαρθῆναι. F. Didot, avec une précision un peu infidèle : *Couture sur couture.* — Cf. Hésiode, *Travaux et jours*, v. 380 : ἔργον ἐπ' ἔργῳ ἐργάζεσθαι. « Travaillez, prenez de la peine. » *La Font.*

*

Chez les grands tout est grand. — Ἐν ὀλβίῳ ὄλβια πάντα. Proverbe moderne équivalent : « Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? » (*Dictionn. de l'Acad.*, édit. de 1835.)

*

Me voici, etc. — M. Ahrens :

Ἡνίδ' ἐγών. Εἴπαις κεν ἰδοῖσα τὸ τῷ μὴ ἰδόντι...

Tu pourrais à qui n'a rien vu.... (en raconter une partie). — « Mais Gorgo, qui n'a pas fait une course aussi longue uniquement pour causer, ne veut pas manquer le but de sa visite : elle se hâte donc d'interrompre son amie. » (*M. Léon Renier.*)

*

Aux oisifs toujours fête! — Ἀεργοῖς αἰὲν ἑορτά. Les Russes disent de même : « Il est toujours fête pour les paresseux. » (G. Duplessis, *Bibliogr. Paræmiologique*, p. 504.) — Un vieil adage français n'est pas moins vrai que le proverbe grec, et il est plus moral : « Toujours feste après besogne faite. » (Gabr. Meurier, *Trésor des Sentences.*)

Digitized by Google

Le nom de Praxinoé (*femme active, attentive au travail*) ne rend-il pas plus piquante l'application du proverbe, en le faisant retomber sur Gorgo, curieuse et désœuvrée? — Elle était terriblement oisive, cette épouse du *Misogyne* de Ménandre, qui le ruinait en fêtes :

Ἀεὶ γάρ τινα
ἄγειν ἑορτὴν ἐστ' ἀνάγκη,

disait l'infortuné mari.

*

Eunoa, enlève mon ouvrage, etc. — C'est ici surtout qu'un traducteur attentif peut s'écrier : *Locus vexans et vexatus!* Après un mûr examen du texte de M. Ahrens, il m'a fallu louvoyer entre les scholies et l'ancienne version latine. — Αἶρε τὸ νᾶμα, *Aufer stamina.* — Μὴ ἀμελῶς εἰς τὸ μέσον (γυναικεῖον) αὐτὸ θήσεις.

Ne peut-on encore entendre ce passage ainsi? « Va prendre dans la pièce voisine de l'eau pour ma toilette (τὸ ὕδωρ, *Schol.*); et, fainéante, reviens la déposer, θὶς πάλιν, au milieu de cette chambre où nous sommes. Tu ressembles aux chats, qui aiment à rester dans une molle somnolence. Marche donc! etc. » — Νᾶμα, dans la langue commune, *unda, lympha.* Quand ce mot signifie *filum, stamen,* il est dorien, pour νῆμα; et c'est précisément ce qui nous fait préférer ici cette dernière acception.

Walckenaër et M. Boissonade : Ἆδ' ὡς νᾶμα φέρει! *En hæc ut aquam fert!* Et le Scholiaste : ἴδε εἰς ποῖον ἀγγεῖον βαλοῦσα τὸ ὕδωρ, φέρει ἐμοί. « Vois *dans quel vase* elle a mis l'eau qu'elle m'apporte! » Cela n'indiquerait-il pas un petit jeu de scène plus bouffon encore que la manière dont la maladroite Andrée présente un verre d'eau à sa maîtresse?

*

Avise-toi de le planter-là, etc. — « Tenez encore ce manchon, dit la comtesse d'Escarbagnas à Andrée; ne

Digitized by Google

laissez point traîner tout cela, et portez-le dans ma garde-robe. » (Sc. 3.)

*

Chatte aime à dormir mollement. — Proverbe, dit le Scholiaste ; et il ajoute : Quand la chatte n'a pas trouvé un lit douillet, elle se met en mouvement et va chercher sa vie. De même, ne dors pas et remue-toi, travaille, κινοῦ πρὸς τὸ ἔργον. — N'y a-t-il pas lieu de croire aussi qu'un chat avait trouvé fort commode de se coucher sur les laines de Praxinoé absente, et que celle-ci recommande à Eunoé de les serrer, pour prévenir le retour de ce grave accident ?

*

Remue-toi donc ! — Κινοῦ δή.

Move vero ocyus
Te, nutrix. (Térence, l'*Eunuque*, acte V, sc. 3.)

« Vous ne vous grouillez pas ? » (La *Comtesse d'Escarbagnas*, sc. 8.)

*

Pas si fort ! — Μὴ πουλύ. « Doucement donc, maladroite : comme vous me saboulez la tête avec vos mains pesantes ! » (*La même*, sc. 3.)

*

Les dieux soient contents, me voilà bien lavée ! — Ὁκοῖα θεοῖς ἐδόκει, τοιαῦτα νένιμμαι. Littér. : « Je suis lavée comme il a plu aux dieux. » — Locution anologue, mais ton plus sérieux, chez Xénophon, *Hist. gr.*, l. VIII ; πράξειν ὅ τι ἂν τῷ θεῷ φίλον ᾖ.

*

A combien t'en revient l'étoffe ? — Πόσσω κατίβα τοι ἀφ' ἱστῶ ; A quel prix est-elle descendue à toi du métier ? Combien t'en ont coûté la matière et le tissage ? « Pour comprendre le sens du verbe κατίβα, observe M. Léon Renier,

Digitized by Google

il faut se rappeler que tous les métiers à tisser des anciens étaient de *haute lisse*, c'est-à-dire que les fils formant la chaîne y étaient dans une position, non horizontale, mais verticale. »

*

A plus de deux mines de bon argent. — La *mine*, somme de cent drachmes, est évaluée à 92 fr. 68 c.

*

Et Croquemitaine! — Μορμώ, dit le texte. Walckenaër cite le Scholiaste de saint Grégoire de Nazianze : Ὅτι βούλονται φοβῆσαι τὰ παιδία αὐτῶν αἱ γυναῖκες, ἐπιβοῶσι Μορμώ.

Il n'est marmot osant crier
Que *de Mormo soudain* sa mère ne menace.

Juvénal, *Sat.* III, v. 175 :

Personæ pallentis hiatum
In gremio matris formidat rusticus infans.

On peut lire, dans les scholies des *Syracusaines*, l'épouvantable histoire de cette *ogresse* Mormo, reine des farouches Lestrygons, laquelle, dans un délire furieux, causé par la douleur de la mort de plusieurs de ses enfants, voulait égorger ceux qui lui restaient.

SCÈNE II.

Comment percer cette maudite cohue? — Πῶς καὶ πόκα τοῦτο περᾶσαι Χρὴ τὸ κακόν ; Ce dernier mot a, comme ici, le sens métaphorique de νέφος, *une nuée*, dans les *Oiseaux* d'Aristophane, v. 294 :

Ὦ Πόσειδον, οὐχ ὁρᾷς ὅσον συνείλεκται κακὸν
ὀρνέων ; — Ὦναξ Ἄπολλον, τοῦ νέφους !

« O Neptune ! tu ne vois pas toute cette multitude

Digitized by Google

d'oiseaux rassemblés ? — O puissant Apollon ! quelle nuée ! »

*

Plus de ces jeux à l'égyptienne. — Ἔπαισδον... Αἰγυπτιστί, c'est-à-dire *en traître*. Eschyle (*fragm.* 109), cité par le Scholiaste :

Δεινοὶ πλέκειν τοι μηχανὰς Αἰγύπτιοι.

Properce, l. III, *Eleg.* 9, v. 33 :

Noxia Alexandria, dolis aptissima tellus.

Nous avons le vol *à l'américaine,* etc.

J.-B. Rousseau, dans son *Ode au Roi de Pologne* (l. IV, 5) :

Tu règnes cependant, et tes sujets tranquilles
Vivent sous ton appui dans un calme profond,
A couvert des larcins et des courses agiles
Du Scythe vagabond.
. . . . . .
Le voyageur est libre, et, sans peur du pillage,
Traverse les forêts.

*

Maîtres jurés filous,... forts en gueule. — Pour rendre l'énergie du texte, j'emprunte ici, comme équivalents, deux expressions à Molière (l'*Avare,* I, 3; *Tartufe,* I, 1). — Ἐξ ἀπάτας κεκροτημένοι, *ex fallaciis conflati.* Cicéron, *pro M. Cœlio,* 5 : « Monstrum ex contrariis naturæ studiis cupiditatibusque conflatum. » *Pétris de malice,* métaphore analogue. — Je lis, à la fin de cette phrase, πάντες ἐρετοί (ἐρυταί, Boissonade, 2e éd.), *omnes ad jurgia prompti.*

*

Chienne d'imprudente ! — Κυνοθαρσής. « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. » (Molière, l'*Avare,* acte I, sc. 4.) — « Chaque jour je me disais : Chien de

Digitized by Google

paresseux, sais-tu ce qui arrivera? » (*Lettres* de Jos. de Maistre, t. I, p. 75.)

*

Le cheval et le froid serpent, etc. — Plaute, *Merc.*, IV, 4, 21 :

> Namque uxor ruri est tua, quam dudum dixeras
> Te odisse æque atque angues.

Ψυχρὸς ὄφις, *frigidus anguis*, se rencontre souvent chez les poëtes : c'est comme le froid glacial de la mort. L'horreur qu'inspire le serpent est admirablement peinte par Virgile :

> Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
> Pressit humi nitens, trepidusque repente refugit
> Attollentem iras et cærula colla tumentem.

Et par Juvénal :

> Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem.
> (*Enéide*, l. II, v. 379. *Sat.* I, v. 43.)

Mais le tour qu'emploie ici Théocrite se retrouve tout entier dans ces paroles du rat Psicharpax, l'un des héros de la *Batrachomyomachie*, v. 48 :

> Ἀλλὰ δύω πάντων περιδείδια πᾶσαν ἐπ' αἶαν,
> Κίρκον καὶ γαλέην, οἵ μοι μέγα πένθος ἄγουσιν.

« Cependant il est sur la terre deux fléaux que je redoute, l'épervier et le chat : ils me jettent dans des transes cruelles. »

*

A force d'essayer, etc. — Proverbe. Longepierre cite Aristénète, l. I, *Epist.* 17 : Χρόνῳ δὲ καὶ Ἀτρεῖδαι τῆς κλεινῆς ἐκράτησαν Τροίας. « Avec le temps, les Atrides se rendirent maîtres de la fameuse Troie. » Un adage semblable se lit dans Hérodote, l. VII, c. 9 : Αὐτόματον οὐδὲν, ἀλλ' ἀπὸ πείρης πάντα ἀνθρώποισι φιλέει γίνεσθαι. Et dans les fragments du poëte comique Philémon :

> Ἐκ τοῦ φιλοπονεῖν γίγνεθ' ὧν θέλεις κρατεῖν.

Digitized by Google

— Parmi les modernes échos, si nombreux, remarquez P. Corneille, *la Galerie du Palais*, acte I, sc. 1 :

Ne quittons pas pourtant; à la longue on fait tout;

et La Fontaine, l. II, *fable* 11 :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

« Aux vaillants cœurs rien d'impossible, » disaient nos pères.

*

Ces femmes savent tout. — Plaute s'est souvenu de ce passage, quand il a tracé le portrait de ces intrépides bavards qui, sans être sortis de leur petite ville,

.... Omnia se simulant scire, nec quidquam sciunt;
Quod quisque in animo habet, aut habiturus est, sciunt;
Sciunt id quod in aurem rex reginæ dixerit;
Sciunt id quod Juno fabulata est cum Jove;
Quæ neque futura, neque facta, illi tamen sciunt.

(*Trinumus*, acte I, sc. 2.)

*

Même comment Jupiter s'y prit pour épouser Junon. — Il surprit ses faveurs en se métamorphosant en coucou, symbole, cette fois, non de l'adultère, mais de l'inceste. Voy. le Scholiaste.

*

C'est à faire trembler! — Θεσπέσιος, divin, prodigieux, violent. Je soupçonne ce terme d'être ici emphatique à dessein. La scholie l'explique par les simples adjectifs μέγας, πολύς. Il y a un peu de la *Précieuse* chez nos Syracusaines; et ce passage rappelle à la pensée le ruban *furieusement* bien choisi, les gants qui sentent *terriblement* bon, les plumes *effroyablement* belles.

Digitized by Google

Ah ciel! voilà mon voile en deux morceaux! — Accident un peu plus grave que celui de cette toilette salie par un portefaix dans une autre assemblée de fête :

Αἰγύπτιος θοἰμάτιον ἠρδάλωσέ μου.
(Philémon, Πανήγυρις. Mein., *Fragm. Poet. Com. Nov.*, p. 18.)

*

Ils se bousculent comme des pourceaux. — Ὠθεῦνθ' ὥσπερ ὗες. Longepierre esquivait la difficulté au moyen d'une expression générale, « à cause de la vilaine idée que nous avons de ces animaux. » Chabanon et Coupé s'en tiraient par les mots *béliers, moutons,* insuffisants pour la mauvaise humeur de Praxinoé ; Geoffroy, en supprimant la comparaison. « *Pasteur* et *berger,* écrivait Boileau dans sa IX^e^ *Réflexion critique sur Longin,* sont du plus bel usage en françois ; *gardeur de pourceaux, gardeur de bœufs,* y seroient horribles. » Délicatesse superbe d'un siècle ami de l'étiquette, parfois bravée heureusement par M. Ponsard dans son poëme d'*Ulysse.*

*

Brave homme ! âme compatissante! — Χρηστῶ κἠκτίρμονος ἀνδρός. Voici de quel style l'auteur des *Soirées littéraires* traduit ce passage : « Aimable étranger, qui avez soin de nous avec tant de grâce, que le ciel accomplisse à jamais vos vœux, ô le plus sensible des hommes ! »

*

« *Toutes dedans!* » *etc.* — Proverbe emprunté à une coutume pratiquée dans les mariages. Le soir venu, les compagnes de la nouvelle épouse la conduisaient jusqu'à la chambre nuptiale. Dès qu'elle était entrée, l'époux leur fermait la porte, en prononçant ces mots d'une ironie

Digitized by Google

légère : Ἔνδον (ici ἐνδοῖ) πᾶσαι. *Intus eæ sunt omnes, quibus intus esse datur* (scil. *uni*, seu *nuptæ*). Après cette décente impolitesse de l'époux, ces jeunes filles commençaient à chanter l'épithalame, πρόσθε θαλάμω, comme dit Théocrite dans sa XVIII^e *idylle*. Voy. le Scholiaste.

SCÈNE III.

Considère d'abord ces broderies. — Ποικίλα, des étoffes *brodées*. Ζωογράφοι, les ouvriers qui ont brodé ces étoffes. Γράμματα, les dessins dont ils les ont ornées. Les Latins se servaient dans le même sens du mot *pictura*. Cicéron, *in Verrem*, IV, 1 : « Nego ullam *picturam* neque in tabula neque *in textili* fuisse, quin conquisierit. »

*

Auguste Minerve! — Πότνι' Ἀθαναία. Minerve *la travailleuse*, Ἐργάνη, présidait aux ouvrages des femmes.

*

De jeunes laitues, consacrées par une tradition, etc. — « Ma femme, ne me sers pas de laitue à table, ou vois quelle responsabilité va peser sur toi! C'est dans ce légume que Vénus, dit-on, exposa jadis Adonis tué : aussi est-il la nourriture des morts. » (Eubule, fragm. des Ἀστύτοι.) La laitue passait pour anti-aphrodisiaque.

*

Prémices de la végétation renaissante. — La durée éphémère de ces parterres improvisés avait donné lieu à l'expression proverbiale de *Jardins d'Adonis*, Ἀδώνιδος κῆποι,

Digitized by Google

pour désigner des jouissances frivoles et peu durables. Ταντάλου δένδρα, *les Arbres de Tantale,* formaient un proverbe opposé, exprimant le tourment perpétuel d'un espoir perpétuellement déçu. — Sur ces Jardins d'Adonis, voy. les indications de M. Boissonade, dans sa seconde édition de Théocrite, p. 233; et celles de M. de Witte, *Lettre sur les représentations d'Adonis,* p. 29, n. 3.

*

Avec ce doux visage, etç. — Dans son illusion, Praxinoé ajouterait volontiers qu'Adonis tourne tout exprès ce visage vers elle et son amie :

> Ὁ γὰρ θεὸς τὸ ῥύγχος εἰς ἡμᾶς στρέφει.
> (Araros, comédie d'*Adonis.* Mein., *Fragm. Poet. Com. med.*, p. 273.)

> A peine son menton d'un mol duvet s'ombrage,
> Qu'aux plus fiers animaux il montre son courage.
> (La Fontaine, poëme d'*Adonis.*)

Les artistes grecs représentaient le fils de Cinyras tel que le dépeint Théocrite. Voy. Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, t. II, 2, pl. 31 ; *Pierres gravées* de Stosch, pl. 24; Bouillon, *Musée des Ant.*, t. II, pl. 13.

*

Cet Adonis admirable, etc. — Une scholie, pressant à faux le sens de τριφίλατος, *ter amatus,* dit qu'Adonis fut aimé non seulement de Vénus, mais de Cérès et de Proserpine. Sans faire plus allusion à cette tradition que Théocrite, Bion dit, dans son *Elégie sur Adonis,* v. 58 : Θνάσκεις, ὦ τριπόθατε! *Moreris, ô ter desiderate! très-regretté.*

J'ai tâché d'imiter ici, par le choix des sons, ce bruyant babil, *ore patulo,* qui va donner tant d'humeur à un voisin dans cette scène piquante et gaiement moqueuse.

Digitized by Google

(*A part.*) *Ces tourterelles, etc.* — D'après M. Ahrens, nous lisons ainsi ces deux vers :

Παύσασθ', ὦ δύστανοι, ἀνάνυτα κωτίλλοισαι
τρυγόνες ἐκ νασσᾶν τε πλατειάσδοισαι ἅπαντα ;

Littéralement : « Avez-vous fini, malheureuses, de babiller sans désemparer, tourterelles qui, à l'imitation des canards, ouvrez un large bec pour n'en faire échapper que des sons ouverts ? » Praxinoé vient, en effet, de *roucouler* l'éloge d'Adonis, en sons nasillards et rudement accentués.

Cet aparté est nettement indiqué dans l'*Adnot. crit. in Schol.*, v. 87 : Εἶτα πρὸς ἑαυτὸν ἐπιστρέφεται καί φησι · κ. τ. λ. Changement subit, qui est très-naturel. Après une courte explosion de l'humeur ou de la colère, on se replie sur soi-même, et l'on éprouve le besoin de se dire, même gratuitement, qu'on a eu raison d'éclater. C'est, sur un ton moins élevé, le *Nam quid dissimulo ?* de Didon.

Les Grecs avaient le proverbe τρυγόνος λαλίστερος. — A la tourterelle nous avons, comme symbole du babil, substitué la pie. — « Tu m'as fait plus jaser qu'une corneille, » dit la Colombe à Anacréon, *Carm.* IX. — Il n'était pas plus galant que notre Etranger, celui qui, dans le *Thrason* du comique Alexis, disait : « Femme, onques ne vis sauterelle, pie, rossignol, tourterelle, cigale, plus babillarde que toi. »

Σοῦ δ'ἐγὼ λαλιστέραν
οὐπώποτ' εἶδον οὔτε κερκώπην, γύναι,
δὺ κίτταν, οὐκ ἀηδόν', οὔτε τρυγόν', οὐ
τέττιγα.

— Praxinoé et sa compagne rappellent la *Sostrata* de Térence :

Næ ista herclè magno jam conatu magnas nugas dixerit.

Digitized by Google

Elles prolongent, bec ouvert, etc. — Les Doriens, dit la scholie, πλατυστομοῦσι τὸ Α πλεονάζοντες, ouvrent une grande bouche, en multipliant les A. Démétrius de Phalère, cité par Heinsius : Πλατία λαλοῦσι γὰρ πάντα οἱ Δωριεῖς. « Théocrite, dit Hermogène (*des Idées*, liv. I), met en scène un homme qui ne peut souffrir des femmes parlant dorien, langage rendu rustique par la quantité d'A qu'elles emploient. » Ce personnage fait penser de loin au gentilhomme limosin entre ses « deux carognes de baragouineuses. »

La surabondante plénitude des sons a toujours caractérisé le parler villageois. Cicéron fait dire à l'orateur Crassus : « Lorsque notre ami L. Cotta fait disparaître les I et appuie si fort sur les E, il n'imite pas l'accent des orateurs anciens, mais celui des moissonneurs. » (*De Orat.*, l. III, c. 12.)

*

Par la Terre, ma mère! — Une syllabe suffit au texte : Μᾶ! abréviation dorienne, pour μᾶτερ ou μῆτερ. C'est le Μᾶ Γᾶ d'Eschyle (*Suppl.*, v. 890, 899). — « Terre est la mère de tous, et la commune nourrice. »

Μήτηρ ἁπάντων γαῖα καὶ κοινὴ τροφός.
(Menandri *Gnom. monost.* 617.)

*

D'où sort-il, celui-là? — La brusque exclamation πόθεν ὥνθρωπος; trouve son équivalent dans celle-ci, du poëte Diphile : Τί τοῦτο; ποδαπὸς οὗτος; (Fragm. de l'Ἄγνοια.)

*

Commande à tes esclaves. — Remarquez cette rare brachylogie, Πασάμενος (sc. τινάς), ποτίτασσε (sc. τούτοις) : *Si quos tibi acquisivisti seu emisti, his impera.* — Et, pour la

Digitized by Google

pensée, cf. Sophocle, *Œdipe à Colone,* v. 839 : μὴ' πίτασσ' ἃ μὴ κρατεῖς. Plaute, le *Persan,* acte II, sc. 4 :

Emere oportet, quem tibi obedire velis.

Trinumus, acte IV, sc. 3 :

Emere melius est, cui imperes.

« Commandez, de grâce, à vos valets. » (Th. Corneille, *D. Bertran,* acte III, sc. 7.)

*

Mais toi, commander à des Syracusaines ! — Les Syracusains étaient très-fiers de leur origine. Ecoutez Thucydide faisant parler un des leurs, qu'ils avaient député à l'assemblée des Grecs : « Nous montrerons énergiquement aux Athéniens qu'il se trouve ici, non de ces hommes de l'Ionie ou de l'Hellespont, de ces insulaires, qui changent de maître sans cesser d'être esclaves, mais des Doriens, libres enfants de ce Péloponnèse qui ne reconnaît que ses lois, et qui les a envoyés peupler la Sicile. » (L. VI, c. 77.)

*

Nous sommes Corinthiennes pur sang. — Κορίνθιαι εἰμὲς ἄνωθεν. Syracuse était une colonie de Corinthe. — Suppléons ce que sous-entend cette bonne Gorgo : « Et toi, tu n'es qu'un de ces Grecs de hasard, mélange de vingt races entassées dans cette ville née d'hier. »

*

Un seul, c'est bien assez. — Πλὰν ἑνὸς, οὐκ ἀλίγω. Littér. : « Excepté d'un seul (maître, mon mari), je ne me soucie (de personne). » Et encore, à en juger par la première scène, était-ce beaucoup dire.

Digitized by Google

Ne vas-tu pas me la raser vide? — C'est-à-dire, *me traiter en esclave.* Μή μοι κενεὰν ἀπομάξῃς.

Voilà encore une de ces finesses de langage qui préparent des tortures aux traducteurs. Le docte Heinsius explique ce proverbe avec grande vraisemblance. Les intendants parcimonieux, chargés de distribuer le blé aux esclaves pour leur nourriture journalière, avaient soin de bien racler la mesure, afin de leur en donner le moins possible. Racler la mesure vide, ce serait ajouter la dérision à la dureté. Notre proverbe, *tondre sur un œuf,* approche de celui-là. Le Scholiaste se contente de cette courte paraphrase : Μή μοι κενὸν τὸ μέτρον ἀπωψήσῃς.

L'adjectif féminin κενεάν se rapporte à χοίνικα, nom d'une mesure, sous-entendu. Ellipse de locution proverbiale. De même, chez La Fontaine, liv. XII, *fable* 2 :

> Cet inconnu, dit-il, nous *la* vient donner *belle*,
> D'insulter ainsi notre ami !

La plaisanterie.

Dans le *Navire* ou les *Souhaits*, de Lucien, un certain Adimante, le plus riche des hommes en imagination, promet à Samippe quatre-vingts boisseaux d'or monnayé, cinq litres à Timolaüs, à Lycinos un seul, et encore au ras du bord, καὶ ταύτην ἀπομεμαγμένην, parce que c'est un bavard qui raille tous ses songes dorés.

L'opposé de μέτρον ἀπομάττειν ou ἀποψᾶν était ἐπιμετρεῖν, *faire bonne mesure.*

Voy. Erasme, *Adag.*, p. 1287, éd. 1606; et un article de M. Rossignol, de l'Institut, dans le *Journal des Savants,* 1837, p. 41.

*

Vois-tu la fille d'Argia, etc.? — Résignons-nous à ignorer, avec le Scholiaste, quelle était cette chanteuse, ou plutôt cette poëtesse (τοιήτρια), qui avait peut-être, comme

Digitized by Google

tant d'autres également oubliées, joui d'une célébrité méritée. Née à Sicyone, elle portait, disait-on, le même nom que sa mère.

Une autre femme poëte, originaire de la même ville, et qui, vers l'an 450 avant notre ère, occupait de son vivant un rang illustre, Praxilla, avait aussi composé un hymne en l'honneur d'Adonis. Voy. la dissert. de M. Rossignol, déjà citée, p. 36.

*

Couronnée pour sa complainte sur Sperchis. — Sperchis, ou Sperthias, s'était dévoué en allant offrir sa personne aux représailles de Xerxès irrité contre les Lacédémoniens, ses compatriotes, qui avaient précipité dans un puits les hérauts du Grand Roi. (Hérodote, VII, 134, sqq. — Plutarque, *Præc. Reip. ger.* — Lucien, *Demosth. Encom.* — Suidas, *s. v.* Βοῦλις. — Stobée, *Floril.*, VII, 70.) Selon une tradition, Xerxès aurait épargné Sperchis. « Je ne veux pas, en vous ôtant la vie, aurait-il dit à Sperchis et à son compagnon, acquitter les Lacédémoniens du crime qu'ils ont commis. » D'autres disaient qu'il les avait fait mourir; et c'est ce dernier résultat d'un si beau sacrifice qui semble indiqué ici par le mot ἰάλεμος, *hymne plaintif, chant funèbre.*

M. Ahrens efface d'un trait de plume ce beau souvenir historique, dont le Scholiaste lui-même ne parle pas. Il lit :

ἅτις καὶ πέρυτιν τὸν ἰάλεμον ἀρίστευσε.

« Déjà, l'an dernier, elle a remporté le prix du chant funèbre. » C'est toucher, sans motif sérieux, à un texte consacré.

*

La voilà qui se prépare en minaudant. — Διαθρύπτεται ἤδη. Le Scholiaste : βλακικῶς ἑτοιμάζεται. Ce qui précède immédiatement me fait pourtant douter qu'il y ait ici un

Digitized by Google

trait de critique, et je ne sais s'il ne faudrait pas traduire : *La voilà qui prend une pose noble et gracieuse (pour préluder).* Διαθρύπτεται, *molliter se componit, superbit.*

* *

Souveraine qui chéris, etc. — Catulle, LXIV, 96 :

Quæque regis Golgos, quæque Idalium frondosum.

Golgos et *Idalie*, deux villes de l'île de Cypre ; *Eryx*, montagne de Sicile. Dans chacun de ces lieux, Vénus possédait un temple célèbre. Idalie et Eryx avaient reçu leurs noms de deux fils de cette déesse. — Cette forme d'invocation, dès le début, est tout à fait dans la manière antique. Cf. *Iliade*, I, v. 37, sqq. ; Hor. *Carm.*, I, 35 ; etc.

*

Et qui, en te jouant, subjugues tout avec l'or. — Plusieurs poëtes, dans l'Anthologie grecque, badinent avec grâce sur le puissant moyen de séduction qui avait touché le cœur de plus d'une Danaé. Ecoutons, en passant, l'auteur d'une de ces pièces fugitives (Antipater, Πάντα καλῶς, liv. VII) :

Toujours la Vérité vient inspirer Homère.
Vénus est, nous dit-il, une *déesse d'or.*
Pourquoi ? C'est que, richard, on t'aime, on te révère,
On le feindra du moins ! Dans ton heureux transport,
Il n'est portier ni chien à tes désirs contraire.
Pauvre et timide amant, fuis bien loin ! ton abord
Irriterait, crois-moi, l'un et l'autre cerbère !

*

Les Heures aux pieds délicats. — Les peintres traduisaient à leur manière la gracieuse épithète μαλακαὶ πόδας. Les pieds de ces charmantes figures aériennes effleuraient à peine la terre, et ne devaient fouler que les nuages,

Digitized by Google

comme on le voit par plusieurs fresques antiques, et par les suaves imitations de Raphaël.

*

C'est toi qui as doué d'immortalité la mortelle Bérénice, etc. — « Grâce à toi, dit ailleurs notre poëte à la même déesse, Bérénice n'a pas franchi le gémissant Achéron : tu l'as enlevée avant qu'elle eût atteint la noire nacelle du nocher des morts ; tu lui as donné un temple, et cédé une part dans les hommages des mortels. » (*Idylle* XVII, v. 46.) —On sait par quel tour de courtisan l'apothéose de la chevelure de la belle reine avait précédé celle de toute sa personne.

*

Déesse aux mille noms et aux mille sanctuaires. — Πολυώνυμε καὶ πολύναε. Chez Callimaque, *Hymn. in Dian.*, la fille de Latone prie Jupiter de lui accorder la *polyonymie*. Isis est qualifiée de *Myrionyma* dans deux inscriptions rapportées par Orelli, num. 1876, 1877. = *Arsinoé, sa fille.* — Ἀ Βερενικεία θυγάτηρ, pour ἡ τῆς Βερενίκης θυγάτηρ. Dans les dialectes éolien et béotien, les liens de parenté s'exprimaient, non par le génitif, mais par un adjectif dérivé du nom du père ou de l'époux. (*M. Léon Renier.*) *Idylle* XXVIII, v. 9 : Νικιάας ἀλόχω, *l'épouse de Nicias*, pour τῆς τοῦ Νικίου ἀλόχου. Ainsi, dans l'*Enéide*, l. III, v. 488, Andromaque rappelle avec un noble orgueil son titre de *conjugis Hectoreæ*.

*

Dans d'élégantes corbeilles d'argent. — Ἐν ταλαρίσκοις (Schol. καλαθίσκοις) ἀργυρέοις. On peut voir le dessin d'une de ces *jardinières* dans le *Mus. Florent.*, Gemm., t. II, pl. 52. C'est par erreur qu'on a cru voir là un *modius spicis refertus*.

D'après une tradition, Adonis avait planté des *jardins*

Digitized by Google

d'une beauté si merveilleuse que l'antiquité, nous dit Pline (*H. N.*, XIX, 19, 4), les confondait dans son admiration avec ceux des Hespérides et d'Alcinoüs. Il y a ici un hommage rendu à ce souvenir. Dans un fragment de l'hymne de Praxilla sur Adonis, les ombres accourues près du jeune prince qui vient de descendre dans le royaume de Proserpine, lui demandent ce qu'il regrette le plus des biens de la terre : « Ce sont, répond-il, les fleurs, les légumes, les fruits, qu'apportaient les saisons. » (*Dissert.* de M. Rossignol, citée plus haut.)

*

La myrrhe de Syrie. — Μύρον, μύῤῥα, σμύρνα, mots de même famille : *parfum liquide*, et spécialement *myrrhe*. Cette essence était peut-être choisie en mémoire de *Myrrha*, mère d'Adonis, métamorphosée en arbrisseau aromatique.

*

Ici s'offre tout ce qu'apprête la main des jeunes beautés, etc. — Platon, dans le V^e^ livre de sa *République*, met au nombre des travaux des femmes la pâtisserie, ἡ τῶν ποπάνων θεραπεία. Dans la comédie de Phérécrate intitulée *le Four*, Ἰπνός, un personnage trouvait fort ridicule que les métiers de parfumeur, de cuisinier, de marchand de poisson, ne fussent pas abandonnés aux femmes. Ἑκάστῳ γὰρ γένει ἁρμόζοντα δεῖν εἶναι καὶ τὰ τῆς τέχνης, ajoute Athénée, qui le cite, l. XIII. — Cf. Rousseau : « Donnez à l'homme un métier qui convienne à son sexe, etc. » *Emile*, l. III.

*

Délicates pâtisseries, qui empruntent la forme du quadrupède et de l'oiseau. — Geoffroy, Cros et d'autres traducteurs ont pris à contre-sens πετεινὰ καὶ ἑρπετά. Ces deux

Digitized by Google

mots servent à qualifier εἴδατα : *placentæ avium quadrupedumque formam referentes.* C'est ce que Pline appelle *pistrinarum opera et cœlaturæ.* (*H. N.*, XIX, 19, 4.) Ces pâtisseries *plastiques* sont encore en usage en Grèce dans certaines cérémonies. Chandler raconte que, dans un festin funèbre où il assistait, « deux hommes portaient chacun sur leur tête un grand plat de froment à demi bouilli, surmonté de la figure d'une colombe formée d'amandes blanchies, et ornée de dorures ; les bords du plat étaient garnis de raisins, d'amandes et de grenades. » (*Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce,* t. III, p. 61 ; trad.)

*

Salut, couple d'aigles, etc. — Αἰετώ. En faisant enlever Ganymède par deux aigles, et non par un seul, Théocrite s'éloigne de la tradition générale. Pindare (*Pyth.* IV, v. 6) parle cependant de deux aigles d'or de Jupiter, qui ornaient le vestibule du temple d'Apollon, à Delphes. — Cette image de l'enlèvement de Ganymède, placée là, est peut-être une allusion au mythe de l'enlèvement d'Adonis par Vénus.

*

Ces tapis de pourpre sont plus doux que le sommeil, etc. — Μαλακώτεροι ὕπνω. Théocrite emploie ailleurs (*idylle* V, v. 51) cette comparaison, dont les deux termes n'offrent pas à notre précision moderne une analogie suffisante. Clément d'Alexandrie : Τὰς ὕπνου μαλακωτέρας εὐνάς. *Pædag.*, l. II.) Virgile, *Egl.* VII, v. 45 :

Muscosi fontes, et somno mollior herba.

La *Milésienne,* habile ouvrière en tapisseries, et *le pâtre de Samos* vanteraient de la sorte leurs tissus et leurs laines. M. Ahrens : ἁ Μιλατίς (pour ἡ Μιλήσια). C'est à Milet et à Samos, dit le Scholiaste, que se fabriquent les plus beaux tapis. Ceux de Perse étaient seuls plus estimés.

Digitized by Google

C'est la couche du bel Adonis. — Ἔστρωται. « Jungenda puto, πορφύρεοι δὲ τάπητες ἔστρωται κλίνα ἄλλα. Nam, quum vellet dicere, πορφύρεοι τάπητες ἔστρωνται, post interjectam parenthesin aliud ponit substantivum, eique verbum accommodat. » (*Hermann.*)

*

Cythérée la partage, etc. — Les mots τὰν μέν et τὰν δέ indiquent ici, non deux lits différents, mais les deux côtés d'un même lit. *Cujus lecti unam partem Cypria tenet, alteram roseus Adonis.* M. Ahrens, en lisant ἀμά au lieu de ἄλλα, confirme ce sens. Sur cet emploi de ὁ μέν, ὁ δέ, exprimant deux parties d'une même chose, voyez la grammaire de Matthiæ, paragr. 288, 2°, rem. 1. — A quoi donc pensait l'auteur des *Soirées littéraires*, quand il écrivait d'un style si dégagé : « Apparemment qu'Adonis est brouillé avec Vénus, puisqu'il a son lit séparé maintenant, comme la déesse a le sien »? N'est-ce pas plutôt le traducteur qui est brouillé avec son auteur?

*

Avec l'amant aux bras de rose. — Ὁ ῥοδόπαχυς. Schol. : ὁ λευκόπηχυς. Hor. : *Telephi cervicem roseam, cerea brachia.* (*Carm.*, I, 13.)

*

Qui ne compte pas vingt printemps. — Ὀκτωκαιδεκέτης ἢ ἐννεακαιδίχ' ὁ γαμβρός · négligence de style, pour ἐννεακαιδεκέτης. Epoux à sa *dix-huit* ou dix-neuvième année. Dans notre langue, M. Boissonade cite deux phrases semblables, auxquelles on peut ajouter : « C'est le *quatre* ou cinquième exemple incontestable de ce genre. » (*Lettres* de J. de Maistre, t. I, p. 337.) — M. Ahrens supprime ce vers.

Digitized by Google

Demain, dès que l'Aurore viendra verser ses pleurs, etc. — « La fête des *Adonies* durait ordinairement deux jours, et se composait de deux parties : l'une, consacrée au deuil et aux larmes, se nommait *Aphanisme,* Ἀφανισμός, disparition ; l'autre, destinée aux réjouissances qu'excitait le retour du héros, portait le nom d'*Hévrèse,* Εὕρεσις, découverte. A Byblos, la fête des larmes précédait; à Alexandrie, à Athènes, on célébrait d'abord celle de la résurrection. » (*M. Léon Renier.*)

La *disparition* d'Adonis a été chantée surtout par Bion ; sa *découverte* par Théocrite. Sourds aux interprétations de la philosophie, tous deux restaient résolument poëtes, et se partageaient dans leurs chants les deux phases de la merveilleuse existence du jeune demi-dieu.

C'est donc la journée de deuil qui est désignée ici en passant. Une couche funèbre remplaçait le lit nuptial; Vénus se livrait à toutes les démonstrations de la douleur ; et une longue procession de femmes accompagnait jusqu'au bord de la mer, divinité ennemie, selon la croyance égyptienne, l'effigie du demi-dieu dont les seules eaux du Cocyte, à en croire le poëte Euphorion, pouvaient laver les blessures ; puis on la précipitait dans les flots, en modulant des hymnes plaintifs, pour honorer les lamentations de la déesse qui avait elle-même fondé cette lugubre solennité :

> Luctus monumenta manebunt
> Semper, Adoni, mei ; repetitaque mortis imago
> Annua plangoris peraget simulamina nostri.
>
> (Ovide, *Métam.*, l. X, v. 725.)

Voyez l'argument grec de cette idylle ; Macrobe, l. I, chap. 21 ; Proclus, *Hymn. in Sol.* ; saint Cyrille d'Alexandrie, *Comment. sur Isaïe,* liv. II ; et spécialement, sur l'idée

Digitized by Google

fondamentale que l'on retrouve sous les diverses interprétations de ces fêtes symboliques, M. Guigniaut, *Religions de l'Antiq.*, liv. IV, chap. III, 2.

Dans une comédie de Phérécrate, des femmes très-agitées, à qui l'on demandait pourquoi elles faisaient tant de vacarme, répondaient :

Ἀδώνι' ἄγομεν, καὶ τὸν Ἄδωνιν κλαίομεν.

(Mein., *Fragm. Poet. Com. Ant.*, p. 358.) Et un magistrat se plaint, dans la *Lysistrata* d'Aristophane, v. 389, sqq., de ces étourdissantes lamentations qu'une Athénienne, après avoir bu un petit coup, ὑποπεπωκυῖα, poussait sur la terrasse de sa maison, au point de troubler l'assemblée du peuple :

Que de gémissements et de lugubres cris!
O filles de Sidon, vous pleurez Adonis :
Une dent sacrilége à flétri tous ses charmes,
Et sa mort tous les ans renouvelle vos larmes.

(L. Racine, *Religion*, ch. III.)

*

Seul entre les demi-dieux, etc. — Castor et Pollux passaient cependant pour jouir du même privilége.

*

Praxinoa, quel chant! — Τὸ χρῆμα σοφώτερον. *Hæc res est scitior* (*quam ulla alia*). Le comparatif σοφώτερον a ici la force du superlatif. Voy. Matthiæ, paragr. 457, rem. 2.

Briggs, Adert, Ameis, et M. Ahrens lisent :

Πραξινόα, τὸ χρῆμα σοφώτερον ἀ θήλεια.

Praxinoa, res doctior (*est viro*) *femina.* Ainsi, dans la bouche de Gorgo, jalouse de l'honneur de son sexe, ces mots

Digitized by Google

seraient une réponse à l'exclamation de son amie, Σοφόν τοι χρῆμ' ὤνθρωπος, v. 83. Ingénieusement trouvé, mais peu vraisemblable. Le long morceau de chant, l'admiration qu'il produit, ont dû faire oublier à Gorgo les paroles de Praxinoé. D'ailleurs, dans ces paroles, ὤνθρωπος désigne l'*espèce humaine* en général, la femme aussi bien que l'homme, puisque, trois vers plus haut et dans le même courant d'idées, Praxinoé a parlé d'*ouvrières* en laine, ποῖαι ἔριθοι. Enfin, ce rapprochement hasardé n'est nullement nécessaire.

*

Femme heureuse! etc. — Plusieurs comiques exaltaient à leur manière ce bonheur. Selon Théophile (fragment du *Citharède*), « c'est un grand et sûr trésor que la musique pour tous ceux qui, dès l'enfance, en ont fait l'objet de leur étude. »

Μέγας
θησαυρός ἐστι καὶ βέβαιος μουσικὴ
ἅπασι τοῖς μαθοῦσι παιδευθεῖσί τε.

Les autres sont « des êtres grossiers, qui, dans l'enfer, subissent le supplice des Danaïdes. »

Οἱ δὲ τοὺς τρόπους
ῥυπαροὺς ἔχοντες μουσικῆς ἀπειρίᾳ,
εἰς τὸν πίθον φέρουσι τὸν τετρημένον.
(Fragm. de l'*Amateur de flûte*, de Philétère.)

Pour la fin de la pièce, j'admets, sauf une légère restriction, la vive coupe de dialogue proposée par M. Adert, dans son *Etude sur Théocrite*, p. 22 (Genève, 1843).

Digitized by Google

Et le personnage est tout fiel et vinaigre. — Χώνηρ ὄξος ἅπαν. Plaute, *Bacchid.*, III, 3, 1 :

Nunc experiar sitne acetum tibi cor acre in pectore.

Molière, *Ecole des Maris,* acte I, sc. 2 :

Hé ! qu'il est doucereux ! c'est tout sucre et tout miel.

*

Malheur à qui l'aborde quand il a faim ! — « *Gens fatigués cherchent noise,* selon un vieux dicton. Etendez-le à tous ceux que tourmente la faim, la soif, ou tout autre besoin. — Vetus dictum est *a lasso rixam quæri ;* æque autem et ab esuriente, et a sitiente, et ab omni homine quem aliqua res urit. » (Sénèque, *de Ira,* l. III, c. 10.)

Les Grecs avaient l'équivalent de notre adage, *Ventre affamé n'a point d'oreilles* (La Fontaine, *Fables,* IX, 17) :

Λιμῷ γὰρ οὐδὲν ἐστιν ἀντειπεῖν ἔπος.

(Menandri *Gnom. Monost.* 321.)

Voici une jolie paraphrase du passage de Théocrite par le traducteur Servan de Sugny :

Mais, ma chère, partons : mon époux étonné
Cherche sans doute en vain sa femme et son dîné ;
Et, quand il est à jeun, je plains le téméraire
Qui s'offre à ses regards, et brave sa colère.

*

Adieu, notre Adon bien-aimé. — Familiarité affectueuse dans l'emploi du nom phénicien du demi-dieu. Avec Ameis, Ahrens et M. Léon Renier, je lis Ἄδων ἀγαπατί, et non Ἄδων' ἀγ. On trouve dans Mart. Capella, II, 192, p. 237, *Byblius Adon.* Sur les diverses formes de ce nom propre,

Digitized by Google

voyez Meinecke, *ad h. l.*, et *Fragm. Poet. Com. Ant.*, pars II, p. 694; et la *Lettre* de M. de Witte déjà citée, p. 13.

*

Sois en joie, etc. — Χαῖρε,... καὶ ἐς χαίροντας ἀφίκευ. Ce passage rappelle un des plus charmants vers de Théocrite. Alcmène, berçant dans le creux d'un bouclier le petit Hercule et son frère Iphiclès, leur chante ce doux refrain :

Ὄλβιοι ἰυνάζοισθε, καὶ ὄλβιοι ἀῶ ἵκοισθε.

« Endormez-vous heureux, heureux atteignez l'aurore. » (*Idylle* XXIV.)

Dijon, imp. J.-E. Rabutôt, place Saint-Jean, 1 et 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

MARGUERITE DE FLANDRE

DUCHESSE DE BOURGOGNE.

SA VIE INTIME

ET L'ÉTAT DE SA MAISON.

(Extrait des escroes de la dépense de son hôtel.)

PAR M. MARCEL CANAT DE CHIZY.

INTRODUCTION.

On a beaucoup disserté déjà sur la magnificence des princes du sang royal pendant les XIV^e^ et XV^e^ siècles; celle des Ducs de Bourgogne surtout a eu le privilège de fournir un thème inépuisable à toute espèce de recherches. On a curieusement enregistré les récompenses généreuses qu'ils distribuaient à leurs serviteurs fidèles, les dons magnifiques qu'ils faisaient aux églises et aux communautés; on a compté leurs varlets, leurs chevaux, leurs chiens, leurs faucons; inventorié leurs livres, leurs joyaux, leurs tapisseries, leurs armures, etc.; puis, à l'aide des vieux chroniqueurs et des registres échappés à la ruine des chartriers, on a fait curieusement le compte et le décompte des dépenses de leur maison, et donné l'état de leurs officiers les plus intimes. Sur tous ces sujets, quoiqu'on ait beaucoup dit déjà, il y a encore beaucoup à dire; qu'on ne s'étonne donc pas si je viens à mon tour apporter à pleines mains des renseignements nouveaux qui doivent aboutir à la connaissance plus exacte des coutumes et des mœurs princières de nos

Digitized by Google

Ducs de Bourgogne et du siècle qu'ils ont rempli de la grandeur de leurs noms.

Cette étude n'est, à vrai dire, que le dépouillement raisonné des comptes de l'hôtel de la Duchesse de Bourgogne pendant l'année 1384-85; elle n'embrasse donc qu'un temps relativement très court; toutefois, l'époque me paraît bien choisie, et le hasard m'a bien servi quand il a fait tomber ces précieux comptes entre mes mains: car si les évènements qui remplirent cette année n'eurent pas un grand retentissement, ils offrirent du moins une variété assez grande et un ensemble suffisant pour qu'une existence comme celle de la Duchesse ait dû en recevoir quelque reflet. Aussi, tout en mettant au jour des détails ignorés de la vie intime de Marguerite de Flandre, mes investigations auront quelquefois une plus haute portée et fourniront des aperçus dont l'histoire générale pourra faire son profit.

Peu de femmes, de son temps, eurent une aussi brillante destinée que Marguerite de Flandre (1). Issue d'un sang presque royal et héritière de magnifiques seigneuries, elle épousa d'abord Philippe, dit de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la première race, qui mourut bientôt sans enfants, laissant le duché sans héritier direct (2). Riche et jeune comme elle l'était, et issue de grande lignée, la Duchesse fut recherchée par les plus puissants princes de la chrétienté, et ne tarda pas à s'unir de nouveau (3) à Philippe, surnommé le Hardi, fils du roi Jean et frère du dauphin qui fut Charles V.

(1) Fille unique de Louis, comte de Flandre.
(2) Philippe de Rouvre mourut en 1361, âgé de 16 ans.
(3) Le 19 juin 1369, à Gand.

Digitized by Google

Philippe, après la reversion du duché de Bourgogne à la couronne de France, en avait été nommé bailliste et gouverneur pour le Roi ; mais son père n'avait pas tardé à lui placer sur le front la couronne ducale elle-même. Ainsi, en épousant Philippe, Marguerite devint pour la deuxième fois Duchesse de Bourgogne, et pour la deuxième fois on vit réunis sur le même écu les cotices du duché et le lion de Flandre ; et, pour que rien ne manquât à l'éclat de cette tige naissante de Bourgogne-Valois, aux cotices et au lion vinrent s'unir les fleurs de lis de France.

La Duchesse Marguerite avait déjà cinq enfants en décembre 1384, époque où commence cette étude. C'était Jean, comte de Nevers, qui fut depuis Jean-sans-Peur (1) ; Antoine (2), qui devint duc de Brabant ; et Mlles Marguerite (3), Catherine (4) et Bonne (5). Je ne puis m'étendre ici sur l'histoire de cette famille, ce serait sortir du cadre que je me suis tracé ; mais il sera facile, au moyen des extraits des comptes de l'hôtel qui accompagneront ce travail, de suivre jour par jour et presque heure par heure la Duchesse et ses enfants ;

---

(1) Né le 28 mai 1371. Marié le 12 avril 1385 avec Marguerite de Bavière.

(2) Né en août 1381, comte de Rethel et depuis duc de Brabant. Marié à Jeanne de Luxembourg ; tué à Azincourt.

(3) Née à Montbard en octobre 1378. Promise en 1378 à Léopold, fils de Léopold, duc d'Autriche, et mariée le 12 avril 1385 à Guillaume de Bavière, comte d'Ostrenant.

(4) Née en mars 1378. Mariée en 1388 à Léopold, fils de Léopold, duc d'Autriche.

(5) Née en 1379. Promise le 21 avril 1384-5 à Jean, fils de Louis, duc de Bourbon, et morte le 10 septembre 1399, sans avoir été mariée. Mgr de Bourgogne avait déjà, en 1384, perdu deux fils, Charles et Louis.

Digitized by Google

marquer les voyages et les séjours qu'elle fit pendant un an ; en un mot, de faire le relevé exact de l'emploi de son temps. Qu'il me suffise donc, quant à présent, de tracer succinctement son itinéraire pendant cette année 1384-85.

Nos comptes nous montrent d'abord la Duchesse établie à Corbeil avec M^lle^ Marguerite, sa fille aînée, fort occupée de la célébration des fêtes de Noël, et recevant à sa table l'abbé du Jard, les chapelains du Duc, et plusieurs étrangers attirés par la solennité. Le 28 décembre 1384 elle va rejoindre le Duc à Paris, pour aller avec lui visiter le Roi au Bourget. Bientôt elle part avec sa fille Marguerite pour se rendre à Arras, en passant par Compiègne. Ici commence une lacune dans nos comptes; mais on sait que la Duchesse rejoignit à Arras le Duc et l'accompagna à Cambrai, où furent réglés les articles du double mariage de leur fils Jean, comte de Nevers, avec Marguerite de Bavière, et de leur fille aînée Marguerite avec Güillaume de Bavière, comte d'Ostrenant. Ce n'est que le 4 février qu'on retrouve Marguerite de Flandre à Beauté-sur-Marne, où elle séjourne jusqu'au 17 mars Pendant ce séjour elle reçut la visite des plus grands princes, attirés par l'annonce de ces mariages, et sans doute aussi par les graves affaires qui se négociaient alors et auxquelles la Duchesse n'était pas étrangère. On sait, en effet, qu'on parlait déjà du mariage du Roi Charles VI.

Le Duc de Bourgogne, qui habitait alors Paris, vint souvent à Beauté; la Duchesse d'Orléans (1), le conné-

(1) Fille de Charles-le-Bel et femme de Philippe, duc d'Orléans et comte de Valois, frère du Roi Jean.

Digitized by Google

table de Clisson, Pierre de Navarre, Charles et Philippe de Bar, et bien d'autres, y vinrent aussi, et, pour comble d'honneur, le Roi (1) lui-même y arriva le 19 février, y revint le 28 du même mois, et le 5 mars y soupa avec Mgr de Valois (2), Mgr le duc de Berry (3), Mgr le duc de Bourbon (4), et d'autres seigneurs. Après ce long séjour, la Duchesse partit pour se rendre à Cambrai, où furent célébrées, le 12 avril, les noces du comte de Nevers et celles de la princesse Marguerite. Je ne puis entrer ici dans les détails des fêtes prodigieuses qui eurent lieu à l'occasion de ces mariages, car j'ai résolu de me borner aux renseignements fournis par nos comptes, qui sont absolument muets sur ce sujet.

Le 3 mai nous retrouvons la Duchesse établie au château de Conflans, près de Vincennes, avec son fils et sa jeune épouse, et faisant magnifiquement les frais de noces d'une de ses filles d'honneur, auxquelles assiste le Roi et son frère. Pendant les vingt-trois jours qu'elle resta dans ce château, les plus grands seigneurs de France vinrent lui rendre visite, ainsi qu'au comte et à la nouvelle comtesse de Nevers.

Le 28 mai, la Duchesse arrive à Corbeil, où elle séjourne vingt-trois, jours pendant lesquels elle reçoit deux fois le Roi, le 2 juin et le 11 du même mois, à l'occasion du mariage de messire Thomas de Bragny avec

---

(1) Charles VI.

(2) Louis, deuxième fils de Charles V, comte de Valois, puis duc de Touraine, et enfin duc d'Orléans. Il mourut assassiné à Paris le 23 novembre 1407.

(3) Troisième fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg.

(4) Louis de Bourbon, fils de Pierre de Bourbon, et frère de Jeanne, femme du Roi Charles V.

Digitized by Google

Marguerite de Poissy (1). Enfin, le 20 juin elle prend le chemin de la Bourgogne, où nous perdons sa trace (2). Elle y resta sans doute peu de temps, car elle assista au mariage du Roi avec Isabelle de Bavière, qui eut lieu à Amiens le 18 juillet (3).

Dès le 9 août, nous retrouvons à Dijon la Duchesse, la comtesse de Nevers, Anthoine Monsieur, et Mlles Catherine et Bonne. Après quelques jours de repos elle visite les environs, Vergy, Gevrey, Rouvre; elle part même le 20 pour Saint-Jean-de-Losne, La Perrière, Sampans et le Mont-Rolland, près de Dôle, siège d'un pèlerinage célèbre où les princesses font leurs dévotions. Au mois de septembre, après une promenade à Genlis et à Auxonne, elle revient s'établir au château de Rouvre, d'où elle ne sort que le 14 pour aller passer deux jours au château de Germolles, près de Chalon-sur-Saône, puis revenir à Rouvre par l'abbaye de Maizières et le château d'Argilly.

---

(1) Marguerite de Poissy était fille de Jeanne, femme de Jean de Poissy, dame d'honneur de la duchesse. Thomas de Bragny appartenait à la maison du Roi, ce qui explique la présence de Charles VI à ses noces.

(2) Le comte de Nevers ne quitta pas Conflans et Corbeil pendant les mois d'avril, mai et juin. C'est donc par erreur que l'*Histoire de Bourgogne* (p. 88, t. III) dit qu'il assista aux Etats de la province convoqués au mois de mai à Dijon. Si cette assemblée se fit en présence du comte, elle ne put avoir lieu qu'à la fin de juin.

(3) Elle y était encore le 10 juillet, comme le prouve la pièce suivante, et pour être le 18 à Amiens elle dut se presser beaucoup :

« A Messeigneurs les eschevins de Chalon.

« Je vous certifie que Madame a huy reçu des habitants de Chalon, « par la main du bailli dudit lieu, douze écuelles d'argent pesant vingt « marcs et demi, donné pour les habitants à Mlle Margùerite, fille de « Monseigneur.

« Escript à Rouvre le xe jour de juillet l'an mil ccc iiijxx cinq. Soubs « mon seing manuel. — Potier. »

(*Archives municip. de Chalon-sur-Saône.*)

Digitized by Google

A la fin de septembre, la Duchesse et la comtesse se décident à entreprendre un long voyage. Il s'agissait d'aller en pèlerinage à Saint-Claude, dans le mont Jura. Le 28, les deux princesses arrivent à Dôle, en repartent bientôt et visitent, entre autres villes, Poligny et Orgelet, et touchent, le 3 octobre, au but du voyage. Après avoir vénéré les saintes reliques pendant un jour, elles reviennent aussitôt en Bourgogne, où nous les retrouvons établies à Rouvre dès le 13 octobre.

Ce voyage de Franche-Comté fut pour la Duchesse une marche triomphale. Tous les seigneurs du pays vinrent la saluer, et l'un d'eux, le sire Thibaut de Rye, l'hébergea pendant deux jours dans le château ducal de Bracon, près Salins, dont il était châtelain. Elle reçut même au retour de plus brillants hommages, car elle trouva à Quingey une députation de princes d'Allemagne occasionnée sans doute par la présence de M^lle^ Catherine de Bourgogne, dont on négociait alors le mariage avec le duc Léopold d'Autriche. Ce prince lui-même y avait envoyé un de ses écuyers qui séjourna pendant trois jours à la cour (1).

(1) La princesse Catherine avait été substituée à sa sœur Marguerite, qui, promise d'abord à Léopold, fut depuis mariée au duc d'Ostrenant. Une pièce originale de mon cabinet donne à ce sujet des détails inconnus et prouve que le consentement du duc d'Autriche ne fut pas obtenu sans sacrifices. — Du 24 janvier 1384 : — Jean, sire de Ray, gardien du comté de Bourgogne, et Olivier de Jussey, sire de Rochefort, chambellans, déclarent être allés par ordre du Duc, avec grand nombre de gens, en Allemagne, auprès du duc d'Autriche « pour *le traittié* du « mariaige du fil mons d'Osteriche et de damoiselle Catherine, fille du« dit mons de Bourgogne. » Lequel voyage a duré depuis le 14 décembre jusqu'au 24 janvier 1384, et qu'au retour ledit sire de Ray envoya quérir 10,000 fr. près d'Amiot Arnaut, receveur général, « pour « les pourter à terme en Alemeigne et payer pour ledit mariaige audit « mons d'Osteriche. » Ils déclarent aussi avoir reçu les dépens du voyage qu'ils ont fait en Flandre pour rendre compte au Duc de leur mission.

Digitized by Google

Ces honneurs durent remplir les journées, on pourrait du moins le croire; ce n'est donc pas sans un curieux étonnement que nous retrouvons la Duchesse Marguerite dînant à l'ombre des chênes, avec tout son train, au milieu du bois de Mirabel, dans le trajet de Poligny à Orgelet.

De retour en Bourgogne, la Duchesse y resta avec ses enfants plus d'un mois, séjournant tantôt à Rouvre et tantôt à Dijon, et jouissant d'un repos à peine interrompu par les visites des grands seigneurs du duché, qui vinrent tour à tour lui faire leur cour. Enfin, le 17 novembre, elle partit, et arriva le 25 à Vincennes auprès du Roi, qu'elle quitta deux jours après pour rejoindre la Reine à Saint-Denis.

On comprend que des voyages si fréquents, faits par une princesse femme d'un des princes les plus magnifiques de la chrétienté, et dont la maison était réglée sur un pied splendide, devaient nécessiter des dépenses considérables. Les séjours surtout étaient une occasion de prodigalité forcée, et plus peut-être que les voyages, car la Duchesse retenant chaque jour à sa table les personnages importants qui la venaient visiter, il fallait que cette table fût toujours bien garnie. C'était bien plus somptueux encore quand le Roi lui-même et les princes du sang royal étaient ses commensaux.

Il fallait donc, pour ordonner, surveiller et contrôler ces dépenses, fixer la hiérarchie des officiers du service, régler, en un mot, l'administration compliquée de ce qu'on appelait l'hôtel de la Duchesse, une charte définitive et faisant loi. Malheureusement cette charte nous manque, et nous n'avons, pour tous renseignements, que des documents épars renfermés pour la plupart dans

Digitized by Google

les comptes de l'hôtel, et dont cette étude pourra donner une idée. Nous pourrons nous aider aussi de l'ordonnance bien connue de Philippe-le-Bon, qui règle l'état de la maison de la Duchesse Isabelle de Portugal, sa femme, et dont toutes les dispositions sont certainement empruntées aux règlements antérieurs, auxquels elles n'apportent que peu de changements (1).

Si nous avions à parler de l'état de la maison des derniers Ducs, nous aurions un guide excellent. Olivier de la Marche nous a laissé une complète et curieuse description de l'administration de l'hôtel de Charles-le-Téméraire (2); mais, à l'époque qui nous occupe, la grandeur des Ducs n'était pas encore parvenue à son apogée, car la magnificence de Philippe-le-Hardi, quelque brillante qu'elle ait été, fut bien dépassée par celle de ses successeurs. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer qu'entre toutes les maisons princières celle de Bourgogne jeta, dès les premiers temps, le plus vif éclat, et que sur elle se réglèrent les maisons les plus illustres du monde, sans en excepter peut-être la maison royale de France.

Il convient donc d'exposer ici, en peu de mots, ce qu'était l'administration de l'hôtel du Duc de Bourgogne, dont celle de l'hôtel de la Duchesse ne dut être qu'une imitation.

La maison ducale était gouvernée par le premier

(1) Cette ordonnance curieuse est insérée dans le travail intitulé : *Etat des Officiers et Domestiques des Ducs de Bourgogne*, imprimé à la suite des Mémoires pour servir à l'histoire des Ducs de France et de Bourgogne. (Paris, 1729.) Ce travail est très curieux, quoique bien incomplet, et j'y aurai souvent recours.

(2) S'ensuyt l'estat de la maison du Duc de Bourgoigne, dit le Hardy, composé l'an 1474.

Digitized by Google

maître d'hôtel, un des plus grands officiers du Duc, qui avait au-dessous de lui des maîtres d'hôtel ordinaires, faisant le service par quartier de six mois. Chaque jour ce chef suprême présidait la Chambre aux deniers, sorte de bureau fiscal composé des maîtres d'hôtel en exercice, du maître de la Chambre aux deniers, du contrôleur et de deux clercs d'office; c'était là qu'on réglait la dépense journalière. Le maître de la Chambre aux deniers la voyait et en faisait le paiement avec les fonds qu'un receveur des finances était chargé de lui fournir, en vertu d'un mandement ducal. Le contrôleur examinait si cette dépense était bien faite et si les clercs d'office avaient tenu un compte exact du jour précédent. Le tout était divisé par offices et porté sur des bandes de parchemin séparées; les membres du bureau en faisaient le compte et décompte au moyen de jetons ou méreaux d'argent : c'est ce qu'on appelait *jetter la despence*. L'opération finie, le maître de la Chambre aux deniers ajoutait au bas du dernier rôle l'attestation du premier maître d'hôtel et la somme du jour. Ces comptes partiels se nommaient *escroes*, et c'est peut-être de là que nous vient le mot écrou. Le relevé succinct de chaque escroe était inscrit plus tard sur un registre qui prenait le nom de *Contrerolle de la despence de l'hostel de Monseigneur le Duc*, et dont la rédaction était dans les attributions du contrôleur.

La maison du Duc était divisée en quatre offices principaux : la Paneterie, l'Echansonnerie, la Cuisine et l'Ecurie, dont chacun était gouverné par un premier écuyer ayant sous lui des écuyers panetiers, écuyers échansons, écuyers tranchants, écuyers d'écurie. Deux autres offices moins importants, la Fruiterie et la Four-

Digitized by Google

rière, étaient confiés à des officiers d'un rang inférieur. A ces différents services si l'on ajoute ceux des confesseurs et chapelains, de l'aumônerie, vénerie, fauconnerie, armurerie, des ménestrels, des fous, etc., on aura une idée de ce qu'était la maison d'un Duc de Bourgogne, et du nombre considérable de varlets que les chefs d'offices avaient sous leurs ordres ; c'était une véritable petite armée marchant sous la bannière du grand-maître d'hôtel.

La maison de Marguerite de Flandre n'était pas aussi magnifiquement montée ; mais on verra qu'elle offrait, dans un cadre plus rétréci, à peu près les mêmes éléments et la même organisation : seulement certains services étant peu étendus, on les avait réunis à ceux des grands offices avec lesquels ils avaient le plus d'affinité.

Si les comptes de l'hôtel du Duc reflètent d'une manière saisissante les actions privées et souvent même les actions publiques de la vie princière, ceux de la Duchesse, rédigés en l'absence du Duc, renferment des détails moins curieux il est vrai, mais certainement plus intimes, et donnent peut-être une plus juste idée de la vie intérieure des princes de ce temps. Ces princes, que l'histoire nous représente si hautains et si prodigues quand l'œil du vulgaire était dirigé sur eux, se révèlent dans nos comptes sous un jour tout à fait nouveau. Ils nous paraissent simples et unis ; leurs correspondances sont actives, et ils s'accablent de petits dons, de ceux qui entretiennent l'amitié ; leurs visites sont multipliées, et si parfois elles occasionnent des fêtes brillantes, en général on peut dire que les réceptions sont plus nombreuses que magnifiques. Nous sommes bien loin de ces fêtes homériques dont quelques chroniqueurs et les comptes

Digitized by Google

de la recette générale nous ont laissé de si saisissants détails. Les convives et les visiteurs étaient cependant de bonnes maisons : le Roi de France d'abord, son frère et ses oncles, la reine et les grands officiers de la couronne; puis des prélats, des ambassadeurs et même des monarques étrangers, comme l'aventureux Roi d'Arménie (1).

La magnificence des réceptions et les frais exagérés des déplacements, si ordinaires à la cour du Duc, se trouvent nécessairement réduits quand la Duchesse voyage seule avec son train particulier, ou séjourne loin du bruit dans quelque château ducal, entourée de ses jeunes enfants, et plus occupée de leur éducation et de leur santé que des affaires de l'état. C'était pour elle un temps de doux repos que celui pendant lequel, établie à demeure dans les châteaux de Talant, d'Argilly et de Rouvre surtout, elle ne s'en éloignait que pour accomplir quelque pieux pèlerinage, visiter les grands seigneurs et les abbayes du voisinage, ou surveiller les importants travaux qu'elle faisait exécuter dans son château de Germolles, résidence préférée, ou au palais à Dijon.

Je ne sais si on me pardonnera l'exiguité des détails dans lesquels je vais entrer, mais il m'a semblé que lorsqu'il s'agit de la vie intérieure de princes aussi illustres que Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, de Marguerite de Flandre, sa femme, et de leurs enfants, rien ne pouvait être indigne ou mesquin, et que tout évènement venant accidenter ces magnifiques existences empruntait une valeur considérable à l'illustration même des

(1) Léon ou Livon de Lusignan, dernier roi d'Arménie de la maison de Lusignan.

Digitized by Google

personnages auxquels ils étaient arrivés. Est-il sans intérêt, par exemple, de suivre pas à pas cette Duchesse, fille d'un Duc, sœur et tante de deux Rois, princesse grande et généreuse, mais, dit un de ses historiens, altière, mal endurante, et d'un caractère vraiment gaulois, et de la trouver tantôt voyageant au milieu de l'abondance et des hommages, et tantôt habitant dans des lieux ou à peine trouvait-elle quatre murs mal blanchis pour y suspendre les tapisseries de sa chambre, et un manant bien appris pour la saluer; puis, se mêlant à ses serviteurs et les comblant de biens, faisant les frais de leurs noces et les dots de leurs filles, ou soignant ses varlets blessés? Est-il sans intérêt de surprendre cette princesse, dont la table était si royalement servie, recherchant les jouissances de la vie quasi-bourgeoise, dînant sur l'herbe sous le toit des forêts, et se donnant l'innocent plaisir de manger sur l'herbe des cerises, ou d'acheter elle-même le poisson de sa *disnée;* puis, sans songer à ses magnifiques écrins et à ses joyaux magnifiques, faisant provision pour elle de fuseaux de bois, et pour ses enfants de lignes à pêcher et de trompettes, floges et sifflets qu'elle achète à Saint-Claude? Je le répète, rien ne m'a paru indigne d'être enregistré, et si j'ai jamais un regret, ce sera celui d'être resté au-dessous de ma tâche.

Les comptes de l'hôtel de Marguerite de Flandre offrent des lacunes dont il est important d'expliquer la cause. La maison du Duc de Bourgogne ne le quittait jamais, et les maîtres d'hôtel fonctionnaient toujours autour de sa personne. Pour la Duchesse, il n'en était pas ainsi : quand elle se trouvait auprès du Duc, tout service de son hôtel cessait, sauf celui de sa chambre, et alors la dépense était portée sur les contrôles de l'hôtel

Digitized by Google

ducal, lesquels offrent seuls une suite non interrompue, tandis que ceux de la Duchesse n'existent que pour le temps où elle était séparée de son époux. La même particularité se reproduisait lorsque la Duchesse avait ses enfants auprès d'elle ; la dépense de ceux-ci cessait aussitôt d'être contrôlée à part et rentrait dans la dépense générale. C'est ce qui arriva, cette année, après le mariage du comte de Nevers, époque à laquelle ce prince monta sa maison, circonstance qui m'a permis de trouver dans les escroes de 1385 quelques détails sur la vénerie, la fauconnerie et autres usages étrangers aux habitudes de Marguerite de Flandre.

Il ne m'a pas été difficile de trouver une division méthodique propre à mettre de l'ordre dans la multitude des détails ; les escroes me l'ont fournie. C'est sur leur indication que cette étude sera divisée en six séries principales se rapportant à la Paneterie, l'Echansonnerie, la Cuisine, la Fruiterie, l'Ecurie et la Fourrière. Ce sont, en effet, les seuls offices dont nos comptes fassent mention à part. Tout ce qui regarde les autres services, qui, dans l'hôtel du duc, avaient une si grande importance, se trouve ici confondu dans ces six catégories, d'où nous les extrairons pour en faire des articles séparés.

Mais avant d'entreprendre ce travail de dissection, il convient de dire un mot de la forme dans laquelle sont rédigés ces escroes, et de l'état où ils se trouvent encore.

Les bandes ou rôles de parchemin, sur lesquels les clercs d'offices inscrivaient la dépense de chaque jour, ont de 15 à 20 centimètres de largeur sur 30 à 80 centimètres de longueur. Ils ne sont jamais écrits que d'un côté, *au blanc*, comme on disait, et contiennent les escroes d'un ou plusieurs services, selon l'importance

Digitized by Google

des opérations de la journée. La Cuisine et l'Ecurie, qui occupent ordinairement le plus de place, remplissent souvent une feuille entière et même plus. La dépense d'un jour forme une liasse de trois à cinq bandes.

En tête de chaque rôle sont inscrits : la date d'abord, puis les noms de la Duchesse et de ceux de ses enfants qu'elle avait avec elle ce jour-là; des grands seigneurs, bourgeois ou membres de députations qu'elle reçut à sa table ou qu'elle hébergea ; puis encore les noms des lieux où la Duchesse dîna, soupa et coucha. Outre ces indications, qui ne manquent pas un seul jour, on trouve encore de temps en temps des renseignements sur les évènements principaux de la journée, comme l'arrivée ou le départ du Duc, du Roi ou de la Reine; le mariage d'un seigneur ou d'un simple varlet de l'hôtel; la mention d'une grande solennité religieuse ou de quelque cas de maladie. Tous ces faits, quoique relatés d'une manière sommaire, ont une grande importance historique, et de leur ensemble résulte la chronologie la plus irréprochable. Par eux on sait jour par jour les lieux où séjournèrent le Duc et la Duchesse; on peut donc les suivre pas à pas, habiter pour ainsi dire avec eux, et prendre part à toutes les occupations de la journée. Avec cette chronologie, que je donnerai sous forme d'itinéraire, une date indécise sera fixée et des obscurités pourront être rectifiées. Bien plus, par un seul coup d'œil on pourra découvrir de véritables alibis historiques qui ont été peut-être la cause d'une longue suite d'erreurs.

Après la courte phrase qui renferme ces renseignements et forme comme l'intitulé du rôle, viennent, suivant l'ordre des services, tous les articles de la dépense du jour, depuis les plus fortes sommes jusqu'à celle

Digitized by Google

d'une obole, avec le nom de l'officier qui l'a faite, le prix des objets achetés et des dettes payées; le tout compté en monnaie courante du lieu où l'on séjournait. Chaque groupe d'escroes est terminé par un total qui comprend, outre les totaux partiels des six offices, celui des gages destinés à l'entretien des chevaux des officiers qui se payaient chaque jour. On y trouve aussi des rôles extraordinaires de gages, bûches, charrois, épices, etc.

On peut se faire une idée exacte de l'abondance des renseignements que renferment les escroes, à l'aide du calcul suivant. Chaque jour comprend 3 ou 5 bandes; en prenant le chiffre moyen de 4, on trouve 1,460 bandes par an. D'un autre côté, chaque bande contient de 20 à 50 articles au moins; en prenant 35 pour moyenne, on trouve pour l'année le nombre de 51,100 articles. Et qu'on se persuade bien que cette évaluation est prise au petit pied, et qu'elle est plutôt inférieure que supérieure à la réalité. Les comptes de la Duchesse, pour cette année 1385, ne sont pas complets, nous en avons dit la raison, et cependant ils renferment au moins 30,000 articles. Toutefois, il faut remarquer qu'un grand nombre d'entre eux sont souvent répétés et reviennent même chaque jour, ce qui diminue un peu la masse des renseignements utiles. Tels qu'ils sont cependant, ces comptes offrent une mine féconde à exploiter, et par eux la Duchesse Marguerite sera mieux connue. Je ne crois pas, en effet, qu'il y ait un coin secret de sa vie privée, quelque voilé qu'il soit, dont le rideau ne puisse être au moins entr'ouvert par quelque article de nos rôles. Qu'on étudie avec soin les extraits qui accompagnent ce travail, et l'on verra si nous dépassons la vérité.

Une remarque importante qu'il faut faire, c'est que

Digitized by Google

les sommes qui figurent dans nos escroes sont évaluées tantôt en sous et livres tournois, et tantôt en parisis. Heureusement que, pour obvier à des erreurs inévitables, le comptable a pris soin d'indiquer en tête de chaque rôle la valeur de la monnaie qu'il a employée ce jour-là; indication précieuse qui manque à beaucoup de pièces de comptabilité de ce temps. Dans les environs de Paris, tout est compté en livres de 16 sous parisis, tandis que dans la Bourgogne la livre vaut 20 sous tournois. La livre parisis était donc en force à la livre tournois comme 5 est à 4, et un objet évalué 5 livres tournois ne valait plus que 4 livres parisis. Les escroes fixent à Donnemarie (Seine-et-Marne) la limite extrême des deux contrées où avaient cours ces monnaies.

Une recherche des plus intéressantes, et qui devrait trouver ici sa place, est celle qui aurait pour but la fixation des valeurs comparées au prix du marc, et leur évaluation au pouvoir actuel de l'argent. Pour arriver à des résultats satisfaisants en cette matière, il faut disposer de renseignements embrassant une série d'années, et encore ces résultats ne sont-ils jamais concluants. Je ne pouvais donc songer à tenter cette aventure, renfermé que j'étais dans une limite de onze mois : aussi n'ai-je point abordé ces questions, qui divisent encore les savants; mais, comme il me fallait un point de départ, j'ai accepté sans contrôle les calculs proposés par M. Leber (1), en avertissant toutefois que ses inductions ont été signalées comme suspectes d'exagération.

Selon M. Leber, en 1385, le prix du marc d'argent

(1) *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge. Acad., Lettres, 2e série, t. VII, 1858.*

Digitized by Google

étant de 6 francs, 1 sou tournois, évalué au prix du marc actuel, vaudrait 9 sous 6 deniers, et au pouvoir actuel de l'argent 2 francs 75 centimes ; c'est-à-dire, en d'autres termes, que la valeur de la monnaie, en 1385, est à la valeur actuelle comme 1 est à 55. Un objet valant alors une livre tournois vaudrait aujourd'hui 55 francs. C'est donc sur cette base qu'il faudra établir les évaluations que nous n'aurons pas faites nous-même.

Les escroes de la dépense de l'hôtel sont des pièces assez rares ; je n'en connais aucune série assez complète pour offrir une suite non interrompue de renseignements. Les Archives de Dijon, comme celles de Lille, n'en possèdent que des bandes détachées, auxquelles leur isolement ôte beaucoup d'intérêt. Il faut croire que depuis longtemps les Archives ont été dépouillées, au moins en partie, de ces liasses encombrantes, avec d'autant moins de scrupule que les comptes des maîtres de la Chambre aux deniers et ceux des contrôleurs les rendaient à peu près inutiles au point de vue de la comptabilité. Les comptes de la Chambre aux deniers des Ducs sont devenus eux-mêmes très rares ; Lille n'en possède aucun, et Dijon en a conservé dix-huit à peine, de 1371 à 1418, plus sept comptes de la Chambre aux deniers de la Duchesse et de ses enfants. On y trouve aussi quelques contrôles de la dépense de l'hôtel, dont les détails, moins complets, contiennent cependant de plus le relevé des rôles de gages (1). Ces comptes sont loin d'offrir, au

(1) Il existe deux autres comptes de la Chambre aux deniers des Ducs à Courtrai, dans le couvent des Sœurs-Noires. Le premier est le compte de Guy Guilbaut pour 1426-27 ; le deuxième, celui de Richart Juif pour 1440-41.

Digitized by Google

point de vue de l'histoire, l'intérêt des escroes. Ils ne donnent guère que l'itinéraire des princes et les sommes totales dépensées chaque jour ; quant aux mille détails dont l'ensemble est si curieux et les enseignements si instructifs, ils ne les laissent pas même soupçonner. C'est donc avec la conviction d'avoir trouvé une mine neuve et utile que je me suis décidé à entreprendre et achever cet ouvrage.

I

PANETERIE.

Olivier de la Marche, chambellan de Philippe-le-Bon, dans son traité de l'*Estat de la Maison du Duc Charles de Bourgongne*, nous apprend, entre autres choses curieuses, que les divers offices ou *Estats* de l'hôtel étaient tous aussi nobles les uns que les autres, mais que cependant l'état de Paneterie marchait avant les autres, tandis que celui d'Echansonnerie ne venait qu'après. Or, la raison qu'il en donne mérite d'être rapportée : « Doibt estre le Panetier le premier nommé, dit-il, pour l'honneur du saint Sacrement de l'autel dont le pain est la sainte chose dont le précieux corps de Notre-Seigneur est consacré.» L'Echanson ne venait donc qu'en second ordre, avant tout autre état « pource que, nous dit encore maître Olivier, l'Echanson sert du vin dont le consacre le précieux sang de Notre-Seigneur. » Ainsi le motif de cette prééminence était puisé dans un sentiment pieux et respec-

Digitized by Google

table, tel du reste que la plupart de ceux qui dominaient alors les plus graves déterminations.

Le Duc de Bourgogne avait à son service un certain nombre d'Ecuyers panetiers marchant sous la cornette du premier Panetier, officier supérieur qui recevait directement les ordres des Maîtres d'hôtel. Au-dessous des Ecuyers étaient les Sommeliers, puis des varlets nombreux attachés à des services spéciaux. Dans l'hôtel de la Duchesse, où tout était singulièrement simplifié, nous ne trouvons pas de premiers Panetiers, mais seulement deux Ecuyers qui se partagent le service par quartier de six mois, et sont immédiatement subordonnés aux Maîtres d'hôtel. Ils ont au-dessous d'eux un Sommelier, le Pâtissier, le Boulanger, l'Oublieur, et des varlets dont le nombre est indécis.

La besogne du Panetier consistait, avant tout, à présenter au prince le pain, le sel et les oublies que lui apportait le Sommelier. Il plaçait aussi lui-même sur la table les viandes et les sauces dont il avait préalablement fait l'essai. En outre de ce service d'honneur, sur lequel nos rôles ne donnent aucuns détails, il était chargé de fournir non seulement le pain de la table princière, mais encore celui de toute la maison.

Ordinairement les châteaux appartenant au Duc étaient fournis de provisions de toutes natures dont les redevances seigneuriales faisaient les frais. Ces denrées, quand on n'en avait pas l'emploi, étaient vendues par les châtelains au profit du fisc; mais on avait soin de les conserver pour les besoins de la cour, dans les lieux où elle séjournait quelquefois. C'est ce qu'on appelait les *garnisons*, ce dont on restait *garni*. A vrai dire, on faisait garnison de toute chose susceptible d'être conservée;

Digitized by Google

aussi cette expression reviendra-t-elle souvent sous ma plume. En 1385 surtout, ces provisions étaient complètes, car le Roi ayant dû venir en Bourgogne, le Duc avait fait faire dans ses châteaux des approvisionnements considérables qui figurent plus d'une fois dans nos escroes sous le nom de *garnisons faites pour la venue du Roy*, et auxquels l'hôtel de la Duchesse fit de fréquents emprunts (1).

Lorsque les garnisons de blé devenaient insuffisantes, les Panetiers étaient obligés d'en acheter qu'ils emmagasinaient dans les greniers du Duc. De là deux sortes de grains que nos rôles distinguent nettement en désignant, quand il y a lieu, que tel jour on consomma tant en blé de garnison et tant en blé d'achat.

Le prix des céréales varia peu pendant l'année 1385 ; nous établirons plus loin que l'émine de première qualité valant à Dijon 3 l., le double-décalitre vaudrait 6 fr. Les blés inférieurs valaient quelquefois jusqu'à un tiers de moins. Nous ne connaissons plus aujourd'hui cette distance entre les prix extrêmes d'un marché (2).

Ces blés, dont nous trouvons les magasins de Rouvre et de Dijon si bien garnis, étaient envoyés dans les moulins nombreux qui appartenaient au Duc ; ce qui explique pourquoi, parmi les articles de dépense de la Paneterie, on n'en voit figurer aucun pour prix de mouture.

---

(1) D. Plancher donne (III, p. 69) de curieux détails sur ces approvisionnements qui furent faits, en 1383, par Jacques de Serin et Philippe de Jaucourt, Maîtres d'hôtel du Duc. Ils durent être considérables, puisqu'en 1385 ils n'étaient pas encore entièrement consommés. Du reste, il est certain qu'en novembre 1385 ils furent renouvelés. (Id., 87.)

(2) Voir l'article *Prix des denrées*, et le tableau A de l'Appendice.

Digitized by Google

Ces frais tombaient à la charge des receveurs des bailliages et châtellenies. Il est certain, du reste, que les châteaux étaient pourvus de moulins à bras destinés à suppléer aux autres moulins quand le manque d'eau rendait la mouture difficile (1). Il n'est pas question de moulin à bras portatif, et cependant cet objet n'aurait pas été plus encombrant que tant d'autres dont on ne se séparait pas.

En temps ordinaire le pain était confectionné par le boulanger de la Paneterie, aidé de ses varlets, dans le four de l'hôtel ou quelque autre four loué d'avance avec tous ses engins. Lorsque blé et farine manquaient, et c'était fréquent, ou que la rapidité du voyage mettait obstacle au service régulier de la boulangerie, on achetait au jour le jour le pain tout paneté aux boulangers que l'on trouvait sur la route, ou bien on en faisait venir de lieux éloignés. Souvent même, en certains moments de pénurie, on était heureux d'accepter les plus minces cadeaux, comme les sept douzaines de pains que la Duchesse daigna recevoir de l'Abbé de Saint-Claude. Aussi avec quelle économie, ces jours-là, les restes étaient-ils reportés sur les escroes du jour suivant! C'est ainsi que le pain d'achat de la veille devenait le pain de garnison du lendemain.

On distinguait le *pain de bouche* ou *grand pain*, pour la table d'honneur; le *pain du commun*, dont les chiens avaient une bonne part; et une troisième espèce nommée

(1) J'ai donné, dans une Note sur les Maîtres des œuvres des Ducs de Bourgogne, un extrait du compte de M. Regnaut pour 1431, faisant mention d'un moulin à bras construit, par ordre du Duc, pour le châtel d'Argilly, par Pierre Arondel, charpentier allemand, expert dans ces sortes d'ouvrages. (V. *Bulletin monumental*, février 1855.)

Digitized by Google

pain anglois, que l'on fabriquait avec de la fleur de farine, et dont le Duc et le Roi de France paraissent avoir été très friands. Le Roi aimait aussi les échaudés, et, lorsqu'il devait venir, l'Oublieur en faisait plusieurs jours à l'avance. Les escroes mentionnent encore quelques friandises, comme le *pain faitis*, les *gastelets fourrés*, les *tourtes*, etc. C'était ce que nous nommerions aujourd'hui le petit-four.

On consommait, on le comprend, une quantité considérable de pain; en moyenne cela montait à 100 ou 150 douzaines par jour, nombre qui augmentait nécessairement quand le comte de Nevers arrivait, car alors, outre la consommation des deux hôtels, la part des chiens, qui n'était d'ordinaire que de 8 à 15 douzaines, compris celle des chiens de M^a^ de Sully, s'élevait jusqu'à 38. Dans certaines circonstances exceptionnelles cette consommation était bien plus grande encore, puisque le 5 mars, à l'occasion du séjour du Roi, elle s'éleva à 222 douzaines ou 2,664 pains, dont 43 douzaines de pains de bouche et 4 de pains anglois. A la veille d'un départ on faisait quelquefois provision de pain pour tout le voyage. Ainsi le 16 novembre nous trouvons portées aux escroes 318 douzaines ou 3,316 pains. On ne sait au juste ce que valaient ces pains; mais certainement leur poids devait être subordonné aux variations du prix du blé, car leur prix reste le même dans les mêmes lieux, selon la méthode habituelle d'établir la taxe en ce temps-là. Voici quelques renseignements à cet égard :

Paris. . .	2 s. p.	la douzaine de pain blanc, anglois.
Dijon. . .	3 s. t.	
Paris. . .	2 s. p.	la douzaine de pain de bouche.
Dijon. . .	2 s. t.	

Digitized by Google

Arras. . . 12 d. p. } la douzaine de pain de commun.
Orgelet. . 12 d. t. }
Corbeil. . 4 d. un pain faitis.

De la Paneterie dépendait aussi le service important du linge destiné à la table des princes. Il était de deux sortes : les serviettes, qui étaient alors déjà ce qu'elles sont encore et ont toujours été, j'imagine, et les nappes, qui différaient essentiellement de celles dont nous nous servons encore aujourd'hui. Elles se composaient de deux parties distinctes, la nappe proprement dite, qui recouvrait la table, et la *toille* ou toile qui pendait tout autour. Les brodeurs de l'hôtel étaient chargés d'enrichir ces toiles des broderies les plus délicates. La table ducale ainsi ornée devait avoir une apparence de somptuosité en rapport avec les homériques festins dont on la chargeait quelquefois. Les toiles étaient ordinairement séparées des nappes, auxquelles on ne les réunissait qu'au moment de s'en servir. Les unes et les autres portaient, en guise de marque, une fleur de lis brodée ; c'est ce qu'on appelait *signer* les nappes. En général, tous les objets d'étoffe appartenant à la Duchesse ou à ses filles étaient signés de cette façon. C'est encore ainsi qu'en usent nos ménagères, car dans un certain ordre de choses nous n'avons rien inventé.

L'entretien du linge était confié à des couturières attachées à la Paneterie, dont l'unique occupation consistait à coudre et découdre les toiles et à les signer. Les nappes, ainsi séparées de leurs toiles, étaient lavées à part, et pour cela confiées aux soins du Buandier des nappes, qui avait des lavandières sous ses ordres. Le Buandier était de tous les voyages, et devait être présent

Digitized by Google

partout où il y avait du linge à nettoyer. Ce service, du reste, se retrouve dans les autres offices, et nous aurons occasion d'y revenir.

S'il faut en croire nos escroes, la ville d'Autun aurait eu le privilège de fournir à l'hôtel une bonne partie du linge nécessaire au service. Le 9 août on reçut de Guillaume Bataille, receveur d'Autun, un paquet bien et dûment enfardelé, contenant plusieurs pièces de nappes de lin accompagnées de leurs toiles, dont la duchesse distribua une partie au comte de Nevers et à ses autres enfants, et mit le reste en garnison.

Il arrivait parfois que les chariots de la Paneterie restaient en arrière, embourbés dans les mauvais chemins; les nappes alors faisaient défaut, et la Duchesse se voyait réduite à louer, comme une simple bourgeoise, le linge dont elle avait besoin; moyen d'échapper à la disette qui paraît peu digne d'une aussi grande princesse, mais auquel nous la verrons souvent recourir.

La Paneterie était de tous les offices celui qui exigeait le moins d'ustensiles, et partant le moins de chariots pour les transporter. Aussi son train particulier était loin d'avoir l'importance de ceux des autres offices, de la Cuisine et de la Fourrière, par exemple, dont nous parlerons bientôt. Deux ou trois chariots devaient y suffire en temps ordinaire, sans y comprendre, bien entendu, le transport du pain, qui, n'ayant rien de fixe, était fait par des chars loués selon le besoin. Aussi, en dehors du linge dont nous avons parlé, on ne trouve aucune indication qui mérite d'être signalée.

Voilà à peu près tout ce que renferment d'intéressant les escroes de la Paneterie, et si nous ajoutons quelques mots sur d'autres branches de ce service qu'on s'éton-

Digitized by Google

nera peut-être de voir confiées aux Panetiers, nous aurons tout dit. Il s'agit de la salade, du sel et de la moutarde; de la moutarde surtout, dont la consommation était considérable. La ville de Dijon avait-elle conquis déjà, en 1385, la réputation qu'elle s'est acquise depuis et conserve encore dans la confection de ce précieux condiment? On l'ignore; mais il est certain que la moutarde se trouvait en tous lieux, et toujours à peu près au même prix, de 18 à 20 deniers tournois la pinte, au pouvoir de 3 fr. 73 à 3 fr. 55 c.

Le sel commun, *rosset* ou *lombard*, se vendait à la mesure des lieux où il était acheté, ce qui rend très difficile l'appréciation du prix. Le sel blanc pour la table d'honneur se vendait uniformément au salignon, qui valait :

A Paris. . .	1 s. 3 d. p.	= 2 fr. 85 c.
A Dijon. . .	» 15 d. t.	= 2 fr. 05 c.
A Poligny .	» 10 d. t.	= 1 fr. 37 c.

On voit, en comparant ces trois prix, que le sel blanc augmentait de valeur en s'éloignant de la Franche-Comté, où étaient les salines les plus considérables de France.

Quant à la salade, elle figure ordinairement sous le nom d'herbes; seulement de temps en temps on y voit figurer la laitue et le cresson.

Digitized by Google

II

ÉCHANSONNERIE.

Les attributions de l'Echansonnerie n'étaient pas très variées en dehors du service d'honneur, qui consistait surtout à offrir le vin au prince après l'avoir goûté; les échansons avaient peu de chose à faire. Aussi le personnel de cet état est-il très limité et ne comprend que deux Ecuyers échansons, un Sommelier de l'Echansonnerie et un Garde huche; il n'est question ni du Portier de la cave, ni du Bariller qui était chargé de fournir l'eau de la table. Cependant, malgré leur peu d'étendue, les escroes contiennent plusieurs détails intéressants, surtout sur l'approvisionnement du vin, qui était la branche la plus importante du service.

Le Duc possédait en Bourgogne et ailleurs des vignobles excellents, dont les produits étaient conservés dans les caves des châteaux et hôtels qui lui appartenaient, et réservés pour l'usage de sa maison. Comme la bonne qualité de ces vins dépendait d'un long séjour dans les caves, il arrivait que les provisions étaient toujours abondantes partout où la cour avait un abri permanent. Ces vins, qui formaient ce qu'on appelait les garnisons, étaient confiés aux soins de gardiens des caves soumis à la surveillance supérieure du Maître ou Gouverneur des celliers de Monseigneur le Duc. On appelait vin d'achat celui qu'on se procurait au jour le jour, surtout quand on était en voyage, pour suppléer au défaut de la garnison du vin.

Digitized by Google

Nos comptes donnent régulièrement la somme du vin consommé chaque jour, spécifient avec soin s'il est de garnison ou d'achat, et n'omettent ni la quantité ni le prix. La provenance y est rarement indiquée, mais on doit penser qu'en l'absence de désignation le vin est originaire du lieu où il est acheté. La qualité seule reste indécise, car on n'a pour la fixer que l'échelle comparative des prix, à laquelle l'extrême variété des jauges ôte beaucoup d'autorité. Pour faciliter cette recherche, j'ai donné un tableau des prix du vin en différents lieux, qui résume tout ce que les escroes contiennent à ce sujet (1).

Ce tableau nous montre le vin prisé assez généralement au muid, sauf quelques rares mentions de la queue et du poinçon en Bourgogne. Les prix ont une mobilité qui se reproduit à peu près partout. Dans les environs de Paris, le vin varie entre 14 s. 8 d. et 4 l. 13 s. 4 d. parisis le muid. En Bourgogne, avant la récolte, il vaut entre 2 l. et 3 l. 6 s. 8 d. tournois ; après la récolte, le muid de vin nouveau ne vaut plus que de 23 s. à 33 s. tournois. A Poligny il descend même à 20 s. 2 d. Le vin le plus cher fut payé, à Beauté-sur-Marne, 6 l. 14 s. 8 d. le muid, au pouvoir de 381 l. 88 cent. Il faut remarquer ici que les vins achetés étaient en général empruntés au commerce ; les grands vins provenaient des garnisons anciennes, et ne figurent guère dans les escroes que pour la quantité consommée, et non pour leur valeur estimée à prix d'argent.

On voit que si l'Echansonnerie payait certains vins assez cher, elle s'en procurait aussi à bon marché ; de là

(1) Voir à l'Appendice le tableau B.

Digitized by Google

deux classes distinctes dans les garnisons : le vin d'honneur pour la table du prince, et le *vin du commung* pour les varlets. Ce dernier était distribué chaque jour aux gens de l'hôtel, et pour cela on remplissait un cuvier dans lequel puisait à pleine pinte celui qui était chargé de faire ce qu'on appelait *la livrée du vin*. On trouve aussi des vins médiocres achetés pour le service de l'écurie, et dont on se servait pour laver les pieds des chevaux (1).

En étudiant les escroes, il est facile de reconnaître que les vins n'étaient pas expédiés très loin de la province où ils avaient été récoltés. Ainsi je trouve que, pendant les séjours de Corbeil et de Beauté, outre le vin de garnison, on consomma surtout du vin d'Auxerre. On ne doit pas trop s'en étonner, parce qu'on devait viser au plus près; mais ce qui étonnera davantage, c'est qu'on voit fréquemment figurer dans les achats le vin de Saint-Pourçain, en Auvergne, crû peu connu et dont les approvisionnements devaient être difficiles. On faisait venir aussi des vins de Nevers et de Bar-sur-Aube, vieux et nouveaux. Tel fut l'ordinaire de la Duchesse pendant ces séjours; cependant, lorsque le Duc arrivait avec sa cour et qu'on annonçait la visite du Roy ou de quelque grand seigneur, on achetait au plus vite du vin de Beaune auprès des marchands du pays, si le temps manquait pour en aller quérir à Paris. En général, les vins rares et recherchés figurent rarement dans les comptes de cette époque; ceux que l'on consommait alors, car on en consommait évidemment, venaient directement de l'hôtel

(1) Voir le chapitre VI, *Ecurie*.

Digitized by Google

d'Artois, résidence du Duc à Paris, dont les caves étaient confiées à la garde de Jehan Lesnaire.

En ce temps-là on ne paraît pas avoir classé les vins selon les lieux d'où ils provenaient, et nos rôles nous prouvent qu'à Paris les vins bourguignons n'étaient connus que sous le nom uniforme de vins de Beaune. A ce sujet, qu'on me permette un détail qui peut trouver ici sa place. Nous estimons beaucoup nos vins, bourguignons que nous sommes ; nous prisons assez peu ceux de Saint-Pourçain, et peut-être n'avons-nous pas tort ; et cependant, en février 1385, qu'on me pardonne cette révélation humiliante, le vin de Saint-Pourçain se vendait à Paris précisément le même prix que le vin de Beaune, 4 l. 14 s. 4 d. parisis le muid. On l'estimait même assez pour que les caves de l'hôtel d'Artois en fussent toujours abondamment garnies.

Si nous suivons maintenant, au travers de nos comptes, la Duchesse lorsqu'elle quitte les environs de Paris pour venir en Bourgogne, nous voyons qu'à chaque station qui la rapproche de la Côte-d'Or, le vin bourguignon gagne du terrain et finit par reconquérir le rang qu'il mérite. A Dijon il n'est plus question de vins étrangers au pays. Les garnisons sont complètes et les caves remplies des produits des clos que possédait le Duc à Talant, Chenôve, Gevrey, Marsannay, Pommard, Volnay, Germolles, etc.

En Bourgogne, les garnisons suffisaient d'ordinaire, et il était fort rare qu'on fût obligé de recourir au vin d'achat si l'on ne s'éloignait pas trop du voisinage des châtellenies ducales. Quand il fallait en venir à ce moyen extrême, on s'adressait aux grandes caves, et les couvents fournissaient alors ce qu'ils avaient de mieux. A Dijon,

Digitized by Google

quand les celliers de la trésorerie de Saint-Bénigne ou du prieur du Val-des-Choux étaient épuisés, on s'adressait à maître Josset de Halle, argentier du Duc, orfèvre célèbre, et marchand universel, à ce qu'il paraît, qui avait le double privilège de vendre au Duc des pierreries et des joyaux, et de fournir sa cave des meilleurs vins de la contrée. A Paris, André Justot était le fournisseur en titre des celliers du Duc de Bourgogne.

En voyage, il arrivait souvent à la Duchesse de traverser des pays rarement fréquentés par la cour, où les achats, devenus difficiles, pouvaient à peine compenser le défaut des garnisons. On avait alors la ressource des dons que faisaient les villes et villages traversés et les communautés ou grands personnages dans le voisinage desquels on faisait route. Ainsi, le jour où l'abbé de Cîteaux hébergea la Duchesse dans son château de Gilly, elle accepta de lui un poinçon de vin; les habitants de Gevrey lui en offrirent une queue. Les escroes mentionnent bien d'autres cadeaux de cette sorte. Cependant on ne pouvait compter sur ces rentes gracieuses; aussi, pour éviter de fâcheuses perplexités, on ne voyageait pas sans emporter d'abondantes provisions, et les chariots de l'Echansonnerie, chargés de barils bien *estoupés*, suivaient partout la Duchesse. Lors du voyage de Saint-Claude on emporta une grande quantité de vin de Talant. C'était agir avec prudence, et cependant, malgré l'économie dont on fit preuve, la garnison de vin faillit manquer. On usa tant que l'on put des vins offerts, entre autres, par les villes de Dôle et d'Orgelet; puis à Poligny on se contenta du vin de Blandans, récolté dans les vignes que le Duc possédait audit lieu; mais à Moirans,

Digitized by Google

au terme du voyage, ces ressources manquant, le vin de Talant reparut et figura seul sur la table.

Quand on séjournait tranquillement à Dijon ou à Rouvre, l'abondance revenait, et avec elle les prodigalités. La Duchesse Marguerite, obéissant alors à cet instinct de magnificence propre à sa race, aimait à faire des gratifications à ceux qui l'entouraient. Les dons de vin figurent souvent dans ces comptes. Jamais un varlet de l'hôtel ne se mariait sans recevoir en nature les choses les plus nécessaires à ses noces, et le vin y figurait pour une large part; maître Lambert de Sermizelle, physicien, en recevait aussi quelquefois. La Duchesse faisait aussi volontiers des distributions aux ouvriers engagés à son service, et il n'est pas rare de trouver en marge des escroes de l'Echansonnerie des notes comme celle-ci : « Aujourd'hui les ouvriers en ont eu, du commandement de Madame, xij setiers; » ou bien : « Duquel vin Madame a fait donner aux ouvriers de Rouvre et de Dijon ij muids. » Il faut savoir qu'on travaillait alors à la reconstruction du palais ducal de Dijon et du château de Rouvre.

Il serait facile de faire le compte total du vin consommé par l'hôtel, parce que les escroes de l'Echansonnerie font la dépense du vin de garnison en muids et ne comptent en argent que le vin d'achat. Un tableau qu'on trouvera à la fin de ce travail (1) pourrait en donner une idée si les résultats en étaient applicables à tous les cas; la somme la plus modérée qu'on y trouve est de 7 muids, mais l'étude de l'ensemble des escroes m'a fait voir que la dépense moyenne par jour doit être fixée à 5 muids, en

(1) Voir à l'Appendice, tableau D.

Digitized by Google

exceptant toutefois les jours de consommation extraordinaire; souvent même cette dépense est moindre, et quelquefois, quand la Duchesse dîne hors de sa maison, elle descend à 2 muids seulement. Les 21 muids consommés le 4 mai ne sont pas non plus la somme la plus forte, car aux noces de Thomas de Bragny elle fut de 27 muids 16 setiers et 8 l. 3 s. parisis, et, le 14 mai, le Roi présent, de 37 muids et 6 l. 13 s. 3 d. parisis.

On faisait, dans ce temps-là, un fréquent usage de vins épicés préparés de différentes manières. Marguerite de Flandre paraît avoir beaucoup aimé ces mixtures, car dans nos comptes figurent souvent l'*hypocras* et le *galant*. L'hypocras était du vin vieux sucré dans lequel on faisait infuser des épices, et qu'on filtrait dans un sachet de *blanchet*. Sa confection dépendait du service de l'Echansonnerie. L'usage de boire cette liqueur chaude et fraîchement manipulée, s'opposant à ce qu'on la préparât d'avance, était pour les pourvoyeurs une cause de soucis continuels. Heureusement qu'on pouvait abréger la besogne au moyen d'un mélange d'épices pulvérisées, nommé *poudre d'hypocras*, que les épiciers de l'hôtel procuraient au prix de 24 sous la livre. Souvent même, en voyage surtout, on traitait avec un marchand pour qu'il fournît chaque matin l'hypocras de la journée.

L'hypocras était une boisson de luxe qui équivalait presque au vin d'honneur; il devait toujours figurer sur la table d'un riche seigneur, qui n'aurait osé recevoir quelqu'un sans lui en offrir; la Duchesse ne faisait donc que se conformer à l'usage. Il n'en était pas de même du galant, pour lequel Madame avait un goût très prononcé, si on en juge par le chiffre de la confection. C'est bien

Digitized by Google

pour elle seule qu'on le faisait, car il n'est jamais désigné que sous le nom de *galant de Madame*.

Qu'était-ce que ce galant? une façon de vin cuit avant sa fermentation et saturé d'épices. On le confectionnait à Talant avec le produit des vignes du Duc. C'est le 19 septembre qu'il fait son apparition dans nos comptes; on en fit huit poinçons. Doucet, le garde huche, mit huit jours à le faire et reçut, pour les dépenses de lui et de son varlet, 6 sous 8 deniers par jour. Il fallut pour entretenir la chaudière pas moins de dix charrettes de bûches, à 16 sous 8 d. la charrette. Le galant fut distribué dans tous les lieux où devait séjourner la Duchesse. J'ignore ce qu'était la *saulgée*, autre mixture dans laquelle la sauge dominait (1).

On ne peut douter du goût prononcé de Marguerite de Flandre pour le vin de grenache, car cet article reparaît à chaque instant dans nos rôles. Il coûtait 4 s. 8 d. la pinte. Toutefois, il était rare qu'on en fît garnison, et l'on se contentait de tenir toujours pleines les deux bouteilles de cuir dont la Duchesse ne se séparait pas, et qui lui avaient coûté 20 sous.

Les ustensiles qui servaient à l'Echansonnerie devaient être nombreux; mais, sur ce point, nos escroes sont sobres de détails. Dans la cave on ne trouve que des barils, des *tonnelets*, des *cuvelets*, des *mesches* pour *ameschier*

---

(1) On connaissait encore une autre liqueur nommée *clare*, qui paraît avoir de l'analogie avec l'hypocras. Voici un document qui montre l'estime qu'en faisait la Duchesse Marguerite :

..... vj livres iij quarterons de sucre pour faire clare pour Madame, la livre xiij^{s} iiij^{d}, val. ciij^{l} iiij^{d}.

..... une livre de poudre à clare pour Madame, xxv^{s}.

(*Escroe de l'Ech. du 8 avril 1374. Monsieur et Madame, à Musigny et à Rouvre.*)

Digitized by Google

le vin, des vrilles pour le soutirer. On ne peut donc savoir au juste quelles sortes de soins on donnait aux vins, mais on peut soupçonner qu'ils n'étaient pas très bien dirigés, car ils tournaient à mal quelquefois. Ainsi, à Corbeil, on fut obligé de faire consommer pendant plusieurs jours par le commun du vin de Beaune qui s'était *meuffait*. Peut-être faut-il trouver dans ce fait la cause du peu de consommation de vin de Bourgogne qu'on faisait ailleurs que dans son pays natal.

Si de la cave nous passons à la *huche* et au *dreceur*, nous y trouverons, outre le *gobelet* d'argent de Madame, qu'on faisait souvent *rembrunir*, et les bouteilles au vin de grenache, nous trouverons, dis-je, des aiguières à couvercle, des pots d'argent, un grand écrin en cuir renfermant les *bacins de parement*, des flacons d'acier, trois buires à mettre vin, des *hanaps* de métal de verre et de *bruyère*, des grands et des petits verres à pied. M^mes^ de Sully et de Beauval, dames d'honneur, avaient aussi leurs hanaps, pots, verres et bouteilles à hypocras. A cette nomenclature, si nous ajoutons le linge de l'Echansonnerie, l'étamine à *rembrunir* l'argenterie ou *ressuier* les hanaps, les toiles à couvrir les *dreceurs* et faire *les devanteaux d'iceux*, et de plus le *soillon* pour mettre *reffroidier le vin de Madame*, nous aurons à peu près l'état des meubles les plus importants de l'Echansonnerie. On avait, du reste, le plus grand soin des vases précieux ; on les rembrunissait presque chaque jour, et quand il leur arrivait quelqu'accident, on les envoyait à l'orfèvre pour les *recoudre* et les *rappareiller*.

Quant aux *pots* et *godez* de terre blanche, destinés à l'usage du commun, la grande consommation qu'on en faisait fait présumer qu'ils devenaient la proie des var-

Digitized by Google

lets partout où l'on s'arrêtait, car à chaque station on en achetait par douzaines et centaines.

Le matériel de l'Echansonnerie était transporté par plusieurs chars affectés à son service, la plupart encombrés des barils renfermant la garnison du vin. Sur l'un d'eux étaient placés de grands coffres de cuir contenant toute la vaisselle précieuse soigneusement *enfardelée,* ainsi que les ustensiles destinés à l'aménagement du vin et à la fabrication de l'hypocras.

III

CUISINE.

Le service de la Cuisine, le plus détaillé de tous, exigeait aussi le personnel le plus considérable. Malheureusement nos rôles sont rédigés de telle sorte qu'après bien des tentatives j'ai été obligé de renoncer à dresser un état définitif des officiers subalternes, varlets et aides employés dans la Cuisjne de la Duchesse de Bourgogne. Ce que je vais en dire n'aura donc d'autre mérite que l'exactitude. Il n'en sera pas de même de tout ce qui a rapport à la qualité et au prix des denrées; les rôles sur ce point sont d'une abondance extrême, et l'intérêt qui s'y attache m'a engagé à n'omettre aucun renseignement dans les extraits qui suivront ce travail.

L'office de la Cuisine se divisait en deux sections principales dont les attributions étaient distinctes : la

Digitized by Google

Cuisine proprement dite, qui comprenait la Rotisserie et le Garde-manger, et la Saucerie. Les rares états de gages que renferment nos rôles (1) ne mentionnent que treize varlets à la Cuisine et au Garde-manger et quatre à la Saucerie. Mais en étudiant les escroes on rencontre, en outre, deux porteurs, des Aides de cuisine et de Potage, des varlets du Garde-manger, de la Piscine, de l'eau, le lavandier de la Saucerie et des Enfants de cuisine. Ces indications sont évidemment incomplètes, et pour avoir une idée suffisante du service de bouche de la Duchesse, il faut avoir recours à une ordonnance de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, de 1384, contenant l'état de 92 personnes au service de la Duchesse, habillées aux frais du Duc (2). Cet état est pour nous un guide d'autant plus précieux qu'il a été rédigé six mois à peine avant l'époque où commencent nos rôles : or, nous y trouvons les noms de Jacques de Meunte (ou Mutte), Queux; Messe, le Potagier; Le Camus, le Saucier; Petitjean, le Pâtissier, et avec eux un Hâteur chargé du rot, un Souffleur, des Aides de potage et de Saucerie, un Porteur, le Lavandier des nappes, trois Enfants de cuisine, et deux Galopins nommés ailleurs Hapelopins. Ce total de 15 personnes paraît encore loin de la vérité, si on le compare à l'état de l'hôtel de la Duchesse Isabelle, rédigé en 1429 (3), qui porte à 26 les varlets de sa Cuisine, parmi lesquels figurent des aides de rot et un varlet de chaudière. Quoi qu'il en soit, je ne pense pas que le personnel

(1) Voyez à l'Appendice les plus complets de ces rôles de gages, E, F, G et H.

(2) Cet état est reproduit à l'Appendice, H.

(3) *Etat des officiers des Ducs de Bourgogne*, p. 249.

Digitized by Google

de la Cuisine de Marguerite de Flandre ait jamais dépassé le nombre de 25 personnes, non compris les deux Ecuyers, chefs de l'office.

Queux.

Ce nombreux personnel fournit un corps distinct et comme une petite république soumise à des règlements particuliers et jouissant de certains privilèges, dont le plus curieux était celui d'élire le Maître Queux. En cas de vacance de cet office, les Maîtres d'hôtel réunissaient les officiers de la Cuisine, recueillaient leurs voix, puis faisaient un rapport au Duc, qui approuvait l'élection. Le Queux une fois élu, chacun devait lui obéir. Pour donner à sa dignité plus de relief, il avait droit de siéger sur une haute chaire, placée entre le dressoir et la cheminée, tenant à la main une baguette, sorte d'insigne de commandement, qui lui servait aussi à faire les essais. Il recevait les viandes de la main des Ecuyers chargés de faire la dépense, choisissait les morceaux destinés à la table d'honneur; veillait à la confection satisfaisante des mets, sauces et bouillons; puis, quand l'heure du repas était venue, revêtait des habits d'apparat, et prenait les plats pour les livrer aux mains des officiers immédiats de la table.

Boucherie.

La viande de Boucherie était achetée chaque jour aux bouchers de l'hôtel par l'Ecuyer de service, et le prix porté sur l'escroe de la journée. Avec le bœuf, le mouton, le porc et le veau, on voit figurer dans les approvisionnements la venaison, les oiseaux sauvages et de basse-cour, etc. Je ne puis ici entrer dans des détails auxquels les extraits suppléeront largement; qu'il me suffise de

Digitized by Google

dire que tout s'achetait à la pièce, à la douzaine et au millier, le bœuf excepté, qui se débitait d'après un mode curieux qu'il est bon de signaler.

Un bœuf se composait invariablement de quatre quartiers ; il contenait en outre un nombre variable de pièces, déterminées au poids, qui toutes valaient uniformément un sou. Un bœuf de taille moyenne comportait 60 pièces, et valait par conséquent 60 sous : on en trouve qui vont à 60 pièces = 165 fr.; mais en revanche d'autres n'en ont que 40 = 110 fr., et même moins ; mais le comptable a bien soin de spécifier dans son compte qu'ils ne valent que 40 sous, tandis que d'une belle bête il dit ordinairement qu'elle *fait ses pièces*, c'est-à-dire qu'elle atteint le nombre 60, véritable point de départ. Quel poids avaient ces fractions, je ne puis le dire, nos rôles le laissant fâcheusement à deviner.

Ce que je viens de dire sur l'uniformité du prix de la pièce ne doit s'entendre que de l'année qu'embrassent nos escroes, car en suivant la pente des temps on s'aperçoit bientôt que cette valeur varia selon les époques ; et à vrai dire, la stabilité certaine du poids étant donnée, l'étude de ces variations comparées à la dépréciation du pouvoir de l'agent est le seul moyen qui nous reste pour déterminer l'échelle des prix de la viande. Pour éviter d'entrer ici dans des détails que je suis obligé de m'interdire, j'ai présenté sous forme de tableau tous les renseignements que j'ai pu réunir (1) ; on y verra que dans une période, qui commence en 1374 et finit en 1418, le prix de la viande, déjà si minime, diminua constamment,

(1) Voir à l'Appendice, C.

Digitized by Google

sauf pendant l'année 1415, époque de guerre et de désastres, où la pièce fut cotée au même prix qu'en 1385, à un sou.

En comparant entre eux les prix de la viande de boucherie pendant la même année, mais en différents lieux, on arrive à des résultats curieux qui peuvent servir à déterminer la richesse comparative de contrées très éloignées les unes des autres; en voici des exemples :

	Bœuf.	Mouton.	Porc.
A Corbeil, 22 décembre 1384.	40 s. p.	10 s. p.	24 s. p.
Conflans, 4 mai 1385	8 l. p.	10 s. p.	24 s. p.
A Dijon.	35 s. t.	10 s. t.	25 s. t.
A Saint-Claude, le 3 octobre 1385. . .	33 s. t.	10 s. t.	25 s. t.

Il est évident que ce tableau ne prouve rien quant au prix réel de la viande, car les bœufs étant prisés au poids, les variations des prix ne peuvent qu'indiquer les variations dans la grosseur relative des bêtes; et, d'ailleurs, le porc et le mouton restèrent au même prix. Mais une remarque curieuse à faire, c'est qu'en même temps un bœuf, à Saint-Claude, n'avait pas beaucoup plus de valeurs qu'un porc, et ne valait guère plus que la moitié du prix d'un bœuf à Paris. La différence de valeur des monnaies rend encore plus frappante cette anomalie, et je suis tenté d'attribuer le peu de valeur comparative de la viande de boucherie dans le Jura, à l'infériorité relative de l'agriculture et au mauvais choix des races du bétail (1).

La dépense de l'hôtel passait alternativement, et quelquefois subitement, de la prodigalité excessive à la plus bourgeoise économie; aussi le chiffre de la viande con-

(1) Voir plus loin l'article intitulé : *Prix des denrées.*

Digitized by Google

sommée variait-il beaucoup. Si à certains jours la consommation atteignait jusqu'à cinq ou six bêtes, en revanche il arrivait souvent qu'elle ne dépassait pas cinq ou six quartiers. Pour juger de l'importance de ces fournitures, il faut se rappeler que ce nombre de six bœufs est précisément celui qui avait été fixé, l'année précédente, par la Duchesse, pour la dépense journalière des deux cours réunies du Roi et du Duc, qui devaient traverser ensemble la Bourgogne (1).

On faisait un usage fréquent de viandes conservées, car, outre les porcs, on trouve des bœufs et des moutons achetés pour être salés.

Menus approvisionnements.

Les menus approvisionnements de bouche se comptent par centaines, et représentent la presque universalité des objets nécessaires à la vie dont on pouvait alors disposer. Ils ne sont intéressants que par le chiffre considérable de certaines consommations, et surtout par les prix. La volaille et le gibier y tiennent naturellement la plus grande place. Une géline maigre, pour les faucons, ne valait que 12 à 16 d., et une volaille ou poulet 1 s., tandis que le chapon de *pailler* se payait 2 s. 4 d., et le chapon de *haute graisse* jusqu'à 6 s.; un cent d'œufs valait 5 s.; une oie, un lapin ou un lièvre, 2 s. 4 d.; un pluvier, un faisan et une douzaine d'alouettes, 2 s.; etc.

Ces objets étaient achetés au premier venu; cepen-

(1) D. Pl., III, p. 69. — L'état porte que l'hôtel devra être approvisionné par jour de 6 bœufs, 80 moutons, 30 veaux, 60 chevreaux et cochons de lait, 700 poules, 50 lapereaux, 50 oisons, 200 pigeons, 3,000 œufs, etc.

Digitized by Google

dant la fourniture des perdrix rentrait dans les attributions d'un personnage qui prenait le nom de *Perdrisseur*, et les faisait payer de 10 d. à 1 s. la pièce. Le lait valait 4 d. la pinte; la crême, 2 s.; un fromage, 8 d. Quant au beurre il se vendait au pain de 3 s. 6 d. L'huile était chère, et se payait de 20 d. à 2 s. la pinte, tandis que la graisse de porc ne valait que 16 d. la livre. Ces menus articles montaient quelquefois à des quantités imposantes; ainsi on consomma en un jour 1,160 volailles, 148 lapereaux, 4,004 milliers d'œufs, et le reste à l'avenant. Il faut dire que c'était le 4 mai, et que ce jour-là le Roi dînait au château.

Poisson.

Le poisson entrait pour une bonne part dans la consommation de l'hôtel, surtout pendant les temps d'abstinence, car les ordonnances de l'Eglise, bien plus sévères alors qu'elles ne le sont aujourd'hui, étaient strictement observées (1). La dépense de cet article prenait alors une proportion très considérable, et encore n'est-il presque toujours question dans nos comptes que du poisson d'achat et rarement des fournitures tirées des étangs nombreux qui faisaient partie du domaine ducal (2).

L'administration des étangs était confiée aux agents

---

(1) Les personnes dispensées de l'abstinence ne pouvaient, à ce qu'il paraît, manger que du mouton. On ne trouve presque pas d'autre viande les jours maigres.

(2) L'ordonnance du Duc de 1374, qui charge Regnaut Goubaut de la dépense de l'hôtel de la Duchesse, dit : « Et livrera le Gruyer poisson audit hostel pour ledit an, où ledit Regnaut aura les émolumens de la gruyerie, ou pris de ij^{m} frans. » (D. Pl., III., Pr. 41.)

Digitized by Google

de la Gruerie et aux Châtelains, qui avaient soin de tenir bien garnies les piscines ducales, dont la surveillance immédiate était confiée à un employé de l'hôtel désigné sous le nom de *Variet de la piscine*, ou *Sert de l'eaue*. Les garnisons du poisson étaient conservées dans des viviers, quand l'éloignement de toute rivière ne permettait pas de les parquer dans l'eau courante. Au château de Rouvre, où la Duchesse Marguerite séjournait si souvent, on pouvait toujours avoir du poisson frais et bien nourri, car on entretenait dans la Saône, à Saint-Jean-de-Losne, petite ville peu éloignée de là, une sorte de bateau ponté nommé le *bachonnet du caresme*, dans lequel on tenait emprisonnés les carpes et les brochets destinés à la table des princes. C'était un char spécial, nommé le *Char de l'eau* ou de *la piscine*, qui allait à la provision et apportait à Rouvre le poisson frétillant dans des *cuvelets* destinés à cet usage.

On achetait les brochets et les carpes à différents prix, selon qu'ils étaient à *tronchonner*, à *potaigier*, à fendre ou à cuire en entier. Le poisson blanc jouissait alors d'une faveur plus grande qu'aujourd'hui, car on faisait beaucoup de pâtés de brêmes. On confectionnait aussi des gelées de poisson et des galantines de garnison conservées dans des barils. La Duchesse ne dédaignait pas de choisir elle-même le poisson destiné à la confection de certaines galantines réservées, qui ne devaient paraître que sur la table ducale. Voici le menu d'une de ces galantines : 3 maquereaux, 18 brochets, 18 anguilles, 20 carpes et 16 brêmes ; le tout mis en un pâté pour le dimanche. C'était sans doute un pâté de cette sorte que la Duchesse Isabelle de Portugal pétrissait de ses propres mains, quatre fois l'an, pour l'offrir chaque jeudi des

Digitized by Google

quatre-temps aux religieux de la Chartreuse de Dijon (1).

Toutes les espèces qui peuplent nos rivières sont représentées dans les escroes; on y trouve même des variétés plus rares et propres à certains lieux où séjournait la Duchesse, comme le lux, le bar, le meunier, la truite, etc. Il faut remarquer que la grande abondance du poisson n'empêchait pas qu'il ne restât toujours à un très haut prix. Ainsi un saumon valait de 30 à 40 s., au pouvoir de 90 l. 50 à 110 fr.; une lamproie, 40 s. et six anguilles de rost le même prix; un cent d'écrevisses se payait 12 s. = 33 fr., et une pinte de loches (goujons) 24 sous.

Marée.

La marée ne manquait presque jamais à la Cuisine, et, si on se rappelle la difficulté des chemins et la lenteur des voyages, on ne s'explique pas l'abondance des poissons de mer consommés dans des lieux si éloignés de l'océan. On comprend facilement que les chariots affectés au service de la Cuisine n'étaient pas des véhicules très rapides : le char branlant de la Duchesse s'embourbait lui-même bourgeoisement quelquefois : aussi, pour avoir la marée en temps utile, on se servait des chevaucheurs chevauchant, courriers habitués, par métier, à brûler les chemins; de sorte qu'il arrivait souvent à ces chevaucheurs de faire double office, et porter par devant le sac de cuir aux dépêches et par derrière la bourriche au poisson frais. Grâce à des relais bien organisés, la

(1) Courtépée, abrégé, p. 334.

Digitized by Google

marée arrivait aussi vite que possible. La promptitude n'était pas telle cependant que, pendant les chaleurs de l'été, on pût espérer avoir le merlan frais : on y renonçait alors, en se contentant de poisson salé que l'on consommait en abondance.

Les *preneurs de marée*, officiers chargés de cet approvisionement, ne faisaient pas venir le poisson des bords de l'océan, mais le prenaient à Paris auprès des *poissonniers de mer*, qui ne pouvaient empiéter sur les droits des *poissonniers de doulce-yeaue*. Ces marchands privilégiés maintenaient les prix à un taux élevé. Ainsi on trouve qu'un panier d'huîtres, quantité inconnue il est vrai, valait 36 s. = 99 fr., et un panier de raies 38 s.; les harengs avaient moins de valeur; mais un demi-marsouin coûtait 45 s., ce qui porte le prix du marsouin entier à 90 s. = 247 fr. 50 c. Outre ces poissons, on voit figurer dans nos escroes les maquereaux, congres, soles, merlans, moules, cabillons, rougets, carrelets, mulnées, etc. On y trouve même la morue et un esturgeon de grande taille dont, nos comptes aidant, je veux raconter l'histoire.

Pendant le séjour de la Duchesse à Corbeil, du 27 mai au 20 juin 1385, les journées furent brillamment occupées, et chaque jour on eut à recevoir quelques nobles hôtes. Ces visites solennelles étaient dues sans doute à la présence du comte de Nevers, fils de Philippe-le-Hardi, et de sa très jeune femme, Marguerite de Bavière, récemment mariés. Le roi Charles VI ne fut pas des derniers à faire aussi la visite de noce : il y vint plusieurs fois, et choisit même, pour un de ses voyages, le 11 juin, jour de grand gala à la cour de Bourgogne. Le Duc mariait ce jour-là messire Thomas de Bragny avec Mar-

Digitized by Google

guerite de Poissy, fille de Louis de Poissy, son chambellan, et faisait généreusement les frais de la noce; il devait donc y avoir au château grand remue-ménage ou, comme on disait alors, *grand desroy*. Les comptes nous prouvent que le Duc avait fait pour cette fête de grands préparatifs, car les approvisionnements sont hors de proportion avec le courant habituel des dépenses de l'hôtel. Les achats d'épiceries sont surtout considérables. Il est certain qu'il y eut quelques-uns de ces beaux entremets dont c'était alors l'usage d'orner la table du festin : cependant les escroes ne s'expliquent pas sur ces ornements, dont la dépense fut faite en dehors des attributions de l'hôtel; on n'y trouve que la mention de quelques feuilles de papier d'or et d'argent affectés à cet usage : mais on doit penser que la somptuosité habituelle du Duc saisit plus d'une fois l'occasion de se déployer.

Charles VI, en venant prendre sa part du festin de noce, voulut participer aux frais, et, comme nous dirions aujourd'hui, payer son écot. Le royal cadeau, nous ne parlons pas de celui qui prit sans doute le chemin du boudoir, mais de celui seulement qui s'arrêta à la cuisine, le royal cadeau fut un simple esturgeon, mais esturgeon de belle taille, si nous en jugeons par les préparatifs qu'on fit aussitôt pour le mettre à point et le rendre digne d'une table princière. Il fallut pour l'apprêter, outre une multitude d'ingrédients divers, huit setiers de vinaigre et trois de verjus, et l'on fut obligé de *rapparreiller* à la hâte la grande chaudière de la Saucerie; puis, comme la bête était énorme, on acheta pour la renfermer un tonnelet qui coûta, compris la serrure et les deux *frettez*, 10 s. Pendant les trois jours que durèrent les noces, l'esturgeon royal fit honneur au couvert, et

Digitized by Google

cependant au sixième jour il en restait encore assez pour qu'on fût obligé de se procurer deux petits tonnelets destinés à renfermer le *demorant dudit esturgeon*. C'était une précaution nécessitée par le prochain départ de la Duchesse pour la Bourgogne, où l'accompagnèrent les restes du grand poisson.

Cadeaux.

C'était du reste une coutume ancienne, et généralement usitée parmi les grands, que celle des cadeaux d'amitié. On aime, en enregistrant ceux que se faisaient les princes, à oublier les haines et les discordes qui les divisaient si souvent, au grand préjudice de la France et d'eux-mêmes. Nos comptes fournissent à ce sujet quelques détails : tantôt c'est le Duc de Bretagne qui envoie à la Duchesse de Bourgogne des lamproies salées pour le carême; tantôt c'est le comte de Nevers qui expédie un *lez de venoison* ou la hure d'un sanglier qu'il vient d'abattre dans la forêt de Tarsul, près de Dijon. Puis c'est le Roi qui envoie un genet au comte de Nevers, et à la Duchesse une *venoison de cerf*. De Flandre on recevait des faucons; d'Allemagne des haquenées. De son côté la Duchesse envoie de Corbeil à M^me^ la Duchesse d'Orléans, quoi? deux paniers de pruneaux.

Jardinage.

Les escroes ne donnent pas une grande idée de la culture des jardins, car les légumes n'y sont pas très variés : on y trouve la poirée, le céleri, l'oseille, les navets, les oignons, l'ail et les ciboules, l'hysope, la sariette et la sauge, le persil, les fèves fraisées, etc. Les épinards sont toujours accolés à la bourrache. Les petits

Digitized by Google

pois nouveaux parurent le 17 mai, et Jean *du Jardin* reçut à cette occasion 16 sous d'étrennes. Le Jardinier de Germoles reçut aussi, pour ses mérites, une gratification de 20 sous, qu'il partagea avec le berger dudit lieu. Les raves ne paraissent que dans les montagnes du Jura; on les trouva bonnes, sans doute, car on en fit garnison et on en rapporta de la graine. En somme, les légumes sont peu variés, et parmi les *desiderata* du jardinage en remarquera le melon, le potiron, l'artichaut, l'asperge, la tomate, etc.

Pâtisserie.

Nous avons peu de renseignements sur la pâtisserie : nous savons seulement qu'elle se fabriquait en ville quand la cour était en voyage; alors les fournisseurs donnaient les ingrédients, et on ne payait au pâtissier que le prix de la façon, qui était en moyenne de 2 sous la douzaine de pâtés. Pendant les séjours de la Duchesse, la pâtisserie se faisait au château par le soins du Pâtissier d'office et de ses aides. On consommait beaucoup de pâtés de viande, de volaille et de gibier; les pâtés de poisson étaient réservés pour les jours maigres. On faisait aussi des tartes au fenouil, des darioles, crespes, gauffres, beignets, rissoles, ravioles, *lestunes*, *ordettes*, pets d'Espagne, et des *emplumeures* avec des pommes, etc.

Espèces de mets.

Ici se présente un cas difficile à résoudre : quels mets confectionnait-on? Quelles préparations savantes faisait-on subir à tous ces ingrédients divers dont les comptes nous fournissent une interminable liste? Quels noms don-

Digitized by Google

nait-on à ces produits culinaires? En un mot, les cuisiniers de ce temps valaient-ils ceux d'aujourd'hui? A ces questions si graves les susdits comptes ne répondent pas, resserrés qu'ils sont dans la stricte nomenclature des dépenses. S'ils parlent de gelées, de galantines, de *cailliz* de figues, de *boichet* ou bouchée pour Madame, de *fourmentée*, de *sucreaux* et de *champaigneul* pour les dames, ce n'est qu'avec un laconisme désespérant, et en vain chercherait-on à deviner ce que c'était que la plupart de ces friandises. Nous savons bien qu'avec de la farine de froment délayée dans du lait on faisait la Fourmentée; mais le Champaigneul et le Cailliz restent pour nous choses inconnues. Quant à la Bouchée de M^me^ la Duchesse, je puis dès à présent annoncer à la postérité qu'elle était composée de fine fleur de farine et de miel blanc, auxquels on ajoutait du levain; et quand je songe que c'est en Bourgogne que se confectionnait surtout cette friandise, dont la composition a tant d'analogie avec celle d'un des plus fameux produits comestibles de Dijon, je soupçonne que le Boichet est l'ancêtre du pain d'épice. C'est là une découverte qui m'est propre; combien de savants n'en firent jamais de plus belle! et si la nonnette de Dijon trouve jamais un historien, comme en a trouvé sa piquante sœur la moutarde dijonnaise, j'espère bien que ma trouvaille aura dans sa future histoire la place qui lui appartient.

On achetait beaucoup de truffes, de vraies truffes bourguignonnes, originaires surtout de Lanthenay; mais à quels mets les employait-on? C'est ce qu'on ne peut dire. Terminons donc ce paragraphe délicat en disant que les préparations culinaires du vieux temps, soumises comme le reste à la loi de la conformité, ne différaient

Digitized by Google

probablement pas autant des nôtres qu'on le croit généralement.

Heures des repas.

L'hôtel ne faisait régulièrement que deux repas, celui du matin, le *disné*, et celui du soir, le *soupé*. Il est difficile de déterminer au juste les heures de ces repas, mais ils devaient correspondre à nos déjeunés et dînés d'aujourd'hui. Cet ordre, du reste, était invariable quand on était en séjour, et sur lui se réglaient les indemnités de *disnée*, *giste* et *soupée* données aux officiers et varlets voyageant pour le service. Il ne souffrait d'exception qu'en voyage, et seulement lorsque la cour était obligée, par extraordinaire, de partir avant d'avoir dîné; on faisait alors, avant le départ, un léger repas appelé le *boire du matin*. Je ne sais lequel de ces repas était le plus abondant; mais je crois qu'aucun des deux n'avait une supériorité sur l'autre, au point de vue de l'honneur à faire aux personnes invitées, car le Roi, sa famille et les grands seigneurs paraissent y avoir indifféremment pris part.

Ustensiles.

On comprend que les vaisseaux de la Cuisine devaient être très nombreux et très variés; aussi en trouve-t-on parmi eux de toutes sortes, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. La plupart suivaient la cour dans ses pérégrinations, transportés dans les nombreuses charrettes affectées au service de la Cuisine. En voyant la quantité de vaisselle et d'ustensiles ainsi voiturée de gîte en gîte, on est tenté de croire que les châteaux, où la cour faisait de longs séjours, n'étaient pas suffisamment approvisionnés des meubles les plus nécessaires, et qu'à

Digitized by Google

peine y trouvait-on les grandes chaudières de la Saucerie et d'autres objets encombrants : encore une chaudière n'aurait pas occupé plus de place dans les charrettes que les baignoires de Mesdames, qui paraissent les avoir toujours suivies.

Vaisselle.

La vaisselle d'argent destinée au service de la Cuisine ne paraît pas dans les escroes : c'est dans les comptes des Argentiers qu'il faut chercher des détails relatifs aux magnificences que les Ducs étalaient sur leurs tables et dans leurs dressoirs. L'argenterie de la Duchesse était même souvent insuffisante, et dans certaines occasions on était obligé de s'en procurer au plus vîte : on en achetait alors, et, à défaut de marchand, on se contentait de vaisselle louée ou empruntée dans les communautés ou chez les habitants du voisinage. La disette approchait même quelquefois de la pénurie ; car nous avons surpris Jean, comte de Nevers, mangeant dans des plats d'étain, pendant que l'orfèvre était occupé à *refaire* son argenterie.

Les vases de cuivre, et surtout ceux d'étain, bien plus nombreux, coûtaient beaucoup d'entretien et passaient souvent aux mains des *maingniens* chargés de les *rappareiller*. Quand les plats et *platelets* ne pouvaient plus servir, on les faisait refondre, et nous trouvons que vingt-six écuelles d'étain *viel fait à nuef* coûtaient 20 s. de façon. Tous ces vaisseaux de métal étaient conservés avec soin et rangés sur des *dreceurs* recouverts de *devanteaux* de toile et fermés au moyen de fenêtres garnies de chaînes et verroux. Pour éviter les pertes, chaque pièce était marquée au moyen d'une estampille ou *signet* de cuivre gravé aux armes de la Duchesse, lequel avait

Digitized by Google

coûté 8 sous. Un varlet employa deux jours à signer les seuls vases d'étain de la Saucerie.

Quant aux ustensiles de bois ou de terre, on n'y mettait pas tant de façon. Volontiers, pour ne pas encombrer les chariots de la Cuisine, on les abandonnait chaque matin à l'hôtelier chez lequel on avait passé la nuit; c'était une aubaine qui venait en augmentation de l'indemnité gracieuse qu'il recevait invariablement pour le *desroy* de son hôtellerie. Ceci explique la consommation considérable qui se faisait de vaisselle de terre et de bois; les écuelles de *fust* s'achetaient par trois ou quatre centaines à la fois, au prix de 14 sous le cent, et ces achats se renouvelaient presque chaque jour. Les plus grandes pièces valaient jusqu'à deux sous.

Linge.

Quoique le service du linge dépendît en général de l'office de la Paneterie, on comprend que chaque Etat devait avoir son linge séparé. La Cuisine surtout, en raison de ses besoins spéciaux, en possédait une grande quantité. Nous avons parlé ailleurs du soin qu'on donnait aux nappes et aux toiles ; qu'il suffise d'ajouter ici que les nappes de la Cuisine étaient mises sons la garde du Saucier, qui surveillait le service de la Buanderie; le Lavandier de la Saucerie recevait 8 sous pour ses peines d'un mois.

Cuisine en voyage.

Les nécessités du service exigeaient que les règlements régissant la Cuisine fussent observés avec une sévère exactitude : il arrivait cependant parfois que l'on était obligé de s'en départir. Ainsi, en voyage, il était rare

Digitized by Google

qu'on ne fût pas obligé de dédoubler le personnel de la Cuisine, dont une part restait à proximité de l'hôtel où logeait la Duchesse, et l'autre allait où elle pouvait faire le repas du commun. Ainsi, le 22 octobre, le maire d'Auxonne fut soumis à cette fâcheuse visite, et ne dédaigna pas de recevoir au départ 15 sous en compensation du *desroy* de son hôtel. Quand le désordre n'allait pas au-delà il était tolérable; mais par malheur souvent ce dédoublement ne suffisait pas, car on trouve quelquefois la Cuisine installée en un lieu sous les ordres du Queux, et le Saucier et ses aides dans un autre, tandis que le Hateur *fait le rost* dans une troisième hôtellerie. On comprend combien la qualité des produits culinaires devait se ressentir de cet éparpillement du personnel et des ressources de la Cuisine.

Cuisines.

Jusqu'à présent il n'a été question dans ces notes que de documents écrits; il me reste maintenant à parler d'un monument encore debout, dont la description complétera cet article : je veux parler du curieux local où s'élaboraient les mets qui devaient figurer sur la table des Ducs de Bourgogne.

Les cuisines du palais ducal à Dijon occupent un édifice sans étage, auquel quelques rares fenêtres ne suffisent pas à ôter son aspect triste et sévère. Cet édifice est carré; la salle unique qu'il renferme est couverte d'une voûte en calotte appuyée soit sur huit colonnes rangées à une certaine distance des murs, soit sur les manteaux de trois vastes cheminées jumelles, qui occupent trois des côtés. A un des angles était un potager; à l'angle vis-à-vis, un four et un autre potager. Au centre de la cuisine, une grande

Digitized by Google

table revêtue de terre cuite vernissée servait, dit la légende d'un ancien plan, « à déposer les soupes et ragoûts sur du feu de charbon, dont les vapeurs et fumées s'exhalaient par un trou qui commence au-dessus de la voûte et monte jusqu'au toit, où le tuyau est ouvert par les côtés et couvert par-dessus, pour garantir de la pluie. » Outre ce ventilateur central, trois autres cheminées surmontaient les trois foyers, et dépassaient considérablement le toit. Au sortir de la cuisine on entrait dans la chambre du puits, dont la poulie était fixée dans la gueule d'un lion de pierre ; tout à côté on voit encore une auge en pierre conservant les restes d'une solide fermeture : c'est la piscine où était renfermé le poisson du jour. De la chambre du puits on entrait dans la saucerie, dont il ne reste d'autre vestige que les débris du manteau de la cheminée. Les celliers, qui existent encore en partie, avaient aussi une issue près de là (1).

Ces cuisines, quelque vastes qu'elles soient, ne paraissent pas avoir pu suffire à tous les besoins du service, car il est difficile d'admettre qu'on ait jamais pu y préparer, à la fois, le repas du Duc et celui des cinq ou six cents personnes dont se composait au petit pied, sa suite ordinaire. J'ai toujours pensé que les repas du commun se préparaient dans un local spécial. Nous n'aurions donc sous les yeux que les cuisines réservées, et encore ce

(1) Ce monument unique a couru de grands dangers, et il a fallu toute la persévérance des corps savants de la ville pour l'arracher à une destruction motivée sur la gêne qu'il opposait aux projets de construction de l'aile neuve du palais municipal. A peine échappé à cette crise, il faut qu'il résiste encore à l'abandon dans lequel on le laisse. Quelque solide qu'il soit, il demande des réparations urgentes, ne serait-ce que pour ôter aux étrangers l'aspect d'un monument public en ruine au milieu de la ville la plus riche de Bourgogne.

Digitized by Google

local, dégagé d'un service encombrant, n'aurait-il pas toujours suffi, puisque, en certaines occasions, on dressait des tentes dans la cour pour suppléer au défaut d'espace.

Quelle que soit sa destination, ce monument est sans contredit un des plus curieux que le temps ait respectés dans notre Bourgogne. Il faut le visiter, les Mémoires d'Olivier de la Marche à la main, afin de mieux comprendre quelle affinité il y a entre ces vestiges vivants de la somptuosité des Ducs de Bourgogne et les précieux détails que l'historien nous a transmis sur l'organisation de leur hôtel.

Je ne pouvais mieux, je pense, terminer cette pérégrination culinaire qu'en faisant une visite à cet antique sanctuaire de l'art du cuisinier.

IV

FRUITERIE.

La Fruiterie, mise ici avant l'Ecurie, malgré son infériorité hiérarchique, paraît rompre la série des quatre grands états de l'hôtel; mais il a fallu se conformer à l'ordre constant des escroes. Ce service, le moins important de tous, n'était considéré que comme une annexe ou un démembrement de la Cuisine, et quoiqu'il eût un rôle à part, on ne l'en séparait jamais. Ses officiers étaient peu nombreux: un ou deux Fruitiers et quelques aides

Digitized by Google

suffisaient au service, qui comprenait deux parties distinctes : l'approvisionnement de la table en fruits et épices, et l'éclairage.

Fruits.

Les fruits étaient achetés par petits lots, selon les besoins du moment; rarement ces achats ont de l'importance. Les espèces n'étaient pas nombreuses, car la variété que l'horticulture moderne a introduite dans nos vergers était alors chose inconnue. Trois espèces de poires seulement sont nommées dans nos rôles, toutes les trois espèces d'hiver : c'est la poire d'*Angoisse*, dont le nom se retrouve dans des catalogues peu anciens; c'est notre *Bon Chrétien* d'hiver, qui valait 8 sous le cent en octobre. Viennent ensuite la poire de *Saint-Rieule* et la poire de *Quierville* ou *Vierville*, qui valaient en mars de 10 à 12 sous le quarteron, prix très élevé. On achetait aussi beaucoup de poires à cuire. La consommation des pommes était plus grande que celle des poires; mais elles ne sont jamais désignées que comme pommes de table ou pommes à cuire.

On retrouve dans nos escroes à peu près tous les fruits que nous connaissons : les cerises, les nèfles, les fraises, les pêches, etc., selon les saisons. Le raisin ne manquait jamais, car on en faisait garnison, et ceux des clos de Chenôve et de Germolles paraissent avoir été préférés. Les seigneurs et les communautés ne manquaient guère d'offrir à la Duchesse, à son passage, des raisins et des fruits; c'est ce que firent les bonnes gens de Dôle le 28 septembre, exemple qu'imita le lendemain l'abbé de Rozières. En hiver on consommait beaucoup de fruits secs, des raisins de Provence, des figues de *Ménique*

Digitized by Google

qu'on faisait frire à l'occasion, des dattes, des noix, noisettes, châtaignes, etc. Dans certaines grandes occasions il est question de pommes grenades, d'oranges presque jamais.

Comme on doit s'y attendre, le prix des fruits, qui dépend d'ordinaire du plus ou moins d'abondance, n'offre, dans nos comptes d'une année, que les variations dues à leur rareté selon la saison. Ainsi, le 23 mai, un lot de fraises nouvelles coûtait 16 sous; en mars, deux quartes de cerises, confites sans doute, valaient 2 sous; en décembre on payait 10 sous le millier de châtaignes, etc.

Epices.

Pendant le moyen âge, l'usage des épices était un luxe que se permettaient à peine les grands seigneurs, et les tables princières en étaient seules abondamment fournies. On sait qu'avant la découverte du Nouveau Monde leur prix fut toujours très élevé; aussi, dans nos rôles sont-ils taxés à des prix énormes. Un compte extraordinaire d'épices, daté du 28 décembre, monte à la somme de 81 livres parisis, au pouvoir de 4,455 fr. Il contient vingt-deux articles, où figurent le gingembre et la cannelle à 10 s. = 25 fr. 50 c. la livre; le girofle à 32 s. = 88 fr. On y voit aussi la noix muguète, le macis, *garnigal*, tournesol, etc.; gironne, poivre long, *poudre d'alixandre*, graine de paradis, etc. Le prix le plus élevé est de 3 l. 4 s. la livre de safran = 176 fr. Le sucre blanc ou en pierre y est coté 8 s. la livre = 22 fr. 50 c. Pour se faire une idée de cette valeur excessive, il ne faut pas oublier que les objets de première nécessité, le blé par exemple, se maintenaient alors à des prix peu éloignés de la moyenne des prix actuels.

Digitized by Google

Il ne faut pas s'étonner si, dans le rôle du 28 décembre, on trouve réunis les ingrédients les plus dissemblables; c'est un compte général qui comprend, outre les épices de table destinées spécialement au service de la Fruiterie, ceux de chambre, que nous retrouverons à la Fourrière, et ceux de cuisine, dont le nom désigne la nature et l'emploi.

C'est avec ces ingrédients dispendieux que les officiers de la Fruiterie façonnaient ces friandises variées, connues sous les noms de confitures, dragées, épices, qu'il était d'usage d'offrir, à table et dans les salons, sur des drageoirs d'or et d'argent. Il paraît, du reste, que la Fruiterie suffisait à ce service, car c'est à peine si une seule fois on fut obligé d'acheter des dragées de couleur.

Entremets.

La Fruiterie avait aussi le soin des entremets, sortes de plats montés destinés dans l'origine à l'ornement des tables. Mais déjà, en ce temps, ces objets étaient devenus de véritables monuments renfermant souvent de petits personnages qui se mouvaient par ressorts et représentaient des scènes de circonstance. Les entremets de cette sorte exigeaient bien plus l'intervention de l'artiste et du mécanicien que celle de l'officier de la Fruiterie; aussi les escroes ne s'expliquent-ils pas sur ces dépenses, et à peine y trouve-t-on mentionnées quelques feuilles de papier d'or et d'argent destinées à l'embellissement des mets.

Eclairage.

Outre le service des épices de table, les officiers de la Fruiterie avaient aussi dans leurs attributions celui de

Digitized by Google

l'éclairage. C'était une grande besogne, car rarement on achetait des torches, cierges et bougies, et la Fruiterie devait tout fabriquer. Il n'était pas jusqu'à la chandelle de suif qui ne sortît de ses ateliers, quand on ne pouvait s'en procurer du dehors. Or, la consommation de cire devait être énorme, car, outre le service intérieur de l'hôtel, il fallait fournir au luminaire de la chapelle, et on n'épargnait rien quand il s'agissait de donner de l'éclat aux cérémonies du culte. Cela coûtait cher, surtout si l'on ajoute à cet article la dépense de cire occasionnée par les dons faits aux églises des lieux où le cortège de la Duchesse passait. Les cierges pesaient uniformément une livre et étaient uniquement destinés au service du culte, tandis que les torches, qui pesaient toujours trois livres, servaient indifféremment aux besoins de la chapelle et de l'hôtel. Quand les cierges dépassaient la valeur légale, leur poids était soigneusement spécifié. Le 3 novembre 1385, la Duchesse fit célébrer à Dijon un service funèbre pour Madame de Flandre, auquel on employa 24 torches et 4 cierges; mais il faut remarquer qu'il ne s'agit ici que du contingent de la Fruiterie, car il est évident que 24 torches et 4 cierges ne purent suffire à donner à l'anniversaire de la comtesse de Flandre l'éclat qu'il réclamait; à peine un riche bourgeois de notre temps s'en contenterait-il (1). Le jour de la Pentecôte, à Conflans, la Duchesse fit tenir sur les fonts baptismaux un cierge du poids de 20 livres.

Les besoins de la chapelle, quelqu'impérieux qu'ils

(1) Le luminaire du service de la reine de Navarre, célébré à Sens le 29 novembre 1378, coûta au Duc cinq cent quatre-vingt-dix livres de cire. (Pl., II, p. 41.)

Digitized by Google

fussent, étaient bien moindres que ceux de l'hôtel; aussi les sommes de cet article ont-elles une importance plus grande. Outre les torches dont nous avons parlé, la Fruiterie devait fournir les chandelles et les *mestiers*. La chandelle de cire était affectée au service intérieur des chambres; quant aux mestiers, c'était une sorte de chandelle placée sur des chandeliers nommés *mestiers*, destinés surtout au service de la table (1). Du reste, ces deux objets différaient peu l'un de l'autre, et sont toujours réunis dans le même article. Dans les grandes occasions seulement on se servait de torches; ainsi lorsque, le 5 mars, le Roi dîna à Beauté, trente varlets portèrent devant lui cinquante torches qui furent fabriquées pour la circonstance.

La grande quantité de cire qu'exigeait le service était fournie en majeure partie par les redevances et rentes que les Ducs prélevaient dans leurs domaines. Ces rentes considérables tiennent une large place dans les comptes des receveurs et des châtelains; on peut en juger par un compte émané du receveur du bailliage de Dijon, qui porte à 2,138 livres la cire livrée par lui aux gens de l'hôtel de la Duchesse et de son fils Jean, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de décembre 1373 (2). Malgré cette abondance, il était rare que les rentes pussent suffire à la consommation de l'hôtel; on achetait alors de la cire brute au prix de 3 à 4 sous la livre.

Rien dans les escroes n'indique si la cire était soumise à une épuration quelconque avant d'être employée. J'ai remarqué seulement que la *bougie* était achetée toute

(1) Voir Olivier de La Marche.
(2) Cabinet de l'auteur.

Digitized by Google

fabriquée, ce qui suppose une manipulation préalable que les fruitiers ne pouvaient se permettre. Etait-ce une épuration, et la bougie était-elle de la chandelle de cire blanche? Je l'ignore, mais sa valeur presque égale à celle de la cire brute m'en fait douter. La bougie, en effet, valait rarement au-delà de 4 sous la livre (1). Il faut donc croire que cierges, torches et chandelles avaient la teinte dorée de la cire brute, ce qui facilitait une fraude que nous ne connaissons plus, nous qui en pratiquons de tant de sortes, qui consistait à mêler à la cire une notable quantité de résine (2).

Manipulation.

En voyage on emportait ordinairement une garnison suffisante de cire travaillée. Cependant, pour ne pas trop s'encombrer, il était d'usage qu'on envoyât en avant des officiers et varlets de la Fruiterie pour fabriquer cierges et chandelles et tenir tout prêt pour le passage de la Duchesse; on appelait cela *ouvrer de cire*. Lorsqu'on songea au pèlerinage de Saint-Claude, les provisions furent faites à Dijon, grâce aux prélèvements effectués comme de coutume sur les rentes ducales; le receveur de Chalon en fournit 100 livres pour sa part. Cependant la récolte fut insuffisante, car le 28 septembre on en acheta 300 livres à Poligny. Tout cela fut dépensé en si peu de

---

(1) En 1417, à Dijon, elle valait davantage.

..... iij[l] de bougies pour Madame de Bourgogne et Madame de Guienne, pour dire leurs heures, au pris de v[s] la livre val. xv[s] tor.

(*Escroe du* 18 *mars* 1417, *à Rouvre.* — Cabinet de l'auteur.)

(2) On trouve dans une ordonnance politique de Chalon-sur-Saône (com. du XVI[e] siècle) : « L'on deffend à tous faisans chandelles de cire de ny mettre parraisine ..... ny poix de Bourgogne. »

Digitized by Google

temps, qu'il faut bien soupçonner Monseigneur Saint-Claude d'en avoir eu sa bonne part. Toujours est-il qu'au retour, et dès le 12 octobre, il fallut envoyer une partie du personnel de la Fruiterie en avant, à Auxonne, pour ouvrer de cire et renouveler les garnisons épuisées.

Les escroes ne fournissent aucuns détails sur la manipulation de la cire; lacune peu regrettable. On y voit seulement qu'on y employait une certaine quantité d'huile, et que nos grandes et petites mèches s'appelaient alors de grands et petits *lumignons*. Les ustensiles se bornent à des verges pour suspendre les chandelles et les torches, à une grande *épée* pour couper la cire, et une chaudière pour la faire fondre; encore souvent ce dernier objet manquait-il, et on était obligé de le louer chez l'*estacenier* ou cirier voisin. La Fruiterie se fournissait elle-même du bois qui lui était nécessaire; une charrette de bûches lui coûtait 4 s. 2 d.

Suif et huile.

On brûlait aussi beaucoup de suif, mais on laissait cela au commun. La Fruiterie devait fournir la chandelle aux autres services, sauf peut-être à l'Ecurie, dont les dépenses d'éclairage paraissent avoir été séparées. Les couturiers de Madame et de ses enfants s'en servaient aussi, qu'on leur distribuait chaque jour. Comme la chandelle de cire, celle de suif devait être ouvrée par les varlets de la Fruiterie; cependant on l'achetait le plus souvent qu'on pouvait, afin d'éviter une manipulation malsaine et nauséabonde. La chandelle de suif coûtait un sou la livre. Quant à l'huile, il n'est pas douteux qu'on s'en servait pour l'éclairage, et cependant on n'en trouve aucun indice. L'huile achetée figure

Digitized by Google

presque toujours aux escroes de la cuisine, sans que son usage soit jamais spécifié.

Comme l'Echansonnerie, la Fruiterie devait être riche en meubles précieux; mais nos rôles ne nous fournissent aucune lumière. Nous savons seulement que, parmi les coffres, il y en avait au moins un plus grand que les autres, qui fermait à secret, et devait renfermer les objets les plus riches, comme les flambeaux et mestiers, les plats et drageoirs d'or et d'argent qui servaient à offrir les fruits et les épices. Tout ce mobilier était chargé sur des chars spécialement affectés au service de la Fruiterie.

V

ÉCURIE.

De tous les offices, l'Ecurie est sans doute celui dont les comptes sont le plus embrouillés, et il n'est pas aisé d'en extraire un ensemble de renseignements suivis. Si les officiers de l'Ecurie n'avaient jamais eu à conduire que le train déterminé par les ordonnances, leur besogne n'aurait pas été difficile; mais ils avaient presque constamment affaire avec un personnel flottant qui, réduit à peu de membres la veille, décuplait le lendemain. Cette variation continuelle nous rend presque impossible d'établir l'état de l'Ecurie de Marguerite de Flandre; aussi, passant rapidement sur certains services de circonstance,

Digitized by Google

chercherons-nous seulement à déterminer ce qu'il y avait de permanent dans cet office.

Officiers.

Les officiers étaient deux Ecuyers d'Ecurie se relevant tous les six mois, dont le service personnel, outre la direction suprême de l'office, consistait à mettre l'étrier au pied du prince et de lui offrir la bride. Au-dessous d'eux, on trouve le Maréchal, chargé du soin des chevaux, et le Palefrenier, qui avait dans ses attributions la sellerie et la conduite des varlets de l'écurie. Cet état comprenait en outre 50 ou 60 varlets dont on trouvera la distribution dans les rôles de gages (1). Ce personnel, presque aussi nombreux que celui des autres états réunis, était divisé en deux classes distinctes, les varlets des chevaux du corps, comprenant ceux des chars d'honneur, et les varlets des sommiers et des chevaux affectés au service de certains officiers subalternes dont la nourriture était fournie en nature.

Chevaux du corps.

Les chevaux du corps étaient ceux affectés directement au service personnel de la Duchesse. On y trouve la *haquenée*, cheval de sang, dont elle se servait dans ses promenades et en certains jours d'apparat. Il en était de même du destrier et des palefrois, quoique ce fussent surtout des chevaux de fatigue. La Duchesse avait aussi une jument favorite. On trouve en outre des coursiers, des genets, etc.

---

(1) Voir à l'Appendice, E, F, G, H.

Digitized by Google

Litière et Curre.

Toutefois, la Duchesse ne voyageait point à cheval; mais, selon l'usage des princesses de son temps, se faisait porter dans une litière. C'était une sorte de coffre sans roues placé sur deux longues pièces de bois formant, en avant et en arrière, des brancards auxquels on attelait deux chevaux porteurs. Qu'on se figure un palanquin porté par deux coursiers, et on en aura une juste idée. La litière de M^me^ de Bourgogne était couverte d'un toit en cuir, et ornée à l'intérieur de bancs ou *chaires* d'osier, sur lesquels on étendait des oreillers de feutre et de riches étoffes (1).

Cette machine exigeait un service permanent de huit à dix chevaux, quatre varlets de la litière, un Page de la litière et un Page de l'étable, qui tous obéissaient à Jehan Clabart, Maître de la litière de Madame. La Duchesse usait peu de sa litière depuis qu'elle avait à sa disposition un véhicule bien plus confortable, dont la forme toute nouvelle devait émerveiller le public de ce temps; c'était un char branlant. Le Roi seul et quelques seigneurs puissants avaient adopté cette merveilleuse machine. Ce char se nommait aussi le *curre* ou *cuerre*, du latin *currere* appa-

(1) ..... Pour une chaière d'osier à mettre en la litière de M^me^ la Duchesse, pour le fust et l'ouvrier qui a fait ladite chaire, ij frans, et pour feutre avec toille tainte et autres estouffes pour l'oriller à mectre en ladite litière.... vj fr. par M^t^ de Madame des xxix juillet iiij^xx^ et iiij. xij milliers de clous dorés pour clouer une litière de Madame, au prix de i fr. demi le millier, xviij fr. — Pour vj^m^ menus clos à border pour ladite litière..... iiij fr. (Compte d'Amiot Arnaut, 1384-5, fol. 70.)

..... Un roncin rouen que M^de^ a acheté de lui, lequel M^de^ a donné à Madame pour porter sa litière, par M^dt^ du xix janvier iiij^xx^ et iiij, vjxx fr. (*Id.*, fol. 90.)

Digitized by Google

remment, étymologie qui fait l'éloge de sa vélocité. Il serait assez difficile de décrire exactement le curre de Marguerite de Flandres, les escroes prouvent que c'était une caisse fermée, montée sur quatre roues, et ayant deux coffres fermant à clef, mais ils ne donnent aucun détail sur le système de suspension. Il était si haut juché, qu'il fallait une *échelette* pour s'y introduire. La Duchesse une fois installée dans sa boîte branlante, un page enlevait l'échelle, et la rapportait bien vîte quand Madame voulait descendre. A l'extérieur le curre était richement peint, et à l'intérieur orné de moelleux tapis armoyés de l'écu de Flandre et Bourgogne, et de quatre carreaux de tapisserie bourrés de duvet (1).

En dépit de ses ornements luxueux, le curre se ressentait un peu de sa création récente; il n'était ni perfectionné ni solide, et à chaque instant il le fallait réparer. Le 27 décembre, on est obligé de lui faire deux roues neuves qui coûtent 22 sols; le 2 janvier, on charge Daniel, le sellier, de recouvrir de son cuir neuf le toit dudit curre, ce qui n'empêche pas que le 26 mai on est obligé de *rappareiller* tout à neuf la machine branlante (2).

---

(1) ..... Pour tapis vermeil pour le chart de Madame, tenant iiij aunes armoyées de ses armes, au pris de i fr. l'aulne quarré, iiij fr.; pour vj quarraulx de tapisserie doublés d'une partie et d'autre, armoiées des armes de madite Dame, pour mettre en son chariot, iiij fr.; et pour emplir lesdits quarreaulx de duvet et couvrir dedans de queutiz, iiij fr. demi. » (Cpte d'Amiot Arnaut, 1285-6.) Item enmena madite Damoiselle, un curre paint à or, à ses armes, couvert de drap d'or par dedans, et d'escarlatte rouge par dessus, et les carreaulx de drap d'or qui y appartiennent. (Inv. de Mlle Catherine de Bourgogne, dame d'Autriche, 1398. — D. Pl., III, pr. 167.)

(2) « Le 23 mars 1395 Louis d'Orléans fait payer 252 fr. 12 s. 6 d. tor. « pour un curre ou chart branlant vert et les estoffes d'icellui, qu'il fit faire « pour Madame la Duchesse. »

(*Louis et Ch. d'Orl.*, par M. Champollion-Figeac. III, p. 32.)

Si on admet que le curre de Md de Bourgogne était pareil à celui de

Digitized by Google

Comme la litière, le char branlant avait des varlets spéciaux attachés à son service. On trouve parmi eux le Maistre du curre, le Page du chariot branlant, quatre varlets, dont deux *tenant audit curre* et celui *qui charie devant*. Il occupait 10 à 12 chevaux et au moins cinq varlets des chevaux du curre, sans omettre le Page de l'étable et le torcheur d'écurie.

Dans les premiers mois la Duchesse seule avait un curre, c'était le privilège de sa haute dignité ; mais aussitôt après son mariage, le comte de Nevers en fit faire un pour M^lle^ de Nevers, sa femme, et dès ce moment on voit figurer deux chars branlants dans les convois. Quant aux litières, elles étaient plus nombreuses : M^me^ de Sully en avait une, M^mes^ de Beauval et de Gazeran une autre. Une troisième était destinée aux enfants de Bourgogne. Le confesseur et son compère, les seuls hommes qui ne fussent pas tenus de voyager à cheval, avaient à leur service un char d'une forme différente, couvert en toile cirée, avec *fenestre* et *dossiere* en cuir.

Le nombre des chevaux du corps est difficile à déterminer ; mais il variait peu entre 25 ou 30 pour M^d^ la Duchesse et autant pour le comte de Nevers. Si on ajoute les chevaux de M^d^ de Sully, au nombre de 16, et ceux des autres dames d'honneur, on aura un chiffre assez rond qui tournait autour de la centaine. Et encore doit-on ajouter à cette liste les chevaux des officiers supérieurs, qui leur appartenaient, et pour l'entretien desquels ils recevaient chaque jour, sous le nom de gage,

---

M^d^ d'Orléans, on voit qu'il dut coûter, au pouvoir actuel de l'argent, 13,860 fr.

Digitized by Google

une indemnité en argent. Or, leur nombre était de 40 à 50 tout au moins, et du double quand les deux hôtels étaient réunis.

Sommiers.

On appelait *Sommiers* les chevaux de somme, parmi lesquels il faut ranger les chevaux d'attelage et ceux affectés au service d'une infinité de varlets qui voyageaient toujours à cheval.

Le transport des bagages exigeait un grand nombre de chars, dont les uns faisaient partie du train, les autres le précédaient, emportant les garnisons du lendemain, et les autres le rejoignaient plus tard. La plupart de ces chariots appartenaient à l'hôtel; mais beaucoup aussi étaient loués au jour le jour, selon les besoins du moment. Ces véhicules d'occasion et leurs attelages se nommaient des *chars et chevaux de prise*. Mille circonstances inconnues pouvaient en augmenter ou diminuer le nombre; ainsi, quand la Duchesse partit pour Cambrai, sa suite fut brillante, et si nombreuse même, que, pour éviter l'encombrement de la route, le Duc prit un autre chemin que son épouse et sa fille : or, à ce voyage, la garde-robe seule de la Duchesse employa sept chars, et celle de sa fille Marguerite et de Mᵈ de Sully sept autres. Qu'on juge, d'après ces besoins secondaires, d'un seul service, des longues files de chariots qu'exigeait le transport des offices; on devait les compter par centaines. Cependant il ne faut pas oublier que ce voyage de Cambrai était une occasion exceptionnelle, et l'on ne doit pas s'étonner de trouver au retour le nombre des chariots sensiblement réduit.

Quand la cour est à demeure en quelque lieu et que

Digitized by Google

les offices sont en repos, on ne trouve plus qu'un certain nombre de chars désignés par les noms des services auxquels ils appartiennent, et qui jamais ne manquent au train; puis d'autres en nombre fixe et invariable, dont les noms indiquent suffisamment la destination, comme les chariots des femmes, des bâtards, des fous, de la chapelle, de l'horloge, etc.; ou bien encore les chars Copin, Boulart, etc, ainsi nommés du nom de leurs conducteurs. Chaque Etat avait à son service au moins deux ou trois chariots et quelquefois jusqu'à huit, selon les besoins du voyage ou la magnificence exigée de la cour en certaines occasions ; à chacun d'eux il fallait de quatre à huit chevaux.

A ces chevaux d'attelage, très nombreux déjà, si l'on ajoute ceux appartenant au service de l'Ecurie et destinés à la monture des varlets, ceux des seigneurs qui suivaient la cour, des princes étrangers, des chapelains quand il y en avait près de la duchesse, etc., et puis encore les chevaux du corps, dont nous avons déjà parlé, et les chevaux à gages, on arrivera à un nombre qui devait être rarement au-dessous de trois cents. Le 27 mai, au départ de Conflans, il fut de 367. Quand le comte de Nevers arrivait, ce nombre augmentait nécessairement, surtout si ce prince était accompagné de son attirail de chasse : on ne s'éloignera pas trop de la vérité, je pense, en disant que le nombre des chevaux montait alors à 600.

Cet aperçu de l'état de l'Ecurie de la Duchesse, quelqu'indécis qu'il soit, peut donner une idée du personnel que l'hôtel occupait, et de l'importance de l'escorte. Qu'on imagine maintenant ce que devait être l'hôtel du Duc de Bourgogne lorsqu'il chevauchait entouré de tout

Digitized by Google

le prestige de cette puissance qu'il aimait tant à déployer, et à laquelle il ne manquait que le titre de royauté. Son escorte, énorme déjà, sans compter les gens d'armes qui l'accompagnaient toujours, était encore grossie par les trains particuliers des grands seigneurs attachés à sa fortune. Si l'on se rappelle qu'en ce temps cinq à six mille hommes de guerre faisaient une grosse troupe, on restera convaincu que le Duc de Bourgogne voyageait ordinairement suivi d'une véritable petite armée; armée plus pacifique, il est vrai, que celle des hommes d'armes, et considérable bien plus par le luxe et l'apparat que par les vertus guerrières, mais dont la dépense n'était certes pas moindre et devait faire d'aussi larges brèches dans les coffres de la chambre aux deniers.

Ordre de marche.

Pour éviter le désordre et la confusion, on avait soumis cette escorte à une organisation presque militaire. En marche, les Ecuyers de service déployaient leurs cornettes et prenaient la tête des offices, chacun à son rang, selon les exigences de la hiérarchie, et tous marchaient sous la bannière du Maître d'hôtel, qui recevait lui-même les ordres directs de la Duchesse. Les accidents seuls rompaient cette ordonnance; c'était tantôt une roue brisée qui jetait la confusion dans les rangs, et tantôt les mauvais chemins où s'embourbaient les charrettes; mais grâce aux chevaux de *prise* ou de relais, on arrivait toujours au gîte désigné. Là, les chariots étaient rangés dans un lieu qu'un Fourrier d'écurie parti d'avance avait choisi; puis on y plaçait une garde chargée de faire la *gaîte* la nuit à l'entour des bagages.

Digitized by Google

Logis.

Ce campement était facile, car on trouvait toujours un espace en plein air libre et suffisant; mais la difficulté commençait quand il fallait loger pour la nuit les chevaux et les hommes. Quand on était à demeure, les dépendances du château ou de l'hôtel qu'on habitait suffisaient à peu près pour le logis de l'Ecurie. En cas d'insuffisance, après avoir réservé pour les chevaux du corps les étables les plus voisines, on envoyait le reste dans les hôtelleries et chez les particuliers, où l'on payait invariablement un denier par jour pour prix de l'attache d'un cheval. C'est ce qui arrivait toujours quand la Duchesse logeait dans une hôtellerie. C'était alors le privilège du curé de céans d'héberger le Confesseur, son compère, son varlet et leurs trois chevaux. Les baillis, lieutenants et officiers de toutes sortes étaient aussi mis à réquisition, et recevaient le prix d'attache ni plus ni moins que les maîtres hôteliers. Souvent même des chevaux étaient envoyés dans des lieux très éloignés.

Les Fourriers de l'Ecurie avaient la charge de préparer le logis des chevaux; mais il ne paraît pas qu'ils aient toujours eu le soin de préparer celui des officiers inférieurs, varlets et gens de service; c'était à l'office de la Fourrière qu'appartenait naturellement ce soin. Cependant l'Écurie, comme tous les autres états, pouvait se suffire à elle-même, et avait pour cela son linge particulier dont le blanchissage était confié à un buandier spécial. On trouvera du reste, à l'article de la Fourrière, des détails plus circonstanciés sur le régime des hôtelleries.

Digitized by Google

Nourriture des Chevaux.

Le droit d'attache ne comprenait jamais le prix de la nourriture du cheval, qui était, autant que possible, fournie par l'Écurie et distribuée chaque jour aux varlets des chevaux et des hommes, ainsi qu'aux pages des officiers de l'hôtel qui avaient droit à cette distribution. On employait à cela les garnisons d'abord, puis les dons offerts, et enfin les achats d'avoine et de foin faits sur les marchés et dans les greniers des lieux traversés. A défaut de ces ressources, les hôteliers étaient chargés de la nourriture à raison de 2 sols parisis par jour et par tête de cheval, ou 8 deniers pour *la disnée*, et 16 deniers pour *la souppée*. C'était l'indemnité qu'on accordait aux varlets quand ils s'absentaient pour le service de l'hôtel.

Livrée et Surcroîts.

La distribution journalière de l'avoine s'appelait *la livrée* des chevaux. Cette livrée était fixe, mais peu appréciable pour nous, parce que, pour la déterminer, il faudrait connaître les innombrables natures de capacité usitées sur la route. Quelques chevaux préférés, malades ou fatigués, recevaient en outre un supplément désigné sous le nom de *surcrois*, dont la valeur était invariable sans qu'on puisse la préciser. En voyage, le nombre des surcroîts était à peu près des deux tiers de la livrée.

Prix de l'Avoine.

Une bonne partie des garnisons d'avoine et d'orge était prélevée sur les redevances de châtellenies et des domaines du Duc les plus voisins de la route qu'on suivait, ce qui n'empêchait pas qu'on en achetât des

Digitized by Google

quantités considérables. J'ai réuni dans un tableau les prix des céréales (1); en l'étudiant on sera frappé du haut prix de l'avoine sur certains marchés, à Dijon par exemple, où elle est cotée au même prix que le blé; mais cette anomalie n'est qu'apparente parce que l'émine d'avoine contenait, à Dijon, le double de l'émine de blé. Dans d'autres marchés cette différence était moins grande; généralement, en Bourgogne surtout, il y avait pour le blé et l'avoine, deux mesures semblables pour le nom, mais différentes pour la capacité. Pour aider à en fixer la valeur comparative, j'ai porté dans une colonne du tableau la quantité de *livrées* qu'on tirait d'une mesure donnée. En comparant ces indications avec la valeur des avoines sur différents marchés, on pourra arriver à des résultats incomplets, il est vrai, mais curieux. Ainsi, par exemple, tandis que de l'émine de Dijon on *livrait* à 48 chevaux, on ne livrait qu'à 20 de celle de la Perrière; du setier de Paris on livrait à 16 chevaux, de la mencoudée d'Arras à 12, du setier de Neelle à 4, de celui de Péronne à 3, et de celui de Grandpuits à 2 seulement. On voit que le setier diminuait de contenance à mesure qu'on avançait dans le nord.

Fourrage.

L'Ecurie consommait une très grande quantité de foin et de paille. Ces approvisionnements étaient faits d'avance par les Fourriers, qui ne manquaient pas de les faire venir par eau quand on était à proximité d'une rivière. Le foin valait 30 sous et la paille 6 à 7 sous la charrette.

---

(1) Voir à l'appendice, tableau A.

Digitized by Google

Soins donnés aux Chevaux.

Si l'en en juge par les renseignements que fournissent les rôles, les chevaux étaient gouvernés avec le plus grand soin. C'était une habitude constante d'emmieller leurs pieds avec un mélange de miel, de fleur de farine et de *bran ;* souvent, à la suite d'un voyage, on emmiellait toute l'écurie par mesure générale. On consommait aussi beaucoup de vin pour le même usage, et les escroes de l'Echansonnerie ne manquent pas d'enregistrer la somme du vin dépensé pour laver les pieds des chevaux. Les juments étaient l'objet de soins particuliers : on les faisait saillir afin d'élever leurs fruits. Quoiqu'on ne trouve pas de haras organisés comme on l'entend aujourd'hui, il est certain du moins qu'on prenait des soins efficaces pour conserver et améliorer la race des chevaux, car on voit que le Duc entretenait à Brazey une station d'étalons (1) ; peut-être faut-il attribuer à la même prévoyance le dépôt de chevaux qui existait alors à Chalon-sur-Saône (2). Quand le terme de la gestation d'une jument approchait, on la laissait en quelque lieu sous la garde d'un varlet. On en faisait autant pour une bête malade (3). Un cheval nouvellement acheté ne

---

(1) ..... A Jehan Miot, qui avoit longuement gardé, à Brazey, deux chevaux étalons pour les juments de Madame, qui estoient audit Brazey, pour avoir une paire de chauces, 1 fr. (Compte d'Amiot Arnaut, 1384). Il s'agit sans doute de Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or).

(2) ..... A Symonet Dacy, garde des chevaux de Monsieur, à Chalon... pour ce qu'il avoit mené dudit Chalon à Paris le cheval morel de Mds de Chalon, et pour soy en retourner à Chalon. » (Id.)

(3) On faisait même pour eux des offrandes aux saints : « De par le Duc..... iiij^{l} vj^{s} 8^{d} tour.... pour les causes qui s'ensuivent : c'est assavoir pour les dépens de l'un de nos chevaux demouré malade à Traynel....

Digitized by Google

prenait pas place dans l'écurie sans avoir été soumis à une sorte de stage, sous la surveillance d'un varlet qui prenait le nom de *varlet des chevaux nouveaux*.

Drogues.

Les remèdes et *apothicairies* se composaient de drogues dont les principales étaient, outre les onguents et liniments chauds et froids, la *tourmentine*, *huile lorin*, *drante*, *senegre*, alun, aloès, vert-de-gris, couperose, sandragon, etc. Je ne sais pas qui administrait ces remèdes; peut-être ce soin était-il réservé aux maréchaux, qui généralement autrefois ne se contentaient pas de ferrer les chevaux, mais se mêlaient aussi de les guérir. Jehan de Colomier, Maréchal de l'hôtel, dont le nom figure parmi les officiers à gages, aurait donc été le vétérinaire de l'hôtel. Quand les pauvres bêtes resistaient à la médication, on ne les tuait pas, on ne les vendait pas non plus, on les donnait *pour Dieu*. C'était une des mille formes que prenait l'aumône dans ce temps, où tous les reliefs de l'hôtel des grands appartenaient de droit aux pauvres.

Maréchaux.

Le Maréchal de l'hôtel avait sous ses ordres quatre maréchaux qui suivaient toujours le train, avec une forge portée à dos par un sommier, plusieurs varlets de forge et un varlet du sommier. Ils avaient un char pour transporter les instruments de leur métier, et une ample pro-

---

par jour xv^{d} t., val. xl v^{s} t. Pour une paire de gans de chamois tennes par nous, xv^{s} t. Pour offrir à saint Eloy de Noyon pour nos chevaux xx^{s} t..... donné à Néelle, le 1 jour de juing l'an de grâce mil ccc quatre vins. » (Cab. de l'auteur).

Digitized by Google

vision de clous et de fers, pour tenir toujours en bon état les pieds des chevaux. La quantité de fers qu'on dépensait était considérable. Ils coûtaient un sou la douzaine, et les clous 20 sous le mille. Le char des maréchaux ne devait jamais en manquer, et à chaque séjour on renouvelait la provision. La Duchesse ne s'absentait pas un seul jour sans avoir au moins un maréchal à sa suite; et quand le comte de Nevers partait de Dijon pour aller chasser à Villaine, Tarsul ou Chanceaux, son absence ne fût-elle que d'un jour, il était accompagné d'un maréchal avec sa forge et tout son attirail. Ces varlets souvent manquaient à la besogne : alors, comme de simples bourgeois, les princes envoyaient ferrer leurs haquenées à la forge la plus prochaine, au prix d'un sou par fer.

Chevaucheurs.

La Duchesse avait quatre chevaucheurs, deux d'écurie et deux *chevauchans*. Les chevaucheurs d'écurie, désignés aussi sous le nom de Fourriers d'écurie, étaient chargés des approvisionnements et en faisaient la dépense. Ils partaient d'avance et devançaient les convois afin de préparer les vivres et les logis. Les chevaucheurs chevauchans étaient des messagers en titre, toujours prêts à monter en selle pour porter les dépêches. Si on se rappelle la difficulté des communications, dans un temps où la poste n'existait pas, on sera peut-être étonné du peu de moyens qu'avait la Duchesse de faire parvenir ses correspondances; mais il faut savoir que les chevaucheurs de l'hôtel faisaient rarement de grands voyages : les dépêches destinées à des lieux éloignés étaient confiées ordinairement à des courriers extraordinaires

Digitized by Google

et souvent même d'une condition élevée, dont le salaire était basé sur le nombre des jours d'absence. On employait volontiers pour cela les Poursuivants d'armes et même les Hérauts d'armes. Quand les chevaucheurs en étaient chargés, ils se contentaient de transmettre à leur compagnon le plus voisin la bouteille de cuir qui renfermait les lettres, et celui-ci les portait au suivant : c'était un véritable service de relai, où l'on retrouve en germe l'institution des postes. Toutefois, ces chevaucheurs sédentaires, qui habitaient les villes situées sur les grands chemins, ne constituaient pas un service public, et ne chevauchaient que pour les affaires du prince et de sa maison, ou le besoin de l'Etat. Les baillis seuls, leurs lieutenants ou les officiers du Duc pouvaient en disposer, et seulement pour les affaires publiques. Les chevaucheurs de l'hôtel participaient à la condition des employés de l'hôtel, tandis que les sédentaires recevaient, en outre d'un gage fixe, des indémnités de voyage (1). Du reste, il ne s'agit ici que des courses n'exigeant qu'un homme, désignées sous le nom de *Messageries à un cheval ;* les autres rentraient dans la classe des ambassades, dont l'hôtel ne payait pas les frais (2).

Charonnage.

Le charonnage paraît avoir été plus dispendieux qu'il ne l'est aujourd'hui, puisqu'une paire de roues valait

---

(1) « ... Et aussi les chevaucheurs de Mds n'auront, pour les jours qu'ils chevaucheront, que quatre gros viez, se n'est oultre la rivière de Soosne, auquel lieu ils pranront pour jour demi-franc. » (Pl. III, p. LVI.)

(2) D. Pl., III, pr. 11.

Digitized by Google

22 sous parisis, au pouvoir de 60 fr. 50 centimes; on trouvera, aux preuves, des détails très nombreux à ce sujet ainsi que sur la serrurerie des voitures. On pourra même reconstruire pièce à pièce un char de l'hôtel. Le 9 mars on reçut un chariot tout neuf, fabriqué à Paris, place Maubert, lequel coûta 9 livres 12 sous. L'escroe de ce jour donne en outre la somme du fer d'Espagne qu'on employa pour le ferrer, au prix de 10 deniers la livre; la dépense totale du ferrage monta à 15 livres 19 sous 4 deniers. Il dut coûter environ 1,430 à 1,450 fr. évaluation faite en monnaie actuelle, sans y comprendre les bancs, les coffres et les toiles ou bandeaux, etc. Toutefois, il faut remarquer que ce char était destiné à la garde-robe, service immédiat de la Duchesse; ceux des offices, moins perfectionnés, coûtaient peut-être moins cher. Ce char avait quatre roues, deux râteliers, et des arçons de fer qu'on recouvrait de toile.

Sellerie, Bourrellerie.

La Sellerie de luxe est mal représentée dans les escroes, et ce n'est pas là qu'il faut chercher des détails concernant les harnais de parement, de joûte et de guerre. Mais, en revanche, les articles de Bourrellerie sont très nombreux, et je ne pense pas qu'il y ait une seule pièce du harnachement d'un cheval qui n'y soit mentionnée. Je ne puis énumérer ici ces détails, qu'on retrouvera dans les extraits; il me suffira de faire remarquer que les pièces du harnais sont encore presque toutes les mêmes aujourd'hui, et désignées par les mêmes noms. L'art du sellier aurait-il donc fait d'assez minces progrès pour que ses produits du XIV^{e} siècle fussent peu différents de ceux de notre temps?

Digitized by Google

VI

FOURRIÈRE.

Les escroes de la Fourrière nous fournissent les détails les plus intéressants et surtout les plus variés. Ce service comprenait ordinairement tout ce qui concernait l'ordonnance intérieure des chambres et les approvisionnements qu'elles nécessitaient, la préparation des gîtes en voyage, le soin des tapisseries, celui du linge de corps, la tendue et l'ameublement des chambres où devaient habiter les princes, etc. Mais, dans l'hôtel de la Duchesse de Bourgogne, la Fourrière, outre ces attributions générales, en avait encore d'autres qui, dans les hôtels plus somptueusement ordonnés, comme ceux du Roi ou du Duc, faisaient l'objet de services distincts. Ainsi, les services de la Chapelle, des Confesseurs, de l'Aumônerie, de la Garde-Robe, de la Vénerie et Fauconnerie, des Enfants et des Bâtards, des Fous, des Ménestrels, etc., quoique confiés à des officiers spéciaux, ne faisaient pas compte à part, mais les deniers affectés à leurs besoins, étaient le plus souvent compris dans les escroes de la Fourrière. Comme ces services offrent peu d'analogie entre eux, et n'ont de commun avec celui des Fourriers que la solidarité des dépenses, nous en parlerons dans un chapitre à part, après avoir traité de la Fourrière proprement dite.

Le personnel de cet état se composait de deux Fourriers en titre d'office, faisant leur service par quartiers, et avec eux des aides et des varlets de Fourrière. Les petits services dont nous avons parlé, avaient aussi des

Digitized by Google

chefs que nous nous contenterons de signaler quand ils se rencontreront sur notre chemin.

La première et la plus importante affaire de la Fourrière était le service intérieur des chambres : les deux Fourriers et leurs varlets commandant à de nombreux aides de Fourrière, dont chacun avait une attribution spéciale, y suffisaient à peine. Quand on était à demeure en quelque lieu, la besogne était supportable, car une fois le service organisé il fonctionnait avec régularité, grâce à des règlements sévères; mais lorsque la cour voyageait, marchant et logeant à peu près à l'aventure, tout devait être nécessairement renouvelé chaque jour, et l'agencement de la veille pouvait rarement suffire aux exigences du lendemain. C'est alors qu'il fallait du dévouement et de l'activité, et la Fourrière, cet office secondaire un peu éclipsé d'ordinaire et inscrit au dernier rang dans la hiérarchie des états, devenait à son tour le service le plus important.

La Fourrière en voyage.

En voyage la Fourrière était divisée en deux bandes, dont l'une allait en avant préparer le gîte, et l'autre restait en arrière pour tout mettre en ordre avant de rejoindre la cour. Aussitôt son déménagement terminé, cette deuxième bande partait et se hâtait de devancer la chevauchée pour aller préparer, une étape plus loin, le futur logement de la Duchesse, pendant que l'autre bande qui la veille organisait, déménageait à son tour. Chacun de ces deux services, dont toujours l'un était en avant et l'autre en arrière, avait un mobilier complet qu'il ne quittait point, de sorte que tous les deux jours la Duchesse de Bourgogne voyait reparaître le même ameu-

Digitized by Google

blement. Cela paraît peu en rapport avec ce que nous savons du luxe de la chambre ducale; mais n'oublions pas que nous sommes en voyage avec un mobilier nécessairement réduit. Cela dit, suivons nos Fourriers dans leurs courses, afin de voir comment ils s'acquittent de leur besogne.

Quand le départ était fixé, la Fourrière partait donc un ou deux jours à l'avance pour préparer le gîte. Les jours où la cour devait gîter dans un château ducal, les préparatifs étaient bientôt faits, parce que le châtelain, averti par un chevaucheur dépêché pour cela, avait eu soin de tout mettre en bon ordre; les Fourriers ne prenaient donc pas grand souci ces jours-là. Mais quand on ne trouvait, pour y loger, qu'une auberge malsaine, ou l'hôtel rétréci de quelque bourgeois mis à réquisition, quelles peines n'avaient-ils pas. Il fallait tout d'abord nettoyer les murs et laver les planchers, et le nombre considérable de *ramasses*, *balais* et *ormeaux* qu'on usait à cet ouvrage donne quelquefois une triste idée de leur propreté. Lorsque cette première besogne était finie, il ne s'agissait plus que de meubler ces salles dégarnies avec les meubles de toute espèce contenus dans les nombreuses charrettes de la Fourrière. On commençait d'abord à déployer les tapisseries, dont une partie devait être suspendue contre les murs, à l'aide de crochets; puis on fixait au plafond les *ciels* des lits destinés à porter le restant de ces tapisseries. Ce soin était confié au Maître tapissier de Madame, personnage distingué auquel on demandait non seulement du zèle et de l'activité, mais encore du goût et une certaine science artistique des ameublements.

Digitized by Google

Chambres et Tapisseries.

On sait quel luxe vraiment royal régnait à la cour de Bourgogne pour tout ce qui tenait aux arts : les tapisseries qu'on y voyait passaient pour les plus belles du monde. La Flandre partageait avec la ville d'Arras le privilège de fournir la plus grande partie de ces tentures historiées. Or, comme les Ducs de Bourgogne étaient à la fois seigneurs de l'Artois et des deux Flandres, il leur était facile de se procurer les plus beaux produits de ces manufactures, qu'ils entretenaient et enrichissaient par leur luxe princier. Le silence de nos escroes nous interdit d'énumérer et de décrire ici ces objets d'art, véritables tableaux tissés, dont les anciens inventaires nous donnent de si curieuses descriptions ; il nous suffira de mentionner les tapisseries célèbres qui suivaient partout Charles le Téméraire, et devinrent la proie du vainqueur lors de ces lamentables catastrophes qui précédèrent et hâtèrent la fin du dernier de nos Ducs. Charles le Téméraire est bien loin de Marguerite de Flandre, et il est à croire que le petit-fils renchérit quelque peu sur le faste de l'aïeule ; cependant Philippe le Hardi portait très loin déjà le goût des ameublements luxueux, et quand il eut épousé l'héritière de Flandre, il dut rechercher aussitôt ces produits estimés d'une province qui tombait dans son domaine. Aussi quand, en 1395, il alla en ambassade auprès du Pape, ses tapisseries ou ses *chambres*, comme on disait, occupèrent une bonne place dans les douze grands bateaux qu'on fut obligé de fréter à Chalon-sur-Saône pour transporter de cette ville à Avignon les bagages de son hôtel.

Digitized by Google

Couches et Jonchée.

Voilà donc les chambres tapissées; examinons maintenant avec les Fourriers si les lits sont à point. Et d'abord les paillasses, je suis obligé de me servir de ce mot vulgaire, le vieux mot n'étant prononcé nulle part, les paillasses étaient bourrées de paille fraîche ou de *feurre*, comme on disait autrefois; chaque matin on en renouvelait la provision, car rarement le feurre d'une couche servait plus d'une nuit. Ces besoins journaliers, quelqu'exigeants qu'ils fussent, ne suffiraient pas à expliquer l'énorme quantité de paille consommée par l'hôtel, si les escroes ne nous apprenaient que toutes les salles étaient jonchées de paille fraîche, renouvelée chaque jour. C'est à cet usage qu'étaient destinées ces charrettes de feurre achetées par la Fourrière au prix de 6 francs et quelques deniers, et dont le nombre montait quelquefois à trente pour un seul jour.

L'usage d'étendre ainsi de la paille sur les planchers était général en ce temps-là, surtout dans les églises et les établissements publics. Les écoles, entre autres, en étaient abondamment pourvues, et les écoliers, au lieu d'être assis sur des ais mal commodes, pouvaient écouter sans gêne leurs professeurs mollement étendus sur la jonchée. Aussi Rabelais appelait-il malicieusement les écoles de Paris, des écoles de feurre et de paille.

Cet usage, un peu primitif, fera sourire les sybarites de nos jours, habitués à poser leurs pieds sur de moelleux tapis; mais, au XIV^e^ siècle on était moins exigeant, et la première Duchesse de la chrétienté, si riche et si magnifique d'ordinaire, ne craignait pas, le cas échéant, de marcher et coucher sur la litière. Tou-

Digitized by Google

tefois, quand la saison le permettait, on apportait à ce rustique usage quelques perfectionnements. Ainsi, au lieu de paille, on jonchait les chambres d'herbes menues nouvellement coupées, *pour les rafraîchir*, disait-on, et les parfumer aussi, car on avait bien soin d'y ajouter des plantes odoriférantes : chaque matin on renouvelait ce verdoyant tapis. Il faut avertir cependant qu'on ne retrouve constamment cette litière ducale, que pendant les voyages et dans les gîtes mal montés, car il est certain que dans les châteaux du domaine, à Rouvre, Argilly, Germolle, Talant, etc., les planchers des chambres d'honneur, tout au moins, étaient couverts de nattes qui ne les quittaient point. Il n'est pas question une seule fois de tapis de pieds dans nos escroes.

Lits des Princes.

Sur les paillasses bien bourrées on empilait les *coultres* et les coussins, on étendait les draps, les *linceuls* et les toiles que fournissaient les coffres de la Fourrière, et les lits étaient prêts. C'était là, du moins, la besogne habituelle ; mais il arrivait quelquefois que des circonstances exceptionnelles, l'arrivée d'un grand personnage par exemple, faisait sortir la Fourrière de son train journalier. Ici nous allons rencontrer une fois de plus le Roi Charles VI, et entrer un instant dans son intimité. On sait ce qu'était ce malheureux prince, faible, facile à conduire, et cherchant les plaisirs avec un entrain qui faillit souvent lui être fatal, et contribua sans doute à l'altération de son intelligence. Est-ce dans ses habitudes efféminées qu'il faut chercher l'explication des soins vraiment exceptionnels dont en entourait sa couche royale? Quand, au mois de juin 1385, il vint à Corbeil

Digitized by Google

rendre visite à la Duchesse de Bourgogne, sa chambre et les autres salles destinées à son usage furent jonchées, non plus de paille ou d'herbes fraîches, mais de roses répandues à pleins paniers, et, chose qu'on a peine à croire, on en remplit le lit du Roi. Il est donc certain, nos escroes le prouvent suffisamment, que Charles VI, le fils de Charles surnommé le Sage, couchait volontiers sur un lit de roses. Etait-ce un usage général, ou seulement un raffinement de mollesse inventé pour le Roi et son frère? C'est ce qu'on ne peut dire. Voici un des articles qui révèlent ce fait curieux. « A N... qu'il a paié pour plein panier de rouses pour les lits du Roy et de Mosr de Valois, IIe VIIIde. » Le bateau dans lequel le Roi revint à Paris, outre les fleurs dont il était parfumé, renfermait aussi un lit de paille semé de roses. Il ne s'agit ici que de roses vermeilles, les blanches étant réservées pour la jonchée de la Chapelle.

Chapeaux de fleurs.

Les fleurs, les roses surtout, étaient fort à la mode en ce temps-là; on aimait à s'en parer la tête, soit qu'on en ornât des chapels d'apparat, soit qu'on en tressât des couronnes dont tous, hommes et femmes, se couvraient le chef pendant les festins, et que l'hôte offrait à ses convives. C'est le 21 mai que les chapeaux de roses vermeilles paraissent pour la première fois dans nos escroes, au prix élevé de cinq sous la pièce. Bientôt ils deviennent plus nombreux, mais ils baissent de prix à mesure que les fleurs deviennent plus communes; et le 30 mai les grands chapeaux ne valent déjà plus que huit deniers. Aussi, on ne les épargnait guère : du 21 mai au 11 juin, c'est-à-dire pendant vingt-un jours, j'en compte au moins

Digitized by Google

cent quatre-vingt-dix ; mais il faut remarquer que vers cette époque on attendait le Roi à Corbeil, et qu'il s'agissait de distribuer des chapeaux de roses à toute la cour. Le 11 juin, jour de l'arrivée du Roi, Etienne le chapelier livra : « VIII douzaines de chappeau de rouses pour le Roy et nos Seigneurs et Dames ; » quelques-uns desquels furent mis dans le batel du Roi. Qu'étaient ces couvre-chefs? De véritables couronnes, ou des chaperons ornés de fleurs? On l'ignore : mais ils étaient éphémères, à n'en pas douter, car on ne saurait expliquer sans cela la grande quantité qu'on en consommait à la cour (1).

Approvisionnement de la Chambre.

Terminons ici notre article des chapeaux, et rentrons à la hâte dans l'appartement de la Duchesse. Pendant notre absence les Fourriers n'ont pas perdu leur temps; après avoir extrait les drageoirs de leurs étuis de cuir (2) ils les ont chargés d'épices de chambre, sucre rosat, dragées, *manucristi*, *madrien*, *paste de Roy*, *pignolat*, anis, etc. *corlande confis*, *gingembrat* et autres friandises dont les princes ne se passaient pas (3). Jean, le var-

(1) Cet usage était très répandus, et les redevances de chapeaux de roses se rencontrent fréquemment. M. Delille (*Etude sur la classe agricole*, p. 492) en parle sans s'y arrêter. Le *livre des métiers* d'Etienne Boileau (éd. Depping, 246) a un chapitre sur les chapeliers de fleurs.

(2) « .... II. étuis de cuir pour les salières de Mad.... III étuis de drageoirs et IJ étuis d'ormiaulx serrés pour la chambre de Mlle Marguerite. » (Compte d'A. Arnault, 1384-5.)

A lui *Guillemin de Montant*... pour plusieurs espices de chambre que autres chouses par lui baillés et délivriées à ladite chambre de Mds, le IJe jour d'avril CCCIIIJXX et V, jusqu'au XXIe jour de may, qui sont L'jours que les nopces furent faites à Cambray, et la feste à Arras, ou furent plusieurs grands Sgrs et Dames. (Id.)

(3) Il est impossible de classer les épices, parceque les rôles extraor-

Digitized by Google

let de l'eau, a rempli les cruches; sur les dressoirs sont rangés les fioles contenant l'eau rose de Damas, les savons, les *oignes* ou cosmétiques, et les autres objets nécessaires à la toilette. L'âtre aussi est bien garni de bois qui flambe longtemps d'avance pour *oster le malayr*. Dès leur arrivée les Fourriers avaient pourvu à la provision du combustible; c'étaient des *bûches* à 3ˢ 6ᵈ le moule, des *costerets* à 10ˢ le cent, et des *bourrées* à 6ᵈ. Prévoyance indispensable, car on descendait souvent dans des gîtes dépourvus de tout : on était même si habitué à ce dénument, que, dans un des chariots de la Fourrière, figurait un grand sac de cuir renfermant des cendres destinées à alimenter chaque soir le foyer de la chambre où devait reposer la Duchesse. Bref tout est prêt, la cour peut arriver : Marguerite de Flandre trouvera en descendant de son char branlant, bon lit, bon air et bon feu.

Quoique ces soins, considérés isolément, semblent avoir peu d'importance, ils donnaient cependant une rude besogne aux Fourriers et leur causaient plus d'un souci. Il arrivait souvent que le gîte se prêtait mal aux exigences de sa destination fortuite, et c'est alors sans doute que devait se déployer le caractère mal endurant, grondeur et vraiment gaulois qu'un de ses historiens prête à Marguerite de Flandre. Il devait lui paraître dur en effet de descendre dans des hôtelleries où à peine les gens de son service immédiat pouvaient coucher auprès d'elle, et de voir à chaque instant sa maison désorganisée.

---

dinaires annexés renferment indifféremment les épices de chambre, de table, de cuisine, sous le nom commun *d'épices pour la garnison de Madame*.

Digitized by Google

Hôtelleries.

J'aurais voulu pouvoir donner des renseignements sur les hôtelleries où logea la Duchesse; mais les escroes s'obstinent à ne mentionner que *l'oste de Madame*, sans jamais dire son nom ni désigner son enseigne, de sorte que, parmi les nombreuses auberges nommées, on cherche vainement celle qu'on désire le plus connaître (1). Ces hôteliers, nos escroes nous les représentent moins comme les chefs que comme les seigneurs de ces établissements; ils nous font connaître, en effet, le sire de *la Coquille* à Paris, le seigneur du *Chapiau rouge* à Corbeil et à Dijon; à Arras, les sires du *Cigne* et du *Grand-Jour;* à Noyon, le seigneur de *la Couronne,* etc.

Logis.

La lenteur désespérante des voyages, et la nécessité où étaient les voyageurs de ne faire que de petites étapes, avaient fait multiplier les hôtelleries dans des lieux où l'on trouverait à peine aujourd'hui une taverne pour se rafraîchir. Cependant, malgré leur nombre,

(1) Voici les lieux où nous avons trouvé la Duchesse logeant en hôtellerie : Villeneuve-Saint-Georges, le Bourget, Louvre, Senlis, Verberie, Compiègne, Noyon, Néelle, Péronne, Bapaume, Cordes, Fresnoy, Châtillon-sur-Seine, Moyrant, Orgelet, Dole, Auxonne, Montroland, Chanceaux, Aisy, Illes, Marigny, Grand-Pavillon, Traynel, Brai, Donnemarie, Grand-Puits, les Bordes, Charenton. Les lieux où elle logea dans un château du Roi ou du Duc sont : Paris, Corbeil, Arras, Beauté, Conflans, Vincennes, Villaine, Dijon, Rouvre, Argilly, Laperrière, Poligny, Bracon, Rochefort, Germolle, Saint-Denis. Rien de précis sur le logement de la Duchesse dans les autres stations. Je vois seulement qu'elle fut reçue dans les abbayes de Maizières, de Molesme, de Rosières et de Saint-Claude, et dans le château de Gilly, appartenant à l'abbé de Cîteaux.

Digitized by Google

elles suffisaient rarement, et ce n'était pas sans peine que les Fourriers parvenaient à suppléer à l'insuffisance des logements. Après avoir choisi le meilleur toit pour abriter les personnes princières, ils mettaient à contribution le Bailli, le Prévôt, les nobles et même le Curé de céans, chez qui d'ordinaire logeait le confesseur et son compère; puis ils disséminaient le commun dans les maisons du pays, moyennant un prix fixe et invariable. Malgré le soin qu'ils prenaient de réunir ensemble les gens du même état, il était rare qu'ils ne fussent pas obligés de rompre les services : heureux quand ils pouvaient loger sous le même toit que la Duchesse, les officiers de quartier et les varlets du corps.

Lits de louage.

On payait les lits garnis de trois à quatre deniers par jour; mais quand la Fourrière était riche en draps blancs on ne louait que le lit aux prix de 2^{d}, souvent même les Fourriers se chargeaient de fournir la paille. Si les lits venaient à manquer, et c'était fréquent, on en envoyait quérir à la ville voisine. Il faut remarquer ici que la Fourrière, quoique généralement chargée des logements, ne payait que ceux nécessaires à son propre service; chaque état subvenait à ses frais de gîte.

Linge.

La grande consommation du linge exigeait tout un service de propreté qui était confié au Buandier de la Fourrière, lequel avait des lavandiers et des lavandières sous ses ordres. Quant au linge du corps de la Duchesse il était confié à des femmes seulement. La grand-Margot était lavandière en titre, et sous ses ordres travail-

Digitized by Google

laient des femmes de la chambre. On lui donnait cinq sous pour buer vingt-quatre paires de draps.

Départ de la Fourrière.

Après le départ de la cour, les Fourriers restaient en arrière pour détendre hâtivement les chambres, remettre l'ameublement dans les coffres des chariots, et partir au plus vite. Lorsqu'on quittait un château ducal, on se servait pour mettre la couche de la Duchesse à l'abri des rats, d'un moyen que je ne recommande qu'en hésitant à nos ménagères d'aujourd'hui; il consistait à suspendre le lit au plafond de la chambre au moyen de quatre cordes passées dans autant de poulies : on le laissait dans cette position sous la garde du châtelain, jusqu'à ce que la cour revint visiter le château. Quant au linge de nuit, on le mettait dans un sac pour le transporter à l'étape suivante. La besogne ainsi finie, les Fourriers à cheval, suivis des tapissiers, des aides et des chars de la Fourrière, rejoignaient le cortège et le dépassaient aussitôt pour aller préparer, une étape plus loin, le gîte du lendemain.

Frais d'Hôtel.

Mais avant le départ on avait dû passer le quart d'heure auquel plus tard Rabelais donna son nom, en un mot solder les frais. Il n'est pas question ici des innombrables articles payés comptant par ceux qui en avaient fait la dépense, et qu'on retrouve aux escroes des offices, mais seulement des droits d'hôtelleries. Ils étaient de deux sortes : le *don de desroy*, indemnité gracieuse dont l'hôte de Madame profitait seul, en considération du dérangement insolite de sa maison; et le

Digitized by Google

don de maisnie, gratification distribuée à la *maisnie,* c'est-à-dire aux serviteurs de l'hôtellerie. Lorsqu'on n'avait pas couché on se contentait de donner *la bonne chière.* Ces dons étaient payés par l'officier spécialement chargé du service des aumônes, et portés aux rôles de la Fourrière. Ils ne font ordinairement qu'un article, qui varie entre 10 et 32 sous. Une fois le desroi seul est payé 6 sous. Une autre fois on paya 30 sous pour le desroi, et 10 pour la maisnie. Au reste, si l'on veut avoir une idée de la dépense de bouche personnelle de M^me^ la Duchesse, on trouvera qu'à Charenton, le 31 octobre, elle paya pour son déjeûner, 12 sous.

On comprend que les Fourriers, à cause de leurs fréquents voyages, étaient sujets à des dépenses extraordinaires, inconnues aux autres services; aussi, outre leurs gages et les livrées en nature, telles que robes, chausses et souliers, dont la distribution se faisait uniformément à tous les gens de l'hôtel, on leur donnait une indemnité de lit, nourriture et cheval, basée sur le temps de leur absence. On appelait cela payer le *venir devant.* Ces frais exceptionnels montaient à 2^s^ 8^d^ par homme et par jour.

Garde-Robe.

Dans l'organisation de l'hôtel du Duc de Bourgogne, la garde-robe faisait un service à part; mais dans la maison de la Duchesse, où tout était simplifié, elle dépendait de l'état de la Fourrière. Or, nos rôles sont pauvres en renseignements sur ce point. Ils ne nous fournissent aucun détail sur le personnel féminin, car M^me^ de Sully, première dame d'honneur, et M^mes^ de Beauval et de Gazeran, dont les noms sont souvent mentionnés, ne peu-

Digitized by Google

vent être considérées comme attachées au service du corps. A peine voit-on figurer quelquefois des femmes quand il s'agit de signer, buer ou laver le linge. Il y en avait cependant un bon nombre, car, parmi les chariots destinés au service de la garde-robe, on en trouve un désigné sous le nom de char des femmes. Tout ce qui n'exigeait pas des soins immédiats était confié à des serviteurs qui prenaient le nom de varlets de la garde-robe. Ces varlets étaient de simples domestiques : il ne faut donc pas les confondre avec les varlets de chambre du Duc, officiers sans attributions, dont le titre honorifique était accordé par le souverain aux hommes éminents, en récompense de leurs services ou de leurs mérites, et que les plus grands personnages ne dédaignaient pas de porter.

Dans les châteaux du domaine ducal, il y avait des salles affectées au service de la garde-robe. A Rouvre, précisément pendant le séjour de la Duchesse, on reconstruisit la *garde-robe*, et les débris des anciens bâtiments, qui étaient de bois, suffirent pendant longtemps à alimenter la cheminée de la chambre de la Duchesse. Quand l'édifice fut terminé, on y transporta à dos d'hommes les *gibes* de Madame. Ces gibes étaient des fardeaux contenant ses linges et ses vêtements, ce que nous nommerions aujourd'hui nos effets ou nos malles.

Digitized by Google

VII

SERVICES DIVERS.

On trouvera dans ce chapitre tout ce que renferment les escroes touchant certains services secondaires, dont la plupart sont accidentellement réunis à la Fourrière, et sur lesquels nous emprunterons des renseignements aux rôles des autres états.

Chapelle.

La Duchesse Marguerite ne paraît pas avoir eu de service de chapelle organisé, du moins les listes de gages n'en font aucune mention. Cependant Jehan l'Esperon, qualifié de messire comme tous les ecclésiastiques attachés à ce service, prenait quelquefois le titre de Chapelain de Madame la Duchesse (1). Ayant été lui-même clerc de la chapelle, avant d'occuper cet emploi, on peut supposer qu'il avait sous ses ordres un clerc et un sommelier de la chapelle. A vrai dire, c'était moins un chapelain qu'une sorte d'officier propre à tout, et que nous verrons vaquer à des services différents, comme l'Au-

(1) Ce Jehan Espèron était fils de Jehan Esperon, retenu, le 27 juin 1370, procureur général du Duc au bailliage d'Autun. Le 29 juin 1382, la Duchesse assista à sa première messe, et y fit une offrande de 20 fr. Dans un mandement du 13 septembre 1384, par lequel la Duchesse lui donne une « somme pour soi vestir et avoir ses nécessitez, » il est qualifié de chapelain; et cependant, dans d'autres mandements du Duc de 1386 et 1390, il n'est plus que clerc de la chapelle de Md la Duchesse. Le 5 avril 1390, le Duc, étant à Dijon, le gratifia de 30 fr. d'or « pour se monter au service de Madame. »

Digitized by Google

mônerie et le gouvernement de l'horloge. Je ne pense donc pas qu'il ait été chargé d'autre chose que du service religieux journalier, et pour ainsi dire à huis-clos. Le véritable service de la chapelle était fait à tour de rôle par les Chapelains du Duc, sans augmentation de leurs gages. Quand il n'y avait aucun de ces Chapelains à la cour, on confiait cet office aux prêtres ou aux religieux des lieux où elle se trouvait. Aux jours de grandes fêtes les grands dignitaires de l'Eglise officiaient, et la Duchesse ne manquait pas de les recevoir à sa table. Ainsi, le jour de Noël, à Corbeil, l'abbé du Jar officia, assisté des Chapelains du Duc venus de Paris exprès pour la solennité, et qui restèrent jusqu'à la fin de juin. A Dijon, le jour de l'Assomption, le service fut fait par l'abbé de Saint-Bénigne et plusieurs chanoines; le jour de la Toussaint ce fut le tour des chanoines de la Sainte-Chapelle. On y voit figurer parfois les chanoines de Vergy, les moines de Cîteaux, et d'autres encore. C'était un honneur très recherché, qu'on distribuait avec équité entre les personnages qui pouvaient y prétendre.

Si la Duchesse n'avait pas de Chapelains affectés à sa personne, elle avait néanmoins une chapelle très bien montée, dont nous aurions voulu pouvoir énumérer les richesses; mais nos comptes qui mentionnent si complaisamment ses coffres quand il s'agit de les *rappareiller*, ne disent rien de leur contenu, si ce n'est qu'il fallait beaucoup de coton pour l'*emploustrer*. Pour se faire une idée de l'importance de ce mobilier, il faut savoir qu'il comprenait tout ce qui était nécessaire au culte, sans en excepter les autels et leurs rétables, dont le Musée de Dijon conserve encore de magnifiques spécimens. Aussi fallait-il quelquefois à la Chapelle de Marguerite de

Digitized by Google

Flandre quatre charrettes et quinze à vingt chevaux pour la transporter, sans compter les montures du sommelier, du clerc et du fourrier de la chapelle et de leurs varlets. Le comte de Nevers avait aussi dès ce temps-là une chapelle particulière.

Nos comptes ne disent rien non plus, ou presque rien des cérémonies religieuses; on voit seulement, par l'ensemble des dépenses, qu'elles étaient dignement solennisées. On y trouve l'indice d'un usage curieux, qu'il est bien difficile de caractériser, et dont voici le détail. Le jour de la Pentecôte la Duchesse assista à la messe dans la chapelle du château de Conflans, avec un cierge du poids de vingt livres, et fit l'offrande du pain bénit; c'est du moins ce que font penser les oublies qui furent fabriquées pour la circonstance. Parmi les dépenses extraordinaires que nécessita cette solennité, on voit figurer un *fonds pour l'eau benoiste.* Il paraît qu'on avait fait certains frais d'ornement, car les dalles de la chapelle étaient jonchées de roses blanches. Voici comment l'escroes du jour mentionne ce fait : « Pour oublies, pour « rozes blanches et pour estoupes pour jetter parmy la « chapelle à heure de la grant messe, VIIJ^{s}. » Ces étoupes jetées dans l'église le jour de la Pentecôte, et mentionnées d'une façon si laconique, n'étaient-elles pas des petits flocons allumés que l'on faisait tomber du haut des voûtes pour représenter l'Esprit saint descendant du ciel sur les apôtres sous la forme de langues de feu? (1)

(1) On peut consulter à ce sujet Ducange, v° *Stupa;* Durand de Mende, lib. IV, chap. VI; Bullet, *Dissert. sur le roi boit;* Courtépée, *abrégé* etc. Les auteurs sérieux sur la liturgie ancienne, Mabillon, Martenne, le cardinal Bona, don de Vert n'en parlent pas.

Digitized by Google

La cérémonie dut être brillante, car, outre l'abbé de Saint-Maur qui officia, Mgr le comte de Nevers et la comtesse sa femme y assistèrent, ainsi que Mgr de la Trémoille et plusieurs étrangers.

Confesseur.

Mme de Bourgogne était habituellement suivie de son Confesseur, nommé Beaupère, et de frère Jehan, son compagnon. Tous les deux assistèrent aux fêtes de Cambrai, mais à leur retour il restèrent malades à Arras, où les comptes témoignent des soins empressés qu'on leur donna; ils ne purent que bien plus tard rejoindre en Bourgogne la Duchesse, qui leur accorda une bonne gratification pour payer leurs frais de maladie. Le Confesseur et son compère et leurs deux varlets, étaient les seuls auxquels on permît de voyager en voiture, douceur réservée d'ordinaire aux femmes, aux enfants et aux fous, les autres officiers ne voyageant jamais qu'à cheval. Beaupère devait sans doute à son âge ce privilège dont les aumôniers et les chapelains du Duc eux-mêmes ne jouissaient pas. Du reste, le char de Beaupère, quoique non branlant, était assez peu solide, car à chaque instant il fallait le *raccoustrer*.

Aumônes.

La Duchesse n'avait pas plus d'aumônier en titre que de chapelains; c'est du moins ce qui résulte de l'étude des comptes. Les distributions qu'elle faisait passaient par les mains de messire Jehan de l'Esperon, auquel la multiplicité de ses fonctions devait donner une certaine importance. Il était désigné souvent sous le nom caractéristique de Jean de l'aumône. Chaque soir il faisait

Digitized by Google

inscrire sommairement au compte de la Fourrière les aumônes du jour, qui variaient peu et étaient ordinairement de 16 sous. Les aumônes plus considérables figurent à part dans les rôles ; ainsi, un jour la Duchesse allant *s'ébattre* de Beauté à Saint-Maur, distribue 14ᵉ sur la route ; d'autres fois c'est 16ᵉ qu'elle donne à un pauvre homme et autant à une femme *en gésine* (1). Les ermites et les moines mendiants avaient grande part dans ces distributions charitables. On faisait aussi des aumônes en nature, et ici se retrouve un usage touchant, qui consistait à prélever sur le repas du riche la part du pauvre. Etienne, le varlet de l'aumône, faisait cette pieuse collecte, à la ronde, à chaque repas, dans de grands vases nommés les sceaux de l'aumône.

Sans la perte des escroes de la semaine sainte, nous aurions pu retrouver la Duchesse et ses filles donnant, le jeudi saint, l'exemple de l'abnégation chrétienne, et servant elles-mêmes les pauvres. Elle ne dut pas faillir à ce pieux usage, qui fut constamment observé à la cour de Bourgogne. Nous avons retrouvé, en 1417, deux des filles de Marguerite de Flandre, devenues Duchesses d'Autriche et de Guyenne, avec leur belle-sœur Marguerite de Bavière, Duchesse de Bourgogne à son tour, recevant quarante-deux pauvres dans le palais de Dijon, et se faisant leurs humbles servantes pendant tout le saint jour (2).

---

(1) « ...A une pouvre feme de Chorey, qui par feu d'aventure sa maison et autres biens meubles avoient esté ars. » (Compte d'Amiot-Arnaut, 1384.)

(2) « Jeudi saint, XXIIIJᵉ jour du mois de mars l'an mil CIII et XVIJ, Mad. de Bourgᵉ, Mad. de Guienne, Mad. d'Austeriche, et Mesdᵉˢ Anne et Agnès de Bourgᵉ tout le jour à Rouvre, et furent fais ce jour trois

Digitized by Google

Offrandes.

Après les aumônes les offrandes pieuses étaient les plus grandes dépenses qu'eût à payer J. l'Esperon. Les églises, les couvents, les simples chapelles recevaient des dons nombreux, dont quelques-uns seulement sont portés dans les comptes de l'hôtel; ainsi, lorsque les princesses allèrent en pèlerinage à Notre-Dame de Mont-Roland, elles donnnèrent la Duchesse 2 livres, et M^me^ de Nevers et M^lle^ Catherine 20 sous tournois; ce qui porte cette offrande à 220 livres en monnaie moderne. Les dons de peu d'importance, comptés ensemble chaque mois, figurent sous le nom de menues offrandes; ils montaient de 10 à 20 sous chaque fois. Cette dépense paraît minime et peu en rapport avec la magnificence bourguignonne, de sorte que, si on s'en tenait aux renseignements fournis par nos rôles, on n'aurait qu'une idée bien imparfaite de la générosité de Marguerite de

---

mandes par mesdictes dames, chacun mande de XIIIJ povres. Et aussi y urent plusieurs religieulx de Cisteaux, qui firent le divin service devant mesdites dames.

«... Pour IIIJ douz^es^ de pos de terre et V douz^es^ de verres pour mettre le vin et donner à boire à tous les povres quils ont esté esdiz IIJ mandes; la douz^e^ IJ^s^, val. XVIIJ^s^ tor.

«....Pour VI escuelles de bois por servir les pouvres quils sont venus esdiz, IIJ mandes, le c au prix de VIIJ^s^ IIIJ^d^, val. L^s^ tor.

« Jehanote la chienne, de Dijon, por XIJ aulnes de toille de lin dont l'en a fais devantiers pour mesdames por servir les pouvres esdiz IIJ mandes; l'aulne au prix de IIIJ^s^ IJ^d^, val. L^s^ tor.

«....Pour IIIJ^xx^ aulnes de toille délivré à M. Estienne, ausmonier de Madame, por les pouvres; l'aulne au prix de XIIJ^d^, val. IIIJ^l^ VI^s^ VIIJ^d^.

«.... Pour VI aulnes d'autre toille dont l'on a fait devantiers ez femes de chambre de mesdites dames; l'aulne au prix de XVI^d^; val^t^, VIIJ^s^.

Le dit Guiot le Jay (*maistre de chambre aux deniers*), a paié pour ausmosnes faictes ausdiz XLIJ povres par mesdictes dames, les parties vues aux comptes, XI^l^ VIJ^s^ VI^d^. » (Escroes de la dép. de l'hôt. de Marguerite de Bavière. —Cab. de l'auteur.)

Digitized by Google

Flandre; mais il faut savoir que les dons pieux, quand ils dépassaient une certaine valeur moyenne, étaient faits sous forme de mandements adressés à quelques comptables qui devaient les payer sur les revenus de leurs recettes. C'est donc dans les comptes des receveurs, ou dans les pièces de comptabilité, qu'il faut en chercher la trace, et non dans les comptes de l'hôtel, où ne sont notées que les offrandes de petite valeur, les seules qui fussent du ressort de la chambre aux deniers. C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le silence de nos escroes sur les offrandes que la Duchesse dut faire lors de son pèlerinage à Saint-Claude, et de ce silence on peut conclure que ces offrandes furent considérables et assignées sur quelque recette, et très probablement sur celle des sauneries du Jura.

Dons.

La même remarque peut s'appliquer aux dons non pieux : nos escroes mentionnent à peine quelques gratifications faites à des passants, à de pauvres damoiselles pour les aider à soutenir leur état, ou à des chevaucheurs du Roi ou des princes porteurs de bonnes nouvelles et de cadeaux d'amitié, ou bien encore à des varlets de l'hôtel pour faire soigner leurs blessures, arrondir leur dot et subvenir aux frais de leurs noces. Dans ces distributions gracieuses le confesseur et son compère n'étaient pas les moins bien partagés. Je ne dis rien ici des dons faits à titre rémunératif, parce que je dois en parler à l'article des gages; mais je ne puis omettre de rappeler les dons de *Desroy* et de *Maisnie*, dont il a été déjà question, parce qu'ils rentraient, comme tous les autres, dans les attributions de J. l'Esperon.

Digitized by Google

Horloge.

C'était une chose très rare, en 1384, et très recherchée, qu'une horloge portative ; aussi, les princes seuls pouvaient-ils s'en procurer, et ce n'était pas un petit honneur pour la Duchesse que d'en avoir toujours une à sa suite. Messire Jehan l'Esperon cumulait avec l'aumônerie la charge de Maître de l'horloge. Ce personnage précieux, ce mécanicien si l'on veut, était un officier à double face, répondant tantôt au nom de *Jehan de l'aumône* et tantôt à celui de *Jehan de l'horloge*, et dont les deux varlets portaient comme lui les noms de varlets de l'horloge ou de l'aumône. Quant à la machine dont il avait la charge, il n'est pas facile de la décrire ; mais son volume fait penser qu'elle ne différait des horloges fixes que par la faculté très limitée de changer de place.

Il fallait d'ordinaire pour la transporter une charrette à quatre chevaux, laquelle marchait toujours escortée du Maître de l'horloge et de son varlet. Cependant, malgré sa pesanteur, un homme la portait sur ses épaules dans les courts trajets. Ce service au petit pied était un des plus fatigués de l'hôtel, car il faisait tous les voyages sans exception. Les rôles nous montrent l'horloge à Corbeil, Conflans, Arras, Cambrai, Dijon et dans la plupart des lieux où la Duchesse ne fit que passer ; elle fit le pèlerinage du Mont-Roland et même celui de Saint-Claude.

Du reste, le régime des voyages convenait peu à la fragile machine, mal préparée, paraît-il à affronter de rudes épreuves, et messire Jehan se voyait obligé de la *rappareillér* bien souvent ; ce qu'il fit, entre autres, à la

Digitized by Google

veille du départ pour Saint-Claude, dans la prévision d'une course fatigante. Trois mois auparavant il avait payé 8 sous un cadran neuf de laiton. Le transport de l'horloge coûtait 2ˢ à 2ˢ 8ᵈ par jour, et pour aller et revenir de Saint-Claude la dépense monta à 27ˢ tor. pour quinze jours. Outre cette horloge ambulante, la Duchesse en trouvait de fixes dans les châteaux où elle résidait le plus volontiers : les escroes mentionnent celle de Rouvre, à laquelle on mit une roue qui coûta 2ˢ 6ᵈ tor. (1)

Du reste, ce n'était pas dans les châteaux seulement qu'on voyait de ces précieuses machines. Dès 1382, Philippe le Hardi avait donné à la ville de Dijon l'horloge enlevée à la ville de Courtrai après la sanglante bataille de Rosebeck. Depuis ce temps, grâce à la sollicitude municipale, Jacquemart et sa famille, solidement établis au sommet de la façade de l'église Notre-Dame, ont peut-être souvent changé d'habits, mais n'ont pas bronché un seul jour, et continuent encore à sonner vaillamment les heures. En 1393, les habitants de Beaune construisirent leur beffroi et y placèrent leur première horloge. La ville de Chalon-sur-Saône n'obtint qu'en 1407, du Duc de Bourgogne, l'autorisation de lever des deniers pour aider à la construction d'une horloge et de la tour qui existe encore aujourd'hui.

---

(1) Dans son livre sur Louis et Charles ducs d'Orléans, M. Champollion-Figeac donne des renseignements (2ᵉ part., p. 30) qui fixent le prix des horloges en 1396. — Trois horloges, 30 écus d'or à la couronne de 18 sols pièce. — Une horloge fixe de Châteauneuf, 36 écus d'or. — 1397, deux autres horloges, 12 écus d'or.

Digitized by Google

Tailleurs, Pelletiers, Brodeurs.

On ne trouve pas de couturières au service de la Duchesse, mais de nombreux couturiers. Hennequin d'Ypre prend le nom de maître tailleur. Au mois de février il travailla à Beauté, pendant trois jours avec quatre de ses varlets, aux robes que Madame devait porter aux noces de son fils, au prix de 10ˢ par. pour le tout et par jour. Quand cette besogne fut finie, Martin, le pelletier, et cinq de ses varlets fourrèrent lesdites robes à 13ˢ par jour; après eux, elles furent confiées aux brodeurs pour les enrichir de ces *garnements* magnifiques dont les chroniqueurs font de si beaux récits, et dans lesquels entraient à profusion l'or, l'argent, les perles et les pierreries (1).

Parmi ces trois métiers celui de broderie tenait incontestablement le premier rang. On le considérait comme un art véritable; aussi voyons-nous les brodeurs entourés d'honneur à l'égal des artistes. Un maître en broderie devait être à la fois un homme de goût, capable de donner de bons conseils en matière de costumes, et un homme de probité, car il avait continuellement entre les mains les joyaux et les orfrois de son maître. Le maître brodeur de la Duchesse se nommait Thyerry de Wele; c'était un homme important auquel le Duc aimait à donner des missions de confiance. Il présidait à la confection des robes d'apparat, pour lesquelles on lui confiait les perles et les pierreries nécessaires. Nous

(1) On voit par le compte d'Amiot-Arnaut (1384-5) que Mme de Beauval fut chargée de faire confectionner les robes de noce de Mlle Marguerite.

Digitized by Google

avons déjà dit pourquoi les grosses dépenses ne figurent pas dans nos comptes, on ne s'étonnera donc pas s'ils ne renferment aucun renseignement sur le nombre, le prix et la qualité des tissus achetés pour les accoustrements de la Duchesse et les orfrois dont on les ornait. Les chapeaux de perles, les joyaux et les robes sont à peine mentionnés quand il fallait rappareiller les coffres où on les renfermait, lesquels étaient si grands que lors du voyage de Cambrai, il fallut deux chars à six chevaux pour les transporter. Quant aux étoffes, celles destinées au commun sont les seules dont il soit fait mention. Les draps pour les robes des officiers et varlets valaient de 22ˢ à 16ˢ par. l'aune. Ils étaient achetés bruts, et il fallait payer le foulage et le retondage à part.

Physiciens, Chirurgiens, Barbiers, Apothicaires.

La Duchesse avait auprès d'elle un médecin ou physicien en titre qui ne la quittait jamais : il en était probablement de même du chirurgien et du barbier, quoique les rôles n'en fournissent pas la preuve. Ce physicien se nommait maître Dymanche d'Alixandre. Il ne paraît pas qu'on ait eu en lui une confiance illimitée, car dans les cas pressants on envoyait bien vite chercher à Paris les physiciens du Duc ou même ceux du Roi. C'est ainsi qu'au mois de mai une épidémie s'étant déclarée parmi les officiers et les varlets de l'hôtel, on vit venir par eau maître Guybert, de Paris à Conflans. Le 8 juin Mᵐᵉ de Sully se blesse : on envoie en toute hâte Loyset le barbier à Paris, pour amener un *surgien* : six jours plus tard, c'est Jehan Durant, physicien du Duc, que l'on

Digitized by Google

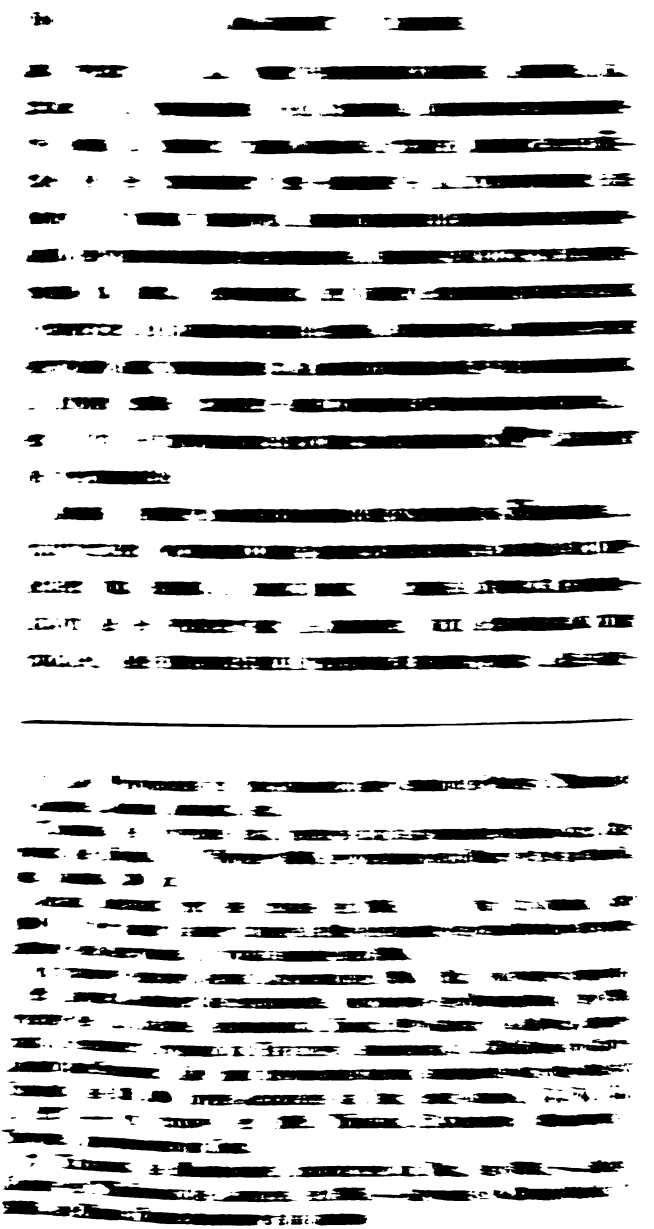

Digitized by Google

biers ainsi placés au bas de l'échelle, jouissaient d'attributions assez bornées, qui consistaient surtout à tirer du sang des malades et à tondre la barbe des mieux portants : en dehors de la lancette et du rasoir on leur demandait bien peu. On dit cependant, et c'est peut-être le secret du peu d'état que l'on faisait de leurs personnes, on dit que les barbiers étaient employés à des services moins avoués, et que Mercure aux pieds ailés, autant qu'Esculape, présidait à leurs déportements : mais l'histoire est parfois si partiale !

L'apothicaire était encore bien plus bas placé quoique, grâce aux démarcations absolues qui fixaient les limites de chaque métier, il eût un rôle bien déterminé Son privilège était l'exercice exclusif de cette arme qui fut plus tard la terreur de M. de Pourceaugnac, arme bien délaissée aujourd'hui que la civilisation a tant changé de choses en ce monde. Cet instrument qui n'appartient plus qu'à l'histoire, était alors d'un usage journalier, comme nous le montre un vrai compte d'apothicaire qui fait partie de notre cabinet. Mais il faut bien noter qu'en cette matière on distinguait deux cas : il y avait clystère et lavement; celui-ci ne coûtait que 4ˢ, tandis que le clystère en valait 10, et quand il était *doré* son prix montait jusqu'à 21ˢ par. au moins. Il les fallait de cette sorte à Mˢʳᵉ de la Trémoille : or, ces 21ˢ au pouvoir actuel de l'argent valaient 70ᶠ 25ᶜ, prix honnête pour un clystère, mais qui semble prouver l'estime qu'on faisait, au point de vue médical, de certains métaux précieux. Avouons cependant que nous ne nous attendions pas à trouver l'or potable affecté à un usage aussi vil.

Les médicaments sont cotés dans notre compte à des prix vraiment exorbitants, et que nous ne pouvons com-

Digitized by Google

parer qu'aux prix des épices; en voici quelques exemples :

Un sirop magistral.	VIII^{s} p.	Une pomme grenate. . . .	VIII^{s} p.
Médecine laxative.	VI^{s}	Un epythème et les eaux.	VIIJ^{s}
Une pinte d'eau magistr. .	VIII^{s}	Conserves magistrales. . .	VIJ^{s}
VI livres de casse en canne	XVI^{s}	Un escusson magistral. . .	VIIJ^{s}
Un emplâtre magistral pour Monseigneur	XX^{s}	L'eau cordiale pour le mouiller.	IIIJ^{s}
Demi-livre d'onguement magistral.	VII^{s}	I livre d'huile magistrale.	VIIJ^{s}
Un dormitoire magistral et les eaux	VIIJ^{s}	Conquassement d'herbes .	VI^{s}

On voit par cet échantillon ce qu'il en coûtait pour essayer de guérir, puisqu'un emplâtre pouvait coûter jusqu'à 20^{s} p. = 67^{f} 50^{c}. L'épithète de magistral donnée à ces ingrédients indique qu'ils étaient composés conformément aux *parties divisées et ordonnées* par un maître physicien; car déjà en ce temps l'apothicaire ne pouvait vendre ses mixtures que selon la formule. C'était Estienne Pasté, l'apothicaire, qui avait à Paris la pratique de la cour, et à Dijon maître Boissonnet (1).

Nous ne saurions trop dire comment les maladies

---

(1) Les *parties* d'apothicairies étaient acquittées chaque mois. J'ai dans mon cabinet celles des trois premiers mois de 1417-18, rendues à Dijon sur l'ordonnance de Jehan de Palme, physicien du Duc. On y trouve les articles suivants :

II livres sirop violat. . .	XXX^{s} t.	Médecine laxative. . . .	V^{s} t.
III lavements.	XV^{s}	Un clystère.	VIIJ^{s}
I livre de pouldre. . . .	XX^{s}	I livre sirop de capillins	VIIJ^{s}
V gargarismes.	XV^{s}	Electuaire cordial pour lozenges dorez . . .	XXVI^{s}
Quart. d'onguement aux apostres.	V^{s}	Une livre d'eau Salomon	XX^{s}
Un clystère	XII^{s}		

On voit dans cette liste un nouveau médicament *doré*. L'épithète de *magistral* n'y paraît plus.

Digitized by Google

étaient traitées, mais ce que nous pouvons affirmer avec nos comptes, c'est que les soins dont on entourait les varlets et les gens de la maison princière étaient vraiment paternels. Quand un serviteur de l'hôtel, officier ou varlet, était pris de maladie, on le faisait traiter par le physicien, et, si le repos lui était nécessaire, on le laissait dans quelque séjour avec un varlet pour le soigner. Ses gages continuaient toujours, et on lui donnait même quelque gratification pour l'aider à payer *les menus frais*.

Le soin qu'on avait de chasser le *malayr*, en allumant du feu dans les chambres et en brûlant de l'encens, prouve aussi que les prescriptions hygiéniques n'étaient pas négligées. Au voyage de Saint-Claude, ces précautions préventives eurent une cause très grave : on dut un instant songer à rebrousser chemin, parce que la mortalité régnait dans les montagnes du Jura. L'inquiétude de la Duchesse fut grande, et se trahit par le nombre de ses gens qu'elle envoya de tous côtés pour s'informer de l'état sanitaire des lieux où elle devait passer.

Etuves.

Les Etuves publiques n'étaient pas très rares en ce temps-là, tandis qu'il n'existait de bains privés que dans les demeures princières. Les Etuves de Beauté sont les seules dont les escroes fassent mention. Il ne paraît pas qu'il y en ait eu dans le palais ducal à Dijon avant 1387, deux ans après la rédaction de nos comptes; la Duchesse en fit construire cette année-là dans la basse-cour du château. En 1385 elle devait se contenter des baignoires dont les résidences ducales étaient fournies tant bien que mal, et encore fallait-il presque toujours les rac-

Digitized by Google

commoder à la hâte. En voyage on se servait de baignoires de bois portatives, transportées dans les chariots de la fourrière. Pour avoir une idée de l'embarras que devaient occasionner ces meubles encombrants, il faut savoir que chaque dame avait le sien, sans en excepter les dames d'honneur. Il pouvait donc y avoir quelquefois dans le train jusqu'à cinq ou six baignoires avec leurs accessoires, le tout en bois et nécessairement d'un fort volume.

Pendant les séjours de Beauté, les princesses usaient largement des étuves du château; mais comme il n'y avait pas dans l'hôtel de varlets d'étuve, on faisait venir, le cas échéant, des compagnons étuvistes de Paris. La première fois qu'ils y vinrent il fallut cinq jours à deux de ces compagnons pour tout mettre à point. Quand on devait prendre un bain, on avait bien soin de garnir les chambres et le lit de paille fraîche, avec une telle abondance qu'on dépensa un cent de feurre pour un seul bain du Comte de Nevers.

L'eau des étuves était fournie par les varlets de l'eau qui avaient à leurs ordres le char de l'eau. Ce service paraît avoir eu pour but non seulement d'alimenter les bains, mais encore de fournir l'eau des chambres, de la cuisine, de l'écurie, et même celle nécessaire à la table princière. Le char de l'eau était de tous les voyages, et ses barils, toujours pleins, devaient suffire aux besoins les plus imprévus. Les varlets prenaient l'eau partout, même dans les rivières aux abords difficiles, où ils ne pouvaient puiser qu'au moyen d'un petit établissement passager.

Digitized by Google

Vénerie, Fauconnerie.

Marguerite de Flandre ne paraît pas avoir aimé l'exercice de la chasse, si on en juge par le peu d'importance de sa vénerie. Comme tous les seigneurs et dames de son temps, elle avait bien un attirail; mais, outre qu'il était souvent éloigné d'elle, on voit que ce service était fort négligé : et de fait, pendant la durée de nos comptes, la Duchesse ne chassa pas une seule fois. Sa meute se composait de huit chiens, auxquels étaient réunis les quatre chiens de M^me^ de Sully, première dame d'honneur, nombre vraiment dérisoire si on le compare aux dix-huit varlets de chiens mentionnés, dans un état de 1384, comme faisant partie de sa maison (1). Ces douze chiens mangeaient huit à neuf douzaines de pains par jour.

Quant à la fauconnerie nous sommes encore plus mal renseignés, car à peine le *tiercelet* favori de Madame est-il une seule fois mentionné. Mais si la Duchesse aimait peu les animaux de chasse, nous savons, en revanche, qu'elle affectionnait beaucoup les animaux domestiques. Elle avait un lévrier qui ne la quittait point, et que soignait le *varlet du lévrier* de Madame. Nous lui connaissons aussi une petite ménagerie d'animaux apprivoisés où figurent un *papegai*, deux *poules d'Inde* (2), deux petits chiens, et surtout deux perdrix privées dont elle ne pouvait pas apparemment supporter l'absence, puisqu'à peine arrivée à Dijon elle envoya un varlet les quérir à Hesdin en Flandre, et un écureuil qui

(1) D. Pl., III, p. LXXX. — Voir à l'Appendice, tableau H.
(2) Ce n'était pas des dindons, mais, je crois, des paons.

Digitized by Google

ne la quitta pas pendant les fêtes et vint la rejoindre d'Arras à Dijon (1).

Le comte de Nevers s'adonnait à la chasse avec toute l'ardeur d'un caractère indomptable; aussi à peine son hôtel est-il organisé que déjà la vénerie y tient une bonne place. Dès le 13 février il a treize faucons, et à la fin de ce mois ses premiers chiens apparaissent par une distribution de cinq douzaines de pains : c'était un petit commencement; mais le nombre augmenta vite, et nous trouvons qu'au 31 mai la distribution fut de dix douzaines, le 11 juin de vingt douzaines; enfin en octobre on distribuait par jour trente-huit douzaines de pains, sans compter les *tortes*. On ne peut avec ces seuls renseignements déterminer le nombre des chiens, mais il devait certainement dépasser une centaine. Avec cette meute, le comte partait accompagné d'une suite nombreuse et de tous les états de son hôtel, et restait dans les champs des semaines entières, couchant tantôt dans quelques châteaux où ses fourriers tendaient sa chambre à la hâte, et tantôt sous la tente au milieu des bois. Chaque jour il envoyait à sa mère des lez de venaison du fond des forets de Chanceaux, de Villaine ou de Tarsul. Nous ne saurions aujourd'hui nous faire une juste idée de ces chasses où les princes aimaient a retrouver les péripéties et les dangers de la guerre et des combats (2), et nos es-

(1) « ... Du commandement de Madame, ij paniers pour porter deux petits chiens d'Arras à Dijon... pour une belte pour mettre un écureuil, et pour les despens desdits chiens pour xx jours, en venant derrenièrement d'Arras à Dijon, vi gros. » (Compte d'Amiot-Arnault, 1384-5.)

(2) Je ne connais rien qui puisse donner une idée plus imprévue des grandes chasses de Jean sans Peur, que la narration dans laquelle le chroniqueur Saint-Remy raconte naïvement la réception qu'il fit, en avril 1415, à Girard Daulphin et autres ambassadeurs du duc de Guienne,

Digitized by Google

croes, il faut en convenir, ne fournissent aucun détail nouveau. Ils nous révèlent seulement une de ces aventures que les chasseurs de tous les temps ont aimé à dénaturer dans leurs récits. Un jour les lévriers de Monseigneur firent fausse route et tombèrent sur un poulain, qu'ils prirent sans doute pour un cerf, et dont ils dévorèrent les cuisses; il fallut que M. de Busseuil, Ecuyer d'Ecurie du Comte, donnât au propriétaire du malheureux animal une indemnité de 16 sous.

Le comte de Nevers devait préférer les dangers de la grande chasse aux agréments plus paisibles de la chasse au vol; aussi sa fauconnerie était-elle maigrement montée, car à peine y compte-t-on quatorze faucons, dont la plus grande dépense en nourriture ne dépasse pas 80 volailles ou *gélines* par jour.

---

dans la forêt d'Argilly, près Beaune, pendant les péripéties d'une chasse grandiose. Le Duc avait fait tendre au milieu des bois, pour lui, sa femme et ses deux filles et sa maison, des tentes qui comprenaient la salle, la chapelle, les chambres à parer et à coucher, « et tout l'estat « du Duc et de la Duchesse, autant que fussent logiés en l'une de leurs « bonnes villes. Et demeurèrent là-dedans icelle forest ainsi logiés plus « de un mois, en esbastements et en déduit. » Lorsque les ambassadeurs y arrivèrent, ils y trouvèrent « grand foison de barons de Bourgogne... « et grand foison d'autres. » Ils présentèrent aussitôt leur créance, et, après la messe ouïe, ils furent reçus dans une tente d'apparat, par le Duc assis sur une haute chaire et entouré de son conseil. Là, en dépit du bruit et des désordres du camp, furent gravement discutées les propositions du duc de Guienne, qui avaient pour but la réconciliation des princes et la pacification du royaume. Cette audience solennelle, tenue au milieu des forêts, où furent faites des promesses réciproques, hélas! si mal tenues, a un caractère saisissant que je regrette de ne pouvoir développer ici. Les affaires terminées, le Duc donna aux chevaliers de France le spectacle d'un grand cerf forcé dans l'étang sur les rives duquel étaient plantées les tentes; puis le soir, on soupa en plein air sous « une belle ramée de verdure. »

Digitized by Google

Enfants, Bâtards.

Je ne puis répéter ici ce que j'ai déjà dit des enfants de Marguerite de Flandre et particulièrement de Jean, comte de Nevers. Si les noms de ses trois filles reviennent plus rarement sous ma plume, c'est au silence des escroes qu'il faut s'en prendre : quoiqu'elles ne fussent déja plus des enfants, puisque Marguerite se maria cette année-là et Catherine l'année suivante, leur dépense n'en continua pas moins à être confondue avec celle de leur mère. Quant à Antoine Monsieur, il avait déjà un service spécial d'officiers et de varlets, et, en l'absence de sa mère, sa dépense était contrôlée sur des rôles à part. Antoine, né à Dijon en août 1384, était encore dans les langes, et chez lui aux infirmités du jeune âge se joignaient les désordres d'une maladie inquiétante. La Duchesse l'entourait des soins les plus affectueux, et pour obtenir sa guérison faisait pèlerinage sur pèlerinage, et vouait à saint Antoine de Viennois des images de cire à son effigie (1). Grâce à nos escroes, nous pourrions presque suivre sa maladie et savoir la quantité de savon qu'on dépensait à laver *certaines* de ses robes chaque jour, et d'encens fin qu'on brûlait dans sa chambre pour purifier l'air. Il n'est pas jusqu'à son berceau d'estrain ou d'osier dont les *archons* neufs sont rigoureusement enregistrés. On le nourrissait avec du *papin*, sorte de bouillie faite avec de la fleur de farine.

Outre les soins bien entendus dont on entourait leur

(1) Antoine de Bourgogne survécut, devint duc de Brabant, et mourut à Azincourt avec son frère le comte de Nevers.

Digitized by Google

jeunesse, on ne perdait pas une occasion de donner aux enfants quelques récréations. C'est ainsi qu'on acheta à Corbeil huit lignes à *peschier poisson* au prix 6ᵈ par. pour les divertir. Un chapelain de Talant reçut un franc pour acheter une rubebe destinée a leur procurer de joyeux ébattements (1). A Saint-Claude Madame n'oublia pas son cher fils Antoine, et lui acheta une *trompe* et quatre *floges*, ce qui prouve, soit dit en passant, que les sifflets ou flageolets de Saint-Claude ne datent pas d'hier. La Duchesse, du reste, ne s'oubliait pas elle-même, et comme elle aimoit à filer, elle ne manqua pas cette occasion d'approvisionner sa quenouille d'une bonne provision de *fusées* (2).

Les deux bâtards de Flandre étaient moins bien traités. La Duchesse, pour des raisons faciles à comprendre, les affectionnait peu, et les tenait volontiers éloignés de sa personne. On les trouve presque abandonnés sous la garde de Thevenin, leur varlet, à Gray-sur-Saône, d'où ils partirent au mois de janvier pour se rendre en Artois. Après les fêtes de Cambrai, ils restèrent à Arras jusqu'au milieu de mai et revinrent à Conflans. Vers la fin d'octobre on les envoya de Dijon séjourner à Langres. Ils recevaient ni plus ni

(1) ..... A Esthiene, chanoine de la chapelle de Talant, pour don à lui fait par Madame pour acheter une rubebe pour donner des esbattements à Nossʳˢ les enfants de madite dame, 1 franc. — (Mandement du 4 août 1384, compte d'Amiot-Arnaut.)

(2) « ..... Neuf étuis de cuir bouilly, que Madame a fait acheter pour mettre les choses qui s'ensuivent : c'est assavoir, en l'un estuy une couloigne (*colonne, quenouille*) d'yvoire ; en un autre, les coiffes de madame. En IIJ desdits estuis aucuns des chappeaux de pelles de madame... » (Dans les autres étuis étaient enfermés des *vases d'argent, le missel de la chapelle et deux ornies*); IX fr. (Compte d'Amiot-Arnaut, 1384.)

Digitized by Google

moins qu'un varlet, 2ˢ 8ᵈ par jour. Tous les deux ou trois mois on réglait leurs comptes, où l'on trouve 8ˢ p. pour avoir lavé leurs têtes et rogné leurs cheveux de Pâques à la Saint-Jean, et 6ˢ pour les avoir fait étuver. Quant à leurs chausses, on se contentait de les faire rappareiller au prix de 8ˢ les quatre, tandis que neuves elles n'avaient coûté que 4ˢ l'une.

Fous.

La Duchesse Marguerite avait quatre fous traînés avec leurs deux varlets dans un véhicule nommé le chariot des fous, qui avait à son service de quatre à huit chevaux. Quoiqu'ils ne quittassent que rarement la cour, les fous ne paraissent pas avoir constamment fait partie du train habituel : ils voyageaient souvent à part, en suivant des chemins différents : la joyeuse cohorte recevait alors 16ˢ p. par jour. L'un d'eux se nommait Guillaume Fouet, un autre Labbé, peut-être était-il l'Abbé ou le chef de la bande (1). Les fous portaient un breil avec douze aiguillettes et une ceinture dorée ; ils avaient chacun une *bouloie*, et l'Abbé seul, pour marque distinctive, une petite *amusséte*.

Ménestrels, Jongleurs.

Outre les fous, les princes de ce temps entretenaient ordinairement à leur service des ménestrels. Nos escroes n'en mentionnent que deux au service de M. le comte de Nevers, le Poupart et Thomelin, tous les deux har-

(1) On trouve encore dans les escroes Jean l'Avisé et Jean sans Science qui étaient peut-être des fous.

Digitized by Google

peurs (1). Ce dernier avait été retenu cette même année *pour être avec Monseigneur*; mais il n'avait pas terminé ses études dans la gaie science, car le Comte l'envoya à Paris apprendre à chanter pour devenir ce qu'on appelait alors un ménestrel de bouche. Son éducation artistique coutait 2s 8d p. par jour (2).

Les jongleurs étaient aussi recherchés, et maître Passe-Passe reçut 32s pour avoir joué devant la Duchesse, tandis qu'un pauvre *jongleur* ambulant n'en put obtenir que 10. Il ne sera pas question ici des moines et des prêtres chanteurs, qu'on engageait pour chanter des messes, parce qu'il n'est pas certain qu'ils fussent des hommes de métier et appartenant à la classe des chantres voyageurs.

---

(1) Il serait facile de multiplier les renseignements sur les ménestrels et les *ménestreresses* et autres artistes en *ménestrandie*. Je me contente de donner le suivant, qui se rattache à une des fêtes mentionnées dans les escroes. « Aux ménestrez du roy et de Monsgr de Bourbon et à plusieurs autres.... pour ce que le IIIIe jour de may CCCIIIIxx et V, darrenièrement passé, ils jouèrent de leur mestier en l'ostel de Mesd. à Conflans, devant le roy, aux noces de Marie de Saint-Ligier, damoiselle de Madlle la comtesse de Nevers, c frans. » (Compte d'Amiot-Arnaut, 1484-5.)

(2) A Thomelin le Harpeur, lequel mond. Sgr a retenu pour estre avec Monsgr, le comte de Nevers, auquel Monsgr a donné pour acheter un cheval et lui en aler devers Mgr le comte, et pour faire ses autres nécessités, XXII fr. (Compte d'Amiot-Arnaut, 1394-5.)

Digitized by Google

VIII

ÉTAT

DES OFFICIERS ET VARLETS,

PENSIONS, GAGES, LIVRÉES.

La maison de la Duchesse Marguerite était très nombreuse, parfaitement montée, et telle, en un mot, que devait être la maison d'une princesse d'aussi haut rang. Elle reproduisait certainement en petit l'organisation de celle du Duc de Bourgogne. Malheureusement l'hôtel du Duc nous est bien peu connu, les listes de ses officiers déjà publiées sont évidemment incomplètes, et l'on y chercherait vainement des renseignements propres à l'hôtel de la Duchesse. Aussi ne puis-je songer à donner ici un état complet des officiers et serviteurs de Marguerite de Flandre, et je me contenterai de tirer des escroes tous les renseignements qu'ils ont pu me fournir.

A vrai dire la Duchesse n'avait pas d'officiers, et ses services étaient dirigés par des officiers du Duc, envoyés et rappelés au gré du maître, et qui ne prenaient que momentanément le titre d'officiers de M^d^ la Duchesse. Chacun remplissait son emploi tantôt dans l'hôtel du Duc et tantôt dans celui de la Duchesse, de sorte que sa présence dans les rôles n'a pu être que passagère : de là une difficulté très grande à fixer l'état de ces officiers. Le meilleur moyen que nous ayons pour le faire est d'étudier les listes sur lesquelles on inscrivait chaque soir les gages distribués à titre d'in-

Digitized by Google

demnité pour l'entretien des varlets et des chevaux. Ces rôles nous serviront aussi à fixer la hiérarchie des officiers de l'hôtel (1).

Officiers.

L'hôtel du Duc de Bourgogne était gouverné par un maître suprême et unique qui prenait le nom de Premier Maître d'hôtel, chef administratif et militaire, chargé à la fois de la direction des officiers en temps de paix et de leur conduite sous sa bannière en temps de guerre.

Dans l'hôtel de la Duchesse, ce degré supérieur de la hiérarchie manquait, et la suprématie appartenait à deux Maîtres d'hôtel ordinaires, faisant leur service par quartier de six mois, et dont rarement les noms figurent ensemble sur les rôles. Au-dessous des Maîtres d'hôtel venaient les Ecuyers, chefs supérieurs des quatre principaux états, les Ecuyers Panetiers en tête. Les listes de gages nous fournissent les noms de tous ces officiers; quant à leurs emplois, elles ne les précisent jamais, et nous serions réduits à des conjectures, si, en tête du rôle journalier de chaque office, n'était inscrit le nom de celui qui en compta la dépense. Malheureusement tous les Ecuyers n'y figurent pas, et souvent ils se font remplacer par les Sommeliers d'office ou d'autres subalternes. Toutefois, en combinant ces renseignements et d'autres disséminés dans les escroes avec le nombre des Varlets et chevaux alloués à chaque officier, on peut arriver à dresser ainsi qu'il suit l'échelle hiérarchique des grades :

---

(1) Voir à l'Appendice les tableaux E, F, G et H.

Digitized by Google

1° Officiers ayant droit à trois varlets et quatre chevaux : les Maîtres d'hôtel.

2° Deux varlets et trois chevaux : les Ecuyers, au nombre de deux pour chacun des quatre grands offices; le Physicien.

3° Un varlet et deux chevaux : les chefs des deux services inférieurs, Fourriers et Fruitiers; les Sommeliers et autres officiers subalternes des autres états ; le Maître de la chambre aux deniers.

4° Les employés subalternes de tout rang, dont les chevaux étaient *à livrée*, c'est-à-dire entretenus par des livraisons en nature.

Il s'agit de classer, par ordre de services, les officiers de l'hôtel dont il a été possible de déterminer l'emploi.

Maîtres d'hôtel.

Trois officiers font alternativement le service de Maître d'hôtel. Messire Jacques de Serin (1) est en charge, en décembre 1384, avec Messire Jehan de Pouques (2), qui, vers le mois de janvier, quitta le service. Jacques de Serin resta jusqu'à la fin d'avril. Ayant alors obtenu du Duc la permission de rejoindre en Bourgogne sa femme dangereusement malade (3), Jehan de Pouques

(1) Jacques de Serin, seigneur d'Argenteuil, est premier Maître d'hôtel du Duc dès 1379 (Compte de R. Gastelier). Par mandement du Duc, Paris, 21 février 1384, il reçut 300 d. de gratification pour ses bons services (V. Pl., *passim*).

(2) Qualifié, en 1384, d'Ecuyer tranchant de la Duchesse, dans un mandement de gratification de 700 liv. en déduction de 2,000 à lui données en augmentation de son mariage. L'Etat des Officiers publié par M. de la Barre le nomme Jean de Pogues (p. 47).

(3) « A nostre aimé et féal cher maistre de nostre hostel, messire

Digitized by Google

remplit sa charge jusqu'à son retour, qui eut lieu le 10 juin (1). A la fin de ce mois il est remplacé de nouveau par Messire Jehan de Villers (2), qui, à son tour, lui cède la place vers le 22 décembre 1385.

A ces trois Maîtres d'hôtel il faut en joindre un quatrième, Messire Guy du Trembloy (3), qui figure sur les escroes en mai et sur la fin de l'année 1385, mais sans jamais signer les escroes, et Messire Bertaut de Chartes, Maître d'hôtel du comte de Nevers (4).

Ecuyers.

Les quatre grands états avaient seuls à leur tête deux Ecuyers. Tous les autres officiers étaient d'un rang inférieur. Voici leurs noms et leur distribution par office.

Jehan de Pouques..... de par le Duc..... Messire Jean, messire Jacques de Serin a oy nouvelles de sa femme pour lesquelles il lui fant hastivement partir et soy tiré par devers elle, si vous mandons que pour servir nostre compaigne la Duchesse vous troués tantost a Creil devers li et en ce ne veulliez faire faute. Nostre Seigr soit garde de vous. Escript à Noyon le xxij jour d'avril. Potier. » (Lettre close annexée aux escroes. Simple signet sur le replis.)

(1) « A nostre ami et féal chevr messire Jacques de Serin, maistre de nostre hostel, de par le Duc..... Messire Jacques, nous vous mandons que a la fin de ce présent mois de may ou dedans le second jour de juing prochien venant vous soyez par devers nous, là ou nous serons et apportez votre harnoy avecq vous pour faire ce que nous vous ordonnerons, et gardez que vous n'en faillez en nulle manière. Nostre Sgr soit garde de vous. Escript à Moret et Gastinois le xxve jour de may. » (1385. Annexée aux escroes. Signet sur le plis.)

(2) Il figure dans l'état des Officiers comme Maître d'hôtel. Page 47,

(3) Guy du Trembloy, seigneur de Venarrey, chevalier, conseiller et chambellan du Duc et son Maître d'hôtel de 1376 à 1382 (Etat des Officiers, *passim*) reçut 300 liv. de gratification par lettre du Duc, du Val-Coquatrix-lez-Corbeil, du 7 juin 1384. (Comptes d'Amiot Arnaut.)

(4) Il fit avec le comte de Nevers la campagne de Hongrie.

Digitized by Google

PANETERIE.

Pierre d'Orreville, Ecuyer Panetier (1). Josse de la Houe, Ecuyer Panetier (2). .	2 varlets, 2 chevaux.
Clabart, Sommelier (3).	1 varlet, 2 chevaux.
Petit Jehan, Boulanger Pâtissier. . . .	

ÉCHANSONNERIE.

Lyonnet Chosat, Ecuyer Echanson. . . Jehan Potier, Ecuyer Echanson	2 varlets, 3 chevaux.
Henriet Perrot, Sommelier.	1 varlet, 2 chevaux.
Doulcet, Garde huche (4).	
Hugues de Monestoy, Garde huche (5).	

CUISINE.

Jacot de Gransson, Ecuyer de Cuisine (6). Le Petit Jobin de Maizière, Ecuyer de Cuisine (7)	2 varlets, 3 chevaux.
Jacques de Mutte, Queux (8).	1 varlet, 2 chevaux.

FRUITERIE.

Lucot, Fruitier.	1 varlet, 2 chevaux.

---

(1) Gratifications de 60 liv. par lettre du Duc, de Gray, 15 novembre 1384, et de 100 florins par lettre de Melun, 14 juin 1384. (Compte d'Amiot-Arnaut.)

(2) Ecuyer panetier du Duc. Gratification de 50 liv. par lettre du Duc, de Boulogne, 17 août 1384.

(3) Il était Maître de la litière de la Duchesse avant d'être nommé Sommelier de la Paneterie, par lettre d'Arras, du 26 février 1383. (Annexée aux escroes.)

(4) Il devint Sommelier de l'Echansonnerie et reçut comme tel une gratification de 20 liv., par lettre du Duc, de Corvois-lez-Provins, du 12 août 1388.

(5) Figure dans l'Etat des Officiers, p. 36, comme Ecuyer échanson.

(6) Capitaine de Monbard (Etat des Officiers, 59). Il se maria en 1384, et reçut à cette occasion 300 fr. en déduction de 400 à lui promis, et les autres 100 fr. par lettre de Conflans, 1385. (Compte d'Amiot-Arnaut.)

(7) Dans une lettre de gratification de 134 liv., de Paris, 13 mars 1384, le Duc le qualifie d'Ecuyer tranchant de la Duchesse. Dans une autre, de 40 fr. pour se vêtir, de Melun, 14 juin 1384, d'Ecuier tranchant de Mᵈ, et Ecuyer panetier du Duc. (Compte d'Amiot-Arnaut.)

(8) Il reçut 30 liv. d'or par lettre du Duc, du 15 avril 1390. — En 1397 il fut nommé Ecuyer de cuisine du Duc.

Digitized by Google

ÉCURIE.

Henri de Mussy, Ecuier d'Ecurie (1). . } Guiot d'Orges, Ecuier d'Ecurie (2). . . }	2 varlets, 3 chevaux.
Jehan de Colomier, Maréchal.	1 varlet, 2 chevaux.

FOURRIÈRE.

Hennequin de Brunelles, Fourrier. . . } Jehan Lescot, Fourrier (3). . . . . }	1 varlet, 2 chevaux.

A cette liste il convient d'ajouter :

Messire Jehan Esperon, Chapelain et Aumônier (4).

Beaupère, Confesseur (5).

Jehan de Verchy, maître de la Chambre aux deniers (6).

Robelot, Clerc des Offices.

Maistre Dimanche, Physicien (7).

---

(1) Ecuyer d'écurie dès 1378. (Etat des Officiers, 62.)

(2) Etat des Officiers, 62. — Reçut 1000 fr. d'or de gratification par lettre du Duc, de Conflans, 25 mai 1384, et 100 fr. en 1390.

(3) Qualifié de Fourrier du Duc et Huissier de chambre de la Duchesse dans une lettre de gratification, de Rouvre, 26 juillet 1379..... Il était natif de Rouvre.

(4) Voir plus haut, page 157.

(5) Voir plus haut, page 160.

(6) J. de Verchy était clerc des offices de Mgr le Duc quand il fut retenu Maître de la chambre aux deniers de Mme la Duchesse, aux gages de 40 fr. par an, par lettre du 5 décembre 1384. (Compte d'Amiot-Arnaut.) Par lettre, du Bourget, 4 février 1384, le Duc lui alloue un cheval à gage, outre le cheval et le valet qu'il a déjà. (Annexée aux escroes.) — Par lettre, de Vilaines, 4 décembre 1388, le Duc lui donna 12 fr. d'or pour l'aider à bâtir sa maison. Il reste de lui son compte de juin 1387 à janvier 1388 exclusivement (Arch. de la Côte-d'Or) où l'on voit que ses gages lui étaient payés à raison de 3 fr. 4 gros par jour.

(7) Gratification de 60 liv., par lettre du Duc, du Val-Coquatrix, 29 juin 1384. Il avait été retenu Physicien du Duc, à la pension de 200 liv. d'or, en 1382. (Compte d'Amiot-Arnaut.) Au même temps, son confrère Thomas de Voyenne ne recevait que 160 liv. (Id.) Voir plus haut.

Digitized by Google

Dames d'honneur.

Je ne puis omettre non plus Md de Sully (1), épouse de Guy de la Trémoille (2), première dame d'honneur de la Duchesse; Mlle Jeanne de Poissy, dame d'honneur (3); Mme de Beauval, dame d'honneur de la comtesse de Nevers (4), et Mmes de Gazeran (5) et Marie de Saint-Ligier, ses demoiselles d'honneur. Le train particulier de Md de Sully devait être considérable, puisque sa litière et ses chariots occupaient seuls quinze ou seize chevaux et six à huit Varlets. Elle avait aussi une petite meute; malheureusement les escroes ne donnent que peu de détails sur sa dépense personnelle.

Hôtel du comte de Nevers.

La maison du comte de Nevers avait été montée quelques mois avant son mariage; l'étude des escroes

---

(1) Mme de Sully avait à la cour une position éminente qu'elle devait surtout à l'amitié que le Duc témoignait à son mari. Froissard en parle à l'occasion du séjour de Charles VI à Dijon en 1389. « Là estoient, dit-il, la dame de Sully, la dame de Vergy, celle de Pagny et moult autres dames belles et frisques et bien aornées. »

(2) Guy de la Trémoille, chevalier, seigneur de Sully, de Craon, de Chastel-Guillaume, de Dracy-Saint-Loup, etc., conseiller et chambellan du Duc. Il acheta, le 12 mai 1381 (Etat des Officiers, 35), la charge de premier Chambellan des héritiers de Jean de Musigny. Il était le favori de Philippe le Hardi, qui le mit dans le conseil de son fils lors de la campagne de Hongrie : il mourut à Rhodes à son retour, et fut enterré aux Chartreux de Dijon par ordre du Duc.

(3) Jeanne de Bellanviller, épouse de Louis de Poissy, Chambellan du Duc. (Etat des Officiers, 41.)

(4) Jeanne de Melun, dame de Beauval; gratification de 80 liv., par lettre du Duc, de Corvois-lez-Provins, 9 août 1388.

(5) Le sire Jean de Gazeran, chambellan et panetier du Duc, obtint la permission de rendre visite à sa femme pendant quinze jours, par lettre du Duc, de Conflans, le 25 mai 1385. (Annexée aux escroes.)

Digitized by Google

ne laisse aucun doute à cet égard. Dès le mois de décembre 1384, elle compte douze officiers, ayant à leur tête, comme Maître d'hôtel, Messire Bertaut de Chartes. Au 27 février suivant, ils étaient au nombre de quatorze (1). On y remarque un fonctionnaire qui convenait au jeune âge du Comte. C'est Baudoin le Nieppe, son *maistre en doctryne d'escolle* (2), pédagogue peu connu, et qui mérite peut-être de l'être davantage, précisément à cause du succès douteux qu'il obtint dans l'éducation de celui qui fut Jean sans Peur. On ne négligea rien, à ce qu'il paraît, pour l'instruction de ce prince, car il est certain qu'en 1388, quatre ans après son mariage, il avait encore auprès de lui son maître en doctrine (3). Baudoin le Nieppe était bien traité, et on lui allouait trois chevaux comme à un Ecuyer d'office.

---

(1) Voir les rôles de gages à l'Appendice, tableau E, F, G, H.

(2) Maître Baudoin avait été ordonné et retenu par M^ds « pour apprendre et instruire Jehan Monsieur et veult qu'il ay chacun an..... VI^xx frans de pension foin et avene pour ij chevaulx, etc. » (Compte d'Amiot-Arnaut, 1382.)

(3) « De par le Duc..... Maistres de nostre hostel et vous maistre et contrerolleur de nostre chambre aux deniers, nous voulons et vous mandons, que tous les jours du temps que nous avons vacqué et demouré a aler ou voyaige et chevauchée que mons le roy et nous avons naguaires fait en Allemaingne, séjourner et demourer ou dit pais, et retournez par deça, que vous n'aurez comptes et paies gaiges à notre cher et bien aimé maistre Baudoin de le Nieppe, maistre en doctrine d'escolles de nostre tres cher et tres aimé ainsné fils Jean de Bourg^e, conte de Nevers, lequel temps ycellui maistre Baudouin est demourez ez pais de par deça de nostre volonté, vous, par les escroes de la dépense de nostre dit hostel, comptez et paiez gaiges ordinaires audit maistre Baudoin comme sil enst été chascun jour continuellement en séance et avecque nostre dit fils, jusques au jour que ledit maistre Baudoin est revenu ou service de notre dit fils, etc. Donné à Paris le xiiij jour de novembre l'an de grâce mil ccc quatrevins et huit..... » (Cabinet de l'auteur.)

Digitized by Google

Chapelains.

Parmi les personnages de marque qui figurent aux rôles sans faire précisément partie de l'hôtel, il faut citer les Chapelains, Sommeliers et Clercs de la chapelle du Duc, qui vinrent passer les fêtes de Pâques auprès de la Duchesse et y séjournèrent jusqu'à la fin de juin. Messire Jehan de Chartres, premier chapelain, avait deux varlets et trois chevaux; les huit chapelains, un varlet et deux chevaux; le Sommelier et le Fourrier, un varlet et un cheval (1).

Etat de l'hôtel.

L'étude que nous avons faite des différents offices nous a montré les officiers continuellement en course pour les besoins de l'hôtel, tellement que le personnel n'était jamais complet : de là des variations perpétuelles dans le nombre et la qualité des personnes qui figurent dans les rôles chaque jour, et l'impossibilité de donner exactement l'état de ces Officiers, et surtout de celui des varlets. Le rôle de gages le plus complet, celui du 26 novembre 1385, les fait monter au nombre de cent cinquante-sept (2). Quatre-vingt-cinq officiers et varlets sont nommés dans un rôle de distribution de robes du 27 mai 1384 (3). En ajoutant à ces listes les noms disséminés dans les escroes, on peut, sans exagération, porter à deux cents le nombre des officiers et varlets de l'hôtel

(1) Ce n'était qu'une partie de la chapelle que l'Etat des Officiers (p. 3) fait monter à quinze chapelains, sans compter le premier chapelain et les autres officiers de chapelle.

(2) Voir ce rôle à l'Appendice E.

(3) Voir ce rôle à l'Appendice H. — D. Pl., III, pr. nº LXXX.

Digitized by Google

de la Duchesse, sans y comprendre la maison particulière du Comte de Nevers ni la chapelle ducale, qui tiennent cependant une bonne place dans les escroes.

Comme on le voit, la maison de la Duchesse de Bourgogne était montée sur un bon pied, et cependant cela parut insuffisant plus tard, car, si l'on étudie la composition de la maison d'Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, telle qu'une ordonnance l'établit en 1429 (1), on trouve que le luxe de l'hôtel avait fait de grands progrès. Sans pousser trop loin cette étude, qu'il me suffise de dire que les offices de Paneterie et Echansonnerie comptaient alors quatre Ecuyers au lieu de deux qui figurent dans les rôles de 1385. Quoique les autres services ne soient pas augmentés dans la même proportion, il est certain que l'ensemble du personnel de l'hôtel était alors bien plus considérable. Il ne faut pas oublier qu'en 1429 la puissance bourguignonne approchait de son apogée, et qu'une des marques les plus apparentes de la richesse et de la grandeur en ce temps était le grand nombre d'officiers et de serviteurs dont un prince pouvait s'entourer.

Pensions.

Les officiers de l'hôtel du Duc de Bourgogne touchaient une pension fixe et annuelle qui variait selon l'importance hiérarchique des emplois. Les Maîtres d'hôtel recevaient 200 francs. Les Ecuyers, 100 francs. Les Sommeliers, 60 francs. Le Médecin, de 160 à 200 francs. Le Confesseur de la Duchesse devait être payé comme

(1) Cette ordonnance est insérée dans l'Etat des Officiers de Philippe le Bon, page 249.

Digitized by Google

celui du Duc, qui recevait 140 francs (1). Ceux des officiers qui siégeaient au bureau de la chambre aux deniers avaient aussi droit, chacun an, à un marc de jetons d'argent (2).

Gages.

En outre de ces pensions, les officiers jouissaient, sous forme d'émoluments de pensions ou de gages, de certains droits variables mais très lucratifs qui venaient en augmentation des produits de leurs charges. Le plus important était d'avoir *bouche à cour*, c'est-à-dire d'être défrayé aux dépens de l'hôtel, eux, leurs varlets et leurs chevaux. Ils touchaient encore certaines sommes d'argent pour l'achat de robes d'apparat nécessitées par les exigences du service. Un assez grand nombre d'employés subalternes avaient aussi droit à la robe ; mais les distributions différaient essentiellement, en ce que les varlets recevaient en nature ce dont les officiers recevaient l'équivalent en argent, ce qui distinguait ces derniers de la domesticité de l'hôtel (3).

Gages pour Varlets et Chevaux.

Nous avons vu que chaque officier était tenu d'entretenir, à ses risques et périls, un certain nombre de varlets et de chevaux déterminé par les règlements, dont la dépense était à la charge de l'hôtel. Chaque

---

(1) Ces chiffres sont empruntés à divers comptes, à l'Etat des Officiers, et à quelques pièces mentionnées déjà dans les notes de ce chapitre.

(2) Ces jetons servaient à compter ou à *jetter* la dépense. On trouvera dans les extraits plusieurs articles qui en fixent le prix. Voir aussi l'Introduction, page 74.

(3) Voir à l'Appendice le rôle de distribution des robes, H.

Digitized by Google

jour ces frais de nourriture étaient distribués en argent sous le nom de gages. Il ne faut pas confondre ces gages avec la *livrée*, qui se faisait en nature aux nombreux chevaux qui garnissaient l'écurie ducale (1).

Livrée de Bûches.

On appelait *livrée de bûches* un droit de feu qui consistait dans le bois nécessaire au chauffage. Cette livrée se faisait ordinairement en nature; cependant, en certaines circonstances, les Officiers la recevaient en argent. Le seul rôle extraordinaire de bûches qui nous reste comprend les seize jours écoulés du 21 décembre au 6 janvier 1384, pour lesquels la livrée fut faite en argent. Les Maîtres d'hôtel et les Ecuyers reçurent les uns 22^{s} 8^{d}, et les autres de 17^{s} à 5^{s} 8^{d}, sans qu'on puisse dire la raison de ces différences.

Commun à gage.

Il arrivait quelquefois que la Duchesse et toute sa cour était invitée chez le Roi ou quelque grand seigneur. La cuisine, ces jours-là, en bonne ménagère, éteignait ses fourneaux. Chaque officier ou varlet recevait alors une indemnité pour frais de nourriture, basée sur la durée de cet état exceptionnel : c'est ce qu'on appelait mettre le *commung a gaige* (2). Les rôles de ces distributions étaient dressés régulièrement chaque jour et joints aux escroes des offices. Voici comment ils fixent le montant des indemnités :

---

(1) Etudiez les rôles de gages à l'Appendice.
(2) Voir l'Itinéraire qui mentionne plusieurs fois le commun à gage.

Digitized by Google

Un Maître d'hôtel, 3 varlets et 4 chevaux. 21 s. 3 d. p.
Un Ecuyer, 2 varlets et 3 chevaux . . . 16 s.
Un officier, 1 varlet et 2 chevaux . . . 10 s. 8 d.
Un homme et son varlet . . . . . 5 s 8 d.
Un varlet seul . . . . . 2 s. 8 d.
Un cheval . . . . . 2 s. 6 d.

Nous ne ferons qu'une remarque sur ces chiffres, mais elle a sa valeur : c'est qu'un varlet ne coûtait guère plus à nourrir qu'un cheval.

Droits utiles.

Les gages, quoique moins fixes que les pensions, n'étaient cependant pas très variables. Il n'en était pas de même d'autres droits qui, soumis à des causes éventuelles, échappaient à toute prévision. En voici quelques-uns : quand on faisait au Duc un présent de vin, les vaisseaux, s'ils étaient d'argent, appartenaient à l'Echanson de service, d'étain au Sommelier de l'Echansonnerie, de bois au Garde huche. Les officiers de l'Echansonnerie se partageaient les vaisseaux des vendanges. Ceux de la Cuisine avaient pour eux les colets de mouton, le maigre du lard, la graisse, les *flains*, etc. Les peaux des grosses bêtes étaient partagées entre l'Ecuyer tranchant et le Maître Queux. L'Ecuyer d'Ecurie, de son côté, retenait tous les habits du prince et les couvertures de son cheval le jour où il avait paru dans un tournoi, moins l'or et les pierreries dont ils pouvaient être ornés (1). En revanche, s'il était fait chevalier, il lui fallait céder au premier Chambellan toutes

(1) Etat des Officiers de Philippe le Hardi, *passim*.

Digitized by Google

les robes d'Écurie qu'il possédait au moment de la veillée des armes (1). Les officiers prélevaient encore une sorte de dîme, dont la valeur nous est inconnue, sur le blé, le vin et les autres denrées achetées pour le compte de l'hôtel; mais tous ces droits, qui devaient être une source d'abus préjudiciables aux intérêts du Duc, furent abolis par une ordonnance du 5 janvier 1429 (2).

Gratifications.

A toutes ces variétés de rémunération venait se joindre l'usage des dons et gratifications, dont la perspective, toujours présente, était un encouragement à bien faire. Nos escroes, on le devine, n'en disent rien; mais les comptes des receveurs en parlent assez (3). Les mandements de paiement de ces dons ne manquent jamais de mentionner les causes pour lesquelles on les fait, les mariages, les maladies, les voyages (4), l'entrée en religion (5), une rançon à payer, un grand service à récompenser, etc.; souvent même l'unique désir de reconnaître dignement la fidélité d'un bon serviteur, afin de le rendre *enclin de plus en plus* à bien faire son devoir. Ordinairement ces dons étaient faits en argent; mais souvent aussi ils consistaient en objets de toilette et

(1) Etat des Officiers, page 33.

(2) Etat des Officiers de Philippe le Bon, page 249.

(3) Revoir les notes de ce chapitre.

(4) Lorsque, le 10 mars, Lucot, le Fourrier, alla en Bourgogne voir sa femme qui venait de le rendre père de deux fils, on lui donna 24 s. pour lui aider à faire le voyage. (Escroes.)

(5) Hennequin de Bruxelles, Fourrier et Sommelier de chambre du Duc, reçut 40 liv. de gratification pour l'entrée en religion de ses deux fils, par lettre de Rouvre, 26 juillet 1379.

Digitized by Google

d'orfèvrerie, joyaux, pelleteries, chevaux, etc. Le Duc cherchait, en semant ainsi sur ses serviteurs les richesses à pleines mains, à augmenter l'éclat du luxe extérieur de sa cour et l'éblouissement qu'il devait produire aux yeux des peuples.

Mariages des Officiers.

De toutes ces gratifications, celles qu'occasionnaient les mariages des officiers supérieurs étaient les plus onéreuses pour l'hôtel, car, par un usage touchant, il faisait, toutes les fois que cela était possible, les frais de la noce. C'était une occasion de fêtes splendides auxquelles venaient assister les plus grands seigneurs, et que le Roi lui-même aimait à illustrer de sa présence. Les escroes en fournissent deux brillants exemples. Charles VI vint assister aux noces du petit Montauban avec Marie de Saint-Ligier, qui se firent le 4 mai, et le 11 juin il prit part à celles de Thomas de Bragny avec Marguerite de Poissy (1). Nous ignorons dans quelle mesure les jeunes mariés éprouvèrent les effets de la munificence royale, mais nous connaissons au moins le cadeau de noces que le Duc et la Duchesse firent à Marguerite de Poissy, qui consista en argenterie de luxe du prix de 292 liv. 6 s. 6 d. par. (2).

On le voit, les officiers de l'hôtel du Duc de Bour-

(1) Voir, pour ces deux noces, l'Itinéraire.

(2) Le cadeau consista en quatre gobelets d'argent doré, du prix de 112 liv. (mandement de Vincennes du 29 juin 1386), et de six tasses à *palles* et émaux et à couvercle, et deux aiguières, du prix, en tout, de 180 liv. 6 s. 6 d. (mandement de Corbeil, 11 juin 1386; Compte d'Amiot-Arnaut).

Digitized by Google

gogne puisaient des deux mains dans le budget ducal. La rémunération affectait pour eux les formes les plus diverses, fournissant ainsi à l'intelligence et au dévoûment un stimulant énergique. En était-il de même pour les employés subalternes et les varlets, qui composaient ce qu'on appelait le *commun* ou la *maisnie* de l'hôtel ?

Varlets.

Dans cette classe nombreuse de serviteurs on entrevoit bien une échelle hiérarchique, mais il est difficile de la déterminer. Au premier échelon, il faut placer ceux qui avaient eux-mêmes des chevaux et des varlets à leur service. Ils ressemblaient en cela aux officiers, avec cette différence toutefois qu'ils ne recevaient aucuns gages en argent, les varlets et les chevaux leur étant fournis par l'Ecurie, selon le besoin du moment. Parmi ces employés, qui formaient une classe intermédiaire, on peut placer le Saucier, le Potagier, le Hateur, le Palefrenier, les Huissiers, les Valets de chambre, les Chefs du curre et de la litière, etc. Dans la classe inférieure sont tous les varlets proprement dits, aides d'offices et compagnons, dont quelques-uns étaient attachés à des employés plus élevés qu'eux dans la hiérarchie, et d'autres étaient affectés à des services spéciaux, comme les varlets de l'aumône, de l'horloge, de la piscine, des fous, du grand lévrier, etc.

Les escroes ne nous apprennent pas quelle était la rémunération fixe des varlets de l'hôtel. Les seules distributions en argent qu'ils renferment ne sont que des indemnités de nourriture en cas d'absence, et conservent un caractère individuel. Un varlet recevait alors pour lui et son cheval :

Digitized by Google

Pour tout le jour	5 s. 8 d.
Pour le giste et la disnée .	2 s. 8 d.
Pour la disnée	1 s. 4 d.

Lorsque cette indemnité était donnée à un varlet qui avait précédé le train pour préparer les services, on appelait cela payer *le venir-devant.*

Habillements.

Tous les gens de service étaient habillés aux frais du Duc; mais ceux des vêtements qui dépassaient un certain prix n'étaient pas à la charge de la chambre aux deniers : ainsi la distribution des robes, la plus importante de toutes sans contredit, se faisait chacun an, en vertu d'un mandement ducal qui en assignait la dépense sur la caisse de quelque receveur. Le rôle de 1384, que nous reproduisons (1), contient les noms de quatre-vingt-douze personnes ayant droit à la robe : le mandement qui l'accompagne prouve bien qu'il y avait, parmi les gens de service, des classes distinguées par la valeur des vêtements; mais il semble bouleverser la classification du personnel de l'hôtel. Il est probable que ces distributions se renouvelaient plusieurs fois l'année, et que les mêmes personnes recevaient des robes de valeurs différentes, ce qui explique comment des officiers, tels que des Fruitiers et des Fourriers, ont pu être mis sur le même rang que des varlets des sommiers. Les vingt-huit personnes inscrites en tête de la liste reçurent une robe de trois aunes de drap, du prix de 20 s. parisis l'aune; les suivants une robe de trois aunes de drap, du prix de

(1) Voir l'Appendice H.

Digitized by Google

16 s. parisis, et les cinq derniers varlets de la liste une robe semblable à celles de la première catégorie (1).

On remarquera que dans ce rôle ne figurent pas certains varlets subalternes dont les engagements étaient probablement faits pour un temps très court, parmi lesquels il faut placer ceux alloués aux officiers et chefs de service, qui formaient une classe infime, le dernier échelon de la domesticité. Toutefois ils avaient part, comme les autres serviteurs, aux distributions de vêtements usuels autres que ceux de la livrée, comme celles des souliers, chausses et houzeaux, qui étaient fournis à chacun au fur et à mesure de ses besoins, au prix de 4 s. les souliers, 16 s. les houzeaux, etc. Seulement on en usait sans façon à leur égard, et pour raison d'économie, on faisait volontiers rapiécer leurs chausses, le cas échéant (2).

Mariages des Varlets.

Les noces des varlets étaient aussi une des charges de la chambre aux deniers, qui payait en grande partie la dépense. Mais tandis que, pour un officier, tout se faisait aux frais de l'hôtel, les subalternes devaient se contenter d'abondantes provisions qu'ils employaient à leur guise. Ainsi Monin, varlet des sommiers, reçut

---

(1) La ville d'Autun, que nous avons vue fournir des toiles (page 89), fournissait aussi des draps : « ..... A Jehan Roulin, drappier demourant à Ostun, pour trante aulnes de drap vert, à l'aulne de Provins, dont l'on fist l'année passée les robes des paiges de m^ds^ fils de Nevers, l'aulne au pris de IX gros, font XXIJ fr. et demi. » (Mandement du Duc, d'Aizy, le 22 avril 1395. — Cabinet de l'auteur.)

(2) Le comte de Nevers n'était pas à l'abri de ces vicissitudes. « Pour semeler XVIIJ paires de chausses pour M^gr^ le comte de Nevers au pris de IIJ^s^ la paire IIIJ^l^..... — VI paires de houseaux pour ledit M^gr^ le Comte, VIIJ fr. (Juillet 1384. — Compte d'Amiot-Arnaut.)

Digitized by Google

en se mariant, le 29 octobre, six douzaines de pains, un muid de vin, une épaule de bœuf et deux moutons. Lorsque la *Breceresse* ou berceuse de Mlle Bonne se maria avec Louis Daine, le 19 décembre 1385, il y eut exception : l'hôtel fit les frais. Ce furent même les brodeurs de la Duchesse qui furent chargés de faire les habits de l'épousée. La munificence du Duc en ces occasions était si constante, qu'elle avait créé, pour ainsi dire, un droit que le varlet pouvait échanger, en certaines circonstances, contre une somme d'argent équivalant aux denrées en nature qui lui devaient revenir. Quand Copin de La Motte, varlet de la litière de Madame se maria, il reçut à ce titre 8 fr. d'or (1). A vrai dire, la sollicitude du maître n'abandonnait jamais ses domestiques et survivait même à la mort, car les dépenses d'obsèques, que les défunts aient été officiers ou varlets, étaient toujours faites aux frais du Duc. A la tombe seulement, où tout finit, finissaient ses devoirs (2).

Noms.

Dans la longue liste de noms que renferment nos rôles, on en rencontre une grande quantité composés d'un nom de baptême qu'accompagne un nom de lieu. On dirait, à voir ces appellations ronflantes, une domesticité empruntée aux plus nobles maisons; mais il faut savoir que si, pour les uns, ce lieu est une terre dont un gentilhomme a droit de porter le nom, pour beaucoup d'autres c'est simplement le lieu de la naissance ou celui du domicile. On ne saurait croire combien cette

(1) Par lettre du Duc, de Jaucourt, 26 juin 1375.
(2) Voir nos extraits des escroes.

Digitized by Google

similitude fortuite peut jeter de doute dans l'appréciation de certains faits. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le boucher de la Duchesse, en Bourgogne, se nommait Hugues de Chalon. Or, au même temps vivait Hugues de Chalon, de la famille d'Orange, chevalier très illustre, qui précisément vint plusieurs fois au château pendant cette année (1). Voilà donc deux personnages placés aux deux extrémités de l'échelle sociale et qui, grâce à leurs noms, pourront être confondus l'un avec l'autre. Ces rencontres ont déjà dû causer plus d'une méprise, et moi-même, dans mes lectures, j'ai rencontré plus d'un vilain ainsi passé grand seigneur.

A côté de ces noms il en est d'autres purement patronymiques, parmi lesquels, comme on doit s'y attendre, il y en a beaucoup de flamands; on leur accolait volontiers des sobriquets qui, à la longue, pouvaient rester et faire souche : le Mangematin, le Maucourant, l'Avisé, l'Escervelé, etc., ou bien on les désignait par leurs métiers. Quant aux femmes, leurs surnoms sont nombreux, et généralement empruntés à un ordre d'idées qui m'interdit d'en donner la liste complète. En voici l'échantillon : la Gormande, la Camuse, la Rousote, la Belle, Cudelinotte, la Barbouillote, la Chienne, la Badine, la Gaillette, la Maronne, la Grant-Margot, etc. Quoi qu'il en soit, les noms patronymiques occupent la meilleure part de la liste.

(1) Les deux Hugues figurent ensemble dans l'escroe du 10 novembre 1385. (Voir plus loin l'Itinéraire.)

Digitized by Google

IX

DÉPENSES DE L'HOTEL.

Jusqu'ici nous n'avons considéré les dépenses de l'hôtel qu'au point de vue des détails, et peut-être a-t-on trouvé que nous avions poussé trop loin l'analyse. Il convient maintenant de grouper ces menus détails afin d'arriver, s'il est possible, à apprécier dans son ensemble la dépense de Marguerite de Flandre.

Dépense par an.

On a vu que chaque groupe d'escroes, correspondant à une journée, renfermait un résumé de la dépense de ce jour certifié par un Maître d'hôtel. Si nous possédions tous ces résumés, notre besogne serait fort abrégée; mais ils sont très incomplets, puisque, sur 211 jours représentés, il n'en reste que 170 dont nous connaissions la somme totale; pour les autres jours, la feuille certifiée a disparu (1). Ces 170 comptes réunis montent à la somme de 11,316 l. 13 s. 10 d. pour le temps où la dépense fut faite en monnaie parisis, et à 6,496 l. 9 s. 2 d. t. pour celui où elle fut faite en monnaie tournois. En réduisant ces deux sommes en monnaie uniforme, nous trouvons 16,513 l. 13 s. 16 d. p. ou 20,641 l. 1 s. 8 d. t. (2). De ces deux évaluations,

(1) Voir ce qui a été dit dans l'Introduction touchant l'état matériel des escroes.

(2) Consultez le chapitre intitulé : Itinéraire

Digitized by Google

celle en tournois doit être préférée, parce que c'était la monnaie dont se servaient les comptables de Bourgogne ; or, la somme de 20,641 l. pour 170 jours porte la dépense d'une année à 43,318, laquelle somme égale, au pouvoir actuel de l'argent, 2,382,490. Tel était, à en croire nos escroes, vers la fin XIV^e^ siècle, le budget de ménage d'une princesse de haut rang.

Ce résultat est intéressant assurément, et cependant il faut convenir qu'il peut n'être pas entièrement sincère, parce qu'il ne contient que les frais de l'hôtel pendant l'isolement de la Duchesse. Quand elle était réunie à son époux, sa dépense personnelle diminuait énormément, et sa chambre aux deniers n'avait plus à s'occuper que de l'entretien des varlets et du paiement des gages et livrées (1). Ainsi, du plus ou moins de dépenses connues de la Duchesse on ne pourrait induire le bon ou mauvais état de ses finances, mais seulement le plus ou moins de temps qu'elle vécut isolée. Une autre cause d'erreur est la présence ou l'absence des enfants, dont la dépense était comptée à part quand ils vivaient loin de leurs parents.

Il ne faut donc pas s'étonner si le total obtenu pour 1385 diffère sensiblement du seul chiffre authentique qui me soit connu de la dépense de l'hôtel de la Duchesse : je l'emprunte au compte de Jehan de Verchy, Maître de la chambre aux deniers, pour le temps écoulé de juin 1387 à janvier 1388/9 (2). Pendant ces dix-huit mois la dépense fut de 54,494 l. 4 s. 4 d. ob. t., y compris celle du Comte de Nevers, de M^lle^ Catherine et

(1) V. p. 18.
(2) Archives de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

d'Antoine Monsieur. La supériorité du chiffre de 1385 peut être attribuée aux frais extraordinaires occasionnés par les mariages du Roi et des enfants de Bourgogne. Je ne puis, toutefois, considérer cette inégalité que comme une exception, car il n'est pas douteux pour moi que les dépenses de la Duchesse se réglèrent sur celles du Duc, et furent, comme elles, en progression constante. Philippe le Hardi, qui ne négligeait rien pour rester en toutes choses à la tête du mouvement social de son temps, était fatalement entraîné sur la pente d'un luxe excessif. L'étude des comptes de ses finances nous fournirait au besoin une mine inépuisable de renseignements. Qu'il me suffise ici d'emprunter quelques chiffres aux comptes de son hôtel.

Du 1er janvier 1370/1 au mois d'avril suivant : Dépense. . . . . 12,464 l. 4 gr. 1 q. t. (1).
Du 1er novembre 1371/2 au 31 décembre 1372 :
Dépense. . . . . 43,843 l. 8 s. 11 d. ob. t. (2).
Du 1er janvier 1372/3 au 31 décembre 1373 :
Dépense. . . . . 37,838 l .3 s. (3).

En 1374, le Duc fixa la dépense de son hôtel à 32,000 l. (4); mais ce ne fut qu'un vain projet d'économie, et la somme alla toujours croissant. .

Du 1er janvier 1374/5 au 31 décembre 1375. 71,286 l. 2 s. (5).
Du 1er janvier 1375/6 au 31 décembre 1376. 61,714 l. (6).

---

(1) Compte d'Etienne de Heiz, chapelain du Duc, de la dépense de son hôtel du 1er janvier 1370 au mois d'avril suivant. (Archives de la Côte-d'Or.)
(2) Compte de Reynaut Goubaut. (Archives de la Côte-d'Or.)
(3) 2e compte de R. Goubaut. (*Id.*)
(4) D. Plancher, III, page 45.
(5) Compte de R. Goubaut. (Archives de la Côte-d'Or.)
(6) Compte de Reynaut-Goubaut. (*Id.*)

Digitized by Google

On voit, par ces renseignements, que je borne au temps le plus rapproché de nos comptes, dans quelle proportion augmentèrent les dépenses privées du Duc Bourgogne, et on peut juger par eux de la progression que durent subir celles de la Duchesse.

Mais, je le répète encore, tous ces chiffres, quelque authentiques qu'ils soient, ne doivent point être pris comme donnant exactement l'état des dépenses d'hôtel du prince. Quoique les attributions de chaque comptable fussent parfaitement déterminées, en apparence du moins, par lettres patentes, on s'aperçoit bien vite, en étudiant les comptes, qu'en réalité il existait dans les opérations financières un enchevêtrement qui les rendait obscures : souvent on trouve des articles portés en des lieux où on ne les aurait pas soupçonnés. Le Duc, ou ceux qui pour lui ordonnaient les dépenses, les assignaient sur un receveur quelconque, ordinairement celui résidait le plus près du lieu où l'on était; il suffisait au comptable de pouvoir mettre sous les yeux du maître des comptes les mandements, parties, missions et quittances qui formaient sa décharge. Il faudrait donc, pour avoir une idée exacte de la dépense privée du Duc de Bourgogne, étudier tous les comptes de ses finances, et ce n'est pas ici le lieu de tenter ce rude labeur.

Dépense par jour.

Il serait fastidieux d'entrer dans de grands détails sur la distribution jour par jour de la dépense de l'hôtel. Pour en avoir une idée, il suffira, je pense, de jeter les yeux sur les sommes partielles portées en marge des

Digitized by Google

intitulés des rôles dont on trouvera plus loin l'ensemble publié sous le nom d'Itinéraire (1). On y trouvera quelquefois la raison des variations, parfois très grandes, dans le montant des dépenses. Mais il est d'autres causes qu'il faudra chercher dans les extraits des escroes (2), et dont les principales sont les achats de denrées entrant à l'hôtel sous forme de garnison, quelques paiements de gages et de charrois au retour d'un voyage, ou des livrées extraordinaires de bûches, vêtements, etc.

Il est assez difficile de fixer la moyenne de ces frais : cependant, en comparant ensemble ces chiffres divers, on trouve que la plus forte dépense, faite le 4 mai 1385, fut de 428 l. 19 s. 3 d. p. Ce jour-là le Roi et un grand nombre de seigneurs dînaient au château. La dépense la plus faible ne monta qu'à 23 l. 15 s. 4 d. t. C'était le 15 du mois de septembre, que la Duchesse passa presque tout entier à Rouvre avec ses enfants, faisant, dans le repos et la solitude, les préparatifs de son voyage à Saint-Claude.

Pour mieux faire comprendre cette distribution des dépenses, j'ai réuni en deux tableaux deux groupes de trois jours, que j'aurais pu choisir plus ou moins dispendieux si je n'avais tenu à ce qu'ils fussent parfaitement complets (3). Le premier de ces tableaux donne un total de 693 l. p. pour trois jours passés à Beauté, pendant lesquels on reçut la visite du Roi. Le deuxième monta à 237 l. t. dépensées pendant trois jours que la Duchesse passa à Dijon sans visites ni frais extraordinaires.

---

(1) Voir le chap. XI.
(2) V. les extraits qui accompagnent ce travail.
(3) V. à l'Appendice, tableau D.

Digitized by Google

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que les jours maigres étaient beaucoup plus dispendieux que les jours gras, ce qui ne doit pas étonner si l'on compare le haut prix du poisson avec le bon marché de la viande. Quand, en 1383, le Duc réglementa les frais nécessités par le voyage que le Roi avait projeté de faire en Bourgogne, il fixa la dépense des jours gras à 239 l., et à 329 l. celle des jours maigres (1).

Dépense par Office.

Les tableaux dont nous avons déjà parlé peuvent aussi donner une idée de la distribution des dépenses par offices. On y voit que si les chiffres des gages varient peu, comme on pouvait s'y attendre, ceux des offices, en revanche, offrent de notables variations. Evidemment la Cuisine est l'état le plus dispendieux, puisqu'à lui seul il coûte autant que les autres offices réunis; c'est, du reste, la proportion qui se retrouve dans la majorité des escroes, sauf en temps de voyage où l'Ecurie et la Fourrière voient leurs frais augmenter. Quant à la totalité de la dépense, elle est évidemment inférieure à la réalité, puisque le vin et la cire de garnison ne sont pas comptés en argent seulement, mais aussi au muid et à la livre; c'est là une cause grave d'erreur : pour n'en citer qu'un exemple, on trouve qu'au 5 mars il fut consommé 21 muids de vin et 211 livres de cire de garnison, dont la valeur en argent n'est pas stipulée. Toutefois, cette circonstance a moins d'effet qu'on pourrait le croire sur le total de l'année, car les garnisons con-

(1) D. Pl., III, p. 70.

Digitized by Google

sommées sont portées en dépense aux jours où elles furent faites, et les escroes manquent rarement de mentionner l'époque de leur entrée à l'hôtel. Aussi, au contrôle de chaque jour est-il bien spécifié si le total comprend ou ne comprend pas les garnisons; mais en définitive ces garnisons sont portées en compte, et à leur égard le total de l'année est exact.

Il faut en excepter cependant les emprunts faits aux garnisons de l'hôtel du Duc, emprunts très considérables quand la Duchesse est à Corbeil, Conflans ou Beauté, car alors la presque totalité des vins est apportée au jour le jour de l'hôtel d'Artois, résidence du Duc à Paris. Il faut en excepter aussi les fournitures de toutes sortes provenant des redevances des propriétés ducales, surtout en vin, blé et cire. C'est là surtout qu'il faut placer une inconnue considérable dans le chiffre de la dépense réelle, inconnue qu'il est à peu près impossible de dégager.

Recettes de la Chambre aux Deniers.

Les sommes nécessaires aux dépenses de l'hôtel étaient fournies le plus ordinairement par le Receveur général de toutes les finances, ou le Receveur général de Bourgogne. Le compte d'Amiot Arnaut pour cette année 1385 (1) contient, en effet, plusieurs versements faits par lui entre les mains de Jehan de Verchy, dont le montant s'élève à 12,019 l. 8 s. 9 d. t. Cette somme est bien loin de la dépense révélée par les escroes; mais il est certain que les recettes de l'hôtel étaient assignées sur un grand

(1) Arch. de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

nombre de receveurs dont les comptes, pour la plupart, ont disparu, de sorte qu'à défaut des livres du Maître de la chambre aux deniers ou du Contrôleur, il n'est pas facile de découvrir, au moyen des recettes, le montant de la dépense annuelle de la Duchesse. Pour avoir une idée de cet éparpillement des recettes, il suffira de consulter une ordonnance, rendue en 1374 par Philippe le Hardi, par laquelle il fixe les rentrées qui doivent être faites au profit de sa maison (1). Elles sont assignées sur la recette ordinaire, les émoluments de la chancellerie, les foires de Chalon, les revenus d'Auxonne, l'imposition des laines, etc.

En présence de l'obscurité dont les dépenses d'hôtel de Marguerite de Flandre restent encore enveloppées, on peut comprendre combien grandirait la difficulté s'il s'agissait de fixer sa dépense générale. La Duchesse, en effet, entrait pour une bonne part, mais une part inconnue, dans les frais généraux de l'administration ducale. Elle recevait sous forme de cadeaux, meubles, vêtements, bijoux, gratifications, etc., l'équivalent de sommes très fortes dont la trace se retrouve à chaque page des comptes des receveurs, et sur lesquelles je ne puis entrer ici dans aucun détail, quelque intéressante que soit cette matière. Je mentionnerai seulement certaines rentes annuelles que le Duc lui faisait servir pour ses menus plaisirs, ou, pour me servir de l'expression qu'on employait, *pour faire sa voulenté;* c'était là ce que nous appellerions volontiers, en langage familier, l'*argent de poche* de la Duchesse. C'est à ce titre qu'Amiot Arnaut lui comptait, chacun an, mille francs, assignés

(8) D. Pl., III, p. LI.

Digitized by Google

sur les émoluments de la foire chaude de Chalon-sur-Saône (1). Cette somme n'était qu'un démembrement des 6,000 fr. assignés en 1374 par le Duc sur les deux foires de cette ville (2) pour subvenir aux besoins de la maison.

En outre de ces revenus éventuels, la Duchesse jouissait de revenus fixes considérables, affectés la plupart sur les châtellenies du Domaine ducal. Germolle lui appartenait, et cette année là même le Duc y ajouta les émoluments de la terre de Mellecey, qu'il venait d'acquérir de Guillaume de la Tremoille (3). Je me dispenserai de faire le relevé de ces rentes, dont le produit n'était jamais affecté aux dépenses de l'hôtel.

Il ne reste que peu de traces de l'emploi que faisait la Duchesse des sommes versées directement entre ses mains; mais il est probable qu'on n'exigeait pas qu'elle en rendît compte. Elles rentraient donc dans la catégorie de celles que le Duc prenait si souvent dans la caisse de ses receveurs, et que ceux-ci mentionnaient comme

---

(1) « A Mad. la Duchesse lesquelx Monseigr lui a ordonné prendre et percevoir chascun au tant comme il lui plaira sur les esmoluments de la foire chaude de Chalon, pour le terme de ladite foire derrenièrement passé, par sa quietance donnée le XIIIJ jour d'octobre CCCC IIIJXX et IIIJ, mile frans. » (Compte d'Amiot-Arnaut.)

(2) Les foires franches de Chalon-sur-Saône étaient les plus riches de Bourgogne et peut-être de la France orientale. Elles s'ouvraient, la foire froide le jour des Brandons, et la foire chaude le jour de Saint-Barthélemy; c'est cette dernière qui fut transférée, par le Roi Charles IX, au jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste. La durée légale de ces foires était de huit jours, mais la foire chaude durait en effet plus d'un mois.

(3) Le sire de la Tremoille l'avait lui-même achetée depuis peu de G. de Germolle. La Duchesse, qui affectionnait beaucoup cette résidence, avait dès lors commencé la construction du château dans lequel elle reçut magnifiquement, quatre ans plus tard, le roi Charles VI. Le château de Germolle n'est pas entièrement détruit.

Digitized by Google

destinées à des dépenses secrètes, aux ébattements du Duc, ou autres destinations *dont*, dit naïvement le comptable, *mondit seigneur ne veult aucunne mention estre faicte.*

X

PRIX DES DENRÉES

SALAIRES

CONDITIONS DE LA VIE PRIVÉE.

Je ne me suis pas donné la tâche fastidieuse d'énumérer ici les innombrables objets dont les escroes fixent la valeur; j'ai pensé qu'il suffisait de réunir ces renseignements dans une série d'extraits que je me suis efforcé de rendre aussi complète que possible, tout en évitant une trop grande prolixité. Quiconque voudra se faire une juste idée de la valeur des denrées en 1385 devra étudier avec soin ces extraits et en comparer entre elles les données si diverses. Quoique je n'aie pas l'intention de servir de guide dans cette étude, je ne puis cependant passer outre sans présenter ici quelques considérations sur ceux de ces renseignements qui m'ont paru les plus importants, parce qu'ils peuvent contribuer à jeter quelque jour sur les conditions de la vie intime et l'état de la fortune privée en ce temps reculé.

J'avais espéré tirer des escroes des renseignements instructifs et complets sur le prix réel des grains, base

Digitized by Google

nécessaire de toute appréciation de ce genre à une époque donnée ; mais je me suis heurté à des difficultés qui entraveront toujours les recherches rigoureuses en cette matière. En effet, pour arriver à fixer le prix réel du blé, il faut ne pas séparer ce prix de la quantité vendue : or, les valeurs des mesures de capacité sont tellement variables qu'en les comparant entre elles on ne peut arriver à rien de certain, à moins qu'on ne cherche ailleurs des données dont le développement serait hors de proportion avec le but de cet ouvrage. Bien plus, quelques-uns des résultats auxquels on arrive s'accordent si peu avec les données connues, qu'on est tenté d'admettre que des changements inconnus ont été apportés plus tard à la valeur de certaines mesures. Je me suis donc contenté de réunir, sous forme de tableau, les renseignements les plus utiles, laissant à de plus hardis le soin d'en tirer toutes les conséquences (1). Je veux seulement essayer d'évaluer le prix du blé sur le marché de Dijon (2).

On sait, et notre tableau le prouverait au besoin, que l'émine de Dijon contenait seize quarteranches. Au XVII^e^ siècle, la mesure remplaça nominalement la quarteranche tout en conservant sa valeur : or, la mesure pesait quarante-cinq livres, et la quarteranche devait avoir le même poids. L'ancienne émine de Dijon pesait donc sept cent vingt livres. Nous savons, d'un autre côté, que le double-décalitre de blé de bonne qualité pèse trente livres, d'où il suit que l'émine de Dijon équivalait à vingt-quatre doubles, mesure actuelle. En com-

(1) Voir tableau A, à l'Appendice.
(2) Voir plus haut, page 85.

Digitized by Google

parant ce résultat avec le prix du blé au marché de Dijon en août 1385, on trouvera que l'émine, première qualité, valant 3 l. = 165 f., le double-décalitre vaut 6 f. 88 c. Le blé commun, coté au plus bas prix, 46 s. 8 d. = 128 f. 87 c. l'émine, vaut 5 f. 38 c. le double. Cette différence entre les qualités du blé étonnera sans doute, et cependant en octobre nous la trouvons bien plus grande encore, puisque le blé valut alors de 2 l. 6 s. 8 d., à 3 l. 6 s. 8 d. l'émine; ce qui fait presque un tiers de différence entre les deux prix extrêmes du marché. Nous n'avons aucune idée aujourd'hui de variations aussi énormes, qu'on ne peut attribuer qu'à des différences inexpliquées dans la qualité des céréales (1).

En prenant la moyenne entre les deux prix que nous venons d'énoncer, nous avons 6 f. 13 c., soit 6 f., pour prix moyen du double-décalitre de blé, sur le marché de Dijon, au mois d'août 1385. On trouvera cette estime élevée si on la compare simplement avec la moyenne de nos marchés actuels, qu'on peut fixer à quatre francs; mais il ne faut pas en conclure trop vite que la vie était plus chère en 1385 qu'elle ne l'est aujourd'hui, parce que nous n'avons encore qu'un des deux termes nécessaires pour établir cette comparaison d'une ma-

(1) Nous avons pris pour base de ces calculs et de ceux qui vont suivre les évaluations antérieures à 1698, époque où fut fait un remaniement dans les mesures de la province. Mais il faut avouer que pour des temps aussi reculés on ne peut rien affirmer d'absolument certain. Ainsi, le tableau ajouté à la nouvelle édition de Courtépée ne s'accorde pas plus avec l'Almanach de Bourgogne de 1698, que celui-ci ne s'accorde avec les extraits confus d'anciens comptes publiés à la suite des Commentaires de Taisant sur la Coutume. Notre travail pourra donc être révisé, mais je ne pense pas que nos conclusions générales en puissent être sensiblement altérées.

Digitized by Google

nière raisonnable. Il nous reste donc à savoir quels étaient les moyens pécuniaires des gens de la basse classe, et si les rémunérations du travail étaient en harmonie avec le prix du pain : et ceci nous amène à rechercher quelle était la valeur des salaires en 1385.

Nos rôles, si riches en renseignements sur les gages que recevaient les varlets de l'hôtel, en fournissent bien peu touchant les salaires des ouvriers, dont on n'empruntait les services qu'à défaut de la domesticité et dans de rares occasions. Cependant ils fixent le salaire d'un manœuvre à 1 s., à 1 s. 4 d. p.; d'un botteleur à 1 s. 8 d. p.; d'un maçon à 2 s. p.; une femme employée à puiser l'eau recevait 1 s. 3 d. Pour peu que le travail exigeât une aptitude spéciale, le salaire augmentait : ainsi, un homme de bras, chargé du soin du grenier de Rouvre, recevait 1 s. 8 d. t. = 4 f. 55 c. par jour; un aide de cuisine, en outre de sa nourriture, 1 s. t. = 2 f. 75 c.; un guide 3 s. 8 d. t. = 9 f. 60 c. Un manœuvre payé au plus bas prix gagnait donc chaque jour l'équivalent d'un décalitre de blé, et une femme un peu moins, tandis que certains salaires dépassaient de beaucoup cette valeur. De nos jours, en estimant à 2 f. le salaire moyen d'un homme de peine, nous voyons qu'il reçoit aussi l'équivalent d'un décalitre de blé, et sa condition est pareille à celle du manœuvre de 1385, pareille aussi à celle de nos ouvriers les mieux rétribués, dont bien peu, je pense, atteignent le salaire que recevait alors un simple guide.

Ainsi donc, en comparant seulement les salaires avec le prix des céréales, nous arrivons à ce résultat que la condition privée des gens de la classe inférieure n'était pas plus mauvaise, si elle n'était meilleure, que celle des gens de cette classe au temps présent. Il nous reste à dé-

Digitized by Google

terminer si les autres dépenses de nécessité étaient maintenues à un niveau aussi favorable.

Nous avons déjà parlé ailleurs du prix de la viande de boucherie (1), et si nous y revenons ici ce n'est que pour en faire remarquer la modicité. En Bourgogne on ne trouve pas qu'en 1385 la valeur d'un bœuf ait jamais dépassé le prix de 3 l. 10 s. t. = 192 f. 50 c., tandis qu'il descend quelquefois jusqu'à 32 s. = 88 f. (2). Reste à savoir si ces prix représentent la valeur du bœuf sur pied ou seulement de la viande propre à la consommation. On estime à la moitié du poids total les parties inutiles d'une bête qui restent à l'abattoir et n'entrent pas en boucherie, de sorte que la valeur de la portion vendable se trouve augmentée, en effet, de celle de la portion non vendue. Or, la désignation par *pièces* et *quartiers*, et la modicité même des prix, prouvent que la grosse viande était livrée à l'hôtel toute dépecée, de sorte qu'en réalité les prix sont moins faibles qu'ils paraissent au premier coup d'œil. Ils n'en restent pas moins très modiques, car en supposant qu'un bœuf valant 120 livres, prix moyen, pesait, rendu en cuisine, 280 kilogammes, poids moyen, le prix du kilogramme de viande n'aurait été que de 42 centimes; mais si on suppose ce bœuf dépecé, ce prix devra encore être diminué de moitié, en raison de l'augmentation du poids de la masse vendue. Ce résultat n'est pas une exception due à des circonstances favorables, car la viande diminua constamment en Bourgogne jusqu'en 1418, où la

(1) Page 102.
(2) Voir le tableau C.

Digitized by Google

pièce de bœuf valut un cinquième de moins qu'en 1385 (1). Dans la période que renferme notre tableau du prix de la viande, en ne trouve qu'une année, 1415, où ce prix atteignit celui de 1385, et une autre, 1383, où il le dépassa. Cette diminution, qu'on ne l'oublie pas, est plus grande en réalité qu'elle paraît, parce qu'il faut faire entrer en ligne de compte la dépréciation constante du prix du marc, et, par conséquent, du pouvoir de l'argent.

Il est vrai de dire que les autres viandes avaient relativement plus de valeur, puisqu'un porc valait 25 s. = 67 f. 75 c., un mouton ou un veau 10 s. = 27 f. 50 c.; mais, comme on le voit, ces prix ne s'éloignaient pas beaucoup de la moyenne des prix actuels. Qu'on veuille bien maintenant faire une comparaison facile, et qu'on dise lesquels des pauvres gens de 1385 ou de ceux de 1859 étaient les plus heureux.

La valeur des vins ne peut être fixée d'une manière absolue, par la raison que l'extrême variété des qualités se joint à la multitude des mesures pour dérouter les recherches, et qu'on ne sait où trouver une base certaine. Les jauges étaient aussi variées que les mesures pour les

(1) Escroes de mars 1418 de la dépense de l'hôtel de Marguerite de Bavière, Duchesse de Bourgogne. (Cab[t] de l'auteur.) Le prix de 36 à 50 s., en mars 1418-9 (voir tableau C), est en désaccord avec ce que dit l'histoire d'une disette à Paris, où un bœuf valait 50 fr. un mois plus tard (J[l] de Paris). Si le bourgeois de Paris, qui se plaît tant à donner les prix élevés de toutes choses, n'a pas commis d'exagération, il faut admettre une différence dans les conditions de la vie, dont l'excès doit être attribué aux désordres de la guerre ravageant ce qu'on appelait alors la France, tandis que la Bourgogne était en paix. Ces anomalies, qui devaient être fréquentes, ôtent toute autorité aux conclusions tirées du rapprochement de renseignements empruntés à des lieux éloignés.

Digitized by Google

grains, et, pour ajouter à la confusion, on trouve en certains lieux des achats faits à la jauge de lieux très éloignés : ainsi à Poligny, en Comté, on acheta à la mesure de Paris. Contentons-nous donc, comme nous l'avons fait déjà pour les céréales, de rechercher la valeur du vin sur le marché de Dijon.

On trouve qu'en août une pinte de vin *pour les ouvriers* valait 6 d.=1 fr. 27 c. Il serait raisonnable de croire qu'il s'agit ici de la pinte de Dijon, de cent quarante au poinçon, qui valait un litre cinquante-neuf centilitres : l'équivalent du litre aurait donc valu, au pouvoir actuel de l'argent, 90 centimes, prix élevé qui ferait croire à une année de disette. Mais il ne faut pas oublier qu'en Bourgogne les étalons pour les mesures des liquides étaient très variables; ainsi, outre la pinte locale, on se servait à Dijon d'une pinte dite de Bourgogne, qui valait trois bouteilles de Paris ou deux litres soixante-dix-neuf centilitres, et je ne doute pas que ce soit de cette pinte dont il est question. Toutefois, comme le prix reste encore élevé, il convient de le comparer au prix du muid au même lieu, en ayant soin de faire porter le calcul, autant que possible, sur des vins de même qualité. Le 7 novembre on en acheta une certaine quantité dont on distribua douze setiers aux ouvriers qui travaillaient au palais ducal; c'était donc du vin commun, et son prix peut servir de base. Or, il coûta 26 s. 8 d. = 73 f. 20 c. le muid. Le poinçon ou muid de Dijon, contenant cent quarante pintes à vin dudit lieu, valait deux cent vingt-deux litres, ce qui porte le litre à 33 centimes. Cette différence entre les deux prix s'explique en admettant que le vin mesuré à la pinte de Bourgogne était du bon vin offert gracieusement par la Duchesse

Digitized by Google

aux ouvriers, tandis qu'on délivrait le vin commun au setier et avec moins de parcimonie. En effet, en étudiant notre tableau du prix du vin (1), on verra qu'il se maintint toujours à peu près entre 26 et 80 sous le muid. Ainsi donc un ouvrier pouvait se procurer en 1385, sans trop de gêne, au prix de 30 à 40 centimes, le vin nécessaire à ses besoins, puisque ce prix correspondait au taux élevé de son salaire (2).

L'examen raisonné des prix des trois matières les plus nécessaires à la vie, le blé, la viande et le vin, nous amène donc à établir que la vie commune n'était point trop difficile autrefois, et que si nos prolétaires de 1859 obtiennent le pain à aussi bon compte et le vin à un peu meilleur marché, ils ont, en revanche, tout lieu de regretter le pot au feu de leurs ancêtres. Il faut donc rabattre quelque chose de ces idées toutes faites touchant la lamentable misère des taillables et corvéables à merci, dont, hier encore, on amusait notre sensibilité un peu crédule.

Toutefois, ces résultats ne sont absolument vrais que pour ce qui regarde les ouvriers des villes, dont les salaires ont toujours été plus forts que ceux des ouvriers de la campagne. La rémunération des villageois consistait bien moins dans le prix du loyer de leur travail que dans la vente du produit de leurs cultures, et, en 1385, le blé se vendant 6 francs le double-décalitre, le cultivateur devait être suffisamment rémunéré (3).

---

(1) Voir à l'Appendice le tableau B.

(2) Pendant tout le moyen âge, le prix du vin, comparé au prix des autres denrées, resta toujours très élevé, et je suis porté à croire que 1385 fut une année d'abondance et de bon marché.

(3) Il aurait été facile d'élargir cette étude, car il est peu de ma-

Digitized by Google

N'oublions pas non plus que l'année 1385, sur laquelle nous avons fixé nos investigations, était une de ces années de paix profonde dont on jouissait si rarement au moyen âge. Quand la guerre arrivait, amenant avec elle tous les fléaux, la condition du bonhomme changeait aussitôt, et nous sommes encore effrayés aujourd'hui du degré de misère où il était parfois réduit.

Ce serait ici le lieu, pour compléter cette étude, de déterminer à quel prix l'homme du peuple s'habillait, mais nos rôles ne nous offrent aucun moyen de le faire. Les articles d'étoffes et de vêtements ne concernent que les varlets attachés à l'hôtel, qui les recevaient à titre de gages ou de livrée, et l'on comprend que les vêtements de la domesticité ducale devaient avoir une valeur bien plus grande que ceux de simples ouvriers ou villageois. Ces prix ne nous apprendraient donc rien : aussi nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit à l'article des gages.

Si, malgré la pénurie relative des renseignements, nous avons pu jeter quelque lumière sur la condition privée du peuple, notre tâche devient bien plus facile maintenant que nous avons à rechercher quelle était celle de la Duchesse Marguerite de Flandre, et, par analogie, des grands seigneurs de son temps. Ici nous nous trouvons en présence d'une telle abondance de matériaux qu'il nous faut renoncer à les utiliser tous. Toutefois, il ne faut pas oublier que ces innombrables articles de dépense (il y en a plus de trente mille) répondent

---

tières sur lesquelles les renseignements soient plus abondants. Mais il aurait fallu pour cela donner à des considérations accessoires une étendue qui nous aurait détourné du véritable but de notre travail. Nous avons donc préféré rester dans les limites que nous nous étions posées.

Digitized by Google

moins à des nécessités de luxe qu'aux besoins réglés de la vie intime, ou, qu'on me pardonne cette expression, au train-train de l'existence journalière d'une princesse de haut rang.

Tels qu'ils sont cependant, nos comptes offrent matière à plus d'un curieux rapprochement, et nous laissent soupçonner que du seigneur et de son sujet le plus à plaindre pourrait bien n'avoir pas été celui qu'on pense. Le pauvre, en effet, trouvait dans la juste pondération des prix et des salaires le moyen de subvenir aisément à ses besoins, tandis que le riche voyait souvent ses finances écrasées par le luxe qu'exigeaient de lui les préjugés de caste. Et encore aujourd'hui nous répugnerions à nous figurer un Duc et une Duchesse de Bourgogne, ces grands Ducs d'Occident, lésinant sur les dépenses extérieures de leurs hôtels; pour eux le faste était une nécessité inexorable, et, sous peine de paraître inférieurs, ils devaient surpasser en prodigalité tous les seigneurs de leur temps.

Les dépenses vraiment royales que faisaient le Duc et la Duchesse de Bourgogne, je l'ai déjà dit, ce n'est pas dans les escroes qu'il faut les chercher: elles sont consignées dans les comptes des officiers préposés à cette comptabilité spéciale. Un d'eux, maître Josset de Halle, orfèvre, négociant, maire de Dijon, et de plus valet de chambre du Duc et son argentier, a pris soin d'inscrire la plus grande partie de ces dépenses dans des inventaires précieux qui existent encore (1).

(1) Il existe aux archives de la Côte-d'Or les comptes de l'argentier de 1386/7 et 1387/8. — Comme ils sont loin de contenir la totalité des dépenses, il ne faut pas les séparer de ceux de la recette générale, leur complément nécessaire.

Digitized by Google

L'hôtel profitait largement du bon marché du pain, de la viande et du vin, mais en revanche il trouvait dans le prix d'une foule d'autres objets indispensables une compensation à cette économie. En étudiant les extraits des escroes qui accompagnent ce travail, on remarquera que la grande majorité des articles ont rapport à des objets dont l'usage général n'était pas le privilège exclusif de la classe riche. Les uns correspondent aux besoins impérieux de toute humaine créature, et plus particulièrement de la classe populaire; ce sont les objets de première nécessité, dont la valeur est généralement modique : les autres concernent les objets d'un prix plus élevé, et peuvent donner une idée des conditions de la vie moyenne. Quant aux dépenses princières, elles y sont représentées aussi, mais avec bien moins de développement. De ces renseignements, étudiés dans leur ensemble, il me semble résulter, et il sera facile de vérifier cette assertion, que les gens de moyen état, c'est-à-dire les bourgeois, auxquels je réunis la foule des petits gentilshommes, étaient moins heureux, dans la signification relative de ce mot, que ceux du petit état, paysans ou manœuvres, dont ils rémunéraient si largement les services. Leurs dépenses, en effet, devaient être souvent hors de proportion avec leurs ressources. Et cependant ces dépenses, dont nos rôles peuvent donner une idée satisfaisante, n'étaient rien en comparaison de celles qu'exigeait le luxe, et dont ils ne parlent pas. En effet, ils ne nous apprennent rien des frais spéciaux qui tombaient à la charge de la classe élevée : les chevaux, étoffes, celles de soie surtout, les tapisseries, vaisselle d'or et d'argent, joyaux, pierreries, pelleteries, broderies, harnais de joûte et de guerre,

Digitized by Google

etc., toutes dépenses énormes propres aux seigneurs de haut rang. Pour y subvenir les grands avaient, pour la plupart, la richesse territoriale, les redevances féodales, les emplois lucratifs, et souvent, hélas! les contributions de guerre, les exactions sur leurs terres et le pillage sur la terre d'autrui; ils pouvaient aussi compter sur la munificence du prince, qui laissait rarement ses fidèles serviteurs dans le besoin; et cependant les exigences du luxe étaient telles que souvent aucune ressource n'y pouvait suffire, et ainsi s'explique la détresse presque continuelle dans laquelle l'histoire nous représente certains seigneurs de ce temps.

De l'ensemble de ces considérations ne peut-on pas conclure que si la classe populaire était plus heureuse en 1385 qu'aujourd'hui au point de vue des besoins à satisfaire, la classe moyenne, au contraire, l'était bien moins? Quant aux princes et aux grands seigneurs, qu'on ose à peine comparer à nos modernes favoris de la richesse, leur condition n'était-elle pas relativement bien plus inférieure encore?

Aujourd'hui, grâce au nivellement qui s'est fait dans la valeur des choses, on ne trouve plus, il est vrai, de ces anomalies dans les conditions de la vie privée; mais aussi il faut convenir que l'homme du peuple paie presque aussi cher que le riche ce dont il a besoin, ou, si l'on aime mieux, le riche vit à aussi bon marché que le peuple. Qui en a le plus profité, du riche ou du pauvre? Nous laissons aux économistes non prévenus le soin de décider cette question.

Ces conclusions pourront paraître paradoxales à plusieurs, et cependant l'authenticité des documents sur lesquels elles reposent est inattaquable. Tout au plus

Digitized by Google

pourrait-on dire que ces renseignements sont limités à un temps trop court : c'est là, en effet, le côté faible de cette démonstration. Mais il est bon de savoir que d'autres auteurs, qui ont étudié d'une manière générale le même ordre de faits, sont arrivés à des conclusions analogues (1). Quant à moi, j'espère que les études historiques changeront plus tard en certitude ce que je ne présente ici que sous forme de proposition. Ce que l'analyse propose aujourd'hui, plus tard la synthèse le démontrera.

Je termine ici cette étude, trop longue peut-être pour le lecteur, trop courte si l'on considère l'extrême richesse des renseignements que fournissent les pièces de la comptabilité bourguignonne. Mais je n'ai pas dû m'écarter du parti que j'avais pris de rester renfermé dans les attributions de l'hôtel de la Duchesse Marguerite de Flandre. Qu'il me soit seulement permis, en finissant, d'exprimer le désir qu'il soit entrepris un travail complet sur les finances des Ducs de Bourgogne de la race des Valois. C'est un sujet à peu près neuf, car il n'a pas été jusqu'ici traité d'une manière suivie ; celui qui l'élucidera rendra aux études historiques un signalé service : heureux si le temps me permet jamais d'aborder ce travail et de le mener à bien.

---

(1) On peut consulter à cet égard M. Delille (*Etude sur la condition de la classe agricole en Normandie*), qui, sans se livrer à des discussions philosophiques, fournit une énorme quantité de faits ; et M. Leber (*Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*).

Digitized by Google

XI

ITINÉRAIRE [1]

ENSE DU JOUR (3). **Décembre 1384 (2).**

l. 15 s. 6 d. p. Mercredi XXI^e jour de decembre CCCIIII^XX et quatre, mad^e et mademois. Marguerite, disner et giste à Corbeil. F^r XVI s. par. (4).

Somme du jour par mess. Jaque de Cerin et mess. Jh. de Pouques compris ens gaiges et garnisons, IX^XX III l. XV s. VI d. par. (5).

6 l. 2 s. 8 d. p. Jeudi XXII^e jour de decembre CCCIII^XX IV, mad^e et mad^lle Marguerite, tout le jour à Corbeil. Et furent ce jour tous les chapelains devers mad^e.

---

(1) Cet itinéraire n'est que la reproduction des titres des escroes réduits à leur plus simple expression.

(2) La Duchesse était arrivée la veille, venant de Bourgogne. Le rôle de la fourrière du 21 décembre montre qu'elle traversa Dijon, Chanceau, Villaine, Fontenois, Montbard, Moleime, Troyes, Marigny, Bray, Nangis, Brie-Comte-Robert.

(3) La dépense a été relevée sur le dernier rôle de chaque jour, certifié par le Maître d'hôtel en exercice. Les jours où cette indication manque sont ceux dont la feuille certifiée est perdue.

(4) Fr. 16 s. par.: Franc évalué 16 sous parisis. La dépense est comptée en monnaie parisis jusqu'au 20 juin, où commence à paraître la monnaie tournois.

(5) Les gages et les garnisons sont compris dans le compte de ce jour; il en était ainsi chaque jour pour les gages, tandis que les garnisons sont souvent omises. Nous avons négligé cette indication parce que la valeur des garnisons étant portée aux escroes du jour où elles entraient à l'hôtel, les comptes généraux sont en définitive exacts et complets. D'ailleurs les emprunts faits aux garnisons ne figurent jamais ici pour leur valeur, mais pour leur quantité seulement.

Digitized by Google

Vendredi XXIII^e ....., *idem*. 68 l. 4 s. ob

Samedi XXIIII^e jour de decembre CCCIIII^XX IV, *id.*....., tout le jour à Corbeil, et furent ce jour devers mad. l'abbé du Gart et tous les chapelains pour faire le service (1). 64 l. 9 s. 4 d

Dimanche XXV^e....., *id.*, tout le jour à Corbeil. Et ce jour y ot plusieurs estrangiers pour la solempnité du jour de Noel qui au jour duy estoit. 63 l. 7 s. 9 d

Lundi XXVI^e....., *id.*, tout le jour à Corbeil. Et y estoit mad. de la Rivière (2) et les chapelains de monsg^r. 97 l. 6 s. 4 d

Mardi XXVII^e....., *id.*....., disner à Courbueil et giste à la Ville neufve Saint George. 92 l. 5 s. 7 d

Mercredi XXVIII^e...., *id.*....., disner et giste à Paris devers monseigneur.

Jeudi XXIX^e....., *id.*, disner à Paris aux frais de monseigneur et giste au Bourget. 98 l. 13 s. 10 d.

Vendredi XXX^e....., *id.*, disner au Bourget et giste à Louvre en Parisis. 106 l. p.

Samedi XXXI^e et darrenier jour de decembre CCCIIII^XX et quatre madame et mademoiselle Marg^te disner et giste à Senlis. 71 l. 7 s. 4 d

Janvier 1384 (NS. 1385).

Sur le revers de la 1^re *feuille est écrit :* Les VI premiers jours de janvier MCCCIIII^XX et III devers Madame (3).

Dimanche premier jour de janvier CCC IIII^XX et quatre, mad^e et mad^lle Marg^te disner à Verberie et giste à Compiègne. 84 l. 8 s. 4 d.

---

(1) Voir à l'Appendice F. — Et plus haut, page 157.

(2) Marguerite de Préaux, de Dangu et de Thury, femme de Jean Bureau, seigneur de la Rivière, premier chambellan du roi Charles V.

(3) Ces mots indiquent qu'à dater du 7 de ce mois les dépenses furent comptées *devers Monseigneur*, c'est-à-dire portées aux rôles de son hôtel.

Digitized by Google

Lundi second jour....., madᵉ et mademoiselle Marguerite, disner à Compiegne et giste à Noyon. Et ce jour donna l'évêque de Noyon à souper à madᵉ et mademoiselle et aux autres damoisˡᵉˢ et chevaliers : son commun à ses frais an la ville.

2 s. 4 d. ob. p. Mardi IIIᵉ jour....., madᵉ et mademoisᵉ Margᵗᵉ sa fille disner à Nesle et giste à Peronne.

11 s. 2 d. p. Mercredi IIIIᵉ....., *id.*, disner à Sailly et giste à Bapalmes.

12 s. 1 d. p. Jeudi vᵉ....., *id.*....., disner et giste à Arras.

6 s. 4 d. ob. p. Vendredi viᵉ....., *id.....*, tout le jour à Arras (1).

Février 1384 (NS. 1385).

Au dos de la 1ʳᵉ *feuille :* Février MCCCIIIˣˣ et III devers Madame (2).

9 l. 15 d. p. Samedi IIIIᵉ jour de fevrier CCC IIIJˣˣ et quatre Monseigneur, madᵉ et madˡˡᵉ Marguerite, disner au Bourget, madame et damoisˡˡᵉ giste à Beauté. La despense du disnée comptée devers monseigneur.

10 s. 10 d. p. Dimanche vᵉ jour....., madᵉ et mademoisˡᵉ Marguerite sa fille tout le jour à Beauté.

13 s. 1 d. ob. p. Lundi viᵉ....., madᵉ et mademoisᵉ Margᵗᵉ sa fille tout le jour à Beauté. Et avoit mandé monseigneur que messire Pierre de Navarre (3), messire Philippe (4) et messire

(1) On voit, par l'escroe du 6 février, que le Duc et la Duchesse, à leur retour d'Arras, traversèrent Péronne, Noyon, Compiègne, Louvres, Beauté.

(2) A dater de ce jour les deux hôtels sont de nouveau séparés. Le Duc s'établit à Paris.

(3) Pierre de Navarre, comte de Mortain, fils de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et de Jeanne de France.

(4) Philippe de Bar, deuxième fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean. Il était pensionnaire du duc de Bourgogne, dont il recevait 3,000 fr. par an. Il fut tué en 1396, à la bataille de Nicopolis, avec Henri, son frère aîné.

Digitized by Google

Charles de B	DÉPENSE DU JOUR —
Mardi VII^e..	vinrent un[e]
à Beauté.	plusieurs[ ] d. p.
Mercredi VI[II]	59 l. 10 s. 5 d. p. Mardi[er]
Jeudi IX.....	disner [au]
Vendredi X..	101 l. 17 s. 2 d. ob. p. Merc[redi] à [dis]ner
Samedi XI..	jour y fu[rent]
Beauté et gist[	Nevers.[ce]
vers monseign[eur]	94 l. 13 s. 5 d. p. Jeudi [ce]
Dimanche XI[I]	64 l. 16 s. 11 d. p. Vend[redi]
tout le jour à P[aris]	170 l. [1]4 s. 5 d. ob. p. Sam[edi] à [Ne]vers
monseigneur.	y furen[t]
Lundi XIII....	265 l. 2 s. 5 d. p. Dima[nche]
le jour à Paris.	comte [de]
Mardi XIIII...	y furen[t]
disner à Paris :	Rivière [et]
dépense du disn[er]	seigneu[r]
Mercredi XV^e j[our]	123 l 13 s. 3 d. p. Lun[di]
jour à Beauté, et	et mad[ame]
de Nevers.	Beauté[ ]
Jeudi XVI.....,	140 l. 6 s. 5 d. p. Mar[di]
Vendredi XVII..	de Nev[ers]
comte de Nevers.	Beauté[ ],
Samedi XVIII...	au gis[te]
furent ce jour au	[ ]s,
Nevers.	[ ]eu
Dimanche XIX...	*Au reve*[ ]
jour après disner	[ ]es.
monsg^r et mons	78 [ ]. 19 s. 7 d. ob. Mer[ ]
giste.	monsr[ ]
Lundi XX jour...	[ ]la

(1) V[ ]
(2) V[ ]
(3) O[ ]
(4) Je[ ] Bourgob[ ]
(5) L[ ] extrait[ ]

(1) Charles de Bar, se[ ]
Tué à la bataille d'Azin[court].
Acad., Lettres, 2^e sér[ie]

Digitized by Google

Lundi au matin, monsgr le comte, monsr de Sully (1) et
rite, disn s estrangiers.
l'évêque xxi....., *id.*....., tout le jour à Beauté. Et y fu au
aux autre e jour made la duchesse d'Orliens (2).
an la vill edi xxii....., *id.*....., tout le jour à Beauté, et ce
2 s. 4 d. ob. p. Mardi urent au giste monseigneur et mons. le comte de
disner à
. 11 s. 2 d. p. Mercr xxiii....., *id.*....., tout le jour à Beauté.
palmes. redi xxiiii....., *id.*
12 s. 1 d. p. Jeudi di xxv....., *id.*....., tout le jour à Beauté et ce jour
6 s. 4 d. ob. p. Vendr t au giste monsgr et monsr le comte de Nevers.
nche xxvi...., monseigneur, madame, monsgr le
le Nevers et madlle Margte tout le jour à Beauté. Et
it ce jour mons le conestable (3), mr et made de la
Au dos d et plusieurs chevaliers et escuiers. Et disoit mon-
ir que le roy et monseigr de Berry (4) y souperoient.
91. 15 d. p. Same li xxvii...., madame, mons le comte de Nevers
gneur, lemoiselle Marguerite ses enfants, tout le jour à
madam où furent plusieurs estrangiers (5).
compté li xxviii et derrier jour..... madame, mons le comte
. 10 s. 10 d. p. Dima ers et madlle Marguerite ses enfants, tout le jour à
sa fille . Et ce jour y fu le roy après disner et monseigneur
13 s. 1 d. ob. p. Lund te.
jour à I
Pierre

Mars 1384 (1385 NS.).

rs de la 1re feuille : Les xxiii premiers jours de mars mcccchxxx et iii devers Madame.

(1) On credi premier jour de mars ccc iiiixx et quatre, made, leur reto le comte de Nevers et mademoiselle Marguerite, Beauté.

(2) A d
s'établit oir plus haut, page 186.

(3) Pie ir plus haut, page 68.
roi de N ivier de Clisson.

(4) Ph an, duc de Berri, troisième fils du roi Jean, frère du duc de
de Franc gne et oncle du roi Charles VI.
dont il l e roi était attendu pour le souper, mais ne vint pas. (Voir les
Nicopoli au 27 février.)

Digitized by Google

tout le jour à Be
Rains.
Jeudi II....., id
ce jour monsr d
messe Phe de Ba
vinrent après le
Vendredi III...
Samedi IIII....
Dimanche V...
madlle Margte, tou
mònsr de Valois
et damoiselles ; e
monsgr de Berry
seigneurs chevali
autres estrangier
Lundi VI....., m
Margte ses enfant
après disner y fu
nève (3) et autres
Mardi VII...., m
Margte, tout le jou
Mercredi VIII...
Jeudi IX....., id
Vendredi X....
Samedi XI....,
Dimanche XII...
disner furent mon
gneurs chevaliers
gneur au giste.

141 l. 10 s. 10 d.
97 l. 13 s. 7 d. ob. p.
124 l. 2 s. 5 d. p.
153 l. 6 s. 7 d. ob. p.
135 l. 7 s. 10 d. p.
68 l. 16 s. 9 d. p.
102 l. 9 s. 5 d. p.
64 l. 13 s. 1 d. p.

Lun le
Mar ur B
Mer ar d. p.
Jeu iu E
jour à ie l'
sieurs ei g
dame ei l.
mand à c
Ven u
giste au j
seigne Ne
San t
tout le v [ue
gneur nc m-
Din au le
giste in ter
ei
Lur .de
Ma ux
Me ui [ui
ie
y vint toi
Jeu ai
giste ei nt
s,
eu nt
ei
Au rev
s. ix
ai in
Sai n-
mads a-

(1) Louis de Valois, f
Touraine et celui de duc
(2) Voir page 69.
(3) Pierre, comte de Ge
à ses deux frères, Aimon

(1) I
Cambi
avec M
rois m

Digitized by Google

Lundi di XIIIe....., *id.*....., tout le jour à Beauté sur Marne.
rite, dis di XIIII....., *id.*
l'évêqu credi XVe....., *id.*
aux aut di XVIe....., madᵉ et maduᵉ Marguerite sa fille, tout le
an la vi Beauté. Et ce jour y disna madᵉ de Savoisy et plu-
s. 4 d. ob. p. Mard chevaliers estrangiers, et ne cuidoit mie partir ma-
disner dessy à dimanche ou lundi, quant monseigneur la
11 s. 2 d. p. Merc à quelle se partist vendredi après disner.
palmes dredi XVIIe, mad et maduᵉ Margᵗᵉ disner à Beauté et
12 s. 1 d. p. Jeudi Paris. La despense du jour comptée devers mon-
5 s. 4 d. ob. p. Vend ur.
edi XVIIIe....., monsgr, madame et maduᵉ Margᵗᵉ,
jour à Paris. La despense comptée devers monsei-

Au dos :
anche XIX....., *id.*....., disner à Louvre en Parisis et
l. 15 d. p. Sam à Senlis.
gneur, di XXe....., *id.*....., disner et giste à Compiègne.
madam di XXIe....., *id.*....., disner à Noyon et giste à Nelle.
compté credi XXIIe....., *id.*....., disner et giste à Peronne. Et
10 s. 10 d. p. Dim au giste monsr le conte de Nevers.
sa fille di XXIII....., madᵉ et mademoisᵘᵉ Margᵗᵉ, disner et
3 s. 1 d. ob. p. Lund à Bapalme (1).
jour à
Pierre

Avril 1385.

ers de la 1re feuille : Les IX derniers jours d'avril MCCCIIIIˣˣ et III devers Madame.

(1) On
leur reto nedi XXIIe jour d'avril CCC IIIIˣˣ et cinq, monseigneur,
Beauté.
(2) A d me, mons le comte de Nevers et madᵉ la comtesse de
s'établit
(3) Pi
roi de N
(4) Ph e 24 mars, la Duchesse rejoint le Duc à Arras, et va avec lui à
de Franc ai, où furent célébrées, le 12 avril, les noces du comte de Nevers
dont il Marguerite de Bavière. Il y a ce jour un extraordinaire de char-
Nicopoli montant à 91 l. 7 s. 4 d.

Digitized by Google

Nevers, disner à No
mad la comtesse so
Dimanche XXIIIe...
vers et mad la comte
à Fresnoy en Belvoi

Jeudi IIIe jour de
made, monsr le comt
vers sa feme, tout le
roy, monsr de Valoi
Navarre et plusieurs
on les noces du peti
Beauval (2). — (*Sur*
monsr de Valois, n
Marche (3), plusie
dames, damoiselles e
per; et y ot très gran
et de Marie de sou
faites.

Vendredi ve jour d
Nevers et mademois
Conflans. Et y furent

Samedi VI ....., *id.*
le roy à la concierge
Conflans. Leur comm
monseigneur au giste

Dimanche VIIe.....,

(1) Après s'être séparée
flans, en passant par Sai
mois. (Compte d'Amiot Ar
(2) Marie de Saint-Lége
Nevers, nièce de Jeanne d
(3) Messire Jacques de B

		230 2[illegible] 2[illegible] 243
		fut le S[illegible]
13[illegible]	5 s. 7 d. p.	Lun[illegible]
101	15 s. 8 d. ob. p.	Ma[illegible]
		et piu[illegible]
		menie[illegible]
13[illegible]	11 s. 1 d. p.	Me[illegible]
		disne[illegible]
		roy à V[illegible]
		le jou[illegible]
115[illegible]	4 s. 11 d. ob. p.	Jeu[illegible]
		de Ne[illegible]
		Saint D[illegible]
		et y v[illegible]
[illegible]	1. 11 d. p.	Venot
		Sam[illegible]
		Dinot
		per et[illegible]
		jour.
161[illegible]	9 s. 4 d. p.	Lun[illegible]
		plusie[illegible]
11[illegible]	13 s. 6 d. p.	Mar[illegible]
		tèlle, ra[illegible]
108[illegible]	7 s. 3 d. ob. p.	Me[illegible]
		giers Je
97[illegible]	14 s. 7 d. p.	Jeu[illegible]
109[illegible]	[illegible] s. 4 d. ob. p.	Ve[illegible]
		lades Di[illegible]
10	18 s. 8 d. p.	Sa[illegible]
		Et y [illegible]
		vice [illegible]

(1) P[illegible]
(2) V[illegible]
(3) [illegible]

Digitized by Google

Lun cardinal de Luxembourg (1) et autres après disner.
rite, di di VIII^e....., *id.*....., tout le jour à Conflans.
l'évêq r di IX^e....., *id.*....., où furent à disner mons^r de Valois
aux a sieurs seigneurs avecq luy, après disner le roy d'Al-
an la (2) et autres et monseigneur y vinrent au giste.

s. 4 d. ob. p. Mar credi X^e....., monseigneur, mons le comte de Nevers,
disner à Conflans devers madame, giste à Paris devers le

11 s. 2 d. p. Mer Saint Pol (3). Madite dame et mad^lle de Nevers tout
palmer audit Conflans où furent plusieurs estrangiers.

12 s. 1 d. p. Jeu di XI^e....., mad^e, mons le comte de Nevers et madam^lle

6 s. 4 d. ob. p. Ven vers, tout le jour à Conflans, où furent l'abbé de
Mor, plusieurs de ses moynes et autres estrangiers;
int monseigneur au giste.
1 redi XII^e....., *id.*

Au do nedi *manque.*

anche XIIII....., *id.*....., et y fut monseigneur au sou-

9 l. 15 d. p. San au giste, et mons^r de la Trémoille et autres tout le
gneur
mada di XV^e....., *id.*....., et y fut monseigneur à disner et
comp urs de ses gens, et y estoient plusieurs malades.

10 s. 10 d. p. Din di XVI^e....., *id.*....., et y fut à disner le sire de Guis-
sa fill et y estoient plusieurs malades.

13 s. 1 d. ob. p. Lur credi XVII....., *id.*....., et y furent plusieurs estran-
jour à et y estoient plusieurs malades.
Pierre di XVIII^e....., *id.*....., et y estoyent plusieurs malades.
——— 1dredi XIX....., *id.*....., et y estoyent plusieurs ma-

nedi XX^e....., *id.*....., où estoient plusieurs malades.

(1) C
leur re
Beauté ut tout le jour l'abbé de Saint Mor pour faire le ser-

(2) A evant madame.
s'établi

(3) P

roi de

(4) P

de Fra ierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal.
dont il oir page 76.
Nicopol ôtel de Saint-Paul, résidence ordinaire du roi à Paris.

Digitized by Google

Dimanche XXI....., *id*
Saint Mor, et y vint au
Tremoille, et y furent
Lundi XXII^e....., *id*...
Mardi XXIII....., *id*.
Mercredi XXIIII.....; *id*
Jeudi XXV....., *id*.....
de Luxembourg et plusi
Vendredi XXVI....., *id*
giers.
Samedi XXVII....., ma
mademoiselle sa femme
Saint George, où furen
Corbeil.
Dimanche XXVIII^e.....
Lundi XXIX^e....., *id*.
Mardi XXX^e....., mad
tout le jour à Corbeil, n
souper audit Corbeil et
Mercredi XXXI^e et der
tout le jour à Corbeil, m
et giste audit Corbeil.
connestable, mons^r de
et escuiers.

Au revers est écrit : Juin MC

Jeudi premier jour d
le comte de Nevers et
Corbeil. Et y disner l'a
plusieurs estrangiers.
Vendredi II^e....., *id*...
nèrent le Roy et mons^r
et plusieurs autres seig

DE DU JOUR.

13 3 s. 9 d. p.

Digitized by Google

Lundi IIIe....., *id.*....., tout le jour à Corbeil.

rite, dimanche IIIIe....., *id.*

l'évêque andi Ve....., *id.*....., et y fu au souper et au giste monsr aux ad Tremoille.

an la ardi VIe....., *id.*....., et y disna monsr de la Tremoille.

s. 4 d. ob. p. Mercredi VIIe....., *id.*

disne udi VIIIe....., *id.*

11 s. 2 d. p. Vendredi IXe....., *id.*

palme medi Xe....., *id.*...., et y fut monseigneur au giste, où

12 s. 1 d. p. Jeu ent aussi plusieurs seigneurs et de ses gens qui soup-

8. 4 d. ob. p. Vent.

manche XIe jour....., monsgr, madame, mons le comte levers, madue sa femme tout le jour à Corbeil. Où fu- faites les noces de messe Thomas de Bragny (1) et de Au dite de Poissy (2) où furent au disner le roy, monsr de is et autres seigneurs ; et y ot tres grant desroy.

l. 15 d. p. Sandi XIIe....., *id.*....., tout le jour à Corbeil. Et furent gneu chace devers le roy, et vint monseigneur et plusieurs mad neurs disner audit Corbeil.

com ardi XIIIe....., *id.*....., tout le jour à Corbeil. Et y fu-

10 s. 10 d. p. Di au soupper monsr de la Tremoille et plusieurs autres sa fil ngiers.

3 s. 1 d. ob. p. Lu ercredi XIIIIe....., *id.*....., tout le jour à Corbeil.

jour udi XVe....., *id.*....., où furent plusieurs estrangiers.

Pier ndredi XVI....., *id.*

——medi XVIIe....., *id.*

manche XVIII *manque*.

(1) leur r ndi XIXe....., *id.*

Beaut s 20, 21, 22 *et* 23 *manquent* (1).

(2) s'étab medi XXIIIIe....., made et madamoiselle de Nevers r à Muxy, souper et giste à Chatillon-sur-Seyne.

(3) roi d

(4) de Fr Thomas de Bragny, appartenant à la maison du roi. (Voir p. 70.) dont Marguerite de Poissy, fille de Jeanne de Poissy, dame d'honneur Nico Duchesse.

Digitized by Google

Dimanche XXV^e jour....., ma
à Chastoillon, où furent plusie
la ville, souper et giste à Villa
Lundi XXVI^e *manque*.
Mardi XXVII^e....., madame..
damoiselles Catherine et Bon
Les 28 *et* 29 *manquent*.
Vendredi XXX^e et derrier jou
dame....., mons de Nevers di
Anthoine mons^r mesdemoisel
le jour à Dijon leur despens
plusieurs estrangiers.

7 s. 10 d. t.
Bo s
so
70 l. 7 s. t.
fil
ch
l. 13 s. 2 d. t.
so
es à
t
di
Ca
10 s. 10 d. t.
Ca
à
19 s. 7 d. t.

Juillet

Dimanche II^e jour de juillet
de Nevers disner et giste à Arg

Août

Mercredi IX de aost CCC IIIJ^XX
la contesse de Nevers disner
thoine mons^r, nous damoisell
jour à Dijon.
Les 10, 11, 12 *et* 13 *manque*

l. 5 s. 7 d. t.
12 s. 4 d. t.
de
da
pl
es
l. 16 s. 8 d. t.

(1) En allant en Bourgogne, la Duc
(2) La Duchesse dut arriver ce jou
trois plus jeunes enfants, Antoine, Ca
(3) La Duchesse assistait le 18 de
Charles VI; mais elle dut faire dilig
à Rouvre. (Voir page 6.) — Froissar
partit d'Amiens le 19; toutefois, nous
Dijon. (*Escroes.*)

Digitized by Google

Li Lundi XIIIe....., Anthoine monsr, nous damoisles Cathe et
rite, nne tout le jour à Dijon. Et y fut madame la Mirande,
l'évê n fils (1) et plusieurs autres estrangiers.
aux Mardi XVe....., *id.....*, et y fut madame la Mirande, son
an ls et l'abé de Saint Bénigne et plusieurs chanoynes et
s. 4 d. ob. p. Mappelains de la chappele de monseigneur.
disn Mercredi XVIe....., *id.....*, et y fut madame l'Amirande,
1 s. 2 d. p. Mn fils et plusieurs du conseil de monseigneur et autres
palrtrangiers.
2 s. 1 d. p. J. 17 *et* 18 *manquent.*
s. 4 d. ob. p. V Samedi XIXe....., made et madlle la comtesse de Nevers
sner à Rouvre et giste à Dijon. Anthe monsr, nous damlles
.the et Bonne tout le jour à Dijon.
Dimanche XXe....., made, madlle de Nevers et madamlle
Au therine disner et souper à Saint Jehan de Lône et giste
la Perière.
l. 15 d. p. S Lundi XXIe....., *id.....*, disner et giste à Sempans.
gne 22, 23, 24 *et* 25 *manquent.*
mau Samedi XXVIe....., made, madlle la comtesse de Nevers,
con nthoine monseigneur, nous damlles Cathe et Bonne tout
10 s. 10 d. p. I jour à Dijon. Et y furent plusieurs des gens du conseil
sa f monseigneur et autres estrangiers.
3 s. 1 d. ob. p. I Dimanche XXVIIe....., *id.*
jou Lundi XXVIII *manque.*
Pie Mardi XXIXe....., madame et madamoiselle la comtesse
—— Nevers disner et giste à Vergy; Anthoine monsr, nos
am lles Cathe et Bonne tout le jour à Dijon. Et y furent
(1 leur usieurs chanoynes et chappelains de Vergy et autres
Bea trangiers.
(2 s'éta Mercredi XXXe....., made, madlle de Nevers disner à
(3
roi
(4

de R (1) Jeanne d'Oyselet, dame de Bonencontre, mariée le 28 mars 1356 dontec Jean de Vienne, seigneur de Rollans, de Clervaut, etc., amiral de Nicance, qui fut tué à Nicopolis. Elle mourut en 1400.

Digitized by Google

Gevry en Montaigne, giste à Di… l. 8 s. 2 d.
damoiselles Cath[e] et Bonne, tou…
Jeudi XXXI[e] et darnier....., ma… l. 15 s. 4 d. t.
tesse de Nevers, Anthoine mo… 29 l. 15 s.
Bonne, tout le jour à Dijon. Et y… 29 l. 15 s.

Septembre 1…

Samedi II[e] jor de septembre d… 27 l. 13 s.
mad[lle] de Nevers, Anthoine mons… l. 12 s. 2 d.
et Bonne, disner à Dijon, souper…
Dimanche III[e]....., mad. et m…
Genlis, souper et giste à Auxonn…
Lundi IIII[e]....., *id.*....., disner e… l. 4 s. 10 d. t.
Mardi V[e]....., *id.*....., disner et …
mons[r], nos dam[lles] Cath[e] et Bonne…
vre. Et y fut le sg[r] de Ray (1) et …
Mercredi VI[e]....., mad[e], mad[lle] …
et nos dam[lles] Cath[e] et Bonne, tou…
Jeudi VII[e]....., *id.*
Vendredi VIII[e]....., *id.* l. 4 s. 3 d.
Samedi *manque*.
Dimanche X[e]...., mad[e], mad[lle] …
giste à Rouvre. Anthoine mons…
et Bonne tout le jour audit Rouv… l. 15 s. 3 d. t.
Lundi XI[e]....., mad[e], mad[lle] de …
nous dam[lles] Cath[e] et Bonne tout …
Mardi XII[e]....., *id.* l. 10 s. 6 d. t.
Mercredi XIII[e]....., *id.*

(1) Jean de Ray, seigneur de Corcon… du Duc. Il était gardien du comté de … Rouvre avait été nécessitée par les pré… chesse était sur le point de faire à Sain…

Digitized by Google

I. Jeudy XIII^e..., mad., madem^lle de Nevers, disner à Gilly, rite souper et giste à Rouvre.

l'év Vendredi XV^e....., *id*....., disner et giste à Germolle.

aux Samedi XVI^e....., *id*....., tout le jour à Germolle.

an Dimanche XVII^e....., *id*....., disner à Maisières et giste à
4 d. ob. p. Argilly.

dis Lundi XVIII^e....., *id*....., tout le jour à Argilly.

1 s. 2 d. p. Mardi XIX^e....., *id*....., disner à Argilly, souper et giste pal Rouvre. Anthoine mons^r, et nous dam^lles Cath^e et Bonne
1 s. 1 d. p. bout le jour audit Rouvre.

3. 4 d. ob. p. Mercredi XX *manque*.

Jeudi XXI....., Anth^e et nos dam^lles....., à Rouvre.

22 *et* 23 *manquent*.

Dimanche XXIIII....., mad^e et mad^lle de Nevers disner à Au Rouvre, souper et giste à Dijon. Anth^e mons et nos dam^lles Catherine et Bonne tout le jour à Rouvre.

l. 15 d. p. Lundi XXV^e....., mad^e et mad^lle la comtesse de Nevers, gra mad^lle Catherine tout le jour à Dijon. Anth^e mons^r et mad^lle Bonne tout le jour à Rouvre. Et furent plusieurs du conseil de monseigneur et autres estrangiers.

10 s. 10 d. p. Mardi XXVI^e....., mad^e et mad^lle de Nevers et mad^lle Ca-
3 s. 1 d. ob. p. sa herine disner à Dijon et giste à Rouvre. Anth^e mons^r et mad^lle Bonne tout le jour audit Rouvre.

jou Mercredi XXVII *manque*.

Pi Jeudi XXVIII^e....., *id*....., disner et giste à Dole, où furent plusieurs chevaliers et ecuiers et autres estrangiers de la Conté.

leu Vendredi XXIX^e....., *id*....., disner à Rosières et giste à
Bel Poligny, où furent le seigneur de Ray et plusieurs chevaliers et escuiers et autres estrangiers de la Conté.

s'é

ro Samedi XXX^e et derrier....., *id*....., tout le jour à Poligny, où furent plusieurs dames, damoiselles, chevaliers et
de escuiers et autres estrangiers de la Conté.
do
Ni

Digitized by Google

Octobre 1385

Au revers du 1er *rôle :* Octobre MCCCLI

Dimanche premier jour d'octe — 87 l. 13 s. 1 d. t.
mad^e, mad^lle de Nevers et mad^lle
bois près de Mirabel, en la Conté;
gelet, où furent plusieurs dames, d — 86 s. 12 d. t.
et escuiers. — (*Autre rôle*) : en le
la Conté, etc.

Lundi II^e....., *id.*....., disner et gi — 101 l. 13 s. 9 d.
rent plusieurs estrangiers.

Mardi III^e....., *id.*....., disner à Sa — 43 l. 19 s. 3 d. ob.
giste à Moyrans, partie du commun — 33 l. 20 d.
des chevaux tout le jour audit Moyr — 31 l. 10 s. 9 d.

Mercredi IIII^e....., *id.*....., disner
Orgelet. — 218 l. 12 s. 6 d.

Jeudi V^e....., *id.*....., disner et gist

Vendredi VI^e....., *id.*....., tout le jo
plusieurs estrangiers.

Samedi VII^e....., *id.*....., tout le jou

Dimanche VIII^e....., *id.*...., disner — 153 l. 15 s. 2 d. ob.
frais de mess^re Thibaut de Ryes (2).

Lundi IX^e....., *id.*....., disner à Brac
Thiebaut de Riez; souper et giste à

Mardi X^e....., *id.*....., tout le jour
plusieurs dames, damoiselles, cheva — 118 l. 4 d.
Conté et autres chevaliers d'Alemaig

Mercredi XI^e....., *id.*....., disner à
giste à Rochefort, où furent plusieur
chevaliers et escuiers de la Conté. — 197 l. 15 s. 4 d.
— 140 l. 20 d.

(1) On voit par l'escroe de ce jour que la
coucher à Saint-Claude; la crainte de l'épid
parages lui fit probablement abandonner ce

(2) Châtelain de Bracon. Il était membre d

Digitized by Google

Jeudi XII^e....., *id.*....., disner à Dole, souper et giste à Auxonne, où furent plusieurs estrangiers.

Vendredi XIII^e....., *id.*....., disner et giste à Rouvre. Anthoine mons^r et mad^lle Bonne, tout le jour audit Rouvre. Et y ost desroy de plusieurs charetiers qui ont amené les offices et autres garnisons de madame. 4 d. ob. p.

Samedi XIIII^e jour....., mad., mad^lle de Nevers, Anthoine mons^r, et nos dam^lles Catherine et Bonne, tout le jour à Rouvre. Et y furent plusieurs des gens du conseil de monseigneur et autres estrangiers. s. 2 d. p. s. 1 d. p.

Dimanche XV^e....., mad^e, mad^lle de Nevers, Anthoine mons, nos dam^elles Cath^e et Bonne, tout le jour à Rouvre. . 4 d. ob. p.

Lundi XVI^e....., *id.*

Mardi XVII^e....., *id.*..... Et y furent plusieurs des gens du conseil de monsg^r et autres estrangiers.

Mercredi XVIII^e....., mad^e, mad^lle de Nevers et nos dam^lles Catherine et Bonne disner et giste à Dijon. Mons^r le comte de Nevers disner à Lanthenay et giste à Dijon. Anthoine mons^r, tout le jour à Rouvre. Leur dépense comptée ensamble. Et y furent plusieurs estrangiers. . 15 d. p.

Jeudi XIX^e....., mad^e, mons^r le comte de Nevers et mad^lle sa femme, nos dam^lles Catherine et Bonne, tout le jour à Dijon, où furent les noces de Loys Dayne et de Jeanne la breceresse de mad^lle Bonne, où furent plusieurs estrangiers. Anthoine mons^r, tout le jour à Rouvre. 0 s. 10 d. p. s. 1 d. ob. p.

Vendredi XX^e....., mad^e, mons^r le comte de Nevers, mad^lle la comtesse sa femme, et nos dam^lles Cath^e et Bonne, tout le jour à Dijon, où furent plusieurs estrangiers. Anthoine mons^r, tout le jour à Rouvre.

Samedi XXI^e....., *id.*

Dimanche XXII^e....., mad^e, mad^lle de Nevers et nos dam^lles Cath^e et Bonne, tout le jour à Dijon. Mons^r le comte disner audit Dijon. Anthoine mons^r, tout le jour à Rouvre.

Digitized by Google

DÉPENSE DU JOUR.

Lundi XXIII^e....., *id.*....., tout le jo
mons^r, tout le jour à Rouvre. B

Mardi XXIIII^e....., *id.*....., mad., m
damoiselles Catherine et Bonne, tou B

Mercredi XXV^e....., *id.* 91 l. 18 s. t. li

Jeudi XXVI^e....., *id.* 79 l. 18 s. 8 d. g

Vendredi XXVII^e....., *id.* 65 l. 14 s. 8 d. l

Samedi XXVIII^e....., *id.* c

Dimanche XXIX^e....., *id.*

Lundi XXX^e....., *id.* j

Mardi XXXI^e *manque.*

Novembre 1385.

Au revers du 1^er feuillet : Novembre MCCCLIII

118 l. 5 s. 5 d. t.

Mercredi premier jour de novemb
madame, mons^r le comte de Nevers,
nos damoiselles Cath^e et Bonne, tout
furent le marechal de Bourgongne (
mess^e Jehan de Ville sur Arse (2), et fu
noines de la chapelle.

124 l. 6 s. 5 d. t.

Jeudi II^e....., mad^e et mad^lle de Ne
Cath^e et Bonne, tout le jour à Dijon. E
mons^r le comte de Nevers, mons^r le m
estrangiers.

106 l. 3 s. 2 d. t.

Vendredi III^e....., mad^e, mad^lle de N
Cath^e et Bonne tout le jour à Dijon.

103 l. 9 s. 7 d.

Samedi IIII^e....., mad^e, mad^lle de
Rouvre, souper et giste à Dijon; nos da

(1) Guy de Pontailler, fait maréchal de Bou
1364, et mort le 4 mai 1392. Guillaume de la T

(2) Conseiller du Duc, chambellan et chevali
bailli et maître ès foires de Chalon-sur-Saône p
nait d'être remplacé par Guillaume de la March

Digitized by Google

tout le jour audit Dijon. Anthoine mons^r tout le jour à Rouvre.

Dimanche v^e....., mad^e, mad^lle de Nevers et nos dam^lles Cath^e et Bonne tout le jour à Dijon.

Lundi vi^e....., *id.*

Mardi vii^e....., *id.*

Mercredi viii^e....., *id.*

Jeudi ix^e....., mad^e, mad^lle de Nevers, Anthoine monsieur, disner à Rouvre, sopper et giste à Dijon. Nos dam^lles Cath^e et Bonne tout le jour audit Dijon, leur despense comptée ensamble; où furent le mareschal, messire Gaudry, mess^e Jehan de Ville sur Arse, messire Ollivier de Jussy (1), mess^e Philippe de Jaucourt (2), mess^e Jehan de Pontailler et plusieurs autres estrangiers.

Vendredi x^e....., mad^e et tous ses enfans, tout le jour à Dijon, où furent messire Hugues de Chalon (3), mons^r de la Trimoille, mons le mareschal de Bourgogne et plusieurs estrangiers.

Samedi xi^e....., mad^e, mad^lle de Nevers, nos dam^lles Cath^e et Bonne, Anth^e mons^r, tout le jour à Dijon; mons^r le conte de Nevers disner à Espoisse, à la chace, et giste audit Dijon, où furent plusieurs seigneurs, chevaliers et escuiers.

Dymenche xii^e....., mad^e, mons^r le conte de Nevers, madam^lle de Nevers, sa femme, et tous nos autres seigneurs les enfans, tout le jour à Dijon, où furent.....

Lundi xiii^e....., mad, et tous nosg^rs les enfans, tout

---

(1) Chevalier, chambellan, conseiller du Conseil étroit et maître d'hôtel du Duc.

(2) Il était maître d'hôtel, chevalier du corps du Duc, et portait sa bannière.

(3) Hugues de Chalon, seigneur d'Argueil, fils de Louis de Chalon, seigneur d'Argueil et de Cuisel, et de Marguerite de Vienne. Il mourut sans postérité, en Hongrie, le 11 septembre 1397.

Digitized by Google

DÉ DU JOUR.

le jour à Dijon, où furent mad[e] d E

Mardi XIII[e]....., mad[e], et tous 13 3 s. 9 d. p.
Dijon, où furent plusieurs che E
giers. li

Mercredi XV[e]....., madame, no g
et Bonne et Anthoine mons[r], tou l
le conte de Nevers à Vantoux à c
Loup (1), et giste audit Dijon, où
moille et autres estrangiers. j

Jeudi XVI[e]....., mad[e] et tous
le jour à Dijon, où furent mons[r] d
dames et autres estrangiers. ue

Vendredi XVII[e]....., mad[e], mo m-
mad[lle] sa femme, disner à Sain le
ceaux, où furent mons[r] de la Tri ter
estrangiers. de

Samedi XVIII[e]....., mad[e], mor ux
mad[lle] de Nevers, sa femme, disn ui
à Chatillon sur Seine, où furent p oi

Dimenche XIX[e]....., mad[e] et ma
Molesme, souper et giste à Juilly. nt

Lundi XX[e]....., *id.*....., disner à
Troyes, où furent plusieurs estra nt

Mardi XXI[e]....., *id.*....., disner à
et giste à Marigny. Et fu mess[re] G

Mercredi XXII[e]....., *id.*....., disn ix
Bar sur Seyne, où fu mons[r] de l in
chevaliers et estrangiers. n-

Jeudi XXIII[e]....., *id.*....., disner à a-
Grant Puis.

(1) Thomas de Saulx, seigneur de Vanto
maître des requêtes, écuyer de la chambre
du Duc.

Digitized by Google

Vendredi XXIIIIe....., *id*....., disner à Cordes, souper à Nrie Conte Robert.

Samedi XXVe....., *id*....., disner au Pont de Charenton. Et y disnèrent messire Philippe d'Artois (1), messre Philippe de Bar, et plusieurs chevaliers et escuiers, et y ot tres grant desroy; made et madlle souper et giste au bois devers la royne. Son commung à gaige. Et tenoit l'on que le duc le Bretaigne y eust disné.

Dimanche XXVIe....., made et madlle de Nevers, tout le jour au bois devers la royne.

Lundi XVIIe....., made disner au bois de Vincennes et giste à Saint Denis devers la royne. Le commung à gaige.

Mardi XXVIIIe....., made et madlle de Nevers disner à Saint Denis devers la royne, souper et giste à Gonesse. Son commung à gaige.

Mercredi XXIXe....., made et madlle de Nevers, tout le jour devers la royne.

Jeudi XXXe....., made et madlle de Nevers.....

RÉSUMÉ

Dépense faite en parisis.	11,316 l.	13 s.	10 d.
— en tournois	6,496	9	2
Total évalué en parisis.	16,513 l.	13 s.	16 d.
— en tournois.	20,641	1	8

(1) Philippe d'Artois, comte d'Eu; il fut un moment connétable pendant la disgrâce de Clisson.

Digitized by Google

PREUVES

Extraits des Escroes de l'hôtel de Marguerite de Flandre.

1384-1385

Ces extraits sont choisis parmi les 30,000 articles que renferment les escroes. J'ai voulu qu'ils fussent complets, afin de suppléer à ce que j'ai dû omettre dans le cours de cet ouvrage : je n'ai donc pas hésité à répéter certains articles qui ont tout au moins l'avantage de donner les prix de denrées semblables dans des lieux éloignés. En compensation, j'ai retranché tous ceux qui différaient peu des précédents, ce qui explique pourquoi quelques jours ne sont pas représentés.

Les développements que j'ai donnés à l'art. IX m'ont dispensé d'ajouter les noms des officiers en exercice.

Les articles imprimés en italique sont simplement analysés.

Pour éviter toute erreur, je répète ici que tous les prix sont marqués en *parisis* du 21 décembre au 19 juin inclusivement, et en *tournois* du 24 juin au 23 novembre inclusivement. A partir de ce jour la monnaie parisis reparaît jusqu'à la fin.

Digitized by Google

Décembre 1384.

21. — CORBEIL.

Fruiterie. — i c. et demi de poires, xij s.

Un cent de verges pour faire les torches, vj s.

Somme de cire aujourd'hui dép. xxxiiij lt. (*poids*).

Ecurie. — iij muy et iij sestiers d'avoyne mesure de Corbeil, le muid vj l., val. xix l. x s. et livre l'on du sestier xvj chevaux.

On achette une grande quantité d'avoine pour garnison.

De laquelle avoyne l'on a aujourd'hui despensé x sestiers et iij mesures, dont on a livré pour tout le jour cxiiij chevaux et fait les surcrois.

iiij charettes de foin ensemble la voiture prisiés par plusieurs bonnes gens jurés de la ville, lxxvj s.

On achette en tout neuf charettes de foin pour garnison.

Une charette de feurre sans voiture, ij s. viij d.

ij charettes de feurre ensemble la voiture, la charette v s. iiij d., val. x s. viij d.

22 *charettes de paille de garnison.*

Pour vi peaux de parchemin a escrire les escroes et pour i quaier de papier pour prendre les parties des offices et pour une burette d'encre, x s.

A l'oste de l'Ymage Saint Martin pour ataiche de ij chevaux et hostelaige de iij lis pour Henry de Mussy, xv d.

Attaiche de vj chevaux, vj d.

Attaiche de vj chevaux pour la litière, vj d.

Id. de xij sommiers, xij d.

Id. de v chevaux pour les chevaucheurs, v d.

L'ostesse de l'Ecu de France vj chevaux pour la cuisine, vj d.

A l'ostesse de l'Ecu de Bourgogne pour att. d'un cheval et louaige d'un lit, v d.

A Sohier pour ses despens de lui et son cheval et son varlet venu devant de Montbard à Corbeil, par commandement des maistres d'hostel, pour faire garnison pour mad., pour vij jour et domi, par jour viij s. val. lx s.

Fourrière. — *Achat de* 22 *charettes de feurre, à* 5 *s.* 4 *d. compris la voiture.*

Pour balez, vj s.

Hennequin de Bruxelles pour son venir devant de Montbard à Corbeil, par command[t] des m[es] d'hostel, pour faire les provisions pour mad., pour v jours lui et son varlet et i cheval, par jour viij s., val. x l[s].

Digitized by Google

Fourrière. — *A Jehan Lescot et J. Serdeleaue de méme.*

Pour cent moles de buches pour garnison, le mole prisié iij s. vi d., val. xvij l. x s.

Pour iiij aides qui ont nettoié le chastel et porté feurre, tables, arceaux et aultres choses, pour iiij jours, par jour pour chacun xvi d., val. xxi s. iiij d.

xij cruches pour la fourrière, vi s.

Louaige de xx liz garnis, vi s. viij d.

xx liz neant garnis, iij s. iiij d.

Une serrure, xij d.

l moles de buches, le mole iij s. vj d., val. viij l. xv s.

iij c. de costères, le cent x s., val. xxx s.

ij c. de bourrées, le cent vi s., val. xii s.

Regnard de la garderobe pour sa disnée quil se partit de Bray pour aller devant aveuc les charios de la garderobe, xvi d.

A lui à Nangis pour gaiter toute nuit les chariots, ij s. viij d.

Autres frais pour la garde des chariots.

Une serrure pour le coffre de mad., ij s.

A J. Rochet pour sa disnée de lui et un aide venus devant de Chanseaux à Villaines pour tendre là la chambre de mademoiselle, ij s. viij d.

Il vint de méme de Fontenoy à Montbard, à Moleimes, à Troyes, Marigny, Bray, Nangis, Brie-Comte-Robert, ce qui fixe l'itinéraire de la duchesse de Montbard à Corbeil.

A lui qu'il a payé pour eufs pour desjeuner mad^lle^ tous les matins depuis le partement de Dijon jusques à Corbeil, vi s.

Extraordinaire. — *Cet extraordinaire de charroi, de Montbard à Corbeil, comprend 10 chars de 2 à 7 chevaux pour voiturer les garderobes de M^me^, M^lle^, M^me^ de Sully, etc., les meubles de la chapelle et des offices.*

Pour le salaire de iiij chevaux qui ont amené les foux de Montbar audit Corbeil, par xvi jours, cvi s. viij d.

A ung poure hermite que mad. lui a fait donner pour Dieu, xxxij s.

22 *décembre.* — CORBEIL.

Paneterie. — Pour l douz. de pain, la douz. ij s., val. c s.

ij pintes de moustarde, la pinte xx d., val. iij s. iiij d.

vj muys de vin, le muy xiiij s. xiiij d., val. iiij l. viij s.

viij sestiers de vin, le muy lxiiij s., val. xxxij s.

Pour ij queues de vin tenant v muys mes. d'Auxerre, la queue xiiij l., val. xxviij.

Une queue de S^t^ Poursain ten. iij sest. oultre mesure, ix l. xij s.

Digitized by Google

Paneterie. — Pour v queues de vin tenant leur droite jauge si comme elles sont, xx l.

Pour amener iij queues de vin de Melun à Corbeil, xvij s. iiij d.

Pour l'encaver au chastel de Corbeil, x s. viij d.

Une serrure garnie de clous pour l'échanssonnerie, iiij s.; ij clefs *id.*, ij s.

Pour sauge à faire saugée, xx d.

Pour une estamine à essuier hanas, ij s.

Pour faire recoudre ij hanas de mad., iiij s.

ij douz^es^ de godés de terre blanche, iiij s.

Sucre de garnison compté sur le xvi^e^ jour de ce mois, i l.

Dépense du jour 6 *muis de vin y compris un muid fourni pour émieler les chevaux.*

Cuisine. — Un beuf faisant xl pieces, xl s.

xx moutons, piece x s., val. x l.

ij porcs et demi, piece xxiiij s., val. lx s.

i veau, xij s.

i c. demi d'eufs, le c. v s., val. vij s. vi d.

Costeletes de porc, iij s.

vi pintes de sain fondu, la pinte xvj d., val. viij s.

Hastes menues, tripes, andoilles et chaudieres (?) de porc, viij s.

xix conins, piece ij s. iiij d., val. xliij s. iiij d.

xxviij poullets, piece xij d., val. xxviij s.

xij chapons de pailler, piece ij s. iiij d., val. xxviij s.

xvi pertrix, piece ij s. iiij d., val. xxxvij s. iiij d.

i quartier de lart, xvi s.

vi cochons de présent (*cadeau*).

ij boisseaus de sel, le b. viij s., val. xvi s.

ij faisans et vi tourterelles de présent (*de la femme Moreau de dissy*).

vi pintes de let, la p. iiij d., val. ij s.

Chaux et persin, iij s.

iiij pots de terre, xvi d.

Fasson de xii pastez, xix d.

iiij pintes de vin aigre, la p. xii d., val. iiij s.

ij c. de costerez, le c. x s., val. xx s.

v setier de charbon, le st. iiij s., val. xxiiij s.

On amena de Brie-Comte-Robert la vaisselle, les buches, pelles chaudières, mortiers et autres choses.

Fruiterie. — Pour vi chierges pour la chapelle, vi lt. (*poids*).

Ecurie. — *Avoine*, de la quelle lon a huy livré pour tout le jour a cxvij chevaux et fait lij surcrois; et livre l'on du sestier à xvi chevaux.

Pour amener sur ij chevaux de Paris à Corbeil, cire, lumignons et verges à faire torches, viij s.

Digitized by Google

Ecurie. — Pour porter lettres à l'abbé du Gart, ij s. viij d.

Attaiche de ij chevaux et ij lits pour les marechaux pour le jour précédent et huy, xx d.

Pour xxvi pintes de miez pour emmieler les chev. de mad., la pinte xvi d., val. xxxiiij s. viij d.

A... pour xiij fers ferrés en son hostel, xiij s.

Pour xviij lt. de..... et de coumin, la lt. ij s., val. xxxvi s.

Pour iij lt. de senegre, la lt. ij s., val. vij s.

Attache de ij chevaux pour la litière, iij d.

Id. xij sommiers pour mad., xii d.

Id. v chev. pour les chevaucheurs, v d.

A l'oste des Cresneaux por attaiche de xii chev. et louaige de iiij liz pour les ch. de mad. de Sully.

En total 64 chevaux attachés et plus de 40 lits pour l'écurie.

Rôle de gages de chevaux à 26 officiers, ayant 61 chevaux. (Reste à la fin du jour.)

23 *décembre.* — CORBEIL.

Paneterie. — xviij douz. de pain, dont il chiet pour petit pain, iij douz.

Pain de commun, cx douz.

iij pains faitis, xij d.

Une pinte de moustarde, xx d.

vi fromaiges et demi cent d'eufs à faire gastelez fourrés pour madame, x s. viij d.

xii sest. de fourment mes. de Corbeil delivré à J. de Lantenay, à faire pain de bouche de commun, le st. x s. viij d., val. vi l. viij s.

Echansonnerie. — *Vin de garnison.* — *Vin d'achat.*

iij muits de vin, le m. xiiij s. viij d., val. xliiij s.

x sest. de vin, le m. lxiiij s., val. xl s.

Sucre de garnison, v quarterons.

Cuisine. — vi c. de herens blancs, le c. xii s., val. lxxij s.

v c. de herens sors, le c. xvi s., val. iiij l.

ij paniers de mellens sallés, le pan. xlv s., val. iiij l. x s.

3 *chevaux apportèrent ce poisson de Paris à Corbeil.*

Poissons de toute espèce achetés par lots; le poisson blanc y domine.

vii c. d'eufs, le cent v s., val. xxxv s.

xvij fromaiges, piece viij d., val. xi s. iiij d.

iiij c. d'oistres le c. ij s. viij d., val. x s. viij d.

iiij lt. d'amandes, la lt. ij s., val. viij s.

ij pintes d'uile, la p. ij s., val. iiij s.

Digitized by Google

Cuisine. — Un boisseau et demi de pois, le b. iiij s., val. vi s.

ii boisseau de sel, le b. viii s., val. xvi s.

Oignons, poirée, perresin.

ii pintes de let, viij d.

iij sest. de charbon le st. iiij s., val. xij s.

Fasson de iiij douz. et demie de tartres, vii s. ij d. ob.

Buches, costerez.

Pour viij pintes de verjux, la p. iiij d., val. ij s. viij d.

Epices de garnison.

Fruiterie. — En torches xii lt. (*poids*).

En chandelles et mestier, xiiij lt.

vi c. poires pour garnison, le cent viij s., val. xlviii s.

Un cent de lumignons, iiij l.

i c. de verges à faire torches, viij s.

Pour iij lt. de chandelle de sieu por les cousturiers de mad., iij s.

Ecurie. — *Avoine livrée à 117 chevaux,* — et livre lon du sestier à xvi chevaux. — *Attache des chevaux.* — *86 lits garnis.* — *Chevaux ferrés à 1 sou le fer.*

Louaige de iij liz pour les confesseurs pour le jour précédent et huy, ij s.

A l'hoste des Cresneaux pour attaiche de xii chevaux et louaige de iiij lits pour les gens de mad. de Sully, ij s. iiij d.

Lumière aux chevaux de mad., ij s.

Fourrière. — *Costerez, bourrées, paille, 40 lits garnis.*

A Mellin cloutier de Paris pour i mer. de croches pour tendre chambres, le cent x s., val. c. s.

24 décembre. — CORBEIL.

Paneterie. — A Jehan de Lantenay, xx douz. (*de pain*) dont il chiet pour petit pain iij douz. iiij pain, et fist on gasteles pour mad. qui montent ij douzes.

Pain commun iiijxx douz. dont les chiens mad. de Suilly ont heu iij douz.

Pour pain faitis, xij deniers.

Burre fres, vij s.

Echansonnerie. — *Vin d'achat à 64 et 14 s. 8 d. le muid.*

Le seigr du Chapiau Rouge pour i muy et demi de vin, le m. xiij s. viij d., val. xxii s.

Une douzaine de grans voirres à piet, iiij s.

Une douz. de pos de terre, ij s.

i douz. de godez de blanche terre, ij s.

Paié pour tirer iij queues de vin d'une cave pour les mettre en une autre, iiij s.

Digitized by Google

Cuisine. — Sucre de garnison compté sur xvi[e] jour de ce mois, ij lt.

Un luz et iiij brochets sur le point de fendre, iij carpes et une anguille, iiij l. xvi s.

Menu blanc poisson, ij s. viij d.

iiij paniers de poiss. de mer mulnées et mulinaux, pour panier xlviij s., val. vij l. iiij s.

Pour un panier de mellens fres, xlviij s.

ij boisseaux de feves frasées por garnison, xij s.

i boiss. de sel blanc pour garnison, x s.

iiij lt. de burre fres, la lt. iij s., val. xiij s.

Salaire d'un valet et un cheval de Paris à Corbeil, iiij s.

i boiss. de pois, vi s.

i cent de herens blans, xvi s.

iiij livres de riz, la lt. ij s., val. viij s.

Le boisseau de sel gros, vi s.

xlij fromaiges, piece viij d., val. xxviij s.

iij c. et demi d'eufs, le cent v s., val. xvij s. vi d.

Fasson de vi douz. que tartres que pastes, xi s. ij d. ob.

Vinaigre, lait, verjus.

i panier d'oistres, xxxij s.

i saumon fres, xxxvi s.

Fruiterie. — Cire en torches, xx lt., en chandelle et mestier, xiiij lt. (*poids*).

Ecurie. — *Foin d'achat.*

i tas de foin prisié par l'hote de la Coupe et l'hote du Cine de Corbeil, iiij l. xvi s.

iij charretées de feurre et la voiture, la ch. v s. iiij d.

Onze charettes de feurre.

A l'ostesse de l'Escu de France por attaiche de vi chevaux de louaige, et de iij liz pour cheux de la cuisine, xviij d.

26 *lits compris ceux des confesseurs.*

78 *chevaux à prix d'attache.*

A Jehan Fouet pour les despens et d'un sommier pour i jour qu'il est alez à Pariz devers monsg[r] porter linge, v s. iiij d.

Bietrix dam. de mad. de Beauval pour les despens de lui v[me] l. et v chevaux por i jour que mad. l'a envoié à Paris savoir l'estat de Jehanne de Poissy, xl s.

Le boteleur pour son sallaire quil a botelé vi c. de foin, vi s.

Fourrière. — Pour charier buches, tables et traiteaux de la ville au chastel, p. i jor iiij s.

Louaige de xx lis nient garniz iij s. iiij d.

Digitized by Google

25 *décembre.* — CORBEIL.

Paneterie. — 28 *douz. de pains dont* 4 *de petits. — Pour le commun* 110 *douz. — dont les chiens eurent* 3 *douz. —* 3 *pains faitis.*

Echansonnerie. — *Vin d'achat à* 64 *et* 14 *s.* 8 *d. le muid.*

Cuisine. — Pour ij beufs et i quart. faisant lx pieces, lx s.

iij faisans, piece iiij s., val. xij s.

ij douz. d'aloetes, iiij s.

ij douz. et demie de malvis, vij s. vi d.

viij pintes de sang, la p. xvi d., val. x s. viij d.

Pour tripes chaudées et pour sain a faire boudins, viij s.

Une douze d'andoilles, piece vi d., val. vi s.

Costerez, charbon, buche, sel, feves, lait.

Pour fasson de 1 douz de pastés, xix d.

Pour fourniture et fleur, ij s.

vi cuillers de bois, xij d.

Fruiterie. — *Circ en torches* 14 *livres — en chandelle et mestier* 14 *livres.*

En xxiiij chierges por la chapelle xxiiij lt. (*poids*).

Ecurie. — *Avoine donnée à* 107 *chevaux, attache de* 82 *chevaux,* 41 *lits.*

Pour lumiere aux chevaux de madame, ij s.

A l'oste du cherf pour les despens de l'abbé du Gart et de ses gens et chevaux por i jour qu'il vint devers mad. pour faire l'office devant elle qui fu jour de Noel, xxij s. viij d.

Fourrière. — 40 *lits garnis a* vi *s.* viij *les vingt lits.*

Messire Jehan Esperon qu'il a paié à Perraul pour aporter l'orloige de Dijon à Corbeil, xxviij s. vi d.

Messire Jaque de Cerin qu'il a paié pour belle chière et plusieurs menus frais pour lui mess. Jeh. Potier et Jaq. de Mute, por iij jours qu'il ont esté à Paris par le commandement de made et en oultre de ce qu'il ont pris à l'ostel de monsgr, xxiij s.

26 *décembre.* — CORBEIL.

Paneterie. — 26 *donz. de pains dont* 5 *de petits.* — 106 *du commun et pour les chiens* 3. — *Moutarde.*

Pour iij pains faitis, xij d.

Pour xviij sestiers de blé, le st. xiij s. iiij d., val. xij f.

vi sestiers, prisié le st. à xij s., val. lxxij s.

Echansonnerie. — *Depensé du vin de garnison* 4 *muids et* 4 *sestiers.*

Achat. xij sts. de vin, le m. lxiiij s., val. xlviij s.

Autre à 17 *s. le muid.*

Dep. 6 *quarterons de sucre.*

Digitized by Google

Cuisine. — i beuf et iij quartiers faisant tout lxvj pieces, val. lxvj s.

Pour ix oiseaulx de rivière, piece iiij s., val. xxxvj s.

i doux et demie de malvis, la douz. iij s., val. iij s. vi d.

Graisse de bœuf, v s.

xij andoilles, piece vi d., val. vi s.

vi culiers, xij d.

Pour fasson de saussiere pour mad., ij s.

v c. d'escuelles de fust, le c. ix s. vi d., val. xlvij s. vj d.

Pour porter les dites ecuelles de l'ostel des marchant jusques au batel, vi d.

Fruiterie. — *Cire depensée — en torches* 18 *l.* — *en chandes et mestiers* 15 *l.*

Louaige d'une chaudière pour ouvrer de cire por vi jours.

Ecurie. — *Avoine livrée à* 107 *chevaux.* 47 *surcrois.*

Une charrette de foin prisiée xxxij s.

Et fut le feur de huy et du jour precedent prins pour ce qu'il convint hoster les chevaux de mad. de leu où ils estaient pour les yanes qui furent trop grans.

Jh. Brie pour hostelaige de P. Martin, Henequin d'Ypres pour le varlet de mad. de Beauval du temps que mad. fu au Val Coquatrix, v s.

Guillemin le charron, pour iij assey, une chantre et i esperonneau por les charios de md. de Sully, x s.

Pour xxiiij fers d'asseis, le fer viij d., val. xvi s.

ij bandes rondes a xiiij claux par terre, por les mêmes, xxv s.

ij livres de chandelle de sieu pour les clers d'office, ij s.

Pour rembourrer vij selles, vij s.

Une paire de roes neufves pour le chari Coppin, xxij s.

ij asseis et une selle pour le char des juments, vij s.

iiij esperonneaux, ij s.

Demi cent de claux par terre, viij s.

Une bende et ij liens, iij s.

Une platine de fer, xij d.

i crochet de fer et ij burtoirs, ix s.

viij fers d'assey, iiij heuches et ij roigoz, xij s.

Corde pour les chariots, vij s.

Jh. le maréchal iiij^{xx} fers, le fer xij d., val. iiij l. viij s.

iiij lt. de liniment et de cumin, la lt. ij s., val. viij s.

Une boiste tourmentine, une boiste drante ei ij pintes de vinaigre, xii s.

Demi quarteron de sanc de dragon, iiij s.

xxiiij lt. d'oint pour les charios et les chevaux bléchiés, xxiiij s.

Lumière aux chevaux ij s.

Digitized by Google

Fourrière. — Pour rappareiller les coffres de madlle, ij s.

Une corde pour pussier yaue, xij d.

iiij cruches, ij s.

27 *décembre.* — CORBEIL, LA VILLENEUVE.

Paneterie. — *Feurre, moule, costerez.*

26 *douz de pains dont* 4 *de petit* — 100 *P. du commun dont* 8 *douze pour les chiens.* — *Moutarde.*

Michiel qu'il a paié pour signer plusieurs nappes et touailles, viij s.

Echansonnerie. — *Vin à* 21 *s.* 4 *d. le muid.*

Pour xxvij lt. et i quarteron de sucre pour garnison, la lt. viij s., val. x l. xviij s.

ij lt. de poudre a faire ypocras, xlviij s.

ij douz de godez de terre, ij s. viij d.

Une vrille a perchier vins, ij s. viij d.

On a depensé 1 *muis* 4 *sest. et* 4 *sest. pour les chevaux.* — *Compté par Jh. de Verchy, mre de la chambre aux deniers.*

Cuisine.— Un beuf et demi faisant tout ensamble lxx pieces, val. lxxs.

iiij plouviers, piece ij s., val. viij s.

iiij oyes, piece ij s. iiij d., val. xxvi s.

Pour fasson de xij douz de ravioles, iiij s. x d.

ij paniers de navey, et por persin, iij s. iiij d.

Charbon, bois, sel, vinaigre, verjus.

Jh. de Paris pour la disnée d'être venu devant de Corbeil à la Villeneuve, xvi d.

Fruiterie. — Un cent et demi de poires, xij s.

ij paniers a mettre pruneaux pour envoier à made d'Orliens, iiij s.

Ecurie. — *Dinée à* 107 *chevaux,* 8 *laissés malades.*

A l'hote St Georges pour la souppée de xviij chx pour mad. de Sully comprins les vi chevaux de son chariot, par cheval xvi d. val. xxiiij s.

viij chx pour cheux de la cuisine, viij d.

Attache payée aux hôtes du Cigne et de St Georges.

Pour ij chev. des valets de forge, ij s. viij d.

Feurre, foin, avoine, miel, fers.

ij pintes de miel et ij pintes de liniment pour les chx du confesseur, viij s.

Une serrure et iij mailles de fer pour le charriot de me de Sully, vi s.

Pour le déjeuner des maistres d'hostel iij s.

Fourrière. — Le mole de grosse buche, iiij s.

Le cent de costeres, x s.

A l'hoste de me à la Villeneuve pour desroy d'ostel et don de maisnie, xx s.

Digitized by Google

Fourrière. — A Jehan Lescot pour son venir devant et son varlet, ij s. viij d.

Pour aides qui ont porté tables, treteaux et nettoié l'ostel, iij s.

i veroul à la chambre de mad., xx d.

Pour le disner du levrier de mad., viij d.

Pour deux hornies pour mad., xvi d.

Serdeleaue pour son disner qu'il est demouré derriere pour rouler les liz, xvi d.

Aumosnes pour mad., xvi s.

28 *décembre*. — VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

Extraordinaire. — xxiv lt. de gingembre de mesche batu, la lt. x s., val. xii l.

xix lt. de quenelle batue, la lt. x s., val. ix l. x s.

iiij lt. de mesche entière, la lt. xij s., val. xlviij.

iiij lt. de quenelle, la lt. x s., val. xl s.

ij lt. de saffran dort (?), la lt. lxiiij, val. vi l. viij s.

viij lt. de graine de paradis, la lt. xvi s., val. vj l. viij s.

ij lt. de noys muscades, la lt. xl s., val. iiij l.

ij lt. de girofle, la lt. xxxij s., val. lxiiij s.

i lt. de massis, x l. viii s.

ij lt. de poivre long, la lt. xxiiij s., val. xlviij s.

Demi lt. de cubebes, la lt. xl s., val. xx s.

Demi lt. de garingal, la lt. lx s., val. xxx s.

iiij lt. de poudre d'Alixandre, la lt. xxiiij s., val. iiij l. xvi d.

iiij lt. de pignons, la lt. iiij s., val. xvi s.

xx lt. de riz, la lt. xij d., val. xx s.

l lt. d'amandes, la lt. xij d., val. l s.

xl aunes de toile blanche, l'aune ii s. viij d., val. cvi s. viii d.

vi lt. d'orge mondé, la lt. vi d., val. iij s.

vi lt. d'amidon, la lt. ij s., val. xii s.

xxxvi lt. de sucre blanc, la lt. viij s., val. x l. viii s.

Une flossère de balence, xii s.

iiij lt. de dragées de couleurs, la lt. xii s., val. xlviij s.

i sac de toile à mettre les espices dessus dits, viij s.

29 *décembre*. — P. PARIS, LE BOURGET.

Echansonnerie. — *Dep.* 2 *muids de vin de Nevers de la garnison de l'hôtel d'Artois. — Ach. au Bourget,* ij *muids et* xij *set. à* 32 *s. le muid, val.* iij *l.* viij *s.*

Digitized by Google

Cuisine. — *Point de beuf.*

i lievre, ij s. iiij d.

i dous. d'alouetes, ij s.

Fruiterie. — Pour ij c. de cire pour garnison au pois de Paris, le c. xiij l. xii s., val. xxvii l. iiij s.

v m. de chastaignes pour garnison, le miller x s., val. l s.

i c. de verges a faire torches, viii s.

ij c. de poires pour garnison, le c. viij s., val. xvi s.

Buche à ouvres de cire, hostelage, etc.

Ecurie. — A l'oste du Coq pour vi sext. et iij minos d'avoine, le st. xii s., val. iiij l. xii d.

Distribution d'avoine à 68 chevaux hors d'hôtellerie, et livre lon du sextier à xvi chevaux.

Pour attache d'un destrier et de la jument, vi d.

De v chevaux pour les chevaucheurs, v d.

A l'oste de madame pour la souppée de xxvij chevaux pour mad. et pour sa litière xxxvi s.

xij chevaux pour les chariots de la garderobe de mad. et madlle.

Pour deffroy de iij varlez et v chevaux de mons. de Saveuses que mons. a ordonné aler avec mad. de Paris à Arras, p. i jour xviij s.

Char à vii chevaux pour les garnisons de chambre de madlle. — Garnisons de chambre de mad. de Sully. — Chariot à vi chevaux de mad. de Sully. — Id. pour l'échansonnerie, la chapelle, les offices, etc. — La chapelle seule 4 charettes. — 141 chevaux attachés chez les hôtes de l'Escu de France, du Coq, de St Ladre, du Moulinet, de la Fleur de Lys, de l'Ecu de Bourgogne.

Fourrière. — Desroy d'hostel et don de maisnie, xxiiij s.

Veroul à la chambre de mad., xii d.

ij ornies, xvi d.

Aumosnes pour le jour precedent et huy, xxxii s.

30 *décembre.* — BOURGET, LOUVRE.

Paneterie. — 44 *douz. de pains à* xx *d. la douz.* — *Point de chiens.* — *Moutarde.*

Echansonnerie. — Au Bourget i muid xii sext. de vin, le muid xxxij s., val. lvi s.

Le seigr de la Coquille à la porte de Paris pour .i m. et demi de vin, le m. cvi s. viij d., val, viij l.

Jaquin varlet des sommiers pour ses despens de lui et un somier quil a esté de Paris à Corbeil pour querir iij somiers et pour son retour à Louvre, p. i jor v s. iiij d.

Digitized by Google

Echansonnerie. — Estoupes à estouper les barils, xvi d.

Sucre. — Une livre et demie dépensée.

Cuisine. — *Poisson de toute espèce.*

xv anguilles à portoigier. — ij c. de satoilles.

Demi panier d'oistres, xviij s.

Por c. de herens caquez, xxij s.

Le c. de herens sors, xvi s.

iiij grans mulues et xx mulinaux c. s.

i saumon frez, xxxvi s.

xviij fromaiges, piece viij d., val. xii s.

iiij c. d'eufs, le c. v s., v l. xx s.

i panier de cresson, ii s.

Bois, charbon, vinaigre, lait, verjus, etc.

Fruiterie. — *Dépensé 26 livres de cire.*

iij quarterons de poires, vi s.

Ecurie. — Pour le disner de xxvij chevaux c'est assavoir, du cuerre, du grant chart, litière et chariot de la garderobe, chacun viij d., val. xviij s.

Avoine à 68 chevaux hors d'hotellerie.

A Louvre pour le souper de xxxiiij chevaux du corps, chacun xvi d., val. xlv s. iiij d.

Attache de 164 chevaux, qui payerent pour leur dinée 16 deniers. — Paille, avoine, etc. *— Sans compter les chevaux à gages.*

Fourrière. — *Bois, bourrées. Feurre en abondance. 5 charettes à v s. iiij d.*

Desroy d'ostel et don de maisnie, xx s.

Aumosnes pour mad., xvi.

Extraordinaire. — *A 10 varlets de cuisine et de saucerie, à chacun 4 s. pour une paire de souliers. — A 6 varlets des somiers, 4 s. id. — A 14 varlets des chevaux du corps, id. — Copin le charetier et son compagnon, id. — A deux varlets de la paneterie, id. — Au lavandier des nappes, id.*

A lui pour son salaire de buer les nappes pour tout ce mois, x s. viij d.

Le charetier des juments et son compagnon, 4 sous pour une paire de souliers. — 2 lavandiers de l'échansonnerie, id. — Hennequin de la chambre de mad., id. — Guiennot qui garde le levrier de mad. id., — Robinet de la fruiterie, id. — Deux aides de la chambre de m^lle, id. — Guillemin Colin et un varlet de la litière, id. — Boulart, id. — Guienot et deux varlets du cuerre. — Phil. et son compagnon du char des femmes, id. — Regnaut de la garderobe, id. — Jehan Serdeleaue, une paire de souliers, id.

Digitized by Google

31 *décembre*. — SENLIS.

Paneterie. — *Pain d'achat*, 44 *douzaines à* 12 *deniers*. — 8 *douzaines de grands pains faitis, à* 8 *s.*

Echansonnerie. — *A Senlis*, iij muis et v sext. de vin, le mui xxxij s., val. cvi s.

Pour iij buires xij d.

Une douzaine de voirres ij s.

A loste de l'Ecuelle d'argent ij quartes (?) de vin pour mad. ij s.

Cuisine. — *Poisson de mer.*

A Jacques de Mutte qu'il a payé pour let pour les enfanz de Flandres xii d.

i quareau, vii brochez sur le point de fendre, iij autres à tronchonner, xx carpes à fendre et iij bremes, pour tout x l. xiij s.

ij boisseaux de sel viij s.

iij pintes d'uylle, la pinte xx d., val. v s.

i c. descuelles de fust x s.

Fruiterie. — Cire en torche xii lt., en chandelle xii lt.

Buches à ouvrer de cire.

Ecurie. — xii str. d'avoine mesure de Senlis, le s. v s. vi d., val. lxvi s., de laquelle on a délivré à iiij ^{xx} et xv chevaux, et fait li surcrois.

Pour les despenses des m^{es} d'hostel, de Beaupere et de Henry de Mussy vi s.

Messire Jacques de Cerin quil a paié au pont de Charenton pour le desjeuner de mad. xii s.

Pour ij guides qui ont guidé mad. à la Villeneuve, vi s.

Attache de chevaux aux hostelleries du Barillet, de l'Echiquier, du Mouton, de l'Ecuelle d'argent, du Chastelet.

Fourrière. — Demi c. de fagoz, viij s.

Feurre, buches.

ij fromaiges pour le levrier de mad., xii d.

Pour la garde des chariots, chandelles, iij *s.* iiij *d.*

Jéhan Bochet et un aide venu devant du Bourget à Louvre pour tendre les chambres de m^{lle}, demi jour ij s. viii d.

Janvier 1384-5.

1. — VERBERIE, COMPIÈGNE.

Echansonnerie. — *A Verberie* ij m. de vin, le m. xxvi s. viij d., val. liij s. iiij d.

Vin de présent de la ville de Compiègne, ij m. xii set.

Un lot de cerises pour mad., ij s. vi d.

Digitized by Google

Cuisine. — ij beufs faisant ensemble iiij ˣˣ v pieces, val. iiij l. v s.

ij porcs, pieces xxiiij s., val. lxxij s.

i veau xij s.

ij mandes de charbon v s. iiij d. le sac de charbon iiij s.

Saussices viij s.

ij fromaiges de gain ij s. viij d.

Perrinet le porteur pour son venir devant de Senlis à Compiegne, pour giste et une disnée ij s. viij d.

Fruiterie. — Buches a ouvres de cire et hostelaige de ceulx de la fruiterie iij s.

Dépense en torche 16 *livres et chandelles* 14 *lt.* En argent 15 s. 8 d.

Ecurie. — L'oste de mad. à Verberie pour la disnée de vii ˣˣ viii chev. tant de mad. de ses officiers comme de chevaux de prinse, pour cheval vi d., val. lxxiiij s.

En tout à Verberie et à Compiègne plus de 155 *chevaux.... compris le palefroy, la jument, et* 2 *de mad. de Beauval.*

xij fers d'aissy pour le chariot de mad. de Sully, le fer x d., val. x s.

Char pour les garnisons de la chambre de mad. de Sully.

Jehan de Verchy qu'il a paié pour i c. de méréaux à geter v s.

Fourrière. — Pour vi lt. de savelon (*savon*) baillez à femmes de mad. x s.

Desroy dhostel et don de maisnie xxxij s.

Regnaut de la garderobe pour ij gaites qui ont veillé les chariots ij s. viij d.

Aumosnes pour mad. xvi s.

Chambre de mademoiselle.

2 *janvier.* — NOYON.

Paneterie. — 56 *douz. de pains à* 12 *d.*

Echansonnerie. — *Vin à* 26 *s.* 8 *d. et* 50 *s.* 8 *d.* — *Sucre* 2 *livres depensées.*

A iiij personnes qui ont édié à jeter une charette de l'échansonnerie hors d'un malvais pas por ce qu'elle avoit i aissy rompu, xvi d.

Cuisine. — i beuf et ij espaules faisant tout lxxij pièces, lxxij s.

xxi moutons, piece x s., val. x l. x s.

i veau xii s.

i porc xxiiij s.

iij esquines de porc iiij s.

Fourrière. — ij lt. de bougie pour la chambre de mad. vj s.

A Lucot pour la souppée de son cheval xvi d.

Ecurie. — Daniel le selier pour recuvrier de cuir neuf le tois (?) du

Digitized by Google

curre, ij paires d'estrivières, vij changles garnies, i tissu de changle et vi selles rembourer, por tout xxxi s. ij d.

A un maréchal iiij lt. d'oint, ij los de miel, i lt. de liniment et une lt. de tourmentine pour les chevaux, xiij s. iiij d.

Attache aux hotels de la Tete d'or, de l'Echiquier, du Chandelier, du Mouton, de la Cloche, du Chevalet, de l'Ange, de la Pie.

Fourrière. — Desroy et maisnie, xx s. — *Gaite des chars.*

3 *janvier.* — NESLE, PERONNE.

Echansonnerie. — *On achete 8 muids de vin, dont on dépense demi muid, et autant pour les chevaux.* — *Dep. 2 livres de sucre.*

ij los de cerises pour mad. iij s.

Cuisine. — 2 *beufs*, 19 *moutons*, 1 *veau*, 67 *poulets*, etc.

ij pelles de bois xvi d.

iij cuillers de bois viij d.

Fleur, burre et fromaige à faire gauffres pour mad. iiij s.

Fruiterie. — Poires et pommes x s.

Une lt. de cire iij s.

Ecurie. — Les seigrs du chapitre de Neelle i muy d'avoyne xxviij s.

Demi cent de feurre iiij s.

Attache de xxvij chevaux pour la litière et partie du charoy de mad. ij s. iij d.

ij chevaux pour Domenge et le pastichier de mad. ij s. viij d.

viij chevaux pour le char des foux, xv pour les ij chars de la garderobe, vi pour la charette de la cuisine, vi pour les chevaucheurs.

Grand nombre de chevaux et charettes de prise; attaches aux hotelleries du Chien, du Chevalet, du Lion, de l'Ecu de Flandre, de la Fleur de Lis, de la Clef, de l'Ecu de France, de la Grosse Tête.

Fourrière. — Jehan Bouchet pour son venir devant.... pour tendre la chambre de mad. ij s. viij d.

Desroy et maisnie xx s. — Aumosnes xvi s.

4 *janvier.* — SAILLY, BAPAUME.

Paneterie. — Pain de garnison (*de la veille*) xxx doux.

8 *doux. de pains d'achat.*

Echansonnerie. — *On ach. 4 muids, outre un demi de garnison.*

Cuisine. — *Point de beuf.* 24 *moutons* 2 *porcs* 8 *veaux.*

Pour craisme burre et lait iiij s.

i chapon et ij gelines iij s. iiij d.

Fasson de vi doux. de tartres et pastés iiij s. ix d. ob.

ij los de verjus, le lot xvi d., val. ij s. viij d.

Digitized by Google

Cuisine. — Jeh. le Vasseur pour le desroy de son hostel en quoy l'on a fait le rost., iiij s.

Guillet le bastard pour ses disnées et de son cheval, qu'il est venu devant pour appareiller les disners sur le chemin de Paris à Arras. Por v jours, par jour ij s. viij d., val. xiij s. iiij d.

Fruiterie. — A Lucot pour son disner et son cheval venu devant pour ouvrer de cire ij s. viii d.

i c. et demi de poires xij s.

Auberges, Ecu de Flandre, l'Echiquier, le Mouton, le Heaume, la Fleur de Lys.

Ecurie. — xiiii set. d'avoine, le st. ij s. viij d., val. xxxvij s. iiij d.

xiij menc et iij mines d'avoyne mesure de Bapalmes, le menc viij s., val. cxviij s., et de livre lon du menc à xii chevaux.

Pour remboprer iij selles de mad. et pour une longe de cuyr neuf iiij s.

Frais de venir devant et de gaite des chariots.

Fourrière. — Un cent de feurre x s.

vij^{c} et demi de buche, le cent viij s., val. lx s.

Desroy d'ostel et don de maisnie xxviij.

Aumosnes pour mad. xvi s.

A un augustin qui a chanté devant mad. viij s.

5 *janvier*. — ARRAS.

Paneterie. — Le sire du grant four pour xxvij douz. de pain la douz. xij d., val. xxvij s. — *En tout* 58 *douz. de pains.*

Por la disnée de iiij charetons à ij charettes qui amenoient partie de l'échansonnerie et de la paneterie et estoient demouré derriere par le mal chemin iiij s.

Echansonnerie. — Pour i muy de vin lxiiij s.

Une douz. de grans voirres à piet iiij s.

Cuisine. — ij beufs fousant iiij ^{xx} et xvi pieces, val. iiij l. xvi s.

21 *moutons*, 3 *porcs*, 60 *poulets*, 4 *cochons* (*de lait*).

Pour ramons xij d.

ij los de lart xij d.

Pour iij c. d'escuelles de bois pour garnison, le cent x s., val. xxx s.

Philibert le lavandier pour laver les nappes de la sausserie du mois de décembre passé viij s.

iiii c. et i quarteron de gloes, le cent xiiij s., val. lix s. vi d.

Fruiterie. — Pour xv lt. de delié lumignon, la lt. ij s., val. xxx s.

xxxij lt. de gros lumignon, la lt. xij d., val. xxxij s.

i lt. de chandelle de Sieu pour alumer aux lanternes xij d.

Digitized by Google

Ecurie. — Du receveur d'Arras xx menc d'avoyne mesure dudit lieu, de laquelle l'on a délivré a viij xx et x chevaulx, et fait lxv surcrois; et delivre lon du mencaut à xij chevaux.

Payement de plusieurs chars pour le trajet de Corbeil à Arras.

Messire Jehan Esperon pour plusieurs menus frais pour son cheval, son varlet et pour l'orloige qu'il a fait en venant de Corbeil à Arras, tant pour faire porter ledit orloige que pour son hostelaige de lui et son varlet, xxx s. x d.

A lui pour menues offrandes que mad. a fait au mois de décembre, par jour iiij d., val. x s. iiij d.

Extraordinaire. — Pour feu en recompensation de livrée de buche. — *31 décembre au 6 janvier. — A raison de 16 d. par jour pour le premier maître d'hôtel, en tout 22 s. 3 d., et aux autres officiers 11 s. 4 d. et moins jusqu'à 3 s. — Philippon et Rothelin, écuyer de mad. de Sully.*

6 *janvier*, — ARRAS.

Extraordinaire. — Pour trois chariots qui ont amené les gibes de mad. de Corbeil à Arras, à chacun xvj s.

2 *chariots pour la garderobe*, 2 *pour la cuisine.*

A Beaupère le confesseur de mad. pour ses dépens de lui iiij^{e} et ij chevaux en venant de Corbeil à Arras, hors de la route de madame et par son commandement, pour ce quil fust myeux logié à son aise, cvij s. iiij d.

Pour porter grand nombre de draps retondre (*de Corbeil à Paris*) et les attendre et reporter devers mad. xvj s.

Extraordinaire. — 4 *chevaux ont amené les fous de Corbeil à Arras.*

A Thierry le broudeur (*et son varlet*) venant de Dijon à Arras aveuc les gibes, par iij jours, par jour viij s.

Jh. d'Ypre pour semblablement. — *Frais de transport de ces gibes.*

Thevenin varlet des enfants de Flandres pour plusieurs menus frais et missions par luy faites pour les deux bastards de Flandres, de Grey jusques à Arras c s. viij d.

Les varlets des fols.... de Montbart à Corbeil et Arras x l. vj s.

Frais de gaite des chariots de Dijon à Corbeil, xxxix s. iiij d. ob.

Jehan Fouet, Hennequin de Lille, Monin, vinrent devant à Arras tendre les chambres de mad.

Rogerin ecuier de mad. de Gazeran.

Bigoise une paire de houseaux pour lui xvi s.

ij paux de parchemin à ecrire les escroes ij s.

Digitized by Google

Paneterie. — xxv mencaut de blé mes. d'Arras, le mencaut vi s. vi d., val. viij l. ij s. vi d.

Pain d'achat, grand, petit, et de commun. Blé destiné à faire pain de bouche du commun.

Echansonnerie. — vi muys et i st. de vin, le M. lxiiij s., val. xix l. viij s. *Vin amené de Clamecy à Arras.*

viij aulnes de toile, l'aune xvi d., val. x s. viij d.

i cuvier pour faire la livraison de vin iiij s.

Cuisine. — iiij c. de mellens, le cent xvij s., val. lxviij s.

vij plais et i seulle xxv s.

i grosse morue et xxx mellens xxii s. vi d.

x morues lx s.

xvij carpes, piece ij s., val. xxxij s.

vij c. herens caqués, le c. x s., val. lxx s.

iij c. herens sors, le c. xii s., val. xxxvij s.

x pieces de burre dont il en y eut iij pour le four x s.

Fruiterie. — vi chierges pour la chapelle iij lt.

Ecurie. — *Attache dans les hôtels de St. Martin, du Cerf, des Creneaux, de la Fleur de Lys, du Chauderon, de Ysandry, des Couteaux, du Grand Four.*

Un lot de miel à esmieler les chevaux iiij s.

Fourrière. — Depense du grant levrier de mad. venant de Noyon à Arras xvi s.

Aumosnes du jour precedent xvi s.

Extraordinaire. — Beaupère, le confesseur de madame, pour ses despens de lui iiij^{e} et ij chevaux en venant de Corbeil à Arras hors de la route de mad. et par son commandement, pour ce qu'il fut mieux logié à son aise cvij s. iiij d.

Février 1384-5.

4. — BEAUTÉ.

Paneterie. — 1 douz. de pain, la douz. xx d., val. iiij l. ij s. iiij d., du quel pain y reste à despenser xxiiij douz.

Echansonnerie. — Vins pris en l'hôtel d'Artois.

Le muys de vin xxvi s. viiij d.

x lt. sucre pour garnison, la livre ix s., val. iiij l. xiiij s. vi d.

iiij douz. de voirres, la d^{e} ij s., val. xii s.

On fait venir 20 queues de vin de l'hôtel d'Artois, par eau.

Cuisine. — ij c. d'eufs x s.

ij saumons fres iiij l. xvi s.

i panier de cabillons xl s.

Digitized by Google

Cuisine. — Une lamproie xlviiij s.

viij brochets à tranchonner lvi s.

iiij carpes à fendre xxiiij s.

iiij anguilles à potaigier xvi s.

i c. et demi de lamprions et i pinte de loche xxiiij s.

Un boisseau d'ognons x s.

Fleur à faire crespes et rissoles iij s.

Fruiterie. — iij c. lt. de cire, le cent xiij l. xii s., val. xl l. xvi s., *dont on dépense* 18 *livres en torches et* 12 *en chandelles.*

iij lt. de bougie pour la chambre de mad., la lt. iij s. iiij d., val. x s.

Bourie. — iiij muys d'avoine, le M. vij l. xvi s., val. xxxi l. iiij s. — Dont l'on a delivré c chevaux et fait liiij surcrois, et delivre l'on du setier xvi chevaux.

Achat de foin, paille, une voiture de Paris à Beauté 10 *s.*

Pour son salaire quil a botelé le foin par ij jours, par jour xx d., val. iij s. iiij d.

Aides pour curer les étables, par jour xx *d.*

Attache de xi chevaux v pour le curre et vi pour le chariot des femmes xi d.

Francois le portier, pour une paire de chausses et saulers xvi s.

Fourrière. — *Bois à* 7 *s. le mole, amené à* 6 *s. la voiture.* — 8 *charettes de feurre à* 6 *s. la charette compris la voiture.*

iiij c. de feurre le cent xvi s., val. lxiiij s.

Louaige de xvi liz garniz, pour lit iiij d., val. v s. iiij d.

Id. xiiij liz sans garniz, pour lit ij d., val. ij s. iiij d.

Pour charrier lesdits lits de St Mor à Beauté vj s.

A Hennequin de Bruxelles pour son venir devant d'Arras à Beauté pour faire les garnisons par v jours, par jour viij s., val. lvi s.

vi ormeaux liij s.

iij douz. de cruches, la douz. viij.

ij douz. de balez iiij s.

Gages. — Le confesseur de mad. demouré à Arras, lui iiij^{s} et ij chevaux xviij s. viij d.

Serviteurs laissés malades à Arras.

Varlet demouré audit Arras pour garder un destrier et une jument ii s. viij d.

Les ij enfants de Flandres demourés à Arras de l'ord. de mad. por leur gaiges et de ij varlets, du mardi derr. jour de janvier derr. passé jusquau jour dhuy inclux ou sont v jours, par jours x s. viij d., val. liij s. iiij d.

Les quatre foux et leurs deux varlets demourés à Arras, pour leurs gaiges le dit temps, par jour xvi s., val. iiij l.

Digitized by Google

5 *février*. — BEAUTÉ.

Pain de garnison 24 *douz.* — *Achat* 60 *douz. dont on a dépensé* 30.

Echansonnerie. — 6 *setiers de vin donnés pour laver les chevaux.*

Cuisine. — i beuf et demi faisant leur compte iiij l. x s.

xviij moutons, piece x s., val. ix l.

iiij pors, piece xxiiij, val. iiij l. xvi s.

viij agneaux, piece iiij s., val. xxxij s.

viij hastes menues viij s.

vi c. d'eufs, le c. v s., val. xxx s.

Ecurie. — Le maire de Nogent pour hostelaige de ij lix et attaiche de vi chevaux pour la litière et pour les varlez de chambre, xiiij d.

6 *chevaux pour les maréchaux et les chevaucheurs.*

Pour attache de xi chevaux v du curre et vi du chariot des femmes xi d. — De vi juments v d.

6 *février*. — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — Vins de Nevers pris en l'hôtel d'Artois iiij muys.

i° lt. de poudre à faire ypocras xx s.

i° aune de blanchet à faire sas pour faire ypocras x s.

Cuisine. — iiij mandes de porrée x s.

iiij c. escuelles de fust, le cent xiiij s., val. lvi s.

i minot de pois xxiiij s.

Fruiterie. — Un cent de poires xvi s.

ij c. de pommes xii s.

Pour iij lt. de chandelles de Sieu pour les cousturiers iij s.

Robinet pour une paire de sauler iiij s.

Ecurie. — A Hennequin de la chambre pour vij disnées de Cambray à Beauté ix s. iiij d.

i douz. de peaux de parchemin à faire escroes x s.

i quaier de papier à prendre parties et faire les lettres pour les maistres d'hostel ij s.

Fourrière. — i° voiture pour amener partie des coutes v s.

*7 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — ij grans jattes de bois vi s.

viij pintes de lait pour fourmentée, la pinte iiij d., val. ij s. viij d.

Ecurie. — A J. de Coulomier quil a paié pour ij aunes de toile à faire bendeaux pour les chars iij s.

Payement de 7 *chars de* 6 *à* 7 *chevaux, qui ont amené la garderobe d'Arras à Beauté, au prix de* 9 *fr.* 10 *s.*

Digitized by Google

8 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — Jeh. de Lantenay pour fasson de v doz. et demie de tartres et pastés viij s. ix d. ob.

A lui pour fleur à faire buignez xii d.

Ecurie. — *Achat d'une grande quantité de paille à 6 s. 4 d. la charette compris la voiture.*

iij cahiers de papier à escrire lettres pour mad., et pour cire vermeille à sceler lettres viij s.

i[e] paire de houseaux xvi s.

9 *février*. — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — Vin viez de Nevers ij muy. — Id. nouveaux ij muy ij set.

Pour i beuf faisant son compte lx s.

Guill[e] de Favorny pour sa disnée quil a esté à Paris faire aporter la grant greille de la cuisine xvi d.

Ecurie. — *Avoine.* — De la quelle l'on a délivré à c. chevaux et fait liiij surcrois, et delivre lon du sextier xvi chevaux.

Petite bouteille de cuir à porter l'encre iij s.

Por encre de garnison xij d.

Pour ij jours quil a esté à Paris pour rappareiller les harnas du char de mad. x s. viij d.

Pour acheter de l'encre et du vernis xvi d.

A i varlet qui a aporté l'orloige de mad. d'Arras jusques à Beauté par v jours, par jour ij s., val. x s.

A ij varlez d'estuves qui sont venu de Paris à Beauté et demourèrent audit Beauté par v jours pour mettre à point les estuves et les chauffer pour mad., par l'ord. de madite dame, lxvi s.

Fourrière. — A Massiot le masson pour son salaire qu'il a ouvré à Beauté en la chambre de mons. et ez offices de l'ostel par iiij jours viij s.

Pour ix sacs de plastres, le sac xii d., val. ix s.

10 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — ij paniers de poisson mêlés de seules et rougez c s.

i panier mellens salez l s.

ij paniers poiss. mêlés de seules, rougez et quarelez c s.

xij lt. d'amandes, la lt. xvi d., val. xvi s.

iiij pintes d'uille, la pinte ij s., val. viij s.

Ecurie. — Pour coton pour envelopper chapiaux de pelles et autres joyaux viij s. viij d.

Digitized by Google

14 *février*. — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — Vins nouveaux de Nevers prins de Guiot Quarré receveur de Nevers viij sext.

vi pintes de grenace pour garnison pour mad., la pinte iiij s. viij d., val. xxviij s.

i e paire de bouteille de cuir à mettre grenace pour mad. xx s.

Cuisine. — Fleur à faire gauffres crespes et friture viij s.

vi videcos (*oiseaux?*), pièce ij s. iiij d., val. xiiij s.

Le moule de buche 7 s., le sac de charbon 7 s.

Fruiterie. — iij c. livres de cire por garnison, au pois de Paris, le cent xiij livres xii s., val. xl l. xvi s., de laquelle on a huy despensé en torches xx lt. en chandelles et mestiers xiij l.

iiij xx xi lt. de figues, la lt. x d., val. lxxv s. x d.

xli lt. de raisins, la livre ij s., val. iiij lt. ij s.

viij lt. de dates, la lt. xvi d., val. x s. viij d.

ij lt. de sucre pour garnison, la lt. viij s., val. xvi s.

vi aunes de toiles à faire chenevois et saches, l'aune ij s. iiij d., val. xiiij d.

Fourrière. — La grant Margot pour buer xxiiij paires de draps v s.

Une serrure iiij s.

A i varlet qui a apporté l'orloige de Paris à Beauté ij s.

Guyenot, garde du levrier de mad. pour iii jours, par jour ij s. viij d., val. viij s.

Pour les despens du levrier por lesdits jours iiij s.

Pour cendres achetés pour faire lessive pour mad., comme pour louaige de cuviers et paielles pour la dicte lessive, xiii s.

15 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — vii setiers et vi pintes d'uille c s.

i quarreau, i brochet, iiij autres pour chandumeau, etc.

Pour i pouchon à mettre la dicte huille iiij s.

Ecurie. — Le petit Regnauld pour attaiche de xi chevaux pour boulart et l'autre chariot branlant xi d.

Extraordinaire. — xii livres de figues d'Espaignes xij s.

xxviij livres de raisin de Provence lvi s.

vi pomes granades xxiiij s.

xx aunes d'estamines xl s.

ij livres de comin batu vi s.

Le reste comme au 28 décembre.

Digitized by Google

16 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — i saumon fres xxxvi s.

iij chopines de loche xv s.

iij bresmes xl s.

Fruiterie. — *Dep. en torches* 6 *lt., en chandelles* 11 *lt.*

i c. de pommes à cuire xvi s.

ij c. d'autres pommes, le cent vi s., val. xii s.

Ecurie. — ij millers de foin, le cent xiiij s., val. xiiij l.

Louage de ij bans à mettre avoyne iiij s.

17 *février*. — BEAUTÉ.

Paneterie. — *Tout le pain est apporté de Paris à Beauté.*

Echansonnerie. — *On amène la vaisselle de l'échansonnerie à Beauté.*

Cuisine. — i cent décrevisses xii s. vi d.

i doz. de seches viij s.

Pour eschenillez xvi d.

1 *brochet à fendre*, 5 *à tronchonner*, 6 *carpes et* 8 *anguilles mis en galantine.* — *Huitres, saumons.*

ij grans auges de fust viij s.

18 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — *Beaucoup de poisson, pendant tout le carême, venant de Paris.*

x brochez à potaigier xl s.

i lamproye xxiiij s.

Fruiterie. — vi chierges pour la chapelle vi lt.

Ecurie. — *Pendant tout le mois les escroes de l'écurie sont uniformes.*

20 *février*. — BEAUTÉ.

Hennequin d'Yppres pour les gaiges de lui iiij[e] de costuriers par iij jours por le temps que madame a esté darrenièrement à Paris qui demorerent à Beauté pour fere robes pour mad., par jour x s. viij d., val. xxxij s.

Martin le pelletier pour lui v[e] de peletiers por les diz trois jours.... pour fourer robes pour madicte dame et mad[lle] Marguerite, par jour xiij s. iiij d., val. xl s.

21 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — Poisson de douceyaue (*eau douce*) *apporté de Paris.*

v c. escuelles de fust, le cent x s., val. l s.

Digitized by Google

22 *février*. — BEAUTÉ.

Paneterie. — A Robin le barbier pour iij douz. d'eschaudez iij s. (*Cet article paraît tous les jours à dater du* 22.)

Echansonnerie. — Pour viij set. de vins de Beaune, le muy iiij l. xiij s. iiij d., val. xlvi s. viij d. (*Le lend. id. et jours suivants.*)

Cuisine. — i panier de soles et quareletz lii s.

i panier de raies xxviij s.

23 *février*. — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — viij set. de vin de St. Poursain, le muy iiij l. xiii s. iiij d., val. xlvi s. viij d. — *Vin de Beaune au même prix.*

vi pintes de grenace, la pinte iiij s. viij d., val. xxviij s.

Cuisine. — i panier de mulnées et mulinaux l s.

vi anguilles de rost xl s.

Fruiterie. — Un miller de nois pour garnison vi s.

vi grosses anguilles à renverser xl s.

25 *février*. — BEAUTÉ.

Paneterie. — i douz. de grant pain pour mad. ij s.

xlix douz. de pain, la douz. xx d.

Id. de garnison du jour précédent xxviiij douz., duquel on a despensé xl douz.

Cuisine. — Pour grain de fenouill à mettre es tartes ij s.

26 *février*. — BEAUTÉ.

Paneterie. — Pain de garnison xl douz.

D'achat cij douz., la douz. xx d., val. viij l. x s., dont on a dépensé xl douz.

i^e douz. de grant pain pour monsg^r et mad. ij s.

x pains de lenglez xx d.

Pour oublées ij s.

Fruiterie. — i quarteron de poires de Sainrieule por mad. xii s.

27 *février*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — *Après l'énumération du poisson on lit :* Et fut ledit poisson pour le disner et l'autre qui s'ensieut fut envoyé par Gille de Brolende pour le souper que l'on cuidait que le roy y deust estre.

i c. de pipreneaux xx s. (poisson).

xij douz^es d'escuelles d'estain pour garnison pesant xiv ^xx xii mars, au marc de Paris, le marc xij d., val. xiii l. xii s.

vi douz. de plas pesant ij c. lvi mars, audit pris.

Digitized by Google

Cuisine. — ij douz. de platelez pour la fruiterie pesant xl mars, audit pris, val. xl s.

Lamproies salées de présent du duc de Bretaigne, dép. xii.

Pour le boire du matin des maîtres d'ostel de monsgr qui estoient à Paris x s.

viij gelines pour le faucon de monsgr qui estoit malade, piece xx d., val. xiij s. iiij d.

Fruiterie. — vi chierges pour la chapelle de mad. vi livres.

Ecurie. — Maistre Joseph Gillet, secretaire de M. de Valois, por iiij sestiers d'avoine, le sest. xiiij s., val. lij s.

Estoupes et coton pour emploustrer joyaux xviij s. viii d.

Extraordinaire. — xx lt. de sucre, la lt. viij s., val. viij l.

Gages. — *Comprenant* 14 *off. de la maison du comte de Nevers pour la* 1re *fois.*

28 *février.* — BEAUTÉ.

Paneterie. — *Les chiens du comte de Nevers paraissent la* 1re *fois pour cinq douzaines de pains.*

Echansonnerie. — L'hoste de la Coquille (*alias le seigneur*) de la porte de Paris pour i muy de vin de St. Poursain iiij l. xiij s. iiij d.

i muy de vin de Beaune iiij l. xiii s. iiij d.

Cuisine. — i panier de soles pures lvi s.

i panier de maquereaux frez l s.

Poisson de douceyaue, *dont une partie est mise en galantine et en gelée.*

Lamproies de présent du duc de Bretaigne iiij.

ie mine de sel xlij s.

i sextier de verjus ij s. viij d.

Ecurie. — Messire Jehan de l'Esperon quil a paié pour menues offrandes pour mad., por xxiiij jours de ce present mois, par jour iiij d., val. viij s.

vi pintes de vinaigre pour les chevaux malades iiij s.

Forye de garnison, 28 *fers à cheval.*

Jh. de Verchy qu'il a paié pour v papiers à escrire les dettes de la despense de mad. et faire comptes particuliers aux gens contenus aux escroes de la dicte despence xvi s.

Fourrière. — *Manœuvre.* — Par chacun jour xvi d.

Menues offrande du comte de Nevers pour le mois ix s. iiij d.

xxviii gelines, pour xiiij jours, pour iiij oiseaux de mons. le comte xii d., val. xxviij.

A i homme qui trouva un faucon sors dudit mons. le comte qui a esté adiré par iiii jours vi s. viij d.

Mention de 12 *faucons.*

Digitized by Google

Mars 1384-5.

1. — BEAUTÉ.

Paneterie. — iiii douz. d'echaudez iiij s. *Point de chiens.*
iiij pintes de moutarde v s. iiij d.
Pour cresson ij s.
Pour buer les napes pour les mois de janvier et fevrier xxi s. iiij d.
Echansonnerie. — Somme du vin viij m. viii sext.
Cuisine. — Un panier d'oistres xxxvi s.
Un panier de raies xxxviij s.
Souliers à onze varlet au prix de 4 s.
Lamproies salées de présent du duc de Bretaigne, despensé iiij. (*Id. les* 2, 3, 4, 6, 9 *du même mois.*)
Fruiterie. — Dep. de cire xxiiij lt. et demie.
Fourrière. — Le maire de Nogent pour louaige de xlvij lis garnis, chacun lit iiij d., val. xv s. viij d.
A lui pour louaige de xxxv liz néant garnis, pour chascun lit ij d., val. v s. x d.

2 *mars.* — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — *Vins de Nevers et de Beaune de garnison.*
Dosset pour les despens et i giste quil a esté à Paris pour faire raissier vins xvij d.
A ij ouvriers qui ont ouvré et fait besoignes pour mademoiselle, por xij jours, xxiiij s.

3 *mars.* — BEAUTÉ.

Cuisine. — Pour un panier de soles et barbues lvi s.
i panier de morues meslées xlv s.
i panier de plais xlviij s.
Un demi marsoin lvj s.
Ecurie. — Estienne pasté pour plusieurs apoticairies xiij s. iiij d.
i[e] paire de chausses et de saulers xvi s.

4 *mars.* — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — vi pintes de grenace pour garnison pour mad. xxviij s.
Cuisine. — ..... Duquel poisson l'on a mis en gelée et galantine iij maquereaux, xviij brochets, xviij anguilles et xvi bresmes mises en pasté pour le dymanche.
iij mandes de poires viij s.
iij aunes de toille, l'une iiij s., val. xij s.

Digitized by Google

Ecurie. — *Grande quantité d'avoine achetée à Ligny et amenée en bateaux.*

Pour xvij sextiers d'avoyne, mesure de Ligny, le sext. vi s. v d., val. cix s. i d., dont l'on a livré à viij ˣˣ xi chevaux, et lxviij surcrois.

Pour lumière aux chevaux de mad. ij s.

Id. aux chevaux de mgr le comte xvi d.

Ataiche de xi chevaux pour les ij chars branlans xi d.

Demie lt. de liniment, demie lt. de cumin, i lt. tormentine, i lt. oignemens, une once de sanc de dragon et i quarte de miel pour les chevaux de mgr le comte xii s. iiij d.

Forge de garnison xvi fers.

Jehan de Vrechy (*mᵉ de la ch. aux dˢ*) pour ses despens et de son varlet par iij jours quil a esté à Paris pour chacier devers le trésorier finance pour la despence mad., par cha. jour v s. iiij d., val. xvi s.

5 *mars.* — BEAUTÉ.

Paneterie. — xiiij douz. de pain, dont il chiet pour petit pain vii douz., pain de commun viij ˣˣ xvi douz.

Achat, c douz. de pain, la douz. xx d., val. viij l. vi s. viij d.

iij douz. de pain anglois vi s.

Lectues et cresson vi s.

Oblées iiij s.

Echansonnerie. — *Vins de Nevers, de St. Poursain et de Beaune.*

xx lt. de sucre à faire ypocras, la lt. viij s., val. viij l., du quel on a despensé huy ij lt. — *Dep.* xxi *muis* xv *set.*

Cuisine. — *Poisson de toute sorte.*

Louaige de plusieurs vaissiaux de cuisine xxxij s.

Fruiterie. — *Dep. en cire.* Torches vii ˣˣ vi lt. Chandelles xx mestiers xxxvi lt.

i quarteron de poires de Quierville xij s.

A xxx varlez qui ont tenu torches devant le roy x s.

Somme de cire depensée ij *c.* xi *lt.*

6 *mars.* — BEAUTÉ.

Paneterie. — xij *doux. de pain pour les chiens.*

iiij muys de froment, mesure de Paris, délivré à Jehan de Millau pour fere pain de bouche, le sext. xii s., val. xxviij l. xvi s.

Cuisine. — Pour epinoiches xii d. (*épinards*).

Louaige de iiij douz. d'escuelles d'estain pour le jourdhuy iiij s.

ii paniers d'osiers que ceulx de la sausserie ont retenus pour mettre la vaisselle vi s.

Digitized by Google

Cuisine. — Pour le cuivre et façon d'un signet fait aux armes de mad. pour signer la vaisselle de la sausserie viij s.

A i varlet qui, par ij jours, a signé dudit signet plusieurs vaisseaux d'estain v s.

Pour vi escuelles d'estain perdues xiiij s.

Ecurie. — Jh. varlet d'ausmosne de mons. le comte qu'il a paié pour i serrure pour i des coffres de la chapelle dudit mons. le comte v s.

Pour faire amener monnoie sur un cheval de Paris à Beauté iij s.

A Passepasse qui a jué devant mad. par commandement de madicte dame xxxij s.

Fourrière. — Jehan de Buxeuil qu'il bailla à mons. le comte de Nevers pour offrir aux reliques de mons. saint Denis de France, le xxv^e^ de février, xvi s.

Aux reliques de mons. saint Mor, le xxvij dudit février, xvi s.

Thomelin le harpeur pour ses gaiges pour viij jours huy inclux quil a demoré à Paris, du commandement mons. le comte, pour apranre à chanter, par jour ij s. viij d., val. xxi s. iiij d.

7 *mars*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — Bourraiche, epinoiche et perresin pour mons. le comte et mademoiselle.

iii pintes cresme pour nos dits seig^rs^ vi s.

*Quelques articles de viande pour les dits seig^rs^* (8 et 9 *id.*).

Fourrière. — Pour buer xxiiij paires de draps de la fourrière viij s.

8 *mars*. — BEAUTÉ.

Fruiterie. — Un quarteron de poires de Viereville x s.

Ecurie. — i escritoire à escrire la livrée des chevaux vi s.

Fourrière. — Pour i c. de feurre pour fere lit en la chambre ou mons. le comte a esté baignez à Beauté et pour la voiture xx s.

9 *mars*. — BEAUTÉ.

Cuisine. — iiij alôzes freisches xxxii s.

Un marsouin c s.

i sac de hanons (*poisson*) iiij s.

Pour poisson que mad. ha fait aujourdhuy achater en retournant de saint More x s.

Ecurie. — Pour un char tout neuf pour la garderobe mad. garny de iiij roues de fust ix l. xii s.

Pour ij c. lxviij lt. de fer d'Espaigne en bandes et en cloux par terre, la lt. x d., val. xi l. iij s. iiij d.

xiij fers d'aissel et iiij hences xi s.

Digitized by Google

Ecurie. — Pour embattre les iiij roues dudit char xvi s.

Une grant cheville de fer viij s.

Pour ferrer les lymons les armons et les ij selles xxiiij s.

Pour iiij hurtours iij s.

Pour ferrer les deux ratelliers, pour demi c. de grans cloux chapelez pour clouer les ais du fons dudit chariot viij s.

ij fronches de fer mis au train dudit chariot viii s.

iiij autres chevilles de fer, pour ij torillons, iiij crampons et iiij arceaux de fer xviij s.

Pour vi lt. d'oing pour oindre ledit char et celli des jumens vi s.

Pour porter ladite ferrure de la place Maubert à la Bastille St. Denis ij s.

Jehan Mignot pour don à luy fait pour paier oignement pour sa jambe xvi s.

Fourrière. — Pour buer les draps linges de mons. le comte par iij fois et pour estoupes pour son retrait vii s.

Mons. le comte envoie à Paris porter haiches de part ledit mons. le comte à mons. de Valois ii s. viij d.

Aumones en alant à St. Mor xiiij s.

10 *mars.* — BEAUTÉ.

Echansonnerie. — Vin viez pour mad. le muy c s. par.

Ecurie. — *On delivre du setier mesure de Paris à 16 chevaux.*

Pour boteler pour i jour xx d.

Jeh. Lucot quil y est donné pour aler en Bourge voir sa femme qui naguere est accouchée de ij fils xxiiij s.

11 *mars.* — BEAUTÉ.

..... Jehan de Bar pour soi faire purgier d'aucune maladie quil a ij s. viij d.

Fourrière. — i c. de poires à cuire xvi s.

ij c. de pommes pour servir sur table xij s.

vi lt. figues de meniques pour mad. xii s.

vi lt. de dates pour garnison xii s.

12 *mars.* — BEAUTÉ.

Cuisine. — xvi lancerons pour chandenier lvi s.

Viande pour M. le comte.

xij lt. de figues pour fere caillez et fricture xii s.

Ecurie. — i lt. de drante, i lt. de tormentine, i lt. d'uile brin ix s.

Au clerc du curé de Fontenay pour l'ieaue benoite, par commandement de mons. xvi s.

Digitized by Google

Pour une bourse de cuir de cerf à mettre les crochez et le marteau pour la chapelle de mons. le comte v s. iiij d.

18 *mars.* — BEAUTÉ.

Ecurie. — ij millers de boteaux de foin, le cent xiiij s., val. xvij l. x s.
Une douze de parchemin rez à fere les escroes xii s.
Une boutoille plainne d'ancre ij s.
Fourrière. — A ij compaignons de Paris qui ont chauffées les estuves de Beauté pour mad. xlviij s.

14 *mars.* — BEAUTÉ.

Thomelin le harpeur pour ses despens par viij jours, commen. le vii de ce mois et feniss. huy, quil a demouré à Paris pour apranre à chanter, par jour ij s. viij d., val. xxi s. iiij d.

15 *mars.* — BEAUTÉ.

Paneterie. — Pour i baril neuf à mettre la moustarde xvi s.
Fourrière. — iij bourses de cuir neuf avec crochez dentelez, ij sont pour mad. et l'autre pour mademoiselle xxiiij s.
Pour rappareiller les tables et treteaux (*loués*) v s.

16 *mars.* — BEAUTÉ.

Cuisine. — xxv tenches lxiiij s.
Ecurie. — ij lt. de verdegris, i lt. de couperose, iiij onches de sanc de dragon et d'aloens, pour tout xv s.
Fourrière. — Guill... pour sa paielle en quoy lon a mis chauffer la cire de la fruitierie, por le temps que mad. a esté à Beauté iij s.

19 *mars.* — SENLIS.

Ecurie. — ij quartes de cerises pour les dames ij s.
Cuisine. — i tonelet à mettre galantine iiij s.

20 *mars.* — COMPIÈGNE.

Ecurie. — xx sextiers d'avoine mes. de Compiegne fais. mes. de Paris x sextiers et demi, le sext. v s. viiij d., val. cxiij s. iiij d. — *Delivré à* 92 *chevaux et* 78 *surcrois.*
Pour une serrure pour le coffre du curre de mad. vi s.
Attache et liz dans les auberges de l'Angèle, du Mouton, du Cardinal, de la Tasse, de la Tournelle, de la Fleur de Lys, de St. Martin.

Digitized by Google

Depens de vi chevaux pour le char de mademoiselle, pour chacun cheval ij s., val. xii s.

Attache de ij chevaux de prise ij d.

Fourrière. — Desroy dhostel et don de maisnie xxxij s.

21 *mars.* — NOYON, NELLES.

Ecurie. — Pour la disnée de cx chevaux, pour chacun viij d., val. lxxiij s. iiij d.

xlv setiers d'avoyne mes. de Neelle, le sext. xviij d., val. lxviij s. iij d., de laquelle on a livré pour la souppée à xlix chevaux, et fait lxiiij surcrois, et delivre lon du sext., dicte mesure de Neelle, ij chevaux.

4 *chevaux pour mad. de Beauval. On trouve les hôtels de la Corne de Cerf, l'Echiquier, la Couronne, le Lion, de la Clef.*

22 *mars.* — PERONNE.

Paneterie. — *Les chiens ont* 6 *douz. de pains.*

Ecurie. — lxx sest. d'avoine mes. de Peronne, le sest. ij s., val. vii l. — Delivré a vii ˣˣ chevaux, et fait iiij ˣˣ et ij surcrois et delivre l'on du sestier à iij chevaux.

L'oste du cheval pour despense de xv chevaux des ij chars brannans xxx s.

A i prestre qui a chanté messe devant mad. viij s.

i crampon pour le curre de mad. viij s., ij aneau de fer pour le char de mademoiselle ij s.

Boulard pour faire rempiecer ses houseaux iiij s.

23 *mars.* — PERONNE.

Extraordinaire. — *Chariots de Paris à Arras. — Garderobe de mad.* 2 *chars à* 6 *chevaux. — Id. de mad. et mad*ˡˡᵉ 2 *chars à* 8 *chevaux. — Id.* 1 *char à* 6 *chevaux. — Garnisons de la cuisine,* 2 *charettes à* 7 *chevaux. — Une charette à* 4 *chevaux pour la sausserie. — Les joyaux de mad. une charette à* 6 *chevaux. — Garnisons de la paneterie une charette à* 5 *chevaux.—Garnisons de mad. de Sully, un char à* 5 *chevaux.—Garnisons de l'échansonnerie, un char à* 5 *chevaux.—Id. de la fruiterie, une charette à* 5 *chevaux. — Chevaux de renfort* 5. — *Un cheval pour amener* 2 *barils de vin. — Id.* 6 *chevaux. — De la fruiterie du comte de Nevers, un char à* 4 *chevaux.—Total* 73 *chevaux.*

A un cordelier de Compiègne xxiiij s.

Aux jacopins de Compiègne xvi s.

Aux nonains de St Jehan dudit Compiègne viij s.

Aux cordeliers de Neelles qui ont chanté messe dev. mad. xvi s.

Digitized by Google

Avril 1385.

22. — NOYON.

Paneterie. — Pour herbes xvi d. (*salade*).

Cuisine. — Pour oisille et perressin xvi d.

Ecurie. — Despens de tout le jour de xliij chevaux de mad., compris les chevaux de son curre, litière, d'un chariot et ij somiers de la chapelle, pour chacun cheval ij s., val. iiij l. viii s.

Souper de vi chevaux, pour chacun cheval xvi d., val. viij s.

Henry de Branduit pour ataiche de iiij chevaux et hostelaige de iii lis pour les enfans de Bresbant xiij d.

i mors de bride pour i des sommiers et ij gourmetes iiij s.

i^e douz^e de peaux de parchemin à faire les escroes de la despense de l'hostel xii s.

A iiij hommes qui on chargié les chariots de la garderobe iiij s.

23 *avril.* — FRESNOY.

Paneterie. — Feu pour iij cheminées à la disnée x s.

Cuisine. — A Codun buche à faire le disner xij s.

Charbon à faire le diner et le souper xxij s.

Fruiterie. — Pour une espée à coper la cire iiij s.

Ecurie. — Attache de v chevaux du chariot des dames et un lit viij d.

Id. xiij chevaux du curre et litiere de mad. xiij d.

x chevaux du char de la chapelle et les jumens et iij liz xix d.

Jehan de Buxeuil qu'il a paié pour i poulain à qui les levriers de mons. le conte ont aujourdhuy mangé les cuisses d'arriere xvi s.

Fourrière. — Pour i c. demi de gleus de feurre xii s.

A vi aides qui ont édié à nettoier les chambres de mons. le conte et mad. la contesse de Nevers vi s.

Pour aumosnes pour mad. xvi s.

A ij pauvres frères meneurs xxxij s.

Pour charier buches, tables, treteaux iiij s.

Au Fresnoy pour desroy d'ostel et don aux mesnies d'icelly xxiiij.

Mai 1385.

4. — CONFLANS.

Echansonnerie. — xiiij douz. de voirres, la douz. iij s., val. xlij s.

iij paires de flacons d'acier pour l'échansonnerie xxxi s.

Cuisine. — v buefs faisant leurs compte, val. xv l.

Digitized by Google

iiij ˣˣ xv moutons, p. x s., val. xlvij l. x s.

xviij porcs, p. xxiiij, val. x l. xvi s.

54 *cochons*, 148 *lapereaux*, 40 *chapons*, 1,160 *poulailles*, 4,400 *œufs*, etc.

i flische de lart à potaige xxij s.

iiij bandes de lart a larder cxii s.

Façon de xl grans pastés de chapons v s. iiij d.

Id. xx douz. de pastés de buef xxxii s.

18 *douz. de darioles*, 24 *de ravioles*.

Pour façon de lestunes et ordetes xxiiij s. (*au pâtissier*).

Id. iij douz. de pastez pour banqueter iiij s. ix d. ob.

Fleur à fere doureures vi s.

xxiiij pintes de cresme xlviij s.

xxij setiers de lait xliiij s.

Louage de 40 *douzᵉˢ d'ecuelles d'étain*, 14 *de plats*, 6 *pots de cuivre*, 3 *mortiers et* 6 *trepiers* xvi *s.*, 8 *tables, tréteaux, caneaux.*

Por façon de broichetes xi s.

Façon de xl peis d'Espaignes.

A xviij varles qui ont aidié en cuisine xviij s.

Pour iiij c. iiij m. d'eufs, le mill. l s., val. xi l.

xxxij fromaiges xvi s.

Fruiterie. — Somme de cire depensée ij c. lv lt.

En ij cierges que l'espousé et l'espousée offrirent à la messe ij lt.

A xxxvi varlez qui ont tenu torches devant le roy xij s.

Fourrière. — Pour herbe à mettre par la salle et les chambres xvi s.

v grans crampons pour tendre le ciel viij s.

En récompensation de vi tables et vi paires de treteaux qui ont esté brisiés par le milieu xl s.

A iij varlets qui ont porté bois pour les cheminées et tendu les ciels viij s.

iij pieces de mairien pour tendre le ciel du roy xxiij s.

Louage d'une quantité d'objets pour le séjour du roi.

5 *mai.* — CONFLANS.

Extraordinaire. — *Epices.*

Paneterie. — Pour pain anglois apporté pour ce que il cuidoit que monsʳ disnast à Conflans viij s.

Cuisine. — ij c. de celeris xxiiij s.

6 *mai.* — CONFLANS.

Paneterie. — 5 *plats et* 4 *ecuelles perdus le jour précédent.* — 16 *douz. de pain pour les chiens.* — *On fait venir* 19 *queues de vin de l'hôtel d'Artois qu'on encave dans la maison du procureur du roi de Corbeil après les avoir amechies.*

Digitized by Google

Cuisine. — Une serrure à ressort iiij s.

Ecurie. — Le curé de Conflans pour ataiche de ij chevaux des confesseurs de mad. iij d.

Attaiche de xxiiii chevaux du char de Jeh. Mignot, du char de mons. le conte, et de celui de mademoiselle sa femme xxiiij d.

A Jeh. de Pisy pour iij cornes pour les escriptoires de Jehan de Vrechy, de Robelot et la sienne ix s.

8 *mai.* — CONFLANS.

Ecurie. — Pour iij canivets pour Jh. de Verchy pour luy et pour Robelot xvi s.

..... Pour un jour qu'il a esté à Paris pour faire chanter messes pour feu Duret v s. iiij d.

Fourrière. — xii faiz d'erbe, le faiz viij d., val. viij s.

9 *mai.* — CONFLANS.

Ecurie. — Thevenin, varlet des bastards de Flandres, quil a paié pour l'hostel desdiz bastards, du vendredi xxvi jour de mars jusques adont que mad. sen parti, et pour leur hostel sur le chemin d'Arras à Conflans etc. Pour tout xlvi s. viij d.

10 *mai.* — CONFLANS.

Fruiterie. — iiij cierges et iiij torches pesant ensemble xxxvi lt. pour faire l'obsèque de feu Duret, valet de chambre de mons., et de mons. le conte de Nevers, chascune lt. iij s., val. cviij s., le quel obsèque fut fait à Paris en l'eglise de St. Paul.

Ecurie. — i liz et ij chevaux pour Hennequin et Thomelin (*le harpeur*) v d.

11 *mai.* — CONFLANS.

Fruiterie. — viij cierges pour la chapelle de mad. x livres.

Ecurie. — Frere Jehan, compaignon du confesseur de mad., pour plusieurs menues choses par lui dépensées en une maladie que naguaires a eu x s. iiij d.

Pour lumiere aux chevaux de mad. ij s.

Pour lumiere aux chevaux de mons. le conte xvi d.

Mess. Jehan de Poques qui a baillé à mad. pour aujourdhuy offrir à la messe xvi s.

Fourrière. — ij serrures pour i des coffres de mons. le conte xij s.

15 *mai.* — CONFLANS.

Paneterie. — Levain pour fere bouchet pour mad. xii d.

Echansonnerie. — Vin des garnisons du roy, du vin de Bar sur Albe viij sext.

Digitized by Google

Cuisine. — Pieressin, ysope et sauge vi s.

Fourrière. — Louaige de iiij paires de linceaux par ii jours v s. iiij d.

xii faiz d'herbes pour les chambres et la sale viij s.

ij douz. de cruches pour les chambres xvi s.

16 *mai.* — CONFLANS.

Cuisine. — Pour lx pieces de buef lx s.

Fruiterie. — xvi poires de Quiereville xvi s.

Ecurie. — Coton à emploustrer joyaux pour mad. viij s.

Fourrière. — Herbes pour les chambres et la sale iiij s. (Les 17, 18 et 10 *id.*)

Extraordinaire. — *Extraordinaire d'épices pour garnison de cuisine.*

17 *mai.* — CONFLANS.

Echansonnerie. — i estieu de cuir pour les bacins dorés de parement de madame xl s.

Cuisine. — Porée nouvelle, persin, sauge, sariette, espinoiche nouvelle pour mad. iiij s.

Fruiterie. — ij c. de pomes xxxij s.

Ecurie. — Jehan du jardin pour pois en cosse nouveaux quil a aujourdhuy présenté à mad., pour don à lui fait xvi s.

18 *mai.* — CONFLANS.

Échansonnerie. — Pour tirer ii queues de vin raissez hors de la cave de l'ostel d'Artois pour amener à Conflans ii s.

Cuisine. — vi chapons de haute gresse, piece vi s. val. xxxvi s.

Écurie. — i boistelete plaine de vernis et por i ponce à poncier le parchemin xij d.

19 *mai.* — CONFLANS.

Paneterie. — Loyset des rues pour herbes xvi d. (*Il était chargé de la salade.*)

Écurie. — Une boiste d'onguement pour guerir les piez à ij haquenées de mad. vi s.

Fourrière. — i fons pour fere ens l'yaue benoite la feste de la Pentecouste vi s.

ii sacs et ij sendriers iij s.

Cendres pour xv jours de ce présent mois v s.

20 *mai.* — CONFLANS.

Echansonnerie. — Une vrille à forer le vin ij s.

Cuisine. — iij miller d'eufs, le cent v s., val. vii l. x s.

Fourment à faire fourmentée ij s.

Digitized by Google

Fruiterie. — xxv livres de cire pour faire cierge pour tenir les fons à la solempnité de la Pentecouste lxxij s.

Façon dudit cierge et portaige d'icelui x s.

xii cierges pour la chapelle xxiiij lt.

Fourrière. — Jehan de l'ausmosne quil a paié pour les mennes offrandes de mons. le conte pour tout le mois d'avril, pour chacun jour iiij d., val. x s.

21 *mai.* — CONFLANS.

Cuisine. — ij beufs faisant iiij^{xx} pieces iiij l.

Ciboules nouvelles ij s.

Fruiterie. — ij c. de pommes xxxij s.

Fourrière. — Pour vi chapeaux de roses vermeilles pour mad., piece v s., val. xxx s.

Pour oublées pour roses blanches et pour estoupes pour jetter parmi la chapelle à heure de la grant messe viij s.

22 *mai.* — CONFLANS.

Fruiterie. — Pour frezes nouvelles pour mad. viij s.

Ecurie. — Jos. Thion pour aler quérir à Paris maistre Guybert (*phisicien*) du commandement de mad. et l'amener par yaue à Conflans et ramener audit Paris viij s.

Fourrière. — vi faiz dherbes pour les chambres iiij s. (23 *id.*)

23 *mai.* — CONFLANS.

Echansonnerie. — Pierre Chopine pour ij m. iiij sest. de vin françois, le m. xl s., val. vi l. x s.

Cuisine. — Une serrure neufve et ij clefs à la bucherie iiij s.

Ecurie. — iiij mains de papiers à escrire lettres pour mad., la main xx d., val. vi s. viij d.

i lt. et demie de cire vermeille à sceler lettres viij s.

24 *mai.* — CONFLANS.

Fourrière. — Esponge pour m^{lle} de Nevers vi s.

Colin Mulet pour le desroy de son jardin quant l'on fist les nosses de Montaubant, et pour i mur que celui jour luy fu abatus pour ce, du command^{t} de mad. xxxij s.

26 *mai.* — CONFLANS.

Echansonnerie. — i sercle neuf de fer et ij blouques neufves à ij barils de l'echansonnerie et pour recimenter vi autres barils xiij s.

Digitized by Google

Cuisine. — Un panier de moules xx s.

Vendoises, perches et barbillons xxxij s.

i setier de let ij s. — Une pinte de cresme ij s.

Fruiterie. — i pinte d'uile à fere cierges ij s.

Ecurie. — Thibaut le Grant et Perrin Randon, acoustreurs, pour acoustrer le dit foin ou bateau viij s.

Colin le charron pour i alonie et i timon, i aissey, xxiii fretez et iiii broches de boiz pour le curre de mad. pour les chars de mons. le comte et de madamoiselle xxi s.

Fourrière. — Louaige d'un cuvier ij paelles et trepier et ij chaudières pour faire les bues de mad. viij s.

27 *mai.* — VILLENEUVE-SAINT-GEORGE.

Paneterie. — Herbe pour les chambres et la sale iiij s.

Roses pour la chambre de mad. ij s.

Fourrière. — iiij valez qui ont nétoié les chambres ou chastel de Corbeil par iiij jours par jour, por chacun xvi d., val. xxi s. iiij d.

Varlet.... pour torchier les liz et mettre les chambres à point.

Ecurie. — *Au départ de Conflans, on compte* 367 *chevaux, dont* 24 *à la duchesse,* 24 *au comte,* 12 *mad. de Nevers,* 12 *mad. de Sully,* 9 *pour le curre,* etc.

Pour i cainture doré, pour i breil et i douz. d'aguillettes pour Guill. Fouet (*fou*) pour tout viij s.

Mess. Jeh. Esperon quil a payé pour aporter l'orloige de mad. de Conflans à Corbeil xvi d.

Huguenin, valet des levriers de mons. le conte, pour les despens de lui et deux autres varlet et de v levriers de mons. le comte, par iij jours que ledit Huguenin a esté a la chasse, pour tout xv s. iiij d.

28 *mai.* — CORBEIL.

Echansonnerie. — Pour relier ij poinssons de vin ij s.

Cuisine. — Fourment à faire fourmetée xvi d.

Fruiterie. — vi cierges pour la chapelle vi livres.

Auberges à Corbeil, des Créneaux, du Cerf, de la Teste noire, de la Coupe, du Dauphin, St. Martin, de l'Escu de France, du Coq, du Cigne.

29 *mai.* — CORBEIL.

Cuisine. — ij buefs fais. leur compte vi l. (30 *id.*)

Rosses et barbillons (*poissons*) vi s.

Fourrière. — Verges pour garnison à nettoier les robes de mons. le conte xij s.

Echansonnerie. — *On porte à la chasse* i *muid et* vi *setiers de vin.*

Digitized by Google

30 *mai*. — CORBEIL.

Fourrière. — ij aneaux de fer et iiij verueilles pour les coffres de la chapelle de m^r^ le conte et pour rapareiller l'un des coffres iiij s.

Pour xx grans chapeaux de roses, piece viij d., val. xiij s. iiij d.

Pour xviij autres chapeaux petis, piece viij d., val. xij s.

Pour iij aides qui ont porté feurre par les chambres iij s.

31 *mai*. — CORBEIL.

Paneterie. — *On porte à la chasse* 12 *douz. de pains; les chiens en ont en outre* x *douz.*

Ecurie. — Dépense de v faucons par xxxi jour de ce mois, por jour ij s. vi d., val. lxxvij s. vi d.

A.... pour i faucon du vidame de Chartre quil garda par viij jours iiij s.

xxxi gelines pour ij faucons par xxxi jour de ce mois xxxi s.

Mention de 6 *autres faucons.*

Fourrière. — iiij chapeaux de roses pour mad. v s. iiij d.

xiij chopines de let de chievre pour mons. le conte, de l'ord. de ms. Jehan de Poissy, xiij s.

M. J. Esperon pour menues offrandes pour mad. par xxv jors de ce mois viij s. iiij d.

Juin 1385.

1. — CORBEIL.

Cuisine. — iij beufs faisant iiii^xx^ x pieces iiij l. x s.

Fruiterie. — Frezes et cerises iiij s.

Ecurie. — i c. de mereaux pour compter et jeter la despence v s. iiij d.

A iiij compagnons qui ont porté les coffres du chastel au bateau ij s. viij d.

Pour i varlet qui garda de nuit les dit coffres au batel xvi d.

Fourrière. — i c. de fouées pour alumer le feu es chambres x s.

Louaige de ix grans liz, chacun iiij d., val. iij s.

xv autres liz garnys de couvertures, chacun ij d., val. ij s. vi d.

xv autres liz garnys de draps et couvertures, chac. iij d., val. iij s. ix d.

xvi chapeaux de roses mis au batel du roy et de mons. x s. viij d.

ij paniers de roses, l'un mis oudit batel et l'autre ou chastel iiij s.

ij varlets qui ont porté le feurre ou batel, dont on a faiz les liz pour le roy et monsg^r^ xvi d.

i paire de chausses et de sauliers xvi s.

Digitized by Google

2 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — ij pieces de bois à faire ij treteaux pour le dressoir de la sausserie xii d.

iij fortes ays à faire dressoir en la cuisine xxiiij s.

iii grosses pièces de bois pour soustenir le dit dressoir et pour la fasson d'iceluy xvi s.

..... Pour rapareiller et remettre à point plusieurs chaudières, pos, paeles, chauderons et autres vaisseaux de cuisine, par marché fait à lui iiij l.

Pour i greil neuf pes^{t}. lxxv lt., la lt. xij d., val. lxxv s.

3 *juin.* — CORBEIL.

Ecurie. — Estienne varlet de l'aumosne quil a paié à Conflans pour refaire iij seaux qui estoient rompus pour l'aumosne liij s.

Fourrière. — Pour iiij grans chapeaux pour mad. ij s. viij d.

Jehan le Normant pour la soupée de lui et du varlet des sommiers de mons. le conte quil sont alé devant à Viry (?) pour tendre la chambre dudit mons. le conte quant il fu à la chasse ij s. viij d.

4 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — Pour ij cheverons de bois pour estechier dedans Seyne à faire i pont pour puissier l'iaue pour la cuisine iiij s.

5 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — ij buefs faisant iiij ^{xx} pieces iiij l.

Fourrière. — viij chapeaux de roses pour mad. v s. iiii d.

Corde à tirer yaue pour les baings que mad. vuet à Corbeil xvi s.

6 *juin.* — CORBEIL.

Echansonnerie. — Du vin de Beaune qui s'est meufait i m. viij sest. (7 *id.*)

Ecurie. — Pour aporter (*de Paris*) i selle, i harnas de cheval pour mons. le conte et un houseaux, esperons et autres menues choses nécessaires au dit mons. le conte x s. viij d.

xii chenestres pour les chevaux de mad., piece viij s., val. iiij l. xvi s.

iij dous. de longes de fil ladons viij s., val. xxiij s.

xij longes de cuir xvi s.

xii gourmes garnies de chaines xvi s.

Ecurie. — ..... A lui pour ses despens pour giste qu'il est alez de Corbeil Conflans pour ensoter une jument qui là est demourée, du coman-

Digitized by Google

dement de Guiot d'Orges xvi d. (*On voit précédement une jument suivie de son poulain.*)

A plusieurs aides qui lui ont aidié à plusieurs fois à chargier et dechargier les chambres de mad. vi s. iiij d.

Fourrière. — viij chapeaux de roses pour mad. v s. iiij d.

Aux varlez qui ont aportes de Hesdin à Corbeil ij gelines d'Inde et ij pertrix privées que mad. a mandé à estre aportées, par comandement de madame baillé au diz varlez lxiiij s.

A une povre damoiselle que madame a fait donner pour Dieu xvi s.

7 *juin.* — CORBEIL.

Echansonnerie. — Pour i tonelet pour mettre bouchet et pour i soillon à mettre reffroidier vin pour madame viij s.

Cuisine. — ii buefs faisant iiij ˣˣ x p. iiij l. x s.

Ecurie. — J. Mignot pour ses desp. pour iij jours et demi qu'il a esté à Paris, du commandement de Guiot d'Orges, pour faire rapareiller le chariot de paremant de mad. ix s. iiij d.

Fourrière. — A i povre mercier du comand. de mad. iiij s.

Guillemin Coutée cousturier pour xii aunes de toille à faire i grant sac à mettre le lit et le lange de mons. le conte et de mademoiselle, chascune aune ij s. viij d., val. xxxij s.

8 *juin.* — CORBEIL.

Gillote la cousturière pour la façon de xxxij fleurs de lys assises en xvi touailles pour l'ostel ij s.

Cuisine. — ij beufs fais. iiij ˣˣ x p. iiij l. x s.

Fruiterie. — Pour ij c. xxxiij lt. de cire au pois de Paris pour garnison, le cent xiiij lt. viij s., val. xxxiij l. xij s.

Ecurie. — Loyset le barbier pour ses despens et de son cheval pour i giste quil a esté à Paris querir i surgien pour mad. de Sully qui estoit blechié ij s. viii d.

Pour herbe menue à rafreschir la chambre de mad. pour vi jours ij s.

9 *juin.* — CORBEIL.

Echansonnerie. — Jh. de la Saussoie pour redressier ij aiguières et resauder le couvercle à i pot dargent et pour rembrunir le gobelet de mad. iiij s.

Ecurie. — Du comand. de monsgr, à i varlet qui lui a presenté vi chapons gras de part la feme Moreau de Dissy xvi s.

Fourrière. — Pour xiii pintes de miel à faire bochet pour mad. la pinte ij s., val. xxvi s.

Digitized by Google

10 *juin.* — CORBEIL.

Echansonnerie. — Vin de Beaune meffait ij muis.

11 *juin.* — CORBEIL.

Paneterie. — 100 *doux. de bon pain de bouche*, 260 *de commun;* 20 *douz. pour les chiens.*

Echansonnerie. — *Vin de St. Pourçain; de Bar sur Aube.* — *En tout* 25 *muids, dont* 1 *pour la cuisine et* 1 *de reste.*

Cuisine. — v buefs faisans xii ˣˣ p. xii lt.

74 *moutons,* 1 *porc,* 18 *veaux,* 510 *poulailles.*

Ecurie. — Pour mener en i bateau sur la rivière mess. Jeh. Potier et les maistres d'hostel de mad. de Corbeil à Paris, mons. en alant à Melun iij s.

Fourrière. — Pour viij douz. de chapeaux de rouses pour le roy et nos seigneurs et dames xxxij s.

Pour vi oingnes pour les chambres iiij s.

Herbes pour les chambres et sale iiij s. *id.* vi s.

Pour plein panier de rouses pour les liz du roy et de mons. de Valois ij s. viij d.

Jh. Lescot quil a paié à Villevesque, ou madame fut l'autre jour esbatre, pour pain vin et cerises v s.

A i varlet qui lui apporta, de part le roy, i venoison de cerf xxxij s.

Extraordinaire. — i papier d'or fin pour fere entremez lxiij s.

i autre papier d'argent xvi s.

ij lt. d'orquanette xvi s.

vi aunes d'estamine xii s.

12 *juin.* — CORBEIL.

Paneterie. — Pour fleur à faire pain anglois pour monsgr iij s.

Cuisine. — ij buefs et demi fais. vii ˣˣ p., val. vii l.

Pour i tonelet à mettre i esturgeon que le roy donna le jour précédent à mad. et pour i serrure et ij fretez mys en icelli x s.

ix sest. de vin aigre dont les viij sest. ont esté mis pour l'esturgeon, le sest. v s. iiij d., val. l s. viij d.

Pour ables et autres poissons ij s. viij d.

Fourrière. — A une povre fame que mad. a fait don pour Dieu pour ce quelle gisoit d'enffant xvi s.

13 *juin.* — CORBEIL.

Paneterie. — Pour fasson de vii fleurs de lis assises en vij petites ouailles et pour recoudre les nappes et les sas de la panetterie ij s.

Digitized by Google

Cuisine. — iij buefs faisant viii^{xx} p. viij l.

Pour rapareiller la chaudière de la sausserie xvi d.

Ecurie. — Beaupère, confesseur de mad., pour plusieurs menus fraiz par lui faiz en sa maladie quil a nagaires eu, pour tout xij s. viij d.

Fourrière. — Mess. Jeh. Esperon quil a paié pour i cadran de leton viij s.

A lui pour i anneau de fer pour i des coffres de la chapelle de mad. xvi d.

14 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — Pour ij grans troittes et iiij^{xx} pieces de rost (*poisson*) xl s.

i douz. de rost et autre blanc poisson v s.

Ecurie. — Messire Jaques de Serin pour ses despens de lui, iij varlez et iij chevaux, par iiij jours, en venant de sa maison de Bourg^{e} devers mad. à Corbeil, par jour xxi s. iiij d., val. iiij l. v s. iiij d. par.

Fourrière. — Por i offrande que mons le conte a huy fait à St Souspire xvi s.

Jh. le roy pour faire ij fourmes de bois en la chapelle à mettre reliques sus, et i chandelier à metre les cierges viij s.

15 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — ij buefs fais. iiij^{xx} p. iiij l.^{s}

xii moutons mis en sel pour garnison vi lt.

vi boisseaux de sel dont les iiij ont été emploiés pour saler moutons, le b. vi s. viii d., val. xxxiij s. iv d.

Ecurie. — Jh. de la Male pour ses despens et de son cheval pour i jour quil a esté à Paris pour faire venir maistre Jehan le phesicien v s. iiij d.

Fourrière. — Thevenin, varlet de bastars de Flandres, quil a paié pour faire laver les testes et rougner les cheveux aux diz bastards par plusieurs fois, depuis Pasques jusques au jour dhuy, viij s.

.... Pour faire baigner et estuver les diz bastars par ledit temps vi s.

.... Pour ii paires de gans de chien pour les dessus dits vi s.

.... Pour faire garnir et rapareiller iiij paires de chausses pour eux viij s.

16 *juin.* — CORBEIL.

Ecurie. — Despens de bouche d'un palfrenier du roy et ij autres aveuc ly qui sont venu à Corbeil pour presenter i jenet à mons. le conte de part le roy, pour i giste et i disn., vi s.

Fruiterie. — iij pomes d'orenge et vi poires de Quiereville pour mad. xl s.

Digitized by Google

17 *juin.* — CORBEIL.

Cuisine. — Pour fillardeaux (*poisson*?) pour les femes iiij s.

Pour ij tonnelets à mettre le demorant de l'esturgeon que le roy donna à mad. vi s.

Fourrière.—Pour viij lignes à peschier poissons, achatées du comandement de mad., pour mons. le conte et ses enfans iiij s.

24 *juin.* — MUXY-L'ÉVÊQUE, CHATILLON-SUR-SEINE.

Sallaire de la charette à ij chevaux qui ont amené les selles de parement de mad. et autres garnisons de la garderobe de Troyes à Muxy, par i jour et demi et pour son retour pour i jour xv s.

Fourrière. — A lhoste de mad. à Chastillon pour le desroy de son hostel xxx s. et pour don de mesnie x s.

25 *juin.* — CHATILLON, VILAINE.

Echansonnerie. — Vin de la garnison faite au chastel de Vilaines que le roy y devoit venir, en la garde du châtelain, du vin de Bar sur Aube iij m.

Cuisine. — i buef faisant l pieces l s.

vi sallignons vii s. vi d.

i miller d'escuelles de fust, vi cuillers et vi pesteaux de bois, de la garnison faite pour le roy.

27 *juin.*

Paneterie. — iij émines ij quarteranches de blef delivré à Jh. de Lantenay pour faire pain de bouche, l'émine tauxée lx s., val. ix l. vij s. vi d.

On amène beaucoup de vin de Talant à Dijon et à Rouvres.

30 *juin.* — DIJON, ROUVRES.

Fourrière. — Pour fleur à faire papin pour Anth. monsieur v s.

Euf frais pour tout ce mois pour mes damois^lles^ Catherine et Bonne.

i charette d'estrain nouveaul v s.

vii charette de feure xxiij s. iiij d.

En tout 21 *charettes de feurre.*

Juillet 1385.

2. — ARGILLY.

Fruiterie. — Avelaines nouvelles ij s.

Poires iiij s.

Ecurie. — ix emines d'avoyne mesure de Nuys, chac. emine xl s., val. xviij.

Digitized by Google

Ecurie.— Livré à vi ˣˣ xv chx et fait xxix surcrois, et livre lon de l'émine xl chevaux.

Fourrière. — Maucourant pour son venir devant par ii jours vi s. viij d.

Aumosnes pour mad. xx s.

Août 1385.

14. — DIJON.

Echansonnerie. — A maitre Lambert le physicien pour i m. de vin xl s.

Josser l'orfevre pour ij m. iiij sest. d'autre vin, le m. lxvi s. viii s., val. vij s. iij s. iij d. etc.

Cuisine. — Truffes pour mad. v s. (*d'un hᵗ de Lantenay*).

Prunes, avelonnes et grosses noiz iiij s.

15 *août*. — DIJON.

Fruiterie. — Raisins de garnison du clos de Chenoves, i benaston (*aussi banestoη*).

Ecurie. — Avoine livrée à vi ˣˣ xviij chx, et livre lon de l'émine xlviij chx.

L'oste du Chapeau rouge pour les despens de ij chevaucheurs du duc Aubert et leur ii chevaux lxxvi s. viij d.

Thevenin, varlet des enfans de Flandres, pour plusieurs choses nécessaires audis enfans xlvi s. viij d.

Une paire de chausses et souliers xx s.

Cuisine. — ij beufs faisant lx pieces lx s.

vi pintes de vinaigre blanc pour mettre en l'esturjon vi s.

16 *août*. — DIJON.

Echansonnerie. — Frère Monnot de Bronhons, trésorier de St. Benigne, pour i muy viij l. iij s. iiij d. (*vin de Talant*).

Total dépensé vii muys iij sest.

Cuisine. — ij buefs fesant lxx pieces lxx s.

xxv motons x l. x s.

i veaul x s.

lxiiij poulailles liij s. iiij d.

i porc xxv s.

xij comins x s.

vii c. d'eufs xxxv s.

Carpes, barbeaux, brochets, chevannes, loches, truites, écrevisses.

ij charettes de buche viij s. iiij d.

xxij sacs de charbon xviij s. iiij d.

Digitized by Google

Ecurie. — Sansonnot l'apoticaire pour ii livres et demie de confiturespour madlle de Nevers xviij s. iiij d.

Jh. de Vrechy quil a paié du comand. de mad. à xvi de ses varlez, tant de ses palefrois comme du curre, la litière et chars, pour avoir chausses et souliers, à chascun xx, val. xvi l.

Fourrière. — Pour xij pintes de miel à faire bochet pour mad. xij s.

i livre de coton à emplonstrer les chappaux mad. iiij s. ij d.

Une once de mortavers pour madlle de Nevers iij s. iiij d.

20 *août.* — SAINT-JEAN-DE-LOSNE, LA PÉRIÈRE.

Ecurie. — Du chatelain de la Perière iij emines et demie, mesure dudit lieu, de laquelle on a livré pour la soupée cxv chx et fait xij surcrois, et livre lon de l'émine xxxvij chx pour la soupée.

Foin à 8 et 6 sols la charette.

i espervier x s.

21 *août.* — SAMPANS.

Echansonnerie. — Le prieux de Joux pour ii m. xij sest. de vin taxé par les bonnes gens de Sampans vi l.

Vin de présent dudit prieux vi setiers.

Fruiterie. — Raisin de présent des vigniers de Sanpans iiij paniers.

Fourrière. — Eufs et oisons de présent du prieux de Joux.

ij voitures de ramée iij s. iiij d.

i charette d'erbe iij s. iiij d.

iij ays à faire selles perchiez pour les retrais v s.

Au maire de Senpans pour le desroy de son ostel et don de maisnie xx s.

ij charettes de feurre vi s. viii d.

On envoie à Dole chercher des lix.

Aumosnes pour mad. xx s.

Pour pepios (?) de c. plonc pour mademoiselle de Nevers et pour madlle Catherine et leurs gens xxv s. x d.

26 *août.* — DIJON.

Paneterie. — i pinte de moustarde ij s. vi d.

L'Esservelée pour soigner les nappes en la panetterie xv de ce mois ou elle a fait iij c. fleurs de lys xxx s.

x quarteranches de blef, l'émine liij s. iiij d., val. xxxiij s. iiij d.

iij emines vij quart. de blef mesure de Dijon, l'emine tauxée lx s., val. xl vi s. iij d. tor.

Plusieurs autres émines au même prix.

Digitized by Google

Paneterie.— Les ij vallets du four pour leurs despens de vij jours quil ont demoré à Esthenon pour faire pain tant comme mad. a demoré à faire son pelerinaige de Monrolant xxiij s. iiij d.

Cuisine. — xxxij fromentes xvi s.

Brenot le maingnien pour rapareiller plusieurs vaisseaux de la cuisine x s.

i benoste de sel rosser ix s. ij d.

Façon de xxxvi escuelles d'estain viez fait à neuf pesant xxxi livres, la livre viij d., val. xx s. viij d.

Oisselez pour l'épervier de mad. de Sully xij d.

27 *août*. — DIJON.

Echansonnerie. — iiij douz. de voirres et gobelez viij s.

Cuisine. — ij bestes faisant iiii^{xx} lt. iiij l.

Fruiterie. — Pesches et grosses noiz v s.

Pour i disner allant devant à la Perriere xx d.

29 *août*. — VERGY.

Paneterie. — *Depuis le départ du comte les chiens ont chaque jour* vi *douz. de pain.*

Echansonnerie. — viij setiers de vin, le muy lxvi s. viij s., val. xxxiij s. iiij d.

Ecurie. — iij emines et demie mesure de Vergy.

i emine d'avoine xl s.

xviij fers à cheval ferrés en son hostel xviij s.

Miel blanc pour boichet pour mad. iiij s.

30 *août*. — DIJON.

Paneterie. — Facon de ix sacs de toile pour la panetterie et pour les seingner à fleur de lys iij s. ix d.

Echansonnerie. — iij setiers de vin blanc, le m. liij s. iiij d., val. xiii s. iiij d.

De présent des habitants de la ville de Gevry, ij queuhes de vin tenant vi muis dont l'on a despensé iij m. et les autres iij muys menés à Rouvres pour garnison.

i douz. de pots de terre ij s.

Cuisine. — *Il ne paraît plus de poissons de mer. Carpes, barbeaux, brochets, bronelles* (?), *ecrevisses, meuniers, bremes.*

vii vans de charbon xi s. viij d.

Ecurie.—xi emines et vi boisseaux d'avoyne mesure de Regnaues, faist mesure de Dijon ix emines, chacune emine mesure de Dijon xl s., val. xviij l.; et livre lon de l'emine xlviij chevaux.

Digitized by Google

31 *août*. — DIJON.

Paneterie. — Le lavandier de la panetterie pour buer les nappes tout ce présent mois xiij s. iiij d.

Pour buer les nappes de mesd^lles ce p^t mois vi s. viij d.

Id. pour buer les nappes de la sausserie id. 10 *s.* — *Id. de mad^lle et Antoine monsieur* 2 *s.* 6 *d.*

Ecurie. — Cire vermeille à scéler lettres vi s. viii d.

i douz. de peaux de parchemin à escrire mandement xiii s. iiii d.

Souliers à 38 *varlets des chevaux et somiers de mad. et mad^lle, à* 4 *s.* 2 *d. la paire.*

Fourrière. — Pour relier la cuve de la chambre de nos demoiselles tout ce présent mois v s.

iiij lt. de savon pour laver certaines robes d'Anthoine monsieu vj s. viij d.

A i home qui a apporté de Monbar truffes à mad. x s.

Pour seingner aux armes de madame ij coquemars et ij bacins de laiton pour elle v s.

Marguerite la lavandiere pour son salaire ce present mois xx s.

Septembre 1385.

2. — ROUVRES.

Ecurie. — Une charette de feurre iij s. iiij d.

Fourrière. — iiij crampons mis au curre de mad. et pour rapareiller icelui v s.

A ij homes qui ont aporté le papegay de mad. de Dijon à Rouvre iij s. iiij d.

Fleur (*de farine*) pour Anthoine mons^r pour le mois d'aoust v s.

Pour aporter le brez d'Antoine mons^r v s.

3 *septembre*. — AUXONNE.

Cuisine. — i buef faisant la pièce l s.

Fourrière. — Deroy et don de maisnie à Genlis x s.

Aumosnes pour mad. xx s.

4 *septembre*. — AUXONNE.

Paneterie. — 26 *douz. de pain.*

Cuisine. — vi banestons de sel pour garnison lx s.

v c. escuelles de fust xxvi s.

Fruiterie. — *Dépense,* 21 *livres de cire.*

Digitized by Google

Ecurie. — Loste de mad. à mont Rolant pour desroy de son hoste et pour foin et avoyne depensée pour le dejeuner des chx de mad. et de mad^lle^ xxvi s. viij d.

ij emines d'avoine mesure d'Auxonne, chac. emine xxx s., val. lxxv s. et livre lon de l'emine xxxij chx.

i eschelle pour le curre de mad. iij s. iiij d.

Fourrière. — Aux vigniers de Sampans pour raisins ij s. vi d.

Aumosne xx s.

Desroy et don de maisnie à Auxonne xl s.

L'oste de l'Escusson mollet pour le desroy de son hostel en quoy l'on a tenu le disner des gens de lostel et fait la cuisine xx s.

5 *septembre.* — ROUVRES.

Paneterie. — Pain pour le boire du matin à Auxonne xx d. (*En marge*) : duquel pain mad. en a fait donner à Guiot Lesservelet, pour faire ses nosses, xij douz. de pain de bouche et xxiiij douz. de commun.

Echansonnerie. — Vin de garnison.... du quel vin mad. en a fait donner à Guiot Lesservelet iij muys pour faire ses nosses.

Pour vin pour le boire du matin à Auxonne iiij s. vii d.

Cuisine. — vij quartiers de buef faisant iiij^xx^ pieces iiij l.

A Guiot Lesservelet pour faire ses nosses xxx piesses de buef, iiij motons, ii porcs et xxiiij pollailles.

Pour iij c. moutons pour garnison, piece xx s., val. iij c l. (*On les fit venir de la Periere à Rouvres.*)

Ecurie. — Pour porter lettre à Germoles de part les maistres d'hostel x s.

Fourrière. — Mess. Jh. Esperon quil a paié pour porter l'orloige de mad. de Dijon à Auxonne, et pour raporter iceluy de Auxonne à Rouvre, vi s. iij d.

6 *septembre.* — ROUVRES.

Paneterie. — xxx douz. de pain dont ij chiet pour petit pain v douz. pain de commun cvij douz. dont les chiens ont eu iiij douz^es^.

iij pintes de moustarde vij s. vi d.

ij emines v quarteranches de froment, mesure de Dijon, pour garnison, l'emine lx s., val. vii l. xviij s. ix d.

Autre blé acheté 50 *s.* — 50 *s.* 6 *d.* — 46 *s.* — 48 *s. l'émine; une partie pour pain de bouche et l'autre pour pain du commun.*

Ecurie. — *Reparations aux chars.*

Une grant bende pour le chariot des femes etc. x s.

viij fers d'aissey pour le char de mademoiselle vi s. viij d.

Pour rapareiller ij brides de madame vi s.

Digitized by Google

Fourrière. — Dep. xv charettes de feurre pour renouveler les liz de mad. et de nos seigneurs ses enfans.

Pour iiij charettes de buche à faire feu ez chambres du chastel pour oster le malayr x s.

Frere Jehan, compaignon de Beaupère (confesseur), pour plusieurs menus frais par luy fais au mois d'aoust derrier passé pour sa nécessité vij s. vi d.

i bende mise à i des coffres de mad. iij s. iiij d.

7 *septembre*. — ROUVRES.

Fruiterie. — *Dep. en cire* 27 *livres.*

Raisins du clos de Chenove i baneston.

Fourrière. — Pour viii ouvriers de bras qui ont netoié les chambres de retrait du chastel, pour chacun ij s. vi d., val. xx s.

i pinte de vin pour lesdits ouvriers vi d.

Feurre pour les liz d'Antoine mr et nos damoiselles iij s. iiij d.

Pour iiij bouloies pour les folz iij s. iiij d.

Une petite amusette pour labbey le fol ij s. vi d.

Estienne, varlet des enfans de Flandre, quil a paié pour la garniture de vi paires de chausses pour les diz enfanz xv s.

Pour la fasson et les estoffes de ij paires de manches pour les diz enfans v s. x d.

8 *septembre*. — ROUVRES.

Cuisine. — ij millers d'eufs c s.

Poisson. Ombre, truite, loche, bresme, etc.

Pomes à faire amplumeures ij s. vi d.

x pintes de vinaigre x sols.

Ecurie. — i emine d'avoine mesure d'Auxonne xxx s.

En tout on achete xxi emine mesure d'Auxonne qui ont fait xxvi emine et demie mesure de Rouvre.

xvi voitures à xxxvij chx pour amener l'avoine d'Auxonne à Rouvre lxiij s. iiij d.

iiij chariots d'estrain xiij s. iiij d.

x etrilles à estriller les chevaux de mad., piece xx d., val. xvi s. viij d

Papiot pour aler à Germolle pour vendanger du commandement de madame v s.

12 *septembre*. — ROUVRES.

Cuisine. — Hugues, le perdrisseur, pour ix perdris vij s. vi d.

Jehan Morand de Lanthenay pour truffes vi s. viij d.

Ecurie. — Le Poupart et Thomelin, harpeurs de mons. le conte de Nevers, pour faire leurs despens en allant de Dijon à Villaine devers mondit sgr xx s.

Digitized by Google

13 *septembre.* — ROUVRES.

Fourrière. — Bois de la garderobe de Rouvre que l'on a fait abatre.

14 *septembre.* — BEAUNE.

Echansonnerie. — De l'abbé de Cisteaux i muy (*présent*).

Cuisine. — ij douz^es^ d'oisellets ij s.

iiij bans de charbon vi s. viij d.

Pour aporter pastés de Rouvre à Beaune ij s. vi d.

Ecurie. — Pour porter lettres de par les maltres dhostel de Beaune à Poligny xiij s. iiij d.

Auberges de l'Ecu de Bourgogne, de la Cloche, du Mouton, de l'Oie.

Une emine d'avoine, mesure de Nuys, xxx s., livrée à iiij ^xx^ vi chx pour la disnée.

xv boisseaux d'avoine... le boissel ij s. i d.

vij charettes de feurre xxiij s. iiij d.

Fruiterie. — Hennequin de la chambre pour la disnée quil est venu devant à Beaune pour tendre la chambre de mad. xx d.

Aumosnes pour mad. xx s.

15 *septembre.* — GERMOLLES.

Paneterie. — 32 *douz. de pains apportés de Beaune.*

Echansonnerie. — *Vin de Montagu* ij *muis* xij *setiers.*

Cuisine. — i miller d'eufs l s.

xij fromaiges vi s.

iij pintes d'uille vij s. vi d.

i c. d'écuelles de fust vij s. iiij d.

xviij pintes de vinaigre xviij

16 *septembre.* — GERMOLLES.

Cuisine. — Pour naveaux et porée v s.

Fruiterie. — *Dép. de cire* xix *lt.*

Ecurie. — x bichez et iij boiss. d'avoyne, mesure de Gevry, de la quelle lon a livré pour tout le jour à iiij ^xx^ vi chevaux.

Le maistre de Mello pour foin despen. en son hostel pour x chevaux du charoy de prise, logiez en son hostel le jour précédent et huy viij s. iiij d.

A loste de l'Espée de Gevry... pour xx chx *id.* iij s. xi d.

i cheval de prise qui a amené la chapelle de mad. de Beaune à Germolles xx d.

L'oste de l'Escu de Franche audit Givry, pour ataiche de xx chx et ix liz pour le jour precedent et huy iij s. xi d.

Digitized by Google

Ecurie. — Pour les ix chevaux du curre de mad. xxvi s. iij d.

Du prevot de Givry pour iiij charettes de feurre xiij s. iiij d.

Au bergier de madame et au jardingniers dudit lieu que madame leur a fait donner xx s.

i paire de houseaux pour Loys Denne xx s.

i paire d'esperon viij s. iiij d.

Aux perriers de Germolles que mad. leur a fait donner xx s.

Estoupes pour le retrait de mad. xx d.

17 *septembre.* — ARGILLY.

Cuisine. — i buef faisant xl pieces xl s.

L'abbé de Maisières donne 3 bichets d'avoine, lard, fèves et bûches.

Ecurie. — A Guillemin de Nevers pour aler à St Glaude, du comm. de mad. xxvij s. viij d.

v charettes de buche viij s. iiij d.

Donné à un jugleur qui a jué devant mad. que mad. ly a fait donner x s.

18 *septembre.* — ARGILLY.

Fruiterie. — De Justot receveur de Chalon i c. de cire au pois de Chalon, pour garnison.

Ecurie. — Et livre lon du bichot (*d'Argilly*) xv chx.

Forge de garnison.... despensé xviij fers.

19 *septembre.* — ROUVRES.

Echansonnerie. — Doucet quil a paié pour viij poinçons pour mettre le galant que mad. a fait faire à Talent, piece vi s. viij d., val. liij s. iv d.

A lui pour ses despens de lui son vallet par viij jours que il a fait le dit galant, par jour vi s. viij d., val. liij s. iiij d.

Le chastellain de Talant quil a paié pour x charettes de buche pour cuire ledit galant xvi s. viij d.

Cuisine. — Jh. de St. Seigne pour lui son cheval qui a amené i lez de venoison, ensemble la hure que mons. le conte a envoié à madame, vi s. viij d.

Ecurie. — xv boisseaux d'avoyne le boisseau ij s. i d., val. xxxi s. iij d.

iiij emines x quarteranches mesure du grenier de Rouvre, de l'emine livre lon xxxij chevaux.

Le prevost de Rouvre pour les despens de la chastelaine de Monroyal, ensamble viii personnes et ix chx quil ont esté logiés au dit hostel, par i jour ces compté par comand. de mad., pour tout xxxv s.

Soyer, messagier à pié, pour porter lettres à Clervaux les Vaudois savoir si la mortalité y est et illecq environ xx s.

Digitized by Google

Ecurie. — *On ramène de Germolles toutes les garnisons et les chars des differens offices.*

Fourrière. — *On brûle le bois de la garderobe abattue.*

Frère Jehan, compagnon de Beaupère, pour sa disnée de lui et son varlet et ij chx quil a esté de Germolles à Chalon du command. de mad., iij s. ix d.

Mess. Jh. Esperon quil a paié pour porter l'orloige de mad. de Rouvre à Germolle, et pour raporter iceluy dudit Germolle à Rouvre, par iiij jours x s.

A lui quil a paié pour rapareiller ie roe de l'orloge de Rouvre ij s. vi d.

A lui pour rapareiller ie serrure et ie clef neufve pour i des coffres de la chapelle de mad. ij s. vi d.

24 *septembre.* — ROUVRES.

Ecurie. — Guillaume, le charetier de l'eaue, pour sa disnée qu'il vint hier à Dijon pour mener à Rouvre certains coffres de la garderobe de mad. xx d.

Pour ie serrure garnie de ij clefs mise au bachonnet du carresme darrier passé, pour garder poisson en garnison audit St. Jehan de Loone, et pour ferrer ij guichez appartenant audit bachonet, xiij s. iiij d.

Fourrière. — Pour relier la baignoire de mad., et pour cercles pour ladite baignoire v s.

Pour i tissu de soie rouge pour Anthoine mons. xx s.

25 *septembre.* — DIJON.

Paneterie. — *Les chiens ont toujours 6 douz. de pains.*

Cuisine. — ii bestes faisant iiij ** v pieces iiij l. v s.

Fleurs pour les chambres x d.

26 *septembre.* — DIJON, ROUVRES.

Echansonnerie. — Pour une paire de botoille pour pourter le vin de madame xxx s.

27 *septembre.* — DIJON, ROUVRES.

Fourrière. — Pour ij esponges pour mad. x s.

Pour vi lt. de savon baillez à helle x s.

Aumosnes pour mad. xx s.

28 *septembre.* — DOLE.

Cuisine. — ij buefs faisant lxxij pieces lxxij s.

xviii moutons ix l.

Digitized by Google

Cuisine. — iij porcs lxxv s.

Hugues, le pertriseur, pour x pertrix viij s. iiij d.

Fruiterie. — Raisins des bonnes gens de Dole i baneston.

Ecurie. — Un bichot d'avoyne xxx s.... et livre lon du bichot xxxvij chevaux.

Despense des varlez mess. Thibault de Rye v s.

Dep. de mons. de Ray et ses gens et chevaux par ij jours quil est demouré à Dole où mad. l'avait mandé vii l. xx d.

Pour pain et vin à Notre Dame de mont Rolant v s.

Fourrière. — Pour i offrande que mad. a aujourdhuy fait à Notre Dame de mont Roland xl s.

Pour i offrande que m^lle^ de Nevers et m^lle^ Catherine ont huy fait audit lieu xl s.

i coffre à mettre les escroes de l'ostel xx s.

Pour faire gaitier les charioz iiij s. vii d.

Aumosnes pour mad. xx s.

29 *septembre.* — POLIGNY.

Cuisine. — *Poisson offert par mons. de Raon; poissons divers.*

Fruiterie. — iiij c. lt. de cire au pois de Dijon pour garnison, le cent xx l., val. lx lt. *dont on a dépensé 33 livres.*

Raisins de présent de l'abbé de Rosières.

Ecurie. — xxi quartaux mesure de Poligny.... et livre lon du quartaux viij chevaux.

i charette de feurre ij s. vi d.

30 *septembre.* — POLIGNY.

Paneterie. — 109 *douz. de pains.*

Cuisine. — xii c. et demi d'eufs lxij s. vi d.

i mouton x s.

v salignons iiij s. ij d.

Le prieur des Jacobins vent une quantité de choses.

Octobre 1385.

1. — ORGELET.

Paneterie. — x douz. de pain, la douz^e^ xx d., val. xvi s. viij d.

Cent douzaines, de la garnison de la veille.

Cuisine. — i buef faisant lx pieces lx s.

xxi moutons x l. x s.

ij porcs l s.

Digitized by Google

Ecurie. — Dep. d'avoine au bois, pour la disnée des chevaux de mad. et ses gens, iiij quartaux mesure de Poligny.

Avoine de présent de messire Jh. de Chalon xxvij quartaux. (*Le 4 il en donne* xxij *quartaux.*)

Id. un tas de foin.

A i home de Moyrant pour aler à Barisel à Manez et ailleurs en plusieurs autres villes pour savoir se la mortalité y estoit xii s. vi d.

2 *octobre.* — MOYRANS.

Echansonnerie. — iiij muis de vin nouvel vi l.

i muis de vin viel lx s.

Cuisine. — ij beufs faisant iiij ˣˣ pieces iiij l.

xxii moutons xi l.

i porc xxv s.

c poulailles iiij l. iij s. iiij d.

i sac de charbon iij s. iiij d.

Fruiterie. — Dépense de cire xxvi lt.

Ecurie. — xiiij quartaux d'avoine mesure de Moyrant, chacun x s., val. vii s.

Depens de xxiiij chx cest assavoir xviij pour mad. de Sully et vi pour le chariot Copin lx s.

i guide qui guida le jour précédent les chariots de mad. xx d.

Pour pourter lettres de Moyrans à St. Glaude ij s. vi d.

Fourrière. — Aumosnes pour mad. xx s.

3 *octobre.* — SAINT-CLAUDE.

Paneterie. — De l'abbé de St Claude viii douz. (*pain de présent*).

Echansonnerie. — *Dép.* viij muis xii sest.

Cuisine. — iij beufs faisant c pieces c s.

xxvi moutons xiij l.

ij pors l s.

i c. d'eufs v s.

Choux de présent de l'abbé de St. Glaude.

Demi cent d'escuelles de fust vi s. viij d.

i pinte de vinaigre xv d.

Fruiterie. — Buche à ouvrer de cire par iij jours ij s. vi d.

Somme de cire xxvi lt.

Ecurie. — Pour i tas de foin, lequel fu porté le jour précédent en plusieurs estables et mis ez rasteliers pour ce que l'on cuydoit que mad. y deust estre au giste, le dit foin prisié par les jurés de la ville de St. Claude, c s.

Desp. de xv chevaux pour tout le jour cest assavoir ix du curre de

Digitized by Google

mad. et vi de mad. de Sully, pour cheval ij s. vi d., valant xxxvij s. vi d. (*Mad. de Sully avait à ce voyage 18 chevaux. Mgr de Ray accompagna mad. à St. Claude.*)

Marlot Flory pour ie trompe et iij floges pour Anthoine mons. iij s. iiij d.

Fers et autre chose pour mr Thiebaut de Ries x s.

ij guides qui ont guidé mad. à St. Claude xx s.

Jehan de Fismes pour aporter lettres de part monseigneur à St. Glaude à madame xx s.

Hôte de l'Echiquier à St. Claude.

4 *octobre.* — ORGELET.

Cuisine. — ij beufs faisant xiij xx pièces iiij l.

Pour raves iiij s. ij d.

Pour greyne de raves v d.

Ecurie. — *Auberges du Mouton et de l'Épée à Orgelet.*

5 *octobre.* — POLIGNY.

Cuisine. — i beuf faisant xl pièces xl s.

viij moutons iiij l.

i porc xxv s.

Raves pour garnison viij s. iiij d.

Ecurie. — Du receveur de Poligny xxviij quartaux et demi (*d'avoine*) mesure de Poligny.... et livre lon du quarteaul viij chevaux.

Hennequin de Gramont pour les despens de lui et son varlet et son cheval que mad. la envoyé de Moyran en plusieurs villes pour savoir se la mortalité y estoit, par i jour et demi, xij s. vi d.

i guide qui a guidé madlle Catherine d'Orgelet à Poligny x s.

Pour xxv garbes d'avoyne pour les chevaux de mad. xxvi s. viij d.

Fourrière. — *On tendit à Orgelet des chambres pour mad. madlle de Nevers et madlle Catherine.*

Pour i panier à mettre fusées pour mad. et pour corde à lier iceluy ij s. xi d.

Aumosnes pour mad. xx s.

6 *octobre.* — POLIGNY.

Ecurie. — Du receveur de Poligny i muis iiij setiers gauge de Paris (7 *id.*) des vignes de monseigneur. Depensé viij m. viij sest., dont les chevaux ont eu iiij setiers.

Cuisine. — xiiij c. d'eufs lxx s.

vi xx xiiij fromaiges lxvij s.

Digitized by Google

7 *octobre.* — POLIGNY.

Cuisine. — xij c. d'eufs lx s.

iiij ˣˣ xij fromaiges xlvi s.

On reçoit des quarreaux (poisson qui revient tous les jours, mais en petit nombre), des troitelles, ombres, chevennes, barbeaux, bars, alozes, brochets, carpes, barbillons.

Ecurie. — Pour affaitier plusieurs estrilles xx d.

8 *octobre.* — BRACON.

Paneterie. — De présent de mr de Ryes iiij ˣˣ vi douz. de pain.

Pain d'achat lxij douz., la douz. xx d., val. ciij s. iiij d.

Echansonnerie. — De mr de Ries viij muis.

Fruiterie. — *La cire aux frais de la duchesse.*

Ecurie. — Mr de Rye fournit xxiij bichos d'avoine mesure de Salins, et livre lon du bichot xvi chevaux.

9 *octobre.* — QUINGEY.

Cuisine. — i beuf fais. xl pieces xl s.

Ecurie. — x bichos et v boissaux d'avoine mesure de Quingey; et livre lon du bichot xvi chx.

Fourrière. — De présent des bonnes gens de Quingey vi charettes de feurre.

Aumosnes xx s.

10 *octobre.* — QUINGEY.

Cuisine. — ij beufs faisant lx pieces lx s.

v cochons xii s. vi d.

Fourrière. — Messire Jh. Eperon quil a baillé à i cordelier qui a chanté messe devant mad. à Salins x s.

11 *octobre.* — ROCHEFORT.

Fourrière. — Buches et feurre pour les chambres du chastel l s.

Aumosnes pour mad. xx s.

Pour i aumosne que mad. a aujourdhuy fait à Frasan à ie povre bastarde xl s.

12 *octobre.* — AUXONNE.

Paneterie. — Fleur à faire pain pour mad. vii s. vi d. (*fréquent*).

Echansonnerie. — A Dole iij muis de vin nouvel lviij s. viij d.

A Auxonne iiij m. de vin viez, le m. xl s., val. viij l.

ij beufs et demi fais. iiij ˣˣ x pieces iiij l. x s.

Une grande jatte de bois xv d.

A Dôle et Auxonne, mad. loge chez un hôtelier.

Digitized by Google

Fruiterie. — ..... Quil est venu deyant à Auxonne pour ouvrer de cire iiij s. vii d.

Ecurie. — Pour iij somes et ij selles rembourrer, pour iij caingles et ij contre cainglons x s.

iij pintes de miel pour les chevaux de mad. iij s. ix d.

Pour les despens d'un escuier au duc d'Ostriche, de ses iij varlez et de ses iiij chevaux, par iij jour quil ont esté logiés audit hostel, pour tout lxv s.

Pour refaire les ij serrures des coffres du curre de mad. et pour refaire iiij bandes audit curre et ie livre d'oint x s.

Pour les disners de xiij varles, ix du curre et chx de mad. et v de mad. de Sully, qui sont venuz tout droit à Auxonne, pour chascune disnée xx d., val. xxi s. viij d.

Dinées de iiii jumens iii s. iiij d.

Fourrière. — A i varlet qui est alez querir i coursier à Rouvre pour l'amener à Auxonne du comand. de mad. ij s. iiij d.

Aumosnes pour mad. xx s.

L'oste de mad. à Auxonne pour le desroy de son hostel et don de sa maisnie x s.

Le maire d'Auxonne pour le desroy de son hostel où l'on a fait la cuisine et tenu le commun xx s.

13 *octobre.* — ROUVRES.

Paneterie. — *Les chiens reparaissent et ont* 6 *douz. de pains.*

Ecurie. — *Grands approvisionnements d'avoine pour la garnison du grenier de Rouvres.*

Perret Bray pour son sallaire et d'un cheval quil a aporté petis salignons de Salins à Rouvre pour mad. xv s.

Mess. Thiebaut de Riès accompagna la duch. à Rouvres.

Fourrière. — Aumosnes pour mad. xx s.

Mess. Jh. Esperon quil a paié pour faire porter l'orloige de mad. de Rouvre à St. Claude et pour raporter ycelui audit Rouvre, par xv jours, par jour ij s. vi d., val. xxxvij s. vi d.

14 *octobre.* — ROUVRES.

Paneterie. — viij quarteranches de froment mesure de Dijon, l'émine lxvi s. viii d., val. xxxiij s. iiij d.

iiij émines i quarteranche de froment mesure de Dijon, l'émine liij s. iiij d., val. x l. xiij s. iiij d. etc.

Somme du blé (*acheté ce jour*) xij emines xiij quart. mes. de Dijon.... (*au prix de* 66 *s.* 8 *d.* — 60 *s.* — 53 *s.* 4 *d.* — 46 *s.* 8 *d.* — 50 *s.* — 43 *s.* 4 *d. l'émine*).

Digitized by Google

Echansonnerie. — i muys et viij sestiers de vin pour les enmieslеûres.

Ecurie. — xliiij pintes de miel à esmieler les chx de mad., la pinte xv s., val. lv s.

Pour xxiiij lt. de linymens et de comin pour faire la dicte esmielure, la lt. ij s., val. xlviij s.

iiii lt. de senegre, la lt. ij s., val. viij s.

i^e boiste d'onguement pour les piez de la haguenée de mad. viij s.

Pour fleur et bran à faire l'esmieleure dessus dicte vi s.

Fourrière. — Pour eufs pour desjeuner mad^lle de Nevers et mad. de Sully, par xviij jours, au voiage que mad. a derrièrement fait à St. Claude, pour chacun jour x d., val. xv s.

Jehan Boichet quil a paié à Poligny pour faire fourrer ij corssez de drap d'or pour madite damoiselle de Nevers v s.

Pour eufs que mad^lle Catherine a mengié tous les matins sur le chemin de Saint Claude vij s. vi d.

15 *octobre.* — ROUVRES.

Paneterie. — xi quarteranches de blef mes. de Dijon l'emine l s., val. xxxiiij s. iiij d. ob.

Autre blé à 46 s. 8 d. et 60 s. l'émine.

Echansonnerie. — iij m. de vin novel iiij lt.

Pour estoppes à faire estoppeaux aux baris xx d.

Cuisine. — ij bestes fasant lxx pieces lxx s.

xx motons x l.

ij porc l s.

Fruiterie. — vi lt. de chandeille de sieus pour les cousturiers vi s.

Ecurie. — *Avoine délivrée à 140 chevaux,* et livre lon de l'emine xxxii chx.

Fourrière. — Pour un char à iij chevaux quil a amené les baignoires de mad. de Dijon à Rouvre vi s. viij d.

16 *octobre.* — ROUVRES.

Cuisine. — iij buefs fass. c piesses c s.

vi douz. de pastés xii s.

Fruiterie. — De Simon Millote receveur du baillage d'Amont de la Conté v c. lxxiij lt. de cire au pois de Dijon, pour garnison.

i c. de lumignon lx s.

i c. de verges à faire torches iij s. iiij d.

Fourrière. — i chart de bois pour la chambre de mad. iij s. iiij d.

La femme au serdel'eaue pour xii cruches pour les bains vi s.

On fait venir les baignoires de Dijon et la chaudière de Talant.

Digitized by Google

17 *octobre.* — ROUVRES.

Cuisine. — Pour ix paires de couteaux pour les offices de la cuisine iiij l. x s.

Une clef mise en l'arche du garde manger xx d.

Pour Champaigneul pour les dames xx d.

Hugues le perdrisseur pour viij perdris vi s. viij d.

Ecurie. — viii em. et iiij boisseaux d'avoine mesure de St. Jehan de Laône, l'emine xxxiij s. iiij d., val. xiij l. xvij s. laquelle a fait, mesure du grenier de Rouvre, x em. et iiij quarteranches.

On livre toujours à 140 *chevaux. — Paille et foin acheté. — Fers de cheval à* 1 *sol.*

xxxviij cloux par terre v s.

xij fers d'aissy x s.

Au maréchal pour sa forge et desroy de son hostel et pour charbon que l'on a gasté par le temps que l'on avoit forge de garnison xij s.

i aissy et une torsse pour le chart de madlle de Nevers iiij s.

ij lt. de sinagre iiij s.

i quart de sanc de dragon x s.

Pour les despens de bouche de l'escuier à la dame de Neufchastel, et de ij chevaux x s.

Fourrière. — Cordes pour tendre la chambre d'Antoine mons. v s.

18 *octobre.* — ROUVRES.

Paneterie. — *Les chiens qui n'avaient que* 6 *douz. de pains en ont* 24, *à cause de l'arrivée du comte de Nevers.*

Pour vij tortes v s. x d.

Echansonnerie. — viij setiers de vin viez xx s.

Le muid de vin novel xxvi s. viij d.

iij queues et i poinçon de vin, la queue c s., val. xvij l. x s.

ij queues de vin viez xij l.

Ecurie. — xviij mesures d'avoine mesure de Lanthenay, de la quelle on a delivré à lxxiij chx de mons. le comte i emine xiiij quarteranches mesure de Dijon, l'em. liij s. iiij d., val. c s.

19 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — *Les chiens ont* 38 *douz. de pains.*

Echansonnerie. — *Vin à* 40 *s. et* 33 *s.* 4 *d. le muid. — Blanc vieux à* xx *s. — Rouge à* 34 *s. et* 26 *s.* 8 *d. le muid etc.*

Fourrière. — Pour xx aunes de toilles pour couvrir dreceurs et fere devanteaux xx s.

vii lt. i quarteron de sucre pour garnison, la lt. xi s. viij d., val. iiij l. iiij s. vii d.

Digitized by Google

Fourrière. — Demi lt. de pouldre à fere ypocras x s.

Cuisine. — iij buefs faisans ix xx piesses ix l.

xxvi poulailles pour les oiseaux de mons. le conte, pour viij jours hui inclus, xxi s. viii d.

Façon de xii douz. de pastés et viij douz. de darioles xl s.

Venoison de sanglier de la chace de mr le conte, depensé iij lez.

vi lt. de gigembre batu xl s.

iiij lt. canelle batue liij s. iiij d.

ij lt. de grainne xxvi s. viij d.

Demie lt. saffran xxx s.

iii lt. sucre xxxv.

Dem. lt. noix et cloux xxv s.

xii lt. d'amande xv s.

Fruiterie. — i miller de chastaignes vi s. viij d.

Fourrière. — i lt. de coton batu pour en faitter joyaux de mad. iiij s. ij d.

Thierry le broudeur quil a paié pour i varlet quil lui a edié à faire besoigne hastivement pour les noces Loys Doyne v s.

20 *octobre.* — ROUVRES.

Paneterie. — *Blé à 3 lt. et 50 s. l'émine.*

Cuisine. — iiij millers d'eufs x l.

lxviij fromaiges xxxiiij s.

Pomes à faire enplumeures.

vi c. de herens fres, le cent xxx s., val. ix l.

Une main de papier à faire lettres xx d.

Aubry le potier pour xlvij lt. d'estain en viij grans plas, pour servir mons. le comte, pour ce que l'en a baillé reffere les siens d'argent, et en ij douzes d'escuelles pour son hostel, la lt. au pris de ij s. x d., val. çxiij s. ij d.

Fourrière. — iiij cierges pour la chapelle ij lt.

Ecurie. — Le grenetier de Saint Benigne pour v emines d'avoyne et d'orge mellé par moitié, l'em. 1 s., val. xij l. x s.

Livrée à 170 chevaux, et livre lon de l'emine xliij chx.

Fourrière. — Pour i lt. ensens fin pour la chambre Anth. mosr xvi s. viij d.

Pour ij lt. de savon pour samblablement iij s. iiij d.

viij lt. de miel blanc à faire boichée pour mad. de Beauval, la lt. xx d., val. xiij s. iiij d.

Digitized by Google

21 *octobre.* — DIJON.

Les chiens ont 38 *douz. de pains.*

xxij quarteranches de froment, mesure de Dijon, pour pain de bouche, l'em. lx s., val. iiij l. ij s. vi d.

Pour xvi tortes xiij s. iiij d.

Echansonnerie. — *Vin acheté à* 38 *sous le muid.*

Le prieur du Vaudeschoux pour x queuhes de vin moisson de Beaune, la q. lx s., val. xxx l.

Cuisine. — *Poissons et épices.*

ij trumeaux de buef iiij s.

Ecurie. — Pour faire mener i rastelier de la basse court jusques à Morimont pour les chevaux xx d.

i^e^ housse de sanc de dragon et demi lt. de sinagre iiij s. vi d.

Fourrière. — xv charettes de buche à divers pris xlvij s. xi d.

ij charettes de feurre pour fere liz vi s. viij d.

22 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — 16 *douz^es^ aux chiens.*

xxxvi douz^es^ de grosses tourtes xvi s. vi d.

Cuisine. — iij beufs et demi faisant ix ^xx^ pieces ix l.

vi ^xx^ petit sac de charbon pour garnison, piece iiij d., val. xl s.

Ecurie. — iij loieures saingles pour le char de mons. le comte xii s. vi d.

ij paires de trais pour ledit char x s.

x colaiches et ij brideaux viij s. iiij d.

i floiche et iij frettez pour le char des jumens vi s.

Fourrière. — A i pouvre varlet de Bresbant qui a garde i oisel pour mad. xx s.

23 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — *Aux chiens* 8 *douzaines de pains.*

ij douz^es^ de pains blancs vi s.

Echansonnerie. — Vin de blandain des vignes de mg^r^ ij queues. *Reçues du receveur de Poligny.*

xij hanaps de bruyères pour garnison xxx s.

i^e^ lt. chandelle de sieuf.... pour la cave xij d.

Cuisine. — iij beuf faisant cxv pieces cxv s.

xx motons x l.

iij pors lxxv s.

iiij cochons x s.

Fasson de vi douz. de ravioles iij s.

Louaige de iij pots de cuivre ij .

Digitized by Google

Echansonnerie. — *Provisions prises dans la garnison faite pour la venue du roy et de monsgr.*

Fruiterie. — Poires et nefles viij s.

i miller de chastaignes pour garnison vi s. viij d.

Ecurie.— Thomas, le charpantier, pour faire les limons de la litière de mes damoiselles tout à neuf, et pour les coler et les mettre à point xx s.

Fourrière. — viij orinals pour les chambres vi s. viij d.

iiij cuigniez pour garnison à despiecier le bois pour les chambre xxvi s. viij d.

Pour vi lt. de miel blanc à faire metrequin pour la dame de Beauval la lt. xx d., val. x s.

24 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — xii émines de blé mesure de Dijon délivré à Jh. de Lanthenay pour faire pain de commun, l'émine liij s. iiij d., val. xxxij l.

viij quart. pour pain de bouche, l'em. lx s., val. xxx s.

Autre blé à 63 s. l'émine.

Cuisine. — i baneston de sel lombard xiij s. iiij d.

xiiij c. d'escuelles de fust pour garnison, le cent v s., val. lxx s.

Ecurie. — i lt. d'onguement chaut pour chevaux malades vi s. viij d.

i lt. de tourmentine, ie lt. de vérdegise et demi lt. de coperost pour lesdiz chevaux xiij s. ij d.

Fourrière. — Pour truffes pour mad. iij s. iiij d.

ij lt. de savon baillé aux femmes de chambre de mad. iij s. iiij d.

Messire Jeh. Esperon quil a paié pour rapareiller ij serrures des coffres de la chapelle de mad. xx d.

25 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — ij pintes de moutarde v s.

Cuisine. — ij buefs faisant lxx piece lxx s.

Pour loche et vairons (*poisson*) vi s. viij d.

ij pains de burre vi s. vij d.

Ecurie. — Thevenin varlet des enfans de Flandres quil a paié pour plusieurs menues choses nécessaires aux dis enfans lxvi s. viij d.

26 *octobre.* — DIJON.

Echansonnerie. — i douz. de hanas de bruyeres xxvi s. viij d.

i douz. d'autres bruyères xxx s.

Cuisine. — ij beufs faisant c pieces c s.

Truffes pour mad. iij s. iiij d.

Digitized by Google

Fruiterie. — ij lt. de bougie pour Beaupère, la lt. iij s., val. viij s.

viij lt. de cire qui furent données à Guiot Cuelles pour ses noces, la lt. iiij s., val. xxxij s.

Ecurie. — i emine d'avoine liij s. iiij d. *Autre à 46 sols.*

Fourrière. — Pour ie offrande que mad. a fait porter à Flavigny pour mademoiselle Catherine xx s.

27 *octobre.* — DIJON.

Cuisine. — ij millers d'eufs c s.

i carpeau, ix chevenes, i barbillon et xx poissons de rost lx s.

i gros brochet vi ş. viij d.

Escrevisses xx d.

viij pains de burre xxiij s. iiij d.

ij pintes de cresme et ij pintes de lait vij s. vi d.

iij pintes d'uille x s.

Fruiterie. — iiij cierges pour la chapelle ij lt.

Ecurie. — *Avoine à 54 s. 4 d. — 46 s. 8 d. l'émine.*

xxi pieces de bois mené à Morimont pour les estables xxiiij s. ij d.

On livre à 116 chevaux.

28 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — *Blé acheté au prix de 53 s. 4 d. — 3 l. — 3 l. 4 s. 4 d. l'émine, pour pain de bouche. — Blé pour pain de commun à 46 s. 8 d. l'émine.*

Echansonnerie. — iij m. de viu iiij l.

i muid de vin xxiij s. iij d.

vi lt. de sucre pour garnison, la lt. viij d., val. lxx s.

iiij lt. de sauge à faire saugée x s.

Cuisine. — i trumel de beuf xx d.

xxvij poulailles depensé par xv jours pour les oiseaux de mad. et ses escuiers xxiij s. iiij d.

v pains de burre xvi s. viij d.

i pinte de cresme iij s. iiij d.

Fruiterie. — *Cire portée à Rouvre pour Antoine mons.*

Et en len porte à Lengres pour les bastards de Flandres que mad. envoie demourer audit lieu xxxi lt.

i miller de chastaignes vi s. viij d.

Ecurie. — i émine d'avoine mes. de Dijon liij s. iiij d.

ij emines et v quart. d'orges, au pris l'em. xlvi s. viij d., val. cvij s. xi d.

i tas de foin prisié par le seigr du Chapel Rouge et autres xij l.

vij charettes de feurre xxiij s. iiij d.

Digitized by Google

Ecurie. — i quaier de papier et i quarteron de cire vermeille à sceler lettres iij s. ix d.

29 *octobre.* — DIJON.

Paneterie. — 24 *douzes de pains de bouche,* 140 *de pains de commun.* Du quel pain l'on a doné pour Dieu, du commandement des maistres dostel, viij douzes, et à Monin varlet des sommiers qui se maria ce jour pour ses noces vi douz. et en ont eu les chiens vij douzes.

Echansonnerie. — i lt. de pouldre à faire ypocras xx s.

On donne un muid de vin à Monin pour ses noces.

Cuisine. — *Il reçut aussi une épaule de beuf et deux moutons.*

Ecurie. — iij emines et viij quart. d'orge, au pris l'em. xlvi s. viij d., val. viij l. iij s. iiij d.

Ecurie. — Corde à lier les emparceures des chx de mad. vi s. viij d.

i boite d'onguement chaut pour la haquenée de mad. vi s. viii d.

30 *octobre.* — DIJON.

Echansonnerie. — ij muys de vin liij s. iiij d.

vi muis de vin viij l.

Cuisine. — ij beufs faisant iiij xx x pieces iiij l. x s.

Ecurie. — i emine d'avoyne liij s. iiij d.

Orge à 46 s. 8 d. l'émine, pour les chevaux.

Hugues de Tarssu pour amener un sanglier de Tarssu à Dijon de la chasse de mons. le conte vi s. viij d.

Pour i siroue pour Chevillot vallet des palefroys xx s.

Fourrière. — A i varlet qui a presenté i tiercelet dostoir à mons. le conte de par le baillif de la Conté xl s.

ij cent de croichets pour tendre les chambres xxv s. viij d.

Novembre 1385.

1. — DIJON.

Paneterie. — 35 *douz. de pains dont* 6 *de petits;* 220 *douz. de pains de commun.*

Cuisine. — ij buefs demi faisant vi xx x pieces vi l. x s.

2 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — iij douzaines de pain blanc, la douz. iij s. vi d., val. xiiij s.

Echansonnerie. — ij aiguières de voirre pour mad. de Beauval xv d.

Digitized by Google

Cuisine. — ij buefs fais. c pieces c s.

i lt. de gingembre blanc pour les enfans de Flandre xiij s. iiij d.

i lt. de quenelle pour les diz enfans xv s.

i quarteron de saffran pour les diz enfans iv s.

i lt. de sucre en pierre pour mess. Jh. Potier xi s. viij d.

Fruiterie. — Poires et nefles x s.

Ecurie. — *Orge mêlé à l'avoine chaque jour.*

lviij fers à cheval ferrés en son hostel (*du marechal*) lviij s.

xii fers pour garnison xij s.

Fourrière. — Pour une offrande que mad. a huy fait à la messe xx s.

Une charette de feurre iij s. iiij d.

vi treseaux de soye pour mesdemoiselles Catherine et Bonne ix s.

Pour fil pers pour mesdites damoiselles iij s. iiij d.

A i varlet qui a garde le tiersselet de mad. xx s.

8 *novembre.* — DIJON.

Fruiterie. — *Dépense de cire;* en torches x lt.

En chandelle et mestier xvi lt.

Et en xxiiij torches et iiij cierges despensés pour la messe et service de feu mad. de Flandres que mad. a aujourdhuy fait faire iiij^{xx} lt.

Fourrière. — Jh. Esperon pour menues offrandes offertes par mad. par tout le mois d'octobre derr. passé, ou sont xxxi jours, par jour v d., val. xij s. xi d.

i offrande que mad. a aujourdhuy offert à la messe xx s.

A un messaigier de mad. de S^{te} Croix qui a presenté à mad., de par la dicte dame de S^{te} Croix, chastaignes et autres fruit xx s.

6 *novembre.* — DIJON.

Cuisine. — Pois de la garnison faite pour la venue du roy et de mons^{r} despensé i quarteron. (*Bûche id. le* 7.)

viij douzaines de petits oisellets viij s.

7 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — iij emines de froment pour faire pain de bouche, au pris l'em. lxx s., val. x l. x s.

i saloignon de sel pour la table mad. xv d.

Cuisine. — ij buefs faisant lxxvi pieces lxxvi s.

ij poitrines de beuf mises en sel pour mad. xx s.

Fruiterie. — i c. de verges à faire torches iij s. iiij d.

Ecurie. — *Avoine et orge,* et livre lon de l'emine, les ij pars avoyne et le tiers orge, xlv chx.

Digitized by Google

8 *novembre.* — DIJON.

Ecurie. — xij toises de corde à lier les perches dont les chevaux de la litière sont emperchiez, la toise xx d., val. xx s.

iiij chevilles de bois pour la litière de mad. ij s. iiij d.

Cuisine. — ij beufs fais. iiij ˣˣ x pieces iiij l. x s.

viij moutons iiij l.

ij pors l s.

vi cochons xv s.

lxiiij sas de charbon pour garnison xxvi s. viij d.

9 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — *Pour les chiens* 34 *douz. de pains et* 16 *tortes.*

Cuisine. — i saloignon de sel pour la table de mad. xv d.

Echansonnerie. — viij petiz tonnelez pour recuellir vin en l'échansonnerie, pour garnison, xxiiij s.

Pour mener le galant de mad. de Dijon à Rouvre v s.

Cuisine. — c et x pieces de buef cx s.

xlviij moutons xxiiij l.

vi pors et demi viij l. ij s. vi d.

i veau x s.

ij faisans v s.

iij oies vii s. vi d.

viij ˣˣ xvij poulailles, prix x d., val. vii l. xiiij s. ij d.

lxiiij poulailles pour les oiseaux, pour viij jours, liij s. iiij d.

Pour apporter ij hures de sanglier de Chanceau à Dijon ij s. vi d.

Fruiterie. — iij lt. de chandelle de suf pour les costuriers iij s.

Ecurie. — Une charette de feurre iij s. iiij d.

A un preste qui dict la messe devant mos. le comte à Chanceaux v s.

ij gelines pour les faucons xx d.

10 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — Le maistre de la maison de Clerevaux pour une amine et v carteranches froment mesure de Dijon, delivré à J. de Lanthenay pour fere pain de bouche, l'amine au pris de lxvi s. viij d., val. iiij l. vii s. vi d.

Echansonnerie. — *Vin à* 26 *s.* 8 *d. le muid.*

xij hanaps de bruère pour garnison xxx s.

Josset l'orfèvre quil a paié pour redrecier et rembrunir xij grans hanaps xx s.

iij vrilles à percier vin iij s. xx d.

vi lt. sucre à fere ypocras, la lt. xi s. viij d., val. lxx s.

i lt. de poudre à fere hypocras pour garnison xx s.

Digitized by Google

Cuisine. — Facon de xvi doux. de tartres, pastés, darioles xxxij s.

Fleur à fere sucreaux xx d.

xi pains de burre xxxvi s. viij d.

xii pintes de lait v s.

iij pintes de cresme x s.

iiij chandelliers d'estain pesant vj lt. demie xxi s. iiij d.

Pour rappareiller v paelles et grilles et pour iiij chaynes et plusieurs verroux mis ez fenestres du dreceour de l'hostel par marchié fait par Jacot de Grançon lxxv s.

Ecurie. — i cuir de vache pour la litiére de noz damoiselles xx s.

Pour les despens de vi moines de Cisteaux qui furent mandez à Rouvre pour faire le service devant mad. à la Notre Dame de septembre derr. passé, en oultre ce quil prirent à la cour, x s.

Fourrière. — Pierre Eschelote quil a paié à i cousturier quil lui a edier à faire garnemens pour nos dam^lles^ Catherine et Bonne par xij jours xx s.

L'oste du plat d'estain pour louaige de iiij liz pour les folz, par xliij jours que les diz folz y ont estés logiés, par jour xij d., val. xliij s.

Pour amener les folz de mad. de Rouvre à Dijon vi s. viij d.

11 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — i émine de froment l s.

Blé de la garnison faite pour l'esperence de la venue du roy à Chastoillon xxxvi sextiers, mesure dudit Chatoillon, pour faire pain de bouche et de commun.

Echansonnerie. — Pour mener de Rouvre en Talant le galant de mad. v s.

Cuisine. — xxi c. d'eufs cv s.

xvi aunes estamines xxvi s. viij d.

Ecurie. — *On reçoit de l'avoine du receveur de Verdun* et livre lon du bichet de la dicte mesure xv chevaux.

On prend du prieur d'Epoisse de l'avoine, de laquelle lon a livré pour la disnée à la chasse iiij ^xx^ xvi chevaux.

Fourrière. — Pour cordes à pendre les robes dudit mos. le conte iij s. iiij d.

12 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — *A 8 hommes* quil ont crivellé blé pour la despense de l'ostel, par xix jours xxx s.

Echansonnerie. — Pour une balance et i pois de cuivre à peser sucre pour hypocras xiij s. iiij d.

Cuisine. — iij bueufs faisant ix ^xx^ pièces ix l.

Digitized by Google

Fruiterie. — ij livres de savon pour la dame de Beauval iij s. iiij d.

Ecurie. — .... Livre lon du bichet mesure de Verdun xv chevaux par tout le jour, et de l'emine mesure de Dijon xlviij chevaux.

13 *novembre.* — DIJON.

Echansonnerie. — iiij cercles de fer mis aux barils de l'échansonnerie v s.

Doulcet pour la disnée de son varlet quil a esté à Rouvre querir du sauge pour mad. iij s. iiij d.

Cuisine. — Pour rappareiller plusieurs vaisseaux de la cuisine de mons. le conte et pour les porter et raporter de l'ostel de mons. en l'ostel d'un manien xiiij s. ij d.

Fruiterie. — Poires et nefles xv s. viij d.

Ecurie. — *Avoine délivrée à* 218 *chevaux.*

Fourrière. — Messire Jehan de l'aumosne quil a paié pour menues offrandes à fere par mons. le conte de Nevers par tout le mois d'octobre xij s. xi d.

14 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — Pour signier xxij pieces de nappes et les touailles appartenans à icelles ou sont iij c. fleurs de liz xxx s.

Blé à 76 *s.* 8 *d. l'émine de Dijon.*

Echansonnerie. — *Il faut* 6 *muids et* 8 *setiers pour remplir* 70 *queues de vin.*

Ecurie. — ij aisseis pour le curre de mad. v s.

ij aisseiz, ij espares et i rastelier pour le char de mademoiselle viij s.

i brochemant pour le char de Beaupère v s.

xxiij fers d'aissey pour les charios x s.

Fourrière. — vi cruches pour les chambres iij s.

viij lt. de corde pour pendre le grant lit de mad. vi s. viij d.

Corde pour luer ledit lit xv d.

Pour eufs pour desjeunier de matin de nos dam^lles^ Catherine et Bonne por tout le mois d'oct. v s. x d.

Pour relier les baignoires de nos dictes damoiselles v s.

Pour x lt. de fil delié pour coudre les nattes des chambres de mad. et nos damoiselles la lt. xviij d., val. xv s.

Pour sendres et autres choses necessaires à mademoiselle de Nevers iij s. iiij d.

15 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — i emine et vii éminotes froment mes. de Mirebel, l'emine au pris de lxv s., val. cij s. xi d.

vij éminesfro ment de commun à la mes. de Dijon, l'émine au pris de liij s. iiij d., val. xviij l. xiij s. iiij d.

Digitized by Google

Echansonnerie. — ij boutoilles à mettre grenoiche et ypocras pour mad. de Beauval xx s.

Ecurie. — Jean Sain de Rouvre pour x charettes de feurre despensées pour les vaiches de mad. qui ont esté loigiez en son hostel par x sepmaines xxxiij s. iiij d.

Hugues, le pointre, pour poindre v boites et appareiller le chariot de mad. de Suly xi s. viij d.

Réparations au char des femmes.

i c. de méréaux pour geter la despense de l'ostel vi s. viij d.

i boutelle petite à mettre encre vij s. vi d.

Thomas de Sombresse pour plusieurs ouvraiges de charpenterie par lui et ses varlez faite pour les chevaux de madame et pour plusieurs pièces de bois vij l. x s.

J. de Chausseau, sellier, pour i malle neufve et i selle de male neufve pour Loy Deyne vi l. x s.

Pour plusieurs mois et demi mors de brides gourmez à tourez pou les chevaux de mad. et de mons. le conte lxxi s. viij d.

Un bahue pour le char de la garderobe mad. c s.

Pour la fasson de la couverture du chariot de Beaupère, et pour y mettre i^e^ croisié et i^e^ dossière de son cuir neuf, et pour fil noir et clous, tout pour ledit chariot lx s.

Pour xxiiij aunes de toille prise pour ledit chariot de Beaupère, l'aune iij s. iiij d., val. iiij l.

xiij aunes de toille cirée pour ledit chariot, l'aune iiij s. ij d., val. liiij s. ij d.

Fourrière. — J. le Pelletier pour ij ouvrier qui lui ont édie à faire plusieurs ouvraiges par viij jours, qui sont pour chacun ij s. vi d., val. xl s.

16 *novembre.* — DIJON.

Paneterie. — 48 *douz. dont* 8 *de petis pains; pain de commun* 270, *dont* 32 *pour les chiens.*

Echansonnerie. — Maistre Pierre, le phisicien, pour ij muids d'autre vin liij s. iiij d.

ij annes d'estamine pour essuyer hanaps iij s. iiij d.

Cuisine. — iiij ^xx^ poulailles despensées pour les oiseaux de lostel, par viij jours huy finissans, lxvij s. vi d.

i tonnelet à mettre pommes grenates vi s.

Pour plusieurs ouvraiges d'estain mis en plas et escuelles du comand^t^ de mess. Jacques de Serin pour la venue du roy, et déchéance dudit estain vii l.

Ecurie. — Pour vi c. de clous emportés par plusieurs fois à la chasse de mons. le conte, le cent ij s. vi d., val. xv s.

Digitized by Google

Ecurie. — viij fers à cheval emportés pour ladite chasse viij s.

J. du Pré, sellier, pour x grans soucainglez garnies de blouques et de traineaux pour les palefroiz xxv s.

Guill. le torcheur pour torcher les estables de Beaupère iij s. iiij d.

Pour la serrure du curre de mad. xxv l.

Fourrière. — P. le vannier pour ix estrains portez à Rouvre dez que mad. ala à St. Claude, piece vi s. viij d., val. lx s.

A lui pour ix archons pour Anthoine mosieur, piece xx d., val. xv s.

Une éponge pour mad. de Nevers vi s. viij d.

vi lt. de savon en tauble x s.

vi lt. de miel blan et faire boiche pour la dame de Beauval, la lt. xx d., val. x s.

17 *novembre.* — SAINT-SEINE, CHANCEAU.

Echansonnerie. — vi pains de sucre pesant xxxviij lt. à fere ypocras pour garnison, la lt. xi s. viij d., val. xxij l. iij s. iiij d.

Cuisine. — ij m. iiij c. d'eufs vi l.

Pommes à fere amplums v s.

Fleur à fere sucreaux v d.

Achat d'épices pour garnison.

Ecurie. — *Mad. a* 108 *chevaux et m^r le conte* 74, *dont la dinée fut paiée* 8 *d.; mais le compte est incomplet.*

Lorrain, varlet de rivière, pour i paire de souliers iij s. iiij d.

L'oste du Cerf pour viij chevaux pour les *morabers* iiij chevaux pour mess. Jh. de l'aumosnes et Filibert xiij s. iiij d.

Auberges : le Mouton, le Cerf, la Margelle, le Cheval.

Fourrière. — Une charette de buche pour les confesseurs de mad. xx d.

Desroy de l'hostel et don de la maisnie xxv s.

Les fourriers vinrent devant au nombre de 5 *avec H. de Bruxelle.*

Aumosnes pour mad. xx s.

18 *novembre.* — AISEY, CHATILLON.

Paneterie. — *Pour les chiens* xxviij *douz. de pains.*

Fruiterie. — Pour buche à ouvres de cire et à cuire poire ij s. i d.

Ecurie. — Copin le charetier pour la disuée de vi chevaux de son chariot v s.

A lui pour sa disnée de lui et son compaignon iij s. iiij d.

Fourrière. — Buche seche pour les chambres et plusieurs livrées (*de bûches*) iiij l.

Pour le deroy et don de sa maisnie xl s.

Aumosnes pour mad. xx s.

Digitized by Google

19 *novembre*. — MOLESMES.

Paneterie. — *Point de chiens.*

Cuisine. — xx pieces de beuf xx s.

Ecurie. — De l'abbé de Molesmes v setiers d'avoine (*présent*).

A i clerc qui a porté l'ieaue benoite à mad. v s.

viij setiers et v boisseaux d'avoine mesure de Jully, le st. xvij s., val. vij l. xix d. ob..... et livre lon du setier xx chevaux.

Fourrière. — *Dépensé* 20 *charettes de feurre et* 25 *de bûches de la garnison du roi.* — Aumosnes xx s.

20 *novembre*. — ILLE, TROYES.

Echansonnerie. — viij muids de vin nouvel, le mui lxxiij s. iiij d., val. xxix l. vi s. viij d.

i muid de vin viez iiij l.

Cuisine. — i buef et une espaule faisant lx pieces lx s.

vi plouviers v s.

vi aloetes xij d.

Fruiterie. — ij c. et demi de poires d'angoisse xij s. vi d.

Ecurie. — iiij sestiers et x boisseaux d'avoyne mesure de Troyes.

Souper des sommiers, par cheval 20 *d.*

Dep. de viij palefrois de mad. pour tout le jour xx s.

Donné à i varlet qui a présenté fromaiges à mad. de part le bastard de Taincarville du comand. de mad. lx s.

Pour le desjeuner de messire Guy du Trambloy et des maistres d'ostel et pour feu et autre choses xx s.

Fourrière. — xij c. de gloez le cent v s., val. lx s.

Loste de mad. à Ylles pour le desroy de son hostel x s.

Pour dragie pour mad. xl s.

Aumosnes pour mad. xx s.

L'hostel Dieu pour louaige de xx liz garniz, chacun iij d., val. v s.

Pour i sac de cuir a mettre sendres à porter avec mad. viij s. iiij d.

Aux maisnies de l'ostel de mess. Charles de Poitiers que mad. leur a donné xx s.

Auberges : des Mores, du Paon, de la Couppe, de Faveroles, du Singe, du Mouton, du Coulon, de la Hache, de l'Ecu de France.

21 *novembre*. — GRANTPAVILLON, MARIGNY.

Echansonnerie. — A Pavillon i muy viij sestiers de vin lx s.

A Marigny, iij muids viij sest. de vin, le muid xlvi s. viij d., val. viij l. iij s. iiij d.

Digitized by Google

Cuisine. — Demi boisseau de sel vi s. viij d.

Pour ie chaudière qui a esté arse à Troyes xx s.

Fruiterie. — Pour buche à cuire poire et à ouvrer de cire, et pour hostelaige de ceux de la fruiterie iij s. iiij d.

Fourrière. — Pour ij chars de buche pour ardoir en l'eglise, et pour ceulx qui ont gardé les charios xx s.

Serdeleaue pour sa disnée quil est venu devant xx d.

Aumosnes de mad. xx s.

A l'hoste de mad. pour le desroy de son hostel et don de sa maisnie xxx s.

22 *novembre.* — TRAINEL, BRAY.

Echansonnerie. — Pour vin pour messire Guy du Trambloy et autres chevaliers à boire de matin ij s. vi d.

Cuisine. — i beuf fais. xl pieces xl s.

L'oste de l'imaige St. Martin pour le desroy de son hostel en quoy l'on a tenu la sale et fait la cuisine xvi s. viij d.

Ecurie. — *A Trainel : hostel de la Cloche, de l'Echiquier, de l'Ange. — A Bray sur Seine : la Cloche, le Pot d'Etain, le Cigne, la Pomme, les Maillets.*

A la suite d'un article de dépense biffé est écrit : Il ny a ville où l'on puisse diner entre Trainel et Marigny.

23 *novembre.* — DONNEMARIE, GRANTPUITS.

Cuisine. — xx pieces de buef xx s.

iij fromaiges de gain v s.

A ij femmes qui ont tiré l'yaue pour la cuisine ij s. vi d.

Fourrière. — Jh. Lescot pour sa disnée et de son varlet pour venir devant iij s. iiij d.

Hennequin pour son venir devant tendre la chambre de mad. xx d.

Jossequin, semblt pour tendre la chambre de madlle xx d.

Pour gaites qui ont gardé les charios v s. x d.

24 *novembre.* — BORDE, BRIE-COMTE-ROBERT.

Ecurie. — Despense de ix palefroys de mad. pour tout le jour, pour chacun cheval ij s., val. xviij s.

Pour ix chevaux du curre de mad. et pour lij litz xviij d.

iij chevaux de chevaucheurs et hostelaige de iij lis xviij d.

Pour le sallaire d'un varlet et d'un cheval qui a retourné de Troyes à Juilly quarir un mantel de mad. qui estoit oublié viij s.

A Brie : hostel du Tabellion, de la Fleur de Lys, de l'Echiquier, du Heaume.

Digitized by Google

25 *novembre*. — CHARENTON.

Paneterie. — Buche pour la salle où le commun a disné x s.

Pour oublées iiij s.

Echansonnerie. — ij muids iiii setiers de vin, le muid xlij s. viij d., val. iiij l. xvi.

iij muids de vin cxij s.

Cuisine. — ij millers d'eufs c s.

Cent fromaiges lxvi s. viij d.

ij paniers de mellens frez iiij l. x s.

iij c. de herens fres xlviij d.

i lux et v quareaux xvi l.

i gros bar xxxij s.

l carpes à fendre x l.

l carpes à tronconner vi l.

xviij brochets à tronssonner cviij s.

xviij brochets à potagier liij s.

xij anguilles de rost lxiiij s.

iiij lt. et demie de burre fres xij s.

Demi panier d'oistres xvi s.

iiij grans troites de mer xxxij s.

Ecurie. — *Hotels du Heaume, du Dauphin, à la Croix du Tiroir* (Paris), *de la Cqronne, du Chauderon, des Estuves emprès l'hotel d'Artois, du Lion d'Or devant le palais* (Paris).

A l'hoste de madame pour desroy de son hostel et don de sa maisnie xx s.

Maryot du Heaume pour le desroy de son hostel en quoy l'on a fait la cuisine et tenu la sale, et pour don de sa maisnie xx s.

Aumosnes pour madame xx s.

26 *novembre*. — PARIS.

Ecurie.— J. de Verchy quil a paié pour plusieurs menus frais par les iiij folz et leurs varlez en venant de Dijon à Paris pour tout cix s. iiij d.

Henry, le palfrenier, pour les disners de lui vie de varlez des palefrois de mad., entre Chatillon et Charenton, quil sont venus devant, pour vi digners, pour chacun digné pour eulx vi s. viij d., val. xlviij s.

Pour chasseires et fouez xvi d.

28 *novembre*. — GONESSE.

Paneterie. — Une pinte de moutarde xij d.

Fruiterie. — Demi c. de poires d'angoisse iiij s.

Digitized by Google

Avant de commencer l'Appendice, je donne ici les rares renseignements que j'ai pu me procurer sur le sceau de Marguerite de Flandre.

Un mandement de la Duchesse ayant en l'absence du Duc le gouvernement du duché, en 1377, porte son sceau, rond, à simple queue de parchemin, et de 28 millimètres de diamètre. Au centre est l'écu de Bourgogne-Valois. Ce sceau diffère peu du petit sceau dont se servait alors le Duc; on le trouve plaqué sur les mandements adressés directement aux gens des comptes. Peu de temps après le petit sceau du Duc fut changé, car dès 1379 il porte deux écus soutenus par deux cygnes. Je pense que vers cette époque le sceau de la Duchesse fut aussi changé, car les empreintes en sont plus grandes; toutefois je n'en trouve un exemplaire appréciable qu'en 1391. Ce sceau est rond et a 33 millimètres de diamètre; il renferme un ornement ogival en forme de quatre feuilles dont les lobes sont occupés par les animaux évangéliques. Au centre est un écu carré, posé en pointe, partie au 1er de Bourgogne-Valois et au 2e de Flandre. La légende porte: MARGUERITE DE FLANDRE, etc. Le reste est détruit. Ce sceau est d'un excellent travail.

Je n'ai trouvé aucune trace de la signature de Marguerite de Flandre; j'ignore si elle existe; mais je dois dire que mes recherches sur ce point ont été très limitées. Je me contente de donner ici le *fac-simile* de la signature de Marguerite de Bavière, qui figure souvent dans ce livre sous le nom de comtesse de Nevers, et devint duchesse de Bourgogne à son tour.

Cette signature a été relevée par moi sur une certification de l'an 1416.

Digitized by Google

APPENDICE

A

PRIX DES GRAINS, VALEUR DES MESURES

DATES.	LIEUX D'ACHAT.	MESURE DE	PRIX.	VALEUR DES MESURES.	LIVRÉE DES CHEVAUX.
21, 29 déc. 1384.	Corbeil.	Corbeil.	Froment, setier 10 s. 13 d. parisis.	Muid vaut 12 setiers.	
	Id.	Id.	Avoine, muid 6 l. Setier 10 s. p., 12 s. p.	Setier, minot.	du set. à 16 chev.
31 déc.	Senlis.	Senlis.	A. set. 12 s. p.		set. 12 chev.
1 janvier.	Compiègne.	Compiègne.	A. set. 5 s. 6 d. p.		set. 9 chev.
3 id. 1384-5.	Neelle.	Neelle.	A. muid 28 s. p.	Muid vaut 16 setiers.	set. 4 chev.
4 id.	Bapaume.	Bapaume.	A. set. 2 s. 8 d. p. La mencoudée 7 s.		menc. 12 chev.
5 id.	Arras.	Arras.	A. mencoudée.		menc. 12 chev.
6 id.	Id.	Id.	Blé, mencoudée 6 s. 6 d. p.		
11 mars au 4 av.	Beauté.	Beauté, Paris, Ligny.	A. muid de 7 l. 10 s. à 8 l. 18 s. p.	Muid de Paris v. 12 set., le set. 4 minots. Mesure. 136 set. 1/2 de Ligny valent 88 set. de Paris.	set. 16 chev.
20 mars.	Compiègne.	Compiègne.	A. set. 5 s. 8 d. p.	20 set. v. 10 s. 1/2 de Paris.	
21 id.	Neelle.		A. set. 18 d. p.		set. 2 chev.
22 id.	Péronne.		A. set. 2 s. p.		set. 3 chev.
22 id.	Noyon.	Noyon.	A. set. 6 s. 8 d. p.	Muid vaut 8 set.	set. 8 chev.
23 id.	Fresnoy.	Fresnoy.	A. la mine 3 s. 3 d. p.		la mine 12 chev.
Tout le mois de mai.	Paris.	Paris.	A. set. 14 s.		
1 au 17 juin.	Corbeil.	Corbeil.	A. muid 8 l. 18 s. Set. 12 s. à 13 s. p.		
24 juin.	Chatillon-s.-S.	Chatillon-s.-Seine.	A. set. 20 s. tournois.		
2 juillet.	Argilly.	Nuits.	A. l'émine 2 l. t.		de l'ém. 40 chev.
20 août.	La Périère.	La Périère.	.... 30 s. t.		de l'ém. 37 chev.
21 id.	Sampans.		A. le boisseau 15 d. t.		
27 id.	Dijon.	Dijon.	B. l'ém. 45 s. 8 d. à 60 s.	Em. v. 16 quarteranches.	
30 id.	Id.	Id.	A. ém. 2 l. t.	Em. de Regnave, plus 6 boiss. v. 2 ém. de Dijon.	ém. 48 chev.

8 id.	id.				
14 id.	Beaune.	Nuits.	A. ém. 30 s. t.	21 ém. d'Auxonne v. 26 1/2 de Rouvres.	
16 id.	Germolles.	Givry.		Bichet, boisseau.	10 bich. et 3 bois. à 86 chev.
18 id.	Argilly.	Argilly.	A. boisseau 2 s. 1 d. t.		bichet 15 chev.
26 id.	Rouvres.	Rouvres.	A. ém. 26 s. t.		
28 id.	Dole.	Dole.	A. bichot 30 s. t.	Bichot v. 4 mesures.	bichot 37 chev.
29 id.	Poligny.	Poligny.	A. le quarteau 10 s. t.		du quarteau 8 ch.
2 octobre.	Moirans.		A. le quarteau 10 s. t.	Quarteau, boisseau.	
3 id.	St-Claude.		A. set. 3 s. t.		
8 id.	Bracon.	Salins.			bichot 16 chev.
9 id.	Id.	Quingey.		Bichot, boisseau.	bichot 16 chev.
11 id.	Rochefort.	Rochefort.	A. bichot 21 s. 8 d. t.	Bichot, boisseau.	
12 id.	Auxonne.	Auxonne.	A. bichot 30 s. t.	Bichot v. 20 boisseaux.	
13 id.	Rouvres.	St-Jean-de-Losne.	Orge et A. mêlées, l'ém. 20 s. t.		
14 id.	Id.	Dijon.	B. ém. de 36 s. 8 d. à 3 l. 6 s. 8 d. t.	Em. v. 16 quarteranches.	
17 id.	Id.	St-Jean-de-Losne.	A. ém. 33 s. 4 d. t.	Em. v. 20 boiss. 8 ém. de S.-Jean-de-L. v. 10 ém. et 4 quarter. de Rouvres.	ém. 32 chev.
19 id.	Id.	Dijon.	A. et O. mêlées, ém. 50 s. t.		ém. mêl. 43 chev.
28 id.	Dijon.	Id.	B. ém. de 46 s. 8 d. à 3 l. t.		
29 id.	Id.	Id.	O. ém. 46 s. 8 d. t.		ém. 40 chev.
6 novembre.	Id.	Id.	2/3 A. et 1/3 O. ém...		ém. 45 chev.
11 id.	Id.	Verdun.	Avoine...	Bichot, boisseau.	bichot 15 chev.
14 id.	Id.	Dijon.	B. ém. 3 l. 6 s. 8 d. t.		
15 id.	Id.	Mirebel.	F. ém. 3 l. 5 s. t.	Em. v. 14 éminotes.	
19 id.	Jully.	Jully.	A. set. 17 s. t.	Setier, boisseau.	set. 20 chev.
21 id.	Marigny.	Grand-Pavillon.	A. set. 14 s. 14 d.		
id.	Id.	Marigny.	A. set. 16 s. t.		
22 id.	Brai-s.-Seine.	Traynel.	A. set. 9 s. t.		
id.	Brai.	Brai.	A. set. 16 s. t.		
23 id.	Donnemarie.	Donnemarie.	A. set. 16 s. t.		
id.	Grandpuis.	Grandpuis.	A. set. 20 s. p.		set. 20 chev.
24 id.	Les Bordes.	Les Bordes.	A. set. 9 s. p.		
id.	Brie-C.-Rob.	Brie-Comte-Robert.	A. set. 8 s. p.		set. 10 chev.
25 id.	Charenton.	Charenton.	A. set. 14 s. p.		

Digitized by Google

PRIX DU VIN

DATES.	LIEUX D'ACHAT.	PRIX.
1384. 22 décembre.	Corbeil.	Le muid 14 s. 8 d. — 645. — M. vaut 16 setiers. — 2 queues tenant 6 M. mes. d'Auxerre, Q. 14 l. parisis. — 1 queue de vin de St Poursain tenant 3 setiers outre mesure 9 l. 12 s. — 5 Q. tenant droite jauge 20 l. p.
du 24 au 26 déc.	Corbeil.	Muid 14 s. 8 d. — 64 s. — 17 s. 4 d. p.
27.	Villeneuve-St-Georg.	M. 21 s. 4 d. p.
29.	Bourget.	M. 32 s. p.
30.	Louvre-en-Parisis.	M. 4 l. — 26 s. — 106 s. p.
31.	Senlis.	M. 32 s. p.
1384-5. 1 et 2 janvier.	Verberie, Compiègne.	M. 26 s. 8 d. p.
2.	Noyon.	M. 50 s. 8 d. p.
3.	Neelle.	M. 56 s. p.
3 et 4.	Péronne, Bapeaume.	M. 48 s. p.
4.	Sailly.	M. 53 s. 4 d. — 54 s.
5, 7.	Arras.	M. 64 s. — amené de Clamecy et de Corbeil.
4 au 10 février.	Beauté.	M. 26 s. 8 d. p.
16 fév. au 16 mars	Id.	M. vin de Beaune 4 l. 13 s. 4 d. — de St Poursain 4 l. 13 s. 4 d. — de Bar sur Aube 4 l. — *Février.* Vin vieux et nouveau de Nevers pris en lhotel d'Artois à Paris.
10 et 8 mars.	Id.	M. vin viez pour madame 100 s. p.
19.	Louvre, Senlis.	M. 32 s. p.
20.	Compiègne.	1 ponsson v blanc tenant 2 muids 4 set. 48 s. — M. 48 s. p.
22.	Péronne.	1 M. et 8 set. 100 s. — M. 64 s. — *Mars.* Vieux de Nevers, beaucoup de St Poursain, peu de Beaune.
1385. 23 avril.	Fresnoy.	M. 28 s. — 21 s. 4 d. p.
du 4 au 15 mai.	Conflans.	M. 32 s. — 38 s. — 37 s. 4 d. — 4 l. 13 s. 4 d. — 4 l. p.
16, 17.	Paris.	M. 4 l. — 32 s. p.
du 18 au 21.	Conflans.	M. 78 s. 4 d. — 32 s. — 26 s. 8 d. — 40 s. — 36 s. 8 d. p.
22.	Id.	M. Bar sur Aube 66 s. 8 d. — M. 26 s. 8 d. p.
22 à 25.	Id.	M. vin français 40 s. — 26 s. 8 d.

Digitized by Google

26.	Paris.	M. 46 s. 8 d. — 26 s. 8 d. — 32 s. p.
27.	Villeneuve-St-Georg.	M. 32 s. p.
28 au 31.	Corbeil.	M. 31 s. — 16 s. — 21 s. — 53 s. 4 d. — 14 s. 8 d. p.
1 au 17 juin.	Id.	M. 14 s. 8 d. — 16 s. — 21 s. — 13 s. 4 d. — 48 s. p. — *Séjours de Beauté et de Corbeil.* Ordre vins vieux et nouveaux de Nevers, amenés de l'hôtel d'Artois; vin meffait de Beaune.
25.	Villaine.	M. 53 s. 4 d. tournois.
27.	Dijon.	1 poinçon de vin blanc 60 s. t.
14 au 16 août.	Id.	M. 40 s. — 66 s. 8 d. — 53 s. 8 d. — 46 s. 8 d. tor.
21.	Sampans.	M. 3 l. — 24 s.
26 au 31.	Dijon.	M. 66 s. 8 d. — 53 s. 4 d. — vin blanc 53 s. 4 d. t. — *Juin et août.* Les garnisons sont presque toutes de vin de Talant.
3 septembre.	Auxonne.	M. 43 s. 4 d. t.
5 au 26.	Rouvres, Dijon.	M. 43 s. 4 d. — 40 s. — 64 s. 8 d. — 66 s. 8 d. t.
28.	Dole.	M. 43 s. 4 d. — 25 s. 4 d. t.
29 et 30.	Poligny.	M. 22 s. 2 d. — 20 s. 2 d. t.
		Septembre. En Bourgogne les garnisons suffisent et il y a peu de vin d'achat.
1 octobre.	Orgelet.	4 M. et 6 setiers 7 l. 10 s. t.
2, 3.	Moirans.	4 M. vin nouveau 6 l. — M. vin vieux 60 s. t.
4.	Orgelet.	4 M. 100 s. t.
5, 6, 7.	Poligny.	3 M. 100 s. — M. 32 s. 2 d. t.
9, 10.	Quingey.	M. 32 s. 2 d. — 1 l. 2 s. t.
11.	Frasans.	1 M. et 8 set. 40 s. t.
12.	Dole.	3 M. vin nouveau 58 l. 8 s. — M. 40 s. — vieux M. 40 s.
18.	Dijon.	3 M. vin nouveau 4 l. — M. vin vieux 40 s. — nouv. 26 s. — 3 queues de vin vieux 18 l. — Q. vieux 100 s. — 4 Q. 24 l. — 2 Q. vieux 12 l. t.
19 oct. au 16 nov.	Id.	M. 40 s. — 33 s. 4 d. — 8 set. blanc vieux 20 s. — M. 3 l. — 26 s. 8 d. — 53 s. 4 d. — 3 M. 4 l. — 6 set. vieux 16 s. 8 d. — 3 M. nouv. 50 s. — M. 30 s. — 3 M. 70 s. — M. 23 s. 4 d. — 2 M. 53 s. 4 d. — 6 M. 8 l. — M. vieux 28 s. 10 d. — M. 35 s. — 9 M. 12 l. t.
20 novembre.	Troyes.	M. nouveau 73 s. 4 d. — vieux 4 l. t.
21.	Grand-Pavillon.	M. et 8 set. 60 s. tor.
22.	Traynel.	3 M. 4 l. t.
22.	Brai-sur-Seine.	M. 53 s. 8 d. — 26 s. 8 d.
23.	Grandpuits.	M. 40 s. t.
24.	Les Bordes.	M. 26 s. 10 d. parisis.
25.	Charenton.	M. 53 s. 4 d. — 43 s. 8 d. — 3 M. 112 s. p.
28.	Saint-Denis.	3 M. 64 s. p.

Nota. — Ce tableau ne donne que le prix du vin d'*achat,* celui du vin de *garnison* n'étant jamais spécifié.

Digitized by Google

PRIX DE LA VIANDE

ANNÉES.	DATES.	LIEUX.	PRIX.
1374.	16 novembre.	Montbard.	Demi beuf 34 s. 4 d. tournois.
1383.			Un bœuf gras 6 livres. — un mouton 13 s. — un veau 16 s. (*Plan. III.*)
1384 et 85.			Le bœuf est constamment à 1 sou la pièce. (*Extraits*): Une vache 1 fr. *id.* 18 gros. (Cte d'A. Arnaut.)
1391.	18 octobre.	Rouvres.	Demi beuf faisant 22 pièces, la pièce 10 d., val 17 s. 6 d. t. — demi porc 9 s. — un mouton 8 s. tour.
1395.	10 août.	Paris.	Deux bœufs faisant leur compte 4 l. 16 s. parisis. — 40 moutons 18 l. p. — 6 porcs 6 l. p.
1399.	19 octobre.	Rouvres.	Un bœuf faisant 40 pièces 32 s. tor. — 2 porcs 36 s. — 1 mouton 8 s. t.
1404.	13 avril.	Dijon.	25 pièces de bœuf pour saler 14 s. 6 d. — 1 veau 6 s. t.
1407.	novembre.	Rouvres.	Demi bœuf faisant son compte 20 s. t. } toute l'année au même prix.
Id.	janvier.	Paris.	Trois bœufs 6 l. 15 s. parisis. }
1408.	juillet.	Id.	4 pièces de bœuf 3 s. 2 d. par.
1415.	18 octobre.	Chalon-s.-Saône.	16 pièces de bœuf 16 s. tour. — 6 moutons et demi 4 l. 2 s. 6 d. — un porc 18 s. — un veau 16 s. t.
Id.	14 octobre.	Germolles.	2 bœufs faisant 91 pièces 4 l. 11 s. t.
1417.	3 janvier.	Rouvres.	Un bœuf faisant 36 pièces et demie 30 s. t. — un porc 16 s. — un veau 9 s. — 3 moutons 26 s. t.
Id.	10 janvier.	Id.	Un bœuf faisant 34 pièces 27 s. t.
Id.	27 janvier.	Id.	5 quartiers de bœuf faisant 40 pièces 32 s. t. — un mouton 18 s. — un porc 16 s. — un veau 9 s. t.
Id.	26 mars.	Beaune.	Un bœuf et demi faisant 63 pièces, valant le bœuf faisant son compte au prix de 50 s. — 22 moutons, pièce 8 s. 8 d., val. 9 l. 10 s. 8 d. t. — 5 veaux, pièce 10 s., val. 50 s. t.
1418.	mars.	Rouvres.	Un bœuf faisant 45 pièces, le bœuf faisant son compte au prix de 50 s., val. 36 s. 6 d. tournois.

NOTA. — Tous ces prix proviennent des escroes de l'hôtel des Duc et Duchesse de Bourgogne.

Digitized by Google

D

DÉPENSES DE L'HOTEL

1er TABLEAU.

A Beauté-sur-Marne. Le Roi, le Duc, les princes, et d'autres seigneurs, dînent le 5 mars au château.

Franc évalué pour 16 sols parisis.

4 mars 1384-5.	Paneterie, 6 s. 8 d. Echansonnerie, Vin 7 muids 4 set. Argent 10 l. 18 s. 8 d. Cuisine, 97 l. 18 s. 8 d. Fruiterie, Cire 44 l. poids. Arg. 6 s. Ecurie, 49 l. 10 s. 8 d. ob. Fourrière, 21 s. 6 d. Gages, 12 l. 18 s. 8 d.	192 l. 8 s. 10 d. ob. avec les garnisons.		
5 mars 1384-5.	Paneterie, 9 l. 18 s. 4 d. Echansonnerie, Vin 21 muids 15 set. Argent 42 l. 10 s. 4 d. Cuisine, 243 l. 13 s. 19 d. Fruiterie, Cire 211 l. Arg. 47 l. 3 s. Ecurie, 6 l. 6 s. 3 d. Fourrière, 8 l. 9 s. 10 d. Gages, 12 l. 6 s. 8 d.	370 l. 8 s. 2 d. avec les garnisons.	693 l. 6 s. p. au pouvoir de 38,131 fr. 50 c.	
6 mars 1384-5.	Paneterie, 33 l. 6 s. 8 d. Echansonnerie, Vin 7 muids. Argent 9 l. 6 s. 8 d. Cuisine, 40 l. 13 s. 14 d. Fruiterie, Cire 25 l. Arg. 24 s. Ecurie, 28 l. 14 s. 7 d. Fourrière, 3 l. 17 s. 6 d. Gages, 13 l. 8 s.	130 l. 9 s. avec les garnisons.		

Digitized by Google

2e TABLEAU.

A Dijon. La Duchesse seule avec ses enfants.

Franc évalué pour 20 sols tournois.

6 nov. 1385.	Paneterie, 7 s. 6 d. Echansonnerie, Vin 7 muids 4 set. Argent 10 l. 12 s. Cuisine, 36 l. 9 s. 11 d. Fruiterie, Cire 33 l. Arg. 14 s. 2 d. Ecurie, 35 l. 2 s. 6 d. Fourrière, 3 l. 7 s. 9 d. Gages, 5 l. 15 s.	91 l. 18 s. t. sans les garnisons.	237 l. 11 s. 10 d. t. au pouvoir de 13,065 fr. 50 c.
8 nov. 1385.	Paneterie, 10 l. 15 s. Echansonnerie, Vin 7 muids 4 set. Argent 10 l. 6 s. 4 d. Cuisine, 32 l. 18 s. 9 d. Fruiterie, Cire 56 l. Arg. 27 s. 4 d. Ecurie, 16 l. 17 s. 6 d. Fourrière, 1 l. 18 s. 9 d. Gages, 5 l. 15 s.	79 l. 18 s. 8 d. sans les garnisons.	
8 nov. 1385.	Paneterie, 6 l. 18 s. 4 d. Echansonnerie, Vin 8 muids 8 set. Argent 14 l. 11 s. Cuisine, 33 l. 4 s. 7 d. Fruiterie, Cire 40 l. Arg. 13 s. Ecurie, 2 l. 9 s. 10 d. Fourrière, 2 l. 2 s. 14 d. Gages, 5 l. 15 s.	65 l. 14 s. 8 d. sans les garnisons.	

Digitized by Google

E.

ROLE EXTRAORDINAIRE DE GAGES

« Dimenche xxvi^e jour de novembre ccc IIIJ^xx et v, mad^e et mademois^e de « Nevers tout le jour au boiz devers la royne, le commun à gaiges. »

Franc 16 sols parisis.

Mess. Guy du Trambloy, por les gaiges de lui iij varlets et iiij chevaux, xxi s. iiij d.
Mess. Jacques de Serin por samblable, xxi s. iiij d.
Mess. Jh. Potier, pour lui ij varlets et iij chx, xvi s.
Maistre Dimenche sambl. xvi s.
Pierre Dorreville sambl. xvi s.
Danjehan sambl. xvi s.
Le petit Jobin sambl. xvi s.
Jacot de Gransson sambl. xvi s.
Josse de la Houe sambl. xvi s.
Hugues de Monestoy, pour lui i varlet et ij chx, x s. viij d.
Jehan de Grey sambl. x s. viij d.
Jacques de Mutte sambl. x s. viij d.
Jehan de Verchy sambl. x s. viij d.
Jehan Lescot sambl. x s. viij d.
Robelot, pour lui i varlet et i cheval, viij s.
Doulcet sambl. viij s.
Clabart sambl. viij s.
Hennequin de Bruxelles sambl. viij s.
Guiot d'Orges pour lui et ij varlets, viij s.
Loys Deyne, pour lui et i varlet, v s. iiij d.
Jaquin de Heques sambl. v s. iiij d.
Rogelin sambl. v s. iiij d.
Mess. Jehan Esperon sambl. v s. iiii d.
Jehan de Colomier sambl. v s. viij d.
Petit Jehan le pastichier, pour lui ij s. viij d.
Galeran sambl. pour lui ij s. viij d. } Paneterie.
Philibert le lavandier ij s. viij d. }
Michiel sambl. ij s. viij d. }
Guiot Lescervelé ij s. viij d. } Echansonnerie.
Jehan Druynot ij s. viij d. }
Nicol ij s. viij d. }
Perrenet de Noiron ij s. viij d. }
Messe, pour lui et i varlet, v s. iiij d. } Cuisine.
Adenot, pour lui et i varlet v s. viij. }
Thomas le porteur et son compaignon v s. iiij d. }
10 *varlets pour la cuisine, chacun* 2 *sous* 8 *deniers.* }
Jehan Lailler lui et son varlet v s. viij d. } Sausserie.
Poinssot pour lui ij s. viij d. }
Deux aides id. }

Digitized by Google

Lucot, pour lui et son varlet, v s. viij d.
Robinet, pour lui ij s. viij d. } Fruiterie.
Estienne, aide, ij s. viij d.
Hennequin de Bruxelles et son varlet v s. viij d.
Serdeleaue ij s. viij d. } Fourrière.
Maucourant ij s. viij d.
Colinet de l'Espine, lui et son varlet, v s. viij d. } huissiers de salle.
Regnaut, huissier, sambl. v s. viij d.
iiij folz et ij varles xvi s.
Beaupère, son compaignon et ij varlez, x s. viij d.
Loren, aide de forge, ij s. viij d.
Philippon, pour lui et i varlet, v s. viij d.
Le petit Guiot de mad. de Sully, ij s. viij d.
Le petit Domino ij s. viij d.
Quatre varlets du curre de madame.
Le page de l'estable ij s. viij d. } varlets du curre de mad.
Deux tenants audit curre *id.*
Guillemin qui mene la litière, ij s. viij d. } varlets de la litière de mad.
Deux varlets et le page de l'estable.
Deux charretons et leurs varlets d'estable, pour le chariot des femmes.
Copin le chareton et son compaignon v s. viij d.
Guillemin, chart. de mad^lle et son compaignon, v s. viij d.
Clerquin qui mène le chariot des jumens et son compaignou, v s. viij d.
vij varlets des sommiers, chacun ij s. viij d.
Henry le palfrenier ij s. viij d.
13 *varlets des chevaux du corps de mad. et du palefroi.*
Jehan, varlet des enfans de Flandres, ij s. viij d.
Guienot qui garde le levrier de mad. ij s. viij d.
Laden, garde du sommier de forge, ij s. viij d.
Estienne, varlet d'ausmosne, ij s. viij d.
i varlet pour Lyonnet ij s. viij d.
v varlez de mad. de Sully.
i varlet qui porte l'orloge ij s. viij d.

Somme xxxvij l. i s. iiij d.

Digitized by Google

F

ROLE DE GAGES DE CHEVAUX

comprenant les officiers de la Duchesse, ceux du comte de Nevers, et les chapelains du Duc.

« Samedi XXIIe jor d'avril CCC IIIIXX et cinq, mons. le comte et mad. la comtesse de Nevers disner à Noyon, etc. »

Franc 16 sols parisis.

HOTEL DE LA DUCHESSE.

Messire Jacques de Serin, pour les gaiges de iiij chevaux, x s. viij d.
Messire Guy du Trambloy, pour iiij chevaux, x s. viij d.
Messire Jehan Potier, pour iij chevaux, viij s.
Guiot d'Orges samblablement viij s.
Robinet de Florigny sambl. viij s.
Danjehan sambl. viij s.
Pierre Dorreville sambl. viij s.
Le petit Jobin sambl. viij s.
Lionet sambl. viij s.
Josse de la Houe sambl. viij s.
Jacot de Gransson viij s.
Hugues de Monestoy, pour ij chevaux, v s. iiij d.
Loys de Poissy sambl. v s. iiij d.
Jehan Lescot sambl. v s. iiij d.
Jacques de Mutte sambl. v s. iiij d.
Jh. de Verchy sambl. v s. iiij d.
Floridas sambl. v s. iiij d.
Robelot i cheval ij s. viij d.
Henriet Perrot sambl. ij s. viij d.
Dousset sambl. ij s. viij d.
Clabart sambl. ij s. viij d.

HOTEL DU COMTE DE NEVERS.

Messire Bertaut de Chartres, iiij chevaux, x s. viij d.
Messire Philippe de Jeaucourt, iiij chx, x s. viij d.
Maistre Bauduyn, pour ij chx, viij s.
Maistre Dymenche iij chx viij s.
Brimeur ij chevaux v s. iiij d.
Pieret de la Tannerie sambl. v s. iiij d.
Vuillequin sambl. v s. iiij d.
Jean de Grey ij chevaux v s. iiij d.
Jehan de Pisy i cheval ij s. viij d.
Ponnot i cheval ij s. viij d.
Guiot de Charmes i cheval ij s. viij d.
Jehan Barbe i cheval ij s. viij d.
Jehan Raolin i cheval ij s. viij d.

Digitized by Google

CHAPELAINS DU DUC.

Messire Jehan de Chartres iij chevaux viij s.
Messire Tousains ij chx v s. iiij d.
Messire Jehan Habidon sambl. v s. iiij d.
Messire Jehan Denbrun sambl. v s. iiij d.
Messire Simon le corrier sambl. v s. iiij d.
Messire Jacques de Fescamps sambl. v s. iiij d.
Messire Guillaume Morel sambl. v s. iiij d.
Messire Jehan Grosseteste sambl. v s. iiij d.
Messire Jehan Martin sambl. v s. iiij d.
Messire Jehan de Hamencourt sambl. v s. iiij d.
Henry, clerc de chapelle, i cheval ij s. viij d.
Colinet de Hamencourt sambl. ij s. viij d.

Somme xij l. ij s. viij d. parisis.

G

ROLE DE GAGES DE CHEVAUX

Officiers de la Duchesse en Bourgogne.

« Lundi XVIIIe de septembre, à Argilly. Gaiges de chevaux. »

Franc pour 20 sols tournois.

Messire Guy du Trambloy, pour iiij chx, x s.
Messire Jehan de Villers sambl. x s.
Messire Jehan Potier, pour ij chevaux, vii s. vi d.
Maistre Dymanche sambl. vii s. vi d.
Lionnet sambl. vij s. vi d.
Jaquot de Grançon sambl. vii s. vi d.
Josse de la Houe sambl. vij s. vi d.
Jacques de Mute, pour ij chevaux v s.
Jehan Lescot sambl. v s.
Jehan de Vrechy sambl. v s.
Guiot Poissonnier, pour i cheval ij s. vi d.
Robelot sambl. ij s. vi d.
Doucet sambl. ij s. vi d.

Somme iiij l. tournois.

Digitized by Google

II

ROLE DE ROBES

distribuées aux officiers et varlets de la Duchesse de Bourgogne, par commandement du Duc du 27 mai 1384.

Ce sont ceux ordonnez de l'hostel de mad. la Duchesse de Bourgogne à avoir des robes, et premièrement :

Jean Lescot, fourrier.
Jacques de Meunte, queux.
Jean de Colemier, mareschal.
Henriet Perrot, sommelier de l'échansonnerie.
Lucot, fruitier.
Guillemet, le hasteur.
Messe, le potagier.
Mathe, soufleur.
Colin Galet.
Colin de l'Espine.
Regnaut de Caieux.
Boulart, qui charrie madame.
Ponnot, le portier.
Jean de Namur,
Hennequin de Grammont, } valets de chambre.
Philippot,
17 valets de chiens de madame.
Martin, le pelletier.
Copin, valet de garderobe.
Jean Boichot, valet de chambre de m^lle^ Marguerite.
Jean Loille, savoier.
Guillaume Duriau,
Jean Deneuls, } chevaucheurs.
Doucet, garde huche de l'échansonnerie.
Michel, qui tient à la litière.
Galeran, ayde de la paneterie.
Lorens, ayde de forge.
Copin, le charretier et son compagnon.
Jean d'Aloz, charretier et son compagnon.
Glaiquin, charretier des jumens et son compaignon.
Demoingeot,
Pierre de Villers, } enfans de cuisine.
Jean de Serdeleaue.
Josequin, ayde de la chambre de m^lle^ Marguerite.
Regnaut, ayde de la garderobe de madame.
Robinet,
Raolin, } de la fruiterie.
Jean de la Maille, ayde d'écurie.
Thevenin, valet d'aumosne.
Jean de Brechy, clerc des offices.
Remi, ayde de la chambre.

Digitized by Google

Trois preneurs de marée.
Perrenot de Noiron, qui tient au curre de madame.
Marceau, qui charrie devant audit curre.
Philippe, qui charie devant au grand char.
Perreau, ayde de l'échansonnerie.
Guienot, valet des chevaux du curre.
Le Loup, valet des chevaux du grand char.
Colin, valet des chevaux de la litière.
Thierron, valet desdiz chevaux.
Jean de Paris, La Loffre, } aydes de rost.
Guillaume, ayde des potages.
Thome, le porteur.
Le Camus, de la sausserie.
Philibert, le lavandier des nappes.
Un ayde de la sausserie.
Jean Baran, Hennotin, } galopins.
6 valets des sommiers.

(D. PLANCHET, III, pr no LXXX.)

Digitized by Google

TABLE

Introduction. 65

Marguerite de Flandre, 66. — Ses Enfants, 67. — Ses voyages en 1385, 68. — Son état, 72. — Hôtel du Duc, Chambre aux deniers, 73. — Hôtel de la Duchesse, 75. — Sa vie intérieure, 76. — Comptes, Escroes, 78. — Valeur des monnaies, 80. — Rareté des escroes, 82.

CHAP. I. — **Paneterie**. 83

Ordre des services, 83. — Officiers, Garnisons, 84. — Prix des céréales, 85. — Pain, 86. — Linge, 88. — Ustensiles, Transports, 89. — Salade, Sel, Moutarde, 90.

CHAP. II. — **Echansonnerie**. 91

Officiers, Garnison du vin, 91. — Prix du vin, 92. — Livrée du vin, Provenance, 93. — Fournisseurs, 95. — Dons, 95. — Distributions, Quantité consommée, 96. — Hypocras, Galant, Saulgée, 97. — Ustensiles, Transports, 98.

CHAP. III. — **Cuisine**. 100

Rôtisserie, Garde-manger, Saucerie, 100. — Officiers, 101. — Queux, 102. — Boucherie, 102. — Prix de la viande, 103. — Dépense de viande, 104. — Menus approvisionnements, 105. — Poisson, 106. — Marée, 108. — Cadeaux, Jardinage, 111. — Pâtisserie, Espèces de mets, 112. — Heures des repas, Ustensiles, 114. — Vaisselle, 115. — Linge, Cuisine en voyage, 116. — Cuisines, 117.

CHAP. IV. — **Fruiterie**. 119

Officiers, 119. — Fruits, 120. — Epices, 121. — Entremets, Eclairage, 122. — Manipulation, 125. — Suif et Huile, 126.

CHAP. V. — **Ecurie**. 127

Officiers, Chevaux du corps, 128. — Litière et Curre, 129. — Sommiers, 132. — Ordre de marche, 134. — Logis, 135. — Nourriture des chevaux, Livrée et Surcroits, Prix de l'avoine, 136. — Fourrage, 137. — Soins donnés aux chevaux, 138. — Drogues, Maréchaux, 139. — Chevaucheurs, 140. — Charronnage, 141. — Sellerie, Bourrellerie, 142.

CHAP. VI. — **Fourrière**. 143

Officiers, 143. — Fourrière en voyage, 144. — Chambres et Tapisseries, 146. — Couches et Jonchée, 147. — Lits des princes, 148. — Chapeaux de fleurs, 149. — Approvisionnements de la Chambre, 150. — Hôtelleries, Logis, 152. — Lits de louage, Linge, 153. — Départ de la Fourrière, Frais d'hôtel, 154. — Garde-robe, 155.

CHAP. VII. — **Services divers**. 157

Chapelle, 157. — Confesseur, Aumônes, 160. — Offrandes, 162. — Dons, 163. — Horloge, 164. — Tailleurs, Pelletiers, Brodeurs, 166. — Physiciens, Chirurgiens, Barbiers, Apothicaires, 167. — Etuves, 171. — Vénerie, Fauconnerie, 173. — Enfants, Bâtards, 176. — Fous, Ménestrels, Jongleurs, 178.

Digitized by Google

CHAP. VIII. — **Etat des Officiers et Varlets, Pensions, Gages, Livrées.** 180

Maison de la Duchesse, 180. — Officiers, 181. — Maîtres d'hôtel, 182. — Ecuyers, 183. — Dames d'honneur, Hôtel du comte de Nevers, 186. — Chapelains, Etat de l'hôtel, 188. — Pensions, 189. — Gages, Gages pour varlets et chevaux, 190. — Livrée de bûches, Commun à gage, 191. — Droits utiles, 192. — Gratifications, 193. — Mariage des officiers, 194. — Varlets, 195. — Habillements, 196. — Mariage des varlets, 197. — Noms, 198.

CHAP. IX. — **Dépenses de l'Hôtel.** 200

Dépense par an, 200. — Dépense par jour, 203. — Dépense par office, 205. — Recettes de la Chambre aux deniers, 206.

CHAP. X. — **Prix des denrées, Salaires, Conditions de la vie privée.** 209

Prix du blé, 210. — Salaires, 212. — Prix de la viande, 213. — Prix du vin, 214. — Conditions de la vie du peuple, 216. — Conditions de la vie des princes, 217. — Conclusion, 220.

CHAP. XI. — **Itinéraire.** 222

Extraits des Escroes. 243

Appendice 318

Digitized by Google

LETTRE

à Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique

SUR

LA VALEUR HISTORIQUE DE DION CASSIUS

dans le Récit de la Conquête de la Gaule.

Dijon, le 15 novembre 1859.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La Commission impériale de la *Carte des Gaules* délibère sur la question de savoir si elle placera Alésia, fameuse par le récit de César, dans le Jura près de Salins, ou dans le bassin de la Seine près de Semur-en-Auxois.

Les partisans de cette dernière opinion ont pour eux les *Commentaires de César*, qui nous montrent cette ville près des frontières des Lingons, sur un des points de la route de Sens à la Saône.

Les partisans du Jura ont en leur faveur *Dion Cassius*, historien grec, qui place en Séquanie l'antique ville forte.

Digitized by Google

L'autorité de César est-elle infirmée par celle de Dion? — « Elle est *décisive,* dit-on; le récit de l'historien « grec est plus complet que celui des *Commentaires*...; « il y a peu d'écrivains dont le témoignage soit plus sou- « vent confirmé par l'épigraphie... C'est l'un des plus « fidèles historiens de l'anquité...; les monuments at- « testent chaque jour la scrupuleuse exactitude de son « témoignage... Il a autant et même plus d'autorité « qu'aucun des historiens latins de l'Histoire Au- guste » (1). On a même fait un crime à l'Institut de n'avoir pas réprimandé un critique qui a osé douter de l'autorité de Dion Cassius; il est difficile d'avoir plus de zèle et d'admiration.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de rendre à César ce qui lui appartient, et de retirer à l'historien grec ce qu'on lui a trop libéralement donné.

Dion Cassius est en opposition avec les *Commentaires;* mais qu'est-ce que le récit d'un narrateur grec qui vivait près de trois cents ans après les évènements qu'il raconte, à côté de la parole d'un soldat expérimenté qui avait vu et fait ce qu'il décrit? qui avait, selon l'expression de Gaspard de Tavanes, trempé ses mains dans le sang des combats? La muse de l'histoire, si grande du temps de Périclès, est déshonorée après lui; et quand Cicéron disait que les Grecs avaient le privilège de mentir dans l'histoire, il y avait encore à descendre plus de deux cents ans pour rencontrer Dion Cassius.

---

(1) Voir les divers ouvrages publiés par les écrivains qui placent la ville celtique d'Alésia dans les montagnes de Salins, par MM. Delacroix, J. Quicherat, E. Desjardins et autres.

Digitized by Google

L'asservissement de la Grèce ne devait pas engendrer des Thucydides; je n'en veux pour preuve que le conte de Lucien intitulé : *Histoire véritable*. C'est une satire à peine exagérée de la manière dont ses compatriotes traitaient l'histoire.

Né sous Antonin le Pieux à Nicée en Bithynie, mort en 235, quand le premier barbare montait sur le trône, Dion vécut à une époque où l'empire était en pleine décadence.

Je l'avoue, il aborda l'histoire dans sa plus large signification : « Je compose, dit-il, une histoire complète « des Romains... Je veux écrire toutes leurs actions mé- « morables en temps de paix et en temps de guerre... » Je l'avoue encore, c'est le premier annaliste grec de Rome qui puisse être comparé aux historiens latins de la grande école, et par le plan de son travail, et par la haute position qu'il occupait dans la société romaine.

Mais a-t-il donné et pouvait-il donner ce qu'il promettait? Est-ce que Montaigne faisait grand cas de cet écrivain quand il lui trouvait « le sentiment malade aux affaires romaines? » La Harpe ne le regardait-il pas comme le moindre des historiens médiocres? Wilmans, qui a fait récemment une étude approfondie de cet auteur, ne le trouve-t-il pas plutôt rhéteur qu'historien, et souvent d'une grossière ignorance en fait de géographie? Si le dernier traducteur de Dion, inspecteur de l'Académie de Paris, reconnaît assez d'exactitude dans le récit des faits contemporains, il signale dans les époques antérieures,—et c'est le terrain sur lequel nous sommes,—il signale des anachronismes et d'autres graves erreurs. Il dit, enfin, que la mémoire et le jugement de Dion Cassius

Digitized by Google

ont failli, et que tout son livre eût exigé une critique plus sévère.

Dans son Mémoire sur la puissance tribunitienne des empereurs, tout en rendant justice au mérite de Dion, l'abbé de La Bléterie le trouve obscur, inexact, manquant de discernement : « Je puis assurer, avec connaissance « de cause, qu'il est peu satisfaisant lorsqu'on n'est pas « d'humeur à se contenter d'une suite telle quelle d'é- « vènements, qui sont le squelette ou tout au plus le « cadavre de l'histoire... »

M. Egger, de l'Institut, a résumé avec talent et sang-froid dans un livre couronné en 1839, avant ces débats, le bien et le mal qu'on peut dire de l'historien grec : « Sa réputation, dit-il, nous imposait le devoir d'un examen sévère et consciencieux ; il faut avouer que Dion perd beaucoup à cet examen...

« Il n'est guère dans ses écrits qu'un rhéteur bien élevé, un philosophe honnête, mais superstitieux et timide, avec de singuliers écarts d'esprit et d'éloquence...

« L'économie de son histoire est rarement savante ; elle est quelquefois peu raisonnable. Quand il s'abandonne à sa manie pour les harangues, la science très réelle, dont il fait preuve, ne l'a pas préservé de fautes grossières que nous pouvons encore démontrer aujourd'hui à la distance de seize siècles...

« Bien des erreurs, bien des lacunes peuvent lui être imputées...

« Il semble d'ordinaire parler d'après la tradition...

« Il n'est point d'accord avec les fastes et le monument d'Ancire...

« Quoiqu'il parle des monnaies, de Brutus et de Cassius, il n'est pas toujours d'accord avec les médailles,

Digitized by Google

à l'aide desquelles on peut le convaincre d'anachronismes d'un, de deux, de trois et même de vingt ans... »

Voilà ce qu'est, pour les maîtres de la critique, l'historien *unique* invoqué par les défenseurs de Salins, et qu'ils proclament infaillible.

« De telles erreurs, continue M. Egger, suffiraient pour décréditer un historien moderne...

« Dion n'a pas une profonde intelligence de la politique, des guerres civiles, des intérêts de Rome, de son avenir, de sa position présente en face des barbares...

« Il exprime quelquefois son embarras sur des points d'archéologie ou d'histoire qu'il lui était facile d'éclaircir. Il semble, à l'occasion des funérailles d'Agrippa, ignorer pourquoi Auguste, prononçant l'oraison funèbre de son gendre, était séparé du cadavre par un voile. Un magistrat romain devait-il oublier ainsi les lois qui interdisaient au grand-pontife le contact et même la vue des morts?...

« Bien que ce sénateur dût savoir le latin mieux que Plutarque, on peut, d'après tout ce qui précède, le soupçonner d'avoir peu étudié les monuments nationaux...

« Il se trompe sur quelques parties de la statistique de l'empire; on croirait, à lire Dion, qu'il n'existait plus au commencement du IIIe siècle un seul exemplaire du *Rationarium*...

« Velléius Paterculus suffirait pour le convaincre de négligence en parlant des guerres des Germains. Que serait-ce donc si nous avions encore les livres de Pline et d'Aufidius Bassus! » (1).

(1) Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du* Acad., *Lettres*, 2e série, t. *VII*, 1858.

Digitized by Google

Dion Cassius est donc jugé ; il ne faut pas dire « qu'il « n'y a pas de témoignage plus respectable que le « sien... ; — que les épigraphistes, habitués à trouver « dans les monuments la confirmation des histoires, sa- « vent *par expérience* qu'aucun écrivain de l'empire « ne mérite plus de confiance... ; — que Dion avait, au « *suprême degré*, le sens critique... ; — qu'il est le plus « fidèle des historiens... »

Voilà, dira-t-on, un jugement peu *respectueux* ; il n'y manque que les considérants. — Les voici, Monsieur le Ministre ; je vais faire passer sous vos yeux une série d'erreurs dans lesquelles est tombé Dion Cassius en racontant les sept campagnes de Jules César dans la Gaule.

I

Campagne contre les Helvètes et les Germains.

Dion Cassius dit que les Helvètes se mirent en campagne sous la conduite d'Orgétorix (1). L'auteur grec commence sous de mauvais auspices : quand les Helvètes se mirent en marche, Orgétorix était mort (2).

Où voulaient aller les Helvètes? Ils voulaient traverser la Gaule pour s'établir sur les bords de l'Océan, chez les *Santones* (3). — Dion s'est imaginé qu'ils voulaient

---

règne d'Auguste, mémoire couronné par l'Institut en 1839 ; Paris, 1844, chez Dézobry.

(1) Dion Cassius : Ἀπῆραν, Ὀργετόριγος σφίσιν ἡγουμένου...., XXXVIII, parag. 31.

(2) Cæsar, I, 5 : Post ejus mortem... ut è finibus exeant.

(3) *Ibid.*, 10 : Iter in *Santonum* fines facere, qui non longe a *Tolosatium* finibus absunt.

Digitized by Google

aller se fixer « quelque part au pied des Alpes » (1). N'aurait-il pas été égaré par la ressemblance du nom des *Centones*, qui habitaient aux sources de l'Isère, avec celui des *Santones*, qui avaient leur chef-lieu à *Saintes*? Le mot που, *quelque part*, ferait croire que Dion ne savait guère où se dirigeaient les émigrants. Le but qu'il leur assigne vaguement prouve qu'il ignorait qu'au pied des Alpes tout était romain (2); il se trompe de toute la distance qui sépare Grenoble ou Briançon de l'embouchure de la Garonne.

Quand César sut que les Helvètes voulaient traverser le Rhône, il coupa le pont de Genève, et les refoula dans la Séquanie, où ils s'écoulèrent par la gorge du Fort-l'Ecluse. — Dion fait aussi couper un pont et élever des retranchements par les Romains; mais, comme il ne nomme pas plus le fleuve sur lequel ce pont était que la ville bâtie au même lieu, si l'on n'avait que son texte il serait impossible de rien comprendre à cette histoire; des savants prouveraient, pièces en main, qu'il faut chercher en Savoie ville, pont et rivière. En effet, Dion nous montre les Helvètes « traversant le pays des Allobroges! » (3).

On se demande où allèrent les Helvètes après avoir, selon l'historien grec, traversé le pays des Allobroges, c'est-à-dire la Savoie et le département de l'Isère. — On

---

(1) Dion, xxxviii, 31 : πρὸς ταῖς Ἄλπεσι που καθοικισθῆναι...

(2) On sait que les Allobroges faisaient partie de la *Province romaine* du temps de César, et que Genève en était, au nord, la dernière ville.

(3) Dion, *ibid.*, 32 : ... Ἅραντες, τὸ μὲν πρῶτον διὰ τῶν Ἀλλοβρόγων επορεύοντο ἥπερ ὥρμηντο.

Digitized by Google

les trouve en Séquanie, dans le département de l'Ain ! Cette énormité, nécessitée par la vérité historique, aurait fait reculer Dion s'il avait connu la géographie de la Gaule.

Quoi qu'il en soit, le Rhône ne fut pas franchi ; mais la Province, sauvée à l'est, était menacée du côté des Tolosates vers l'occident : on le sait, c'est chez les Santones que se porte l'armée des Helvètes en traversant la Séquanie.

Dion les montre ravageant cette contrée, et dit que ses habitants appelèrent César à leur secours. — C'est oublier que les Séquanes auraient pu empêcher les Helvètes de mettre le pied sur leur territoire ; ils ne pouvaient y entrer que par les Thermopyles de l'Ecluse, où il n'y avait de place que pour un char. C'est oublier que les Helvètes n'y pénètrent qu'avec la permission des Séquanes et en promettant de respecter leurs terres. Ils livrèrent même des otages comme garantie de leur promesse (1). L'auteur grec a confondu les peuples ; ce sont les Eduens et leurs alliés qui se plaignent et appellent César.

César entre en Séquanie, surprend les Helvètes, dont les trois quarts avaient déjà passé la Saône, et anéantit ce qui restait, c'est-à-dire toute la tribu des Tigures, qui avaient tué L. Pison, son beau-père, et fait passer sous le joug l'armée de L. Crassus. — Dion ne compte jamais ; il se contente de dire que les Romains atteignirent les

(1) Cæsar, I, 9 : A Sequanis impetrat ut per fines suos Helvetios ire patiantur, obsedesque uti inter sedent perficit, Sequani, ne itinere Helvetios prohibeant, Helvetii ut sine maleficio et injuria transeant.

Digitized by Google

derniers rangs des Helvètes (1). Dirait-on qu'il s'agit de la déroute de 90,000 hommes?

Après avoir mis en pièces la tribu des Tigures, César passe la Saône et tombe sur le reste des Helvètes. Ils demandent à traiter; mais ils refusent de donner des otages et lèvent le camp. César les harcelle pendant quinze jours pour les empêcher de faire du butin et de ravager le pays (2). Cette longue marche des deux armées est de la plus haute importance; elle transporte la scène des bords de la Saône dans les montagnes de l'Autunois. Dion fait, au contraire, supposer que le proconsul est encore sur l'Arar, quand ce proconsul nous dit lui-même, dans ses *Commentaires*, qu'il est à dix-huit mille pas de Bibracte (Autun).

Lorsque les Helvètes virent César se détacher d'eux pour aller dans cette ville chercher les vivres que la Saône ne pouvait plus lui amener, ils crurent qu'il faisait retraite, et ils l'attaquèrent. Le moment est venu : les Romains se retournent; César couvre de ses troupes la montagne voisine du haut en bas, pendant que sa cavalerie modère l'ardeur des ennemis qui s'avancent en bataillons serrés. Les cavaliers romains sont refoulés, et la phalange ennemie arrive au pied de la montagne, triomphante, massée et le bouclier sur la tête. De leur position dominante, les Romains lancent une grêle de traits sur ces masses compactes, qui se troublent, qui s'ouvrent, et au milieu desquelles se jettent les soldats de César, l'épée à la main.

---

(1) Dion, xxxviii : τελευταίους ἐπακολουθοῦντες.
(2) Cæsar, i, 15 : Ita dies circiter quindecim iter fecerunt...

Digitized by Google

Les Helvètes, couverts de blessures, se réfugient sur une hauteur, poursuivis par les Romains. Mais les fuyards se retournent tout à coup, et attaquent leurs ennemis en tête, pendant que 15,000 hommes les prennent en queue. Les Romains font face des deux côtés, repoussent les uns sur leur hauteur, les autres près de leurs chariots, et remportent la victoire. Rien de plus rapide et de plus clair que le récit du journal de César.

Cependant Dion est confus et inexact; préoccupé de l'idée générale qu'il avait des barbares, il dit que les Helvètes étaient *disséminés* quand ils attaquèrent les Romains (1). Il ne savait pas que les Helvètes avaient appris des Germains à marcher à l'ennemi serrés et le bouclier au front. Il n'a pas remarqué que c'est dans cette attitude que César nous les montre : *confertissima acie... et phalange facta.* Les Helvètes étaient si peu disséminés que leurs écus, appuyés les uns sur les autres comme les tuiles d'un toit, furent quelquefois cloués ensemble par les traits lancés de la montagne. Dion modifie donc à son insu le caractère de la bataille; ce qui suit le change complètement.

Les Romains sont enveloppés. Dans ce moment critique ils tournent leurs enseignes et font face des deux côtés à la fois. Ni le mouvement des enseignes, *conversa signa;* ni sa conséquence, le mouvement de l'armée qui se divise *bipartito;* ni l'adjectif *ancipiti,* qui caractérise si bien cette lutte, n'ont frappé les yeux de l'historien grec. Pour se tirer d'embarras, il appelle à son secours la cavalerie romaine, qu'il oppose à la nouvelle attaque.

(1) Dion : σποράδας.

Digitized by Google

Il n'y a qu'une difficulté à cela : le combat engagé, il n'est plus question de chevaux ; je me trompe, César dit qu'il « renvoya son cheval et ceux de tous, pour rendre « le péril égal et la fuite impossible » (1).

La nuit, pendant que le vainqueur enterrait ses morts et soignait ses blessés, le reste des Helvètes prit la fuite et arriva en quatre jours chez les Lingons. Toute l'armée se mit bientôt à la poursuite des fuyards ; mais la lutte était devenue impossible : l'ennemi posa les armes, moins 6,000 hommes qui s'échappèrent dans la direction du Rhin. César ordonna aux habitants de les arrêter ; et, quand il les eut en ses mains, il les *traita en ennemis*.

Cet euphémisme voile une terrible exécution. Dion ne l'a pas compris ou n'a pas voulu le comprendre : il a rejeté l'odieux de cette boucherie sur les Gaulois, qui, spontanément et loin des yeux de César, auraient égorgé les Helvètes. Quel intérêt César aurait-il eu à se couvrir de ce sang, s'il avait été répandu par d'autres mains que les siennes et loin de ses yeux ? Dion n'aurait-il pas été ici le flatteur que flagellent si rudement Gibbon et Shaftesbury ?

Des hauteurs des *Commentaires* l'œil plonge sur la scène et voit tout. Dans le récit de Dion le lecteur est enveloppé de brouillards, et n'entend guère que des paroles confuses et les pas des acteurs. Dion ne connaît pas le terrain sur lequel il marche ; il n'a pas plus l'intelligence de la topographie de la Gaule que celle des

(1) CÆSAR, 1, 25. — Un des derniers traducteurs de César a traduit *ancipiti* par *douteux* ; il fallait dire *double*.

Digitized by Google

évènements qu'il raconte. L'émigration des Helvètes ne lui inspire pas un mot sur la marche des nations teutoniques. Il ne voit pas que l'Helvétie déserte est un chemin ouvert qui amène les Germains jusqu'aux frontières de la Province romaine. Il ne dit rien du triumvirat barbare qui menace d'asservir la Gaule. Il fait marcher Orgétorix, quand les hordes qui devaient être ses instruments lui eurent fait payer de la vie son ambition. Par contre, il ne dit rien de Dumnorix, l'Eduen plein de vie et d'audace ligué avec les peuples voisins, tendant les bras aux Helvètes tout en marchant contre eux, trahissant César dans les rangs de sa cavalerie, et cherchant à le faire mourir de faim dans les montagnes. Aussi, quand les Helvètes rentrent dans leurs vallées, Dion ne voit que des familles qui viennent spontanément dans leur patrie, tandis qu'elles y rentrent sous la verge du vainqueur, qui veut tenir les Germains à distance en plaçant de robustes soldats entre ces barbares et la Province romaine. L'absence de ces considérations majeures est d'autant plus étonnante, qu'elles dominent toute cette histoire, et qu'elles forment une introduction naturelle à celle qui suit immédiatement, car cette année César fit deux expéditions. Après avoir obligé les Helvètes à relever leurs villes incendiées, il tourna ses armes contre les Germains, qui s'étaient établis en maîtres dans la Séquanie. Dion sera-t-il plus heureux dans ce récit?

Celui des *Commentaires* s'ouvre solennellement : les députés de la Gaule viennent féliciter César. Réunis dans un lieu secret, ils délibèrent mystérieusement sur le salut de la patrie; ils se jettent aux genoux du vainqueur, et le

Digitized by Google

supplient de les sauver de la servitude. 120,000 Germains s'étaient emparés de la Séquanie; 24,000 Harudes nouvellement arrivés exigeaient l'autre tiers, et en attendant poussaient leurs ravages jusque chez les Edues; enfin, il y avait sur le Rhin cent tribus suèves qui se disposaient à le passer : « Encore un peu, disent les dé- « putés, et les Gaulois seront chassés de chez eux; les « Germains prendront leur place » (1).

Les Séquanes, *seuls*, gardaient un morne silence, les yeux fixés sur la terre : « Tristes demisso capite ter- « ram intueri; » la cruauté d'Arioviste, chef des Germains établis chez eux, les terrifie.

César s'empare de *Vesuntio*, dont il décrit admirablement la situation; il venait d'apprendre l'arrivée sur le Rhin d'une multitude de Suèves.

En mettant ce fait après l'occupation de *Vesuntio*, Dion prend la cause pour l'effet, ce qui lui arrive souvent et ne doit pas surprendre; il n'écrit point en présence des textes. Il est facile de s'apercevoir que cet historien ne fait que coudre ensemble des réminiscences, ou tout au plus les phrases qu'il a déchirées çà et là dans les *Commentaires*, qu'il a entrevus, sans même penser que les transitions qu'elles peuvent contenir, vraies dans leur position naturelle, produisent d'étranges erreurs dans la place qu'il leur donne.

A ce renversement des choses Dion ajoute encore que les Suèves avaient déjà passé le Rhin. Erreur : s'il en eût été ainsi, César, qui avait intérêt à augmenter le péril en grossissant le nombre des barbares, ne se serait pas contenté de nous montrer ces Suèves de l'autre côté du

(1) Cæsar, I, 30, 31, 32.

Digitized by Google

Rhin. L'historien grec a transformé en réalité ce qui n'était qu'une menace, et cependant, chose étrange! il ne voit dans les motifs de cette guerre que l'ambition du proconsul. Le pillage des alliés de Rome, Rome méprisée devant toute la Gaule, l'arrogance et la cruauté d'Arioviste, la Province romaine, l'Italie menacées d'une invasion de barbares, comme du temps de Marius, pour Dion tout cela disparaît.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter à chaque ligne, je retourne à *Vesuntio*. Les troupes romaines y entendaient chaque jour parler des Germains qu'elles allaient combattre, de leur taille gigantesque, de leur regard foudroyant, de leur bravoure indomptable; toute l'armée, *chefs* et *soldats*, fut frappée de terreur. Il faut lire dans les *Commentaires* le tableau de cette situation : les Romains tremblaient, et murmuraient contre César; ils se croyaient à la veille d'une épouvantable catastrophe.

Le proconsul convoque une assemblée où il appelle tous ses centurions. Il leur demande de quel droit ils discutent ses plans; puis il les leur explique, il rend compte de ses pensées, il révèle ses ressources, il provoque des informations, il se disculpe comme un coupable, il pulvérise par des faits récents toutes les raisons qui paralysent son armée. Une fois maître des esprits, il se relève de toute sa taille, et finit par un coup de foudre: « Vous avez peur, dit-il, eh bien! je ferai sans délai ce « qui devait être ajourné : cette nuit même, à la qua- « trième veille, je marche à l'ennemi, pour savoir de « suite si le sentiment qui vous domine est la crainte « ou l'honneur. Si personne ne me suit, je n'en par- « tirai pas moins avec ma dixième légion seule; je

Digitized by Google

« compte sur sa bravoure; j'en fais ma cohorte préto-
« rienne » (1).

Ce discours est un chef-d'œuvre de sens, d'habileté et d'audace; c'est la plus authentique de toutes les harangues de l'antiquité, puisqu'elle nous est léguée par celui même qui la fit. C'est une bonne fortune, pour un historien sérieux, de trouver sous sa main un document de cette valeur. Qu'en a fait Dion Cassius?

Il donnait à son histoire les vastes proportions de celle de Tite-Live; le discours de César est vrai, court et d'une mâle beauté : il devait être reproduit scrupuleusement par Dion. Dion, qu'on proclame aujourd'hui *le plus fidèle* des historiens, — qui a, dit-on, *au suprême degré le sens critique*, — qu'on regarde comme *plus complet* que César; Dion passe l'éponge sur les précieuses lignes du proconsul.

Il ne s'est pas contenté de mutiler, que dis-je? d'anéantir ce monument; le rhéteur a *inventé* une longue et froide déclamation qu'il a mise à sa place! Voilà la manière de procéder de celui dont on vante la *scrupuleuse exactitude*!

Le discours *réel* de César répond à tout, malgré sa brièveté; celui qu'a *inventé* Dion, malgré sa prolixité, n'est qu'un lieu commun sur les avantages de l'activité pour les individus, et de la guerre pour les peuples. C'est une leçon d'histoire dans laquelle il fait entrer pêle-mêle toutes les annales romaines; il y passe en revue la Palestine, l'Arabie, le Pont, l'Arménie, l'Ibérie, l'Afrique, Carthage, la Grèce, la Macédonie, la Crète,

(1) Cæsar, I, 40.

Digitized by Google

la Sicile, la Sardaigne. Il évoque les ombres de Philippe, de Persée, d'Antiochus, de Mitrhidate. Il remonte jusqu'aux Opiques et aux Sabins ; c'est une banale amplification qu'on pardonnerait à peine à un jeune homme, mais qui n'est certainement digne ni d'un capitaine ni d'un homme d'Etat.

Quand le rhéteur quitte les généralités pour attaquer de front les évènements, il les altère presque toujours. Dans la harangue qu'il a substituée à celle de César, il lui fait dire qu'il est à la tête d'une armée *nombreuse*, quand ceux auxquels il adressait la parole savaient qu'il n'avait que six légions, c'est-à-dire 25,200 fantassins et 1,800 chevaux! Il lui fait dire qu'il ne s'attendait pas à être attaqué, et qu'Arioviste n'avait pas d'armée levée dans son pays, quand tout le monde savait que la Séquanie était inondée de Germains, qu'il y en avait 150,000 à peu de distance, et qu'ils tendaient la main à cent tribus suèves campées sur la rive droite du Rhin! Le discours sorti de l'imagination de l'historien grec est donc aussi maladroit que faux.

En voici une autre preuve. Pour persuader à ses soldats que la victoire serait facile — ῥᾷστα, César leur aurait dit que souvent — πολλάκις — les Romains avaient vaincu peuples de même race que les barbares d'Arioviste — ὁμοφύλων. — Cela était vrai quand écrivait Dion, trois cents ans après César; mais rien de plus inexact dans la bouche de ce général. S'il avait tenu pareil langage, ses soldats lui auraient rappelé que toute la Gaule orientale, de la Belgique à Marseille, avait été récemment ravagée par les Cimbres et les Teutons. Ils lui auraient dit que

Digitized by Google

Scaurus avait été par eux battu et égorgé; — qu'ils avaient, près d'Orange, mis Cépion en déroute; — que L. Crassus avait été défait par eux, et que son armée avait passé sous le joug. Les soldats de César lui auraient rappelé que l'aïeul de son propre beau-père avait été tué au pied du Jura, et qu'il en pouvait en quelque sorte voir le sang sous ses pieds. Ils lui auraient montré l'Espagne envahie, l'Italie entamée, Rome tremblante; ils lui auraient montré les Germains sur le Pô, demandant aux soldats des armées romaines s'ils n'avaient rien à faire dire au Capitole. Si César avait tenu à ses légions épouvantées le langage que Dion lui prête, il aurait augmenté leur terreur au lieu de la dissiper.

Pendant que le rhéteur écrivait ce discours, qui porte partout le cachet de son époque et d'une insigne maladresse, on lisait en Italie une page qui ne ressemblait guère à la déclamation grecque. Tacite disait : « Rome « comptait six cent quarante années d'existence, quand, « pour la première fois, les armes des Cimbres reten- « tirent jusqu'à nous... De cette époque au second con- « sulat de Trajan, il y a cent dix années : que de temps « pour vaincre la Germanie! Et durant une période si « longue, que de désastres!... Ni les Samnites, ni les « Carthaginois, ni les Espagnes, ni les Gaules, ni « même les Parthes ne nous avaient donné tant d'alar- « mes. La liberté germanique fut plus redoutable que le « trône des Arsacides... Après avoir détruit presque au « même instant cinq armées consulaires, les Germains « enlevèrent à Auguste Varus et ses trois légions; et ce « fut avec des pertes immenses que Marius dans l'I- « talie, César dans la Gaule, Tibère et Germanicus

Digitized by Google

« sur leur propre territoire, parvinrent à les compri-
« mer » (1).

Voilà les fréquentes et faciles victoires de Rome !

Aussi bien, la peur fut générale dans le camp de César : « Elle commença, dit-il, par les tribuns militaires, « les préfets et d'autres (grands personnages) qui avaient « quitté Rome par attachement pour le proconsul..... « Cachés dans leurs tentes, ils plaignaient leur des-« tinée ou gémissaient sur le danger commun » (2). Bientôt *toute* l'armée trembla : « Vulgo totis castris « testamenta obsignabantur. » César, qui domine tout, dit toute la vérité; il frappe les grands comme les petits. Modeste professeur, petit archonte de Chéronée, Plutarque ne parle que de la peur des nobles; Dion, fils de sénateur, avait de l'inclination pour les grands : il ne parle que de la peur des petits. Si j'ai un jour *manqué de respect* envers Dion, c'est que je crois qu'il n'y a de respectable que celui qui aime la vérité quand même, et qui la confesse avec indépendance.

César et Arioviste sont en présence. Avant de tirer l'épée, ils ont une conférence à cheval dans une plaine, sur un monticule qui en occupe le centre. Les deux rivaux ont en même temps le pied sur leur proie; ils se la disputent en paroles avant de se l'arracher de force. Cette entrevue est d'une haute importance : au fond, il s'agissait de savoir si la Gaule serait conquise par Rome ou par les Germains. Ici était la Province romaine; là

(1) TACITE, *Germania*, 37.
(2) CÆSAR, I, 39.

Digitized by Google

le territoire déjà conquis par Arioviste et qu'il appelle sa *province;* et l'un et l'autre invoquent, comme une preuve de leurs droits, la priorité de leur établissement sur le sol gaulois.

César veut qu'Arioviste n'appelle plus de Germains, et qu'il rende les otages pris aux alliés de Rome. Arioviste répond qu'il est en Séquanie par droit de conquête, qu'il repousse l'amitié des Romains, qu'il lèvera des tributs, qu'il gardera les otages. Il dit même insolemment à César qu'en le tuant il rendrait service aux premiers citoyens de Rome. Il finit par arrêter et jeter dans les fers les députés romains. Là est le nœud de toute l'affaire. Il n'y a rien de cela dans Dion. A-t-on eu tort de dire qu'on ne trouve dans cet historien que le *cadavre* de l'histoire? Les ressorts, en effet, les mobiles, la correspondance et l'enchaînement des faits manquent; on n'y trouve rien de ce qui est l'âme et la vie de l'histoire. Si au moins le squelette marchait droit; mais il est disloqué et boite. Où il y a des plaines dans César, dans Dion il y a des montagnes et des combats de cavalerie. Où le premier place deux camps, le second n'en signale qu'un. L'armée romaine, dans les *Commentaires,* est divisée et menace les Germains en deux sens; elle est massée dans l'historien grec. Le général romain dit qu'on se battit depuis midi jusqu'au coucher du soleil, *solis occasu* (1); Dion a pris la fin pour le commencement, et engagé la bataille à la tombée de la nuit — πρὸς ἑσπέραν (2). Il dit que les Germains se jetèrent à l'improviste sur les légions, quand au contraire ils avaient

(1) CÆSAR, 1, 50.
(2) DION, XXXVIII, 48.

Digitized by Google

pendant cinq jours refusé la bataille, retenus par la sainte autorité des femmes, qu'ils avaient consultées. Au lieu de se jeter spontanément sur les Romains, les barbares furent forcés de se battre : *necessario Germani*. Quel intérêt César aurait-il eu à dissimuler leur attaque spontanée et résolue, si elle avait eu lieu? Sa gloire en profitait; il a préféré la vérité.

Dion Cassius dit ailleurs que les Germains se battaient en *désordre*, et qu'ils furent si vivement attaqués qu'ils n'eurent pas le temps de se mettre en bataille — ἀσύνταχτοι — οὔτε συντάξασται (1). — On lit dans le journal de cette expédition : « Ne pouvant plus éviter le combat, les Ger-« mains sortirent enfin, et se rangèrent par tribus à égale « distance : ici les Harudes, les Marcomans, les Tribo-« ques; là les Vangions, les Némètes, les Séduses, les « Suèves, — car il y en avait dans l'armée d'Arioviste; « — et ils s'entourèrent de bagages et de chariots pour « ôter aux combattants tout espoir de fuir » (2). Donc ils eurent le temps de se préparer au combat.

Le signal est donné. « Les Romains s'élancèrent avec « tant de rapidité, et l'ennemi courut si vite à leur ren-« contre, qu'on n'eut pas le temps de lancer les jave-« lots; on tira l'épée et on se battit de près... *Plusieurs* « de nos soldats, dit César, s'élancèrent sur la voûte « des boucliers que formaient les Germains, et les frap-« pèrent d'en haut » (3).

Dion Cassius a fait de cela une amplification des plus

(1) Dion, xxxviii, 45.
(2) Cæsar, i, 51.
(3) *Id.*, i, 52.

Digitized by Google

ridicules : « Les Germains, dit-il, s'abritaient sous leurs « boucliers et restaient debout presque sans mouvement « et inaccessibles, pressés qu'ils étaient les uns contre « les autres, hauts et fermes comme des citadelles. A « cette vue, les Romains posèrent d'abord leurs jave- « lots, jetèrent ensuite leurs boucliers; et comme « ils ne pouvaient, avec l'épée, atteindre la tête « nue de ces géants, ils prirent leur élan, les uns de « près, les autres de loin, et sautèrent sur ces voûtes de « boucliers qu'ils arrachaient, et d'où ils égorgeaient « les barbares. Plusieurs tombaient à l'instant, parce « qu'un seul coup suffisait pour les abattre. Beaucoup « d'autres mouraient sans tomber, car ils étaient telle- « ment serrés les uns contre les autres qu'ils se tenaient « debout quand ils étaient morts. »

J'en demande pardon aux admirateurs de la *fidélité*, du *sens critique* et du *bon goût* de Dion, n'est-ce pas là une véritable parodie de l'histoire? Lucien aurait pu insérer toute cette page dans la spirituelle satire qu'il a faite, sans en retrancher un mot, et exciter l'hilarité des Grecs, qu'il flagellait.

Tout en disant que les soldats romains reculaient *loin* pour prendre leur élan et sauter sur les boucliers de la phalange germanique, il fait observer « que les deux « armées étaient si *serrées* l'une contre l'autre qu'elles « ne pouvaient pas même faire usage d'épées *courtes*, que « l'on se défendait plus avec le corps qu'avec les armes, « que les soldats avaient même jeté leurs poignards *de-* « *venus inutiles*, pour combattre des mains et des dents, « avec lesquels ils renversaient leurs adversaires en les « déchirant et en les mordant, ce qui était facile aux « barbares, beaucoup plus grands que les Romains. »

Digitized by Google

Ainsi, dans la description de fantaisie de l'historien grec, il y a des faits ridicules, incompatibles, et d'une évidente fausseté. Qui osera dire que de tels documents ont été fournis à Dion *par Tite-Live* ou par d'autres historiens dont les écrits seraient perdus?

On supposerait, d'après cette narration, que les barbares se laissèrent égorger, comme d'immobiles tortues, sous leurs boucliers : « Ainsi périt, dit en effet le texte grec, la plus grande partie des Germains, — τὸπλεῖστον. » La lutte fut, au contraire, des plus sanglantes; de part et d'autre on fit usage de l'épée; l'aile gauche des barbares fit plier la droite des Romains — *vehementer*, et l'aurait écrasée si la troisième ligne n'était venue à son secours — *laborantibus*.

Après tout ce qu'on vient de voir, à quoi bon dire que Dion Cassius fait de tous les *Germains* des Celtes, et de leur chef un *Allobroge?* Cette dernière faute est si étrange, que certains critiques l'ont attribuée à des copistes inhabiles, et voulu substituer ἀλλότριος à Allobroge. L'hypothèse est ingénieuse; la leçon proposée par Xilandre flatte l'œil et séduit; elle est en harmonie avec les généralités dont s'enveloppe si souvent Dion. La rectification n'est pas moins rejetée par Denzel et le dernier traducteur français de Dion; ils préfèrent attribuer cette erreur à l'extrême légèreté de l'historien grec.

Voilà ce qu'il a fait de cette *Guerre de Séquanie* chantée par Varro Atacinus, et qui rejeta pour quatre cents ans les barbares de l'autre côté du Rhin! Cette étrange façon de traiter l'histoire se comprend à une

Digitized by Google

époque de décadence, surtout sous la plume d'un Grec... : *Quidquid Græcia mendax audet in historia;* — mais on ne comprend pas qu'en France, dans des chaires d'histoire et de critique littéraire, dans des académies au XIX^e^ siècle, il se trouve des hommes qui disent et répètent : « Il n'y a pas d'historien, même à « Rome, qui mérite plus de confiance que Dion Cas- « sius ! »

II

Expédition contre les Belges, les Nerves et les Aduatikes.

La seconde campagne de César n'a pas été racontée par Dion avec plus d'exactitude que la première.

La défaite des Helvètes et des Germains d'Arioviste avait inquiété les Belges; mais quand ils virent le vainqueur établir ses quartiers d'hiver dans la haute Séquanie, ils crurent leur indépendance menacée et prirent les armes : *Galba* était à leur tête.

Ce chef, ΓΑΛΒΑ, est appelé ΑΔΡΑ par Dion, trompé sans doute par la ressemblance des lettres. On peut mettre cette transformation sur le compte des copistes; mais il n'y a pas d'excuse pour ce qui suit.

César avait franchi l'Aisne et s'était retranché sur ses bords, en avant d'un pont qui assurait sa retraite et lui apportait des vivres.

Les Belges voulurent lui ôter ce double avantage; mais comme ils ne pouvaient, de la rive droite où ils se trouvaient, couper ce pont devant lequel campait l'ar-

Digitized by Google

mée romaine, ils cherchèrent à passer l'eau pour aller le couper par la rive gauche.

César apprit ce mouvement; et, au moyen du pont dont il était maître, il envoya sur cette rive sa cavalerie, ses archers, ses frondeurs, ses Numides, qui se portèrent tout à coup sur le point où les Belges effectuaient leur passage, *enveloppèrent* et anéantirent ceux qui étaient déjà passés, tuèrent un grand nombre de ceux qui étaient dans le lit de la rivière, et refoulèrent par une grêle de traits le reste des assaillants qui cherchaient à aborder, en passant sur le corps de leurs compagnons.

A cette nouvelle, le corps de l'armée belge se débanda; chacun courut défendre ses foyers, que César faisait attaquer par une habile diversion. Voilà l'esquisse du journal de cette guerre rédigé par le général qui la fit : l'exposition est aussi claire que l'opération est simple.

Cependant l'historien grec ne l'a pas comprise. Il parle d'un pont; mais on ne sait où il est, ni pourquoi il en parle. Il n'est pas question de rivière dans son texte, ni conséquemment de ses rives, ni de l'attaque du pont, ni même de la tentative du passage. Pour Dion, ce combat de cavalerie et de frondeurs contre le détachement belge qui voulait passer l'eau s'est transformé en un engagement général, qui aurait eu lieu dans la plaine, en avant du pont et pendant la nuit.

Dion met César à la tête de sa cavalerie et la lance, au point du jour, sur les traces des Belges. César nous dit, au contraire, qu'il ne les poursuivit pas en per-

Digitized by Google

sonne, mais qu'il confia ce soin à deux de ses lieutenants, Q. Pédius et L. Aurunculeius Cotta.

Dion fait marcher toute l'armée, infanterie et cavalerie. César dit formellement que des huit légions qu'il avait, trois seulement eurent ordre de suivre les cavaliers.

Dion montre l'armée des Belges se retournant et tenant tête à l'armée romaine. César dit que son détachement n'atteignit et ne tua que l'arrière-garde, *novissimos*, « et que les premières colonnes, voyant qu'elles « étaient sans chef, loin du danger — *abesse*, que rien « ne les obligeait à se battre, se dispersèrent au bruit « des armes, et que chacun chercha le salut dans la « fuite » (1).

César dit que sa cavalerie *enveloppa* les quelques Belges qui avaient déjà passé l'Aisne, et les tailla en pièces. —Dion, qui se rappelait vaguement le mot *circumventos*, le transporte du jour au lendemain, l'applique à toute l'armée belge, l'*enveloppe*, περίσχων, égorge les uns et fait poser les armes aux autres. Si les Romains avaient été si complètement victorieux, le rédacteur du journal de la guerre *avait intérêt* à le dire; croirait-on que César a voulu dissimuler sa gloire? Non seulement il ne parle pas d'un si brillant résultat, mais il avoue que la plus grande partie de ses ennemis lui échappa par la fuite : « In fuga sibi præsidium. » Aussi les voit-on bientôt rentrer en foule dans leurs foyers : « Omnis ex fuga « Suessionum multitudo in oppidum convenit » (2).

(1) CÆSAR, II, 11.
(2) *Id.*, I, 11 et 12.

Digitized by Google

César profita de cette panique pour marcher contre les Nerves. « En Gaule, dit M. A. Thierry, qui traduit « avec autant de fidélité que d'élégance César et Tacite, « en Gaule l'opinion générale désignait les Nerves « comme la plus redoutable des nations belges. Amou- « reux de l'indépendance sauvage des Germains, ils re- « gardaient en mépris les autres tribus de leur race, « adoucies par le commerce et les arts. Ils reniaient « cette fraternité et le nom gaulois, s'attribuant avec « orgueil une origine germanique. Tout accès chez eux « était interdit aux étrangers; ils rejetaient l'usage du « vin et les autres délicatesses de la vie, comme des « voluptés honteuses, propres seulement à efféminer « l'homme et à énerver son courage. La soumission des « Suessiones, des Bellovakes, des Ambiens les avait « remplis de colère. Ils leur reprochaient d'avoir lâche- « ment trahi la vertu de leurs aïeux et la liberté de la « Gaule. Ils protestaient, quant à eux, qu'ils n'écoute- « raient jamais une proposition de paix, et que César ne « verrait jamais la face d'un député nerve. » — Dion ne regarde pas ces hommes comme des adversaires dignes de se mesurer avec César (1)! 60,000 guerriers d'une indépendance farouche, et dont l'intrépidité était re connue par toute la Gaule : « Quum quæreret sic repe- riebat! » (2).

Voilà pour le caractère des hommes; Dion ne s'est pas moins trompé sur celui de la bataille : il dit que les Nerves furent repoussés partout où César commandait

(1) Dion : οὐ γὰρ ἦσαν ἀξιόμαχοι.
(2) Cæsar, II, XV.

Digitized by Google

en personne, et vainqueurs sur tous les autres points. Il y a deux erreurs dans ces deux traits : c'est Labiénus qui prit le camp des Nerves; et malgré la présence de César, qui se multiplie, qui voit tout, qui sur tous les points exhorte les combattants, les Romains faillirent être anéantis. C'est, il est vrai, dans cette mémorable circonstance qu'il prit le bouclier d'un soldat pour se porter au front de la bataille; mais il se contente de dire qu'il arrêta *un peu* — *paulum* (1) — l'impétuosité des ennemis. Au lieu de s'attribuer la victoire, il en laisse donc l'honneur aux deux légions qui gardaient les bagages, et à l'intrépidité de la dixième, sans laquelle tout était perdu, c'est-à-dire aux trois légions qu'il il ne commandait pas en personne.

L'historien grec termine en disant qu'après ce combat César n'eut acune peine à soumettre le reste des Nerves. Je le crois facilement; ils n'avaient pas seulement été vaincus, ils avaient été presque anéantis : *prope ad internecionem.*

Ne cherchons donc pas dans cet auteur des dispositions militaires sérieuses, une aile droite, un centre, une aile gauche, une réserve, la position respective des camps, les rivières d'une si grande importance sur un champ de bataille, la vue claire de ce qui s'y passe, le mouvement réel des troupes, les phases de la lutte et la succession vraie des évènements, toutes choses que trace César en homme de guerre et avec une admirable lucidité; à leur place il n'y a que des banalités et des inconséquences. Dion était pourtant un homme politique, fils

(1) CESAR, II, XV.

Digitized by Google

de gouverneur de province et gouverneur lui-même ; il fut sénateur, voire consul ; mais c'était l'époque où l'intelligence déclinait comme le reste. Les eunuques allaient être consuls ; que dis-je ? c'était presque une renaissance : Caligula n'avait-il pas donné le consulat à son cheval ?

III

Expéditions du Valais, de Bretagne, de la basse Normandie et de l'Aquitaine.

A mesure que César avançait dans ses conquêtes, il sentait davantage le besoin de les relier avec l'Italie par une route à travers les Alpes. Il envoya donc dans le Valais une légion qui soumit facilement les trois peuplades qui l'habitaient, les Nantuates, les Véragres et les Sédunes. Il mit ensuite deux cohortes chez les premiers ; il s'établit avec les autres chez les Véragres, et résolut de passer l'hiver dans ces contrées.

Dion suppose que cette expédition se fit pendant que l'armée romaine était encore réunie — συνιστὸς, — ce qui n'est point conforme au texte des *Commentaires*. César avait déjà pris la route de l'Italie, et l'armée ses cantonnements sur divers points de la Loire.

César, on l'a vu, parle de *trois* peuplades ; on n'en trouve qu'*une* dans Dion Cassius. La différence est notable ; car, pour les garder, le proconsul avait été obligé de diviser ses forces.

Mais cette division n'était pas la seule : il fallait détacher des hommes pour aller chercher des vivres et couper du bois ; il fallait en occuper d'autres aux travaux multipliés de l'installation d'un quartier d'hiver.

Digitized by Google

Dion se rappelait vaguement qu'il y avait eu là un éparpillement fatal des forces romaines; mais au lieu d'ouvrir les *Commentaires* pour en trouver les causes, il a préféré se livrer à son inspiration et en créer de chimériques. Il a dit que « la plupart des soldats s'étaient dis- « persés les uns avec des congés, parce qu'on n'était « pas loin de l'Italie, les autres de leur propre auto- « rité » (1). Quoi! la plupart des soldats de César, en petit nombre, quand il fallait à la hâte élever des fortifications et faire des approvisionnements pour l'hiver, isolés au fond d'une vallée à peine soumise, et sans espoir de secours, auraient reçu des congés ou en auraient pris à l'insu de leurs chefs! Dion Cassius a été mal inspiré; il a confondu les soldats de la république avec ceux de l'empire à l'encan dans lequel il vécut, l'intelligence et la discipline des légions de César avec la présomptueuse et bruyante indépendance de celles qui, au gré de leur caprice, faisaient et défaisaient les empereurs.

D'ailleurs, à l'époque où la légion de Servius Galba prenait ses quartiers d'hiver dans le Valais, les montagnes étaient impraticables, et il n'y avait pas de couvent au Saint-Bernard. Il faut avoir parcouru ces sauvages contrées dans les beaux jours, pour se faire une idée de ce qu'elles sont quand les neiges tombent et que les ouragans sont déchaînés. Octodurum était alors une prison : « Altissimis montibus undique continetur. » Les soldats romains ne pouvaient pas même avoir la pensée d'en sortir pour aller se promener en Italie. Les rares marchands qui en venaient l'été ne traversaient ces mon-

(1) Dion, xxxix, 5; traduction de M. Gros.

Digitized by Google

tagnes qu'avec de grands dangers (1). L'année précédente, César, avec des recrues, n'avait pu s'ouvrir un passage à travers les Alpes que l'épée à la main; et l'on veut que des soldats isolés aient plus de bonheur! Dion ne connaissait donc la topographie d'aucun des lieux dont il parle.

Cette division des troupes romaines et leurs préoccupations firent croire aux Veragres et aux Sédunes qu'ils viendraient facilement à bout d'une légion morcelée s'ils tombaient sur elle, comme un torrent, du sommet de leurs montagnes : « Quum ipsi ex montibus in val-« lem decurrerent et tela conjicerent, ne primum qui-« dem posse impetum suum sustinere existimabant» (2). Un moment après, l'ennemi, obéissant à un signal, descendit précipitamment des hauteurs, et lança dans la vallée des pierres et de lourds javelots (3). Une vigoureuse sortie des Romains culbuta ces barbares; mais le lieutenant de César comprit qu'il lui était impossible de rester à *Octodurum*, aujourd'hui Martigny, et fit retraite dans la Province.

Dion Cassius n'a pas compris cette lutte. Ce qui se passa dans cette circonstance a le caractère traditionnel de toutes les guerres de la Suisse. Dans l'historien grec il n'est guère plus question de montagnes que s'il s'agissait des plaines de Châlons. Je me trompe : il parle d'un lieu élevé où il place les Romains; c'est renverser

(1) Cæsar, III, 1 : Quo cum magno periculo, magnisque cum portoriis mercatores ire consueverant.
(2) *Ibid.*, 2.
(3) *Ibid.* : Lapides, gæsaque in vallum conjicere.

Digitized by Google

les choses. S'il en avait été ainsi, quel avantage y avait-il pour César à faire l'humble aveu de la situation?

Ceci se passait vers la fin de l'automne qui suivit l'expédition de Belgique; mais j'ai hâte d'arriver à celle qui devait faire le sujet exclusif du troisième livre. La campagne s'ouvre par une guerre maritime; il s'agit pour César de soumettre les *Vénètes*, dont le nom s'est conservé dans celui de la ville de *Vannes*.

La flotte romaine, commandée par le jeune Brutus, était composée de navires gaulois fournis par les cités voisines soumises, et de galères construites sur la Loire par ordre du proconsul. L'élément celtique avait donc une large part dans cette flotte, ce que Dion oublie; mais le service était fait par des rameurs, des pilotes et des matelots levés sur les côtes de la Méditerranée, d'après les *Commentaires*. Dion renverse encore ici les choses : il ne parle pas des hommes, et fait venir de la Méditerranée une partie des vaisseaux (1), sans se douter, ce semble, que pour cela ils auraient dû faire le tour de l'Espagne, parcourir environ neuf cents lieues, avant d'arriver en vue des Vénètes; s'exposer à tous les périls d'une navigation d'hiver sur des côtes inconnues, et aux attaques des tribus hostiles qui les habitaient. Ce que dit César est simple et naturel; ce que Dion rapporte est d'une évidente impossibilité.

« Les Vénètes, est-il dit dans les *Commentaires*, pos-« sèdent un grand nombre de vaisseaux et surpassent

(1) Dion, xxxix, 40 : ἐκ τῆς ἔνδοθεν θαλάσσης...

Digitized by Google

« leurs voisins dans l'art de la navigation... Leurs na-
« vires sont construits de manière à lutter contre tous
« les obstacles. La carène est un peu plus plate que
« celle des vaisseaux romains, afin de passer plus faci-
« lement sur les bas-fonds et de mieux soutenir le
« reflux. Les proues sont très hautes, et plus propres à
« résister aux vagues et aux tempêtes. La carcasse est
« en chêne, pour supporter tous les chocs. Le pont est
« fait de pièces de bois larges d'un pied, fixées par des
« clous de fer gros comme le pouce. Au lieu de câbles,
« les ancres ont des chaînes de fer; les voiles sont de
« peaux tannées et souples, qui ont l'avantage de résis-
« ter aux vents impétueux de l'Océan...

« Nous ne l'emportions que par la rapidité et la ma-
« nœuvre des rames; pour tout le reste ils étaient
« beaucoup mieux appropriés aux parages qu'ils fré-
« quentaient et à la violence des tempêtes. Nos éperons
« ne pouvaient rien contre eux; la hauteur de leurs bor-
« dages les mettait à l'abri de nos traits, et, par la
« même raison, il était difficile de les saisir au moyen
« des grappins. Quand il s'élevait une rafale, ils s'aban-
« donnaient au vent, supportaient mieux que nous les
« coups de mer, couraient moins de dangers en touchant
« les bas-fonds, et n'avaient point à craindre les ro-
« chers et les écueils quand la marée se retirait, tandis
« que nos vaisseaux étaient exposés à tous ces acci-
« dents » (1).

Il n'y a pas de raison de penser que ces détails soient inexacts; la description est faite d'après nature et par

(1) Cæsar, III, 13.

Digitized by Google

un observateur habile, qui n'a pas d'intérêt à planter un clou de plus ou de moins.

Certes, Dion Cassius n'a pas eu la prétention de rien ajouter à ce tableau; il a négligé les curieuses, les plus fondamentales observations de César, pour dire en deux mots que la flotte des Vénètes était composée de vaisseaux *lourds*, et celle des Romains de vaisseaux *légers*, ce qui n'est pas vrai : nous savons qu'elle était en grande partie composée de vaisseaux fournis par les Pictons, les Santons et d'autres tribus armorikaines, dont les bâtiments étaient semblables à ceux des Vénètes.

Pour avoir un abordage plus facile, Dion ne s'est pas contenté de faire des vaisseaux ennemis des masses énormes et de donner des ailes à ceux des Romains, il a enchaîné les vents, afin de rendre ces masses immobiles et de donner aux galères de César la faculté de se jeter sur elles. Ce n'est pas ainsi que les choses se passèrent; les soldats romains firent usage de faux emmanchées de longues perches : « Au moyen de cette arme, « dit César, qui l'avait inventée, nos soldats accrochaient « et tiraient à eux les cordages qui attachaient les ver- « gues aux mâts, et les coupaient par le mouvement « rapide que les rameurs imprimaient au navire. Il « fallait alors que les vergues tombassent, et comme les « voiles et les agrès faisaient toute la force des navires « gaulois, ceux-ci, en les perdant, se trouvaient tout « d'un coup paralysés » (1).

« Les vergues tombées, deux ou trois de nos navires,

(1) Cæsar, III, 14.

Digitized by Google

« continue César, s'attachaient à un navire gaulois, et « nos soldats tentaient l'abordage avec un grand élan. « Les barbares cherchèrent leur salut dans la fuite, — « *fuga* salutem petere contenderunt.» Mais il se fit alors un calme si profond qu'il leur fut impossible d'avancer. Voilà, il est vrai, ce qui a frappé Dion; mais il n'a eu qu'un tort, celui de commencer par la queue.

Dion Cassius se demande pourquoi les Vénètes, du haut de leurs navires, n'écrasèrent pas les Romains, qu'ils dominaient. Il suppose qu'ils avaient oublié de faire des provisions de pierres, et qu'ils ne faisaient pas usage de flèches; comme si ce peuple commerçant, qui montrait tant d'habileté dans la construction de ses vaisseaux, qui fabriquait des ancres, des chaînes de fer, des clous (1), n'eût pas su aiguiser une flèche! Evidemment l'auteur grec ne travaillait pas d'après des documents latins, ou il les traitait avec un inconcevable dédain; dans les *Commentaires* on voit les traits des barbares tomber sur les Romains : *Tela missa ab Gallis* (2). Voilà l'incomparable exactitude de Dion.

Pendant cette guerre d'une odieuse sévérité, un lieutenant de César était en campagne contres les Unelles, peuplade voisine des Vénètes; il fallait, par une attaque simultanée, empêcher la réunion de ces tribus (3). Cette considération élémentaire n'a pas frappé le sénateur de Bythinie; et il a pris pour une peur réelle la comédie

(1) Cæsar, III, 13.
(2) *Ibid.*, 14.
(3) *Ibid.*, 11, 17, 20.

Digitized by Google

jouée par Sabinus pour tromper ses ennemis. Ils s'écrient qu'ils veulent tuer tous les Romains, et ils se mettent en marche chargés d'arbres et de broussailles. César dit qu'ils avaient l'intention de s'en servir pour combler les fossés du camp romain et y pénétrer. Cela n'était sans doute pas assez pittoresque pour un Grec; Dion raconte à ses lecteurs que les Unelles traînaient avec eux des fagots de bois sec pour brûler les Romains; il n'y a pas à en douter : καταπρήσοντες αὐτούς! (1). Appellera-t-on cela de l'intelligence, une scrupuleuse fidélité, la preuve d'un *sens critique* éminent?

Pendant qu'on se battait chez les Vénètes et les Unelles, Crassus opérait dans l'Aquitaine, où il battit les Sontiates, les Vocates et les Tarusates. Sur la fin de l'été, le proconsul marcha en personne contre les Ménapes et les Morini. Ainsi se termina la troisième campagne de César dans la Gaule. J'ai hâte d'arriver au bout de cette fatigante revue. Je ferai cependant observer que Dion prend ici la marche de l'armée romaine *in itinere* pour une *conférence;* là, la conviction qu'avaient les Romains de la terreur des barbares, pour une crainte qu'aurait simulée Crassus. C'est transporter sur la Garonne un fait qui eut lieu du côté de Cherbourg. — Le camp des Vocates fut emporté, cela est vrai; mais ajouter que tous ces barbares et leurs alliés furent massacrés, c'est une erreur. De leur petite armée César nous apprend qu'il resta 25,000 hommes (2). Ils valaient la peine d'être comptés.

(1) Dion, 45.
(2) Cæsar, III, 26.

Digitized by Google

Quant aux *Morini* et aux Ménapes, qui habitaient dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord, dans la Belgique actuelle et les Pays-Bas, à l'approche de César ils se retirèrent dans les bois et leurs *marais*. C'est peindre en deux mots la topographie de ces contrées. — Dion ne trace pas ses cartes avec autant de fidélité : il a mis des *montagnes* à la place des marais; mais nous avons bien d'autres révélations à faire.

IV

Expédition contre les Usipètes et les Tenctères, passage du Rhin par César, et sa descente en Bretagne.

Deux peuples germains, les Usipètes et les Tenctères, avaient été chassés de leur territoire par les Suèves. Ils avaient erré pendant trois ans dans diverses contrées, et fini par se porter vers l'embouchure du Rhin pour le passer, mais où les deux bords étaient au pouvoir des Ménapes. Ceux-ci, à leur approche, firent retraite sur la rive gauche, où ils se fortifièrent; l'invasion fut un moment arrêtée.

Dans l'impossibilité de passer de vive force, les envahisseurs eurent recours à la ruse : ils firent semblant de retourner dans leur patrie; puis, rebroussant chemin tout à coup, et faisant, dans une seule nuit et à cheval, la route qu'ils avaient mis trois jours à parcourir, ils tombèrent sur les Ménapes, qui avaient repris leur position sur la rive droite, ils les tuèrent, s'emparèrent de leurs navires et passèrent le Rhin (1).

(1) Cæsar, IV, 1 et 4.

Digitized by Google

La lutte est bien caractérisée ; Dion, toutefois, la supprime, et dit que les Usipètes et les Tenctères auraient été *appelés* par les Ménapes : Ἐπικληθέντες ! (1).

Ceci se passait pendant l'hiver, et César était en Italie. Les peuples de la Gaule s'agitèrent ; ils crurent que ces Germains pouvaient les aider à le battre ; ils leur envoyèrent des députations — *ab non nullis civitatibus*, — pour les engager à quitter les campements qu'ils avaient pris chez les Ménapes : « Venez, disaient-elles ; nous « tiendrons à votre disposition tout ce que vous vou- « drez » (2). Voilà une *invitation ;* mais ne confondons pas les temps, les choses, les hommes. L'appel est fait par les cités gauloises aux Germains vainqueurs des Ménapes et établis chez eux sur la rive gauche du Rhin, — *ab Rheno*. Dion s'est imaginé qu'il était adressé par les Ménapes à ces Germains avant leur passage : c'est un bouleversement complet de l'histoire.

Séduits par les promesses des Gaulois, les Usipètes et les Tenctères s'étaient avancés jusque chez les Éburons et les Condruses. — L'auteur grec va plus loin ; il nous montre les terres de Trèves envahies. Sans s'en douter, il transporte le théâtre de la guerre du bassin de la Meuse dans celui de la Moselle ; c'est un écart d'environ cinquante lieues. Le baron de Goeler ne s'y est pas trompé (3).

César, qui savait ces mouvements, se rendit à son ar-

---

(1) Dion, xxxix, 47.

(2) Cæsar, iv, 6 : Invitatosque eos, uti ab Rheno discederent, omniaque, quæ postulassent, ab se fore parata.

(3) Goeler : *Casar's gallischer Krieg, kriegwissenschoftich und philologisch bearbeteit* von Freiherren August von Goeler... 1858, Stuttgart.

Digitized by Google

mée plus tôt que de coutume. Il n'était plus séparé des Germains que par quelques étapes, quand leurs députés vinrent le trouver : « Nous ne vous avons pas fait la « guerre les premiers, dirent-ils; mais nous nous bat- « trons si l'on nous attaque. Les Germains ne viennent « point à vous en suppliants ; ils ont reçu de leurs aïeux « l'habitude de résister aux agresseurs quels qu'ils « soient... Si les Romains veulent leur amitié, ils trou- « veront en eux d'utiles amis... Ils ne se croient infé- « rieurs à personne, si ce n'est aux Suèves, à qui les « dieux immortels eux-mêmes ne peuvent s'égaler. La « terre n'a pas de peuple que nous ne puissions vain- « cre » (1).

Ces paroles d'une hardiesse sauvage ont été remplacées dans Dion par *la peur !*

Que voulaient-ils, enfin? La permission de garder ce qu'ils avaient conquis sur la rive gauche du Rhin, ou une concession dans les Gaules. César leur proposait de repasser le fleuve, en leur promettant des terres chez les Ubiens. Une trève est faite à la demande des barbares, qui tombent *toutefois* sur la cavalerie romaine sans défiance, « nihil timentibus nostris, » et la mettent en déroute. « Soixante et quatorze de nos cavaliers furent tués « dans ce combat, entre autres un homme distingué par « son courage et sa noblesse, l'Aquitain Pison, dont « l'aïeul avait été élevé dans son pays au rang suprême, « et à qui le Sénat avait donné le titre d'ami » (2).

Cette indigne manœuvre leur ayant réussi, les bar-

(1) Cæsar, iv, 7.
(2) *Ibid.*, 12.

Digitized by Google

bares voulurent la continuer : ils se rendirent en grand nombre au camp de César avec leurs chefs et les *vieillards*, sous prétexte de se disculper de l'infraction de la trève.

Dion a pris encore au sérieux la comédie, et renversé ainsi tout le sens de cette histoire; mais il n'est pas plus exact dans les détails. De cette grande et solenelle députation il retranche les chefs et la multitude des Germains, qui tous en faisaient partie : il ne la compose que de *vieillards;* c'est le seul mot qui était resté dans son souvenir, partant le seul de son thème. Il leur fait dire à César que les coupables sont des *jeunes gens*, qui avaient voulu se battre en voyant le petit nombre des cavaliers romains.

Les *jeunes gens* sont une invention de l'auteur grec, une antithèse qui s'est immédiatement présentée à son esprit au souvenir des *vieillards;* on la chercherait inutilement dans les *Commentaires*.

Le *petit nombre* n'est pas plus réel que le reste; c'est le contraire qui est la vérité : la cavalerie romaine était six fois plus considérable que celle des barbares! (1).

César, à qui le guet-apens des Germains avait coûté cher, crut pouvoir user de la dissimulation et de la perfidie dont ils lui avaient donné l'exemple. Il fit arrêter toute la députation, courut tout à coup sur le camp des barbares, surpris à leur tour et *épouvantés*, — *perterriti* (2).

---

(1) Cæsar, IV, 12 : Ubi primum nostros equites conspexerunt, quorum erat quinque millium numerus, quum ipsi non amplius octogentos equites haberent, etc.

(2) *ibid.*, 14 : Qui omnibus rebus subito perterriti..... perturbantur..... quorum timor, etc....

Digitized by Google

Voilà l'*épouvante* dont l'historien a parlé tout à l'heure : il ne l'avait pas inventée; il s'est contenté, cette fois, de prendre le mot du dénoûment pour le mettre au premier acte.

Le récit du proconsul n'est point à sa gloire : il use de fraude, il viole le droit des gens, il massacre une armée surprise et sans chef, il écrase sous les pieds de ses chevaux une multitude de femmes et d'enfants (1). A ce récit, Caton allait maudire César et demander au Sénat de le livrer aux barbares en expiation de ce crime, qui devait exciter la colère des dieux (2). Je crois des témoins qui s'égorgent : Dion s'amuse; la critique historique ne balance pas ; il est jugé.

Si César ne s'arrête pas sur les bords du Rhin, à en croire Dion, c'est par la sotte vanité de pouvoir dire qu'avant lui aucun Romain ne l'avait passé. Cette observation est puérile; un homme d'Etat ne l'eût pas faite. « Le but de César, voyant les Germains se décider si « facilement à venir dans la Gaule, était de leur inspi- « rer des craintes pour leur propre pays, en leur mon- « trant qu'une armée romaine pouvait passer le Rhin... « Les Ubiens, ses alliés, la seule des peuplades germa- « niques qui lui eût envoyé des otages, le priaient ins- « tamment de venir les protéger contre les Suèves, qui « les serraient de près, ou, si ses affaires le retenaient, « de montrer au moins son armée de l'autre côté du

(1) CÆSAR, IV, 14 : At reliqua multitudo puerorum, mulierumque..., ad quos consectandos Cæsar equitatum misit.

(2) PLUTARQUE, *Vie de César* : Τανύσιος δὲ λέγει Κάτωνα... ὡς ἐκδοτέον ἐστὶ τὸν καίσαρα τοῖς βαρβάροις, ἀφοσιουμένους τὸ παράσπόνδημα ὑπὲρ τῆς πόλεος, και τὴν ἀρὰν εἰς τὸ αἴτιον τρέποντας.

Digitized by Google

« Rhin » (1). Ces considérations sont majeures; César n'avait oublié ni les Cimbres, ni les Helvètes, ni Arioviste, ni les Suèves qui venaient à son secours, ni la cavalerie des Usipètes et des Tenctères, qui s'était réfugiée chez les Sicambres.

Après avoir jeté l'épouvante chez les Germains, qui débordaient sans cesse, le proconsul fit immédiatement une descente dans l'île des Bretons pour les frapper de terreur, eux aussi, et les empêcher de tendre la main aux Gaulois.

Cette île, dit César, n'est éloignée que de trente mille pas de la Gaule, qui peuvent équivaloir à quarante-quatre kilomètres (2). Cette mesure est d'une exactitude qui étonne, pour une époque où l'on ignorait encore si ce pays était une île. Gosselin a publié en 1815, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, des Recherches sur la géographie ancienne ; il y prouve que César ne s'est pas trompé d'un douzième de lieue.

Ce qui m'étonne encore davantage, c'est qu'après les mesures si remarquablement justes du général romain, après les grands travaux de géographie exécutés dans la Gaule sous Auguste, et, du temps même de Dion, sous l'empereur Sévère ; ce qui m'étonne, dis-je, c'est que Dion se soit trompé : la mesure, pour lui, est de quatre cent cinquante stades, environ quatre-vingt-quatre kilomètres ; c'est le double de la distance réelle !

---

(1) CÆSAR, IV : Ut Germanis metum injiceret, ut Sicambros ulciscceretur, ut Ubios obsidione liberaret.

(2) *Ibid.*, V, 2 : .... Circiter millium passuum triginta transmissum a continenti.

Digitized by Google

Il ne s'est pas seulement trompé sur ce chiffre, il a été de la plus grande inexactitude en désignant la forme et l'étendue de la même île. Voici le passage, traduit par M. Gros en 1855 : « Cette île s'avance dans la mer, et « s'*allonge* en faisant face au reste de la Gaule et à pres- « que toute l'Espagne » (1). — C'est dire que le littoral de l'île britannique est quatre ou cinq fois plus long qu'il n'est en effet. Dans la géographie de Dion, la Manche ne finirait pas à Brest; ce serait un long canal qui s'étendrait jusqu'au Tage! (2).

César s'est moins trompé en pensant que l'un des côtés de l'île regardait l'Espagne et l'Occident (3); il n'a pas laissé croire à ses lecteurs que l'un des bords s'*allonge* en faisant face à la Gaule et à l'Ibérie; son texte est précis : « Insula natura triquetra, cujus *unum* latus est contra Galliam. »

César, arrivé en vue des côtes de l'île britannique, « vit toutes les collines occupées par l'ennemi, et la mer « si resserrée au milieu d'elles, qu'il jugea prudent d'al- « ler chercher ailleurs une plage découverte : — Mare « continebatur montibus » (4). Il est impossible de s'y tromper; mais le Grec Dion en est venu à bout, et de la manière la plus complète : au lieu d'une baie resserrée par des montagnes, il a vu un *cap très saillant* qui aurait obligé la flotte à se diriger ailleurs! (5).

---

(1) Dion, xxxix, 50 : παρὰ τὴν Ἰβερίαν ὀλίγου πασαν...

(2) Tafel s'était, lui aussi, aperçu de cette erreur : Auch Dio scheint sich uber Britannien noch nicht ganz orientirt zu haben.

(3) Cæsar, v, 13 : Alterum latus vergit ad Hispaniam et occidentem solem.

(4) *Id.*, iv, 23.

(5) Dion, xxxix, 51.

Digitized by Google

La saison était avancée ; César n'avait que le temps de faire une reconnaissance dans l'île : aussi n'avait-il pris que deux de ses légions, la septième et la huitième. — Dion nous laisse supposer que le proconsul s'était embarqué avec toutes ses forces !

Il lui aurait fallu au moins trois cents navires, et il n'en avait que quatre-vingt-dix-huit. D'ailleurs, eût-il été prudent de s'aventurer dans une expédition si audacieuse, dans laquelle il allait avoir à lutter contre les flots et des nations inconnues, sans laisser une notable partie de ses troupes sur la terre ferme pour y garder ses conquêtes, maintenir des peuplades hostiles, et au besoin protéger son débarquement au retour de l'expédition ?

César aborda, mais avec de grandes difficultés à cause de la pesanteur des navires obligés de rester au large, — de la profondeur de l'eau, — de l'ignorance des bas-fonds, — et de la présence des barbares. Leurs chariots bordaient la mer, leurs traits pleuvaient, leurs chevaux se jetaient dans les flots sur les soldats romains embarrassés ; de part et d'autre on se battit avec acharnement : *acriter* (1). — Dion résume tout cela en disant que César débarqua dans un lieu où il y avait peu d'eau (2), et laisse croire à ses lecteurs que tout fut très facile.

Je sais bien qu'on peut *supposer* de l'exagération dans le récit des *Commentaires ;* l'auteur a *pu* accroître les difficultés pour augmenter la gloire de les avoir surmontées. On peut toujours faire des suppositions ; mais alors

(1) CÆSAR, IV, 24, 25 et 26.
(2) DION : εἰς τὰ τενάγη.

Digitized by Google

pourquoi César ne parle-t-il pas des *renforts* de Dion, quand ils pouvaient multiplier les périls et mettre en relief le courage des Romains? Pourquoi César ne parle-t-il que d'un seul combat avant la paix, lorsque Dion nous annonce *deux victoires?* Pour augmenter sa gloire, le vainqueur aurait-il caché la moitié de ses lauriers? Il y aurait là un phénomène inconnu dans l'histoire des conquérants.

La paix fut immédiatement faite, *statim* (1). Chose incroyable! Dion Cassius la fait demander à César par une députation de *Morini*, qui habitaient un autre monde!

Il n'est point question de *Morini* dans cette affaire; mais si le lecteur veut bien prendre la peine de lire le chapitre XXII du IV^e^ livre des *Commentaires*, il verra que l'historien, si *scrupuleusement fidèle*, a pris dans l'histoire du continent quelques lignes qu'il a transportées outre-mer, dans l'histoire de l'île britannique!

La paix ne fut pas de longue durée. Quatre jours après sa conclusion, la tempête ayant rejeté sur les côtes de la Gaule les vaisseaux qui apportaient la cavalerie que César attendait, et, la marée aidant, submergé ou brisé ceux qui étaient à l'ancre, les Bretons se disposèrent à reprendre les armes.

César s'aperçut de ce changement subit; aussi, la septième légion tout entière s'était-elle portée dans la campagne pour couper les blés dont l'armée avait be-

(1) Cæsar, IV, 27 : Hostes prælio superati, simul atque se ex fuga receperunt, statim ad Cæsarem legatos de pace miserunt.

Digitized by Google

soin : « Au moment où ces soldats étaient désarmés, « dispersés et occupés à enlever la dépouille des champs, « dit César, l'ennemi, caché dans les bois, fondit sur « eux à l'improviste, en tua *quelques-uns* et jeta le trou- « ble dans les autres, que les chariots et la cavalerie « cherchaient à envelopper » (1).

Voilà le thème; écoutez maintenant les variations grecques : « Les Bretons, après avoir bien *accueilli quel-* « *ques* soldats venus *chez eux* chercher des vivres, les « massacrèrent, sauf un *petit nombre* » (2). — Tout es faux dans ce récit; l'*accueil* chez eux n'existe pas. Il ne s'agit point de *quelques* soldats qui seraient allés dans une bourgade chercher des vivres : c'est la moitié des soldats de César qui se dispersent dans les champs, c'est toute la septième légion.

Remarquez encore le fait curieux de *quelques* soldats massacrés, sauf un *petit nombre*, ce qui n'a guère de sens; il fallait dire : D'un *grand* nombre d'hommes surpris dans les moissons, *quelques-uns* furent tués,— *paucis interfectis*. En effet, on voit aussitôt en ligne de bataille et triomphante la légion massacrée.

C'est en ce moment suprême que les Bretons appelèrent des *renforts;* Dion les a donc fait venir avant le temps sur la scène. La quatrième campagne est aussi inexactement racontée que les trois premières; peut-être trouverons-nous des compensations dans la suivante.

---

(1) Cæsar, iv, 32.
(2) Dion, xxxix, 52.

Digitized by Google

V

Seconde expédition dans la Grande-Bretagne. Ambiorix.

Après avoir battu les Bretons et brûlé leurs habitations sur une grande étendue, César revint sur le continent pour se préparer à une nouvelle expédition dans leur île. Il y aborda l'année suivante sur une plage *découverte*, et sans la *moindre opposition*, avec cinq légions cette fois et deux mille chevaux, et marcha immédiatement contre ces barbares.

Il les trouva près d'une rivière dont ils voulurent inutilement lui disputer le passage. Ils se réfugièrent alors dans les bois, où ils occupèrent une position défendue par la nature, et fortifiée *autrefois* à l'occasion de quelque guerre civile, car de grands abattis d'arbres en barraient le passage (1).

Dion Cassius a transformé les ruines de ce vieux camp en un établissement militaire fait pour la circonstance. Il a pris le passé pour le présent, de vieux troncs pour des abattis du jour, et sur ces bases arrangé le reste de son amplification. Les insulaires abattent des arbres, ils les entassent autour d'eux avec des couches d'autres matières; on les voit porter dans cette enceinte ce qu'ils ont de plus précieux (2) : tout cela forme un petit tableau qui peut avoir son agrément; mais ce n'est que de l'imagination. La rapidité de l'attaque

(1) Cæsar, v, 9 : Quem domestici belli, ut videbatur, causa, *jam ante* præparaverant...

(2) Dion, xl, 2.

Digitized by Google

de César devait montrer à Dion l'impossibilité de son hypothèse.

L'hypothèse posée, il fallait en tirer le meilleur parti possible. De ces vieux retranchements des guerres civiles Dion fait une immense embuscade dans laquelle les Bretons auraient cherché à attirer les Romains. Il se réfute lui-même en disant que ces barbares se firent battre on rase campagne avant de s'y loger. César, en effet, nous les montre cherchant à lui barrer le passage sur les bords d'une rivière, chassés par sa cavalerie et fuyant, l'épée dans les reins. Mais c'est une singulière façon d'attirer l'ennemi que de lui barrer le passage, et de se faire battre ensuite!

En vertu de l'hypothèse, les Romains devaient être écrasés par les Bretons arrivés dans leurs vieux retranchements. En effet, d'après Dion, César y aurait perdu un grand nombre de soldats; mais dans les *Commentaires* la prétendue embuscade est emportée par la septième légion, qui chasse dans les bois ceux qui s'y étaient réfugiés. Elle ne perdit personne; c'est à peine si elle eut des blessés : « Paucis vulneribus acceptis. »

Le lendemain, une tempête obligea César à revenir sur les bords de la mer au secours de ses vaisseaux. Il les mit à sec sur la plage, réunit à son camp l'espace qu'ils occupaient, retourna contre les Bretons, qui furent refoulés dans leurs bois.

Ils en sortirent un jour et se jetèrent tout à coup sur les avant-postes de l'armée romaine occupée à se retrancher, et l'attaquèrent avec vigueur. César envoya

Digitized by Google

contre eux deux compagnies d'élite. Elles allaient les envelopper; mais elles avaient laissé entre elles une *légère distance* (1). L'ennemi en profita; il se précipita avec audace dans l'intervalle et s'échappa sans perte.

La version de Dion Cassius est curieuse : « Les Ro-« mains *ouvrirent* leurs lignes pour les laisser passer, « frappèrent l'ennemi en flanc, et rendirent la victoire « indécise. » Si les choses se fussent passées ainsi, quel avantage y avait-il pour César à les raconter autrement? Pourquoi mettre sur la négligence et la peur des cohortes une solution de continuité qui auraient été l'effet d'une habile manœuvre? Pourquoi César nous montre-t-il ses soldats paralysés, laissant l'ennemi filer et s'échapper sain et sauf — *incolumes*, quand la vérité et l'honneur l'auraient obligé de dire, comme Dion, que les cohortes attaquèrent les Bretons en flanc, et leur arrachèrent la victoire? Pourquoi, enfin, couvre-t-il de honte ses compagnies d'élite, quand il avait des couronnes à leur offrir? La raison, plus impérieuse qu'un maître, m'oblige à laisser Dion pour m'attacher au témoin qui s'accuse.

Le lendemain, les Bretons attaquèrent les *fourrageurs* de l'armée romaine, et furent défaits dans une grande bataille. — Dion n'a pas oublié les fourrageurs, il les a mis au premier acte; on ne peut lui reprocher que de les avoir appelés quinze jours trop tôt.

Quoi qu'il soit de l'anachronisme, après cette débandade la guerre change complètement de caractère. Les Bretons n'engagent plus contre les Romains de grandes armées; leur chef congédie une partie de ses troupes,

(1) Cæsar, v, 15 : Perexiguo loci spatio intermisso..

Digitized by Google

abandonne 4,000 chars de guerre, recule dans les bois, en se contentant d'opposer des obstacles à la marche de César, de lui couper les vivres et de tendre des embûches. — Cette phase est caractéristique ; rien ne l'indique dans Dion.

Mais tout fut inutile ; cette fois l'auteur grec a raison : les barbares, découragés ou frappés de terreur, se soumirent, donnèrent des otages et promirent un tribut annuel. Cependant il laisse supposer à ses lecteurs que l'île des Bretons était gouvernée par un seul roi, tandis qu'elle était divisée en tribus qui avaient chacune un chef indépendant. Il n'a vu que Vergasillaun, la tête culminante du Vercingétorix de l'île. Les quatre rois qui viennent tout à coup attaquer les Romains jusque sur les retranchements qui protégeaient la flotte n'ont pas trouvé place dans le récit de Dion : il y a autant de perfidie dans son silence que dans sa parole.

L'île britannique était alors pour le continent ce qu'était l'Amérique pour l'Europe au XV^e^ siècle, un pays inconnu et sauvage : on disait que pendant trente jours consécutifs on y était plongé dans les ténèbres ; on y avait pour monnaie des bouts de cuivre et des anneaux de fer ; on s'y tatouait, c'est même ce que signifie dans la langue celtique le nom de *Bretons* (1). La plupart des peuplades de l'intérieur n'y cultivaient point la terre ; elles vivaient de lait et de chair, et se couvraient

(1) *Britanni* signifie les *Tatoués ; — britanium*, du marbre ; — *breith*, bigarré ; — *brith-goch*, nuancé de rouge ; — *briza*, peindre de diverses couleurs ; — *britinneach*, qui a la rougeole. — V. les Dict. gall.-irl.-bas-bret. etc., dom Lobineau, et l'*Éthnologie gauloise* de M. R. de Belloguet.

Digitized by Google

de peaux de bêtes; le fils n'y connaissait pas son père; la plus monstrueuse promiscuité y régnait. Les places fortes, chez eux, étaient des bois épais entourés de murailles et de fossés; mais sur quelques parties du littoral on retrouvait à peu près les mêmes usages que dans la Gaule (1).

Cette différence tranchée, ces détails curieux donnés par César ne se trouvent point dans Dion Cassius; mais ce qui étonne, c'est qu'au XIX^e^ siècle on les ignore. En ce moment même, une académie de province et deux ou trois professeurs confondent ce que César a pris soin de distinguer, et font de l'identité des coutumes sur le continent et chez ces sauvages insulaires la *base* d'une argumentation scientifique! (2).

Les Bretons inquiétaient peu César, l'Océan était une barrière qui le rassurait; il n'en était pas de même du Rhin, sans cesse passé et repassé par des nations fières, robustes, inépuisables. Arioviste était Germain, la Belgique était couverte d'une population de race germanique; les Cimbres et les Teutons étaient en grande partie Germains; et tous les ans il fallait livrer à ces belliqueuses tribus de sanglantes batailles, pour les empêcher d'inonder la Gaule. Quand donc César quitta l'île des Bretons, il alla prendre ses quartiers d'hiver dans le nord de la Gaule, en face des nations germaniques.

---

(1) Cæsar, v, 12, 13, 14, 21.

(2) On sait que, depuis quelques années, on a voulu transporter sur un des contreforts du Jura la ville celtique d'*Alésia*, qu'une tradition non interrompue place à *Alise* (Côte-d'Or), au bord du bassin de la Seine.

Digitized by Google

Pour atténuer les inconvénients que présentait, cette année surtout, la rareté des vivres, il fut obligé de disséminer ses légions, de s'établir sur plusieurs points fort éloignés les uns des autres, et de courir ainsi le danger de sérieuses attaques. Les barbares profitèrent, sans balancer, des avantages de cette division de forces : à peine les légions avaient-elles planté leurs tentes, qu'elles furent assaillies par des masses considérables dirigées par Ambiorix. Elles furent repoussées; le courage, soutenu de talents militaires supérieurs, devait triompher de la fougue aveugle des barbares.

Ambiorix eut recours à la perfidie; il vint à bout d'engager une des légions à quitter à la hâte ses retranchements, pour aller se réunir au camp le plus voisin; car, disait-il, « dans deux jours vous serez at-« taqués à la fois par les Gaulois soulevés, et par des « bandes de Germains qui viennent de passer le « fleuve. »

Les Romains décampèrent, et pénétrèrent dans une vallée profonde où ils furent attaqués aux deux bouts par les troupes qu'Ambiorix avait cachées dans les bois. La lutte fut acharnée, on se battit huit heures; les soldats romains qui survécurent à cette exécution se réfugièrent dans le camp qu'ils avaient imprudemment quitté, et s'entre-tuèrent pour ne pas tomber entre les mains de leurs bourreaux.

Voilà, certes, un grand malheur et une honte insigne pour César. Dira-t-on encore que « la dextérité de ce « politique glisse, comme avec des patins, sur les situa-« tions équivoques? » Osera-t-on répéter qu'il « dérobe « sous la précipitation du récit les faits désagréables

Digitized by Google

« pour sa gloire? » (1). Après de tels aveux, qu'il avait intérêt à ne pas faire, et qu'il fait d'une manière si complète, ne faut-il pas croire les faits indifférents qu'il rapporte? Ambiorix, d'après Dion Cassius, n'aurait voulu faire peur aux Romains que de l'attaque d'une petite tribu. C'était trop peu : le rôle du barbare était de grossir les dangers. Dans les *Commentaires*, aussi bien, la conspiration est générale; les Gaulois sont soulevés, et les Germains accourent du fond de leurs forêts.

L'auteur grec fait dire à Ambiorix que la prétendue attaque devait avoir lieu la nuit prochaine. Dans César elle est fixée à deux jours de là : *hanc adfore biduo*.

Les Romains ne se rendirent pas immédiatement à cet avis perfide; ils ne firent pas en toute hâte — σπουδῇ — leurs préparatifs de départ; l'affaire fut longtemps et vivement discutée. Certes, la plupart des tribuns militaires, les centurions des premiers rangs, ne voulaient point se fier à un conseil donné par un ennemi; et ils se croyaient assez forts pour résister derrière leurs retranchements. Ce ne fut qu'à minuit que Cotta céda; et le départ fut fixé à la pointe du jour, *prima luce*. — Dans Dion Cassius c'est au commencement de la nuit.

Il dit qu'Ambiorix ne fut pas témoin de cette catastrophe. — Dans les *Commentaires* on voit Ambiorix encourageant ses soldats au carnage. On le voit sur le champ de bataille égorger Sabinus.

---

(1) J. Quicherat, l'*Alésia de César rendue à la Franche-Comté*, p. 38.

Digitized by Google

César dit que ce lieutenant fut peu à peu cerné et tué : « Paulatim circumventus interficitur » (1). Cela était trop simple pour Dion; il commence par le prendre, il s'amuse ensuite à le dépouiller de ses armes, puis il lui ôte ses vêtements les uns après les autres, puis il lui fait adresser par Ambiorix un petit discours insolent, puis il le tue à coups de flèches (2). Il y a là quelque chose de théâtral qui sort évidemment de l'imagination du rhéteur.

Après cette boucherie, les barbares expédièrent à la hâte des courriers aux peuplades voisines; ils se jetèrent aussitôt sur Q. Cicéron, cantonné chez les Nerves, et cherchèrent à le faire décamper par le stratagème qui venait de leur réussir. Mais le frère de l'illustre orateur ne se laissa pas tromper, comme Sabinus; il soutint contre 60,000 hommes un siège pendant lequel sa légion fit des prodiges. « Les malades et les blessés eux-mêmes « n'avaient pas un instant de repos » (3). — Dion remplace ce texte par ces mots : « Ils n'avaient rien de ce qui était nécessaire pour guérir leurs blessures » (4).

César, que Cicéron avait fait avertir, réunit à la hâte quelques légions, et vole à son secours à marches forcées, *magnis itineribus;* il n'y avait qu'un moyen de salut, la rapidité : « Unum communi saluti auxilium IN CELERITATE » (5). Ce qui caractérise ce grand capitaine, c'est

(1) CÆSAR, v, 37.
(2) DION, XL, 6.
(3) CÆSAR, v, 40 : Non ægris, non vulneratis facultas quietis datur.
(4) DION, XL, 8.
(5) CÆSAR, v, 48.

Digitized by Google

surtout la rapidité de ses opérations; ici, une heure perdue pouvait renouveler la catastrophe dont Sabinus avait été victime. — Dion Cassius fait marcher César la *nuit seulement;* le jour il le cache « dans des lieux où aucun « regard ne pouvait le découvrir, » comme s'il eût été possible à des légions dispersées de se réunir en secret et de faire ensuite ensemble un long voyage sans se montrer!

A quoi bon, d'ailleurs, ces précautions? Au lieu de dormir dans les bois, il fallait se hâter. Au lieu de cacher ses soldats qui couraient au secours de leurs compagnons d'armes, César avait intérêt à les faire voir, à les faire marcher en plein soleil, pour inquiéter l'ennemi, exciter l'attention des assiégeants, diviser leurs forces, les obliger à lever le siège, et soutenir le courage de la légion assiégée. C'est ce que fit César; au lieu de cacher sa marche, il l'annonçait au loin par des feux et par la fumée des incendies. Il le dit lui-même : « Fumi incendiorum procul videbantur » (1).

Il faut répéter ici ce que nous avons dit plusieurs fois. Dion n'a guère que des réminiscences, sur lesquelles il brode sans scrupule. C'est la *nuit* que César reçoit la lettre de Cicéron; la *nuit* que les assiégés élèvent des tours; la *nuit* qu'ils se préparent à l'attaque du lendemain; la *nuit* que Crassus quitte ses quartiers pour faire sa jonction avec César. Voilà le mot qui, par sa répétition, s'était gravé dans la mémoire de Dion aux dépens du reste. Dion prend Crassus, qui va prudemment la nuit rejoindre César, pour César courant avec audace la

(1) Cæsar, v, 48.

Digitized by Google

torche à la main, s'annonçant au loin — *procul* — pour épouvanter l'ennemi et soutenir Cicéron. « Est-ce là « l'érudit par excellence? — celui qui a écrit l'histoire « romaine avec une incomparable exactitude? — l'his- « torien consciencieux et bien informé qui a donné à « notre siècle le moyen de se reconnaître dans les ténè- « bres de l'histoire? » (1).

Arrivé chez les Nerves, où Cicéron était, César lui fis connaître officiellement sa présence. Le cavalier gauloit chargé de cette mission avait ordre, en cas de néces- cité, d'attacher la missive à un javelot et de le lancer dans le camp romain. Le *hasard* voulut que ce javelot allât se ficher à une des tours, où il resta malheureuse- ment trois jours sans être aperçu.

Quand Ambiorix apprit l'approche du proconsul, il leva le siège, alla au-devant de lui et se fit battre. Quel- ques heures après, les vainqueurs embrassaient leurs compagnons d'armes délivrés. Il fut constaté que sur dix hommes il y en avait à peine un sans blessure (2). Il faut voir dans César cette émouvante narration; elle est brève, mais complète. Le fond se trouve dans Dion Cassius, mais l'érudition ne doit pas lui demander da- vantage; il est froid, tronqué et inexact sur plusieurs points. Le javelot s'attache à la tour par la *volonté* de l'archer gaulois (3); tandis que César attribue cette particularité au hasard, *casu*. Il resta trois jours ainsi

(1) J. Quicherat, l'*Alésia de César rendue à la Franche-Comté* 1857, p. 45. — *Conclusion pour Alaise*, 1858, p. 17.

(2) Cæsar, v, 48.

(3) Dion, xl, 9 : ἐξεπίτηδες.

Digitized by Google

attaché sans être vu de personne ; tandis que dans l'historien grec on l'aperçut immédiatement.

Il ne parle pas des prodigieux travaux exécutés avec tant de rapidité par les Romains pour se défendre, par les barbares pour attaquer.

Il néglige de mesurer le temps, et ôte ainsi à la narration son plus vif intérêt.

Il passe complètement sous silence la septième journée, fameuse par l'orage qui s'éleva, par la grêle de traits et de balles brûlantes que les Gaulois firent pleuvoir sur le camp, et qui y allumèrent un épouvantable incendie.

Il ne dit mot de l'épisode si dramatique de deux Romains sortis seuls des retranchements, pour lutter de bravoure et de générosité.

Il néglige même un des faits les plus importants, l'avis donné à César que 60,000 hommes allaient l'attaquer, avis qui permit au proconsul de prendre des dispositions pour la bataille, et de remporter la victoire.

Dion ne complète donc point César ; il le met en lambeaux et le déshonore. Ignorait-il donc ce qu'avait prédit Cicéron à l'imprudent qui toucherait au chef-d'œuvre des *Commentaires?* « Des fous peut-être se laisseront « prendre au piège, et chercheront à parer de colifi- « chets ces pages divines ; les sages se garderont bien « d'y toucher » (1).

---

(1) Cicéron : *Ineptis* gratum fortasse fecit, qui illa volent calamistris inurere...

Digitized by Google

VI

Expédition contre les Nerves, les Carnutes, les Sénones et les Trévères. — Second passage du Rhin. — Poursuite d'Ambiorix.

César avait remporté des victoires, mais la situation était peu rassurante : Ambiorix était debout, formant des complots, excitant des révoltes, brandissant l'épée avec une incroyable audace ; il était l'âme de tous les soulèvements des deux côtés du Rhin. Aussi, contre son habitude, César passa l'hiver dans la Gaule, fit des levées, demanda à Pompée des troupes, et avant les beaux jours il marcha tout à coup contre les Nerves. Il leur prit un grand nombre d'hommes, et beaucoup de bétail qu'il laissa comme butin à ses légions. Il ravagea les campagnes, força le pays à se soumettre en donnant des otages, et rentra dans ses quartiers d'hiver. Cette expédition est significative : César veut battre ses ennemis avant leur réunion et les épouvanter ; il n'y en a pas un mot dans Dion Cassius.

César convoqua au printemps, selon son habitude, l'assemblée de la Gaule. Tous les peuples s'y rendirent, excepté les Sénones, les Carnutes et les Trévères.

Leur absence lui fit transférer l'assemblée à Lutèce ; et il se rendit lui-même à marches forcées chez les Sénones. Ils furent surpris et obligés de donner cent otages. Ce coup de foudre eut du retentissement : les Carnutes posèrent aussitôt les armes. Dans Dion Cassius il

Digitized by Google

n'est pas plus question de Sénones, de Carnutes et de Lutèce, que s'ils n'eussent pas existé.

L'historien grec semble ne rien comprendre aux habiles et rapides expéditions de César. Il envahit sur trois points à la fois le pays des Ménapes; il brûle leurs bourgades; il leur prend une grande quantité d'hommes et des troupeaux : « Magno pecoris atque hominum nu« mero potitur. » Cette expédition était d'autant plus importante qu'en donnant, eux aussi, des otages, les Ménapes promirent aux Romains de ne recevoir chez eux ni Ambiorix, le boute-feux du nord, ni aucun de ses lieutenants. En supprimant cette troisième expédition, l'historien grec ôte tout son sens à l'ensemble de cette campagne et tout l'intérêt qui s'y rattache.

L'attention de Dion Cassius s'est donc exclusivement arrêtée sur les Trévères; mais il n'en parle pas avec intelligence. Les Trévères attendaient des Germains pour attaquer la légion de Labiénus, établi chez eux depuis la dernière campagne. Cet habile lieutenant comprit la situation, quitta ses retranchements et attaqua les révoltés. — Dion Cassius s'est imaginé que Labiénus n'était pas chez les Trévères : il nous le montre « envahissant « leur territoire » (1), comme s'il n'y eût pas été établi depuis longtemps (2).

Si Labiénus est en danger, n'est-ce pas précisément parce qu'il se trouvait au milieu des Trévères, et qu'il devait garder son poste? Ce n'est pas une invasion

---

(1) Dion, XL, 31 : προεπέβαλεν ἐς τὴν τῶν Τριουήρων χώραν.

(2) Cæsar, VI, 7 : Treveri Labienum cum una legione, quæ in eorum finibus hiemaverat, adoriri parabant.

Digitized by Google

qu'il fait ; il se jette sur ses ennemis, qui allaient l'entourer. Dion n'a donc pas compris la situation des armées belligérantes.

Elles sont en présence. Entre elles se trouvait une rivière à franchir ; les bords en étaient escarpés. Labiénus ne voulait pas la passer ; il usa de stratagème pour engager ses ennemis à venir l'attaquer sur le terrain qu'il occupait. Il y avait sous les ordres de Labiénus des cavaliers gaulois, dont il connaissait les secrètes affections pour les entreprises de leurs compatriotes.

Il convoqua donc une assemblée, et dit hautement qu'il décamperait au point du jour pour éviter la rencontre des Germains que les ennemis attendaient. Comprenons bien : il dit cela devant tout le monde — *palam*, en plein conseil, afin de donner aux traîtres la pensée de révéler ses projets aux Gaulois et de les amener ainsi sur son terrain.

Ce que Labiénus avait prévu arriva ; cette feinte résolution fut prise pour un projet arrêté, et annoncé comme tel aux Gaulois. — Dion n'a pas compris qu'il pût y avoir des Gaulois dans le camp et sous les ordres de Labiénus. Il a donc été obligé, pour se tirer d'embarras, d'avoir recours à un expédient malheureusement impossible. Il dit que les barbares, attentifs, entendirent le discours que Labiénus avait fait *à haute voix*, selon la traduction de M. Gros.

Le texte grec supprime donc les traîtres, et les remplace par la grosse voix de Labiénus, qui va d'un camp à l'autre, jusque de l'autre côté de la rivière, frapper les oreilles des Gaulois ! Labiénus était évidemment de la

Digitized by Google

famille de Stentor, et l'armée gauloise insensée de se fier à un secret transmis de la sorte.

Au point du jour, Labiénus fit semblant de partir. Les Gaulois, trompés, passèrent le cours d'eau qui les séparait des Romains, et n'hésitèrent pas à les attaquer sur un terrain défavorable. Labiénus se retourna et les mit en déroute : « Ils se retirèrent, dit César, dans les forêts voisines, où la cavalerie les poursuivit et en tua un grand nombre » (1). — Au lieu de ce texte, Dion met : « Labiénus les poursuivit jusqu'au bord de l'eau, « et en tua une grande quantité » (2).

Des Grecs pouvaient se contenter de cette traduction ; mais la critique moderne y trouve un grand défaut, une *impossibilité*. Le cours d'eau que les barbares venaient de passer limitait un des côtés du champ de bataille, et il était difficile à franchir à cause de la profondeur de seseaux et de l'escarpement de ses bords : « Ripis præ- « ruptis. » Cela étant, comment supposer qu'une armée en fuite se dirige de ce côté ? On ne se sauve pas où il n'y a point de salut à attendre. Les Gaulois connaissaient cette barrière ; ils se dispersèrent dans les bois, où la cavalerie *seule* les poursuit. S'ils s'étaient portés du côté de la rivière, l'infanterie, exaltée par la victoire, aurait suffi ; il ne serait pas resté un Gaulois debout. Le récit de César est donc naturel ; l'autre n'a pas le même avantage.

Le texte de Dion a un autre défaut ; il fait supposer

(1) Cæsar, vi, 8.
(2) Dion, xl, 31.

Digitized by Google

que César et Ambiorix étaient en personne à cette bataille (1), l'un poursuivant l'autre. César dit qu'il n'y était pas.

César a cependant poursuivi Ambiorix : deux fois il a marché contre lui; il a même été sur le point de le saisir. Ses soldats ont battu la forêt des Ardennes et tout le pays pour prendre ce sanglier, dont ils voulaient offrir la tête au proconsul. Mais en confondant ce fait avec la bataille en question, l'historien grec bouleverse toute l'histoire. Avant cette poursuite il y a une expédition en Germanie; quel amalgame! Qui prétendrait que Dion a *au suprême degré le sens critique, et qu'aucun historien ne mérite plus de confiance*, courrait risque de paraître ne l'avoir pas lu.

Quand Labiénus eut dispersé les bandes des Trévères qui menaçaient son camp, César y arriva, et passa une seconde fois le Rhin pour aller chercher les Germains chez eux, et les empêcher de recevoir Ambiorix. La présence de César inspira des craintes aux Suèves; au lieu d'accepter la bataille, ils allèrent se blottir dans les profondeurs de la forêt de Bacène.

César ne pouvait sans imprudence s'y engager, surtout à cause de la rareté des vivres chez des tribus où l'agriculture était négligée. Il repassa donc le fleuve, coupa une partie du pont sur lequel il l'avait franchi, laissa l'autre comme une menace; et pour montrer aux barbares qu'elle était sérieuse, il fit garder cette partie

(1) Dion, XL, 32.

Digitized by Google

par une tour à quatre étages et un poste de douze cohortes : « Ne omnino metum reditus tolleret » (1).

Dion prend encore ici le contre-pied des choses ; selon lui, c'est César qui aurait eu *peur* (2) : il se serait *hâté* de repasser le Rhin à cause de la terreur que lui auraient inspiré les Suèves !

Il y a ici, dans les *Commentaires*, de curieuses considérations politiques, civiles, religieuses, militaires, scientifiques sur les Gaulois et les Germains. César interrompt tout à coup son récit pour donner dans dix-huit chapitres des détails de la plus haute importance (3); tous les historiens l'ont comprise. — Dion Cassius, dans ses grandes annales, où il voulait mettre, dit-il, tout ce qui intéressait les Romains, n'a rien trouvé dans ces antiques documents qui fût digne de fixer leur attention.

Quand César eut repassé le Rhin, il se mit immédiatement à chercher Ambiorix et son armée, aussi insaisissable que lui. La cavalerie romaine fut cependant sur le point de le prendre : on enleva ses équipages, ses chariots, ses chevaux ; mais il disparut dans les bois.

Le proconsul appelle alors toutes les populations voisines au pillage des Eburons, chez qui ses ennemis se cachaient, lançant ainsi dans leurs forêts des bandes avides, dont la vie lui était moins chère que celle de ses soldats. Les Sicambres viennent prendre part au pillage ; mais au lieu de se jeter sur les habitations, ils

(1) CÆSAR, VI, 29.
(2) DION, XL, 32 : Διαταχέων φοβῳ τῶν Σουήβων...
(3) CÆSAR, de 11 à 29.

Digitized by Google

courent attaquer Aduatica, où César avait déposé, sous la garde d'une légion, ses bagages et sa caisse. Le camp était presque désert; on était allé de l'autre côté d'une colline couper des blés; il n'y avait guère dans les retranchements attaqués que des légionnaires malades.

Ils se défendaient avec courage, quand les cohortes qui moissonnaient arrivent. Les Sicambres, qui ne connaissaient pas plus cette sortie que celles-ci l'attaque de leur camp, se retournent et fondent sur elles. Les plus courageux marchent quand même, s'ouvrent un passage à travers l'ennemi et rentrent dans leurs lignes. Le reste fut cerné et tué par les barbares, qui perdirent l'espérance de prendre Aduatica, et repassèrent le fleuve, emportant avec eux le butin qu'ils avaient caché dans les bois (1).

Il y a dans ce récit deux faits saillants et essentiels; d'abord l'imprévu. Cicéron était sans crainte; les ennemis étaient dispersés et presque détruits. Le Rhin était gardé, et sur une circonférence de trois milles, le camp était couvert par neuf légions et une nombreuse cavalerie. Enfin, ce jour-là, César était attendu avec son armée; rien ne pouvait donc faire craindre une attaque.

Les Sicambres, de leur côté, ne supposaient pas qu'ils arrivaient dans un moment si favorable; ils ignoraient qu'Aduatica était une sorte d'ambulance, qu'il n'y avait sous les tentes que des malades, et que ceux qui pouvaient résister étaient aux champs. Ils ne savaient pas que le proconsul allait arriver, et qu'en se portant sur Aduatica ils rendaient service à Ambiorix, dont ils n'a-

(1) Cæsar, vi, de 35 à 41.

Digitized by Google

vaient d'abord voulu que ravager le territoire. C'est ce qui ressort du texte de la narration de Gésar ; et il n'avait pas plus d'intérêt à taire qu'à révéler ce qu'il dit (1).

Dion a cru que les Sicambres *épièrent* le moment où les soldats de Cicéron étaient allés couper la moisson : τηρήσαντες (2); il est évident qu'il n'avait pas sous les yeux le texte des *Commentaires*.

L'autre fait culminant du récit de César, c'est le bel épisode du primipilaire moribond qui se lève au bruit de l'attaque, qui tombe sanglant devant la porte décumane où il s'était traîné avec quelques centurions, et qui, par son courage et son exemple, empêcha l'ennemi de mettre le pied dans la place. — Dion ne s'est pas contenté de rejeter de sa composition l'héroïsme du primipilaire, il laisse croire à ses lecteurs que les Sicambres prirent le camp romain. C'est au moins ce qu'a vu le dernier traducteur de l'historien grec (3).

L'arrivée de César dissipa les craintes de Cicéron, et força les barbares à se retirer. — Dion ajoute que l'approche de l'hiver ne permit pas au proconsul de se venger (4); il se met ainsi en opposition flagrante avec le journal de la guerre. Voici les paroles qu'on y trouve : « César se remit en marche pour poursuivre l'en- « nemi. Il rassembla en grand nombre les troupes des « cités voisines et les envoya de tous côtés. Tous les

---

(1) Cæsar, vi, 37 : Hoc ipso tempore et casu, etc.... Nostri inopi nantes, etc.... Voir les chapitres précédents, de 38 à 42.

(2) Dion, xl, 32.

(3) Gros, traduction de Dion Cassius : « Ils envahirent le camp des Romains. »

(4) Dion, xl, 32 : Οὐδεμίαν τιμωρίαν ἐποιήσατο...

Digitized by Google

« bourgs, toutes les maisons que chacun rencontrait « sur sa route étaient brûlés. On pillait tout; les mois- « sons furent consommées par une si grande quantité « d'hommes et de chevaux, ou couchées et perdues dans « les sillons par les orages et les pluies. Ainsi, dit « César, ceux qui s'étaient cachés pendant l'occupation « du pays devaient périr, après la retraite des troupes, « par le manque absolu de denrées : — Tali modo vas- « tatis regionibus... » (1). — Cela prouve-t-il que Cé- sar ne se vengea pas? La vengeance fut atroce; il ne l'a pas dissimulée; il a eu le courage de dire toute la vé- rité. Mais quel que soit le sentiment qui ait engagé Dion à déchirer cette page horrible, indifférence ou flatterie, il n'en est pas moins vrai que cette manière d'écrire l'histoire ne témoigne pas d'une *incomparable exactitude*.

VII

Vercingétorix. — Siéges de Bourges, de Clermont et d'Alise.

La situation géographique des quartiers d'hiver d'une armée est de la plus haute importance : elle accuse le présent, elle rappelle le passé, elle est le point de départ des mouvements stratégiques de l'avenir. Après une cam- pagne, César ne manque jamais de désigner les lieux où il se place. Aussi, le lecteur qui le suit assiste-t-il à un spectacle qui l'intéresse au plus haut point, parce qu'il se déroule sous les yeux tout entier : la scène est à découvert; le spectateur en saisit toutes les péripéties.

---

(1) Cæsar, VI, 43, 44.

Digitized by Google

César avait mis deux de ses légions en quartier d'hiver chez les Lingons, qui lui étaient restés fidèles; deux chez les Trévères, sur le champ de bataille, et les six autres à Sens, où il venait d'étouffer une conspiration. Cette distribution de forces est significative : c'est surtout le nord que César redoute. Mais supposons un soulèvement général dans la Gaule, et le général en Italie : comment rejoindra-t-il son armée? Les légions ne seront-elles pas tenues en échec entre les Germains appelés par Ambiorix à la vengeance, et les révoltés des bords de la Loire? Qui empêchera la Province dégarnie d'être attaquée? le foyer de la puissance romaine en Gaule d'être envahi? Or, l'étincelle jaillit et l'incendie éclata.

Clodius venait d'être tué à Rome, et un sénatus-consulte appelait aux armes toute la jeunesse de l'Italie. Les Gaulois, à cette nouvelle, reprirent les armes, espérant que César serait retenu derrière les Alpes par les évènements : « Neque in tantis dissentionibus « ad exercitum venire posse » (1).

Or, la situation des quartiers d'hiver de l'armée romaine si importante, et le meurtre de Clodius, qui se lie au soulèvement de la Gaule comme la cause à l'effet, ne se trouvent point ici dans Dion Cassius. En les retranchant, il a privé son récit de vives lumières, ôté à cette nouvelle révolution sa principale raison d'être; comme si le cri de détresse, jeté à Rome par le consul devant la victime sanglante, n'avait pas été le signal du soulèvement de la Gaule!

On était au cœur de l'hiver, tout le prouve, le meurtre

(1) Cæsar, VII, 1.

Digitized by Google

de Clodius, les quartiers d'hiver pris, l'absence de César et ses textes les plus clairs : « Altissima nive, durissimo « tempore anni, iter impediebat » (1). — Dans Dion, il n'est pas plus question du temps de la révolte que de sa cause et de la situation des troupes romaines : le lecteur est dans le vide.

« De nouveaux troubles, dit-il, éclatèrent dans la « Gaule ; les Arvernes se révoltèrent... » (2). — L'expression laisse même croire que le soulèvement n'était pas général.

Au moins, les Arvernes furent-ils les premiers en marche?—Nullement; les premiers furent les Carnutes : « Principes ex omnibus... » On jura sur les étendards de ne les pas abandonner, et quelques jours après ils se portèrent sur *Genabum* (Orléans) ; ils prirent et pillèrent cette ville, et y égorgèrent les Romains que le commerce y avait attirés, entre autres un ami de César à qui il avait donné l'intendance des vivres (3).

L'empressement des Arvernes fut donc des plus vifs? — Pas du tout. Quand ils apprirent que la guerre était déclarée, ils chassèrent Vercingétorix, qui les appelait aux armes : « Expellitur ex oppido; » il fut obligé de rentrer à *Gergovie* (Clermont) à la tête d'une troupe ramassée dans les campagnes; et de chasser à son tour ceux qui l'avaient banni. Les Carnutes marchent donc fièrement à la tête des révoltés, sous les bannières de Cotuat et de Conétodun.

---

(1) Cæsar, vii, 8 et *passim*.
(2) Dion, xl, 38.
(3) Cæsar, vii, 1, 2, 3.

Digitized by Google

On conçoit que l'historien grec ait supprimé les Carnutes : le nom de l'Arverne Vercingétorix avait retenti dans l'empire et pouvait faire oublier tout autre. Mais Dion n'avait pas le droit de modifier l'histoire au point d'attribuer aux Arvernes le sac d'Orléans : « Carnutes « Genabum signo dato concurrunt, civesque romanos « interficiunt. »

Il ne s'agit d'ailleurs que d'une ville; Dion généralise une exception : il fait massacrer tous les Romains des villes et des campagnes. Un historien *scrupuleux* ne se donne pas tant de licence. Qu'on ne l'oublie point, César n'avait pas d'intérêt à dire les choses autrement qu'elles n'etaient, et quand il ne les savait pas ou qu'il doutait il le disait franchement : « Nihil nobis constat... « non videtur pro certo esse proponendum... » (1).

César était en Italie quand il apprit le soulèvement de la Gaule. Vercingétorix avait envoyé des troupes aux frontières de la Province, et envahi lui-même la cité des Bituriges. Le midi et le nord, les deux bases des opérations de César, étaient donc menacés. Si le proconsul avait attendu le printemps pour entrer en campagne, la révolte, qui s'étendait déjà du Tarn à l'embouchure de la Seine sur une ligne non interrompue, aurait envahi toute la Gaule et les deux bords du Rhin : les légions enveloppées pouvaient être anéanties.

César se hâta de passer les Alpes; mais il lui fallait rejoindre et rallier ses légions dispersées dans le nord jusque chez les Trévères. Il expose en deux lignes les

(1) Cæsar, VII, 5.

Digitized by Google

difficultés de la situation : « Il ne savait comment re-
« joindre l'armée. S'il faisait venir les légions dans la
« Province, elles avaient en route, et pendant son ab-
« sence, des combats à livrer. Si, au contraire, il se ren-
« dait auprès d'elles, il ne croyait pas pouvoir, sans
« danger, confier sa vie à ceux qui, dans ce moment,
« paraissaient tranquilles » (1).

Voici comment l'habile général se tira d'embarras. Il ramassa quelques troupes dans la Province, passa tout à coup les Cévennes, malgré six pieds de neige, et jeta de l'autre côté sa petite armée, pour répandre la terreur dans l'Auvergne et faire rebrousser chemin à Vercingétorix, qui était chez les Bituriges, menaçant les quartiers des légions.

Pendant cette soudaine et bruyante descente en Auvergne, César quitte ses soldats *sous prétexte* d'aller chercher des renforts, repasse *seul* les montagnes, prend à Vienne de la cavalerie, remonte la Saône au galop, et arrive dans le nord au milieu de ses légions, quand Vercingétorix, trompé, lui tournait le dos et croyait marcher contre lui.

Pour comprendre pleinement la situation, la marche de César et des diverses parties de son armée, il aurait fallu que Dion connût la géographie de la Gaule, où étaient les Cévennes, où l'Auvergne et Bourges, où les les quartiers d'hiver, où toutes les peuplades soulevées, où la Province que César quittait, où la ligne qu'il suivit pour rejoindre ses légions. Sans la vue claire et distincte de toutes les pièces de l'immense échiquier, il

(1) Cæsar, vii, 6.

Digitized by Google

est impossible de rien comprendre ni à la lutte qui s'engage, ni aux difficultés qu'elle présente. Dion n'a pas même eu l'intelligence du mouvement de César laissant son armée épouvanter l'Auvergne, pendant que, *sous prétexte* d'aller chercher des renforts, il se rendait dans ses quartiers d'hiver : « *Per causam* supplementi discedit » (1).

C'était une fausse attaque que faisait César sur un point, pour pouvoir plus sûrement se porter *lui-même* sur un autre, et se mettre à la tête de ses dix légions. Dion Cassius n'a vu ni le stratagème, qui est la solution de la plus sérieuse des difficultés, ni le chef séparé de ses troupes, ni conséquemment la manière dont leur jonction se fit. César semble partir avec elles de Narbonne, ou les rencontrer en route, ce qui est également faux.

Quand César abandonne en Auvergne les recrues qu'il y avait jetées, et qu'il repasse *seul* les Cévennes, *sous prétexte* d'aller chercher des renforts, *per causam supplementi*, Dion s'imagine qu'il s'agit de la retraite de *toute* l'armée (2), et que le prétexte est une véritable cause ! Il a pris un homme pour des bataillons, et une apparence pour la réalité ; je doute qu'on puisse plus complètement s'égarer. Au reste, peut-être ne faut-il pas trop s'étonner des contre-sens de Dion ; les Grecs faisaient peu de cas du latin, et la dernière traduction française des *Commentaires* n'a pas évité l'écueil (3).

---

(1) Cæsar, vii, 8 et 9.

(2) Dion, xl, 33.

(3) Dans la traduction française éditée par Charpentier en 1855, le *per causam* qui a trompé Dion a été aussi pris pour l'équivalent de *causâ* ou *de causa*.

Digitized by Google

Après avoir rejoint ses légions, César se précipita comme un trait sur Vercingétorix, en prenant en route *Vellaunodunum*, *Genabum* et *Noviodunum*. Cette course prodigieuse de César, presque seul, du midi au nord de la Gaule soulevée, puis du nord au midi à la tête de ses légions, n'a pas été aperçue par l'historien grec. Aussi ne comprend-on pas pourquoi il ramène Vercingétorix chez les Bituriges, où il lui fait prendre de force *Avaricum* (Bourges), et s'y maintenir longtemps (1). N'y a-t-il pas là une triple erreur? Les Bituriges étaient les alliés de Vercingétorix; il n'y avait pas de lutte à avoir avec eux. L'attaque qu'il alla faire en passant par le pays des Bituriges était dirigée contre *Gergobina*, ville des *Boii*, alliés de César. Loin de s'y maintenir longtemps, il ne la prit pas même, rappelé qu'il fut à *Avaricum* menacé par l'armée romaine triomphante, qui l'assiégea.

Dion parle de ce siège; mais ne lui en demandez ni les phases ni les plus générales opérations, il n'en sait pas même l'époque. César nous apprend qu'on était alors sur la fin de l'hiver : « Hieme propre confec« ta » (2). Dans le grec nous sommes à peine au commencement! (3).

Vercingétorix change de tactique, battu qu'il avait été jusque là par la science et la discipline des Romains : Il faut les tuer par la faim, dit-il, puisqu'on ne peut pas en venir à bout par l'épée. Brûlons devant eux les hameaux,

(1) Dion, xl, 34.
(2) Cæsar, vi, 32.
(3) Dion, xl, 34 : Ὅτε γὰρ χειμὼν ἐνειστήκει.

Digitized by Google

les villages et les villes partout où l'on peut croire qu'ils se porteront : « Longe alia ratione bellum gerendum... Incendi opportere... » (1).

Ne cherchons pas dans l'historien grec cette héroïque exécution, une des phases les plus caractéristiques de la guerre. Pour lui ce n'est qu'un accident, résultat d'une sortie faite par les assiégés autour de la ville. C'est, au contraire, l'application d'un principe posé avant le siège d'*Avaricum*, et qui faillit faire de cette ville même un monceau de cendres. Plus de vingt villes furent incendiées en un seul jour chez les Bituriges ; on fit de même dans les autres cités ; on ne voyait partout que des flammes : « Hoc idem fit in reliquis civitatibus ; in omnibus « partibus incendia conspiciebantur » (2). Les sorties des assiégés se bornèrent à brûler la charpente d'une terrasse que faisaient les Romains sous les murs de la ville. Telle est l'*exactitude* et la *haute intelligence* de Dion !

La position de César devant *Avaricum* est remarquable ; il est placé entre la ville qu'il attaque, et Vercingétorix dont l'armée l'inquiète. Or, dans le texte grec, la grande figure de Vercingétorix disparaît. On ne voit que les remparts d'*Avaricum* d'un côté, et le camp des Romains de l'autre. Le lecteur peut supposer que l'armée gauloise s'est enfermée avec son chef dans la ville, ou, ce qui ne serait pas moins faux, qu'il sommeille au dehors pendant le siège ; mais cette soustraction ne prouve

(1) Cæsar, vii, 14.
(2) *Ibid.*, 15.

Digitized by Google

pas la puissance du regard de l'historien grec, et change radicalement la situation des armées.

D'après Dion, les assiégés repoussèrent *sans peine* les Romains : τὰστε προσβολὰς σφῶν ῥᾳδίως ἀπεκρούοντο. — C'est une illusion : « Après avoir essayé de *tous* les « moyens, dit César, les Gaulois, voyant que *rien* ne « leur réussissait, résolurent d'abandonner la ville après « vingt-six jours de siège : — Omnia experti, quod res « nulla succederat, concilium cæperunt ex oppido pro- « fugere » (1).

Les femmes et les enfants eurent recours aux supplications; elles demandaient de n'être pas livrées à la rage des légions. Dans les grands périls la peur étouffe la pitié : les assiégés persistèrent dans leur résolution; mais ils ne purent l'exécuter. La nuit, à l'heure du départ, les femmes par leurs cris donnèrent l'éveil aux Romains, et obligèrent ainsi les Gaulois à renoncer à leur entreprise.

Une pluie abondante survint; tout était prêt pour l'assaut : César crut que l'occasion était favorable; les remparts étaient dégarnis; il donna le signal.

Cet état de l'atmosphère est exprimé en latin par le mot *tempestas*. Dion y a trouvé une tempête, un vent violent, l'annonce de l'hiver. La traduction qui suit est encore plus étonnante.

César avait dit que cette attaque *extraordinaire* épouvanta les assiégés : « *Re nova* perterriti » (2). — Dion a

(1) Cæsar, vii, 26.
(2) *Ibid.*, 28.

Digitized by Google

vu dans *re nova* une *nouvelle* tentative ! A quinze cents ans de distance une traduction française est tombée dans la même faute (1). Ayons de l'indulgence pour un Grec qui n'avait pas la prétention de savoir le latin comme Horace ; mais il n'est pas moins vrai que quelque chose de *tout nouveau* n'est pas une *nouvelle attaque*.

Les Romains s'élancèrent de toutes parts sur les murs et les tours, balayant devant eux tout ce qu'ils rencontraient. Refoulés et massés au centre de la ville, les assiégés virent avec épouvante les soldats de César, l'épée à la main, former autour d'eux un cercle immense. Ils jetèrent leurs armes et voulurent fuir ; ils furent massacrés. Le siège avait duré près d'un mois : rien ne prouve donc le ῥᾳδίως de Dion, la *facilité* avec laquelle les Gaulois auraient repoussé *les* attaques. Une seule, d'ailleurs, avait suffi.

Après cet exploit, dit l'auteur grec, César conduisit son armée chez les Arvernes (2). Les barbares coupèrent tous les ponts du fleuve pour empêcher les Romains de passer ; mais ils ne purent en venir à bout : les légions s'avancèrent jusque sous les murs de Gergovie, aujourd'hui Clermont-en-Auvergne.

Le stratagème au moyen duquel le passage s'effectua est suffisamment bien raconté ; le grec est conforme au

---

(1) Les *Commentaires de César*, traduction éditée par Charpentier, Paris, 1854. Dans le chapitre précédent, la même traduction rend ces mots : « Directis operibus quas facere instituerat » — par cette phrase : — « Il dirigeait contre la ville les machines qu'il avait faites ! »

(2) Dion, XL, 35 : Πράξας δὲ ταῦτα ὁ Καῖσαρ ἐπὶ τὴν χώραν αὐτῶν... κ.τ.λ.

Digitized by Google

latin. Mais de quelle rivière s'agit-il? De l'Allier, qui ne coule pas entre Bourges et Clermont! Cette rivière se trouve à environ 25 kilomètres plus loin : les Romains n'avaient donc pas à la passer en venant d'*Avaricum;* ils devaient rencontrer Gergovie bien avant de trouver l'*Elaver*.

Les légions passèrent ce cours d'eau, cela est incontestable; mais elles revenaient de Decize, ville des Edues, située sur la Loire en amont de Nevers, dans laquelle César s'était rendu après la prise d'*Avaricum* (1). Dion Cassius a supprimé ce voyage donné par les *Commentaires*, et appliqué les descriptions topographiques qui s'y rapportent à une marche qui aurait eu lieu dans des conditions différentes : semblable au machiniste qui oublierait, après un acte, de changer ses décorations, ou qui les placerait à l'envers. Dans César les armées remontent l'Allier par la rive droite; elles le remontent dans Dion par la rive gauche. Elles le passent, dans César, de l'est à l'ouest; elles le passent en sens contraire dans son traducteur. Dans César c'est Vercingétorix qui, avec son armée, veut barrer le passage aux Romains. Dion, qui croit les Gaulois de Vercingétorix anéantis, fait couper les ponts et garder les passages par d'autres Arvernes (2). C'est un renversement complet de la géographie et de l'histoire.

Nous sommes devant Gergovie. Vercingétorix place son camp sur une montagne voisine, et dispose ses

---

(1) CÆSAR, VII, 33.

(2) DION, XL, 35 : Οἱ λοιποὶ Ἀρουέρνοι...., — les habitants, selon la traduction française de 1855.

Digitized by Google

troupes autour de lui sur les collines du massif qu'il occupe; c'est ce qui résulte des textes de César (1). Dion a cru que le chef gaulois avait occupé toutes les élévations qui étaient non pas autour de lui, *circum se*, comme dit César, mais autour de la ville : c'est bien différent. S'il en avait été ainsi, César n'aurait pas manqué de le dire, pour faire comprendre et excuser ses désastres.

Si l'auteur grec avait vu le terrain, comme Pasumot, Mérimée et Fischer, ou comme Lloyd, Suchet d'Albuféra, le capitaine Vial et le général Marey-Monge, il aurait compris qu'il était impossible à Vercingétorix d'occuper toutes les sommités qui entouraient Gergovie. Ce qui a trompé Dion, c'est la description que fait César de la position des Gaulois, sans s'étendre sur celle des Romains.

Si toutes les hauteurs étaient au pouvoir de Vercingétorix, César était nécessairement sous ses pieds, dans la plaine ou dans les vallées. L'historien grec n'a pas reculé devant cette conséquence; il a mis le camp de César en bas : Ἐντὶ γὰρ πεδίῳ (2).

Les *Commentaires*, il est vrai, passent avec une grande rapidité sur cette question; cependant les habiles officiers qui ont récemment examiné les lieux n'ont pas hésité à mettre sur une élévation dominante César se présentant devant Gergovie. Ils ont été déterminés sans doute par des raisons stratégiques ou des nécessités locales; mais il y a une raison décisive que donne la grammaire latine :

---

(1) Cæsar, vii, 36 : Vercingetorix, castris prope oppidum in monte positis, mediocribus circum se intervallis separatim singularum civitatium copias collocaverat; atque omnibus ejus jugi collibus occupatis...

(2) Dion, xl, 36.

Digitized by Google

le rédacteur grec ne pouvait guère l'apercevoir. « Les Gaulois, dit César, nous offraient un spectacle effrayant partout où nos regards *plongeaient* : — Qua *despici* poterat » (1). Le mot *despici*, seul et bien entendu, indique avec une précision que le camp de César n'était pas dans une plaine. *Despicere* signifie *regarder d'une hauteur;* ce composé n'a pas d'autre signification. Des traductions récentes n'ont pas saisi le sens de cette expression ; un Grec pouvait donc s'y tromper.

César n'eut d'abord qu'un seul camp, celui auquel se rapporte *despici;* mais il reconnut bientôt l'avantage qu'il y aurait à en avoir un autre. Il le plaça en avant du premier, sur une colline *taillée à pic* (2). Contrairement au texte grec, les deux camps romains étaient donc dans des positions dominantes.

Mais les situations ont leurs nécessités. Si Vercingétorix eût occupé toutes les hauteurs autour de Gergovie, et que César eût été à ses pieds, ἐν πεδίῳ, il n'y avait qu'un blocus qui pût réduire cette place. Or, il n'en est pas plus question dans les *Commentaires* que dans l'historien grec. Au contraire, il s'agit d'un assaut : *expugnatione* (3).

---

(1) CÆSAR, VII, 36.

(2) *Ibid.* : Erat e regione oppidi *collis* sub ipsis radicibus montis, egregie munitus, atque ex *omni parte circumcisus*...

(3) *Ibid.* : De expugnatione non prius agendum constituit, quam rem frumentarium expedisset. — Les manuscrits ne disent pas autre chose. C'est à tort que, sur la foi d'un traducteur du moyen âge, un éditeur a cru devoir ajouter deux mots au texte : « De expugnatione (*desperavit, de obsessione*) non prius, etc. »

Digitized by Google

Il eut lieu ; Dion lui-même en parle : « Après avoir « attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle était Ger« govie, dit-il, César en prit et fortifia une portion. » Mais le texte grec n'en est pas moins inexact. Il n'est pas vrai que le proconsul s'empara de la montagne qui portait l'*oppidum* des Arvernes, et qu'il en fortifia une partie. Le fait était assez beau pour être rapporté, s'il eût été vrai ; cependant il n'y en a pas un mot dans les *Commentaires*, à moins de trouver dans ce passage de Dion une réminiscence de l'enlèvement de la colline, dont il a été question plus haut. Mais alors il ne fallait pas dire que César n'en prit qu'*une partie* et qu'il s'y fortifia ; il la prit tout entière.

Qu'est-ce qui a pu faire croire à Dion que Gergovie était sur ce plateau ? Ne pourrait-on pas supposer qu'il a fait un contre-sens en expliquant *e regione oppidi? E regione*, sans aucune exception, signifie *en face ;* cette locution a pour synonymes *ante* et *contra*. « E regione « oppidi » signifie donc que la colline enlevée par César était en face de Gergovie. Les Grecs ont pu croire, en voyant *e regione oppidi*, qu'elle faisait partie de la *région* ou du terrain sur lequel se trouvait l'*oppidum*. Ils ont, dès lors, retranché à César un morceau de sa conquête pour y loger cette place forte. Il le fallait bien, dans l'hypothèse ; mais ce n'est pas là de l'histoire.

Admettez avec Dion que César pût gravir toute la montagne de Gergovie, de la plaine au sommet, et s'y fortifier. Il faudra reconnaître aussi que le *plus difficile* était fait ; la ceinture des Gaulois était brisée, le plateau occupé ; il n'y avait plus qu'à enfoncer les portes. L'auteur grec l'avoue : Le reste, dit-il, était aisé à faire — ῥᾴως.

Digitized by Google

Cependant César aurait alors reconnu que la ville était imprenable — ἀλήπτους! et il aurait été repoussé avec perte. Il y a donc dans les termes une évidente contradiction.

Mais la colline sur laquelle s'établit César n'était pas celle qui portait Gergovie : il la prit *sans peine*, celle-ci; il s'y fortifia; il n'y perdit personne, et n'en fut point chassé. C'est à l'assaut de la montagne de Gergovie qu'il perdit 740 hommes, parmi lesquels il y avait 40 centurions. Il ne laissa là que des traces de sang; il ne put s'établir sur aucun point. Dion prend donc les faits accomplis sur une colline pour les porter ailleurs, et ce qui a lieu à une époque pour en doter une autre; c'est un amalgame dans lequel l'histoire disparaît.

Voici un autre exemple du peu de cas que fait Dion du synchronisme et de la succession des faits : il place après le désastre de Gergovie le voyage que fit César chez les Edues après la prise d'*Avaricum!* Les historiens ont sans doute le droit de grouper les faits comme ils l'entendent, à condition, toutefois, de ne les pas faire mentir par des liaisons qu'ils n'ont pas. Qu'à l'occasion de la révolte des Edues on rappelle leurs dissensions intérieures, je le concevrais; mais ramener le passé dans le présent et l'y établir comme dans son domaine — ἐν τούτῳ — c'est violer les lois les plus absolues, et tromper la postérité.

En retranchant de ce mélange ce qui peut appartenir au voyage que fit César chez les Edues après la prise de Bourges, restent donc les rapports qu'il eut avec eux

Digitized by Google

devant Gergovie. — Pour Dion, c'est encore un voyage que le proconsul aurait fait. Après avoir reconnu que cette ville était *imprenable*, et éprouvé de grandes pertes, il aurait abandonné *sans raison* deux légions mutilées à toute une armée victorieuse!

César n'alla point chez les Edues, pas même sur leurs frontières : il courut, sans bagages, à une demi-journée de Gergovie, barrer le passage à *des Edues;* ce qui, certes, ne signifie pas qu'il alla dans leur pays, à vingt-cinq lieues de là.

Ces Edues, envoyés au secours de César, avaient été tournés contre lui : on leur avait fait croire qu'il avait égorgé leurs compatriotes enrôlés sous ses enseignes. Pour les détromper, César se contenta de leur montrer, vivants et honorés, ceux dont on leur avait annoncé la mort.

Il ne s'agissait que de *Viridomare* et d'*Eporédorix*. — Pour faire plus d'effet, Dion *généralise;* il laisse entendre qu'il s'agit « des Edues qui se trouvaient dans l'armée romaine. » Or, il y en avait beaucoup; leur cavalerie et toute leur noblesse y étaient.

Cette présentation des *deux* chefs qu'on disait égorgés se fit, en vue de Gergovie, aux troupes édues qui approchaient. — Dion renvoie *dans leur pays* les Edues de son armée, afin que tout le monde vît qu'ils étaient vivants! (1).

---

(1) Dion, trad. par M. Gros.

Digitized by Google

Les nombres et les distances s'effacent donc pour l'historien grec. Comprend-on, d'ailleurs, ce licenciement de troupes ébranlées et jetées dans un pays sur le point de se soulever?

Enfin, quand César alla au-devant des Edues, il n'avait encore éprouvé aucun échec devant Gergovie. Au contraire, il venait de remporter un notable avantage, de chasser les Gaulois de la colline qui était en face de la place, *e regione oppidi*, et s'y était fortifié. Il n'y avait donc aucune imprudence à s'écarter un peu. Mais supposez César, avec les deux tiers de ses forces, en expédition à vingt-cinq lieues de là, comme a supposé Dion, et dans le camp de Gergovie deux seules légions déjà battues, affaiblies par des pertes récentes, et sans espoir, — ἀλήπτους, — l'habile proconsul devient absurde. Il divise ses forces devant un ennemi triomphant, fort et plein de courage : « Summis copiis castra oppugnata » (1). Ses deux légions, abandonnées sans nécessité et sans but, auraient été incontestablement massacrées.

Elles furent attaquées pendant une absence de quelques heures, mais sauvées par le retour immédiat du proconsul; que serait-il arrivé s'il avait été de l'autre côté de la Loire?

Dion parle « d'un *autre* échec éprouvé par les Ro-
« mains devant Gergovie, pendant l'absence de César;
« *après quoi* — μετὰ τοῦτο — ils auraient définitivement
« abandonné le pays » (2).— Il n'y eut pas d'autre échec;

(1) CÆSAR, VII, 41.
(2) DION, XL, 38.

Digitized by Google

il n'y eut pas même d'autre attaque pendant son absence. Y aurait-il dans les *Commentaires* quelque dissimulation? — Quoi! César est battu; il perd 40 centurions dans une attaque qu'il dirigeait en personne et avec toutes ses forces; il avoue, il publie avec de longs et tristes détails ce déplorable évènement; et il l'aurait dissimulé s'il avait eu lieu en son absence, dans l'absence de la meilleure, de la majeure partie de ses légions! quand il pouvait rejeter la faute sur son lieutenant, sur la faiblesse et l'isolement de ses troupes! Dion Cassius semble avoir été plus soigneux de la gloire du proconsul que le proconsul même! Les affections du rhéteur le portaient à la célébrer plutôt qu'à la ternir. Il faut donc, de par la logique la plus exigeante, rejeter Dion, et accepter les humiliants aveux du proconsul.

César se décide à quitter les positions qu'il avait devant Gergovie; mais ce n'est pas parce qu'il la croyait *imprenable*, selon le texte grec, c'est parce que les Edues se remuaient et lui faisaient craindre un soulèvement général, qui l'aurait séparé de Labiénus, son meilleur lieutenant, campé chez les Sénones avec quatre légions. Le moment était critique; il fallait immédiatement réunir toutes les forces pour tenir tête à l'orage qui approchait.

Dion Cassius, dont le regard n'embrasse jamais qu'un espace étroit, ne comprenait point les larges dispositions stratégiques de César; il a cru devoir expliquer la retraite du proconsul par l'*impossibilité* de prendre Gergovie, et par la révolte *accomplie* des Edues. Motifs chimériques : il pouvait bloquer cette place, mais le temps lui manquait; il voulut l'enlever d'assaut, et échoua.

Digitized by Google

D'ailleurs, la révolte des Edues n'était *pas accomplie ;* César lui-même le dit ; et quand il garderait le silence, sa marche à travers le pays suffirait pour faire rejeter Dion.

En effet, en quittant Gergovie César se dirigea sur le pays des Edues qu'il était obligé de traverser pour aller, de l'autre côté, rejoindre Labiénus : « In Eduos castra « movit » (1).

Je ne ferai pas remarquer que Dion traduit ces mots comme s'ils exprimaient une expédition militaire — στρατεῦσαι, — ni ce qu'il y a d'étrange à mettre César chez les Arvernes, après l'avoir envoyé au loin ; ce que nous allons voir confirme et dépasse tout ce que nous avons dit.

Les Gaulois comptaient que les Romains ne pourraient pas franchir la Loire, grossie par la fonte des neiges, et gardée par eux sur différents points. Ils répandaient déjà le bruit de sa retraite, dans laquelle il devait nécessairement rencontrer Vercingétorix et ses troupes : « Liger ex nivibus creverat, ut omnino vado non posse « transiri videretur » (2).

Dion a pris ces rumeurs, dont on trouve l'écho dans les *Commentaires* (3), pour l'expression d'un fait accompli ; d'après son texte, les Romains n'auraient pu franchir la Loire. Voici cependant ce qu'on trouve écrit de

(1) Cæsar, vii, 53.
(2) *Ibid.*, 55.
(3) *Ibid.*, 59 : ... Rumores afferebantur, Gallique in colloquiis interclusum itinere et *Ligeri* Cæsarem...

Digitized by Google

la main même de leur chef : « César arriva sur la « Loire sans que personne s'y attendît. Les cavaliers « trouvèrent un gué praticable où les soldats pouvaient « avoir les bras et les épaules hors de l'eau pour porter « leurs armes. Il plaça les chevaux de manière à rompre « le courant; et l'armée tout entière passa, sans que « l'ennemi osât résister : — Incolumen exercitum tradu- « xit » (1). Il est donc certain que Dion s'est trompé; le texte qu'on vient de lire est positif et plus clair que le jour; il est même confirmé par les évènements qui vont se dérouler, et par un autre texte aussi formel que le premier : il transporte le théâtre de la guerre du côté de Sens : « Iter in Senones facere instituit » (2).

Un principe oblige; admettons avec l'historien grec que le passage de la Loire est un rêve du proconsul : si l'armée romaine ne peut passer ce fleuve — μὴ δυνηθεὶς — il faut que Dion nous dise ce qu'elle fit. Elle se *retourna*, répond-il — ἐτράπετο — et elle alla... — Dans le midi, sans doute? — Pas du tout; elle alla dans le nord, chez les Lingons — ἐπὶ Λιγγόνας. C'est Dion qui dit cela, sans se douter que, pour aller de l'Allier à la Marne, il fallait passer la Loire, comme pour aller chez les Edues.

Je voudrais croire qu'il y a là une faute de copiste; mais effacez Λιγγόνας, il n'en restera pas moins μὴ δυνηθεὶς, c'est-à-dire l'impossibilité qu'auraient eue les Romains de passer la Loire; Dion Cassius n'y gagnerait rien. Il faut donc le laisser dans la catégorie des Grecs qui faisaient tomber le Rhône dans l'Adriatique.

---

(1) Cæsar, VII, 56.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

La Loire est passée ; où va l'armée romaine? César répond qu'il va traverser le pays des *Edues* avant leur révolte, et se rendre de là chez les *Sénones* (Sens), pour y faire sa jonction avec Labiénus : *in Senones* (1). Ce mot est de la plus haute importance; ôtez-le, le jalon directeur disparaît, et le lecteur s'égare. Ce point essentiel n'est pas indiqué dans le grec.

Il rappelle cependant l'expédition de Labiénus chez les *Parisii*, pendant l'affaire de Gergovie; mais il prouve à chaque pas qu'il n'en connaît ni le théâtre ni les détails.

Il dit que Labiénus s'empara *de l'île* de la Seine, comme si ce fleuve n'en avait qu'une. Est-ce *Lutèce* ou *Melodunum?* Il est question de ces deux villes dans les *Commentaires;* l'une et l'autre sont dans une île, et furent l'une et l'autre attaquées par Labiénus.

S'il a voulu parler de *Melun*, il a pris l'accident pour l'essentiel; l'expédition était dirigée contre *Lutèce*. S'il a voulu parler de l'île des *Parisii*, comme je le crois, il se trompe en disant que les Romains s'en emparèrent. Labiénus n'y entra pas; Camulogène la brûla, et marcha ensuite contre lui. On peut l'assurer, si ses légions avaient eu cet avantage, le proconsul ne l'aurait pas dissimulé.

Dion suppose qu'avant de prendre Lutèce, « Labié-« nus battit les barbares qui arrêtaient sa marche, et « qu'il traversa le fleuve sur plusieurs points à la fois,

(1) Cæsar, vii, 56.

Digitized by Google

« pour qu'ils ne pussent pas s'opposer à son passage, « comme cela serait arrivé s'il l'avait franchi sur un « seul » (1).—Selon son habitude, l'historien grec renverse toute l'histoire. Cette bataille et ce passage n'eurent pas lieu pendant la marche *en avant* de Labiénus, mais bien dans sa *retraite* (2).

Dion n'a pas seulement mis les choses à contre-sens; il en a changé la couleur et modifié la nature. Les troupes de Labiénus se trouvaient, selon ses textes, sur la rive *gauche;* elles étaient, selon les *Commentaires,* sur la rive *droite,* dans l'espace compris entre la Seine et la Marne à son embouchure.

Elles ne franchirent pas le fleuve sur plusieurs points. L'habile lieutenant, qui voyait de l'autre côté de l'eau ses ennemis disposés à lui en disputer le passage, *fit semblant* de vouloir l'effectuer sur un point, afin de pouvoir plus facilement passer sur un autre. Dion Cassius a donc encore une fois pris l'apparence pour la réalité.

Après avoir battu les *Parisii,* Labiénus revint à *Sens* (3), d'où il alla faire sa jonction avec César, parvenu dans cette contrée : *in Senones* (4). Le point où elle eut lieu est suffisamment indiqué par l'angle que forment deux lignes tracées dans les *Commentaires.* La première va de Clermont à Sens : « Iter in Senones fa-

(1) Dion, xl, 38.
(2) Cæsar, vii, 59, 60, 61, 62.
(3) *Ibid.,* 62 : Hoc negotio confecto, Labienus revertitur Agendicum ubi impedimenta totius exercitus relicta erant : inde cum omnibus copiis ad Cæsarem *pervenit.*
(4) *Ibid.,* 56.

Digitized by Google

« cere instituit; » — la seconde, du pays de Sens en Franche-Comté, en passant sur les frontières des Lingons : « In Sequanos per extremos Lingonum fines » (1). C'est donc chez les Sénones ou dans leur voisinage, mais certainement sur la route de Sens à Dijon, que se trouvent réunies toutes les légions romaines.

De là, César contient sans peine les Sénones. De là, il menace les Edues, chez qui se trouve désormais le foyer de l'insurrection, où s'organise l'armée gauloise, où les partis s'agitent, où les rivalités se montrent, où se réveille l'antipathie traditionnelle des Edues pour les Arvernes, où l'on dispute à Vercingétorix le commandement en chef, où les idées romaines et César ont des partisans dont les vieilles affections sont connues, et que le proconsul doit surveiller et nourrir. Deux Edues de distinction, Viridomare et Eporédorix, suivent à regret l'Arverne — *inviti ;* tous les Edues sont blessés de se voir déchus du premier rang et regrettent déjà César : « Cæsaris indulgentiam in se requirunt » (2).

César n'est pas seulement placé de manière à comprimer les Sénones, auxquels il faisait porter les plus lourdes charges de l'occupation militaire, et à voir les mouvements de Vercingétorix et des Edues, il montre encore aux Lingons, ses alliés, que sa protection ne leur fait pas défaut. Placez les Romains partout ailleurs que sur la triple limite des Edues, des Lingons et des Sénones, tous ces avantages disparaissent; et la digue formée par les 100,000 hommes de César entre les deux fractions

(1) Cæsar, vii, 56, 66. — Voir l'*Examen critique d'un passage fondamental dans la question d'Alise*... Dijon, 1857, p. 11, etc.
(2) *Ibid.*, 63.

Digitized by Google

de l'insurrection gauloise est rompue, le pouvoir de Vercingétorix doublé, et le mérite de César compromis. — Ces considérations fondamentales sont nulles pour Dion, qui ne connaissait pas plus les intérêts que la position géographique des cités gauloises. Il ne nomme pas même les *Sénones*, qui étaient le point de mire de César.

« Avant l'expédition de Labiénus, dit l'auteur grec, « Vercingétorix, à qui César ne paraissait *plus redou-* « *table* depuis l'échec de Gergovie, se mit en campagne « contre les Allobroges » (1). — Les trois parties de cette phrase contiennent trois erreurs : 1° Ce n'est pas avant l'expédition de Labiénus qu'il s'agit d'Allobroges, c'est après ; lisez les *Commentaires* (2). — 2° Il n'est point vrai qu'après la retraite de Gergovie, Vercingétorix dédaignât les Romains — καταφρονήσας — au point de ne s'en pas occuper. C'est, au contraire, le moment où la lutte prend de plus larges proportions : *bellum augetur* (3). C'est alors que des courriers sont expédiés en tous sens pour soulever toutes les tribus celtiques. C'est alors que Vercingétorix reçoit de l'élection le commandement en chef des armées gauloies. C'est alors qu'il fait rassembler à la hâte toute la cavalerie des Edues : *huc omnes celeriter*... C'est alors que, désespérant de vaincre par le fer, il allume les feux pour détruire, devant les Romains, les blés, les bourgades, les villes, afin de tuer par la faim ceux que le glaive ne peut abattre : « Il n'y a pas d'autre moyen, dit Vercingétorix, de con-

(1) Dion, xl, 39.
(2) César, vii, 64.
(3) *Ibid.*, 63.

Digitized by Google

« quérir une éternelle puissance et la liberté : — Qua « rei familiaris jactura perpetuum imperium et liberta- « tem » (1). Trouvez-vous là le mépris de Vercingétorix pour César? le καταφρονήσας de Dion? Ne l'oublions point, César a fait sa jonction avec Labiénus; au lieu d'avoir six légions, il en a maintenant dix; et il serait moins redoutable? — 3° L'expédition que l'auteur grec fait faire à Vercingétorix contre les Allobroges est sans doute l'origine de ce prétendu dédain : « Les Gaulois vont contre les Allobroges; donc les Gaulois méprisent César. » Mais ce raisonnement péche par la base; Vercingétorix n'envoie sur le Rhône qu'un détachement de 10,000 hommes; lui, Vercingétorix en personne, reste avec 60,000 Gaulois en face de César, qui menace les Edues. J'ai donc eu raison de dire qu'il y a trois erreurs capitales dans les trois lignes de Dion. Ce qui suit les mettra encore plus en évidence.

Admettons, avec le grec, que Vercingétorix est sur le Rhône, chez les Allobroges. César, qui est dans les environs de Sens, ayant derrière lui les Lingons, ses alliés, devant lui les Edues, parmi lesquels il a des intelligences, où il a de grands intérêts de politique et de stratégie, où des ferments de discorde et des regrets l'appellent, César, incontestablement, se serait jeté chez les Edues abandonnés; et, sans tirer l'épée, il eût fait pencher la balance de son côté, ou reconquis une importante position perdue. Or, César n'entra pas chez les Edues.

(1) Cæsar, vii, 64.

Digitized by Google

Quand, pour corrompre et inquiéter les Allobroges, Vercingétorix leur envoya de l'argent et une armée menaçante, le proconsul changea immédiatement de position pour se mettre à même de pouvoir secourir et maintenir *plus facilement* les Allobroges — *quo facilius*. Quand on n'a pas de temps à perdre, le plus court chemin est le meilleur : César devait aller en ligne droite, *de Sens à Vienne*, par le pays des Edues, qui lui était *ouvert*, aux termes de Dion. Or, César est absurde : il respecte leurs frontières, il s'avance en les longeant, comme pour se diriger à Besançon. C'était sans nécessité, voire avec de grands sacrifices, parcourir les deux côtés d'un vaste triangle, quand il devait et pouvait, avec d'incontestables avantages, prendre le troisième, qui était à sa disposition.

Les deux armées finissent par se rencontrer; la question est de trouver le champ de bataille. Rien n'est plus simple. César nous dit qu'il se trouve sur les frontières des Lingons, et personne n'est plus digne de foi que cet illustre témoin : « Vercingétorix, dit-il, vint me « présenter la bataille *quand j'étais* sur les limites du « territoire lingon, me dirigeant vers la Séquanie : — « Quum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum « fines iter faceret, Vercingetorix consedit » (1).

Y a-t-il dans toute la littérature latine une phrase plus nette et plus positive? Aussi, à l'exception d'un helléniste du moyen âge qui s'est amusé à traduire en grec les *Commentaires*, et qui dut chercher ses mots dans Dion, il n'y a pas un traducteur qui ait entendu

(1) Cæsar, vii, 66.

Digitized by Google

ce passage autrement (1). Cependant, chose regrettable et malheureusement remarquée en Allemagne, dans une discussion qui aurait dû finir devant cet irréfragable témoignage, on a traduit ce texte par les mots qui suivent : « César, parvenu aux extrêmes frontières « des Lingons, continuait sa marche chez les Sé- « quanes ! » (2). Comme s'il y eût été !

Que Dion Cassius ait fait cette faute grossière, on le conçoit : il en a fait tant d'autres du même genre, qu'une de plus ne signifie rien ; mais depuis le 28 juin 1856 on se demande comment il est possible qu'il existe en France des hommes qui fondent une opinion sur une violation si manifeste des *Commentaires*. On se demandera, je l'espère, quand on aura lu ces observations, comment ces mêmes hommes osent en appeler à l'*autorité* de Dion Cassius, proclamer son *incomparable exactitude*, et annoncer *ex cathedra* qu'entre César et lui l'harmonie est parfaite. César place cette rencontre sur la route de *Sens* à la Saône, sur les frontières des Lingons, et des Edues qui viennent l'attaquer en flanc. Dion la met en Séquanie ! Mais il faut en même temps remarquer qu'il n'est pas seulement en opposition avec César, témoin oculaire ; il est encore en opposition avec lui-même ; car, dire que Vercingétorix alla en Séquanie pour y arrêter les Romains, c'est reconnaître qu'ils venaient du nord ; mais ils étaient dans le midi pour Dion, qui ne leur a pas fait passer la Loire — μὴ δυνηθεὶς.

(1) *Examen critique d'un texte fondamental*, etc., de la page 7 à la page 10.

(2) *Journal de Saône-et-Loire*, 28 juin 1856, article de M. le professeur E. Desjardins.

Digitized by Google

Après cette première rencontre, les Gaulois se réfugièrent à *Alésia*, ville du voisinage, bâtie sur une montagne. Or, il existe sur la route de Sens à la Saône, sur les frontières des Lingons et des Edues, une bourgade qu'on appelle *Alise*, bâtie sur le penchant d'une montagne escarpée, où aboutissent quatre voies romaines qu'on reconnaît encore. Le plateau est aujourd'hui cultivé; mais la vieille cité est ensevelie sous la terre végétale. La charrue ne peut l'ouvrir sans soulever des tuiles, des débris de chapiteaux, des fûts de colonnes, des vases, des monnaies et des inscriptions celtiques, mais surtout des débris qui accusent la puissance du vainqueur. La contrée est parfaitement décrite par César, qui indique les cours d'eau, la plaine, les montagnes, leur élévation... — Ne cherchez pas de détails dans l'auteur grec; il n'a pas même vu que la ville forte était sur une montagne. Si l'on eût demandé à Dion la place de cette antique cité, on peut être sûr qu'il ne l'aurait pas mise sur une des crêtes des monts Mahiots.

La situation d'Alésia obligea César à en faire le blocus. Dion laisse supposer que les Gaulois, enfermés dans cette place avec Vercingétorix, ne firent aucune attaque contre César, avant l'arrivée des secours qu'ils attendaient. Or, ces secours n'arrivèrent qu'environ quarante jours après l'ouverture des lignes de circonvallation; et dans cet intervalle, dit César, il y eut sans cesse des sorties et des engagements : « Nonnunquam opera « nostra tentare Galli atque eruptionem ex oppido plu« ribus portis summa vi facere conabantur » (1). Il y

(1) Cæsar, vii, 70.

Digitized by Google

eut même dans la prairie un combat sanglant où, grâce à ses Germains, César eut l'avantage : « Summa vi ab « utrisque... Fit magna cædes... Multis interfectis » (1). La coupure est donc regrettable; mais l'auteur grec a-t-il été au moins exact dans ce qu'il a gardé?

La disette était dans la place; on en chassa les enfants, les femmes, les vieillards, les malades. César ne voulut pas les laisser passer; Dion en a conclu que cette multitude mourut de faim entre la ville et les tranchées romaines : Οἰκτρότατα ἀπώλοντο (2). Spectacle affreux, mais chimérique. On pourrait conclure du silence de César que ces bannis rentrèrent dans la ville; mais ils ne moururent pas de faim; l'arrivée des secours et la reddition de la place ne leur en laissèrent pas le temps : « *Interea* « cum omnibus copiis ad Alesiam perveniunt » (3). Pour le leur laisser, Dion traduit *interea* par οὐκ ἐς μακρὰν, — *pas longtemps* après. Son tableau y a gagné un peu plus d'horreur; mais l'histoire y a perdu sa couleur véritable.

Après l'arrivée des secours qu'Alise attendait, il y eut trois tentatives pour rompre les lignes des Romains. La première est une affaire de cavalerie qui eut lieu dans la plaine en avant des fortifications. Dion l'indique suffisamment; mais il n'a pas été aussi heureux en parlant des deux autres.

Les Gaulois auxiliaires, qui avaient préparé une grande

(1) Cæsar, vii, 70.
(2) Dion, xl, 40.
(3) Cæsar, vii, 79.

Digitized by Google

quantité de claies, de harpons et d'échelles, s'approchent la nuit des retranchements élevés en plaine, poussent out à coup de grands cris pour avertir les assiégés de eur présence, et préparent tout pour l'assaut.

Vercingétorix entend le signal, sonne de la trompette pour répondre, et fait sortir ses troupes de la ville.

Les Romains, attaqués en deux sens, prennent leurs postes sur les fortifications et repoussent l'ennemi par une grêle de traits. La nuit empêchait de se voir; il y eut de part et d'autre une grande quantité de blessés... Mais au jour les Gaulois se retirèrent (1). — Dion n'a vu dans cette attaque simultanée des assiégés et de l'armée de secours, pendant la nuit, que cette dernière; encore ne parle-t-il que de cavalerie : hommes et chevaux se seraient inconsidérément jetés dans les fosses creusées par César, et y auraient péri (2). Que penser d'un historien qui fait venir de la cavalerie pour monter à l'assaut? qui en jette les escadrons dans des trous de trois pieds comme dans des gouffres? qui termine là son récit sans parler de l'infanterie, qui *seule* dut être engagée dans une affaire *de nuit*, où il s'agissait de combler des fossés et d'escalader des retranchements? qui parle d'une catastrophe chimérique, et néglige tout le sang que les Romains perdirent : *Multa utrinque vulnera?*

Dans les *Commentaires* on a sous les yeux un vaste système; il embrasse toutes les lignes extérieures et intérieures, les hauteurs occupées par la place et Vercingétorix, l'armée de secours établie sur les montagnes

(1) Cæsar, vii, 81, 82.

(2) Dion, xl, 40 : Τοὺς ἄνδρας καὶ τοὺς ἵππους...

Digitized by Google

voisines, et, entre ces deux fractions des forces gauloises, César et ses légions faisant face en tous sens. On entend le cri de l'armée de secours et le son des trompettes de la ville qui répond; l'on voit l'attaque tout entière, les Gaulois extérieurs et intérieurs s'entendant, comblant les fossés du dedans et du dehors avec un ensemble admirable. Dans Dion, il n'est pas plus question de la ville et de l'armée de Vercingétorix, qui y était enfermée, que si elles eussent été endormies ou indifférentes.

La troisième et dernière tentative n'a pas été mieux racontée par Dion. Il la rappelle plus qu'il ne la décrit; cependant il se trompe encore trois fois dans trois lignes : « Les Gaulois, dit-il, ne cédèrent qu'après avoir « eu le dessous dans une bataille rangée sous les fortifi- « cations mêmes d'Alise, à laquelle les assiégés prirent « part » (1). — Ce froid laconisme est sans proportion avec les nombreux détails donnés par les *Commentaires*, et surtout avec la catastrophe qui engloutit la nationalité gauloise; mais il ne s'agit pas d'esthétique; on ne demande que le fait pur et simple. Or, est-il vrai que cette grande lutte finit par une *bataille rangée* — ἐκ παρατάξεως? Nullement. On n'a jamais appelé bataille rangée une embuscade et une attaque de retranchements, où l'on se porte avec des faux, des perches, des fascines, des sacs de terre : « Aggere et cratibus fossas complent » (2).

Il n'est donc pas vrai que cette lutte eut lieu *sous* les

(1) Dion, xl, 40.

(2) Cæsar, vii, 84, 85, 86 : Longurios, falces et reliqua... Perfregerunt munitiones... Agger ab universis in munitionem congestus est et ascenscum dat Gallis... Loca prærupta ex ascensu tentant... Neque aggeres neque fossæ vim hostium sustinere poterant, etc...

Digitized by Google

fortifications? — Evidemment non. Par cette expression l'on entend le voisinage de la place; mais il s'agit de l'attaque des fortifications mêmes, des retranchements élevés par César du côté de cette ville contre les assiégés, et du côté de la campagne contre l'armée de secours. Ce n'est pas *sous* les murs ou sous les fortifications qu'on se battit; c'est *sur* et pour les retranchements : « Falcibus « *vallum et loricam rescindunt.* »

Dion Cassius a cru que les assiégés prirent part à *sa* bataille rangée. Si une telle bataille avait eu lieu, elle n'aurait pu se donner qu'en dehors des travaux qui bloquaient la place; il aurait fallu, dès lors, que les assiégés passassent par-dessus les retranchements qui l'enfermaient et les Romains qui étaient derrière. Or, les lignes romaines ne furent pas forcées. Les assaillants du dehors furent écrasés par une habile sortie, et ceux de la place forcés d'y rentrer : — « Desperata salute, co- « pias a munitionibus reducunt » (1). Dion Cassius parle comme si Alésia n'eût pas été enveloppée de fossés, de redoutes, de lignes de circonvallation et de contrevallation, défendues l'une et l'autre par 100,000 Romains. Si l'on acceptait les données de l'historien grec, il faudrait dire que la jonction des deux armées gauloises se fit sous les murs de la place, puisqu'elles s'y seraient battues. Il n'y eut point de jonction : si elle avait eu lieu, la place eût été délivrée et César battu. Or, Vercingétorix fut pris dans la place avec ses troupes, et le proconsul vainqueur.

(1) Cæsar, VII, 88.

Digitized by Google

Ce qu'on exige avant tout dans le récit d'une bataille, c'est, avec la situation respective des armées belligérantes et le but qu'elles se proposent, le *nombre des combattants* que chaque parti met en ligne. Sans ces traits lumineux, si vifs dans les *Commentaires*, il n'y a ni intérêt ni connaissances possibles. Aussi, dans Dion ne distingue-t-on rien nettement, et ce qu'on y voit est rarement ce qui est; c'est toujours le fait exagéré ou affaibli. Dans *sa* bataille, toutes les forces des Gaulois furent engagées, même celles de la place. Cependant il n'en est rien : César nous apprend que les trois quarts de l'armée gauloise ne prirent point part à l'action. S'il avait battu les quatre généraux, il n'aurait pas dit qu'il n'eut affaire qu'à un seul, pour le plaisir de laisser dans l'ombre la plus grande partie de la victoire. Il avoue sans hésiter qu'un seul détachement de l'armée ennemie fut engagé, et que les trois autres corps, qui pouvaient sur trois autres points attaquer les retranchements et faire au moins une puissante diversion pendant l'attaque du nord, ne manœuvrèrent et ne campèrent point comme une armée si supérieure. Ces 180,000 hommes virent la lutte de la division de Vergasillaun sans se mouvoir; et, quand elle eut été battue, ils tournèrent le dos sans avoir attaqué, voire sans qu'ils pussent être poursuivis!

Voilà des faits de la plus haute importance, auxquels Napoléon ne comprenait rien. Un flatteur, Velléius Paterculus, trouvait tout cela *divin* (1); si Vercingétorix pouvait parler, il dirait qu'il fut *trahi*. César n'a pas pro-

(1) Velléius Paterculus, lib. II, 47 : Quanta vix hominis, perficere pœne nullius nisi DEI fuerit.

Digitized by Google

noncé le mot; celui qui prépara cette honteuse retraite et en profita ne devait pas l'appeler de son nom. Le nom seul manque dans César; la *chose* y est en relief. Dans Dion Cassius comme dans Plutarque, la chose honteuse est transformée en un rayon de gloire.

Après cette inexplicable retraite, Vercingétorix, enfermé dans Alise, réunit ses soldats et leur dit : « Puis-« qu'il faut céder à la fortune, me voici, tuez-moi « pour plaire aux Romains, ou livrez-moi vivant. » — « On envoie ensuite des députés à César, dit-il lui-« même; il *veut*, *jubet*, qu'on lui livre les chefs et les « armes. Il se place devant son camp, sur ses fortifica-« tions. Les chefs sont amenés et les armes jetées » (1).

On va voir ce qu'est devenu cet admirable croquis. L'épitomiste Florus a resserré le cadre; il en a fait sortir tous les chefs gaulois pour n'y laisser que Vercingétorix : « Suprême orgueil de la victoire, dit Florus, le roi Vercingétorix *suppliant* se rendit au camp de César. Il jeta à ses genoux son collier et ses armes, en disant : « Tu as en tes mains un homme courageux; ô le plus « courageux des hommes, tu as vaincu! » (2). Il y a, dans cette variante, l'emphase, qui est le cachet de l'auteur, et un mélange de fierté et de flatterie intéressée qui n'était pas dans le caractère de Vercingétorix : c'est l'attitude d'un suppliant qui pose et déclame.

Plutarque est encore plus théâtral. Le mot *phaleras* de l'épitomiste lui a servi de texte : « L'âme de toute cette

(1) César, VII, 89.
(2) Florus, III, 11.

Digitized by Google

« guerre, dit-il, Vercingétorix se couvrit de ses plus « belles armes; il sortit de la ville sur un *cheval* magni- « fiquement paré; et, après l'avoir fait *caracoler* autour « de César assis, il se dépouilla de toutes ses armes et « alla *s'asseoir* aux pieds du vainqueur dans le plus pro- « fond *silence* » (1).

La seconde copie ressemble encore moins à l'original que la première : c'est Plutarque qui a introduit le *cheval* et montré le fier Gaulois couché comme un esclave sous les pieds de César — ὑπὸ πόδας.

Dion s'est emparé de tout ce clinquant en y ajoutant à son tour quelque chose. Il commence par dire que Vercingétorix aurait pu fuir; c'est une première hypothèse et une impossibilité : Alise bloquée, était environnée de plusieurs lignes de fossés profonds, de hautes terrasses, de retranchements continus et concentriques élevés et contre la place et contre l'armée de secours. Ces fortificationss étaient couronnées de tours et de soldats; les camps des Romains occupaient tout l'espace qui séparait les deux lignes de circonvallation et de contrevallation; il y avait autour de cette ville vingt barrières infranchissables que Dion Cassius oublie.

Il déshonore ce grand homme qui voulait se *dévouer* : « Morte sua Romanis satisfacere. » Il suppose en lui le désir de vivre, l'espérance d'obtenir sa grâce en considération d'une vieille et chimérique amitié.

Il suppôse que Vercingétorix « se rendit auprès de « César sans avoir fait auparavant demander la paix « par un *héraut*. Le Gaulois parut tout à coup devant

(1) PLUTARQUE, *Vie de César*.

Digitized by Google

« César au moment où il était assis sur son tribunal : « Ἐπὶ βήματος ἐξαίφνης » (1). — Le trône du proconsul, l'absence du héraut, la paix non demandée, l'apparition *inattendue* de Vercingétorix sont autant de dispositions prises par le rhéteur pour son coup de théâtre. On sait que Vercingétorix et tous les chefs étaient attendus, puisqu'ils devaient être livrés selon la volonté du vainqueur — *jubet*.

« Cette apparition soudaine, *inventée par Dion*, ins-
« pira quelque effroi, car Vercingétorix était d'une
« haute stature, et il avait sous les armes un aspect im-
« posant. Il se fit alors un profond silence ; le vaincu
« tomba aux genoux de César et le supplia, en lui pres-
« sant les deux mains, sans proférer une parole. » — Un Grec de la décadence pouvait croire possible cette basse et volontaire attitude ; en France elle est d'autant plus incroyable que rien dans les *Commentaires* ne l'autorise.

Dion finit ainsi : « Cette scène excita la pitié des as-
« sistants par le souvenir de l'ancienne fortune de Ver-
« cingétorix, comparée à son malheur présent. César,
« au contraire, lui fit un crime des souvenirs sur les-
« quels il avait compté pour son salut. Il mit sa lutte
« récente en opposition avec leur vieille amitié, et fit
« ainsi ressortir plus vivement l'odieux de sa con-
« duite. Au lieu d'être touché, César fit jeter Vercingé-
« torix dans les fers. » — Tous ces détails sont faux : la pitié des légionnaires, l'impassibilité de César, son discours, l'amitié qu'il rappelle, les reproches amers qu'il

(1) Dion, xl, 40.

Digitized by Google

adresse à Vercingétorix ne sont que la vulgaire amplification du *supplex* inventé par Florus.

Vienne maintenant un écrivain de mérite, qui, séduit par cette dramatique exposition, ramasse en un faisceau toutes ces branches parasites qui ont envahi le tronc pendant le cours des siècles, il disparaîtra; la fiction aura pris la place de la vérité, et sera consacrée par l'autorité du génie. Qui ne se rappelle ce beau passage de l'*Histoire des Gaulois* par M. Thierry :

« Vercingétorix n'attendit pas que les centurions ro-
« mains le traînassent pieds et poings liés aux genoux
« de César. Montant sur son cheval enharnaché comme
« en un jour de bataille, revêtu lui-même de sa plus
« riche parure, il sortit de la ville et traversa au galop
« l'intervalle des deux camps jusqu'au lieu où siégeait
« le proconsul. Soit que la rapidité de sa course l'eût
« emporté trop loin, soit qu'il ne fît par là qu'accomplir
« un cérémonial usité, il tourna en cercle autour du
« tribunal, sauta de son cheval, et, prenant son épée,
« son javelot et son casque, il les jeta aux pieds du Ro-
« main sans prononcer une parole. Ce mouvement de
« Vercingétorix, sa brusque apparition, sa haute taille,
« son visage fier et martial causèrent parmi les specta-
« teurs un saisissement involontaire..... etc. »

Il est impossible de mieux dire. Aucun traducteur des *Commentaires* n'a mieux rendu César. M. Thierry comprend mieux que personne le peu de valeur des textes de Plutarque, de Dion et des épitomistes pour l'histoire de la Gaule. Sa haute intelligence a dominé la situation; elle a éliminé ces documents, retaillé et habilement groupé les autres; mais, on le voit, le badigeon grec,

Digitized by Google

quelque brillant qu'il soit, n'en couvre pas moins le bronze de César : il a disparu sous les amplifications accumulées de Florus, de Plutarque et de Dion.

Un seul mot sur tout cela. Où étaient le camp et la tente de César devant Alise? — Entre les deux lignes de contrevallation et de circonvallation. Il y avait donc entre Vercingétorix et le proconsul tous les travaux du blocus: un semis de chausse-trappes; huit rangées de trous disposés en quinconce, armés de pointes de fer ou cachés sous les broussailles; des lignes d'arbres dont les troncs enfoncés en terre et les branches dépouillées de leur écorce, taillées et aiguisées, formaient des hérissons épais. Venaient ensuite des fossés à pic de vingt pieds de large et de vingt pieds de profondeur, des terrasses, des parapets, des créneaux, des tours, des montagnes à gravir ou à descendre, puis les dix légions romaines, infanterie et cavalerie... Cela étant, comment l'auteur grec a-t-il pu dire que Vercingétorix, monté sur son cheval de bataille, partit de la place au galop et franchit tous ces obstacles? qu'entraîné par la rapidité de la course, il dépassa tellement le camp de César, qu'il fut obligé de tourner autour pour venir se poser devant son tribunal!...

Ab uno disce omnes! — Ne dirait-on pas que Macaulay venait de lire Dion, quand il disait que les histoires classiques n'étaient guère que des romans bâtis sur un fait réel?

Digitized by Google

CONCLUSION.

Quoi donc! Monsieur le Ministre, saccager les *Commentaires*, la plus belle partie du domaine littéraire et historique des anciens, serait avoir « au suprême « degré le sens critique! »

Estropier César par d'inconcevables écarts de plume, et jeter au vent ses discours authentiques pour lui prêter des déclamations inventées deux cents ans après, serait le fait « du plus fidèle des historiens! »

Dion veut suivre César dans ses marches, reconnaître ses camps et ses champs de bataille; mais il a sans cesse des défaillances, il laisse en route le grand capitaine, et se tire ensuite d'embarras comme Vertot et Saint-Réal; cela prouve-t-il que « la lumière jaillit de son incompa- « rable témoignage? »

Il y a, dans les *Commentaires*, l'âme d'un capitaine consommé. Bossuet montrait à son royal élève César conduisant ses armées sans endommager le pays, retenant dans le devoir ses troupes par la discipline, ses alliés par la foi et la protection, changeant de système selon les lieux où il faisait la guerre et selon les ennemis qu'il avait en tête, allant quelquefois avec lenteur, le plus souvent comme la foudre... Dans Dion, le capitaine habile, le soldat courageux, l'orateur souverain, l'érudit, l'homme d'Etat disparaissent; au lieu de traits pleins de vie, le Dauphin n'aurait vu que lacunes, évènements interrompus, renversements de temps, de choses, de raisons; au lieu de César entier, vivant, dans tout l'éclat de son génie, il n'aurait vu qu'un cadavre: est-ce là l'image de César?

Digitized by Google

Pourquoi donc a-t-on placé Dion si haut? C'est parce que, dans une question de géographie celtique, ce Grec a mis chez les *Séquanes* la place forte d'Alise, qui est dans le bassin de la *Seine*, — *Sequana*!

Dans les Etudes sur une de ses campagnes (1), je m'étais contenté de signaler cette erreur, et de rappeler que Dion Cassius s'effaçait devant l'imposante autorité des *Commentaires*. Des cris se sont fait entendre, et l'on a élevé l'auteur grec sur le pavois à côté de César, dont il serait la ressemblance et l'indispensable complément! On m'a mis dans la nécessité de dire toute ma pensée, et de la dire pièces en main. Je m'en félicite : en n'attaquant qu'une phrase de Dion, je pouvais laisser du doute dans quelques esprits; il n'y en aura plus quand on aura vu tout le récit de la conquête. Je n'ai pas jugé de l'édifice, comme dit Voltaire, par un pavé qu'un maçon subalterne aurait mal arrangé dans la cour; j'ai examiné toutes les parties du monument : il est déchiré en tous sens, comme s'il avait été secoué par un tremblement de terre et réparé par des barbares. Il y a des colonnes qui ne supportent rien, des fenêtres qui ne donnent pas de jour, des bas-reliefs renversés, des chapiteaux rompus ou noyés dans la boue, des pans de mur en l'air...; le génie de l'architecte a disparu.

Un Grec qui n'est jamais venu dans la Gaule devrait-il être préféré à la déposition de Jules César, qui l'a parcourue pendant dix ans? Strabon est un grand géographe; pour lui cependant la Gaule, si bien connue de

(1) Rossignol, *Alise, Etudes sur une Campagne de Jules César*, publiées en 1856, ouvrage couronné par l'Institut. Voir les pages 21 et 22.

Digitized by Google

son temps, si exactement mesurée par Agrippa, le gendre d'Auguste, n'a que la moitié de sa longueur réelle! Pour lui la Seine, *Sequana*, prend sa source dans les Alpes! — Pour lui, elle court parallèlement au Rhin à travers la Séquanie, c'est-à-dire en Franche-Comté! — Pour lui, l'Auvergne est limitée par l'Océan, le Rhin et les Pyrénées: « Il che, dit Bossi, la farebbe « padrone di tutta quasi la Francia odierna! » Vous le voyez, Monsieur le Ministre, Strabon rappelle Eschyle, qui met le Pô en Espagne, et Apollonius, qui voyait le Rhône se jeter dans l'Adriatique!

Dion garde ordinairement le silence sur les noms de lieu, sur ceux des fleuves et des montagnes; il reste dans des généralités; mais cette prudence ne lui fait pas éviter de prodigieux écarts.

Dion est de la force des Grecs; il fait entrer les Suisses en Provence sans passer le Rhône, et les met en déroute dans ce même pays sur les bords de l'Arar (la Saône)! Il place la Saintonge au pied des Alpes, Langres dans le Midi, Sens dans le Jura, l'Allier entre Bourges et Clermont; il passe et repasse les fleuves sans s'en douter. Et l'on invoque depuis trois ans l'autorité de ce géographe! et l'on en appelle de César si bien informé, de César, témoin et acteur, à Dion, qui écrivait trois cents ans après, qui ne travaillait pas sur les documents nationaux, qui savait peu le latin et pas du tout la géographie de la Gaule!

Il faut donc, dans une question de géographie celtique, écarter le témoignage de Dion Cassius pour accepter celui de César. Ne laissons pas croire à l'Europe, devant laquelle sont ouverts les débats d'Alise, qu'en

Digitized by Google

France l'histoire de la vérité historique est à peine commencée, malgré les travaux du génie et de l'érudition.

L'Allemagne disait hier que « si l'on jugeait du niveau « des études en France par les écrits et les prétentions de « MM. *tel et tel*, il faudrait dire qu'à Besançon, ni même « à Paris, personne ne sait plus le latin » (1). Elle dira demain que nous ne savons pas davantage le grec, si la question d'Alise dure plus longtemps, ou si l'on va, sur la foi d'un guide étranger à la Gaule, chercher l'antique place forte sur une des croupes du Jura.

Quoi qu'il en soit, s'il est des témoins qu'on accepte, Dion Cassius est de ceux qu'on récuse. Je l'ai lu cependant avec profit; ses pages, si souvent déplorables, donnent un respect profond et un amour sincère de la véritable histoire.

Je suis avec le plus profond respect,
Monsieur le Ministre,
De Votre Excellence,
Le très humble et très obéissant serviteur.

Rossignol,
Correspondant du Ministère pour les travaux historiques.

---

(1) Revue de Leipzig, intitulée : *Die Grenzboten...*, n° 8, 1853, p. 301 : « Wenn man den Zustand der Wissenschaften in Frankreich nach der Art und Weise, in welcher die herren Desjardins und Quicherat dieselben vertreten, beurtheilen wolte, so müszte man glauben, dasz es damit zu Ende gehe, und dasz weder in Besançon noch in Paris irgend jemand noch lateinisch verstehe. » A. Flegler.

Digitized by Google

TABLE

PARTIE DES LETTRES

Une Comédie de Théocrite, ou les Syracusaines (XVe idylle de ce poète), par M. Stiévenart 1

Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne : sa vie intime et l'état de sa maison (extrait des escroes de la dépense de son hôtel), par M. Marcel Canat de Chisy. 65

Lettre à Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique sur la valeur historique de Dion Cassius dans le récit de la conquête de la Gaule, par M. Rossignol. 333

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BÉLLES-LETTRES

DE DIJON

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON

SECTION DES SCIENCES

Années 1858-1859

DIJON
IMPRIMERIE J.-E. RABUTOT
place Saint-Jean, 1 et 3.
1859

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

CATALOGUE DES INSECTES COLÉOPTÈRES

DU DÉPARTEMENT DE LA-COTE-D'OR,

PAR AUG. ROUGET,
MEMBRE RÉSIDANT.

SUITE (1).

CERAMBYCES.

ÆGOSOMA. *Serv.*

1577. A. SCABRICORNE. *Scop.* Pas rare. Sur les tilleuls creux; cet insecte se tient caché pendant le jour dans l'intérieur du tronc, à l'abri de la lumière; on le trouve le soir hors de sa retraite lorsque le jour disparaît, le matin par les temps humides et couverts, plus rarement la journée si ce n'est par les temps couverts et orageux. Du 20 juillet à la fin d'août; quelquefois, certaines années, dès le 10 juillet; on rencontre également au commencement de septembre, jusqu'au 10 environ, quelques femelles, ordinairement au milieu du jour. Dijon, remparts autour de la ville; Cours-

(1) Voy. 2e série, t. III, 1854, p. 85 et suiv.; t. IV, 1855, p. 113 et suiv.; t. VI, 1857, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

Fleury; cours du Parc; Allée-de-la-Retraite et route de Beaune (1). Trouvé aussi sur le tronc de vieux noyers. (Beaune; tilleuls et peupliers. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

PRIONUS. *Geoffr.*

1578. P. CORIARIUS. *Linn.* J'ai trouvé seulement deux femelles de cet insecte, à Curley, dans le bois des Liards, en août, l'une sous un tas d'ételles de hêtre et l'autre en remuant la partie supérieure du terreau au bas du tronc creux d'un vieux hêtre. (Rouvray; fort rare, mâle et femelle. — M. *Emy*.) (Beaune; été; un seul exemplaire. — M. *Arias*.)

CERAMBYX. *Linn.* — *HAMMATICHERUS. Serv.*

1579. C. HEROS. *Scop.* Cette espèce, qui est commune dans la plus grande partie de la France, est très-rare aux environs de Dijon. Sur les vieux arbres et au vol le soir près de ces arbres. Commencement de juillet. Dijon, sur les tilleuls des promenades; cours du Parc; rempart entre la rue Chancelier-Lhospital et la porte Saint-Pierre; etc. (Fixin, au vol le soir près des vieux chênes au-dessus du château. — M. *Tarnier*.) (Chambolle; trouvé par M. *Piffond*, dans son jardin, le soir au vol, le 8 juillet.) (Rouvray; fort rare. — M. *Emy*.)

1580. C. CERDO. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les arbres abattus, le bois empilé, les feuilles et les fleurs des arbres et arbrisseaux. Du 30 avril au 9 juillet. Dijon, au

(1) Cet insecte devient chaque année plus rare, par suite de la destruction d'une grande partie des tilleuls de nos promenades; dans les deux dernières localités indiquées, les arbres ayant tous été arrachés, il serait inutile aujourd'hui d'y chercher l'*Ægosoma scabricorne*, qui pourrait bien aussi disparaître complétement des autres localités citées si l'on continue à y abattre tous les ans des tilleuls que l'on remplace par d'autres arbres d'essences diverses dont le mélange produit un effet des plus disgracieux.

Digitized by Google

Parc; cours du Parc, un exemplaire au vol; etc. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

PURPURICENUS. *Ziegl.*

1581. P. KŒHLERI. *F.* Commun. Sur les vignes et les échalas qui servent à les maintenir, ainsi que sur les arbres ou les haies qui sont auprès. Du 6 juin au 13 août. Dijon, fontaine de Larrey, sur les saules; bord de l'Ouche du côté du Canal; chemin de Daix; etc. Plombières. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey. Chambolle. (Pommard. — M. *Péragallo.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

La variété SERVILLEI. *Ziegl.* se trouve plus rarement.

ROSALIA. *Serv.*

1582. R. ALPINA. *Linn.* Très-rare. Ce magnifique insecte se trouve principalement sur les vieux noyers. Deux exemplaires seulement, à ma connaissance, ont été trouvés dans nos environs, l'un par M. *P. Gremeau,* alors stationnaire au poste télégraphique de Concœur, vers le milieu de juillet, à Segrois; et l'autre par M. *J. Saintpère,* à l'Etang-Vergy, à l'époque de la maturité des groseilles à Maquereau.

AROMIA. *Serv.*

1583. A. MOSCHATA. *Linn.* Commun. Sur les saules au bord des ruisseaux et des cours d'eau; l'odeur agréable exhalée par cet insecte le fait souvent découvrir : il se tient soit sur le tronc des saules, soit à la naissance des branches, soit à leur extrémité et sur les feuilles; on le prend aussi quelquefois au vol. Du 22 juin au 13 août. Dijon, fontaine de Larrey; bords de l'Ouche; (au cimetière; 9 septembre. — M. *Ph. d'Aumont.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

Digitized by Google

PHYMATODES. *Muls.* — *CALLIDIUM. F.*

1584. P. BREVICOLLIS. *Sch.* — THORACICUS. *Dej.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce dans les environs de Dijon; mais je n'ai aucun souvenir du lieu ni des circonstances de cette capture. Je l'ai reçue également de M. *Ph. d'Aumont,* qui m'a dit l'avoir trouvée à Semur, où elle n'est pas très-rare sur les cuves dont on se sert pour mettre la vendange.

1585. P. VARIABILIS. *Linn.* Commun. Dans les coupes en exploitation, les chantiers de bois à brûler, au vol, etc. Juin, juillet. Dijon, dans les chantiers et les bûchers; sur les murs et au vol dans la ville, surtout à l'époque où se font les provisions de bois à brûler; souvent même dans l'intérieur des maisons. Environs de Dijon, dans les bois, les villages, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Sur les ombellifères et autres plantes. M. *Arias.* — Sur les tilleuls. M. *Bourlier.*— M. *André.*)

1586. P. HUMERALIS. *Dej.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce; je l'ai pris à Dijon, le 21 avril, sur le pont du Canal qui est en amont du bassin et près duquel se trouvent des piles de bois à brûler, principalement de tremble.

CALLIDIUM. *F.*

1587. C. VIOLACEUM. *Linn.* Rare. Il a été trouvé quelquefois à Dijon même, le long des maisons; il provient sans aucun doute des provisions de bois à brûler. Juin. (Commencement du cours du Parc, par terre; 30 mai. — M. *Tarnier.*)

1588. C. SANGUINEUM. *Linn.* Commun. Dans les chantiers de bois à brûler et de bois de charpente, dans les bûchers et l'intérieur des maisons. Fin mars, avril, mai. Dijon et les environs; il n'est pas rare dans l'intérieur

Digitized by Google

des habitations, où il s'est transformé dans le bois de chêne destiné au chauffage. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

Je l'ai trouvé, mais une seule fois, dès le 24 février, ce qui peut aisément s'expliquer par cette circonstance que la température artificielle de l'appartement où je l'ai rencontré aura hâté l'époque de sa sortie.

1589. C. Rufipes. *F.* Cette espèce est rare dans nos environs. J'en ai pris deux exemplaires et M. *Péragallo* un, le 29 mai à Fixin dans le bois qui se trouve en-deçà du chemin de fer de Paris à Lyon, sur des feuilles de chêne. (Juillet. — M. *Nodot.*) (Rouvray; pas commun; en battant l'aubépine en fleur et quelquefois les chênes. — M. *Emy.*) (Serrigny; bois de Lépenot; un seul exemplaire. — M. *Bourlier.*)

1590. C. Alni. *Linn.* Assez commun. Sur les fagots et le bois coupé dans les coupes en exploitation, sur les échalas dans les vignes, les haies mortes, les barrières. Mai; quelquefois dès la fin d'avril. Dijon, barrières au-dessus de la gare; chemin des Perrières, de Corcelles-les-Monts, de Marsannay-la-Côte, etc.; chantiers du bassin du Canal; Parc; fontaine de Larrey. Marsannay-la-Côte, dans la combe. Fixin, bois près du chemin de fer; (bois de la montagne. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Pas commun; M. *Bourlier.* — Dans un grenier; M. *André.*)

RHOPALOPUS. *Muls.* — *CALLIDIUM. F.*

1591. R. Femoratus. *Linn.* Pas commun. Sur les échalas dans les vignes, sur les haies, le bois coupé; surtout lorsque le temps est très-chaud et orageux. Fin mai, juin. Dijon, dans les vignes et au bord des chemins, surtout du côté de Chenôve; bassin du Canal; cours du Parc, par terre; route de Plombières. Fixin, bois près du chemin de

Digitized by Google

fer. Chambolle. Etc. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1592. R. CLAVIPES. *F.* Cette espèce se trouve quelquefois à Dijon dans la ville, soit dans les rues, soit dans les chantiers ou les bûchers; j'en ai pris un exemplaire dans une cour du Palais de justice, le 1er juillet. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — Une seule fois; juin; M. *Arias.* — M. *André.*)

HYLOTRUPES. *Serv.*

1593. H. BAJULUS. *Linn.* Pas commun. Dans les bûchers et les maisons. Juillet, août. Dijon, dans la ville. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

HESPEROPHANES. *Muls.*

1594. H. NEBULOSUS. *Oliv.* (Beaune. — Pas bien commun; M. *Bourlier.* — M. *André.*) (Savigny près Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Arias* et *Maldant.*) Je n'ai d'autre indication d'époque que celle *été*, donnée par M. *Arias.*

CLYTUS. *F.*

1595. C. ARCUATUS. *Linn.* Commun. Dans les coupes en exploitation, sur le bois coupé; dans les chantiers, les bûchers, etc.; presque toujours exposé aux rayons du soleil. Du 13 mai à la fin de juin. Dijon, dans les chantiers de bois à brûler, dans ceux des charpentiers et dans les bûchers. Environs de Dijon, dans les bois, sur les piles de bois à brûler ou les futaies abattues, équarries ou non. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.* — Juin et juillet, sur les ombellifères. M. *Arias.*)

1596. C. LICIATUS. *Linn.*—HAFNIENSIS. *Linn.* Pas rare. Sur les peupliers morts, sur pied ou abattus; recherche aussi le soleil. Fin mai, juin, commencement de juillet. Dijon,

Digitized by Google

bords du Canal, bords de l'Ouche, bord de Suzon, bassin du Canal sur du bois à brûler. Gevrey, bord du chemin de Saulon, sur une pile de bois de tremble. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

1597. C. MUCRONATUS. *F.* — TROPICUS. *Panz.* Très-rare. Trouvé par M. *Tarnier* dans les environs de Dijon, notamment un exemplaire à la fin de juin sur des bois de chêne équarris, près de la gare du chemin de fer à Gevrey.

1598. C. ARVICOLA. *Oliv.* Rare. Trouvé également par M. *Tarnier* aux environs de Dijon; et par M. *Nodot*, à Dijon, dans un chantier, le 30 juillet.

1599. C. ARIETIS. *Linn.* Commun. Sur le bois coupé et les fleurs. Du 17 mai à la fin de juin. Dijon, dans les chantiers; au Parc; sur les haies vives au bord des chemins, les ombellifères, etc. Environs de Dijon, dans les bois. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

La variété BOURDILLONI. *Muls.* a été trouvée une seule fois par M. *J. Saintpère,* à Dijon dans son jardin qui aboutit sur le rempart du Château.

1600. C. ANTILOPE. *Schrank.* (Rouvray; pas très-commun. — M. *Emy.*) (Beaune; une seule fois. — M. *André.*)

1601. C. GAZELLA. *F.* Commun. Sur les haies, les fleurs, surtout les roses sauvages, les ombellifères et l'*Achillea millefolium.* Juin, juillet. Dijon, chemins autour de la ville. Environs de Dijon; Gevrey. Etc. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1602. C. TRIFASCIATUS. *F.* Deux exemplaires seulement de cette espèce ont été trouvés à ma connaissance dans les environs de Dijon : l'un à l'Etang-Vergy, par M. *J. Saintpère,* en juin ou juillet; et l'autre aux environs de Reulle, par M. *P. Gremeau,* en juillet ou août.

1603. C. VERBASCI. *F.* Pas commun. Sur les troncs des

Digitized by Google

tilleuls, au soleil. Du 20 juin à la fin de juillet. Dijon, Allée-de-la-Retraite; cours du Parc; intérieur du Parc, sur du bois coupé et empilé.

1604. C. QUADRIPUNCTATUS. *F.* Pas rare. Sur le bois à brûler et dans les maisons. Juillet, août. Dijon, dans la ville. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray; commun sur les pommiers. — M. *Emy.*) (Beaune. — Mai, juin; M. *Arias.* — Sur les sycomores; M. *Bourlier.* — M. *André.*)

1605. C. MASSILIENSIS. *F.* Commun. Sur différentes fleurs, surtout les ombellifères et l'*Achillea millefolium.* Fin juin, juillet, 1re quinzaine d'août. Dijon, au bord des chemins sur les haies, les ombellifères, principalement les héraclées, la carotte sauvage, l'*Achillea millefolium;* bords du Canal; fontaine de Larrey; etc. Gevrey. Chambolle. Etc. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1606. C. PLEBEJUS. *F.* Pas rare. Sur différentes fleurs, principalement les roses sauvages, les ronces, les héraclées; sur les haies vives. Juin, commencement de juillet. Dijon, au bord des chemins sur les haies, fontaine de Larrey, Combe-aux-Serpents, chemin de Daix, etc. Plombières. Gevrey. Chambolle. Etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1607. C. MYSTICUS. *Linn.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cet insecte le 21 juin, sur un hêtre carié abattu sur la lisière de la forêt de Mantuan, territoire de Concœur. (Rouvray; commun sur l'aubépine en fleur. — M. *Emy.*)

A été trouvé également à Semur.

GRACILIA. *Serv.*

1608. G. PYGMÆA. *F.* Se trouve quelquefois en quantité considérable sur les vieux mannequins ou paniers d'osier,

Digitized by Google

dans les maisons. Du 14 juin au 16 juillet. Dijon, dans les maisons, surtout les greniers; au vol; etc. (1). (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

OBRIUM. *Meg.*

1609. O. CANTHARINUM. *Linn.* — FERRUGINEUM. *Panz.* Très-rare. Sur le bois blanc dans les chantiers. Fin juin, juillet, commencement d'août. Dijon, chantiers du bassin du Canal; fontaine de Larrey, au vol le soir. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; dans la ville; trois exemplaires. — M. *Péragallo.*)

M. *J. Saintpère* a trouvé cette espèce en grande quantité à Dijon, dans son bûcher, qui contenait alors du bois de tremble rapporté de l'Etang-Vergy.

STENOPTERUS. *Ill.*

1610. S. RUFUS. *Linn.* Commun. Sur différentes fleurs, principalement les ombellifères et l'*Achillea millefolium;* sur les haies. Juin, juillet, commencement d'août. Dijon, le long des chemins; cours extérieur de Suzon; bords du

(1) On lit dans l'*Histoire naturelle des Coléoptères de France* de M. Mulsant (Longicornes, page 105) : « M. Nodot, conservateur du « Muséum d'histoire naturelle de Dijon, m'a dit avoir observé le même « phénomène (celui de la rencontre en quantité énorme de la *Gracilia* « *pygmæa*), avec des circonstances particulières; pendant plusieurs « jours de suite, vers les dix heures du matin, ces insectes noircissaient « de leur multitude l'angle d'une maison voisine de la promenade, et « vers midi ils disparaissaient simultanément. »

Cette observation, qui remonte déjà à un assez grand nombre d'années, a été faite sur la maison de M. Goisset, rempart du Château, aujourd'hui occupée par les ateliers de reliure de M. Maitre; elle s'explique facilement par cette circonstance, dont M. Nodot n'a pas rendu compte, que cette maison, dont l'intérieur n'était pas alors achevé, servait d'entrepôt à de grandes quantités de cercles pour les tonneaux, cercles qui sont liés avec de l'osier, et probablement aussi à des provisions d'osier destinées à cet emploi. Quant à l'apparition et à la disparition des insectes à heure fixe, elles étaient sans aucun doute subordonnées à la manière dont la lumière du soleil frappait cette maison aux heures indiquées.

Digitized by Google

Canal; Parc; etc. (Fixin. Gevrey. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

MOLORCHUS. *F.*

1611. M. UMBELLATORUM. *Linn.* Assez commun. Cette espèce se rencontre rarement la journée, excepté lorsqu'il fait un temps très chaud et que le ciel est couvert par de grosses nuées d'orage; mais il n'est pas rare le soir, aussitôt après le coucher du soleil (de sept heures et demie à huit heures et demie), dans les lieux où l'on cultive la vigne; il vole au-dessus des vignes ou des haies, se pose quelquefois sur les échalas, les asperges montées qui se trouvent dans les vignes, et les fleurs qui sont dans les haies, surtout les fleurs de cornouiller sanguin, des ombellifères et des *Galium;* il m'est arrivé d'en prendre jusqu'à cent exemplaires pendant une soirée; la femelle est beaucoup plus rare que le mâle. Du 26 mai au 15 juillet. Dijon, chemins de Daix, Talant, Chenôve, etc.; fontaine de Larrey; Parc; Combe-aux-Serpents; etc. Fontaine, chemin qui conduit au chemin d'Ahuy au-dessus de la ferme de Saint-Martin. Plombières, Champmoron. Chambolle. Villenotte près Semur. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — Rare; sur le troène; M. *Arias.* — Hameau de Gigny; sur les haies; M. *Bourlier.*)

NECYDALIS. *Linn.* — *MOLORCHUS. F.*

1612. N. MAJOR. *Linn.* — ABBREVIATUS. *F.* Très-rare. Je n'ai trouvé que deux exemplaires de ce bel insecte : l'un le 16 juin, dans un grenier où se trouvait du très-vieux bois de hêtre provenant de la forêt de Mantuan; l'autre le 6 juillet, dans la combe de Chambolle, traîné, quoique encore vivant, et déjà entamé par plusieurs grosses fourmis. Je sais également que cette espèce a été trouvée dans les bois des environs de Plombières.

Digitized by Google

ACANTHODERES. *Serv.*

1613. A. VARIUS. *F.* Très-rare. Cet insecte a été trouvé une fois, je ne me rappelle plus par qui, sur un peuplier le long du ruisseau de la fontaine dont la source est auprès de l'Asile des aliénés; un second exemplaire a été pris en ma présence, le 15 juin, par M. *Dudrumel,* au Parc, sur une pile de bois coupé. (Beaune. — Une seule fois; M. *Arias.* — Au printemps, sur l'acacia; rare; M. *Bourlier.*)

LEIOPUS. *Serv.*

1614. L. NEBULOSUS. *Linn.* Commun. Sur le bois mort, sur pied ou abattu; dans les chantiers; sur le bois coupé et les fagots dans les coupes en exploitation. Du 14 mai au 5 juillet. Dijon, au Parc sur du bois coupé empilé, sur des charmes et des cerisiers morts sur pied, et sur des arbres abattus; chantiers près du bassin du Canal sur le bois à brûler; rempart de Tivoli sur un tilleul. Fixin, bois de la plaine. Chambolle. Etc. (Rouvray; sur les troncs des chênes et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.* — Sur le noyer; M. *Bourlier.*)

Je possède quelques exemplaires de cette espèce qui m'ont été donnés par feu M. *J. Saintpère,* lequel en avait pris une certaine quantité sur un noyer, à l'Etang-Vergy; le duvet cendré qui les recouvre est beaucoup plus blanc te laisse à peine apercevoir quelques taches dénudées. Cette variété serait-elle due à l'influence du bois de noyer dont s'était sans doute nourrie la larve?

La larve de cette espèce vit principalement dans le charme; je l'ai trouvée, déjà transformée en nymphe, en écorçant des charmes morts, et il m'est arrivé plusieurs fois de trouver aussi sous ces écorces des insectes parfaits qui étaient morts avant d'avoir pu les percer pour sortir au dehors.

Digitized by Google

EXOCENTRUS. *Meg.*

1615. E. BALTEATUS. *F.* Rare. Sur le bois coupé ou au vol le soir. Du 15 juin au 23 juillet. Dijon, au Parc sur des piles de bois; fontaine de Larrey, le soir au vol. (Rouvray; commun; battue des haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

1616. E. ADSPERSUS. *Muls.* Commun. Au vol le soir, dans les vignes, et dans les bois sur le bois coupé; on le rencontre rarement dans la journée, et seulement lorsqu'il fait un temps couvert et orageux. Du 25 mai au 23 juillet. Dijon, fontaine de Larrey; chemins de Daix, de Chenôve, de Corcelles, etc.; il vole après le coucher du soleil lorsque le temps est très-chaud et calme, se reposant quelquefois sur les échalas, dans lesquels vit probablement sa larve; barrière au-dessus de la gare; au Parc sur du bois coupé; cours du Parc. Talant. Plombières. Gevrey. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. Etc.

POGONOCHERUS. *Meg.*

1617. P. OVALIS. *Gyll.* Très-rare. J'ai pris seulement trois exemplaires de cet insecte à Fixin sur la barrière du chemin de fer, dans le bois, le 11 mai.

1618. P. HISPIDUS. *F.* Rare. Sur les arbres morts; l'hiver sous les écorces, l'automne sur les murs. Dijon, au Parc sur du bois mort coupé et empilé, 28 mai; sous les écorces des sycomores qui sont autour de la table de pierre au-dessus de la fontaine de Larrey, 28 février et 4 mars. Plombières, sur le viaduc de Neuvon, du 23 au 31 octobre; sur un peuplier mort près de la fontaine qui existe dans l'embranchement de la combe se dirigeant vers Prenois, 3 mai. Pasques, sur un noyer, 22 mai. (Rouvray; pas commun; sur le noisetier et en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

1619. P. PILOSUS. *F.* Pas rare. Sur le bois coupé, sur les

Digitized by Google

murs; en fauchant et en battant les fagots dans les bois. Du 24 mars au 8 novembre. Dijon, au Parc; sur la barrière au-dessus de la gare; dans la ville sur les murs des maisons. Flavignerot. Fixin. Chambolle. Villenotte. (Rouvray; battue des haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune; pas commun. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

J'ai obtenu assez communément cet insecte en rapportant du Parc du bois mort de lierre; l'insecte a commencé à sortir le 17 juillet.

MONOHAMMUS. *Meg.*

1620. M. SUTOR. *Linn.* M. *Bourlier* m'assure que M. *Maldant* a trouvé cette espèce dans les environs de Savigny-sous-Beaune.

LAMIA. *F.* — *PACHYSTOLA. Dej.*

1621. L. TEXTOR. *Linn.* Pas commune. Sur le tronc des saules, des osiers et des aulnes. Mai, juin, octobre. Dijon, sur des souches d'osier près de Mirande; (sur des saules aux Petites-Roches; — M. *Nodot*); barrière au-dessus de la gare. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Tart-le-Haut, plantation de peupliers. Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

MORIMUS. *Serv.*

1622. M. LUGUBRIS. *F.* Pas commun. Dans les bois où domine le hêtre et où se trouvent des arbres anciens, principalement sous les troncs de hêtres coupés, quelquefois sur les troncs ou par terre, mais alors dans les endroits ombragés; cet insecte paraît craindre le grand jour; on le trouve errant sur les arbres abattus ou les vieilles souches, dès le grand matin beaucoup plutôt que lorsque le soleil est déjà chaud; se trouve aussi quelquefois dans les maisons ou les rues, où il a été très-certainement alors intro-

Digitized by Google

duit avec du bois. Du 21 avril au 13 août; trouvé aussi le 18 octobre. Dijon, dans les chantiers, les bûchers, les rues et les maisons, mais rarement. (Messigny, fontaine de Jouvence. — M. *Nodot.*) Chambolle. Concœur, Reulle et Curley, forêt de Mantuan. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

MESOSA. *Meg.*

1623. M. CURCULIONOIDES. *Linn.* Pas commune. Sur le bois coupé, surtout le bois mort; quelquefois sur les murs des maisons. Fin avril à juillet; trouvée une fois dès le mois de février sur un mur exposé au midi, et une autre fois en novembre. Dijon, dans la ville sur les murs des maisons dans lesquelles il y a du vieux bois de chauffage ou qui sont voisines des chantiers; chantiers au bord du bassin du Canal; au Parc sur les arbres morts sur pied et surtout sur ceux qui sont abattus, principalement les tilleuls, platanes et cerisiers; Arquebuse. Plombières, par terre au bord du Canal. Fixin, bois de la plaine sur la barrière du chemin de fer. (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune. — M. *Bourlier.*)

1624. M. NUBILA. *Oliv.* — NEBULOSA. *F.* Pas commune, un peu plus cependant que la précédente. Sur le bois coupé, les barrières, les bois façonnés dans les coupes en exploitation; dans les chantiers; sur les murs des maisons; etc. 30 avril, mai, juin. Dijon, dans la ville sur les murs des maisons où il y a du bois à brûler; dans les chantiers de bois à brûler ou de bois de charpente; chantiers du bassin du Canal; au Parc sur du bois coupé, sur des arbres morts sur pied et sur des fagots de bois mort; barrière au-dessus de la gare; rempart de Tivoli. Fixin, bois de la plaine, sur la barrière du chemin de fer. Gevrey, sur du bois de charpente près de la gare. Gilly. Chambolle. Concœur, forêt de Mantuan. Saint-Nicolas-les-Citeaux, forêt

Digitized by Google

de Cîteaux. (Pontailler-sur-Saône. — M. *Dudrumel*.) (Rouvray; assez rare. — M. *Emy*.) (Beaune; plus rare que la *M. Curculionoides*. — M. *Arias*.)

On trouve quelquefois cet insecte, en automne et en hiver, en cassant des branches mortes tombées au pied des gros arbres; il est contenu alors dans une loge creusée dans le bois et qui semble hermétiquement fermée.

PARMENA. *Meg*.

1625. P. FASCIATA. *Villers*. Pas commune. Sur le bois mort, et sous les écorces des arbres garnis de lierre; l'insecte passe probablement ses premiers états dans les tiges de cette plante. Avril, mai; automne, hiver. Dijon, au Parc, sous des écorces de sycomores recouvertes de lierre; trouvée aussi par M. *J. Saintpère* sur le lierre qui tapisse la maison qu'il habitait, entre la rue des Godrans et le rempart du Château. Flavignerot, en battant de vieux fagots. (Beaune; sur le lierre. — MM. *Bourlier* et *André*.) (Savigny-sous-Beaune. — M. *Bourlier*.)

DORCADION. *Dalman*.

1626. D. FULIGINATOR. *Linn*. Cet insecte a été trouvé, je crois, en certain nombre, dans la partie septentrionale du département de la Côte-d'Or, près de la limite du département de la Haute-Marne; mais je n'ai aucune indication précise à cet égard. Un exemplaire, que j'ai vu vivant, et dont la provenance est pour moi certaine, a été pris à Gemeaux, par terre sur un chemin dans les vignes, le 5 mai.

1627. D. LINEOLA. *Ill*. Assez rare. Sous les pierres et sur la terre dans les endroits secs, principalement sur les friches des montagnes dans le voisinage des lieux cultivés ou de ceux où se trouvent des pierres nouvellement re-

Digitized by Google

muées. 30 mars, avril, mai. Dijon, montagne de Larrey; chemin de Corcelles-les-Monts, au-dessus de la montée; montagne au nord de la combe Saint-Joseph; Combe-aux-Serpents; (chemin des Perrières, derrière la place Darcy; ancien lit de Suzon. — M. *Nodot.*) Chenôve, sur la montagne. Marsannay-la-Côte, sur un chemin au milieu des vignes. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

ANÆSTHETIS. *Dej.*

1628. A. TESTACEA. *F.* Très-rare. Je n'ai jamais trouvé cette espèce, qui a cependant été prise quelquefois aux environs de Dijon, notamment dans le voisinage des noyers qui bordent la droite de la route, entre l'Arquebuse et le faubourg Raines, par M. *Dudrumel,* et à la fontaine de Larrey, au vol au soleil couchant, le 23 juin, par M. *L. Humbert.* (Rouvray; pas commun; battue des haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — En fauchant au bord d'un fossé, 1er juillet. M. *Péragallo.* — Rare; MM. *Arias* et *André.*) (Serrigny; bois de Lépenot; un seul exemplaire. — M. *Bourlier.*)

COMPSIDIA. *Muls.* — *SAPERDA. F.*

1629. C. POPULNEA. *Linn.* Assez commune. Sur le tremble et le peuplier, surtout sur la lisière des bois. Fin mai, juin. Dijon, bords du Canal, en aval du bassin, sur des rejets de peuplier au pied de cet arbre. Marsannay-la-Côte, à l'entrée de la combe. Fixin, bois de la plaine; (bois de la montagne. — M. *Tarnier.*) Chambolle, Concœur, forêt de Mantuan. (Rouvray; commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — Pas commune. M. *Arias.* — Bois de Battaut, sur l'aulne; pas bien rare. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

ANÆREA. *Muls.* — *SAPERDA. F.*

1630. A. CARCHARIAS. *Linn.* Commune. Sur les peupliers, surtout sur ceux qui ne sont pas très-gros; le soir sur les

Digitized by Google

troncs et au vol à l'entour; la journée en secouant ces arbres. Du 11 juillet au 24 septembre. Dijon, cours de Suzon, le long du chemin d'Ahuy et autour de la ville depuis la porte Saint-Nicolas à la porte Neuve; chemin de Mirande, entre l'octroi et le creux d'Enfer; fontaine de Larrey; bords du Canal et de l'Ouche. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

SAPERDA. *F.*

1631. S. SCALARIS. *Linn.* Rare. Sur les arbres morts sur pied ou abattus, principalement les cerisiers; sur le bois coupé dans les bois; dans les chantiers. Mai, première quinzaine de juin; trouvée une fois dès le 25 avril. Dijon, au Parc; chantiers du port du Canal; trouvée une fois au vol sur le chemin couvert entre la porte Neuve et la porte Saint-Pierre. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Curley, bois des Liards. Chambolle, jardin de M. Piffond. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1632. S. TREMULÆ. *F.* Cette espèce, qui n'était pas rare autrefois dans les environs de Dijon, l'est devenue depuis que les tilleuls disparaissent de nos promenades. Sur les vieux tilleuls sur pied et abattus, quelquefois au vol autour de ces arbres, surtout sur l'espèce à petites feuilles, *Tilia microphylla.* Fin mai, juin, commencement de juillet; trouvée une fois en août; et une autre fois le 20 septembre, sur un tronc d'arbre abattu d'où elle venait de sortir. Dijon, Allée-de-la-Retraite, cours du Parc, intérieur du Parc, route de Langres; la journée à l'ombre, mais surtout la soirée, de quatre à sept heures et demie. (Beaune. — Rare; M. *Arias.* — M. *André.*)

STENOSTOLA. *Dej.*

1633. S. NIGRIPES. *F.* Rare. Dans les bois, sur les feuilles de différents arbres, surtout de noisetier et de chêne; dans

Digitized by Google

les coupes en exploitation, sur le bois coupé. Mai, juin. Dijon, au Parc, sur du bois coupé, et en fauchant sur les *Anthriscus sylvestris;* cours du Parc et Allée-de-la-Retraite, au vol. Marsannay-la-Côte, bois près de Gouville et dans la grande combe. Flavignerot. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

TETROPS. *Kirby.* — *ANÆTIA. Dej.*

1634. T. Præusta. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, en fauchant, principalement sur le chêne et le noisetier. Du 13 mai au 2 juillet. Dijon, au Parc, en fauchant sur l'*Anthriscus sylvestris;* (Saint-Joseph, sur les buissons, en fauchant. — M. *Nodot.*) Corcelles-les-Monts, Combe-aux-Serpents. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas. Flavignerot. Fixin, bois de la plaine. Gevrey. Chambolle. (Rouvray; très-commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

OBEREA. *Meg.*

1635. O. Linearis. *Linn.* Rare. Dans les bois, à l'ombre, sur le noisetier ou plutôt sous les feuilles de cet arbrisseau. Fin mai, juin. Plombières, bois de Bonveau. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine. Gevrey. Chambolle. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide, en fauchant dans les prés. — M. *Péragallo.*)

1636. O. Erythrocephala. *Schr.* Pas commune. Sur les euphorbes (*Euphorbia palustris,* d'après M. *Nodot.*) Juin, juillet. Dijon, derrière le Parc, au bord de l'Ouche en aval du pont du chemin de fer; Vieux-Suzon. Longvic, entre les deux bras de l'Ouche du côté de Dijon.

1637. O. Pupillata. *Gyll.* Pas rare dans les jardins sur

Digitized by Google

différents chèvre-feuilles, surtout le *Lonicera tatarica*, qu'elle fait souvent périr lorsqu'à l'état de larve elle ronge l'intérieur des branches; rare dans les bois sur le *Lonicera xylosteum*. Du 31 mai au 18 juillet. Dijon, dans les jardins de la ville où se trouvent des chèvre-feuilles. Fixin, bois de la plaine sur le *Lonicera xylosteum*. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy*.) (Beaune. — M. *André*.) (Serrigny, bois de Lépenot; sur l'aulne; rare. — M. *Bourlier*.)

1638. O. OCULATA. *Linn.* Très-rare. Je n'ai jamais pris cette espèce, qui a cependant été trouvée quelquefois dans nos environs; notamment deux exemplaires pris en ma présence par M. *Tarnier*, l'un à Dijon, à la fontaine de Larrey, au vol près des saules le 19 juillet, et l'autre à Chevigny-Saint-Sauveur, en fauchant dans le petit bois qui est devant le château, le 6 du même mois. (Rouvray; rare; sur les fleurs de l'*Achillea phtarmica*. — M. *Emy*.) (Beaune. — M. *André*.)

PHYTOECIA. *Dej.*

1639. P. EPHIPPIUM. *F.* (Beaune. — M. *André*.)

1640. P. LINEOLA. *F.* Un seul exemplaire de cette espèce a été trouvé dans les environs de Dijon, à ma connaissance, par un jeune entomologiste qui a quitté Dijon depuis longtemps; il l'avait pris dans les prés du bord de l'Ouche près de l'écluse de Larrey, en fauchant, le 12 mai 1839. (Beaune; rare. — M. *Arias*.)

1641. P. JOURDANI. *Muls.* — OPHTHALMICA. *Dej.* Rare. Sur les graminées des pelouses. Mai. Dijon, fossé à l'ouest du cours du Parc entre le rond-point et le Parc, sur les tiges des graminées; montagne de Larrey, sous une pierre; (chemin des Perrières, derrière la plate-forme, 9 avril. — M. *Nodot*.) Chambolle, au vol au-dessus d'une pelouse entre les deux combes. (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias*.)

Digitized by Google

1642. P. CYLINDRICA. *Linn.* Cette espèce est fort rare ailleurs que dans la combe de Neuvon à Darois, sur le territoire de cette commune; elle n'est pas rare dans cette localité, soit en fauchant, soit sur les feuilles de l'*Heracleum sphondylium*. Du 20 mai au 24 juillet. (Gevrey, près de la fontaine qui est dans la combe. — M. *Tarnier.*) Curley, bois des Liards, en fauchant. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (1)

1643. P. VIRESCENS. *Panz.* Commune. Sur l'*Echium vulgare*, plus rarement sur le *Cynoglossum officinale* et le *Lithospermum officinale*. Du 21 mai au 30 juillet. Dijon, le long des chemins où croissent les plantes précitées, principalement les chemins secs du côté de Fontaine, Daix, Talant, Larrey, Chenôve; Vieux-Suzon; Combe-aux-Serpents. Talant. Plombières, combe de Neuvon. Velars-sur-Ouche, chemin de la combe de Flavignerot. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Pommard. — M. *Péragallo.*)

1644. P. MOLYBDÆNA. *Dalm.* Pas commune. Je l'ai trouvée sur les plantes et dans la plupart des localités indiquées pour l'espèce précédente; à peu près à la même époque. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) Savigny-sous-Beaune.

1645. P. NIGRICORNIS. *F.* Rare. Dans les bois, en fauchant. Du 16 mai au 26 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, sur des ronces dans un champ inculte au bord du bois du Chaignot. Chambolle, au vol. (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

---

(1) M. *Emy* indique une espèce sous le nom de *Cylindricollis*. Comme je n'en connais aucune de ce nom, je suppose qu'il a voulu parler de la *Cylindrica*, et je la fais figurer sous ce dernier nom.

Digitized by Google

AGAPANTHIA. *Serv.*

1646. A. CARDUI. *F.* Rare. Sur le *Carduus nutans.* Juin (1). Dijon, Vieux-Suzon; entre le Parc et Longvic; chemin de Corcelles-les-Monts, au-dessus de la montée. (Beaune. — Juillet. M. *Arias.* — Fin de mai, juin. M. *Bourlier.*)

1647. A. ANGUSTICOLLIS. *Sch.* Pas rare. Dans les bois sur l'*Heracleum sphondylium,* surtout au fond des combes; on la trouve également, soit dans les bois, soit ailleurs, sur différentes espèces de chardons, principalement le *Carduus nutans.* Du 20 mai au 12 juillet. Dijon, Vieux-Suzon, etc. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Flavignerot, dans la combe. Corcelles-les-Monts, Mont-Afrique. Marsannay-la-Côte, dans la combe. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Gevrey, dans la combe et les bois de la plaine; bord du petit étang de Satenay. Collonges-les-Premières. Chambolle. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — Peu commun; M. *Arias.* — M. *André.*)

1648. A. SUTURALIS. *F.* Très-rare. Dans les bois sur différentes plantes. Juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. Concœur, forêt de Mantuan, près du poste télégraphique, sur une carduacée. Chambolle, dans la combe, embranchement de droite, sur un hellébore.

1649. A. MICANS. *Panz.* — SMARAGDINA. *Dej.* Rare. Dans les bois. Juin, 3 août. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot, dans la combe, sur un noisetier. (Pommard. — M. *Péragallo.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (2)

---

(1) Je trouve sur mes notes une indication d'époque au 8 août; tout me porte à croire que c'est là une erreur. Ce serait plutôt 8 juillet.

(2) Je fais figurer ici l'indication de Rouvray dans la supposition que M. *Emy* aura voulu parler de cette espèce qu'il désigne sous le nom de *Violacea;* l'espèce portant ce dernier nom n'a jamais été signalée en France à ma connaissance.

Digitized by Google

RHAMNUSIUM. *Meg.*

1650. R. SALICIS. *F.* Pas rare. Dans les tilleuls creux, rarement dans les autres arbres; je l'ai cependant trouvé dans un marronnier d'Inde. Du 15 mai au 15 juin. Dijon, promenades autour de la ville; remparts; Allée-de-la-Retraite; cours du Parc. (Châtillon-sur-Seine; d'après M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

La variété à élytres ferrugineuses est beaucoup plus rare que le type.

RHAGIUM. *F.*

1651. R. BIFASCIATUM. *F.* (Rouvray; pas commun; sur les vieux hêtres. — M. *Emy.* Se trouve en juillet, d'après M. *Nodot.*) (Beaune. — Rare; M. *Arias.* — M. *André.*)

1652. R. INDAGATOR. *F.* (Beaune. — M. *André.*)

1653. R. MORDAX. *F.* Pas rare. Dans les bois sur les gros chênes abattus, surtout sur la souche qui reste en terre; sur les ételles, les piles de bois, au vol, etc. Du 6 mai au 19 juin; on le trouve aussi quelquefois sous les écorces des arbres abattus ou des souches, en automne, en hiver et au printemps. Bois des environs de Dijon, Plombières, Flavignerot, Marsannay-la-Côte, Fixin, Gevrey, Chambolle, etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — MM. *Bourlier* et *Péragallo.*)

La variété CEPHALOTES. *Muls.* est beaucoup plus rare que le type.

1654. R. INQUISITOR. *Linn.* Un peu plus rare que l'espèce précédente; je l'ai trouvé dans les mêmes conditions, les mêmes localités et aux mêmes époques. Se trouve aussi quelquefois sous les écorces, depuis le mois d'octobre jusqu'à la sortie de l'insecte. (Rouvray, Beaune, Savigny, comme le *R. Mordax.*)

Digitized by Google

TOXOTUS. *Meg.*

1655. T. MERIDIANUS. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les feuilles des arbustes et sur différentes fleurs, surtout les ombellifères et les fleurs de cornouiller sanguin ; quelquefois aussi sur le bois coupé. Du 24 mai au 26 juin. Dijon, au Parc ; trouvé aussi sur le chemin de Daix, sur une fleur de cornouiller sanguin dans une haie. Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot, dans la combe. Marsannay-la-Côte, dans la combe et près de la fontaine de Gouville. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, dans la combe. Chambolle. (Beaune. MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide.—MM. *Bourlier* et *Péragallo.*) (Pommard. — M. *Péragallo.*)

Les variétés de couleur foncée sont plus rares que les exemplaires de couleur claire.

PACHYTA. *Meg.*

1656. P. OCTOMACULATA. *F.* Très-rare. J'en ai trouvé quelques exemplaires sur les ombellifères du pré de la combe de Flavignerot, dans la première quinzaine de juin. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Variété DECEMPUNCTATA. *Oliv.* (Rouvray ; pas rare. — M. *Emy.*)

1657. P. COLLARIS. *Linn.* Très-commune. Sur différentes fleurs, surtout celles de l'épine blanche, des rosiers sauvages, des plantains, etc. Du 13 mai au 11 juillet. Dijon, chemin de Fontaine, Daix, Talant, Chenôve, etc. ; fontaine de Larrey ; Parc ; Combe-aux-Serpents. Marsannay-la-Côte. Etc. (Rouvray ; commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

STRANGALIA. *Serv.*

1658. S. NIGRA. *Linn.* Pas rare dans les bois de la plaine, beaucoup plus rare dans ceux de la montagne; très-rare en dehors des bois. Sur différentes fleurs, surtout les ombellifères et le cornouiller sanguin. Du 16 mai au 4 juillet. Dijon, chemin de Daix, sur la haie. Plombières, combe de Neuvon. Quetigny. Crimolois. Collonges-les-Premières. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, dans la combe. Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier, Péragallo* et *André.*)

1659. S. VILLICA. *F.* Rare. Sur les arbres et les arbustes. Du 20 mai au 20 juin. Dijon, cours du Parc; Allée-de-la-Retraite; remparts autour de la ville; bord du Canal du côté de Larrey. Chambolle, dans la combe. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

1660. S. ATRA. *F.* Assez rare. Dans les bois de la plaine sur différentes fleurs, notamment celles de cornouiller sanguin, de ronce, etc. Fixin, bois de la plaine. Collonges-les-Premières. Soirans-Fouffrans, bord de l'étang Noirot, sur les fleurs d'iris. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Serrigny, bois de Lépenot. — M. *Bourlier.*)

1661. S. AURULENTA. *F.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette belle espèce, le 20 juillet, à Curley, dans le bois des Liards, sous des plateaux à l'ombre. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

1662. S. ARMATA. *Herbst.* Commune. Dans les bois, surtout ceux de la plaine, et le fond des combes de ceux de montagne; sur différentes fleurs, principalement l'*Heracleum sphondylium*, le cornouiller sanguin, les ronces et les roses. Dijon, trouvée une fois dans un jardin de la ville sur une rose cultivée. Collonges-les-Premières. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. (Fixin. —

Digitized by Google

M. *Tarnier.*) Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray; très-commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

1663. S. ATTENUATA. *Linn.* (Beaune. — M. *André.*)

1664. S. MELANURA. *Linn.* Commune. Sur différentes fleurs, surtout les ombellifères, les plantains, etc., principalement dans les bois. Juin, juillet, commencement d'août. Dijon, chemins autour de la ville, surtout ceux où se trouvent des buissons et des haies; Combe-aux-Serpents; etc. Plombières, combe de Neuvon. Chambolle. Etc. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1665. S. CRUCIATA. *Oliv.* Assez commune. Sur différentes fleurs, surtout les ombellifères, les ronces, etc., principalement dans les bois. Juin, juillet, commencement d'août. Plombières, combe de Neuvon. Chambolle. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

LEPTURA. *Linn.*

1666. L. HASTATA. *F.* Cette espèce a été trouvée, je crois, et même en certain nombre, dans les environs de Dijon, notamment dans la vallée de l'Ouche, au-dessus de Pont-de-Pany; mais je ne l'ai jamais prise moi-même. M. *Arias* la signale comme trouvée, mais peu communément, dans les environs de Beaune, en été, sur des fleurs. M. *André* l'indique aussi comme se trouvant à Beaune.

1667. L. TOMENTOSA. *F.* Commune. Sur les ombellifères. Juillet, août. Dijon, chemins autour de la ville, principalement sur les fleurs de carotte sauvage. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1668. L. CINCTA. *Gyll.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

1669. L. MACULICORNIS. *De Géer.* (Environs de Dijon, sur les buissons, dans les bois; mai. — M. *Nodot.*) (Beaune; pas commune. — M. *Arias.*)

1670. L. LIVIDA. *F.* Très-rare. J'ai trouvé seulement deux exemplaires de cette espèce dans les bois des environs de Dijon; mais il m'est impossible de me rappeler aucune circonstance de lieu ou d'époque. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; pas commune; l'été sur les fleurs. — M. *Arias.*)

ANOPLODERA. *Muls.* — *LEPTURA. F.*

1671. A. SEXGUTTATA. *F.* Je n'ai jamais trouvé cet insecte, dont deux exemplaires ont été pris par M. *Tarnier*, à Gevrey, dans le bois du Chaignot, le 28 mai. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

1672. A. RUFIPES. *F.* Très-rare. J'ai pris quelques exemplaires de cette espèce, à Fixin, dans le bois traversé par le chemin de fer, sur les fleurs de cornouiller sanguin, les 21 mai et 5 juin.

1673. A. LURIDA. *F.* (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

GRAMMOPTERA. *Serv.*

1674. G. LÆVIS. *F.* Pas rare. Dans les bois de la plaine, en fauchant, et sur les ombellifères dans les endroits ombragés. Du 17 mai au 20 juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris*. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray; commune. — M. *Emy.*)

1675. G. QUADRIGUTTATA. *Muls.* Variété SUTURALIS. *F.* Rare. Je n'ai pris cette espèce qu'à Fixin, dans le bois qui est traversé par le chemin de fer, soit en fauchant, soit sur la barrière de ce chemin; du 1er au 29 mai.

Variété FEMORATA... (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

1676. G. ANALIS. *Panz.* — VARIANS. *Meg.* Rare. Dans les bois, en fauchant. Du 9 mai au 5 juin. Gevrey, dans la combe. Fixin, bois près du chemin de fer. Chambolle. (Beaune. — M. *Arias.*)

1677. G. RUFICORNIS. *F.* Pas rare. Dans les bois ombreux, en fauchant et sur les ombellifères. Du 1er mai au 26 juin. Dijon, au Parc, sur l'*Anthriscus sylvestris* et sur le bois coupé. Plombières, combe de Neuvon. Athée, bois des Noues. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois de la plaine. Chambolle. (Rouvray; assez commune. — M. *Emy.*) (Beaune.—Commune; avril. M. *Arias.* — Bois de Battant; avril; sur le chêne en fleurs. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

Cette espèce vit, à l'état de larve, dans les tiges de lierre mort; j'en ai obtenu un certain nombre d'exemplaires qui sont sortis de tiges sèches de lierre rapportées du Parc.

1678. G. PRÆUSTA. *F.* Rare. Dans les bois, en fauchant. Mai. Fixin, bois près de la voie romaine. Chambolle. (Rouvray; assez rare; en battant l'aubépine en fleurs. — M. *Emy.*) (Beaune. — Mai, juin; chêne; peu commune. M. *Arias.* — Bois de Battaut; avril; moins commune que la *Ruficornis.* M. *Bourlier.* — M. *André.*)

DONACIÆ.

DONACIA. *F.*

1679. D. CRASSIPES. *F.* Pas rare. Sur les feuilles de nénuphar, *Nuphar lutea,* exposées au soleil (1). Juin, juillet,

(1) Cette espèce s'envole avec facilité; cependant il n'est pas difficile de la prendre en s'en approchant avec précaution, soit en se mettant à l'eau, soit à l'aide d'une barque, et en plongeant brusquement sous l'eau, avec la main, la feuille sur laquelle l'insecte se trouve posé; il s'y cramponne fortement dès qu'il est submergé, et il est alors

Digitized by Google

commencement d'août. Dijon, dans les parties profondes et peu courantes de l'Ouche, en amont de la ville. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

1680. D. BIDENS. *Oliv.* (Beaune. — Très-commune. M. *Arias.* — M. *André.*)

1681. D. DENTATA. *Hoppe.* Commune. Sur les plantes aquatiques au bord des ruisseaux. Printemps, été. Fixin, bas du petit pré près de la voie romaine. Gevrey, près du chemin de Saulon, au-dessus du grand étang de Satenay; petit étang de Satenay. (Beaune. — M. *André.*)

1682. D. SPARGANII. *Ahrens.* Commune. Sur les plantes aquatiques, au bord des ruisseaux et des eaux stagnantes. Dijon, bords du Canal. Gevrey, près des étangs de Satenay.

1683. D. APPENDICULATA. *Ahrens.* — RETICULATA. *Sch.* Rare. J'en possède un exemplaire pris dans les environs de Dijon. M. *Tarnier* en a trouvé quelques-uns à Premeaux, près de la fontaine, le 1er août.

1684. D. DENTIPES. *F.* Pas rare. Sur les plantes aquatiques, au bord des ruisseaux et des eaux stagnantes. Fin avril, mai. Dijon, bords du Canal, bords de l'Ouche, fontaine de Larrey. La Rochette, près Oisilly, bords de la Vingeanne. Gevrey, près des étangs de Satenay. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

1685. D. LEMNÆ. *F.* Pas rare. Sur les plantes aquatiques, dans les lieux marécageux. Printemps. Fixin, bas du petit pré vers la voie romaine. Gevrey, près des étangs

---

très-facile de le saisir. On peut aussi en restant sur le bord prendre cet insecte, mais beaucoup plus difficilement, en se procurant un bâton léger et peu flexible et en s'en servant pour plonger la feuille de nénuphar; il faut ensuite, en approchant de l'insecte l'extrémité du bâton, chercher à lui faire quitter la feuille pour se fixer à cette extrémité de bâton, que l'on retire alors rapidement à soi, sans laisser à l'insecte le temps de s'envoler.

Digitized by Google

de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, près du chemin à l'ouest de la forêt. (Premeaux, près de la fontaine. — M. *Tarnier.*) (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune.— MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1686. D. SAGITTARIÆ. *F.* Assez commune. Sur les plantes aquatiques, au bord des ruisseaux et des eaux stagnantes. Printemps, été. Dijon, bords du Canal, de l'Ouche et de la fontaine de Larrey. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, bord du petit étang près de la Chocelle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1687. D. IMPRESSA. *Payk.* Commune. Sur les plantes aquatiques, surtout au bord des eaux stagnantes. Dijon, bords du Canal, de l'Ouche et de la fontaine de Larrey, principalement sur les iris. Gevrey. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, petit étáng près de la Chocelle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; rare. — MM. *Arias* et *André.*)

1688. D. MENYANTHIDIS. *F.* Pas commune. Sur les plantes aquatiques. Printemps. Dijon, bords du Canal, en aval du bassin.

1689. D. LINEARIS. *Hoppe.* Très-commune. Sur les plantes aquatiques. Printemps. Dijon, bords du Canal, de l'Ouche, de la fontaine de Larrey. Gevrey. Etc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1690. D. SIMPLEX. *F.* Commune. Sur les plantes aquatiques, surtout dans les lieux marécageux. Printemps, commencement de l'été. Gevrey, près des étangs de Satenay. Collonges-les-Premières, grand étang. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1691. D. MALINOVSKYI. *Ahrens.* J'ai pris un seul exemplaire de cette espèce dans les environs de Dijon; mais je n'ai aucun renseignement sur l'époque ou la localité. Cette espèce n'a, je crois, pas encore été signalée en France.

1692. D. HYDROCHÆRIDIS. *F.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

1693. D. DISCOLOR. *Hoppe.* Pas rare. Sur les plantes

Digitized by Google

aquatiques dans les lieux marécageux. Printemps. Fixin, bas du petit pré vers la voie romaine. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1694. D. AFFINIS. *Kunze.* Pas commune. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune.— Très-commune. M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

1695. D. SERICEA. *Ill.* — NYMPHEÆ. *F.* Assez commune. Sur les plantes aquatiques, dans les lieux marécageux. Printemps. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. Fixin, bas du petit pré vers la voie romaine. Gevrey, fossés au-dessus du grand étang de Satenay. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. — Pas commune. M. *Arias.* — MM. *Bourlier et André.*)

CHRYSOMELÆ.

ORSODACNA. *Latr.*

1696. O. MESPILI. *Lacord.* Rare. J'en ai trouvé quelques exemplaires en fauchant dans les bois de la plaine, au bas de Fixin, le 15 mai.

1697. O. CERASI. *F.* Commun. Dans les bois, sur les ombellifères; principalement dans les endroits ombragés. Du 6 mai au 26 juin. Dijon, au Parc, sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris.* Plombières, combe de Neuvon à Darois. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot.*) Fixin, bois de la plaine. (Rouvray; bois au bord du Serein. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

ZEUGOPHORA. *Kunze.* — *AUCHENIA. Meg.*

1698. Z. FRONTALIS. *Suffr.* Rare. Bois de la plaine, en fauchant. Mai. Fixin, bois près du chemin de fer.

Digitized by Google

1699. Z. SUBSPINOSA. *Linn.* Commune. Sur les pousses de peuplier et d'aulne. Mai, juin, septembre. Dijon, Parc; bords du Canal, en aval du bassin. Fixin, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Villenotte près Semur, en fauchant au bord des prés. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Rare. M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

LEMA. *F.*

1700. L. MERDIGERA. *Linn.* Très-commune dans les jardins, sur les liliacées, notamment le *Lilium candidum* et les autres espèces cultivées de ce genre, la *Fritillaria imperialis*, etc.; rare dans les bois. Avril à août. Dijon, jardins de la ville et des environs; Jardin botanique. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

La larve vit sur les mêmes plantes que l'insecte parfait.

1701. L. BRUNNEA. *F.* Pas commune. Dans les bois, sur le muguet, *Convallaria majalis*, principalement dans les bois de la plaine. Mai, juin. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, dans la combe. (Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. — M. *Bourlier.*) (Rouvray; bois Darié. — M. *Emy.*)

1702. L. DODECASTIGMA. *Suffr.* Commune. Sur les asperges. Mai à août. Dijon, sur les asperges *montées*, dans les vignes. Environs de Dijon.

Je suis très-disposé à ne considérer cette espèce que comme une variété de la suivante; on les trouve, en effet, simultanément, et il m'est arrivé souvent de prendre les deux espèces l'une sur l'autre, sans avoir vérifié néanmoins s'il y avait dans ce cas accouplement réel.

1703. L. DUODECIMPUNCTATA. *Linn.* Très-commune. Comme la précédente et aux mêmes époques. (Rouvray.—M. *Emy.*)

Digitized by Google

(Beaune. — MM. *Arias* et *André*. — Sur les céréales. M. *Bourlier*.)

1704. L. ASPARAGI. *Linn*. Extrêmement commune. Également sur les asperges. Mai à septembre. Dijon, sur les asperges montées, dans les jardins et les vignes; l'hiver sous les écorces; au printemps sous les pierres près des vignes où l'on cultive des asperges; Parc. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

La larve se trouve également sur l'asperge en même temps que l'insecte parfait.

1705. L. RUGICOLLIS. *Suffr*. (Rouvray, en fauchant dans une clairière près la corne des Trois-Bois; fin juillet. — M. *Emy*.)

1706. L. CYANELLA. *F*. Commune. Sur les céréales, les graminées, au bord des chemins et dans les bois. 30 avril à septembre; quelquefois l'hiver sous les écorces. Dijon, sur les blés et les orges lorsqu'ils sont encore verts; sur l'herbe au bord des chemins autour de la ville; au Parc. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Etc. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

1707. L. ERICHSONI. *Suffr*. J'ai trouvé cette espèce à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, où elle ne paraît pas rare en août et septembre. Il est probable qu'elle s'y trouverait avant cette époque; mais comme je l'avais confondue avec la précédente, dont elle est cependant bien distincte, jusqu'au mois d'août dernier (1858), je n'ai pas encore vérifié le commencement de son apparition.

1708. L. MELANOPA. *Linn*. Commune. Sur les céréales et les graminées au bord des chemins. Avril à septembre; quelquefois sous les pierres au premier printemps. Dijon, dans les champs et au bord des chemins autour de la ville, surtout avant la maturité des blés; barrière au-dessus de la

Digitized by Google

gare ; Combe-aux-Serpents. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas, au bord du ruisseau. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

HISPA. *Linn.*

1709. H. ATRA. *F.* Assez commune. Sur les graminées le long des chemins, dans les prés. Avril à septembre ; souvent dès le premier printemps, sur ou sous les pierres. Dijon, chemins autour de la ville, surtout ceux de Fontaine, Daix, Talant, Chenôve ; bords du Canal, fontaine de Larrey ; prés de l'Ouche. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — M. *Tarnier*.) Villenotte près Semur. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

CASSIDA. *Linn.*

1710. C. EQUESTRIS. *F.* Commune. Sur les menthes dans les endroits humides. Mai à juillet. Dijon, bords de l'Ouche, etc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray.— M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

1711. C. HEMISPHÆRICA. *Herbst*. Rare. Dans les bois humides. Juin à octobre. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Villenotte près Semur, bord du bois de Champeaux. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux.

1712. C. AUSTRIACA. *F.* M. *Emy* indique cette espèce, avec doute, comme trouvée à Rouvray.

1713. C. VITTATA. *F.* J'ai trouvé un seul exemplaire de cette jolie espèce à Fénay, au nord d'un petit bois d'aulnes situé près de la voie romaine et dans lequel se trouve une source, en fauchant sur des menthes, le 20 juin 1858.

1714. C. MURRÆA. *Linn.* Pas rare. Dans les endroits humides sur les menthes. 31 mai à juillet. Dijon, trouvée

Digitized by Google

une fois par terre dans une rue. (Fauverney, à la Bayotte. — M. *Nodot.*) Fénay, bord du petit bois d'aulnes près de la voie romaine. Fixin, petit pré de l'autre côté du bois précité. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Les exemplaires rouges sont beaucoup plus rares que les verts, et je les ai trouvés en mai et juin, tandis que j'ai pris les seconds en juillet. Je n'oserais cependant affirmer que cette différence dans l'apparition des uns et des autres est constante.

1715. C. VIBEX. *Linn.* Assez commune. Dans les lieux humides, surtout dans les bois, sur différentes plantes. Juin, juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Flavignerot, dans le pré. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune.—Pas commune. M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

1716. C. RUBIGINOSA. *Ill.* — VIRIDIS. *F.* Commune. Sur les chardons et l'*Onopordon acanthium.* Mai à juillet. Dijon, chemins autour de la ville, surtout ceux qui sont peu fréquentés ; Vieux-Suzon ; Parc ; Allée-de-la-Retraite ; au pied des arbres le long du ruisseau qui sort du clos de Pouilly, sous les feuilles mortes, avril. Marsannay-la-Côte. (Fixin. — *M. Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

La larve vit sur les mêmes plantes que l'insecte parfait.

1717. C. THORACICA. *F.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce, à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, le 3 septembre. (Beaune. — M. *André.*)

1718. C. AZUREA. *F.* Généralement rare ; en fauchant dans les lieux un peu humides. Je l'ai trouvée communément le 8 juin à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, sur le *Cucubalus inflatus,* dont elle rongeait les feuilles

Digitized by Google

et le calice. Mai à juillet. Dijon, pré au bas du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches au pied des arbres le long du ruisseau; fin avril. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot, sous les pierres, fin avril. Gevrey, dans la combe. Fixin, bois de la plaine. Chambolle. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1719. C. SANGUINOLENTA. *F.* Pas rare. Dans les prés et les lieux humides. Juin. Flavignerot, dans le pré. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur des chardons. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune.—MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1720. C. MARGARITACEA. *Schaller.* J'en ai pris seulement deux exemplaires, dont l'un le 5 octobre à Villenotte, au bord du bois de Champeaux; je n'ai aucune donnée sur le second. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*)

1721. C. OBLONGA. *Ill.* Rare. Endroits humides. Juin. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc, en fauchant. (Beaune. — M. *Arias.*)

1722. C. NOBILIS. *Linn.* — PULCHELLA. *Panz.* Pas commune. Dans les prés et les endroits humides, en fauchant. Mai. Dijon, rempart de Tivoli, par terre; viaduc du chemin de fer devant l'Arquebuse; pré au bas du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches, fin avril. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1723. C. OBSOLETA. *Ill.* Pas rare. Endroits marécageux. Du 10 juin au 3 septembre. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1724. C. FERRUGINEA. *F.* Commune. Dans les bois, en fauchant. Juin, juillet. Plombières, combe de Neuvon. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

Digitized by Google

1725. C. NEBULOSA. *Linn.* — AFFINIS. *F.* Pas rare. Dans les endroits humides, en fauchant. Du 15 mai au 5 juillet. Dijon, Vieux-Suzon. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray; commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

ADIMONIA. *Laichart.*

1726. A. LITTORALIS. *F.* (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*)

1727. A. TANACETI. *F.* Commune. Par terre; sur les friches, le bord des chemins et des fossés, surtout sur les montagnes. Eté, automne; quelquefois l'hiver sous les pierres. Dijon, chemins autour de la ville; montagnes de Talant, Larrey, Sainte-Anne, etc. Plombières, combes de Neuvon, et sur le viaduc. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1728. A. RUSTICA. *Schall.* Assez commune. Par terre; sur les friches et les pâturages, surtout dans les lieux un peu humides. Du 20 juin au 30 août. Dijon, fossé à l'est du cours du Parc; fossé au bas des tours du Château; derrière le réservoir de la place Darcy. Fixin et Gevrey, bois de la plaine dans les clairières près de la voie romaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Rare. M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

1729. A. INTERRUPTA. *Oliv.* (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*) (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

1730. A. SANGUINEA. *F.* Rare. Environs de Dijon, dans les lieux humides. (Rouvray; commune sur l'aubépine en fleurs. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1731. A. CAPREÆ. *Linn.* Commune. Dans les endroits humides, surtout sur le saule Marceau. Juin à septembre. Flavignerot, dans la combe. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Etc. (Rouvray; très-commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

Digitized by Google

GALLERUCA. *Geoffr.*

1732. G. VIBURNI. *Payk.* Assez commune. Dans les bois sur le *Viburnum lantana.* Fin août, septembre, commencement d'octobre. Bois des environs de Dijon, Flavignerot, Plombières, combe de Neuvon, etc. Baume-la-Roche. (Rouvray. — M. *Emy.*)

La larve vit sur les feuilles du même arbrisseau.

1733. G. XANTHOMELÆNA. *Schr.* — CALMARIENSIS. *F.* Assez commune. Sur les rejets d'orme au pied de ces arbres. Mai à juillet; quelquefois l'hiver dans le tronc pourri des ormes. Dijon, au Parc; route de Langres; Allée-de-la-Retraite. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune, — MM. *Arias* et *André.*)

La larve se trouve également sur les feuilles d'orme.

1734. G. NYMPHEÆ. *Linn.* Pas rare. Sur les feuilles de nénuphar, *Nuphar lutea.* Juillet. Dijon, dans les parties stagnantes de l'Ouche. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

1735. G. LINEOLA. *F.* Commune. Dans les lieux humides sur les plantes aquatiques et sous les détritus. Juin à septembre. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Pontailler-sur-Saône; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

1736. G. CALMARIENSIS. *Linn.* — LYTHRI. *Gyll.* Commune. Comme la précédente. Mai à septembre. Dijon, barrière au-dessus de la gare; avril. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Semur. Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1737. G. TENELLA. *Linn.* Pas commune. Comme les deux précédentes. Juin, juillet. Gevrey, bord du petit de Satenay. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Beaune. — M. *Arias.*)

Digitized by Google

MALACOSOMA. *Chevr.*

1738. M. LUSITANICA. *Linn.* Commune. Dans les bois secs, dans les clairières sur différentes plantes. Juin. Gevrey. Chambolle. Etc.

AGELASTICA. *Chevr.*

1739. A. HALENSIS. *Linn.* — NIGRICORNIS. *F.* Commune. Dans les bois de montagne, sur différentes plantes, notamment le *Melampyrum arvense*, les *Galium*, etc. Du 3 août au 19 octobre. Plombières, bois de Neuvon, Baume-la-Roche. Chaignay. Chambolle. Concœur. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1740. A. ALNI. *Linn.* Très-commune dans les bois d'aulnes, surtout sur les pousses d'un an après la coupe, quelquefois sur d'autres arbres, principalement le noisetier; beaucoup moins commune dans la montagne que dans la plaine. Fin avril à septembre. Dijon, dans la ville, au vol et sur les murs, et sur la barrière au-dessus de la gare; avril; Parc; fontaine de Larrey; Combe-aux-Serpents. Marsannay-la-Côte. Gevrey, bord du petit étang de Satenay; excessivement commune, ainsi que sa larve, sur les feuilles d'aulnes, qui sont souvent presque entièrement détruites par cet insecte. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

PHYLLOBROTICA. *Chevr.*

1741. P. QUADRIMACULATA. *F.* Rare. Dans les lieux marécageux sur les plantes aquatiques. Juin, juillet. Dijon, sur le parapet au-dessus de la gare. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Villers-les-Pots, au bord d'un fossé dans le bois. Collonges-les-Premières, pas bien rare en 1857 au-dessus du grand étang, après la coupe du bois,

Digitized by Google

surtout sur le *Lycopus europæus*. (Rouvray; en fauchant sur la digue du bas des étangs de Bucher. — M. *Emy*.) (Pommard; route de Nantoux, sur du trèfle. — M. *Péragallo*.)

CALOMICRUS. *Dillw.* — *LUPERUS. Geoffr.*

1742. C. CIRCUMFUSUS. *Marsh.* — SUTURELLUS. *Ill.* Très-commun. En fauchant sur les graminées dans les clairières des bois de montagne. Du 8 juin au 13 juillet. Plombières, bois de Gontard, près de l'entrée de la grotte, et les autres coteaux peu boisés. Marsannay-la-Côte, montagne entre les deux combes. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

LUPERUS. *Geoffr.*

1743. L. RUFIPES. *F.* Commun. Sur les arbres et les arbustes, surtout les haies vives; vole le soir. Mai, juin. Dijon, fontaine de Larrey; chemin de Daix; Parc. Plombières, combe de Neuvon. Etc. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

1744. L. FLAVIPES. *Linn.* Très-commun. Sur les arbres et les arbustes, surtout les haies vives; extrêmement commun au vol autour des haies à l'entrée de la nuit. Mai, juin. Dijon, au bord des chemins sur les haies et les buissons; Combe-aux-Serpents; fontaine de Larrey; Parc; etc. Bois des environs de Dijon, sur les feuilles des arbres. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

ALTICA. *Linn.* — *GRAPTODERA. Chevr.*

1745. A. OLERACEA. *F.* Très-commune. Sur différentes plantes, surtout les crucifères; dans les bois, en fauchant, etc. Avril à octobre; quelquefois l'hiver sous les écorces des arbres et sous les pierres. Dijon, dans la ville

Digitized by Google

sur les murs et dans les jardins, surtout les jardins potagers; Jardin botanique; barrière au-dessus de la gare; Parc; cours du Parc, sur les troncs d'arbres, fin février, mars; chemin de la Charmette, après avoir passé le chemin de Fontaine, excessivement commune le 5 octobre sur le petit talus exposé au soleil au-dessus de l'ornière de droite, par terre et sur les plantes basses. Plombières, combe de Neuvon. Partout dans les environs de Dijon. Villenotte près Semur. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1746. A. LYTHRI. *Aubé.* Commune. Sur les plantes aquatiques, notamment les menthes, le *Lythrum salicaria,* etc. Juin, juillet. Dijon, ruisseau de la fontaine qui est au bas de l'Asile des aliénés, bord de l'Ouche. Collonges-les-Premières. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1747. A. ERUCÆ. *Aubé.* Pas rare. Dans les bois, sur les feuilles de chêne. Juin. Fixin. Gevrey, bois de la plaine. (Beaune. — M. *André.*)

1748. A. MERCURIALIS. *Hellw.* Commune. Sur la *Mercurialis perennis.* Mai à septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Marsannay-la-Côte, le long du sentier au-dessus de la fontaine qui est près du parc de Gouville. Flavigne-rot. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

1749. A. CICATRIX. *Ill.* J'ai trouvé un certain nombre d'exemplaires de cet insecte à Dijon, en avril et mai, sur la barrière au-dessus de la gare et sous les pierres au bord d'une sablière près de l'Allée-de-la-Retraite.

PODAGRICA. Chevr.

1750. A. FUSCIPES. *F.* Commune. Sur les mauves. Du 23 mai au 4 octobre. Dijon, dans les jardins, sur les mauves, guimauves, roses à bâtons; barrière au-dessus de la gare, avril; Jardin botanique, sur différentes malvacées des genres *Malva Anoda, Althæa, Lavathera,* etc.;

Digitized by Google

mais surtout sur les *Althœa rosea* et *officinalis*. Plombières, combe de Neuvon. Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray.— M. *Emy*.)

1751. A. Fuscicornis. *Linn.* — Fulvipes. *F.* Très-commune. Comme la précédente; à peu près aux mêmes époques et dans les mêmes localités. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

CREPIDODERA. Chevr.

1752. A. Transversa. *Marsh.* Commune. Sur les chardons, dans les endroits humides. Juin, juillet. Dijon, Vieux-Suzon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier*.)

1753. A. Exoleta. *Linn.* Très-commune. Sur les chardons et autres plantes voisines, dans les lieux humides. Juin, juillet, septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Flavignerot, dans la combe. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. Etc. (Rouvray.— M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

1754. A. Rufipes. *Linn.* — Ruficornis. *F.* Rare. Je n'en possède que trois exemplaires pris dans les environs de Dijon, dont un à Flavignerot le 3 juin.

1755. A. Nitidula. *F.* J'en ai pris un seul exemplaire aux environs de Dijon. Il est indiqué sur mes notes comme trouvé dans la combe de Marsannay-la-Côte, sur le saule Marceau, le 17 juin; mais j'ai quelques doutes sur cette indication, qui pourrait bien se rapporter à l'espèce suivante.

1756. A. Helxines. *F.* — Fulvicornis. *F.* Très-commune. Sur le saule Marceau, quelquefois sur d'autres espèces de saule. Mai à septembre. Dijon, barrière au-dessus de la gare. Bois des environs de Dijon, soit dans la montagne, soit dans la plaine, mais plus communément dans cette dernière condition. La Rochette près Oisilly. Collonges-les-Premières. Villenotte près Semur. Saint-

Digitized by Google

Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Pontailler-sur-Saône, sous des écorces de chêne; octobre. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

MM. *Arias, Bourlier* et *André* signalent sous le nom de *Aurata* une espèce qui doit certainement être rapportée à l'une des nombreuses variétés de l'*Helxines.*

1757. A. Modeeri. *Linn.* Peu commune. Endroits marécageux, en fauchant. Juin, juillet. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

1758. A. Pubescens. *Ent. Hefte.* Commune. Dans les lieux marécageux, en fauchant et sous les détritus. Du 25 avril au 3 septembre. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1759. A. Atropæ. *Markel.* Commune (1). Sur l'*Atropa belladona.* Du 20 mai au 30 octobre. Dijon, Jardin botanique, sur la plante précitée et sur la *Nicandra physalodes,* plante non indigène. Blaisy-Haut, au-dessus de la montée du coteau sous lequel est percé le tunnel. Concœur, bois de Mantuan, sur la lisière dans l'endroit bas près de la limite nord de la commune.

1760. A. Ventralis. *Ill.* — Nigriventris. *Chevrolat.* Pas

---

(1) L'indication *commune* appliquée à cette espèce veut dire que celle-ci se trouve communément sur la belladone; mais comme cette plante n'est pas commune dans nos environs et que l'insecte ne se trouve pas sur d'autres végétaux ou dans d'autres conditions, on pourrait le chercher longtemps sans le rencontrer; une fois la plante découverte on le prend abondamment, quelquefois par centaines, sur le même pied d'*Atropa belladona.*

Cette observation s'applique également à d'autres espèces de coléoptères vivant sur des plantes spéciales, plantes qu'il est indispensable de rechercher préalablement.

Digitized by Google

rare. Dans les endroits humides, surtout au bord de l'eau. Avril à juin. Dijon, sur des plantes aquatiques, notamment le *Nasturtium amphibium*, entre la route d'Auxonne et le chemin de Morvau, dans une sablière après son exploitation; sur une barrière dans un jardin à l'est de l'Asile des aliénés. Fixin, bois de la plaine. Plombières, combe de Neuvon, près de la fontaine qui se trouve dans l'embranchement de gauche.

1761. A. HORTENSIS. *Latr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

PHYLLOTRETA. Chevr.

1762. A. EXCISA. *Redt.* — CINCTA. *Dej.* Pas commune. Lieux humides et voisins de l'eau. Juin, juillet. Gevrey, au bord du ruisseau dans le bois qui est à gauche du chemin de Saulon, au-dessus du grand étang de Satenay. Plombières, combe de Neuvon à Darois.

1763. A. BRASSICÆ. *F.* Pas rare. Dans les prairies humides, au bord des ruisseaux et des eaux stagnantes. Mai, juin. Dijon, trouvée une fois dans la ville sur un mur. La Rochette, près Oisilly, en fauchant dans les prés au bord de la Vingeanne; assez commune. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Collonges-les-Premières. Etc. (Rouvray; battue des haies sèches. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1764. A. SINUATA. *Dej.* Pas très-commune. Sur différentes plantes, notamment les crucifères. Avril à juin. Dijon, dans la ville sur les murs exposés au nord, surtout dans le voisinage des urinoirs (1); barrière au-dessus de

(1) Cette circonstance du voisinage des urinoirs n'est pas indifférente, comme on pourrait le supposer; et leur effet ne se borne pas uniquement à la production contre les murs de l'humidité que semblent rechercher les insectes, humidité qui existe ordinairement indépendamment de ces urinoirs, car c'est surtout par les temps chauds et lorsque l'air est humide qu'on rencontre le plus de coléoptères sur les murs, le plus souvent à l'ombre et à l'exposition du nord. L'odeur de l'urine sem-

Digitized by Google

là gare. Plombières, combe de Neuvon et les autres bois des environs de Dijon, surtout en fauchant sur la moutarde que l'on cultive sur les places à charbon. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune. — M. *André.*)

1765. A. Flexuosa. *Ent. Hefte.* Très-commune. Dans les jardins potagers sur les crucifères ; sur les navettes et les colzas dans les champs, surtout lorsque ces plantes sont encore peu développées ; sur les murs à l'ombre ; dans les bois en fauchant, surtout sur les crucifères cultivées dans les places à charbon ; quelquefois l'hiver sous les écorces. Avril à septembre. Dijon, dans les champs de navette et de colza ; dans les jardins ; Jardin botanique ; barrière au-dessus de la gare ; sur les murs dans la ville, surtout ceux exposés à l'ombre et voisins des urinoirs ; prés au bord de l'Ouche ; Parc ; fontaine de Larrey ; etc. Plombières, combe de Neuvon, etc. Flavignerot. Magny-sur-Tille. Collonges-les-Premières. Blaisy-Bas et Blaisy-Haut. Chambolle. Etc. (Beaune.— MM. *Bourlier* et *André.*)

1766. A. Nemorum. *Linn.* Commune. Se trouve à peu près dans les mêmes conditions, aux mêmes époques et dans les mêmes localités que la précédente. (Rouvray.

---

ble attirer particulièrement certaines espèces d'*Altica*, notamment celles du groupe des *Phyllotreta.*

Une autre observation vient encore démontrer la propension des *Altica* pour l'urine.

M. *Dudrumel* avait exposé dans son jardin un vase cylindrique dans lequel se trouvait de l'urine destinée à une manipulation chimique ; à côté se trouvait un autre vase de même forme contenant de l'eau, mais dont l'ouverture était trois ou quatre fois plus considérable que celle du premier. Malgré cette différence d'ouverture, une grande quantité d'*Altica* vint se noyer dans le vase d'urine, et un très-petit nombre, au contraire, fut trouvé dans le vase d'eau.

Ne pourrait-on pas trouver là un moyen facile, sinon de détruire complètement, au moins de diminuer notablement quelques espèces d'*Altica* qui, dans certaines circonstances, causent des dégâts considérables? L'essai est si simple qu'il mérite bien d'être tenté. Il suffirait de disposer dans les jardins potagers, et même dans les champs de crucifères, des vases d'urine, soit à l'ombre, soit au soleil.

Digitized by Google

— M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

1767. A. ANTENNATA. *Ent. Hefte.* Pas rare. Sur le *Reseda luteola;* très-rarement sur le *R. lutea.* Mai, juin. Dijon, chemins autour de la ville, principalement ceux du côté de Fontaine et Talant, sur la plante précitée; quelquefois sur les murs au bord de ces chemins, en avril. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, sur l'*Erysimum lanceolatum.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

1768. A. ATRA. *Payk.* Assez commune. Sur les crucifères et en fauchant sur différentes plantes, surtout dans les lieux humides. Avril à juillet. Dijon, sur les murs à l'ombre, dans la ville. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, sur l'*Erysimum lanceolatum.* Plombières, combes de Neuvon, en fauchant, surtout sur les crucifères cultivées dans les places à charbon. Collonges-les-Premières. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1769. A. MELÆNA. *Ill.* Pas commune. Environs de Dijon. Ressemble beaucoup à la précédente, avec laquelle elle est généralement confondue; elle en diffère par la couleur générale, la ponctuation plus serrée, les antennes entièrement noires, à 3e article évidemment plus long que le 4e; ces deux articles dilatés chez les mâles.

1770. A. PŒCILOCERA. *Comolli.* Pas rare. Se trouve à peu près dans les mêmes conditions que l'*A. Atra,* aux mêmes époques et dans les mêmes localités.

1771. A. LEPIDII. *Ent. Hefte.* Commune. Sur les crucifères et quelques autres plantes. Avril à octobre. Dijon, dans les jardins, surtout les jardins potagers; Jardin botanique; barrière au-dessus de la gare; sur les murs dans la ville. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, sur l'*Erysimum lanceolatum.* Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

1772. A. EMARGINATA... (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

1773. A. ALBELLA... (Rouvray. — M. *Emy.*)

APHTHONA. Chevr.

1774. A. CYPARISSIÆ. *Ent. Hefte.* Commune. Sur l'*Euphorbia cyparissias.* Juin, commencement de juillet. Dijon, Vieux-Suzon; le long du mur de Montmuzard; etc. Plombières, combe de Neuvon à Prenois.

1775. A. CYANELLA. *Redt.* — EUPHORBIÆ. *F.* Commune. En fauchant dans les endroits humides. Juin à août, quelquefois en avril sur les murs, les barrières et sous les feuilles sèches. Dijon, dans la ville sur les murs; barrière au-dessus de la gare; mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles tombées; (derrière le Parc, sur l'euphorbe. — M. *Nodot.*) Plombières, combe de Neuvon. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

1776. A. EUPHORBIÆ. *Redt.* Pas rare. Environs de Dijon, dans les lieux humides, en fauchant.

1777. A. PALUSTRIS. *Chevr.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

1778. A. CŒRULEA. *Payk.* Très-commune. Dans les endroits marécageux, sur les feuilles d'iris. Du 7 avril au 3 septembre. Dijon, Jardin botanique sur les iris contre le mur de clôture au midi. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1779. A. CAMPANULÆ. *Redt.* Commune. En fauchant sur les pelouses dans les bois. Août, septembre. Plombières, combe de Neuvon, dans les clairières, notamment dans le bois de Gontard.

1780. A. SALICARIÆ. *Payk.* Pas commune. Environs de Dijon, dans les lieux humides. Collonges-les-Premières, en fauchant dans le bois, 12 juillet.

1781. A. LUTESCENS. *Gyll.* Pas rare. Dans les endroits

Digitized by Google

humides, surtout les bois, en fauchant. Fin avril à juillet. La Rochette près Oisilly, prés au bord de la Vingeanne. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux.

1782. A. NIGRICEPS. *Redt.* Un seul exemplaire. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant, 29 août.

BALANOMORPHA. Chevr.

1783. A. RUSTICA. *Linn.* — SEMIÆNEA. *F.* Rare. En fauchant, surtout dans les bois. Juillet à octobre. Dijon, sous une pierre au bord d'un chemin au nord de la ville; printemps. Blaisy-Haut, dans le bois près du dessus du tunnel. Villenotte près Semur, bord du bois de Champeaux. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — Un seul exemplaire. M. *Arias.* — M. *André.*)

1784. A. CHRYSANTHEMI. *Ent. Hefte.* (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*)

LONGITARSUS. *Latr.* — *TEINODACTYLA. Chevr.*

1785. L. ECHII. *Ent. Hefte.* Pas rare. Sur l'*Echium vulgare* et le *Cynoglossum officinale.* Avril, mai. Dijon, sur le mur au midi du réservoir de la place Darcy, après le coucher du soleil, mars et avril; Jardin botanique sur une *Anchusa tinctoria;* chemin de Corcelles. Plombières, au-dessus de la montagne du côté de Daix. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1786. L. ANCHUSÆ. *Payk.* Commun. Sur le *Symphytum officinale,* l'*Echium vulgare* et le *Cynoglossum officinale.* Du 22 avril au 6 juillet. Dijon, chemins autour de la ville, notamment ceux du côté de Fontaine et de Talant sur les deux dernières plantes indiquées; Jardin botanique, très-commun sur les plantes des genres *Cynoglossum, Anchusa, Asperugo, Myosotis, Symphytum, Pulmonaria, Echium*

Digitized by Google

et *Lithospermum*. Plombières; combe de Neuvon à Prenois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, très-commun sur le *Symphytum officinale*. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

1787. L. HOLSATICUS. *Linn.* Un seul exemplaire pris à Gevrey, en fauchant au bord du petit étang de Satenay, le 10 juin. (Rouvray; grande mare du bois Darié, en fauchant. — M. *Emy*.) (Beaune. — M. *André*.)

1788. L. QUADRIPUSTULATUS. *F.* Commun. Sur le *Cynoglossum officinale*. Du 27 mai au 27 juillet. Dijon, chemins autour de la ville, surtout du côté de Corcelles-les-Monts, de Talant et de Fontaine; autour du mur de Montmuzard; Jardin botanique sur plusieurs espèces de *Cynoglossum*. Talant autour du clos Echalié et dans la petite combe qui conduit à la route de Plombières au-delà du moulin Vesson. (Beaune. — M. *André*.)

1789. L. DORSALIS. *F.* (Fontaine-les-Dijon, chemin qui conduit au clos de Pouilly, près de Suzon, dans l'eau des ornières. — M. *Ph. d'Aumont*.) (Gevrey, près du chemin de fer, en fauchant dans un endroit humide, juin. — M. *Péragallo*.) (Beaune. Trouvé en 1851 en grande abondance par MM. *Arias* et *Péragallo* contre un viaduc du chemin de fer alors récemment construit et sous de petites pierres au bord d'une mare voisine du même viaduc, en avril; l'année suivante il était encore abondant; plus tard quelques exemplaires ont été pris par les mêmes entomologistes et par MM. *Bourlier* et *André*. Depuis quelque temps cet insecte paraît avoir à peu près disparu de ces localités.) (Rouvray; fort rare. — M. *Emy*.)

1790. L. SISYMBRII. *F.* Pas rare. Sur les *Verbascum*. Comme le suivant pour l'époque et les localités.

1791. L. VERBASCI. *Panz.* Commun. Sur différentes espèces de *Verbascum*, rarement sur d'autres plantes; trouvé cependant sur l'*Echium vulgare*, la *Scrophularia*

Digitized by Google

verna et un *Symphytum*. Du 26 mars au 19 octobre. Dijon, Jardin botanique ; chemins autour de la ville, surtout ceux du côté de Fontaine, Talant, Corcelles ; montagne de Saint-Joseph, Talant. Plombières, chemin de Velars et combe de Neuvon à Prenois. Flavignerot. Gevrey, voie romaine entre les deux étangs de Satenay. (Rouvray ; pas commun. — M. *Emy*.)

1792. L. MELANOCEPHALUS. *Sch.* Environs de Dijon. (Beaune ; commun. — M. *Arias*.)

1793. L. OCHROLEUCUS. *Marsh.* Pas rare. Dans les lieux humides, en fauchant. Juin à septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Gevrey, parties humides des bois de la plaine. (Beaune. — M. *André*.)

1794. L. TABIDUS. *F.* (Rouvray. — M. *Emy*.)

1795. L. ATRICILLUS. *Linn.* Commun. Endroits humides, en fauchant. Du 15 avril au 6 juillet. Dijon, dans la ville sur les murs ; Vieux-Suzon ; mur au nord du clos de Pouilly sous des feuilles sèches. Plombières, combes de Neuvon. La Rochette près Oisilly. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

1796. L. ATRICAPILLUS. *Duft.* Pas rare. En fauchant dans les endroits humides. Avril, mai. Dijon, dans la ville sur les murs à l'ombre. Plombières, chemin de Velars, sur un mur. Flavignerot.

1797. L. NASTURTII. *F.* Commun. Dans les lieux humides sur différentes plantes et en fauchant. Du 25 avril au 26 septembre. Dijon, Jardin botanique. Plombières, combes de Neuvon. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Collonges-les-Premières. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, sur différentes plantes, *Senecio paludosus, Symphytum officinale,* etc. Villenotte près Semur.

1798. L. LÆVIS. *Duft.* Rare. Plombières, combe de Neuvon à Darois ; juillet.

1799. L. PRATENSIS. *Panz.* Peu commun. Lieux humides. Dijon, Vieux-Suzon, juin. Environs de Dijon.

Digitized by Google

1800. L. PUSILLUS. *Gyll.* Pas très-commun. Environs de Dijon.

1801. L. LURIDUS. *Oliv.* Commun. Dans les lieux humides, en fauchant. Du 17 avril au 3 octobre. Dijon, sur le *Nasturtium amphibium* et d'autres plantes dans l'eau d'une sablière entre la route d'Auxonne et le chemin de Morvau. Plombières, combes de Neuvon. Baume-la-Roche. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1802. L. PARVULUS. *Payk.* Pas rare. Lieux humides. Plombières, combe de Neuvon à Darois; juillet, août. Etc.

PSYLLIODES. *Latr.*

1803. P. AFFINIS. *Payk.* Commune. Sur le *Solanum dulcamara.* Fin mai, juin, juillet. Dijon, bords de l'Ouche. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées. Blaisy-Bas. Collonges-les-Premières. Gevrey, bois d'aulnes, près du petit étang de Satenay.

1804. P. PROPINQUA. *Redt.* Pas commune. Environs de Dijon.

1805. P. DULCAMARÆ. *Ent. Hefte.* Pas rare. Son nom semble indiquer que cet insecte se trouve sur le *Solanum dulcamara;* je ne l'ai pas, à la vérité, observé sur cette plante; mais, comme elle est abondante dans les lieux où j'ai pris l'insecte en fauchant, il est à peu près certain qu'il vit sur la plante précitée, mais seulement dans les lieux marécageux. Fin avril à juillet. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, en fauchant et sous les détritus. Collonges-les-Premières, au-dessus du grand étang. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1806. P. CUPREA. *Ent. Hefte.* Pas commune. Dans les lieux humides. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt; juillet. Etc.

Digitized by Google

1807. P. ATTENUATA. *Ent. Hefte.* Très-commune. Sur différentes plantes, notamment sur la chenevière dans les champs, et sur le houblon dans les lieux humides. Du 25 avril au commencement de septembre. Dijon, au Parc; sur la barrière au-dessus de la gare; chemin de Daix; etc. Talant, dans le petit vallon au nord, du côté de Fontaine; près de la Fontaine-aux-Fées, sur l'*Erysimum lanceolatum*. Plombières, combe de Neuvon, extraordinairement commune dans un champ de chenevière au commencement de septembre. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, dans les coupes récentes sur le houblon. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

1808. P. CUCULLATA. *Ill.* — SPERGULÆ. *Gyll.* (Rouvray; sur l'ortie. — M. *Emy*.) (Beaune; rare. — M. *Arias*.)

1809. P. CHRYSOCEPHALA. *Linn.* Très-commune. Sur la navette et le colza, dans les champs, surtout à l'époque où ces plantes approchent de leur maturité; rarement ailleurs. Fin mai à octobre. Dijon et les environs, partout où l'on cultive de la navette ou du colza. Baume-la-Roche. Villenotte près Semur. Fixin, bois de la plaine. (Beaune. — M. *André*.)

1810. P. RAPÆ. *Ill.* — NAPI. *F.* Commune. Sur les crucifères. Avril à juillet. Dijon, Vieux-Suzon, etc. Plombières, combes de Neuvon. Blaisy-Bas.

1811. P. PICEA. *Redt.* (Rouvray. — M. *Emy*.)

PLECTROSCELIS. *Chevr.*

1812. P. DENTIPES. *Ent. Hefte.* Commune. En fauchant, principalement dans les bois. Mai à octobre. Dijon, dans la ville sur les murs et au bas du mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches; avril. Plombières, combe de Neuvon. Villenotte près Semur. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc, en fauchant et sur le *Lythrum salicaria*. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

Digitized by Google

1813. P. MANNERHEIMII. *Gyll.* — EUMOLPUS. *Dej.* Deux exemplaires. Environs de Dijon.

1814. P. ARIDELLA. *Payk.* Commune. Dans les bois, en fauchant. Mai à octobre. Dijon, dans la ville sur les murs et sous les feuilles sèches au bas du mur au nord du clos de Pouilly; 30 mars, avril. Plombières, combes de Neuvon. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Baume-la-Roche. Collonges-les-Premières. Gevrey, bois de la plaine, surtout près du petit étang de Satenay. Villenotte près Semur, bord du bois de Champeaux. (Beaune. — Pas commune. M. *Arias.* — M. *André.*)

1815. P. ARIDULA. *Gyll.* Commune. Comme la précédente, aux mêmes époques et dans les mêmes localités; trouvée de plus à Talant près de la Fontaine-aux-Fées, sur un *Erysimum lanceolatum,* et à la Rochette près Oisilly, en fauchant sur les prés au bord de la Vingeanne. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

1816. P. TIBIALIS. *Ill.* Un seul exemplaire trouvé à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, sous des détritus, le 3 septembre.

DIBOLIA. *Latr.*

1817. D. FEMORALIS. *Redt.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *André.*)

1818. D. OCCULTANS. *Ent. Hefte.* Rare. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant; fin avril à juin. (Montberthaud; chaumes en haut du Serein; été et automne; en fauchant. — M. *Emy.*)

1819. D. CRYPTOCEPHALA. *Ent. Hefte.* J'ai trouvé cette espèce en certain nombre le 13 juin dernier (1858), à Plombières, sur le coteau du bois de Gontard, en fauchant dans les clairières. (Rouvray. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

ARGOPUS. *Fisch.*

1820. A. CARDUI. *Kirby*. Commun. Sur les chardons, principalement le *Carduus nutans* et le *Cirsium lanceolatum*, surtout dans les lieux humides. Juin, juillet. Dijon, Vieux-Suzon; bord de l'Ouche derrière le Parc, en aval du pont du chemin de fer de Besançon; etc. Plombières, combes de Champmoron et Neuvon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1821. A. TESTACEUS. *F.* Moins commun que le précédent. Sur les mêmes plantes, à la même époque et dans les mêmes localités. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

APTEROPEDA. *Chevr.*

1822. A. CILIATA. *Oliv.* Pas commune. Plombières, combe de Neuvon à Darois, en fauchant; juin à août. (Rouvray; battue des haies. — M. *Emy.*)

1823. A. CONGLOMERATA. *Ill.* Rare. Plombières, combe de Neuvon à Darois, et petite combe près de la ferme du Fays, en fauchant; juin à août. Gemeaux, bois de la Charme, sous la mousse; octobre.

MNIOPHILA. *Steph.*

1824. M. MUSCORUM. *Ent. Hefte.* — LEODIENSIS. *Wesmaël.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

TIMARCHA. *Meg.*

1825. T. TENEBRICOSA. *F.* Commune. Par terre, sur l'herbe, sous les pierres, surtout sur les montagnes. Toute l'année; l'hiver, seulement sous les pierres et beaucoup

Digitized by Google

plus rarement. Dijon, chemins peu fréquentés autour de la ville ; montagnes de Talant, Larrey, Sainte-Anne ; Parc ; etc. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune.— MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

La larve est commune sur une espèce de *Galium,* plante sur laquelle se trouve aussi quelquefois l'insecte parfait.

1826. T. LÆVIGATA. *Duft.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

Cette espèce n'est peut-être pas aussi rare que cette indication pourrait le faire supposer ; mais, comme elle est très-voisine de la précédente et de la suivante, je l'ai confondue avec elles jusqu'à une époque très-récente.

1827. T. CORIARIA. *F.* Un peu moins commune que la *Tenebricosa.* Elle se trouve comme elle aux mêmes époques et dans les mêmes localités. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. —MM. *Bourlier* et *André.*)

CHRYSOMELA. *Linn.*

1828. C. GŒTTINGENSIS. *Linn.* — HÆMOPTERA. *F.* Deux exemplaires. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1829. C. HÆMOPTERA. *Duft.*— HOTTENTOTA. *F.* Commune. Par terre, sur l'herbe ; sous les pierres ; surtout sur les montagnes. Avril à septembre. Dijon, chemins peu fréquentés autour de la ville ; combe Saint-Joseph ; etc. Plombières, combe de Neuvon à Prenois, friche près de la partie cultivée. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1830. C. OBLONGA. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

1831. C. SANGUINOLENTA. *Linn.* Commune. Sur les montagnes, dans les parties incultes. Toute l'année ; l'hiver sous les pierres. Dijon, montagnes de Talant, Larrey et Sainte-Anne. Montagnes des environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

1832. C. DEPRESSA. *Suffr.* Rare. Environs de Dijon. J'en possède trois exemplaires pris par moi, dont un à Marcilly, sur la friche en coteau à l'ouest du bois appelé la Petite-Forêt, le 2 octobre. (Beaune. — M. *André.*)

1833. C. LIMBATA. *F.* Très-rare. Sur les friches des montagnes. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Beaune. — M. *André.* M. *Péragallo,* d'après M. *Arias.*) (Larochepot. — M. *Bourlier.*)

1834. C. MARGINATA. *Linn.* Rare. Dans les parties peu garnies des bois de montagne. Juin. Marsannay-la-Côte. Plombières, bois de Bonveau, sur une scabieuse et sur un noisetier.

1835. C. RUFOÆNEA. *Dej.* (Rouvray; au vol près les Terreaux; 1831. — M. *Emy.*)

1836. C. GEMINATA. *Payk.* Cette espèce n'est pas rare à Plombières, dans les combes de Neuvon, sur des *Hypericum* et en fauchant; du 13 juin au 19 septembre. Trouvée une fois le 5 avril sous une pierre.

1837. C. QUADRIGEMINA. *Suffr.* J'ai trouvé deux exemplaires de cette espèce à Gevrey, le 5 septembre 1858, l'un sur un petit saule dans la mare à l'ouest de la gare, et l'autre en fauchant dans le bois de Pennecière, récemment coupé.

1838. C. FUGATA. *F.* Pas rare. Dans les bois, sur les *Hypericum* et en fauchant. Du 24 mai au mois de juillet. Blaisy-Bas. Flavignerot. Gevrey, dans la combe et près de l'étang de Satenay. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1839. C. CENTAUREI. *F.* Rare. Cette espèce, qui n'est bien certainement qu'une variété de coloration de la suivante, se trouve comme celle-ci et aux mêmes époques. Je l'ai trouvée notamment à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, en juin et juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

Digitized by Google

1840. C. VARIANS. *F.* Pas rare. Dans les bois sur les *Hypericum*, et en fauchant. Du 21 mai au 19 septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois, commune. Collonges-les-Premières. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, dans la combe. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1841. C. PALUSTRIS. *Suffr.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

1842. C. MENTHASTRI. *Suffr.* — GRAMINIS. *Redt.* Commune. Dans les lieux humides, sur une espèce de menthe à feuilles très-cotonneuses (*M. Rotundifolia*). Du 28 mai au 27 août. Plombières, combe de Neuvon, près de la fontaine qui est sur un coteau au milieu des champs. Blaisy-Bas, bord du ruisseau au midi du village. Gevrey, bord du chemin de Saulon, près du ruisseau qui le traverse entre les bois. (Pommard, route de Nantoux. — M. *Péragallo.*) (Beaune.—Sur la *Mentha sylvestris*; M. *Arias.*—MM. *Bourlier* et *André.*)

1843. C. FASTUOSA. *Linn.* Très-commune. Sur les céréales et d'autres plantes. Mai, juin, juillet. Dijon, sur le blé et l'orge cultivés dans les champs; au bord des chemins sur les graminées; derrière le Parc, du côté de Longvic, sous les pierres, fin mars. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées et près du clos Echalié, sur l'*Erysimum lanceolatum*. Plombières, combe de Neuvon à Darois. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Pommard, route de Nantoux. — M. *Péragallo.*) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André.*)

J'ai trouvé dans la combe de Neuvon à Darois des exemplaires à coloration très-vive, avec les bandes d'un cuivreux doré éclatant, que je n'ai jamais rencontrés dans d'autres localités.

1844. C. VIOLACEA. *Panz.* — MENTHÆ. *Schrank.* Commune. Sur les menthes, au bord de l'eau. Mai à juillet. Dijon, Vieux-Suzon; pré au bas du clos de Pouilly, le long

Digitized by Google

du ruisseau, sur une menthe, et en avril sous les feuilles sèches au pied des peupliers. Plombières, combe de Neuvon, près de la fontaine qui est dans les champs sur un coteau. Gevrey, bord du chemin de Saulon, près du ruisseau entre les bois. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Châtillon-sur-Seine; commune.— M. *Emy.*) (Pommard, route de Nantoux. — M. *Péragallo.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1845. C. CEREALIS. *F.* Commune. Sur les montagnes, dans les parties incultes, sous les pierres. Toute l'année. Dijon, montagnes de Larrey et de Sainte-Anne. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées. (Fixin, Gevrey. — M. *Tarnier.*) Chambolle. Villenotte près Semur, montagne au nord du village. (Rouvray; pas rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1846. C. STAPHYLEA. *Linn.* Pas rare. Dans les prés et les lieux humides, en fauchant; quelquefois sous les pierres et les feuilles mortes. Fin mars à octobre. Dijon, au Parc; derrière le Parc, du côté de Longvic; pré au bas du clos de Pouilly. Flavignerot, dans la combe. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Gevrey, dans la combe et près de l'étang de Satenay. Chambolle. (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune; Fontaine-Froide. — MM. *Bourlier* et *Péragallo.*)

1847. C. POLITA. *Linn.* Pas rare. Dans les lieux humides et les bois, en fauchant. Fin mai à juillet. Dijon, au Parc. Flavignerot, dans la combe. Gevrey, bois de la plaine, près des ruisseaux et au bord du petit étang de Satenay. (Pontailler-sur-Saône, dans le bois, sous la mousse, au pied des arbres; septembre. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

OREINA. *Chevr.*

1848. O. SPECIOSA. *Linn.* (Savigny-sous-Beaune; sur une espèce de menthe; cinq exemplaires. — M. *Maldant*, d'après M. *Bourlier*.)

1849. O. GLORIOSA. *F.* Variété PRETIOSA. *Duft.* (Rouvray. — M. *Emy*.)

LINA. *Meg.*

1850. L. POPULI. *Linn.* Très-commune. Sur les saules, les osiers et les peupliers, et surtout dans les bois sur les pousses de tremble après l'exploitation des coupes. Mai à octobre. Dijon, bord du Canal sur des pousses de peuplier; Mirande; etc. Bois des environs de Dijon, surtout ceux de la plaine. Bourberain, forêt de Velours. Villenotte près Semur, bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Pommard. — M. *Péragallo*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

On trouve sur le tremble, avec l'insecte parfait, et extrêmement communément, sa larve qui dévore les feuilles de cet arbre; elle répand, lorsqu'on la touche, une odeur très-forte d'amande amère.

1851. L. TREMULÆ. *F.* Moins commune que la précédente. Dans les bois, surtout ceux de la plaine, sur les pousses de tremble. Mai à septembre. Fixin, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

1852. L. ÆNEA. *Linn.* Un exemplaire de cette espèce a été trouvé aux environs de Bagnot, en fauchant dans un bois humide, le 29 juin 1857, par M. *Arthur Grasset*. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy*.)

Digitized by Google

PLAGIODERA. *Chevr.*

1853. P. ARMORIACIÆ. *Linn.* Très-commune. Sur les saules et les plantes environnantes. Toute l'année; l'hiver sous les écorces des saules. Dijon, bords de l'Ouche; fontaine de Larrey. Environs de Dijon, dans les endroits où il y a des saules. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

GASTROPHYSA. *Chevr.*

1854. G. POLYGONI. *Linn.* Commune. Sur le *Polygonum aviculare;* sur les murs et sous les pierres près des lieux où croît cette plante. Fin mars, avril, sous les pierres et sur les murs; juillet, août, sur la plante. Dijon, dans les cours et sur les murs; derrière le Parc, du côté de Longvic; chemins autour de la ville; barrière au-dessus de la gare. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; — sur le *Polygonum aquaticum?* M. *Bourlier.* — MM. *Arias* et *André.*)

J'ai trouvé en août, dans une cour de la ville, simultanément la larve, la nymphe et l'insecte parfait sur le *Polygonum aviculare.*

1855. G. RAPHANI. *F.* (Rouvray; peu commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

PHRATORA. *Chevr.*

1856. P. VITELLINÆ. *Linn.* Très-commune. Sur les saules et les plantes qui sont dans leur voisinage. Toute l'année; l'hiver sous les écorces des saules. Dijon, bords de l'Ouche; fontaine de Larrey. Environs de Dijon, partout où il y a des saules. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1857. P. VULGATISSIMA. *Linn.* Commune. Comme la précédente.

Digitized by Google

PHÆDON. *Meg.*

1858. P. BETULÆ. *Linn.* — COCHLEARIÆ. *F.* Commun. Sur les plantes aquatiques, notamment sur le *Nasturtium officinale*, dans les lieux marécageux. Mai à octobre. Dijon, fontaine au bas de l'Asile des aliénés, sous la mousse et sous les pierres quand le ruisseau est à sec; barrière au-dessus de la gare, avril; fontaine de Larrey. Blaisy-Bas au bord du ruisseau, près du bois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1859. P. EGENUM. *Ziegl.* Rare. Je n'ai trouvé cette espèce qu'une seule fois, au nombre de dix à douze exemplaires, à Dijon, dans la Combe-aux-Serpents sur une espèce de renoncule, le 16 mai; (prés de l'Ouche, vers le moulin Vesson, en fauchant; mai. — M. *Nodot.*) (Beaune. — M. *André.*)

HELLODES. *F.*

1860. H. VIOLACEA. *F.* Rare. Dans les lieux marécageux, en fauchant et sous la mousse. Mai à octobre. Dijon, fontaine au bas de l'Asile des aliénés; (même endroit, sur le linge étendu, 17 mars; petite mare derrière Montmuzard, 25 mars. — M. *Nodot.*) Gevrey, bord du petit étang de Satenay et fossés au-dessus du grand étang. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

1861. H. PHELLANDRII. *Linn.* Commune. Sur les plantes aquatiques et sous les détritus au bord des mares et des ruisseaux. Mars à octobre. Dijon, contre-fossé au midi du Canal, près du pont du chemin de fer; bords du Canal; fontaine au bas de l'Asile des aliénés; prés du bord de l'Ouche; (petite mare derrière Montmuzard; mars. — M. *Nodot.*) Flavignerot. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Péragallo, Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

1862. H. MARGINELLA. *Linn.* Rare. Environs de Dijon.

1863. H. AUCTA. *F.* Pas commune. Dans les lieux humides, en fauchant et sous les détritus. Avril à juillet. Dijon, au bord du ruisseau qui est au bas du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches. Quetigny, au bord d'un ruisseau dans les prés. (Rouvray; sous les pierres, lieux un peu humides dans les prés, au printemps. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

GONIOCTENA. *Chevr.* — *SPARTORHILA. Chevr.*

1864. G. LITURA. *F.* Pas rare. Lieux humides, surtout dans les bois. Mai à septembre. Marsannay-la-Côte, près de Gouville. Plombières, combe de Neuvon. Villenotte, bord du bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

GONIOCTENA. Chevr.

1865. G. RUFIPES. *Payk.* — DECEMPUNCTATA. *F.* Commune. Dans les bois, surtout ceux de la plaine, principalement sur le saule Marceau; moins communément sur le tremble. Mai, juin. Fixin, bois près du chemin de fer. Concœur, forêt de Mantuan. Curley, bois des Liards. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Péragallo.*)

1866. G. VIMINALIS. *Gyll.* Commune. Comme la précédente et dans les mêmes localités; trouvée de plus par M. *Tarnier* à Messigny dans le vallon de Jouvence, sur les saules au bord de Suzon, en juillet ou août. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide; pas rare sur les osiers; juin. — M. *Arias.*)

Digitized by Google

LAMPROSOMA. *Kirby.* — *BYRRHUS. F.*

1867. L. CONCOLOR. *Sturm.* Cet insecte est commun à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, surtout près de cette dernière commune, en fauchant; du 5 mai au 19 septembre. Trouvé aussi, mais rarement, dans d'autres localités. Plombières, bord du chemin à gauche du vallon de Champmoron, au-dessus de la montée, par terre, dans un endroit découvert. Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. Fixin, bois près du chemin de fer, en fauchant dans une partie humide et ombreuse, et sous des ételles humides dans une coupe en exploitation.

BROMIUS. *Chevr.*

1868. B. OBSCURUS. *Linn.* Un seul exemplaire de cet insecte a été pris à ma connaissance dans les environs de Dijon. Il a été trouvé, en ma présence, au Parc sur une ortie à gauche de la porte d'entrée, par feu M. *H. Blainville,* le 22 mai 1836.

1869. B. VITIS. *F.* Trop commun malheureusement. Cet insecte est désigné vulgairement sous le nom d'*Ecrivain;* il se trouve sur la vigne de mai à août, principalement le soir, et se laisse tomber très-facilement; on le rencontre aussi dès le mois d'avril par terre et sur les tiges vertes ou sèches de différentes plantes. Dijon et tous les lieux où l'on cultive la vigne. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

CHRYSOCHUS. *Chevr.*

1870. C. PRETIOSUS. *F.* Pas rare. Sur l'*Asclepias vincetoxicum.* Août; quelquefois dès le 30 juin. Dijon, Combe-aux-Serpents, sur la plante précitée et par terre dans son voisinage.

Digitized by Google

PACHNEPHORUS. *Chevr.*

1871. P. ARENARIUS. *F.* J'ai trouvé seulement deux exemplaires de cette espèce à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, en fauchant, le 19 juin.

CLYTHRA. *Laichart.* — *LABIDOSTOMIS. Chevr.*

1872. C. TRIDENTATA. *Linn.* — VIRIDICOLLIS. *Dej.* Rare. Je n'ai trouvé que trois exemplaires de cette espèce, à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt de Cîteaux, en fauchant, en juin. (Fauverney, à la Bayotte, sur des feuilles de chêne, au bord d'un fossé; juin. — M. *Nodot.*) (Rouvray; pas commune. — M. *Emy.*) (1).

1873. C. HUMERALIS. *Schn.* Pas commune. Même localité que la précédente; également, je crois, en juin.

1874. C. LUCIDA. *Germ.* Très-commune. Sur les céréales et différentes plantes au bord des chemins; je l'ai trouvée notamment sur les *Rumex,* le blé, la navette, etc. Fin mai, juin. Dijon, au bord des chemins dans les environs de la ville, surtout au bord des champs de céréales. Velars-sur-Ouche, bord du bois au-dessus de la forge. Fixin, bord du bois près du chemin de fer. (Beaune.— Sur l'*Achillea millefolium;* M. *Bourlier.* — MM. *Arias* et *André.*)

1875. C. LONGIMANA. *Linn.* Pas rare. Lieux humides, surtout les bois, en fauchant. Juin. Dijon, pré au bas du clos de Pouilly. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

MACROLENES. Dej.

1876. C. RUFICOLLIS. *F.* Cette espèce est indiquée, avec doute, par M. *Emy,* comme trouvée à Rouvray.

---

(1) M. *Emy* indique avec la même mention *pas commune* les *C. Tridentata* et *Viridicollis* comme deux espèces distinctes.

Digitized by Google

LACHNAIA. Dej.

1877. C. LONGIPES. *F.* (Rouvray; dans les taillis, sur le chêne. — M. *Emy.*)

CLYTHRA. Laichart.

1878. C. QUADRIPUNCTATA. *Linn.* Commune. Dans les bois, sur le chêne et sur différentes plantes. Mai, juin. Plombières, bois de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. Etc. (Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. — M. *Bourlier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1879. C. LÆVIUSCULA. *Ratz.* Commune. Au bord des chemins sur les haies, les graminées et différentes plantes. Mai, juin. Dijon, chemins autour de la ville, surtout du côté de Fontaine; Parc; etc.

J'ai trouvé plusieurs fois la larve de cette espèce, contenue dans un fourreau à côtes obliques en dessous, sous les pierres avec la *Formica ensecta.* M. *Vallot* l'a fait connaître sous le nom de l'espèce précédente, avec laquelle elle a été très-longtemps confondue. (*Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences,* t. XXVI, p. 610.)

Je dois faire observer que, jusqu'à une époque très-récente, j'avais confondu ensemble cette espèce et la précédente, et que l'*habitat* distinct assigné à ces deux espèces a besoin d'être vérifié.

GYNANDROPHTHALMA. Lacord. — SMARAGDINA. Chevr.

1880. C. CONCOLOR. *F.* (Rouvray; sur le prunellier. — M. *Emy.*)

CYANIRIS. Chevr.

1881. C. CYANEA. *F.* Commune. Dans les bois, principalement sur le noisetier coupé depuis un an ou deux. Du 9 mai au 21 juin. Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

1882. C. AFFINIS. *Ill.* Pas commune. Dans les bois coupés depuis peu d'années. Juin. Flavignerot, dans la combe. Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville. Gevrey, dans la combe.

1883. C. AURITA. *Linn.* Pas rare. Egalement dans les bois coupés depuis peu de temps, principalement sur le noisetier. Du 21 mai au 8 juillet. Dijon, au Parc. Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot, dans la combe. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, dans la combe. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

CHEILOTOMA. Chevr.

1884. C. BUCEPHALA. *F.* Pas commune. Sur les friches et au bord des chemins sur les graminées et sur les fleurs de différentes plantes basses. Du 27 mai au 1er juillet. Dijon, Parc; fontaine de Larrey. Plombières, bois de Gontard et combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte, chemin du côté de la combe. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — Au bord du torrent de Genet sur une petite fleur jaune peu élevée; MM. *Arias* et *Péragallo.* — Sur les graminées dans les terrains secs. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

COPTOCEPHALA. Chevr.

1885. C. SCOPOLINA. *Linn.* Pas rare. Sur les ombellifères dans les clairières des coteaux boisés. Du 1er juillet au 2 septembre. Asnières, bois des Grottes. Plombières, coteaux près de Neuvon. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Bord du torrent de Genet; M. *Péragallo.* — M. *Bourlier.*)

PACHYBRACHYS. *Chevr.*

1886. P. HISTRIO. *Oliv.* Commun. Dans les lieux humides; quelquefois cependant dans les bois de montagne.

Digitized by Google

Juin, juillet. Dijon, derrière le Parc du côté de Longvic, en fauchant sur les tithymales et les chardons. Magny-sur-Tille, bord du bois de Malforêt. Marsannay-la-Côte, bois près du parc de Gouville. Fixin et Gevrey, bois de la plaine. Chambolle, sur le chêne. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy*.) (Beaune. — Sur les graminées et les saules dans les endroits humides; M. *Bourlier*. — MM. *Arias* et *André*.)

1887. P. HIEROGLYPHICUS. *F*. (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

STYLOSOMUS. *Suffr*.

1888. S. MINUTISSIMUS. *Suffr*. Pas rare. J'ai trouvé cet insecte seulement à Gevrey, au bord du petit étang de Satenay, du 14 juin au 22 juillet, sur les pousses d'aulnes coupés l'hiver précédent.

PROTOPHYSUS. *Chevr*.

1889. P. LOBATUS. *F*. Rare. Dans les bois de montagne, dans les coupes de deux ou trois ans, sur le chêne. Du 18 mai au 17 juin. Plombières, coteaux de la combe de Neuvon, notamment dans l'embranchement de droite, près d'une fontaine qui est dans le bois. Velars-sur-Ouche, coteaux au-dessus du Crucifix, coteau au-dessus de la forge. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renard. Chambolle, dans la combe, embranchement de gauche, coteau exposé au midi. (Beaune. — Bois de Battaut; en battant les buissons; M. *Bourlier*. — M. *André*.)

Le mâle et la femelle se trouvent en nombre à peu près égal.

HOMALOPUS. *Chevr*.

1890. H. LOREYI. *Solier*. Cette belle espèce, dédiée à l'un des auteurs de la Flore de la Côte-d'Or, a été dé-

Digitized by Google

couverte par lui dans le Piémont, aux environs de Suse, en 1802. Depuis lors elle avait été retrouvée soit dans la même contrée, soit aux environs de Dijon, mais était toujours extrêmement rare, et il n'en existait que dans quelques collections. En 1843, je trouvai un assez grand nombre d'exemplaires de cet insecte et je découvris le mâle, qui n'était pas encore connu, ou plutôt avait été décrit sous le nom de *Major* comme une espèce distincte (1). Je l'ai également prise depuis, à différentes reprises, en nombre plus ou moins considérable selon les conditions de localité, d'époque ou de température dans lesquelles je l'avais cherchée.

Cette espèce, sans être rare, ne peut être prise en nombre qu'à la suite de patientes recherches. On la trouve principalement au milieu du jour, lorsque la température est élevée, sur les coteaux boisés peu garnis, deux ou trois ans après la coupe et presque toujours à l'exposition du midi, sur les feuilles de chêne (2), quelquefois sur celles de charme et de noisetier; je l'ai également prise au vol, surtout le mâle qui est plus rare que la femelle et

---

(1) Voyez, indépendamment de la notice que j'ai publiée dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 2e série, t. II (1844), p. 207, pl. 6, III; d'autres articles relatifs à cet insecte insérés dans le même recueil : t. V (1836), p. 687, pl. 20, A; — VI (1837), p. 125; — VII (1838), bulletin p. XXXIII.

(2) M. Chevrolat (*Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, t. VI, p. 671, v° *Homalopus*) dit que cet insecte se trouve sur une espèce particulière de chêne. J'avoue ne pas connaître les différentes espèces de chêne qui croissent dans nos environs, et, par conséquent, n'avoir pas remarqué la propension que pourrait avoir l'*Homalopus Loreyi* pour telle ou telle de ces espèces; j'ai cru observer cependant que cet insecte se tenait de préférence sur les chênes dont la feuille est lisse et assez découpée sur ses bords, et dont les pousses récentes sont d'une couleur rougeâtre assez tranchée; mais comme, ainsi que je l'ai indiqué, on ne trouve l'insecte facilement que dans les jeunes taillis, je n'ai pu assigner d'autres caractères à ce chêne, dont je n'ai pu voir ni la fleur ni le fruit.

Digitized by Google

ne se rencontre que dans la proportion d'un tiers environ du nombre total.

Elle commence à paraître vers le 18 ou le 20 mai, à l'époque où les feuilles de chêne ont à peu près acquis leur développement, époque qui coïncide assez exactement avec celle où l'on met en vente les premières cerises dans les rues de Dijon; on la trouve jusqu'au 19 juin; quelquefois, lorsque l'année a été tardive et le printemps pluvieux, j'en ai pris quelques exemplaires jusqu'au 28 du même mois.

Plombières, combe de Neuvon, embranchement de droite dans la direction de Champmoron, notamment près de la fontaine qui est dans le bois, jusqu'à l'extrémité de cet embranchement. Velars-sur-Ouche, coteau au-dessus de la forge et bois au-dessus du Crucifix. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renard. Chambolle, dans la combe, embranchement de gauche après la montée (1). (Pouilly-en-Auxois. — M. *Bonier*.)

---

(1) J'ai essayé d'élever, *ab ovo*, la larve de l'*Homalopus Loreyi*; mais j'ai eu le regret de voir échouer cette tentative lorsque j'approchais de l'époque à laquelle j'espérais arriver à un résultat.

Malgré cet échec, je crois devoir donner ici quelques détails sur mon éducation, qu'il serait facile de renouveler, et qui probablement réussirait sous la direction d'un observateur plus expérimenté.

Rien n'est plus aisé que de se procurer des œufs de l'*Homalopus Loreyi*: il suffit de conserver vivantes, en les renfermant, les femelles de cet insecte; elles ne tardent pas à pondre des œufs jaunâtres, oblongs, d'un millimètre environ de longueur, qu'elles recouvrent d'une enveloppe formée avec leurs excréments, en se servant de leurs pattes de derrière et de la fossette qui existe sur leur dernier segment abdominal.

Ces œufs ainsi recouverts ont une forme subcylindrique et présentent longitudinalement des sortes de côtes peu régulières; ils ressemblent alors assez bien aux excréments de certaines chenilles. Quelques-uns de ces œufs sont abandonnés par les femelles sans être recouverts d'excréments, circonstance que je ne puis m'expliquer, mais qui pourrait induire en erreur, car on serait exposé à recueillir seulement ces œufs (comme je l'avais fait d'abord), et à rejeter, les prenant pour des excréments, ceux qui en sont recouverts.

A quelque époque que j'aie pris des femelles, j'en ai toujours obtenu des œufs féconds, dont j'ai conservé un certain nombre dans de petites

Digitized by Google

CRYPTOCEPHALUS. *Geoffr.*

1891. C. IMPERIALIS. *F.* Pas rare. Sur les graminées des pelouses dans les endroits secs. Juin. Plombières, coteaux de la combe de Neuvon, notamment celui de Gontard. Flavignerot. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Chambolle. (Rouvray; sur le *Génetale* en fleurs.—M. *Emy.*) (Beaune.—M. *Arias.*) (Pommard; route de Nantoux. — M. *Péragallo.*)

1892. C. CORDIGER. *Linn.* Rare. Dans les bois sur le noisetier récemment coupé. Fin mai, juin. Flavignerot. Velars-sur-Ouche, bois au-dessus du Crucifix. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1893. C. VARIABILIS. *Schn.* Pas rare. Dans les bois, principalement sur le noisetier et le saule Marceau. Du 18 mai au 2 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Blaisy-Bas. Flavignerot, dans la combe. Fixin, bois près du chemin

---

boîtes, et qui sont éclos à la fin de juin ou dans le mois de juillet, selon l'époque à laquelle ils avaient été pondus.

Les œufs *nus* éclosent comme les autres; les petites larves qui en sortent sont d'abord assez vives, elles marchent avec une certaine activité, mais refusent de manger, et ne tardent pas à périr. Les larves provenant des œufs recouverts restent dans l'enveloppe d'excréments, qui les protège; elles font une ouverture à l'une des extrémités de cette enveloppe, avec laquelle elles marchent, en faisant sortir la partie antérieure de leur corps, à peu près comme un *Helix* avec sa coquille.

J'ai disposé mes petites larves dans des pots à fleurs remplis de terre jusqu'aux trois quarts environ de leur hauteur, recouverts avec de la gaze et plus tard avec du tulle, et exposés à l'air sur le balcon d'une fenêtre. J'ai eu soin de les tenir presque toujours à l'abri de la pluie et de les garantir du soleil, dont elles paraissaient craindre la lumière; j'ai mis sur la terre des pots de petits fragments d'écorces et de racines de chêne, ainsi que quelques brindilles provenant de grosses fourmilières; j'y ai ajouté des feuilles de chêne, les unes sèches, les autres fraîches, en partie entières et en partie coupées en morceaux. Les larves n'ont mangé que les feuilles desséchées; quant aux fraîches, elles ne les ont attaquées qu'au bout de deux ou trois jours, lorsqu'elles commençaient à sécher. J'ai ainsi nourri mes larves, dont un assez grand nombre a péri au bout de quelque temps, et dont les autres ont

Digitized by Google

de fer, sur le saule Marceau et sur la barrière du chemin de fer. Gevrey, dans la combe.

1894. C. SEXPUNCTATUS. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, surtout sur le noisetier et le saule Marceau. Du 9 mai au 20 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Velars-sur-Ouche, bois au-dessus du Crucifix. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, dans la combe et dans le bois du Chaignot. Chambolle. (Rouvray; fort rare.—M. *Emy.*) (Beaune.—M. *Bourlier.*)

1895. C. CORYLI. *Linn.* Pas commun. Dans les bois, sur le noisetier récemment coupé, quelquefois sur le tilleul. Du 18 mai au 23 juin. Dijon, trouvé une fois au Parc. Velars-sur-Ouche, bois au-dessus du Crucifix. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, dans la combe et près du parc de Gouville, du côté de Corcelles. Gevrey, dans la combe et dans le bois de Château-Renard. Chambolle. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*) (Savigny-sous-Beaune, Fontaine-Froide. — M. *Arias.*)

---

acquis un notable accroissement, jusqu'à la fin d'octobre, en prenant la précaution d'humecter de temps en temps avec de l'eau la surface de la terre de mes pots; je les ai à cette époque rentrés dans ma chambre où je les ai gardés, en ne les humectant qu'à de longs intervalles, jusqu'au mois d'avril. Je les ai alors de nouveau mis à l'air, en les traitant de la même manière jusqu'à la fin du mois d'octobre suivant; un certain nombre de larves avaient encore péri pendant la belle saison; les survivantes s'étaient considérablement développées, quelques-unes présentaient un fourreau d'une longueur de 9 millimètres; je les rentrai comme l'année précédente. Au mois d'avril suivant, nouvelle mise à l'air; à cette époque j'avais remplacé mon système d'humectation par un autre qui consistait à placer mes pots sur une soucoupe dans laquelle je versais une certaine quantité d'eau, de manière à humecter la terre par le bas, au moyen du trou existant au fond de ces pots. Soit que cette nouvelle méthode fût défectueuse, soit que la grande sécheresse de l'année leur fût contraire, mes larves périrent en très grand nombre pendant l'été; celles qui restèrent avaient peu mangé, et leur accroissement avait été peu considérable. J'ai rentré, comme les années précédentes, mes larves au mois d'octobre, mais sans vérifier alors s'il en existait encore de vivantes. Au mois d'avril suivant toutes étaient mortes. Les plus grands fourreaux avaient 11 millim. de long sur 5 et demi de large. — Comme on le voit, mon éducation a duré plus de deux ans.

Digitized by Google

Mâle beaucoup plus rare que la femelle; à peine dans la proportion d'un cinquième des exemplaires.

1896. C. VIOLACEUS. *F.* Pas rare. Sur différentes fleurs, sur les gazons, surtout dans les bois. Fin mai, juin. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, bois près de Gouville. Plombières, combe de Neuvon. (Fixin. — M. *Tarnier.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Péragallo* et *Bourlier;* sur les ombelles d'après ce dernier.)

1897. C. HYPOCHÆRIDIS. *Linn.* Commun. Sur différentes fleurs, surtout les *Hypericum,* quelquefois sur les graminées, principalement dans les bois. Juin, commencement de juillet. Plombières, combes de Neuvon et coteau de Gontard. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Gevrey, bois de la plaine. (Beaune; sur les ombelles. — M. *Bourlier.*)

1898. C. AUREOLUS. *Suffrian.* Commun. Sur différentes fleurs et sur les graminées; dans les friches et au bord des chemins où l'herbe croît abondamment. Du 10 mai au 20 juin. Dijon, fossés du cours du Parc; Combe-aux-Serpents; etc. Talant, près de la Fontaine-aux-Fées, sur l'*Erysimum lanceolatum.* Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (1). (Beaune. — MM. *Arias, André* et *Bourlier;* sur les ombelles d'après ce dernier.)

1899. C. NITENS. *Linn.* — FLAVIFRONS. *F.* Commun. Dans les bois de montagne, surtout les taillis de deux ou trois ans, principalement sur le chêne. Du 23 mai au 20 juillet. Plombières, combe de Neuvon. Velars-sur-Ouche, coteau au-dessus de la forge. Flavignerot. Mar-

(1) M. *Emy* l'indique sous le nom de *Sericeus,* sous lequel il était en effet connu dans les collections jusqu'à l'époque de la publication de la Monographie de M. Suffrian.

Il est même assez probable que M. *Emy* a trouvé en outre, et confondu avec cette espèce, le *C. Hypochæridis,* qui en est excessivement voisin.

Digitized by Google

sannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. (Rouvray.—M. *Emy.*)

1900. C. MARGINELLUS. *Oliv.* Commun. Comme le précédent; quelquefois cependant sur les haies et les buissons dans les lieux non boisés. Du 18 mai à la fin de juin. Dijon, chemin de Daix sur une haie. Plombières. Velars. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. (Rouvray; pas très-commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1901. C. FLAVIPES. *F.* Commun. Sur les buissons et les arbustes, mais surtout dans les bois sur le chêne. Fin mai, juin, commencement de juillet. Dijon, Parc; etc. Flavignerot. Plombières. Gevrey. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1902. C. MORÆI. *Linn.* Commun. Dans les lieux humides, en fauchant sur différentes plantes. Du 18 juin au 27 juillet. Dijon, pré au bas du clos de Pouilly. Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot. Collonges-les-Premières. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois de la plaine, surtout près du petit étang de Satenay. Reulle-Vergy, forêt de Mantuan. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier, Péragallo* et *André.*)

1903. C. DECEMPUNCTATUS. *Linn.* M. *Bourlier* m'a communiqué deux exemplaires de cette espèce pris par lui, en juin, sur des saules, à Beaune; l'un s'éloigne peu du type, et l'autre appartient à la variété BOTHNICUS. *Linn.*

1904. C. FULCRATUS. *Germ.* — FLAVILABRIS. *F.* Rare. Lieux humides et boisés. Du 21 mai au 20 juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Fixin, bois près du chemin de fer. Gevrey, dans la combe et surtout près du petit étang de Satenay, en fauchant et sur les rejets d'aulne. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1905. C. MARGINATUS. *F.* (Rouvray; fort rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

1906. C. PALLIFRONS. *Gyll.* Je possède trois exemplaires de cette espèce qui m'ont été donnés par M. *Lombard*. Il ne se rappelle pas positivement la localité où il les avait pris, mais ce ne peut être que dans les environs de Villenotte ou de Saulieu.

1907. C. BISTRIPUNCTATUS. *Creutz.* Assez rare. Dans les bois de montagne, sur les feuilles de chêne ou de noisetier dans les taillis de deux ou trois ans. Du 20 mai au 22 juin; trouvé un exemplaire exceptionnellement le 5 septembre. Plombières, coteaux de la combe de Neuvon. Velars-sur-Ouche, bois près du Crucifix. Villey-sur-Tille. Marsannay-la-Côte, combe Pernelle et surtout bord du bois vers le parc de Gouville du côté de Corcelles. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renard.

1908. C. BIPUNCTATUS. *Linn.* Commun. Sur les buissons, les arbustes et les feuilles de différents arbres dans les bois, notamment le noisetier et le chêne. Du 17 mai à la fin de juin. Dijon, Parc; chemin de Daix; Combe-aux-Serpents; (sur les prés en fauchant. — M. *Nodot.*) Plombières, combe de Neuvon. Velars-sur-Ouche. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey. Fixin. Chambolle. Etc. (Rouvray.— M. *Emy.*) (Beaune. — Sur les saules; M. *Bourlier.* — MM. *Arias* et *André.*) (Pommard. — M. *Péragallo.*)

La variété BIPUSTULATUS. *F.*, qu'on prendrait facilement pour une espèce distincte, semble habiter plus spécialement les bois humides; elle est beaucoup moins commune que le type. Je l'ai trouvée notamment à Gevrey, dans le bois de Pennecière au bord d'un ruisseau, et à Saint-Nicolas-les-Cîteaux, dans la forêt. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1909. C. SEXPUSTULATUS. *Rossi.* Pas commun. Je n'ai trouvé cette espèce qu'à Gevrey, en fauchant au bord du petit étang de Satenay, du 6 juin au 22 juillet.

1910. C. GRAVIDUS. *Dej.* Pas commun. Quetigny, dans le pré qui est près du petit bois, en fauchant le long du

Digitized by Google

ruisseau, les premiers jours de juillet. (Beaune; sur les saules; juin. — M. *Bourlier.*)

1911. C. VITTATUS. *F.* Pas rare. Prés et lieux humides en fauchant. Juin. Quetigny, pré vers le petit bois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Beaune; pas commun. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *Péragallo.*)

1912. C. BILINEATUS. *Linn.* Pas commun. Lieux humides, en fauchant. Du 8 juin au 5 juillet. Quetigny, pré vers le petit bois. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Fixin, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1913. C. PYGMÆUS. *F.* Rare. Dans les bois de montagne sur le chêne et en fauchant. Plombières, combe de Neuvon, coteaux exposés au midi, notamment celui du bois de Gontard. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

1914. C. MINUTUS. *F.* Rare. Dans les bois de montagne, sur les feuilles de chêne. Fin juin, juillet. Plombières, bois de la combe de Neuvon. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*)

1915. C. PUSILLUS. *F.* Commun. En fauchant dans les lieux humides, surtout les bois, et sur les feuilles de peuplier et d'aulne. Du 14 juin au 2 septembre. Dijon, bords du Canal en aval du bassin, sur les pousses de peuplier au pied de cet arbre. Collonges-les-Premières. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bord du petit étang de Satenay, en fauchant et sur les rejets d'aulnes coupés l'hiver précédent. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

J'ai obtenu cet insecte de larves contenues dans leurs fourreaux que j'avais trouvées dans des fourmilières de *Formica rufa* dans les bois voisins de la combe de Neuvon. L'éclosion a eu lieu du 15 au 24 juin.

Digitized by Google

1916. C. GRACILIS. *F.* Rare. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1917. C. HUBNERI. *F.* — HYBNERI. *F.* Pas commun. Sur le prunellier. Du 7 juin au 14 juillet. Dijon, chemin de Daix, sur les feuilles de prunellier dans une haie. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1918. C. LABIATUS. *Linn.* Commun. Dans les bois en fauchant dans les jeunes taillis, notamment sur les feuilles de chêne. Du 11 juin au 29 août. Plombières, combes et coteaux de Neuvon. Velars-sur-Ouche, bois près du Crucifix. Collonges-les-Premières. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay, sur les pousses d'aulnes coupés l'hiver précédent. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1919. C. GEMINUS. *Meg.* Commun. Dans les bois, surtout ceux de la plaine, principalement sur les feuilles de chêne, de noisetier et d'aulne; quelquefois dans les lieux non boisés. Du 16 juin au 22 juillet. Dijon, chemin de Corcelles-les-Monts, sur un osier au bord d'une vigne. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte, bois près du parc de Gouville. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bois d'aulnes près du petit étang de Satenay sur les pousses d'aulne. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1920. C. QUERCETI. *Erichs.* Pas commun. Dans les bois, en fauchant; quelquefois dans les endroits non boisés. Juin. Dijon, chemin de Daix sur un prunellier dans une haie. Environs de Dijon.

1921. C. FRONTALIS. *Marsh.* Rare. Environs de Dijon. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

CLYPEASTRES.

CLYPEASTER. *Andersch.*

1922. C. LIVIDUS. *Dej.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

GRYPHINUS. *Redt.*

1923. G. LATERALIS. *Meg.* Pas rare. Dans les endroits humides, en fauchant et sous les détritus. Mai à septembre. La Rochette près Oisilly. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux, entre des plateaux de chêne. (Beaune. — M. *André.* — Hameau de Gigny, automne, sous les meules de foin. M. *Bourlier.*)

CORYLOPHUS. *Leach.*

1924. C. CASSIDOIDES. *Marsh.* Pas commun. Endroits humides, en fauchant. Juillet à septembre. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Collonges-les-Premières. (Beaune. — M. *André.*)

ORTHOPERUS. *Steph.* (1).

1925. O. PICEUS. *Steph.* Pas rare. Dans les bois sous les écorces et les détritus humides. Eté, automne. Fixin, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc.

---

(1) Ce genre n'existe pas dans le *Catalogue Gaubil*, et sa place dans la série des coléoptères est des plus controversées. Je le fais figurer ici d'après l'observation présentée par M. Perris dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 2e série, t. 10 (1852), p. 590. M. Peyron (voyez le même recueil, 3e série, t. 5 (1857), bulletin p. CXIV) rapproche au contraire ce genre des *Trichopteryx*, en donnant les motifs de son opinion.

Digitized by Google

COCCINELLÆ.

CHILOCORUS. *Leach.*

1926. C. RENIPUSTULATUS. *Scriba.* Pas très-commun. Sur les troncs d'arbres, sous les écorces, sur les feuilles et en fauchant; quelquefois sur les murs et les barrières. Mai à septembre. Dijon, dans la ville sur les murs; Parc; Jardin botanique; barrière au-dessus de la gare; chemin d'Ahuy, sur les peupliers; le long du cours extérieur de Suzon près du mur de la caserne des Capucins, sur les frênes. Plombières, combe de Neuvon. Gevrey, dans la combe. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

J'ai trouvé avec M. *Dudrumel,* assez abondamment sur les troncs de frênes près de la caserne des Capucins, cet insecte ainsi que sa larve et sa nymphe, à la fin du mois de juin, en juillet et les premiers jours d'août.

1927. C. BIPUSTULATUS. *Linn.* Commun. Sur les feuilles, les troncs d'arbres, sous les écorces, en fauchant et sur les murs. Avril à octobre. Dijon et les environs; Parc, surtout sur les jeunes arbres verts près de l'Ouche; Jardin botanique; murs de la ville; etc. Plombières, combe de Neuvon, sur viaduc et en fauchant. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

EXOCHOMUS. *Redt.*

1928. E. QUADRIPUSTULATUS. *Linn.* — QUADRIVERRUCATUS. *F.* Commun. Sur les feuilles des arbres et de différentes plantes, sur les troncs des arbres à écorce lisse, etc., presque toute l'année; l'hiver sous les écorces. Dijon, au Parc;

Digitized by Google

cours du Parc, sur les troncs des jeunes arbres. Environs de Dijon. Marsannay-la-Côte, bois près de Gouville. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1929. E. AURITUS. *Scriba.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce, à Gevrey dans le bois de Château-Renard, dans une coupe de deux ans, sur un *Carduus nutans* le 25 juin. M. *Tarnier* en a pris plusieurs dans les environs de Fixin. (Rouvray; pas très-commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — Très-commun en battant les arbres; M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

PLATYNASPIS. *Redt.* — *SCYMNUS. Herbst.*

1930. P. VILLOSA. *Fourcr.* — QUADRINOTATA. *Meg.* — BISBIPUSTULATA. *F.* Pas rare. Sur les feuilles d'arbres et en fauchant l'été; plus communément l'hiver, au commencement du printemps et en automne sous les écorces et les mousses qui croissent sur le tronc des arbres. Dijon, Parc, écorces de platane; autour de la ville principalement sous les écorces de frêne et de noyer; (bords du Canal en aval du bassin, sous les lichens parasites des troncs de peupliers. — M. *Dudrumel.*) (Pontailler-sur-Saône; sous des écorces de pommiers. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; sur les pins; avril. — M. *Bourlier.*)

ANISOSTICTA. *Chevr.*

1931. A. NOVEMDECIMPUNCTATA. *Linn.* Pas commune. Sur les plantes aquatiques. Mai, juin. Dijon, fontaine de Larrey, en fauchant sur les plantes au bord du ruisseau. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

Digitized by Google

MICRASPIS. *Chevr.*

1932. M. DUODECIMPUNCTATA. *Linn.* Commune. Sur différentes plantes, en fauchant. Printemps, été, automne. Dijon, chemins autour de la ville, quelquefois sous les pierres en avril et en novembre ; fontaine de Larrey ; mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches ; etc. Plombières, combe de Neuvon. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

HYPERASPIS. *Chevr.*

1933. H. REPPENSIS. *Herbst.* — MARGINELLA. *F.* Pas commune. Dans les lieux secs, principalement sur les coteaux herbeux et incultes. Depuis la fin de mai au commencement de septembre. Talant, coteaux au-dessus du chemin de fer sur l'*Erysimum lanceolatum.* Plombières, combe de Neuvon, surtout sur les coteaux non boisés et dans les clairières de ceux qui sont peu garnis de bois, en fauchant.

1934. H. CAMPESTRIS. *Herbst.* — LATERALIS. *F.* Pas commune ; un peu plus cependant que la précédente. Dans les lieux secs, en fauchant. Juin. Dijon, Combe-aux-Serpents, sur un prunellier. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Flavignerot, en battant des fagots. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune ; un seul exemplaire. — M. *Arias.*)

SCYMNUS. *Kugel.*

1935. S. PYGMÆUS. *Fourcr.* — FLAVIPES. *Ill.* — PARVULUS. *F.* Commun. Sur les feuilles des arbrisseaux et de différentes plantes, surtout dans les bois. Du 20 mai au 8 juillet. Dijon, chemin de Daix sur une haie, et sous les pierres à la fin d'avril. Plombières, combes de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine. Saint-

Digitized by Google

Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. —M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1936. S. QUADRILUNULATUS. *Ill.* Pas commun. Dijon, Parc, en fauchant sur l'*Anthriscus sylvestris.* Mai. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune; sur du lierre tapissant un mur dans un jardin humide; été. — M. *Bourlier.* Trouvé aussi dans les mêmes conditions par MM. *Arias* et *André.*)

1937. S. FRONTALIS. *F.* Commun. En fauchant, surtout dans les bois. Du 17 mai au 5 septembre. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Gevrey, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — En battant les arbres; M. *Bourlier.* — M. *André.*)

1938. S. MARGINALIS. *Rossi.* — MORIO. *F.* Peu commun. Sur différentes plantes, en fauchant, quelquefois sur les murs et l'hiver sous les pierres. Eté, automne. Talant, coteau près du chemin de fer. Mâlain, sur le viaduc. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Arias.*)

1939. S. APETZII. *Muls.* Pas rare. Sur différentes plantes et en fauchant, surtout dans les bois. Juin à octobre. Dijon, chemin de Talant, au sommet d'un petit mur sur un *Sedum.* Plombières, bois de Neuvon, en fauchant et en battant les fagots. Villenotte, bois de Champeaux. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1940. S. FASCIATUS. *Fourcr.* — LURIDUS. *Dej.* Pas commun. Sur différentes fleurs, notamment une fois en certain nombre sur des fleurs de laurier thym. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

1941. S. ARCUATUS. *Rossi.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cet insecte, à Plombières, en fauchant dans la combe de Neuvon à Darois, le 26 juin. Il a été pris abondamment à Beaune, par M. *Bourlier,* dans un jardin humide sur du lierre tapissant un mur; en juin et juillet; MM. *Arias* et *André* l'ont aussi trouvé dans la même localité.

Digitized by Google

1942. S. CAPITATUS. *F.* Commun. En fauchant dans les lieux ombragés et un peu humides, surtout les bois. Mai à juillet. Dijon, au bas du mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles sèches; avril. Plombières, combes de Neuvon. Fixin, bois de la plaine. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*.)

1943. S. ATER. *Kugel.* — OBLONGUS. *Dej.* Rare. Environs de Dijon.

1944. S. ANALIS. *F.* Je possède seulement trois exemplaires de cette espèce, pris tous trois dans les environs de Dijon, l'un à Villenotte près Semur.

1945. S. HÆMORRHOIDALIS. *Herbst.* Commun. En fauchant dans les bois, surtout ceux de la plaine. Mai à octobre. Plombières, combe de Neuvon et coteau du bois de Gontard. Magny-sur-Tille, bois de Malforêt. Collonges-les-Premières. Gevrey, bois de la plaine. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Villenotte près Semur, bois de Champeaux. (Beaune. — M. *André*.)

1946. S. DISCOIDEUS. *Schn.* Pas commun. Environs de Dijon. Collonges-les-Premières, en fauchant dans le bois, 12 juillet. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — M. *André*.)

1947. S. MINIMUS. *Payk.* — ATER. *Ill.* Pas rare. Sur les feuilles dans les jardins et les bois. Mai à octobre. Dijon, jardins dans la ville. Plombières, combe de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Fixin, bois de la plaine. Villenotte près Semur, bois de Champeaux. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias* et *André*.)

J'ai trouvé un certain nombre de larves de cette espèce, en même temps que la nymphe et l'insecte parfait, à Dijon, dans un jardin dans l'intérieur de la ville, en août et au commencement de septembre, sur la face inférieure des feuilles de l'acacia rose (*Robinia hispida*) et du faux ébénier (*Cytisus laburnum*); les feuilles présentent dans la partie où se tiennent ces larves des fils très-ténus et peu serrés, semblables à ceux des araignées.

Digitized by Google

Je ne sais si ces fils sont produits par cette larve, je le suppose néanmoins; ils auraient alors pour objet soit de l'empêcher de tomber, soit de retenir les petits *Acarus* qui se trouvent toujours sous ces feuilles et dont les larves du *Scymnus minimus* se nourrissent probablement, car je n'ai remarqué aucune lésion sur les feuilles où plusieurs de ces larves se trouvaient quelquefois réunies; lésions qui auraient été de nature alors à me faire penser qu'elles se nourrissent aux dépens du végétal.

La nymphe se trouve aussi, comme je l'ai déjà dit, à la face inférieure des feuilles; elle tient à la feuille par la peau desséchée provenant de la métamorphose de la larve; cette peau est repliée sur elle-même, et la nymphe s'y trouve engagée. On aperçoit à la partie antérieure de cette peau deux points d'un vert brillant et transparent, visibles seulement à un certain jour, et qui sont probablement la place des yeux de la larve.

La transformation de la nymphe en insecte parfait a lieu au bout de cinq jours; l'insecte sort par une ouverture transversale de la peau de la nymphe qui se forme alors entre le prosternum et le mesosternum; il est d'abord mou et en entier d'un jaune paille très-clair, et ne devient noir qu'après quelques heures (1).

RHIZOBIUS. *Steph.* — *NUNDINA. Dej.*

1948. R. LITURA. *F.* Commun. En fauchant, surtout dans les lieux humides. Eté, automne; quelquefois l'hiver

(1) La larve du *Sc. minimus* est indiquée dans le *Catalogue des larves des Coléoptères* de MM. Chapuis et Candèze, p. 636, comme n'étant encore connue que par une très-courte description donnée par M. Bouché (*Entom. Zeit. zu Stett.*, 1837, p. 164). Je crois alors qu'il n'est pas sans utilité de faire connaître plus complètement cette larve, ainsi que la nymphe de l'espèce en question.

Larve (long. 0m0025; larg. 0m0008). D'un blanc grisâtre (plus foncé aux approches de l'époque de sa transformation en nymphe) ayant en

Digitized by Google

et au commencement du printemps, sous les pierres. Dijon, près du moulin Vesson, entre l'Ouche et la route; chemin de Daix, au bas de la haie. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Villenotte près Semur. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

COCCIDULA. *Kugel.*

1949. C. Rufa. *Herbst.* — Pectoralis. *F.* Assez commune. Dans les lieux humides, principalement sur les plantes aquatiques, sous les détritus et les mousses. Du 22 avril au 9 octobre. Dijon, fontaine au bas de l'Asile des aliénés. Collonges-les-Premières, près du grand étang. La Rochette près Oisilly. Blaisy-Bas, sur le *Nasturtium officinale,* dans le ruisseau près du bois. Fixin, fossés du chemin de fer, près du bois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay et fossés au-dessus du grand étang. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — En battant les arbres; M. *Arias.* — MM. *Bourlier* et *André.*)

1950. C. Scutellata. *Herbst.* Pas rare. Sur les plantes

---

dessus des taches obscures, entièrement molle, oblongue, déprimée, hexapode, composée de douze segments non compris la tête, présentant à la partie supérieure quelques poils supportés par de petits points noirs et saillants, surtout sur les taches obscures. Tête horizontale, petite, un peu rétrécie en avant, ayant de chaque côté une tache obscure et étroite; antennes très-petites, visibles seulement lorsqu'on presse la tête de l'animal. Premier segment (prothoracique) beaucoup plus large que la tête, arrondi antérieurement et sur les côtés; le deuxième (mésothoracique) plus large que le premier, mais beaucoup plus court; le troisième (métathoracique) un peu plus large encore que le deuxième; ces deux derniers assez arrondis sur les côtés; ayant tous trois en dessus une tache obscure de chaque côté de leur milieu; ces taches ainsi que le reste de leur surface, à l'exception de la ligne médiane, présentant de petits points noirs surmontés d'un poil. Segments abdominaux courts, fortement arrondis sur les côtés; les deux ou trois premiers, c'est-à-dire les quatrième, cinquième et sixième segments, au moins aussi larges que le précédent; les suivants diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité; ayant chacun trois tubercules de chaque côté, un tout à fait latéral, un autre près du milieu, et le troisième intermédiaire,

Digitized by Google

aquatiques. Mai, juin. Dijon, prés de l'Ouche ; barrière au-dessus de la gare ; Parc, l'hiver sous une écorce de charme, exemplaire mort. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. Marsannay-la-Côte, fontaine près de Gouville. Fixin, fossés près de la voie romaine. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

HIPPODAMIA. *Chevr.*

1951. H. TREDECIMPUNCTATA. *Linn.* Assez commune. Sur les plantes aquatiques. Mai à août. Dijon, bords du Canal et de l'Ouche. Plombières, sur le viaduc de Neuvon, 1er novembre. La Rochette près Oisilly, bords de la Vingeanne. Collonges-les-Premières, bord du grand étang. (Rouvray; pas très-commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

ADONIA. *Muls.*

1952. A. MUTABILIS. *Scriba.* Commune. Sur les feuilles des arbres et arbustes et sur différentes plantes. Eté, au-

---

formant ainsi sur l'ensemble des segments quatre à onze, six rangées de ces tubercules, dont le sommet est de couleur obscure et présente quelques petits points noirâtres, saillants, et donnant chacun naissance à un poil ; le douzième segment, ayant seulement deux tubercules de chaque côté, est terminé par un appendice étroit et bilobé. Pattes courtes, débordant à peine le corps.

Nymphe (long. 0m0016 ; larg. 0m0012). Noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous, ovale, peu allongée, un peu rétrécie en arrière, présentant en dessus de petites aspérités surmontées d'un poil. Tête courbée en dessous ; yeux assez gros ; labre et épistome distincts, le premier de ceux-ci quadrilobé ; antennes très-courtes ; palpes très-apparents, beaucoup plus longs et plus gros que les antennes. Prothorax court, presque vertical. Abdomen à neuf segments visibles en dessus, tous très-courts et diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité. Elytres courtes, arrondies, repliées en dessous, mais paraissant aussi en partie en dessus, où elles sont assez écartées l'une de l'autre. Pattes repliées en dessous, et appliquées contre le corps, les quatre antérieures seules visibles, celles de derrière étant cachées sous les élytres, sauf les tarses qui sont un peu apparents.

Digitized by Google

tomne; quelquefois sous les écorces, sous les pierres et sur les murs au premier printemps et à la fin de l'automne. Dijon, sur les murs dans la ville; chemins autour de la ville sur les haies et les buissons et sous les pierres; Parc, sous les écorces; fontaine au bas de l'Asile des aliénés sous les pierres; barrière au-dessus de la gare. Asnières, sous les pierres au bord du chemin. Talant, sur un mur au bord du chemin de Dijon. Plombières, combe de Neuvon et sur le viaduc. Gevrey, sur de petits saules au bord de la mare près de la gare. (Pontailler-sur-Saône; sous les écorces. — M. *Dudrumel.*) (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

IDALIA. *Muls.*

1953. I. Livida. *De Géer.* — M Nigrum. *F.* Pas commune. Je n'ai trouvé cette espèce qu'à Plombières, sur le viaduc de Neuvon, à la fin d'octobre et le 1er novembre. (Beaune; en battant les arbres. — M. *Bourlier.*)

1954. I. Bipunctata. *Linn.* Commune. Sur les feuilles des arbres et arbrisseaux, ainsi que sur les feuilles et les fleurs de différentes plantes; sur les murs; sous les écorces. Printemps, été, automne; l'hiver, au premier printemps et à la fin de l'automne sous les écorces. Dijon et les environs, à peu près partout. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

J'ai trouvé à Plombières, sur le viaduc de Neuvon, en octobre, un exemplaire d'une variété qui diffère de l'état normal par la présence, à la base de chaque élytre, de deux petits traits noirs.

Les variétés à taches rouges sur un fond noir sont moins communes que le type.

1955. I. Undecimnotata. *Schn.* Pas rare. Sur le *Carduus nutans,* les saules, etc. Juin à septembre. Dijon, Vieux-Suzon. Talant, coteaux près du chemin de fer. Gevrey, sur

Digitized by Google

les saules au bord de la mare qui est près de la gare. (Rouvray ; pas commune, mais trouvée une fois par masses considérables sur la montagne de Viserny.—M. *Emy.*)(1). (Beaune. — MM. *Arias* et *Bourlier.*)

COCCINELLA. *Linn.*

1956. C. QUINQUEPUNCTATA. *Linn.* Pas rare. Sur les feuilles des arbres, surtout dans les endroits un peu humides. Mai à octobre. La Rochette près Oisilly. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, sur les saules au bord de la mare qui est près de la gare. Blaisy-Bas, bois au midi du village. Villenotte près Semur. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1957. C. SEPTEMPUNCTATA. *Linn.* Commune. Sur différentes plantes, notamment les chardons, et sur les feuilles des arbres et arbustes ; quelquefois sous les écorces et sous les pierres. Mai à octobre ; l'hiver, au premier printemps et à la fin de l'automne sous les écorces et les pierres. Dijon et les environs, à peu près partout. Je l'ai trouvée très-communément, ainsi que sa larve et sa nymphe, sur des fèves dans un champ près de Dijon, le 15 juillet. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1958. C. LABILIS. *Erichs.* Pas commune. Dans les bois sur les feuilles et en fauchant. Mai à juillet. Plombières, combe de Neuvon, trouvée une fois au vol le 18 avril. Etc. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

1959. C. VARIABILIS. *Ill.* Commune. Sur les plantes et les arbrisseaux. Mai à août. Dijon, presque partout autour

(1) M. *Emy* l'indique sous le nom de *Undecimpunctata;* mais je la rapporte à la *Undecimnotata,* dans la supposition très-probable d'une erreur de sa part. La *Coccinella Undecimpunctata* est une espèce qui s'éloigne peu des bords de la mer, et dont je ne m'expliquerais pas la capture dans le centre ou l'est de la France.

Digitized by Google

de la ville; Parc. Gevrey. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1960. C. HIEROGLYPHICA. *Linn.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Beaune; pas trop commune.—M. *Arias.*)

1961. C. QUATUORDECIMPUSTULATA. *Linn.* Commune. Sur les plantes et les arbustes. Eté, automne. Dijon et les environs, presque partout; quelquefois l'hiver et au printemps sous les écorces. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. —MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

HARMONIA. *Muls.*

1962. H. IMPUSTULATA. *Linn.* — CONGLOBATA. *F.* Commune. Sur les plantes en été, au vol et sur les murs en automne, sous les écorces l'hiver et au premier printemps. Dijon, dans la ville sur les murs; Parc; etc. Plombières, viaduc de Neuvon. Mâlain; viaduc. Chambolle. (Rouvray. —M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1963. H. MARGINEPUNCTATA. *Schall.* — SEDECIMPUNCTATA. *F.* Peu commune. Je ne l'ai trouvée que l'hiver sous les écorces, et l'automne sur les murs. Dijon, Parc, et Jardin botanique, sous les écorces de platane et de sycomore. Plombières, sur le viaduc de Neuvon. (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

MYRRHA. *Muls.*

1964. M. OCTODECIMGUTTATA. *Linn.* (Beaune.—M. *André.*)

MYSIA. *Muls.*

1965. M. OBLONGOGUTTATA. *Linn.* Ce n'est qu'avec doute que je fais figurer ici cet insecte, dont quelques exemplaires m'ont été donnés, il y a fort longtemps, comme provenant des environs de Dijon.

Digitized by Google

ANATIS. *Muls.*

1966. A. OCELLATA. *Linn.* Un seul exemplaire de cette belle espèce a été trouvé, à ma connaissance, dans nos environs. M. *Tarnier* l'a pris, en ma présence, à Dijon, à la fontaine de Larrey, le soir, à la lanterne, en chassant à la filoche des lépidoptères nocturnes sur des saules couverts de pucerons, le 10 août 1846.

SOSPITA. *Muls.*

1967. S. TIGRINA. *Linn.* (Montberthaud; rare, en fauchant sur les osiers et les houblons sur la rive droite du Serein, au-dessous du village; juillet. — M. *Emy.*)

CALVIA. *Muls.*

1968. C. QUATUORDECIMGUTTATA. *Linn.* Pas commune. Sur les feuilles des arbustes l'été, sous les écorces l'hiver, etc. Dijon, dans divers endroits autour de la ville, trouvée aussi dans la ville par terre. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune.— MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1969. C. DECEMGUTTATA. *Linn.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

1970. C. SEPTEMGUTTATA. *Schall.*— BISSEPTEMGUTTATA. *F.* (Beaune.—Sur les arbres; l'hiver sous les écorces. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

HALYZIA. *Muls.*

1971. H. SEDECIMGUTTATA. *Linn.* Pas commune. Dans les endroits humides. Eté. Dijon, mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles mortes; 15 avril. Environs de Dijon. Gevrey, bois près du petit étang de Satenay, sous les feuilles de noisetier, 24 avril. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

Digitized by Google

VIBIDIA. *Muls.*

1972. V. DUODECIMGUTTATA. *Poda.* — BISSEXGUTTATA. *F.* Pas rare. Sur les feuilles de différents arbres et arbustes. Eté, automne. Dijon, mur au nord du clos de Pouilly sous les feuilles sèches, le 15 avril. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Plombières, combes de Neuvon et sur le viaduc. (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

PROPYLEA. *Muls.*

1973. P. QUATUORDECIMPUNCTATA. *Linn.* — CONGLOMERATA. *F.* Commune. Sur les plantes et les feuilles des arbres, surtout en fauchant. Mai à septembre. Dijon, presque partout autour de la ville. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Marsannay-la-Côte. Gevrey, bois de la plaine et de la montagne. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

THEA. *Muls.*

1974. T. PUNCTATA. *Linn.* — VIGINTIDUOPUNCTATA. *Linn.* — VIGINTIPUNCTATA. *F.* Assez commune. Sur différentes plantes et arbustes en été et en automne, l'hiver et au premier printemps sous les écorces et les pierres, sur les murs en automne. Dijon, chemins autour de la ville ; fontaine au bas de l'Asile des aliénés, sous les mousses ; mur au nord du clos de Pouilly, sous les feuilles mortes. Plombières, combe et viaduc de Neuvon. Marsannay-la-Côte. Chambolle. Villenotte près Semur. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

EPILACHNA. *Chevr.*

1975. E. ARGUS. *Fourcr.* — UNDECIMMACULATA. *F.* Commune. Sur la bryone, *Bryonia dioica.* Mai à juillet ; quel-

Digitized by Google

quefois au premier printemps sous les pierres. Dijon, partout où croît la plante précitée, surtout au bord des chemins le long des haies et des buissons. Environs de Dijon. (Fixin. — M. *Tarnier.*) La larve se trouve sur la même plante et s'en nourrit. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Pas commune; sur la *Momordica elaterium.* M. *Arias.* — Sur la clématite. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

LASIA. *Hoppe.* — *CYNEGETIS. Chevr.*

1976. L. GLOBOSA. *Schn.* Commune. Sur la saponaire, *Saponaria officinalis,* quelquefois sur la *Lychnis vespertina* (*dioica*). Mai à août; quelquefois en avril sous les pierres. Dijon, chemins un peu humides autour de la ville; bords du Canal; Combe-aux-Serpents; etc. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Collonges-les-Premières. Fixin, bois de la plaine. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — Très-commune. M. *Arias.* — Dans les bois, en battant les arbres. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

LYCOPERDINÆ.

ENDOMYCHUS. *Helwig.*

1977. E. COCCINNEUS. *Linn.* Cet insecte est assez commun à Dijon, au Parc, lorsqu'il s'y trouve des charmes morts sur pied; sous l'écorce de ces arbres à peu près toute l'année, surtout l'hiver; on trouve également sa larve sous les mêmes écorces. J'ai trouvé à Flavignerot, en battant de vieux fagots, une larve que je crois être celle de cet insecte; cependant il me reste quelques doutes, et il

Digitized by Google

serait possible que cette larve appartînt à la *Lycoperdina bovistæ*. (Rouvray; fort rare. — M. *Emy*.) (Beaune; un exemplaire. — M. *Arias*.)

LYCOPERDINA. *Latr.*

1978. L. BOVISTÆ. *F.* Assez commune. Dans les lycoperdons, notamment le *Lycoperdon bovista*, dans les endroits peu garnis et les friches des bois; trouvée aussi sur d'autres espèces de *Lycoperdon* dans les bois humides et ombreux; je l'ai prise également quelquefois en battant les fagots. Automne, hiver, printemps, dans les lycoperdons; mai, en battant les fagots. Corcelles-les-Monts, Mont-Afrique. Chaignay. Baume-la-Roche. Epernay. Chambolle. Villenotte, bois de Champeaux, dans les *Lyc. Verrucosum?* et autres. (Environs de Rouvray; bois de Champcourt, dans un champignon; juin. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

BLAPES.

ASIDA. *Latr.*

1979. A. MORBILLOSA. *F.* — GRISEA. *F.* Pas rare. Par terre et sous les pierres, surtout sur les montagnes. Toute l'année. Dijon, route de Langres; derrière le Parc du côté de Longvic; montagnes à l'ouest de Dijon. Talant. (Fixin. — M. *Tarnier*.) (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

BLAPS. *F.*

1980. B. OBTUSA. *F.* — MUCRONATA. *Latr.* — CHEVROLATI. *Solier*. Commune. Dans les lieux obscurs du rez-de-chaus-

Digitized by Google

sée des maisons, surtout les écuries, les latrines et les caves peu profondes et peu humides; l'insecte se tient caché pendant le jour et ne circule à peu près que la nuit. Presque toute l'année. Dijon. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1981. B. FATIDICA. *Sturm.* Moins commune que la précédente; dans les mêmes conditions. Dijon. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

PEDINUS. *Latr.*

1982. P. FEMORALIS. *Latr.* Je n'ai jamais trouvé cette espèce, dont je possède deux exemplaires qui m'ont été donnés, il y a longtemps déjà, par M. *V. Gruère,* actuellement docteur-médecin à Dijon; il les avait trouvés sous des pierres sur la montagne de Fontaine-les-Dijon. J'ai également entendu dire qu'elle avait été trouvée à Plombières par des élèves du petit-séminaire.

OPATRI.

OPATRUM. *F.*

1983. O. SABULOSUM. *Linn.* Commun. Par terre et sous les pierres, principalement au bord des chemins secs et sur les talus exposés au midi. Toute l'année. Dijon, chemins à l'ouest de la ville. Plombières, combe de Neuvon, dans la partie non boisée. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

BOLITOPHAGUS. *Ill.*

1984. B. AGRICOLA. *F.* — AGARICOLA. *Panz.* (Rouvray; pas fort commun. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

DIAPERIDES.

PHYLETHUS. *Meg.*

1985. P. Populi. *Meg.* (Rouvray; battue des haies sèches; pas commun. — M. *Emy.*)

DIAPERIS. *Geoffr.*

1986. D. Boleti. *Linn.* Je n'ai trouvé cette espèce qu'une seule fois, mais en certain nombre, au mois de septembre 1837, à Chambolle, dans un bolet encore mou, sur le tronc d'un vieux noyer, dans la combe, avant la bifurcation. J'ai trouvé en même temps des nymphes et des insectes parfaits, non encore colorés. (Rouvray; pas commun. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

SCAPHIDEMA. *Redt.* — *NEOMIDA. Ziegl.*

1987. S. Bicolor. *F.* (Rouvray; pas commun; battue des haies sèches et vives. — M. *Emy.*)

PLATYDEMA. *Laporte.* — *NEOMIDA. Ziegl.*

1988. P. Violacea. *F.* Très-rare. Sous les écorces d'ormes morts, principalement celles des troncs abattus et des grosses branches tombées; trouvée aussi sous les écorces de charmes morts. Janvier et février. Dijon, Parc.

Digitized by Google

TENEBRIONES.

HYPOPHLOEUS. *F.*

1989. H. CASTANEUS. *F.* (Beaune; rare. — M. *Arias.*)

1990. H. DEPRESSUS. *F.* Très-rare. Sous les écorces. Dijon, au Parc sous des écorces de charmes morts. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

1991. H. BICOLOR. *F.* Pas rare. Sous les écorces d'arbres morts. Hiver, commencement du printemps, fin de l'automne. Dijon, au Parc sous les écorces de charme, plus rarement sous celles des ormes; trouvé aussi sur du bois coupé, en mai.

TENEBRIO. *Linn.*

1992. T. MOLITOR. *Linn.* Commun. Dans les magasins où l'on conserve de la farine, chez les boulangers; le soir. Eté, automne. Dijon. (Fixin; dans un grenier. — M. *Tarnier.*) (Rouvray.—M. *Emy.*) (Beaune.—MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

La larve est commune dans la vieille farine.

1993. T. OBSCURUS. *F.* Commun. Comme le précédent, et en outre dans les vieux troncs d'arbres. Eté, automne. Dijon, chez les boulangers, les marchands de farine, quelquefois aussi dans les maisons particulières; Allée-de-la-Retraite, le soir, sur les troncs creux des tilleuls, à l'entrée de la nuit. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

La larve se trouve également dans la vieille farine.

Digitized by Google

HELOPES.

CRYPTICUS. *Latr.*

1994. C. GLABER. *F.* (Rouvray ; rare. — M. *Emy.*)

HELOPS. *F.*

1995. H. LANIPES. *F.* Commun. Sous les écorces, sur les barrières, les échalas, etc. Fin mars à mai. Dijon, Parc ; barrière au-dessus de la gare ; au-dessus de la fontaine de Larrey ; dans les vignes sur les tas d'échalas. Fixin, barrière du chemin de fer. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

1996. H. CARABOIDES. *Panz.* (Rouvray ; très commun. — M. *Emy.*) (Semur ; écorces des chênes, principalement sous la mousse. — M. *Nodot.*)

1997. H. ASSIMILIS. *Küst.* J'ai trouvé un seul exemplaire de cet insecte, le 21 juin 1856, à Talant dans la petite combe qui conduit à la route de Plombières, au-dessus du moulin Vesson, sur une feuille basse d'un *Verbascum.*

CISTELÆ.

ALLECULA. *F.*

1998. A. MORIO. *F.* Pas rare ; surtout avant la destruction des tilleuls des promenades de Dijon, et notamment

Digitized by Google

de ceux de l'Allée-de-la-Retraite. Dans et sur les troncs creux des tilleuls le soir; quelquefois la journée par des temps couverts et orageux. Du 23 juillet au 12 août. Dijon, Allée-de-la-Retraite; cours du Parc; cours Fleury; remparts autour de la ville. M. *Dudrumel* a obtenu cet insecte d'éclosion; il provenait de bois pourri de tilleul conservé chez lui. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy.*)

PRIONYCHUS. *Solier.* — *CISTELA. F.*

1999. P. ATER. *F.* Pas rare. Le soir au vol autour des vieux saules et des peupliers, ainsi que sur le tronc de ces arbres; quelquefois sur le tronc des tilleuls. Du 22 juin au 10 août. Dijon, fontaine de Larrey; bords de l'Ouche; Allée-de-la-Retraite; route de Langres. Flavignerot. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

M. *Dudrumel* a également obtenu cette espèce d'éclosion provenant du même bois pourri que la précédente.

CISTELA. *Geoffr.*

2000. C. FULVIPES. *F.* Pas commune. Sur les feuilles de chêne dans les bois de la montagne, deux ou trois ans après la coupe. Du 18 mai au 23 juin. Marsannay-la-Côte, dans la combe. Gevrey, bois du Chaignot et de Château-Renard; elle n'était pas rare dans ce dernier bois en 1852, au-dessus de la montée. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*)

2001. C. CERAMBOIDES. *Linn.* Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cette espèce le 14 juin, à Gevrey, sur une feuille de sureau dans une coupe de l'hiver précédent du bois d'aulnes près du petit étang de Satenay. M. *Tarnier* en a pris deux exemplaires, probablement dans les environs de Fixin. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

2002. C. MURINA. *F.* Pas rare. Sur les arbustes, surtout dans les bois de montagne. Du 28 mai au 3 août. Dijon, Combe-aux-Serpents sur le cornouiller sanguin et l'épine-vinette. Fontaine, grande friche à l'ouest. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Velars-sur-Ouche, bois près du Crucifix, sur les fleurs de cornouiller sanguin. Fixin, bois près du chemin de fer. (Rouvray; commune. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *André.*)

CTENIOPUS. *Solier.* — *CISTELA. F.*

2003. C. SULPHUREUS. *Linn.* Commun. Dans les bois de montagne, sur les fleurs de *Galium,* d'ombellifères et de quelques autres plantes. Du 21 juin au 11 juillet. Plombières, coteaux de Neuvon, et dans la combe. Velars-sur-Ouche, Notre-Dame-d'Etang. Marsannay-la-Côte, près du parc de Gouville. Gevrey. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

J'ai vu une fois cette espèce en nombre très-considérable à Dijon, chez un pharmacien, sur de la fleur de tilleul qui venait de lui être apportée des environs de La Cude.

OMOPHLUS. *Solier.*

2004. O. PINICOLA. *Meg.* (Rouvray; commun. — M. *Emy.*)

2005. O. BREVICOLLIS. *Muls.* Commun. Sur les arbustes, surtout dans les bois sur le chêne dans les jeunes taillis et en secouant les baliveaux. Fin mai, commencement de juin. Dijon. Plombières, bois de Neuvon. Velars-sur-Ouche. Gevrey. Chambolle. Etc. (Beaune. — MM. *Arias* et *André.*)

MYCETOCHARES. *Latr.*

2006. M. LINEARIS. *Ill.* — BARBATA. *Latr.* Commune. Dans les troncs creux de différents arbres, notamment de

Digitized by Google

tilleuls, saules, etc. Mai, juin, commencement de juillet. Dijon, cours du Parc; Allée-de-la-Retraite; cours Fleury; route de Langres; remparts; intérieur du Parc, sur du bois coupé. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

2007. M. BIPUSTULATA. *Ill.* — SCAPULARIS. *Gyll.* (Rouvray; fin juin; dans le bois pourri des hêtres; assez rare. — M. *Emy.*)

SERROPALPI.

MELANDRYA. *F.*

2008. M. CARABOIDES. *Linn.* — SERRATA. *F.* Rare. Je n'ai pris que deux exemplaires de cette espèce : l'un dans la combe de Flavignerot, au vol à l'ombre, le 3 juin, et l'autre à Gevrey, au bord du chemin de Saulon, près du ruisseau qui le traverse, sur le tronc d'un peuplier où il venait de se poser. Un autre exemplaire a été pris aussi dans les environs de Flavignerot. (Rouvray; assez rare. — M. *Emy.*)

CONOPALPUS. *Gyll.*

2009. C. VIGORSII. *Steph.* — COLLARIS. *Dej.* Excessivement rare. Je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire de cet insecte, le 14 juin 1846, à Dijon, sur le rempart de la Miséricorde, vis-à-vis la rue du Mouton, au vol le soir sur les 6 heures 1/2 par un temps très chaud; il sortait, sans doute, soit d'un tilleul, soit du bois des chantiers de charpentiers qui se trouvent à l'ouest de ce rempart.

Digitized by Google

HYPULUS. *Payk.*

2010. H. BIFASCIATUS. *F.* (Rouvray; extrêmement rare. — M. *Emy.*)

DIRCÆA. *F.*

2011. D. VARIEGATA. *F.* Rare. Nous avons trouvé, M. le capitaine *Godart* et moi, chacun un exemplaire de cette espèce en battant des fagots dans la combe de Flavigne-rot, le 13 mai. (Beaune; trouvée dans des échalas provenant de Gigny, par M. *Ed. André.*) (Rouvray; commune; en battant les haies sèches. — M. *Emy.*)

SERROPALPUS. *Hellen.*

2012. S. STRIATUS. *Hellen.* — BARBATUS. *F.* Je possède un exemplaire de cet insecte qui m'a été donné il y a fort longtemps comme trouvé à Dijon.

HALLOMENUS. *Hellwig.*

2013. H. FLEXUOSUS. *Payk.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

2014. H. AFFINIS. *Payk.* (Rouvray; battue des haies près le moulin Bierry; août. — M. *Emy.*)

ABDERA. *Steph.*

2015. A. QUADRIFASCIATA. *Steph.* Cette espèce paraît extrêmement rare. J'en ai pris un seul exemplaire en juin 1837, à Chambolle, dans la combe, embranchement de gauche, au bas de la montée, courant sur l'écorce du tronc d'un vieux noyer.

ORCHESIA. *Latr.*

2016. O. MICANS. *Payk.* Pas commune. Dans les bolets ligneux croissant sur les vieux troncs d'arbres, notam-

Digitized by Google

ment des saules et des noyers. Juin. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

MORDELLÆ.

SCRAPTIA. *Latr.*

2017. S. Fusca. *Latr.* Très-commune. Dans les friches des bois de montagne, en fauchant sur les graminées et les arbustes; quelquefois dans les lieux non boisés. Du 6 juin au 26 juillet. Dijon, Combe-aux-Serpents sur les cornouillers et les épines-vinettes. Plombières, coteaux de Neuvon, principalement dans le bois de Gontard; Champmoron. Marsannay-la-Côte, montagne entre les deux combes. Gevrey. Etc.

2018. S. Fuscula. *Ill.* — Minuta. *Dej.* Rare. J'ai trouvé quelques exemplaires de cette espèce à Dijon, sur le tronc d'un tilleul creux, à l'Allée-de-la-Retraite, le soir, les 21 et 26 juillet. M. *Dudrumel* l'a obtenu d'éclosion du 12 juillet au 2 août; il provenait de bois pourri de tilleul rapporté d'une des promenades des environs de Dijon.

RHIPIPHORUS. *F.* — *METŒCUS. Dej.*

2019. R. Paradoxus. *Linn.* Feu M. *J. Saintpère* a trouvé trois exemplaires de cette belle et rare espèce (un mâle, et deux femelles dont je possède une), à Dijon, au commencement de septembre 1845 dans un jardin qui lui appartenait alors et qui est aujourd'hui la propriété de Mme veuve Papinot, au-dessus de la gare sur le chemin des Perrières, dans un nid souterrain de guêpes.

Digitized by Google

MORDELLA. *Linn.*

2020. M. BISIGNATA. *Ziegl.* — FASCIATA. *Payk.* — BIGUTTATA. *Laporte.* Pas commune. Dans les bois. Juin. Flavignerot. Chambolle. Etc.

2021. M. FASCIATA. *F.* Commune. Sur différentes fleurs, surtout les ombellifères et l'*Achillea millefolium.* Juin, juillet, août. Dijon, chemins autour de la ville, bords du Canal, fontaine de Larrey, etc. Plombières, combe de Neuvon. Flavignerot. Collonges-les-Premières. Gevrey. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

2022. M. ACULEATA. *Linn.* Très-commune. Sur les fleurs, principalement les ombellifères. Mai à septembre. Dijon, presque partout, au Parc, à la fontaine de Larrey, etc. Plombières, combes de Neuvon. Collonges-les-Premières. Chambolle. Etc. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

MORDELLISTENA. *Costa.* — *MORDELLA. Linn.*

2023. M. GRISEA. *Froehl.* Pas commune. Sur les fleurs. Eté. Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

2024. M. SUBTRUNCATA. *Muls.* Pas rare. Sur différentes fleurs. Juin. Dijon, Parc, fontaine de Larrey, etc. Plombières, combes et coteaux de Neuvon. Gevrey, bois de la plaine. Etc.

2025. M. PUMILA. *Gyll.* — ELONGATA. *Dej.* Commune. Sur différentes fleurs, surtout dans les bois sur les ombellifères. Juin, juillet. Dijon, Parc, fontaine de Larrey, chemins autour de la ville. Plombières, combes et coteaux de

Digitized by Google

Neuvon. Magny-sur-Tille. Collonges-les-Premières. Gevrey (1).

2026. M. PUSILLA. *Meg.* (Rouvray. — M. *Emy.*)

2027. M. INÆQUALIS. *Muls.* Pas rare. Dans les bois sur les ombellifères et en fauchant. Juin. Plombières, bois de Neuvon. Gevrey, bois de la plaine.

2028. M. ABDOMINALIS. *F.* Rare. Sur les ombellifères, surtout dans les bois ombreux. Juin. Dijon, au Parc sur l'*Anthriscus sylvestris.* Flavignerot. (Rouvray.— M. *Emy.*)

2029. M. VENTRALIS. *F.* Plus rare que la précédente; comme elle et dans les mêmes localités.

M. *Mulsant* considère cette espèce comme le mâle de l'*Abdominalis.*

2030. M. AXILLARIS. *Gyll.* Pas commune. Dans les lieux ombragés et les bois, sur les ombellifères. Juin. Dijon, au Parc. Chambolle.

2031. M. BRUNNEA. *F.* Cette espèce, que M. *Mulsant* ne considère, ainsi que la précédente, que comme des variétés de la *M. Humeralis. Linn.* se trouve comme l'*Axillaris,* mais plus communément. (Rouvray. — M. *Emy.*)

2032. M. FERRUGINEA. *Gyll.* Pas rare. Egalement regardée par M. *Mulsant* comme une variété de la *M. Hume-*

---

(1) M. *Vallot* a fait connaître (*Mémoires de l'Académie de Dijon,* année 1829, p. 97) la larve d'une espèce qu'il désigne sous le nom de *Mordella pusilla. Dej.;* il l'avait trouvée l'hiver dans l'intérieur des tiges du *Marrubium vulgare.* La transformation en nymphe a eu lieu au mois de juin suivant, et l'insecte parfait est éclos en juillet.

Il serait difficile de dire à quelle espèce se rapporte cette larve, car à l'époque de cette observation plusieurs espèces de couleur noire uniforme étaient confondues sous le même nom. La *Mordella pusilla* du *Catalogue de Dejean* est celle de *Megerle,* à laquelle on donne pour synonyme la *M. Pumila. Gyll.,* qui en est aujourd'hui séparée et rentre avec elle dans le genre *Mordellistena.*

Je suppose néanmoins qu'il s'agit plutôt de la *Mordellistena pumila,* qui est commune dans les environs de Dijon, tandis que je n'y ai jamais rencontré la *Pusilla.*

Digitized by Google

ralis. Comme les deux précédentes. Trouvée de plus à Plombières, dans la combe de Neuvon à Darois, en juillet, et à Collonges-les-Premières. (Rouvray; battue des haies; juillet. — M. *Emy.*)

2033. M. VARIEGATA. *F.*— LATERALIS. *Oliv.* Pas rare. Sur les ombellifères et les fleurs de cornouiller sanguin, dans les haies et les bois. Juin à août. Dijon, au Parc; chemin de Daix; etc. Plombières, combe de Neuvon à Darois. (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANASPIS. *Geoffr.*

2034. A. FRONTALIS. *Linn.* Commune. Sur les ombellifères, surtout dans les lieux ombragés et les bois. Mai à juillet. Dijon, au Parc, etc. Plombières, combe de Neuvon. Collonges-les-Premières. Gevrey, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

2035. A. MELANOSTOMA. *Costa.* — MONILICORNIS. *Muls.* Pas rare. Sur les ombellifères. Environs de Dijon.

2036. A. RUFILABRIS. *Gyll.* Pas rare. Sur les ombellifères, principalement dans les endroits ombragés et les bois. Juin. Dijon, fontaine de Larrey, Parc, etc. Plombières, combe de Neuvon. (Beaune. — M. *Bourlier.*)

2037. A. PULICARIA. *Costa.* — LATERALIS. *Steph.* — FORCIPATA. *Muls.* Pas rare. Sur les ombellifères dans les bois. Juin. Plombières, bois de Neuvon, surtout sur les pelouses.

2038. A. HUMERALIS. *F.* — GEOFFROYI. *Müll.* Commune. Dijon, au Parc sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris.* Du 11 au 28 mai. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

La variété NIGRICOLLIS est indiquée par M. *Emy* comme commune sur le genêt à balais en fleurs.

Digitized by Google

2039. A. RUFICOLLIS. *F.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

2040. A. THORACICA. *Linn.* Pas rare. Dans les bois de la plaine, en fauchant. Mai, juin. (Dijon, sur les fleurs d'aubépine. —M. *Tarnier.*) Collonges-les-Premières, Bois-le-Duc. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux. Etc.

2041. A. FLAVA. *Linn.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon. (Rouvray. — M. *Emy.*)

2042. A. SUBTESTACEA. *Steph.* Pas commune. Environs de Dijon.

2043. A. MACULATA. *Geoffr.* Très-commune. Sur les ombellifères, à l'ombre dans les bois. Mai, juin. Dijon, au Parc sur l'*Anthriscus sylvestris.* Fixin, bois de la plaine. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — M. *Bourlier.*)

SILARIA. *Muls.*

2044. S. VARIANS. *Muls.* Pas rare. Sur différentes fleurs, notamment sur les ombellifères. Fin juin, juillet, août. Dijon, chemins autour de la ville; chemin de Daix, sur des fleurs de carotte; le long des murs est et sud du clos de Montmuzard, sur les fleurs de *Linaria striata, Galium verum, Marrubium vulgare.* Plombières, combe de Neuvon.

CANTHARIDES.

SITARIS. *Latr.*

2045. S. HUMERALIS. *F.* — MURALIS. *Forst.* Rare. Sur les murs sur lesquels se trouvent des nids d'abeilles maçonnes (*Anthophora*). Fin août, commencement de septembre. (Dijon. — Dans la ville sur un escalier, 2 sep-

Digitized by Google

tembre; M. *Nodot*. — Sur le mur du Parc du côté de Longvic, août; M. *Blondeau*, d'après M. *Tarnier*.) (Savigny-sous-Beaune, sur les murs en pisé; etc. — M. *Bourlier*.)

MELOE. *Linn.*

2046. M. PROSCARABÆUS. *Linn.* Commun. Dans les champs et sur les chemins peu fréquentés. Fin mars, avril, mai. Dijon, chemins autour de la ville, surtout ceux où l'herbe croît; dans les champs. Quetigny. Etc. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

Cette espèce ainsi que les suivantes font suinter par les articulations de leurs pattes, lorsqu'on les saisit, un liquide jaunâtre doué de propriétés vésicantes très-énergiques. Il faut éviter, après avoir manié ces insectes, de porter les mains à ses yeux ou à ses lèvres avant de les avoir lavées.

2047. M. CYANEUS. *Dej. Muls.* Un seul exemplaire. Environs de Dijon.

2048. M. VIOLACEUS. *Marsh.* (Dijon, chemin conduisant du cours Fleury à l'octroi du chemin du Vieux-Suzon; commencement de mai; un exemplaire. — M. *Henri de Lacuisine*.) (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*.)

2049. M. AUTUMNALIS. *Oliv.* Pas rare. Dans les champs et sur les chemins. Septembre, octobre, commencement de novembre. Dijon, autour de la ville; combe Saint-Joseph. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias*, *Bourlier* et *André*.)

2050. M. CICATRICOSUS. *Leach.* Rare. Sur les chemins peu fréquentés. Fin avril, mai. Dijon, chemins du côté de Fontaine; voie romaine de l'autre côté du Canal, près de la ferme de Romelet.

Digitized by Google

2051. M. VARIEGATUS. *Donovan.* — SCABROSUS. *Ill.* Pas rare. Sur les chemins peu fréquentés et dans les champs. Du 16 mars au 20 mai. Dijon, presque sur tous les chemins herbeux autour de la ville et dans les champs. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

2052. M. RUGOSUS. *Marsh.* — RUGULOSUS. *Ziegl.* Rare. Sur les chemins peu fréquentés et dans les champs. Avril, mai. Dijon, chemins du côté de Fontaine; près du clos de Pouilly; à l'ouest du Parc; voie romaine derrière le Parc, près de la ferme de Romelet.

2053. M. BREVICOLLIS. *Panz.* Rare. J'ai trouvé un exemplaire de cette espèce à Velars-sur-Ouche, dans la combe Bouchard, sur le chemin, le 27 mars; deux autres ont été pris à Dijon, sur le chemin de la Charmette, les 3 et 30 avril, par M. *H. de Lacuisine.* (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

MYLABRIS. *F.*

2054. M. VARIABILIS. *Bilb.* Je n'ai trouvé que deux exemplaires de cette espèce, le 20 août, sur des fleurs, dans les champs près de Saint-Philibert. Trouvée aussi par M. *Tarnier* sur le chemin de Marsannay-la-Côte, sur des fleurs. (Beaune. — Très-commune l'été, dans les endroits arides sur les fleurs composées. M. *Arias.* — Sur les scabieuses. M. *Bourlier.* — M. *André.*)

CEROCOMA. *Geoffr.*

2055. C. SCHÆFFERI. *Linn.* Rare. Sur les fleurs, surtout les ombellifères. Juillet, août. (Dijon, sur les ombellifères derrière le Parc du côté de Longvic. — M. *Nodot.*) (Epernay, sur des fleurs; 29 juin. — M. *J. Saintpère.*) Saint-Philibert, dans les champs à l'ouest du bois sur des fleurs.

Digitized by Google

Chambolle, dans la combe, embranchement à gauche. (Rouvray; fort rare. Semur. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André.*)

CANTHARIS. *Geoffr.* — *LYTTA. F.*

2056. C. VESICATORIA. *Linn.* Très-commune. Sur les frênes; quelquefois sur les lilas. Fin mai, juin. Dijon, cours du Parc, etc. Environs de Dijon, presque partout. Chambolle, sur les lilas dans un jardin. (Rouvray. — M. *Emy.*) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André.*)

Cette espèce est recueillie à cause de sa propriété épispastique, et d'un emploi fréquent en pharmacie.

ŒDEMERÆ.

ASCLERA. *Dej.*

2057. A. SANGUINICOLLIS. *F.* Rare. Je n'ai trouvé cet insecte qu'à Dijon, au Parc dans du bois d'orme pourri au pied de l'arbre en février, et sur du bois coupé et empilé en mai.

2058. A. CŒRULEA. *Linn.* — CŒRULESCENS. *F.* Pas commune. Dijon, au Parc, dans du bois d'orme pourri en février, en fauchant dans l'intérieur de cette promenade et dans le fossé du cours du Parc à l'ouest. (Rouvray. — M. *Emy.*)

ANONCODES. *Dej.*

2059. A. USTULATA. *F.* — MELANURA. *F.* Rare. Gevrey, en fauchant au bord du petit étang de Satenay et sous les

Digitized by Google

peupliers qui sont au-dessus du grand étang. Juin, juillet. (Montbard. — M. *Gontard*, d'après M. *Emy*.) (Beaune. — Sur les plantes au bord des ruisseaux. M. *Bourlier*. — M. *André*.)

OEDEMERA. *Oliv.*

2060. O. PODAGRARIÆ. *Linn.* Commune. Sur différentes fleurs, surtout dans les bois. Juin, juillet. (Messigny, vallon de Sainte-Foy. — M. *Nodot*.) Velars-sur-Ouche, bois près du Crucifix, sur un *Erysimum*. Flavignerot. Fixin, bois près du chemin de fer. Etc. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*.)

2061. O. MARGINATA. *F.* Pas rare. En fauchant dans les bois. Juin, juillet. Plombières, combe de Neuvon à Darois. (Rouvray; très-rare. — M. *Emy*.)

2062. O. FLAVIPES. *F.* — CLAVIPES. *F.* Commune. En fauchant et sur les fleurs dans les bois. Mai, juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Velars-sur-Ouche, bois près du Crucifix. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*.)

2063. O. VIRESCENS. *Linn.* Commune. En fauchant dans les bois humides. Mai, juin. Plombières, combe de Neuvon à Darois. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. Saint-Nicolas-les-Cîteaux, forêt de Cîteaux.

2064. O. LURIDA. *Marsh.* Commune. Comme la précédente. Juin à septembre. Plombières, combe de Neuvon. Gevrey, bord du petit étang de Satenay. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Arias, Bourlier* et *André*.)

DRYOPS. *F.*

2065. D. FEMORATA. *F.* Rare. Je n'ai jamais pris cette espèce, qui est nocturne et se trouve sur les fleurs de lierre dans les bois en septembre. Elle a été prise à Flavi-

Digitized by Google

gnerot, par M. *L. Humbert*, le soir dans une chambre du château dont les murs sont couverts de lierre dans plusieurs endroits ; elle avait été attirée par la lumière d'une chandelle placée vers la fenêtre. M. *J. Saintpère* en a également pris, à l'Etang-Vergy, la journée, un certain nombre d'exemplaires appliqués contre le tronc de gros sorbiers (*Pyrus sorbus*) sur lesquels probablement croissait du lierre.

LAGRIÆ.

LAGRIA. *F.*

2066. L. GLABRATA. *Oliv.* Deux exemplaires de cette espèce ont été pris à Talant, sous des pierres, en août 1858 par M. le docteur *Blondeau*. (Rouvray. — M. *Emy*.)

2067. L. HIRTA. *Linn.* — Femelle PUBESCENS. *F.* Commune. Sur les haies et les buissons, et sur les feuilles des arbustes dans les bois. Juin à août, commencement de septembre. Dijon, au bord des chemins, sur les buissons, notamment sur le chemin de Daix ; au Parc ; etc. Plombières, combe de Neuvon. (Fixin. — M. *Tarnier*.) Gevrey, près du petit étang de Satenay. Chambolle. (Rouvray. — M. *Emy*.) (Beaune. — MM. *Bourlier* et *André*.)

PYROCHROÆ.

PYROCHROA. *Geoffr.*

2068. P. COCCINNEA. *Linn.* Pas rare. Dans les bois, sur les piles de bois à brûler, quelquefois sur les feuilles et au

Digitized by Google

vol. Du 7 mai au 23 juin. Dijon, au Parc. Flavignerot. Velars-sur-Ouche. Blaisy-Bas. Collonges-les-Premières. (Fixin. — M. *Tarnier.*) Marsannay-la-Côte. Gevrey. Chambolle. Curley. Concœur. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) Beaune; pas commune. — M. *Arias.*)

2069. P. RUBENS. *F.* Pas rare. Dans les bois, sur les ombellifères et sur le bois coupé. Du 11 mai au 2 juillet. Dijon, au Parc, sur du bois empilé et sur les fleurs d'*Anthriscus sylvestris.*; cours extérieur de Suzon, entre la porte Saint-Nicolas et la porte Neuve, sur un peuplier. Blaisy-Bas, en fauchant. Gevrey, près du petit étang de Satenay. (Rouvray; rare. — M. *Emy.*) (Beaune; pas commune. — M. *Arias.*)

RHINOSIMI.

SALPINGUS. *Ill.*

2070. S. QUADRIGUTTATUS. *Lepellet.* (Rouvray; commun; battue des haies sèches. — M. *Emy.*)

RHINOSIMUS. *Latr.*

2071. R. ÆNEUS. *Oliv.* J'ai trouvé quelques exemplaires de cet insecte, à Segrois, dans la forêt de Mantuan, sous l'écorce d'un chêne mort sur pied, en octobre.

2072. R. ROBORIS. *F.* Pas commun. Sous les écorces d'arbres morts, principalement de charme; rarement sous les écorces d'arbres vivants. Du 2 novembre au 31 mai. Dijon, au Parc sous les écorces de charme mort, quelquefois sous celles des platanes vivants, et sur du vieux bois empilé la journée et le soir à la lanterne.

Digitized by Google

2073. R. Ruficollis. *Panz.* Pas commun. Sous les écorces d'arbres morts, principalement de charme; sur le vieux bois coupé, et en battant les vieux fagots. Mars, avril, mai, novembre et décembre. Dijon, au Parc, sous les écorces de charmes morts, rarement sous celles d'autres arbres et sur du bois empilé. Flavignerot, en battant de vieux fagots. (Rouvray; battue des haies sèches. — M. *Emy.*)

2074. R. Planirostris. *F.* Commun. Sous les écorces de charmes morts, sous celles des platanes et des sycomores vivants, sur le bois coupé. Décembre à mai. Dijon, au Parc. Chaignay, sous des écorces d'érable-plane vivant. (Rouvray; battue des haies sèches, quelquefois sous les écorces. — M. *Emy.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE VISITE

A LA GROTTE DE FOUVENT

(Haute-Saône);

OSSEMENTS FOSSILES ET DÉBRIS DE L'INDUSTRIE HUMAINE.

MÉMOIRE POSTHUME DE M. NODOT,

Membre de l'Académie.

PREMIÈRE PARTIE.

Aspect géologique et minéralogique du pays.

La vallée dans laquelle le village de Fouvent-le-Bas est situé a été produite par voie d'érosion; cette légère dépression du sol n'offre nulle part de rochers abrupts et d'excavations profondes résultant d'une secousse provenant d'agents plutoniques; aussi les couches du terrain ne sont pas ou sont très peu inclinées dans cette localité, 3 ou 4 degrés au plus.

Au fond du vallon, assez encaissé d'ailleurs, coule une petite rivière dite le Vanon; elle prend sa source à Fouvent même, et sort d'une ouverture en forme de grotte creusée dans un petit escarpement de la grande oolite. Cette rivière, très abondante à certaines époques de l'année, est sujette à des débordements considérales; son niveau alors s'élève à une hauteur égale à celle où se trouve la caverne en question. Elle fait tourner un moulin presque à sa source, suit l'inclinaison naturelle de la vallée, et s'écoule du nord au sud.

Toutes les roches qui composent le sol où est situé Fouvent appartiennent aux diverses assises du premier et du second étage jurassique, à partir du calcaire à en-

Digitized by Google

troque, *inferior oolite*, jusqu'à l'oxfordclay inclusivement. Ce dernier terrain contient une très grande quantité de cailloux calcaréo-siliceux, appelés *chailles* par les ouvriers; ils renferment quelquefois à leur intérieur des corps organisés : des crustacés (*Palinurus regleyanus*, Dem. et *Pal. munsteri*, Valtz.), des térébratules, des ammonites, des apiocrinites, des cidarites, etc. Ces galets varient en grosseur, depuis celle d'un œuf de pigeon jusqu'à celle de la tête. Ils sont répandus partout sur le sol, où ils recouvrent la tranche de presque tous les étages de la formation jurassique.

Le rocher dans lequel se trouve creusée la grotte de Fouvent est situé à peu de distance de la rivière, et à quelques mètres seulement au-dessus de son niveau ordinaire; il borde longitudinalement le jardin de M. Nicolas Guillaume, à l'ouest de la vallée. Sa forme, peu prononcée du reste, n'est qu'une légère ondulation du sol, très peu saillante et aplatie à sa surface supérieure.

La nature minéralogique de ce rocher est un carbonate calcaire de couleur blanche ou jaunâtre clair, à pâte compacte; sa cassure est esquilleuse ou conchoïde, et translucide sur les bords. Cette roche contient beaucoup de cristaux de fer sulfuré (pyrite brune), cubiques, de 1 à 3 millimètres de diamètre, disséminés dans sa masse; des cavités et des veinules remplies de lamelles de chaux carbonatée cristallines. On n'y voit pas, ou très rarement, de corps organisés fossiles, à l'exception de ces corps dont la nature n'est point encore connue, et que l'on nomme stylotites. Nous rapportons cette roche à la partie supérieure de la grande oolite, ou *forest marble* des Anglais. Les assises de la roche en cet endroit sont très peu puissantes, et se présentent fendillées verticalement en une multitude de fissures qui donnent à la roche l'aspect d'un vieux mur dont les moellons se détachent avec la plus grande facilité.

Digitized by Google

De la Grotte.

On connaît aujourd'hui deux ouvertures latérales qui, probablement, conduisaient autrefois dans la même caverne; ces deux ouvertures sont situées au même niveau et sur la même assise de roche; elles ne sont éloignées l'une de l'autre que de 10 mètres seulement, et regardent le vallon où coule la rivière.

Laissons de côté la plus petite, sur laquelle nous reviendrons plus tard; ne nous occupons maintenant que de celle qui était le plus anciennement connue, et la principale entrée. Celle-ci n'est plus actuellement dans son état naturel. Le propriétaire du sol, voulant profiter de cette excavation pour en faire une cave, a élargi considérablement l'ouverture. Avant ce travail, c'était un trou oblong dans le sens horizontal, de 1 mètre à peu près, que le rocher présentait en cet endroit; nous ne pouvons donc rien dire sur l'aspect de ses parois, puisque celles-ci ont été touchées par la main de l'homme.

Avant notre arrivée sur les lieux, la grotte ayant été exploitée à ciel ouvert pour en extraire plus facilement les remblais, il nous a été absolument impossible d'en examiner le toit et de rien dire de précis sur l'aspect de sa surface intérieure et extérieure; il devait probablement offrir des faits curieux à l'observation. Y avait-il une ancienne communication extérieure remplie en cette place? C'est ce que nous ignorons complètement, mais que nous supposons cependant avoir pu être, d'après la nature très peu solide des assises du forest marble existant en cet endroit, et l'aspect bréchiforme que présentait la paroi nord-ouest de l'excavation (fig. 2, lettre B), qui offrait une épaisseur de 3 mètres 80 centimètres à partir du fond de la grotte où se trouve la masse de remblais, jusqu'à la surface extérieure et supérieure du rocher où elle est creusée.

Digitized by Google

Cette paroi, en face de l'ouverture latérale dont nous avons parlé, offrait un aspect très irrégulier dans la stratification de la roche : elle était inclinée à cette place de 4 à 5 degrés sur l'horizon; elle se dirigeait de l'est à l'ouest, comme celles de toutes les assises du voisinage. Les bancs, peu distincts, variaient de 4 centimètres à quelques décimètres de puissance. A la moitié à peu près du même côté de cette excavation, sur un espace de 1 mètre 50 cent. à peu près, la stratification n'existe plus; la roche, à la partie supérieure, semble avoir subi une pression très considérable, qui aurait forcé les bancs à se briser et à s'écrouler dans les cavités inférieures. Une masse de remblais, composée du même calcaire que celui du rocher en question, remplit tout cet espace accidentel; mais à 1 mètre à peu près à partir de la base, une zone de 35 à 40 centimètres de puissance d'une marne jaune, pénétrée de cailloux à angles vifs de même nature que ceux précédemment indiqués, se remarque dans cette masse, qui a l'apparence d'avoir été apportée après coup, et qui y serait tombée par une ouverture supérieure en forme de puits, détruite par les travaux d'exploitation. Cette dernière n'aurait pas été praticable pour des animaux vivants; ceux-ci y arrivaient facilement par les ouvertures latérales dans le jardin de M. Guillaume.

La paroi dans laquelle se trouve l'entrée latérale offre moins de dérangement dans la stratification de la roche. Cependant, à la partie qui correspondait au-dessus de son ouverture intérieure, les lits inférieurs de la voûte n'avaient guère que 1 décimètre de puissance; ils se détachaient avec la plus grande facilité, ce qui a forcé d'étayer pour prévenir les accidents et permettre d'enlever le diluvium inférieur (fig. 1).

Les bancs de roche inférieurs, sur lesquels repose le diluvium, sont très inclinés, et leurs brisures verticales les plus larges correspondaient parfaitement, autant qu'il

Digitized by Google

nous a été possible de l'examiner, avec celles des assises supérieures encore en place aujourd'hui; en sorte que l'on pourrait croire, sans se hasarder, que cette grotte aurait été formée, du moins pour la plus grande partie de son étendue, par voie d'affaissement, et que dans l'origine elle n'aurait été qu'une très légère fissure de la roche comme il en existe tant ailleurs dans le forest marble, dans laquelle des animaux, de la taille des hyènes au plus, auraient pu s'introduire et y dévorer paisiblement leur proie.

Ce qui confirmerait encore cette opinion, c'est le peu d'étendue de la grotte. En effet, elle n'offre pas, comme la plupart des autres cavernes, une suite de salles plus ou moins vastes, communiquant entre elles par des couloirs très étroits et formés évidemment par l'érosion d'une eau courante; quoique beaucoup agrandie, elle ne mesure encore que 10 mètres dans sa plus grande longueur, 3 à 4 seulement dans sa largeur, sur 1 mètre 80 cent. dans sa plus grande élévation, c'est-à-dire de la roche inférieure sur laquelle repose le limon ossifère jusqu'à la place où était la voûte.

Du Limon.

Les grottes de Fouvent renferment une masse de remblais qui se composent: 1° d'une marne jaunâtre et ferrugineuse, peu abondante comparativement à la masse totale; 2° d'un grand nombre de morceaux anguleux, cuboïdes, de 1 décimètre d'épaisseur au plus, formés de calcaire compacte, *forest marble,* avec cristaux de fer sulfuré, bruns, cubiques, et de même nature que celui dans lequel cette cavité a été creusée; 3° de calcaire oolitique, *great oolite* des Anglais, à pâte crayeuse, semblable à celui qui constitue plusieurs roches des environs; très rare d'ailleurs dans ce dépôt, il se présente le plus ordinairement, en fragments beaucoup plus petits que les précé-

Digitized by Google

dents; 4° de quelques chailles de très petite dimension provenant du dépôt argileux de l'*oxfordclay*, situé aussi dans le voisinage; 5° de quelques globules de fer hydraté qui se montrent partout dans les plaines environnantes; 6° enfin, très accidentellement, de coquilles appartenant à des ammonites à l'état de fer hydroxidé provenant de la formation supraliasique ou de l'*inferior oolite*, qui existe aussi dans plusieurs localités non éloignées, à Bourguignon, par exemple.

« La marne ainsi que les cailloux calcaires, les chailles, « les fossiles, etc., sont pêle-mêle dans la grotte, et leur « ensemble, dit M. Thirria (1), est en tout semblable au « terrain d'atterrissement ancien qui forme le sol de plu- « sieurs plaines et vallons du voisinage, et qui se rapporte « évidemment à la formation du *diluvium*. »

Une couche d'argile rougeâtre, de 75 centimètres de puissance, recouvre immédiatement le sol du fond de la grotte. Les chailles, les pierres anguleuses et les ossements de mammifères n'existent pas dans cette couche, ou ils y sont accidentels, tandis qu'ils sont excessivement abondants dans la petite quantité de marne immédiatement supérieure à cette argile; de sorte qu'il semble y avoir une espèce de stratification, et l'on pourrait dire que cette masse de remblais, contradictoirement à l'opinion de M. Thirria, appartiendrait à diverses époques, et aurait été formée par des causes différentes.

Du reste, la séparation de ces deux dépôts était très mal établie, elle n'existe pas en réalité, elle n'est qu'apparente et relative; la grotte ne contenant pas de stalagmites, qui recouvrent ordinairement, dans les cavités des roches calcaires, les dépôts d'âges différents, il n'y a pas possibilité de distinguer nettement ceux des remblais qui

(1) *Statistique minéralogique et géologique du département de la Haute-Saône*, page 245.

Digitized by Google

auraient pu provenir du dessus de la caverne par voie d'éboulement, de ceux apportés par l'ouverture latérale.

Ils ne renferment pas la moindre trace de productions humaines, et les pierrailles contenues dans ces deux dépôts sont, pour la presque totalité, de même nature que celles qui composent la roche dans laquelle est creusée cette grotte. Ces pierres ne diffèrent, en réalité, que par leur taille et leur quantité, plus considérables à la partie supérieure de la masse des remblais que dans l'argile rouge inférieure, presque pure et homogène.

Des Débris animaux.

La grotte de Fouvent n'avait été fouillée précédemment qu'à peu de distance de son ouverture, aux deux tiers au plus de son étendue. L'endroit le plus riche, d'après le dire des gens qui l'ont explorée, était situé dans le lieu le plus obscur, au fond et à l'angle méridional de la caverne (fig. 1, lettre A). A cette place, les ouvriers croyant rencontrer un squelette complet recouvert par une couche assez régulière de pierrailles de forest marble non agglomérées par du limon marneux, crurent devoir n'y pas toucher, pour nous permettre, à notre arrivée, de l'observer, pensant que peut-être il pourrait nous intéresser vivement; heureusement que ce jugement naturel et pénétrant, qui caractérise si bien les gens de la campagne, leur inspira cette bonne idée : autrement il aurait été impossible de recueillir aucune note scientifique sur ce dépôt, qui aurait été entièrement enlevé et détruit pour l'observation des faits paléontologiques.

Quoique la partie supérieure du dépôt qui recouvrait cette apparence de squelette fût enlevée, il mesurait encore en cette place 80 centimètres de puissance; mais cette épaisseur n'était pas constante dans toute son étendue, de 1 mètre environ, en raison des inégalités onduleuses

Digitized by Google

qu'offrait la roche formant le sol inférieur, sur laquelle il reposait (fig. 2, lettre A).

Là les ossements étaient excessivement nombreux, pêle-mêle, et sans aucun ordre de genre et d'espèce, dans la masse de remblais ; cependant on remarquait souvent par place une apparence de couches alternantes mal déterminées d'ossements très abondants, appartenant le plus ordinairement à des herbivores. Cette couche pénétrait quelquefois horizontalement à plusieurs décimètres de profondeur dans la paroi Est, à la place laissée par les lits de pierres précédemment écroulées. Ces ossements étaient tellement comprimés, qu'il devenait absolument impossible de les arracher sans les briser; ceux même qui offraient le plus de solidité étaient dans ce cas : une mâchoire d'aurochs et un os de pied d'éléphant n'ont pu être retirés que par fragments minimes, quoique de grandes précautions aient été employées pour les extraire de la roche; puis au-dessus de cette couche osseuse venait un lit irrégulier de pierrailles dont les interstices n'étaient point comblés par du limon rougeâtre ou grisâtre; puis sur celle-ci venaient encore des fragments osseux; puis encore des pierrailles, etc. C'est une de ces alternances qui frappa fortement les ouvriers, et qui leur fit croire à la découverte d'un squelette entier de quelque animal de la grosseur d'un bœuf.

Il est vrai de dire aussi que là il y avait une portion de mâchoire inférieure de cerf presque intacte, et une jambe de cheval articulée, mais sans ligaments, dans laquelle il manquait seulement, pour qu'elle fût complète, le fémur et la phalange onguéale.

Un fait très important et que nous ne devons pas négliger ici, c'est que tous les vides que laissent entre elles les pierrailles et les restes de squelettes, par leur enchevêtrement irrégulier, ainsi que les cavités qui renferment la moelle dans les os, se trouvaient quelquefois complètement

Digitized by Google

remplis par une sorte de poussière formée de débris osseux, dont les parties les plus considérables n'avaient pas 2 millimètres de diamètre, et offraient quelquefois leurs arêtes excessivement tranchantes, mais le plus ordinairement émoussées. Cette poussière ressemblait beaucoup à celle qui serait produite par la mastication des hyènes et autres carnassiers qui broient et rongent les os des animaux. Elle se voyait plus particulièrement aux deux tiers supérieurs de la masse de remblais, et n'existait pas du tout dans le limon argileux rougeâtre inférieur; ce qui peut faire supposer, comme nous l'avons dit précédemment, que ce dernier ne serait pas tout à fait aussi récent que celui qui lui est immédiatement superposé, et que leur présence dans la grotte est due à deux causes diverses et de nature toute différente.

Les ossements se présentent sous divers états :

1° Les uns sont entiers, et les aspérités les plus aiguës n'offrent aucune apparence de détérioration; ils appartiennent en totalité à des os qui ne renferment pas ou très peu de moelle : ce sont des canons de chevaux, d'aurochs, de cerfs, des calcaneums, des astragales; des os du tarse, du métatarse, des phalanges; des dents d'éléphants, d'aurochs, de chevaux, de cerfs, etc.

2° D'autres sont brisés et offrent des arêtes vives et tranchantes, ce qui prouverait qu'ils n'auraient point été apportés avec les pierres qui les accompagnent, et qu'une autre cause les aurait fracturés sur place. Ils appartiennent particulièrement à des herbivores.

3° Enfin, d'autres débris offrent des angles parfaitement arrondis, et semblent avoir été roulés. Pour la plupart, ce sont des ossements de carnassiers, parmi lesquels on reconnaît des ours, des hyènes et des lions; mais ils sont généralement beaucoup plus rares et d'une dimension beaucoup moins considérable, quoique appartenant à des os de même longueur que ceux précédemment indiqués.

Digitized by Google

Si l'on ne portait une scrupuleuse attention on pourrait facilement confondre avec ces derniers, et attribuer à la même cause, des ossements à angles émoussés, dont les extrémités manquent le plus ordinairement, même dans des humérus et des fémurs de mammifères de la plus grande taille. Ceux-ci portent la trace non équivoque des dents de carnassiers, et ont été usés autant par le piétinement que par la mâchoire de ces animaux. Il pourrait très bien se faire même que ceux d'ours, d'hyènes et de lions, cités plus haut, ne fussent que des débris fortement usés sous les pieds des habitants de cette caverne, car il en est plusieurs entre nos mains qui portent très visiblement encore l'impression non contestable des dents des carnassiers qui les ont dévorés.

Ainsi, l'on distingue très aisément sur ces ossements la place où a porté l'une des grandes carnassières des hyènes : cette pression détermine ordinairement une fracture longitudinale. Souvent on voit aussi une impression conique, ou même une cavité arrondie, qui traverse un des côtés de l'épaisseur de l'os, produite par ces dents. D'autres fois ce sont des traits plus ou moins nets et profonds, semblables à ceux qu'aurait pu faire la pointe d'un instrument tranchant; ce sont des traces de carnassières et de canines plus ou moins aiguës, selon l'âge de l'animal. On les voit plus particulièrement sur les parties moins dures des ossements, comme par exemple sur des bois de cerfs, qu'on ne trouve jamais entiers: ils se montrent tous portant ces traits transversalement à leur longueur, circonstance qui les distingue de ceux qui leur sont naturels, ces derniers étant toujours disposés longitudinalement. Puis, enfin, on remarque encore des sillons parallèles entre eux et peu profonds, produits par les incisives de ces mêmes hyènes dans les places où il y avait de la moelle à ronger. C'est ainsi que des fragments de très grands os longs, appartenant à des espèces de grande

Digitized by Google

taille, à des cerfs, des aurochs, des rhinocéros et des éléphants même, ayant été préalablement divisés longitudinalement en deux pièces, se présentent quelquefois sous forme de plaques discoïdales très irrégulières dans le pourtour et creusées très profondément sur les bords par les molaires d'hyènes, et rayées parallèlement, sur la face parenchymateuse qui retenait la moelle, par les incisives de cette même espèce animale. Ces phénomènes très curieux ne se montreraient pas si ces ossements avaient été roulés, le mouvement de rotation en tous sens tendant toujours à arrondir et à polir les surfaces en détruisant toutes les saillies et les aspérités.

Ces observations, de la plus haute importance pour la solution de la question qui nous occupe, ont déjà été signalées plusieurs fois par des savants très distingués, au nombre desquels notre ami, M. Jules de Christol, est le premier qui les ait fait connaître et décrites en détail en 1838 dans son excellent mémoire sur les hyènes fossiles.

Les ossements de carnassiers et d'herbivores étaient-ils tous mêlés ou séparés dans cette masse de remblais? Parmi les uns et les autres y en avait-il qui fussent articulés? C'est ce que nous n'avons pu vérifier, l'exploitation de la caverne étant terminée lorsque nous avons été appelé. Les ouvriers ayant recueilli avec soin une colonne vertébrale entière et articulée d'un petit animal de la grosseur d'un rat, nous regrettons de n'avoir pu savoir si elle a été trouvée à la partie supérieure, moyenne ou inférieure du dépôt; enfin, le fait de l'articulation de la jambe presque entière de cheval mentionnée plus haut est très important comme preuve à l'appui de cette opinion que d'autres os auront pu se trouver dans le même cas, mais que ces manœuvres n'y auront fait aucune attention. Nous insistons d'autant plus volontiers sur ces faits, qu'une foule d'auteurs, très recommandables d'ailleurs, répétant ce qu'ils trouvent déjà décrit, assurent

Digitized by Google

que les os sont toujours désarticulés dans les cavernes, lorsque probablement cette prétendue désarticulation tient à ce qu'ils n'ont pas vu faire eux-mêmes les fouilles.

Si l'on cherche à établir une proportion relative entre tous les ossements contenus dans la caverne de Fouvent, on sera frappé de l'abondance des uns et de la rareté des autres. Ainsi, parmi les espèces animales, les chevaux peuvent entrer pour une moitié au moins, quoique l'on ne retrouve encore que les portions du squelette qui n'ont pu être dévorées en raison de leur solidité : ce sont plus particulièrement les dents, et les os des pieds; mais jamais de côtes, en raison du peu de solidité de leurs tissus et de l'abondance de matière nutritive qu'elles renfermaient. Un seul fragment de ces os fait exception : il a été recueilli par nous avec soin, et porte la trace non contestable des dents qui ont rongé ses extrémités.

L'autre moitié sera composée d'un tiers pour les rhinocéros, les éléphants, dont on ne retrouve guère que les dents, des pièces non triturables, des mâchoires inférieures, qui ne renferment pas de moelle, et les os de la jambe et du pied; un autre tiers pour les aurochs et les cerfs, dont il reste des canons, des mâchoires et des bois de diverses grandeurs; et le dernier tiers, enfin, pour toutes les autres espèces herbivores et carnassières, parmi lesquelles plusieurs n'ont pu être caractérisées que d'après une seule pièce.

Voici la liste complète de toutes les espèces recueillies dans la grotte de Fouvent, anciennement ou récemment :

Ours, *Ursus spelœus,* Cuv. — Vieux seulement. Très rare.

Renard? Plus grand que le renard commun. — Il y en avait de jeunes et de vieux. Rares.

Carnassier de la grosseur d'un chien, non déterminé (fig. 7 et 8). — Unique.

Digitized by Google

HYÈNE, *Hyœna fossilis,* Cuv. — Il y en avait de tous les âges, beaucoup de vieilles. Communes.

MARTE, *Mustela,* voisine de l'espèce commune.— Rare.

LION FOSSILE, *Felis spelœa,* Gold. — Très rare.

FELIS indéterminé. — Incisive unique. Unique.

RONGEUR non déterminé, de la grosseur d'un campagnol, rat d'eau. — Colonne vertébrale complète. Unique.

CASTOR? — Deux incisives plus fortes que celles du castor d'Europe.

ELÉPHANT, *Elephas meridionalis,* Nesti. — Adultes et jeunes. Très communs.

ELÉPHANT.....? — Une seule dent adulte très mince et très allongée, comparativement à celle de l'espèce précédente (fig. 5 et 6). Unique.

ELÉPHANT, MAMMOUTH, *Elephas primigenius,* Blumenbach. — Il y en avait de jeunes et de vieux. Communs.

RHINOCÉROS. — Il y en avait de jeunes et de vieux. Rares.

CHEVAL, *Equus caballus,* Lin. — Il y en avait de jeunes et de vieux appartenant aux deux sexes, et de dimensions différentes. Excessivement communs.

CERF COMMUN, *Cervus elaphus,* Lin. — Bois de divers âges. Communs.

CERF indéterminé, petite espèce. — Le bois seulement. Unique.

CERF CHEVREUIL, *Cervus capreolus,* Brisson. — Le bois seulement. Unique. Peut-être y en avait-il de plusieurs espèces de diverses tailles?

BŒUF AUROCHS, *Bos urus,* Bodd. — Très commun.

Cette liste renferme quatre genres qui n'avaient point encore été trouvés dans les grottes de Fouvent; ce sont les suivants :

1° Castor, dont on possède deux incisives.

2° Cerfs, contenant trois espèces : *elaphus, capreolus,* et

Digitized by Google

une autre espèce plus petite que l'elaphus, et dont le bois diffère sensiblement.

3° Petite espèce de rongeur dont le genre est indéterminé, probablement du genre *Mus*.

4° Marte voisine de notre espèce commune, dont on possède une portion de la mâchoire inférieure.

En outre, le renard dont on a la mâchoire inférieure; le carnassier voisin du chien, dont on a également la mâchoire inférieure; deux espèces d'éléphants, parmi lesquelles il en est une dont les molaires diffèrent beaucoup par leur forme mince et allongée, n'avaient point non plus été signalées par les auteurs qui ont parlé de cette intéressante caverne.

Il est à remarquer ici que dans cette longue liste d'animaux, qui se monte à dix-huit espèces, et qui probablement aurait été plus considérable encore s'il nous avait été possible de surveiller nous-même les fouilles, ne figurent pas plusieurs grands mammifères pachydermes que l'on rencontre cependant très fréquemment fossiles dans les terrains d'alluvions anciennes des plaines environnantes de Fouvent, et dans toute la partie plane de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or. Nous voulons parler de deux espèces de mastodontes, *Mastodon giganteum*, Cuv.; *Mastodon angustidens*, Cuv., et un grand ruminant à bois, ayant les plus grands rapports avec l'élan, *Cervus*. Plus loin nous reviendrons sur ce fait capital (1).

Il aurait été bien curieux de retrouver encore ces corps en forme de fuseau, de tire-bouchon et de poire, nommés

(1) Nous possédons au Musée d'histoire naturelle de Dijon un fémur de mastodonte trouvé dans le minerai de fer pisiforme d'Autrey (Haute-Saône) avec des débris de plusieurs espèces de rhinocéros et de cerfs; ce fémur énorme dépasse en volume tous ceux décrits jusqu'à ce jour. Sa longueur est de 1 mètre 32 cent., sa largeur de 44 centimètres de la partie antérieure de la tête à l'extrémité du trochanter. Son extrémité inférieure, quoique détériorée, offre encore 31 centimètres de largeur.

Digitized by Google

coprolites, *Album græcum*, qui sont le résultat de la digestion des hyènes. Il devait probablement y en avoir beaucoup dans cette grotte; mais leur couleur blanchâtre, grisâtre ou jaunâtre, les aura fait confondre avec les pierres, les débris osseux et quelques parties marneuses de la même teinte qui les environnaient. Ils auront échappé facilement aux manœuvres qui ont fait les fouilles, et ont jeté et dispersé sans attention les décombres; il ne nous a pas été possible d'en observer aucun, l'exploitation étant terminée quand nous avons été appelé sur les lieux. Ce point capital pour la solution du problème est malheureusement perdu pour la science et pour l'histoire de la caverne de Fouvent.

Les parties grisâtres que l'on voyait par places irrégulières dans la marne renfermant les ossements, et cette poussière osseuse dont nous avons parlé plus haut, ne seraient-elles pas des coprolites broyés sous les pieds des habitants de la caverne? C'est ce que nous n'oserions affirmer, mais que nous sommes tout disposé à croire.

Maintenant, pour achever la description de la caverne en question, il est indispensable de revenir à la seconde ouverture, laissée à dessein en arrière, et d'analyser les faits que nous avons pu observer pendant le peu de temps donné à cette exploration.

Comme nous l'avons vu précédemment, cette entrée n'est qu'à 10 mètres seulement de distance, et exactement à la même hauteur que celle de la grotte dont on vient de lire la description; située dans le même rocher et sur la même assise de forest marble, elle se présente sous une forme ellipsoïdale, dont le grand axe a 1 mètre au plus dans le sens horizontal, sur 50 à 60 centimètres de hauteur.

Cette ouverture, qui n'a point été agrandie par la main de l'homme, offre ses parois assez lisses, ce qui prouverait qu'elle aurait été formée par les eaux d'une ancienne

Digitized by Google

source qui se serait tarie plus tard par des causes spéciales à cette localité, ou que le passage fréquent des animaux qui ont habité la petite caverne où elle conduit en aurait adouci les bords précédemment anguleux.

Au dire des anciens, l'entrée de la précédente grotte était en tout semblable à celle-ci tant par sa grandeur que par sa forme, ce que nous croyons facilement d'après ce que l'on peut encore voir aujourd'hui malgré les travaux exécutés pour l'agrandir; elles ne semblent être que deux issues de la même cavité intérieure de la roche où elles sont creusées.

La partie supérieure ayant été enlevée et les parois latérales coupées, comme cela a eu lieu dans la caverne précédente, il nous a été absolument impossible de voir si les eaux ont été pour quelque chose dans la formation de cette cavité. Du reste, les ouvriers intelligents qui l'ont explorée ont affirmé que son toit n'était élevé au-dessus du sol que de 1 mètre à peu près, et que son étendue n'atteignait guère que 2 mètres au plus.

Cette petite grotte renfermait aussi à sa partie inférieure une masse de remblais très peu puissante. Comme elle avait été complètement fouillée, nous n'avons pu l'observer en détail et reconnaître si les remblais se présentaient sous le même aspect que ceux de la caverne voisine; mais il est certain qu'elle était dépourvue de chailles, de petits fragments de la grande oolite, qui déjà étaient très rares dans l'autre. Il est vrai encore que cette grotte était aussi infiniment moins riche en débris organiques, et ne contenait presque pas sous ces derniers d'argile rougeâtre.

Les ossements fossiles de cette grotte appartenaient particulièrement à des éléphants, dont on a recueilli une portion de très jeune mâchoire, des os du pied, quelques portions de mâchoire d'hyène, et plusieurs dents de cheval. Tous ces débris organiques se présentent exactement

Digitized by Google

dans le même état physique que ceux de la caverne voisine, c'est-à-dire qu'ils étaient brisés et portaient également la trace des dents de carnassiers.

En examinant avec attention la paroi du côté méridional, celle-ci n'offrait aucun dérangement dans la stratification des roches qui la composaient; elle était parfaitement régulière, et le banc qui recouvrait les ossements sous forme de voûte semblait avoir été coupé très nettement à vif par les ouvriers, ce qui porterait à croire qu'il n'y avait aucune ouverture arrivant à jour à la surface du rocher et perpendiculaire à la cavité ossifère. A la partie supérieure de ce banc il existait une petite dépression en forme de cul-de-sac, de 1 mètre 40 cent. de profondeur sur 2 mètres environ de largeur, et dont l'ouverture évasée aboutissait à la surface du rocher. Cette espèce de réceptacle supérieur (fig. 3) contenait aussi un dépôt qui n'offrait aucune apparence de stratification. Il était composé : 1° de petites pierres cuboïdes de *forest marble* à angles tranchants, et variant de grosseur depuis celle d'une noisette jusqu'à celle du poing; 2° d'une marne argileuse blanchâtre, jaunâtre et brunâtre, selon qu'elle contenait une plus grande quantité d'oxide de fer; 3° d'ossements offrant exactement les mêmes caractères physiques et provenant des mêmes espèces animales, hyènes, ours, rhinocéros, chevaux, aurochs, et des oiseaux de la grosseur d'un poulet et appartenant aussi à des gallinacés; 4° enfin, de produits de l'industrie humaine : couteaux dits *celtiques* (1), poteries grossières. Il est à re-

(1) Nous en possédons au Musée d'histoire naturelle de Dijon de semblables, d'une magnifique conservation et de 1 décimètre de longueur; ils sont en quartz pyromaque blanc jaunâtre, et ont évidemment servi aux usages des anciens, ce qui est attesté : 1° par leur association à d'autres de même nature, taillés en fer à flèche, de lance et de dard; 2° par les brisures écailleuses et émoussées de leurs angles tranchants (fig. 4). Ces couteaux ont la plus grande ressemblance avec ceux que

Digitized by Google

marquer que ces derniers se trouvaient plus particulièrement dans le voisinage de la surface du sol, à l'exception des couteaux celtiques, qui se voyaient aux deux tiers environ de hauteur de la masse de remblais, immédiatement sur les os d'hyènes et de rhinocéros. Cependant on a trouvé aussi des dents d'aurochs, de cerfs, de chevaux, et nous-même nous en avons récolté d'hyènes presqu'à la surface du sol, dans le voisinage, et superposées même à cette grossière poterie; circonstance qui tendrait à prouver que ces divers objets sont contemporains, et qu'ils auraient été déposés à peu près à la même époque où l'espèce humaine commençait à habiter ces parages.

Comme on le sait, ces instruments remontent à la plus haute antiquité; ils sont faits en quartz pyromaque cassé en éclats longitudinaux et tranchants sur les bords. Cette pierre siliceuse ne se trouve pas aux environs de Fouvent,

---

l'on rapporte des deux Amériques, et surtout avec ceux faits en obsidienne (verre volcanique), obtenus par le clivage de cette substance verticalement fait au plan de la masse. Ces clivages prismatoïdes, dont la base est un trapèze très aigu, laissent un noyau polyédrique dont les facettes conchoïdes correspondent avec les lames enlevées qui servent d'instruments tranchants. Nous avons fait la découverte des uns et des autres de ces remarquables échantillons dans la grotte de Bâlot, près Châtillon (Côte-d'Or); ils étaient enfouis sous une couche épaisse de stalagmites, et accompagnés de débris de poterie grossière et de quelques petits fragments de charbon de bois. Un peu plus profondément, dans le limon inférieur, se trouvaient aussi beaucoup d'ossements appartenant à des mammifères et à des ciseaux; ils étaient pour la plupart brisés à angles vifs, ne semblaient point avoir été roulés, et cependant n'offraient pas ou très peu de traces de dents de carnassiers.

Il y avait aussi, quoique très rarement, des hyènes; mais très fréquemment, au contraire, des ours (*Ursus spelæus*, Cuv.), des renards, des chiens, des fouines, des aurochs et des chevaux de diverses tailles, des débris de cerf commun, *Cervus elaphus*, Lin., et d'une autre très jolie petite espèce à bois plats et palmés, qui nous semble identique au renne, *Cervus tarandus*, Lin.; des mulots, des souris, un rongeur de la taille du lièvre, et enfin des os de gallinacés; ces deux dernières espèces étaient placées dans le voisinage de la poterie et du charbon, ce qui prouverait qu'ils auraient été apportés et mangés par les hommes qui, dans les premiers siècles, habitaient ces cavernes. Du reste, tous

Digitized by Google

ce qui prouve qu'ils ont été apportés de loin par les antiques populations qui s'en servaient pour leurs besoins journaliers, ignorant alors complètement l'usage des métaux et les moyens de les fabriquer. Nous insistons d'autant plus fortement sur la présence de ces silex et autres pierres dures taillées sous diverses formes, en lames, en coins, en haches, en fers de lance et en bouts de flèche, que quelques-uns sont si grossièrement exécutés qu'on a peine à croire qu'ils aient pu servir aux usages domestiques. C'est sur ces derniers surtout que nous fixons plus particulièrement l'attention, étant moins connus, car leur présence, très fréquente dans les terrains superficiels, atteste d'une manière incontestable l'existence de l'homme, et contribue puissamment à établir la limite peu tranchée entre l'époque où celui-ci n'existait pas encore et celle où il a paru sur le globe. Souvent des géologues, fort instruits d'ailleurs, ont confondu ces instru-

---

ces ossements n'étaient pas ou très peu altérés dans leur composition chimique, et semblaient y avoir été déposés récemment ; cela tient probablement à la nature du limon dans lequel ils reposaient. Celui-ci est généralement formé de particules grenues très fines de carbonate de chaux et de magnésie d'une teinte plus ou moins foncée, mais, quand elle est pure, semblable à celle de la roche où est creusée la caverne. Cette roche dolomitique paraît être un accident intercalé dans le *forest marble* ou la grande oolite. Sa couleur est jaunâtre ou brunâtre clair ; elle est fendillée en tous sens, et criblée d'une infinité de vacuoles irrégulières, quelquefois tapisséees de veinules et de cristaux de spath calcaire ; elle est par place d'une extrême friabilité. Cette grotte, qui n'a point encore été décrite (*), ne présente qu'une salle de 7 à 9 mètres environ de profondeur, sur une largeur moyenne de 5 mètres, où aboutissent un grand nombre de conduits étroits plus ou moins longs et tortueux. Son ouverture offre au moins 5 à 6 mètres en tous sens, et se rétrécit brusquement en pénétrant dans son intérieur. Cette caverne a évidemment été creusée par les eaux des sources auxquelles elle donnait passage dans les temps géologiques.

(*) Depuis la rédaction de ce Mémoire, notre ami Jules Beaudouin en a donné une description détaillée. (Voyez notre rapport sur cet opuscule, lu à la séance du 13 décembre 1843, inséré dans les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1843—1844.)

Digitized by Google

ments avec d'autres débris de roches, et ont considéré comme anciens des terrains qui appartiennent évidemment à l'époque historique.

Maintenant que nous avons achevé la partie descriptive des grottes de Fouvent, que nous avons analysé scrupuleusement la plus grande partie des faits les plus importants qui les caractérisent, qu'il nous soit permis de passer rapidement en revue d'autres faits qui s'y rattachent et qui existent aux environs de cette localité. Ceux-ci pourront peut-être avoir quelque utilité et jeter un rayon de lumière sur le problème en question; alors seulement nous serons en mesure d'en tirer quelques conséquences pour l'explication probable des causes qui ont accumulé une si grande quantité d'ossements, appartenant à plusieurs espèces animales différentes, avec des pierres de diverses natures, sans admettre un *diluvium* général dans les cavernes de la Haute-Saône et particulièrement dans celles de Fouvent-le-Bas, comme cela a été écrit par tous les géologues qui ont parlé de cette intéressante localité.

SECONDE PARTIE.

Phénomènes géologiques particuliers aux environs de Fouvent.

Sur le coteau en face de celui où sont creusées les cavernes dont nous avons parlé, il existe deux grottes dans une roche compacte appartenant aussi au *forest marble* dépendant de la grande oolite; nous ne les avons point étudiées, faute de temps; rapportons ici ce qu'en dit M. Thirria (1).

(1) *Statistique minéralogique et géologique du département de la Haute-Saône*, pages 243 et suiv.

Digitized by Google

« La première grotte, dite de Sainte-Agathe, est un couloir sinueux, long d'environ 60 mètres, et dont la hauteur varie de 70 centimètres à 3 mètres. Son entrée, qui a environ 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de largeur, se trouve à plus de 80 mètres au-dessus du niveau du Vanon, qui coule dans un vallon étroit et profond. Le sol de cette grotte est composé d'une argile très onctueuse au toucher et de couleur rouge, dont l'épaisseur moyenne est de 75 centimètres. Cette argile, qui repose immédiatement sur le roc, paraît de même nature que celle de formation récente, qui, dans les grottes d'Osselles et d'Echenoz, recouvre la croûte de stalagmite située au-dessus des ossements fossiles. La grotte n'offre d'ailleurs ni stalactites ni stalagmites, et les fouilles que nous y avons fait faire en plusieurs points ne nous ont donné aucun indice d'ossements.

« La seconde grotte, dite de Saint-Martin, se trouve non loin de la première, mais à un niveau plus élevé d'environ 20 mètres par rapport au fond du vallon. Elle a la forme d'une demi-calotte sphérique, dont le rayon et la hauteur sont d'environ 5 mètres; son sol n'offre qu'une mince couche d'argile diluvienne, recouverte par quelques centimètres de terre végétale qu'y ont amené et qu'y transportent encore journellement les eaux pluviales. Les fouilles que nous avons fait faire dans cette cavité ont été aussi infructueuses que celles pratiquées dans la grotte de Sainte-Agathe. »

M. Thirria attribue, comme on le voit, à une formation récente le limon onctueux de couleur rouge qui tapisse le fond de la première grotte, celle de Sainte-Agathe; son opinion est fondée :

1° Sur la ressemblance qu'il offre avec celui qui recouvre immédiatement les nappes de stalagmites supérieures aux ossements des cavernes d'Osselles et d'Echenoz;

Digitized by Google

2° Probablement sur ce qu'il ne renferme pas de débris de squelettes de mammifères fossiles.

Ces raisons, à nos yeux, ne paraissent pas suffisantes. En effet, avant le cataclysme connu sous le nom de déluge, qu'il admet pour expliquer la présence d'ossements divers dans les grottes de Fouvent-le-Bas, il se déposait dans les cavités souterraines des roches calcaires, comme cela a lieu encore aujourd'hui, du limon argileux, onctueux au toucher, et de couleur rouge plus ou moins prononcée, selon la nature du terrain où il se trouve. Les mêmes agents atmosphériques se manifestaient alors, mais s'exerçaient sur une plus grande échelle, à ces époques reculées, que maintenant. Les roches se désagrégeaient et étaient érodées par les gaz acides, les eaux d'infiltration, etc., comme cela se fait tous les jours. Le fer contenu sous divers états dans chaque lit des roches qui composent la formation jurassique a coloré ce limon; les mêmes caractères étant communs aux plus anciens comme aux plus modernes de ces dépôts, on ne peut donc établir entre eux la moindre différence, leur aspect étant absolument le même.

Mais il y a plus, c'est que M. Thirria a reconnu lui-même l'existence d'une argile semblable à celle de Sainte-Agathe sur le sol de notre caverne ossifère (1). Cette dernière, comme nous l'avons signalé, ne contient en aucune façon des débris fossiles : cette circonstance suffit pour montrer qu'elle n'est point contemporaine du dépôt ossifère qui la recouvre immédiatement; qu'elle a précédé celui-ci, et que c'est bien gratuitement que l'on a supposé que ces débris d'animaux faisaient partie d'un *diluvium*, et qu'ils avaient été apportés dans la caverne en question par un déluge général. En effet, si cela eût été ainsi,

(1) Ouvrage cité, page 245.

Digitized by Google

selon les lois de la pesanteur, les pierres et les ossements se seraient déposés les premiers sur le sol, comme étant les corps les plus lourds, et le limon, composé des particules les plus ténues et légères, se verrait, au contraire, à la surface supérieure.

On objectera peut-être que notre dépôt renferme des chailles peu volumineuses, quelques petits fragments anguleux de calcaire de la grande oolite, et qu'évidemment ces corps ne provenant pas des fissures du *forest marble*, à travers lesquelles auraient filtré les eaux qui auraient apporté cette couche d'argile, il est de toute nécessité d'admettre une autre cause pour expliquer leur présence en cette place, cela toujours dans la supposition vraisemblable qu'ils ne sont point tombés du haut de la grotte par une ouverture en forme de puits.

Sans sortir de la marche naturelle des choses, et sans admettre, pour le cas particulier dont il s'agit, une cause extraordinaire et exceptionnelle, l'explication de ce phénomène est extrêmement facile.

En effet, remarquons que la petite rivière du Vanon, qui coule au fond du vallon où sont situées nos cavernes à ossements, n'est éloignée que de quelques mètres seulement de ces dernières et très peu au-dessous du niveau où l'ouverture se trouve percée dans le rocher. Conséquemment on pourra admettre sans difficulté que, par des crues plus ou moins considérables, cette rivière aura pu apporter ces pierres qui se trouvent partout dans le voisinage, depuis sa source jusqu'au loin le long de son cours; mais elle n'aurait pu y charrier les blocs plus considérables et les grands ossements qui remplissaient complètement la grotte, en raison de ce que ceux-ci se seraient accumulés à son entrée très étroite, l'auraient engorgée, et ne se seraient en aucune façon disposés en une sorte de stratification confuse à un niveau supérieur

Digitized by Google

à celui où se trouvait alors la voûte de l'ouverture naturelle de ces cavernes.

La grotte Sainte-Agathe, malgré ses couloirs sinueux, n'a pas dû être habitée par des animaux carnassiers : il n'est point étonnant de n'y pas rencontrer de débris de squelettes ; elle n'était anciennement qu'une cavité livrant passage à une abondante source. Aujourd'hui il en reste encore quelque chose ; les préjugés populaires y attachent des vertus merveilleuses : les jeunes mères vont y boire avec dévotion, croyant que ses eaux donnent un lait abondant et de bonne qualité.

La seconde grotte, celle de Saint-Martin, au dire du même auteur, contient une couche assez mince de diluvium ; malheureusement celui-ci n'a point été décrit. Il est naturel de penser qu'il devait avoir la plus grande analogie d'agglomération et de composition de ses éléments avec celui de notre caverne, puisque ces deux dépôts ont reçu la même dénomination par le même savant. On doit nécessairement se demander comment un déluge qui aurait transporté une aussi grande quantité d'ossements dans la caverne de Fouvent, sur l'un des coteaux, n'en aurait pas mis la plus légère apparence dans une grotte située sur celui qui lui est opposé, quoique cette cavité eût été bien plus favorablement disposée pour en recevoir, ayant une ouverture spacieuse large de 5 mètres environ en tous sens, tandis que la nôtre n'en n'offrait une que de 1 mètre au plus. Tirons donc de ces faits une conséquence naturelle et vraisemblable : c'est que la masse de remblais qui existe dans cette caverne à ossements n'a point été apportée par un cataclysme général rapporté au déluge, mais au contraire a été produite par des causes locales très simples et qui se manifestent encore tous les jours. Enfin, elle n'a point dû être habitée par des mammifères carnassiers, en raison sans doute de son peu de profondeur et de la vive lumière qui y pénétrait alors,

Digitized by Google

ces animaux préférant les lieux obscurs pour y établir leur demeure, surtout ceux qui offrent un abord facile et qui permettent d'y pénétrer sans effort.

Il y a aux environs de Farincourt, village situé sur la limite du département de la Haute-Saône et de la Haute-Marne, à une lieue au nord de Fouvent, deux cavernes qui offrent la plus grande ressemblance avec les nôtres. Ces deux cavernes, éloignées de quelques mètres seulement, et creusées dans le calcaire à entroque faisant partie de l'*inferior oolite*, sont des cavités demi-circulaires, un peu irrégulières dans leur formé, de 15 à 20 mètres de diamètre au plus, et dont les ouvertures sont situées sur un coteau abrupt en face du midi.

Ces grottes, qui n'ont jamais été décrites, contiennent aussi une masse de remblais, mais beaucoup plus puissante que celle de nos cavernes, quoiqu'elle soit composée de la même façon, c'est-à-dire de pierrailles à angles vifs et appartenant au même calcaire que celui de la roche où elles sont creusées. Ces pierres varient de 1 à 80 centimètres de diamètre; les plus grosses, comme à Fouvent, semblent s'être détachées du dessus de la voûte, où l'on voit encore les cavités qu'elles occupaient avant leur chute. Ces grottes n'offrent pas non plus de traces produites par les eaux chargées d'acide carbonique. Le limon, peu fouillé jusqu'à ce jour, n'a point offert de chailles, quoiqu'on en rencontre quelques-unes dans le voisinage; il s'augmente constamment par l'infiltration des eaux pluviales au travers de la roche, qui apportent des éléments très divisés des parties supérieures de la montagne, et par les éboulements successifs de blocs plus ou moins considérables, qui se détachent de l'intérieur de ces cavités, phénomènes qui se remarquent également dans nos cavernes à ossements.

MM. Dufournel et Dubois ayant fait fouiller ce limon, ont trouvé, mélangée à diverses hauteurs de la masse de

Digitized by Google

pierrailles, une petite quantité d'ossements absolument dans le même état physique que les nôtres, c'est-à-dire qu'ils étaient brisés et portaient la trace des dents de carnassiers. Ils appartenaient particulièrement à des éléphants et à des hyènes. Il est à croire que des fouilles faites avec intelligence mettraient à découvert d'autres richesses paléontologiques très intéressantes pour la science. Espérons que le zèle éclairé de ces messieurs ne se ralentira pas à l'endroit des travaux qu'ils ont si bien commencés, et que leur attention se portera particulièrement sur les coprolites d'hyènes qui doivent s'y rencontrer, et qui sont tout à fait caractéristiques pour prouver que le terrain dans lequel ils se trouvent n'a point été apporté par un grand cataclysme, et qu'il s'est formé sur place. Du reste, ces corps ne devront s'y rencontrer que très rarement, en raison du petit nombre d'animaux qui y ont été dévorés. Les carnassiers en général recherchent les endroits obscurs pour s'y réfugier et y vivre avec sécurité ; les cavernes en question recevant par leurs larges ouvertures les rayons brûlants du midi, n'ont dû qu'accidentellement leur servir de repaire quoique offrant un très facile abord. L'effet contraire ayant eu lieu dans les grottes de Fouvent, il n'est point étonnant d'y en voir une aussi grande quantité.

Enfin, dans le journal *le Franc-Comtois* (3 mai 1842), nous lisons ce qui suit dans un article paléontologique inséré par M. Charles Dubois :

« Les débris d'animaux antédiluviens n'avaient encore été rencontrés dans cette localité (Fouvent) que dans des grottes, lorsqu'en février 1841 des ouvriers occupés à exploiter une carrière au lieu dit *en Cachot*, située à une élévation d'environ 40 mètres à partir du fond de la vallée, mirent à découvert, dans une fissure pratiquée dans le rocher, deux dents fracturées d'éléphant d'une

Digitized by Google

grande espèce, et d'autres ossements malheureusement trop brisés pour pouvoir les déterminer d'une manière précise; néanmoins on peut y remarquer des fragments d'os de la tête et des portions de tibia. Ces os sont pénétrés et recouverts en partie d'une matière incrustante argilo-calcaire.

« Nous avons trouvé parmi ces débris une dent de rongeur empâtée avec les autres ossements dans une argile légèrement onctueuse au toucher, mélangée de sable jaune, de chailles, de pierres calcaires roulées, dont quelques-unes sont géodiques.

« La situation élevée de la carrière et la position de la crevasse, qui est perpendiculaire au sommet de la montagne, et dont l'orifice communiquait avec ce sommet avant d'être comblé par le terrain d'alluvion, peuvent faire penser que les ossements dont il s'agit ont été entraînés dans cette crevasse lors de la grande catastrophe qui détruisit les races d'animaux existant à cette époque reculée. On remarque aussi d'autres fissures latérales remplies horizontalement, et dans lesquelles le terrain de transport n'avait point pénétré.

« Cette carrière, comme les grottes près du village, regarde l'Est. »

Comme on le voit d'après cet article, on a rencontré des ossements, des chailles, des débris de calcaire et du limon rouge argileux à une élévation de beaucoup supérieure à celle où se trouve la caverne de Fouvent. L'auteur croit devoir en tirer la conséquence qu'ils y ont été apportés à l'époque de la grande catastrophe qui détruisit les animaux de l'ancien monde. Sans doute les ossements en question appartiennent bien à une espèce regardée comme fossile; mais de ce qu'on les trouve dans une fissure de rocher avec des chailles, des pierres et du limon, on ne peut en tirer la conséquence hasardée qu'ils y ont été apportés par un cataclysme général, le déluge universel.

Digitized by Google

En effet, ces animaux sont tombés morts ou vivants dans cette crevasse, ou bien leurs débris peuvent y avoir été roulés plus tard avec des pierrailles, des chailles qui se voient partout dans cette localité à la surface du sol, par les pluies et les vents, qui, aux époques anciennes, sévissaient avec fracas dans tous les pays boisés ; le limon rouge qui se dépose chaque jour aura comblé les vides entre ces corps hétérogènes, et aura donné à cet ensemble l'aspect d'une brèche osseuse dont le ciment n'a aucune espèce de solidité. Nous avons à plusieurs reprises signalé dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Dijon, année 1834, à propos de quelques ossements de mammifères trouvés sur la montagne du Télégraphe près Semur (Côte-d'Or), des faits semblables produits aussi d'année en année par les agents atmosphériques particuliers à cette contrée, et qui n'offrent aucun caractère qui puisse les faire rapporter à un bouleversement général.

Mais notre opinion acquerra une bien autre importance si l'on tient compte de ce qui se passe tous les ans dans la localité de Fouvent aux époques pluvieuses. Ces débris peuvent avoir changé cent fois de place depuis par des phénomènes locaux qui caractérisent le pays.

En effet, tout à côté des grottes de Farincourt, que nous avons citées plus haut, il se trouve une déchirure considérable du calcaire à entroque, au travers de laquelle se perdent les eaux d'une petite rivière appelée la *Rigole de Bourguignon;* là il existe une vaste cavité horizontale, en forme d'entonnoir très allongé, qui s'enfonce sous la montagne à une profondeur considérable, et dont l'extrémité arrive jusqu'à Fouvent-le-Bas, à 3 ou 4 myriamètres de distance. Les eaux, après avoir traversé tout cet espace souterrain, viennent ressortir dans le vallon de nos grottes à ossements ; là elles reparaissent sous forme de sources très abondantes, dont la principale donne naissance à la rivière du Vanon, qui de suite fait marcher une usine.

Digitized by Google

Un semblable phénomène s'observe encore à quelque distance de cette localité : le ruisseau dit le *Sauterain* disparaît et revient encore sortir à jour à Fouvent.

Aux époques où les eaux sont très abondantes, ces petites rivières ne peuvent plus s'écouler en totalité par ces cavités, qui n'offrent pas un diamètre assez grand pour contenir la masse du liquide qui y arrive : alors elles refluent considérablement autour de ces ouvertures ; elles finissent par s'élever à un niveau considérable et à sortir même au-dessus du vallon, où elles débordent de toutes parts. Ces eaux passent aux pieds de divers monticules et arrivent encore à Fouvent par les hauteurs voisines ; dans leur cours intermittent, elles entraînent avec elles tout ce qui se rencontre sur leur passage, et déposent dans les fissures des roches, du limon, des pierres anguleuses, des chailles et même des coquilles fossiles. C'est ce qui explique comment ces corps peuvent se rencontrer à des hauteurs diverses sur les flancs des montagnes et dans les grottes en question, sans admettre une cause exceptionnelle, un cataclysme général, puisque le phénomène dont nous parlons a lieu très fréquemment, et produit quelquefois de grands ravages à des distances considérables.

Le village de Fouvent-le-Bas, qui est le point de réunion de toutes ces eaux, a donc beaucoup à souffrir de cette singulière disposition des choses, et les grottes ossifères de cette intéressante localité, peu élevées au-dessus du cours régulier de la rivière, ont dû être souvent submergées, et particulièrement aux époques géologiques, où les phénomènes atmosphériques agissaient sur une plus grande échelle qu'aujourd'hui.

D'après cet exposé, résumons et concluons donc :

1° Qu'un limon argileux de couleur terreuse rouge ou brune s'est déposé sur le sol inférieur de toutes les grottes aux environs de Fouvent-le-Bas, comme cela a lieu en-

Digitized by Google

core aujourd'hui dans toutes les fissures ou cavités existant dans les diverses assises de la formation jurassique;

2° Que ces cavernes ne possédaient que deux ouvertures latérales qui étaient praticables aux animaux et qui leur servaient d'entrée;

3° Que les ossements qu'elles renferment y ont été apportés par des carnassiers de petite taille qui les ont dévorés, des hyènes, des chiens (?), des renards et des martes; les lions, les tigres, les ours, beaucoup trop volumineux, n'ayant pu y pénétrer par les ouvertures latérales;

4° Que ces ours, ces tigres et ces lions, ainsi que les différentes espèces herbivores, y ont été apportés par lambeaux et dévorés, ce qui est attesté par les traces des dents que portent encore leurs débris et par la poussière osseuse déposée par place dans les cavités des os et les interstices des pierrailles;

5° Qu'il pouvait y avoir des coprolites d'hyènes, mais que ceux-ci en partie auront été broyés par le piétinement des habitants de la caverne, ce qui aura probablement produit la poussière osseuse et cette couleur blanchâtre qui caractérisait certaines places entre les pierrailles et le limon ferrugineux;

6° Que la masse de remblais se serait formée successivement d'année en année jusqu'au complet remplissage de la grotte, d'une part par l'infiltration de la matière limoneuse à travers les fissures de la roche, d'autre part par les éboulements successifs des assises de l'intérieur de la caverne;

7° Enfin, que ce n'est point un cataclysme général qui a produit le phénomène curieux du mélange des diverses espèces animales avec les chailles et les débris d'autres roches que celle où est creusée la grotte, mais bien le résultat de phénomènes locaux particuliers à cette contrée, des inondations considérables, qui se voient encore

Digitized by Google

quelquefois maintenant, mais qui étaient beaucoup plus fréquentes et exerçaient leurs ravages sur une plus grande étendue au commencement de l'époque historique et plus tôt encore.

Digitized by Google

Digitized by Google

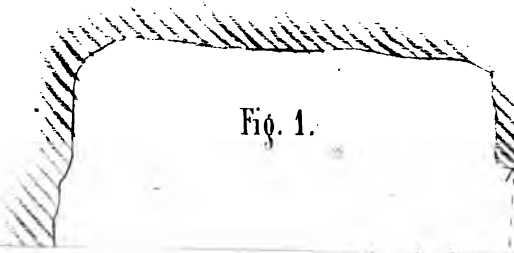

Fig. 1.

selon la ligne AB.

Fig. 4.

Couteau Celtique de la grotte de Ballot (Côte d'Or)

grandeur naturelle.

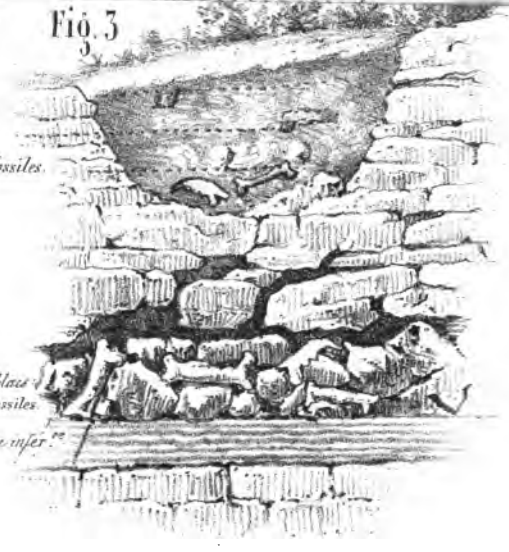

Fig. 3

dor del.

Lith. Favolle, à Dijon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1.

selon la ligne AB.

Fig. 3

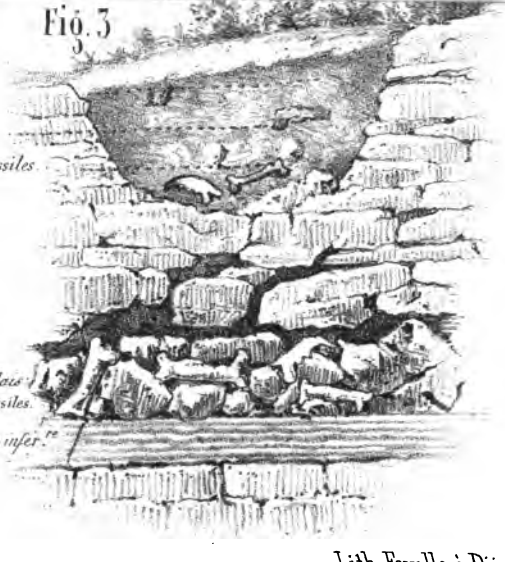

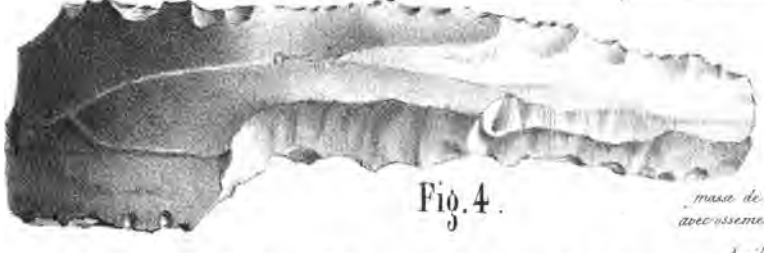

Fig. 4.

Couteau Celtique de la grotte de Ballot (Côte d'Or)
grandeur naturelle.

L. Nodot del.

Lith. Fayolle, à Dijon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 5.

Machoire inférieure de Chien ? fossile grandeur naturelle.

Fig. 8.

Digitized by Google

L. Nodot del.

Lith. Fayolle, a Dijon.

Digitized by Google

TABLE

PARTIE DES SCIENCES

Catalogue des Insectes coléoptères du département de la Côte-d'Or (suite), par M. Rouget. 1

Une Visite à la grotte de Fouvent (Haute-Saône) : ossements fossiles et débris de l'industrie humaine; Mémoire posthume de M. Nodot. 113

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

ANNÉES 1858-1859.

Composition du Bureau de l'Académie pour 1860.

Président, M. TISSOT, 23 novembre 1859.
Vice-Président, M. CHEVREUL, 23 novembre 1859.
Secrétaire, M. BRULET, 30 décembre 1857.
Secrétaire adjoint, M. GARNIER, 15 mars 1858.
Bibliothécaire, M. BRULLÉ, 20 février 1856.
Conservateur des Médailles et Antiquités, M. BAUDOT.
Trésorier, M. PERREY, 20 février 1856.

Conseil d'Administration.

Président, M. TISSOT.
Membres, MM. FOISSET, ROSSIGNOL, BOUCHER, LADREY.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES.

1° *Membres honoraires.*

MM.

Chaper (P.-M.-A.) (O ✻), ancien préfet de la Côte-d'Or. 26 décembre 1834.

Lamartine (de) (O ✻), membre de l'Académie française. 21 janvier 1846.

Le Roy de la Tournelle (Adrien) (O ✻), ancien député et ancien premier président de la Cour impériale de Dijon. 27 janvier 1847.

Vaillant (comte) (G.-C. ✻), sénateur, membre de l'Institut, maréchal de France, grand-maréchal du palais de l'Empereur. 29 juin 1853.

Bry (baron de) (O ✻), préfet du département. 23 mars 1859.

Lacordaire (le R. P.), provincial des Dominicains. 23 août 1859.

Chevreul, membre de l'Institut à Paris. 21 décembre 1859.

2° *Membres résidants.*

MM.

1. **Gueneau d'Aumont** (✻), ancien professeur de physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 24 janvier 1816.
2. **Foisset**, conseiller à la Cour impériale. (Cl. des Belles-Lettres.) 28 juin 1820.
3. **Frantin** aîné. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 mai 1826.
4. **Darbois**, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts.) 14 décembre 1831.
5. **Stiévenart** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, doyen de la Faculté des Lettres, membre correspondant de l'Institut. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.
6. **Paul** aîné, ancien chef de division à la préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 14 novembre 1832.

Digitized by Google

MM.

7. **Baudot** (H.), président de la Commission départementale d'Antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres.) 23 mai 1838.
8. **Perrey** (✻), professeur de mathématiques appliquées à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 29 juillet 1840.
9. **Brullé** (✻), chevalier de l'ordre grec du Sauveur, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences.) 28 avril 1841.
10. **Morelot** (✻), doyen de la Faculté de Droit de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 juin 1841.
11. **Delarue**, pharmacien, professeur suppléant à l'Ecole de Médecine. (Cl. des Sciences.) 14 juillet 1841.
12. **Rossignol**, conservateur des Archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.
13. **Lodin de Lalaire**, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres.) 24 novembre 1841.
14. **Brulet**, D.-M., ancien interne des hôpitaux de Lyon, professeur à l'Ecole préparatoire de Médecine de Dijon. (Cl. des Sciences.) 7 février 1844.
15. **De Lacuisine** (O ✻), président à la Cour impériale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 22 mai 1844.
16. **Noirot** père, géomètre, économiste forestier. (Cl. des Sciences.) 28 janvier 1846.
17. **Despeyrous**, professeur de mathématiques pures à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 16 mai 1849.
18. **Guillemot** (Paul), secrétaire général de la préfecture. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.
19. **Mignard**, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.
20. **Gaulin** (✻), ancien élève de l'Ecole polytechnique. (Cl. des Belles-Lettres.) 19 décembre 1849.
21. **André** (Aimé), peintre-paysagiste. (Cl. des Beaux-Arts. 23 janvier 1850.
22. **Billet**, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 19 mars 1851.
23. **Boucher**, D.-M., professeur adjoint à l'Ecole préparatoire de Médecine. (Cl. des Sciences.) 6 août 1851.

Digitized by Google

MM.

24. **Tissot** (Joseph), (✻), professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Dijon. (Cl. des Lettres.) 4 février 1852.
25. **Guignard** (Philippe), bibliothécaire de la ville. (Cl. des Belles-Lettres.) 25 août 1852.
26. **Chevreul** (Henri), ancien magistrat. (Cl. des Belles-Lettres.) 5 janvier 1853.
27. **Garnier** (Joseph), archiviste de la ville, inspecteur des Archives communales du département. (Cl. des Belles-Lettres.) 2 février 1853.
28. **Paris**, organiste de la cathédrale. (Cl. des Beaux-Arts.) 3 août 1853.
29. **Ladrey**, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences.) 7 juin 1854.
30. **Cournot** (O ✻), inspecteur général honoraire, recteur de l'Académie de Dijon. (Cl. des Sciences.) 28 mai 1856.
31. **Simonnet** (Jules), substitut du procureur impérial. (Cl. des Belles-Lettres.) 6 mai 1857.
32. **Mercier** (Jules), compositeur de musique. (Cl. des Beaux-Arts.) 23 décembre 1857.
33. **Rouget** (Pierre-Augustin), greffier à la Cour impériale. (Cl. des Sciences.) 8 décembre 1858.
34. **Morelet** (Arthur). (Cl. des Sciences.) 27 juillet 1859.
35. **Muteau** (Charles), juge au Tribunal de première instance de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres.) 30 novembre 1859.

L'Académie compte en outre 70 membres non résidants, et 140 membres correspondants.

Dijon, imp. J.-E. Rabutôt, place Saint-Jean, 1 et 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

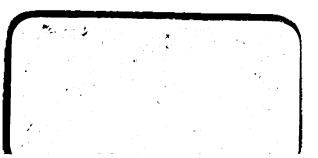

Digitized by Google

Digitized by Google